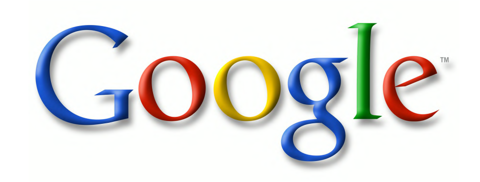





SIGILLVM · COLLEGII · COLVMBIAE · NOVI · EBORACI
IN LVMINE TVO VIDEBIMVS LVMEN
I·PET·II·1·2·

LE

MARÉCHAL BERTHIER

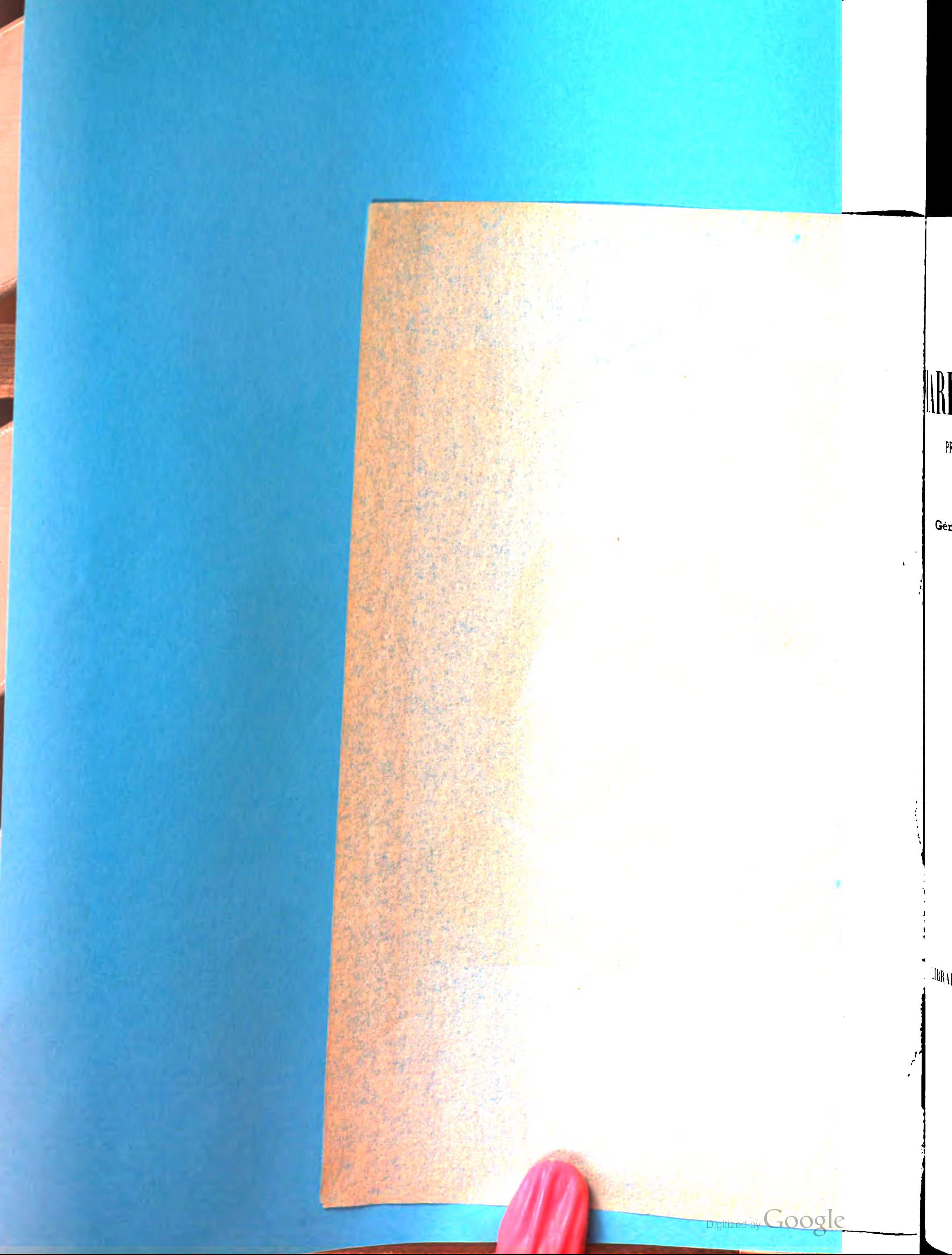
PRINCE DE WAGRAM & DE NEUCHATEL



Gros pinx^t Hélio. l'Estampe

LE GÉNÉRAL BERTHIER

au Pont de Lodi



LE

MARÉCHAL BERTHIER

PRINCE DE WAGRAM & DE NEUCHATEL

PAR LE

Général DERRÉCAGAIX

PREMIÈRE PARTIE

1753-1804



PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE R. CHAPELOT ET Cie

IMPRIMEURS-ÉDITEURS

30, Rue et Passage Dauphine, 30

—

1904

au Caire le 25 vendemiaire an 9. N° 136

16 Octobr. 17[illegible]

je tenvoye mon ami Congé la permission
de Congé pour ton ayde de Camp d'alba.
je joins icy une lettre pour mr visconty
quil lui fera parvenir ou elle sera. Sil la
voy. quil lui dise que jespere etre bientot en
france que ma santé l'exige. je joins une
lettre pour ma soeur, et une pour mon ayde
de camp Dutetty — il trouvera chez mr visconty
ou le trouver — il dira à mes amis ce que
je ne peut ecrire encor quil fut pris par
les anglois il peut donner ma lettre à lire
elle ne contient que des choses particulières
sans parler politique ni guerre

je tembrasse mon ami

[illegible]

PRÉFACE

Au commencement du siècle dernier, Napoléon avait à ses côtés, pour l'aider dans l'organisation et le commandement de ses armées, un homme remarquable dont il ne voulut jamais se séparer. C'était Berthier. Son nom, popularisé par la vie du héros et par les hautes fonctions qu'il a remplies, appartient désormais à l'histoire. Mais cette personnalité célèbre, placée par le destin auprès du génie guerrier dont les exploits étonnaient alors le monde, ne pouvait avoir qu'un rôle effacé. Ses talents, atténués par la renommée de Napoléon, affaiblis souvent par ses rivaux, n'ont pas eu depuis l'épopée impériale, la réputation qu'ils méritaient; et la postérité, en lui attribuant simplement le rôle de satellite de l'astre brillant qu'il accompagnait, a cru lui rendre la justice qui lui était due. Elle n'a fait cependant que perpétuer les échos d'une légende créée par les circonstances, par les passions des hommes et par les agitations qui, depuis cette époque, ont troublé notre patrie.

Après l'Empire, les amis de l'Empereur et les maréchaux formés à son école, ont pris l'habitude de diminuer Berthier et de lui reconnaître l'unique mérite d'avoir su transmettre les ordres de Napoléon. Ses ennemis ont été plus loin; ils lui ont refusé toute espèce de valeur, ajoutant parfois que le génie du grand homme avait seul fait sa réputation. Le prince major général, étant mort subitement, sur le sol étranger, au moment où l'Empereur disparaissait à son tour, exilé sur une île lointaine, les mécontents et les détracteurs ont eu beau jeu pour écrire l'histoire au gré de leurs rancunes ou de leurs fantaisies. La mémoire du maréchal Berthier en a injustement souffert.

La vérité, cependant, apparaît déjà dans ce fait qu'au milieu

des grands événements qui ont agité sa vie, Napoléon n'a jamais voulu se séparer de lui. Il lui a confié les missions les plus délicates, lui a remis plusieurs fois le commandement de ses armées, obligeant ainsi ses maréchaux à lui obéir. Et quand au déclin de sa gloire, vaincu à Waterloo, il a laissé sa pensée errer sur les causes de sa défaite, il n'a pu s'empêcher de s'écrier : « Si j'avais eu Berthier, je n'aurais pas subi ce malheur ». Il l'avait pourtant remplacé par Soult, un de ces hommes de guerre que l'opinion élève d'habitude au-dessus de Berthier.

Quel plus éclatant hommage pouvait-il rendre aux talents de son major général et comment, après cet aveu, pourrait-on douter encore que Berthier était un homme remarquable, digne d'être apprécié par le plus grand génie des temps modernes et capable de le compléter dans les heures les plus difficiles de sa brillante existence !

Du reste, pour juger le maréchal Berthier, pour comprendre sa haute mission et les influences qui ont réagi sur sa mémoire, il faut aussi connaître nos traditions militaires, nos services d'état-major et, dans une certaine mesure l'exercice du commandement dans nos armées.

A ces divers points de vue, on ne saurait comparer les fonctions de Berthier à celles du feld-maréchal de Moltke. En France, depuis qu'on a vu Napoléon étendre ses ordres et son autorité jusqu'aux moindres actes de ses subordonnés, les généraux ont souvent cherché à l'imiter. Ils ont pris ainsi l'habitude de tout ordonner, ne laissant à leur chef d'état-major qu'un rôle de transmission, ne voyant pas que pour copier Napoléon, il faudrait d'abord avoir son génie et qu'à suivre aveuglément son exemple, on risque toujours d'être débordé par les détails.

En Allemagne, où l'on a analysé, discuté, étudié et profondément raisonné les méthodes napoléoniennes, on est arrivé à une pratique différente du commandement suprême et des fonctions d'état-major.

La mission du général en chef n'embrasse que la pensée directrice et nos voisins ont jugé avec raison que cette initiative doublée de la responsabilité écrasante qu'elle entraine, suffisait à un seul homme.

C'est alors au major général qu'incombe le soin de mettre cette pensée en œuvre, de combiner les mouvements qui en résultent, et d'en assurer l'exécution. Il ajoute à ces hautes fonctions une autorité directe sur tous les services destinés à seconder l'action des troupes, transports, approvisionnements, services sanitaires, administratifs et autres. Il acquiert ainsi une importance considérable; et si le général en chef, abdiquant une part de sa responsabilité, lui laisse parfois le soin d'enfanter même la pensée directrice à condition de la lui soumettre, il devient alors une personnalité puissante, capable de porter ombrage à celle du chef suprême. C'est ainsi que la réputation du maréchal de Moltke a effacé, comme stratège, celle de l'empereur Guillaume Ier. Mais elle n'a pu atteindre le prestige du souverain, qui plane dans sa sphère impériale, au-dessus des grandeurs et des ambitions qui l'entourent.

En France, il ne saurait en être ainsi. Et sous les ordres d'un génie conquérant, comme celui de Napoléon, un major général, même doué d'une capacité hors ligne, ne pouvait donner un libre essort à ses talents. C'était le cas du maréchal Berthier.

Et cependant, on semble ignorer souvent que Napoléon, se fiant aux qualités éminentes de son chef d'état-major s'est contenté parfois de lui exprimer sa volonté, en laissant à son expérience, à son jugement, à son sens pratique, le soin de la développer et de créer les détails d'exécution.

Les légendes de l'épopée napoléonienne nous ont représenté Berthier, comme un premier aide-de-camp de l'Empereur, une sorte de secrétaire en chef, passif, dévoué, effacé et glorieux.

L'étude détaillée de son existence nous laisse une impression différente. Berthier était d'une activité extraordinaire. C'était un enthousiaste de guerre, de bravoure et d'exploits militaires. C'était aussi un chef passionné pour l'ordre, la justice et la hiérarchie. Ce fut un des aides les plus puissants du génie de Napoléon, et si puissant, que pour ce dernier, ce fut une bonne fortune, et non la moindre, de l'avoir rencontré.

Enfin, la vie du prince de Wagram fut un roman de gloire militaire, comme celle de ses compagnons d'armes et des plus illustres guerriers de l'époque.

Il a exercé, dans une large mesure, sous la direction vigi-

lante de l'Empereur, les fonctions attribuées aujourd'hui aux majors généraux d'armée. Il a eu une *personnalité* à côté de celle qui éclipsait toutes les autres. Il a usé de son autorité *personnelle,* avec une bienveillance qui atténuait souvent les duretés de son chef et qui ne s'est jamais démentie. Il a commandé les maréchaux d'Empire et réuni dans ses mains, à l'occasion, le commandement de la grande armée et les fonctions de Ministre de la Guerre. Et si la gloire du conquérant a éclipsé la sienne, il n'en a pas moins eu un rôle assez important pour que le jour où il a manqué à l'Empereur, celui-ci a pu attribuer à son absence la cause de sa défaite.

Cette noble carrière a pourtant donné prise aux médisances et aux récriminations. En 1809, quand Berthier a dû un moment diriger les corps de la grande armée au début de la campagne, ses dispositions avaient provoqué les colères de Napoléon. On lui en a fait un vif reproche. Et cependant ce fut à la fin de cette campagne que l'Empereur, reconnaissant de ses services, le créa prince de Wagram. En réalité, le major général avait pris des mesures conformes aux ordres qu'il avait reçus. Le fait d'ailleurs mérite encore d'être étudié.

En 1814, au moment de la chute de l'Empire, le départ de Berthier de Fontainebleau et son adhésion au gouvernement de Louis XVIII, ont fourni à ses détracteurs une nouvelle occasion d'attaquer sa mémoire. Une étude approfondie des faits les montrera sans doute sous un jour différent.

Aujourd'hui, un siècle a passé sur ces événements et les tristesses de notre existence ont fait naître le besoin de retrouver, dans les souvenirs du passé, une consolation aux revers de l'année terrible, une diversion aux erreurs du présent et peut-être une espérance à venir. C'est ainsi que depuis vingt ans, des écrits ont surgi de tous côtés, faisant connaître dans leurs moindres détails les vies des hommes célèbres de cette époque et transformant parfois, dans l'opinion, leur caractère et leur personnalité. Berthier, jusqu'à ce jour, a été à peu près exempt de ces divulgations. Sa disparition subite à la fin de l'Empire, la légende qui s'était faite sur sa carrière, l'éclat et la popularité des noms resplendissants de Bonaparte et de Napoléon, telles sont les causes de cet effacement.

Maintenant, le moment semble venu de lui rendre la justice

qui lui est due, de mettre en relief le rôle qu'il a joué et de lui réserver, dans les générations futures, l'honneur de rester parmi nous le modèle des majors généraux.

Un premier pas dans cette voie a été fait par son petit-fils, le prince Alexandre de Wagram et par la princesse, qui a su, comme lui, obéissant à un pieux devoir, rassembler et classer tous les documents qu'ils possédaient sur leur illustre aïeul. Ce travail, confié à M. Albert Dufourcq, ancien élève de l'Ecole normale, a été exécuté avec un zèle assidu et une entente parfaite. Ces documents, du reste, n'étaient pas complets. Les papiers du major général de Napoléon ont été une première fois détruits en partie par ordre de l'Empereur lui-même, quand il revint à Paris en 1815.

L'année suivante, la princesse de Wagram fit remettre au ministre de la Guerre la plupart des registres de correspondance et de nombreux documents du prince.

En 1855, la commission de publication de la correspondance de Napoléon reçut à son tour une quantité de pièces de nature à intéresser son travail et dont plusieurs, signées de Berthier, ou émanées de son état-major général, ont été publiées avec la mention : *Par ordre du général en chef* ou *de l'Empereur*.

En 1870, les Prussiens occupèrent Grosbois et purent examiner à leur aise tout ce qui s'y trouvait.

Depuis lors, les pièces, qui étaient restées dans les communs du château, ont été numérotées, cataloguées et mises en ordre. Elles constituent désormais les archives de ce magnifique domaine, donné par l'Empereur à son fidèle compagnon d'armes. Elles sont divisées en trois parties qui ont désormais une réelle valeur historique.

Mais c'est dans les ministères de la Guerre, des Affaires étrangères et aux Archives nationales que se trouvent les documents les plus précieux. Leur divulgation ne pourra que rendre un juste hommage à la mémoire du maréchal et un nouvel éclat à la renommée de sa famille. Elle contribuera surtout à rehausser dans l'histoire une de nos gloires militaires les plus illustres.

G[al] DERRÉCAGAIX.

LE
MARÉCHAL BERTHIER
PRINCE DE WAGRAM & DE NEUCHATEL

I. PÉRIODE DE LA MONARCHIE (1753-1789)

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DU MARÉCHAL BERTHIER. — SES DÉBUTS DANS LA CARRIÈRE MILITAIRE. — CAMPAGNE D'AMÉRIQUE. — 1753-1783.

Le maréchal de France, Louis-Alexandre Berthier, prince de Wagram, prince souverain de Neuchatel et Valangin, naquit à Versailles le 20 novembre 1753. Il était fils de Jean-Baptiste Berthier et de Marie-Françoise L'Huillier de la Serre et l'aîné de quatre garçons : Charles-Louis-Jean, qui l'accompagna en Amérique, né en 1760; César, né en 1765 et Léopold, né en 1770.

Son père, ingénieur géographe distingué et officier d'état-major, parvint au grade de lieutenant-colonel. Très apprécié du maréchal de Belle-Isle, qu'il avait accompagné dans ses campagnes, il fut chargé par lui de construire à Versailles les hôtels de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères, dont la direction constitua plus tard une charge qui lui fut dévolue, avec le titre de gouverneur et un droit de transmissibilité.

En 1758, il était ingénieur en chef au dépôt des cartes et plans et chef des ingénieurs des camps et des armées, traitant directement les questions de son service, avec le ministre de la Guerre. Parmi les travaux qu'il fit exécuter

on cite la carte des chasses du Roi. encore admirée aujourd'hui. Il en fit dresser les levés et graver les reproductions avec l'assentiment des rois Louis XV et Louis XVI qui s'en occupèrent personnellement. A propos de cette carte. les compagnons de captivité de l'Empereur à Sainte-Hélène lui ont attribué les paroles suivantes : « Le père de Berthier, ingénieur géographe, avait eu l'honneur de voir quelquefois Louis XV et Louis XVI, parce qu'il était chargé de lever la carte des chasses et que ces princes, au retour de la chasse, aimaient à relever les fautes qu'ils y avaient aperçues (1) ».

Cette appréciation insignifiante en apparence, mais au fond peu bienveillante, n'était pas conforme à la réalité.

En 1764, le roi Louis XV, désirant une carte exacte des territoires de chasse de Rambouillet, la fit demander à ses ingénieurs géographes. L'ingénieur en chef Berthier fut chargé de diriger ce travail, dont le Roi fut si satisfait, qu'il en demanda l'extension. Louis XVI s'y intéressa également et, peu à peu, la carte des chasses du Roi prit une telle importance, qu'au moment de la Révolution, elle n'était pas encore terminée. Suspendue, le 10 août 1792, elle fut reprise sous le Consulat, parce qu'elle était jugée trop remarquable pour être abandonnée. Ses dernières retouches datent de 1806 (2).

La famille du futur maréchal jouissait, à la fin de la Royauté, d'une grande estime et d'une considération des plus honorables. Son chef avait les plus hautes relations, surtout dans l'armée où son grade, sa situation et ses services étaient très appréciés. Ces circonstances l'aidèrent avantageusement, au moment où son

(1) Correspondance de Napoléon, XXIX, 128.

(2) *Les Ingénieurs géographes militaires*, par le colonel d'état-major Berthaut, I, 42, 43 et 247.

fils aîné, Alexandre, débuta dans la carrière militaire. Elles devaient, en revanche, lui nuire plus tard quand les excès de la Révolution eurent commencé.

Dès leur plus tendre enfance les fils de l'ingénieur géographe en chef, Jean-Baptiste Berthier furent destinés à la carrière des armes. L'aîné, Alexandre, fit des études appropriées à cet avenir et plus spécialement aux fonctions d'ingénieur géographe. Comme devaient l'écrire plus tard les membres de la commission chargée de l'organisation et du mouvement des armées, il fréquenta les écoles qui préparaient les jeunes gens à l'instruction militaire. Il acquit des notions étendues sur le dessin et les levés de plan et montra, dans cette partie, des dispositions remarquables.

S'il faut s'en référer à ses états de service et au rapport fait par les commissaires du Directoire en 1795, il fut nommé ingénieur géographe des camps et des armées, le 1er janvier 1766. Mais, suivant une note retrouvée dans son dossier, ses services ne pouvaient compter que du 23 novembre 1769 (1).

Quatre ans plus tard, le 11 mars 1770, il est nommé sous-lieutenant et inscrit comme lieutenant réformé d'infanterie. La qualification de réformé signifiait qu'il était détaché dans un autre service que l'arme à laquelle il appartenait. Berthier devait être resté sous les ordres de son père, car, en 1771, il était employé comme ingénieur topographe aux levés exécutés sur les côtes de France (2).

Le 24 mars 1772, il fut promu lieutenant d'infanterie et inscrit, avec ce grade, dans le cadre des officiers de la légion des Flandres.

(1) Archives administratives du Ministère de la Guerre. Dossier Berthier Etat dressé pour établir les droits de la princesse de Wagram à une pension de veuve, 1815.

(2) *Les Ingénieurs géographes militaires*, par le colonel Berthaut, I, 45.



Ce fut sur la demande du vicomte d'Harambure, colonel de cette légion, qu'eut lieu cette mutation. « Le sieur Berthier, dit-il dans sa lettre au ministre, est un bon sujet, qui a des talents sur le dessin et qui promet de faire travailler, sur cette partie, les jeunes gens de cette légion (1) ».

Quoique destiné par son père aux fonctions d'ingénieur géographe, Alexandre Berthier paraissait entraîné de préférence vers le service actif.

Ces dispositions eurent pour résultat de lui donner de bonne heure les connaissances nécessaires à un bon officier d'état-major. Comme ingénieur géographe, il s'était déjà fait remarquer par l'exactitude et la rapidité de ses opérations sur le terrain, aussi bien que par la pureté et la précision de ses dessins topographiques. Son goût éclairé, son zèle dans le service et ses aptitudes, le firent bientôt rechercher par les chefs militaires les plus en vue.

C'est à ce titre, qu'en 1776, le prince de Lambesc l'attira dans son régiment des dragons de Lorraine, qui passait, à cette époque, pour la meilleure école de cavalerie, existant en Europe. Il dût à cette faveur, dit le général Mathieu Dumas, l'avantage si essentiel pour l'homme de guerre, d'apprendre à manier son cheval et ses armes, avec vigueur et adresse.

Quoiqu'il n'eut alors que 23 ans, Berthier comptait déjà des services assez anciens, pour avoir le droit d'aspirer au grade de capitaine. Suivant l'usage en vigueur, le baron de Vioménil, son chef, lui fit faire sa demande, avec l'exposé de ses titres, et l'appuya d'un avis favorable, en faisant remarquer « qu'il avait beaucoup de talents, pour la partie de l'état-major des armées et que c'était un très bon sujet à tous égards (2) ».

(1) Archives administratives de la Guerre. Dossier Berthier.
(2) Ministère de la Guerre. Archives administratives. Dossier Berthier.

A la suite de cette démarche, il fut nommé le 2 juin 1777, capitaine dans le corps des dragons, dont il faisait déjà partie. C'était un bel avancement, qu'il devait à ses bonnes notes et à ses aptitudes spéciales, comme officier d'état-major.

Ces appréciations avantageuses lui firent obtenir, en 1778, du prince de Montbarey, ministre de la Guerre, sur la proposition de ses chefs, une augmentation d'appointements de 600 livres, « afin de lui permettre de se livrer davantage à son application et à son zèle (1) ».

L'année suivante, sa réputation qui commençait à s'établir, le fit demander comme aide-de-camp par le comte de Metfort, commandant le corps de troupes, qui avait été rassemblé à l'ouest de Paris, sous le nom d'armée de Normandie.

Afin de faciliter ce changement d'emploi qui semble n'avoir été que provisoire et qui paraît correspondre à une période d'instruction, le ministre changea Berthier de régiment et l'affecta, le 8 avril 1779, au 2e régiment de chasseurs à cheval, « pour y servir chaque année, dans son grade, pendant les mois de juillet, août et septembre (2) ».

Toutefois, cette nouvelle destination ne devait pas être de longue durée. Depuis trois ou quatre ans, la France et l'Europe étaient profondément remuées par les événements survenus dans les colonies anglaises d'Amérique. Après s'être insurgés contre les prétentions de la métropole, les habitants de ces contrées avaient proclamé les doctrines républicaines, dont ils voulaient faire désormais la base de leur état social. L'Europe tressaillit au bruit de leurs proclamations, qui produisirent partout une fermentation extraordinaire. « A la

(1) Archives administratives. Dossier Berthier.
(2) Archives administratives. Dossier Berthier.

cour de France, il n'y avait qu'exaltation pour ces républicains si sages, dont les principes ne semblaient pas plus dangereux que ceux des Romains ou des Spartiates. L'engouement fut complet, quand Franklin, l'un de ces Lycurgues, vint en France pour solliciter des secours (1777)... De tous côtés, on demandait la guerre à grands cris (1) ».

Louis XVI répugnait à la faire, mais n'était pas homme à résister à l'entraînement général. Le 6 février 1778, un traité d'alliance et de commerce fut conclu avec les Américains, et la guerre éclata entre la France et l'Angleterre.

L'exemple de La Fayette, parti volontairement pour l'Amérique, en 1777, passionna la jeunesse française, et bientôt, à la suite de la défaite des Américains à Savannah, en 1778, et de la demande de secours, adressée à notre pays, par le congrès, l'envoi d'une expédition fut décidé. Elle devait comprendre 6.000 hommes et être placée sous le commandement du lieutenant général, comte de Rochambeau, déjà célèbre dans l'armée par ses campagnes, ses blessures et ses services.

Parmi les régiments d'infanterie désignés pour le suivre, se trouvait celui de Soissonnais, commandé par le maréchal de camp comte de Saint-Maime qui connaissait Berthier et l'appréciait tout particulièrement.

Il appuya la demande qu'il fit, avec son frère Charles, capitaine à la suite d'un régiment de dragons, pour être attaché à son corps. Ils offraient de renoncer, s'il le fallait, à leur grade de capitaine et d'accepter même celui de sous-lieutenant, pourvu qu'ils puissent accompagner l'armée en Amérique (2).

Le 26 avril 1780, le comte de Saint-Maime qui n'avait qu'une place de capitaine écrivit à Berthier : « Je suis

(1) Lavallée, *Histoire des Français*, III, 500.
(2) Archives administratives. Ministère de la Guerre. Dossier Berthier.

très heureux que cette place soit vacante au corps que j'ai l'honneur de commander, pour pouvoir vous l'offrir. Vos fonctions seront d'être particulièrement attaché à faire votre service, avec MM. le vicomte de Noailles, d'Anselme.... près de moi, toutes personnes qui sont convaincues de votre mérite et de votre talent et qui seront enchantées de vous voir avec elles, etc... »

Le ministre de la Guerre accueillit cette demande et quoiqu'il n'y eut qu'une vacance, il fit inscrire les deux frères dans le cadre du régiment de Soissonnais. Il ne leur restait plus qu'à s'embarquer. Ils se rendirent dans ce but à Brest, pour prendre passage à bord du *Vigilant* qui allait mettre à la voile pour Québec. Malheureusement toutes les places étaient prises. Le comte de Rochambeau écrivit à ce sujet, au ministère de la Marine :

Brest, le 3 mai 1780.

MM. Berthier nous sont venus joindre hier, avec le cutter d'arrière-garde. Ils nous ont remis vos lettres et celles de M. de Sartine, dans l'instant que nous avions passé le raz. Ils nous ont joint en veste et en culotte de toile, s'offrant à passer avec nous, comme matelots. M. le chevalier de Ternay n'a pu leur assigner une place sur son vaisseau, ni sur aucun de sa flotte. Il les a fait passer à bord de *la Bellone*, qui retourne ce soir pour porter de nos nouvelles; et j'écris à M. le comte de Wittgenstein, de les faire passer avec la seconde division (1).

Ils ne purent partir qu'au mois de juin, sur *la Cybèle*, après avoir été sans cesse retardés par le manque de transports. Ils s'arrêtèrent à la Martinique et arrivèrent enfin à destination, sur la frégate *la Gentille*, le 30 septembre 1780.

Ils étaient au comble de leurs vœux.

Tandis qu'ils commençaient leur première campagne, leur père demandait au Roi, le 1er octobre de la même

(1) *Marins et soldats français en Amérique*, pendant la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis (1777-1783), par le vicomte de Noailles, p. 167.

année, la survivance de sa charge de Gouverneur des hôtels de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères, à Versailles, en faveur de son fils aîné Alexandre. Cette demande fut naturellement accueillie (1).

Pendant ce temps, ses fils étaient détachés du service des troupes, dans celui des états-majors: et le 1er janvier 1781, le futur maréchal fut attaché au grand quartier général de Rochambeau avec le titre de sous-aide maréchal général des logis surnuméraire, qui correspond à celui d'adjoint d'état-major surnuméraire.

Dans la vie nouvelle qui s'ouvrait devant lui, Berthier rencontra un des militaires distingués de son temps, avec lequel il devait se lier, le capitaine Mathieu Dumas, venu en Amérique, comme aide-de-camp du comte de Rochambeau.

La campagne d'Amérique fut loin d'avoir l'activité que l'on pourrait attendre d'une guerre qui devait assurer l'indépendance des États-Unis.

Ainsi, la fin de l'année 1780 et les premiers mois de 1781, furent marqués par une inaction à peu près complète. Les dépêches de Washington, ne prescrivaient aucun mouvement. Mais au commencement de juin, Rochambeau reçut l'ordre de se mettre en route vers l'Hudson, pour opérer sa jonction avec les forces américaines. Les deux armées se concentrèrent au camp de Philipsbourg, au nord de New-York, qu'on projetait d'attaquer.

Les 19, 21 et 22 juin, on fit des reconnaissances autour de cette place. Dans l'une d'elle, Alexandre Berthier accompagnait le général en chef, sous le feu des batteries anglaises, lorsqu'un parti anglais vint assaillir l'état-major. Les officiers mirent l'épée à la main, Berthier s'élança sur l'ennemi et tua un dragon qui se

(1) Archives administratives. Ministère de la Guerre. Dossier Berthier.

jetait sur lui. Ses camarades l'imitèrent, aidés par les hommes d'escorte; une mêlée s'ensuivit, et nos officiers firent plusieurs prisonniers. Dans le compte-rendu de cet engagement, Berthier fut cité comme « s'étant particulièrement distingué (1) ».

Néanmoins le siège de New-York ne devait pas avoir lieu.

On apprit bientôt en effet qu'une flotte française commandée par le comte de Grasse devait arriver prochainement dans la baie de Chesapeak, pour empêcher la flotte anglaise de ravitailler Yorktown. Il importait d'attaquer en même temps la place par terre.

En conséquence, au mois d'août, Washington ordonna de marcher vers le sud. L'armée se mit en route le 19; et après un mois de marches, elle établit son camp à Williamsburg, à 4 lieues d'York.

Les dernières troupes arrivèrent le 26 septembre 1781.

Dans l'intervalle, le 5 du même mois, la flotte anglaise s'étant présentée dans la baie de Chesapeak, avait été attaquée par le comte de Grasse, complètement battue et forcée de renoncer à son projet. Il n'y avait plus qu'à assiéger Yorktown.

L'investissement commença le 28. Peu de jours après, le 3 octobre, une sortie des assiégés donna lieu à un violent combat, à la suite duquel les troupes de Rochambeau rejetèrent l'ennemi dans la place. Le 6 et 7 octobre, la tranchée fut ouverte; une dernière sortie fut repoussée le 16; et le 19, le général anglais capitula, livrant aux alliés, 8.000 prisonniers, 214 canons et 22 drapeaux.

Cet événement eut un retentissement considérable. La gloire qui en rejaillit sur nos drapeaux fut hautement appréciée. Le roi, la cour et les ministres n'eurent pas

---

(1) Général comte Mathieu Dumas. *Précis des événements militaires de 1799 à 1815*, II, note 7, page 164. Archives historiques. Ministère de la Guerre. Mémoire de Rochambeau.

assez d'éloges, pour le comte de Rochambeau et pour ceux qui l'avaient secondé. Washington de son côté. exprima à notre armée, la reconnaissance des États-Unis, puis remonta vers le Nord et vint reprendre ses anciens cantonnements de West-Point; tandis que l'amiral de Grasse retournait aux Antilles.

Au mois de décembre, Rochambeau. après avoir établi ses quartiers d'hiver. entre Williamsburg et Glocester, demanda à rentrer en France. pour raisons de santé. Il reçut alors la plupart des récompenses qu'il avait demandées.

Pour les capitaines Berthier, qui étaient trop jeunes pour avoir de l'avancement. il avait simplement demandé leur nomination dans son état-major.

Le marquis de Ségur, ministre de la Guerre, lui écrivit, à ce sujet :

« J'ai mis sous les yeux du Roi, Monsieur, les témoignages que vous m'avez rendus, en faveur des sieurs *Berthier*, que vous avez employés utilement dans diverses circonstances. Sa Majesté approuve que vous fassiez usage de leurs talents et de leur zèle, dans les fonctions d'officiers attachés à l'état-major de l'armée que vous commandez; et elle leur a réglé à chacun, un traitement de 300 livres par mois, pour leur marquer la satisfaction qu'elle a de leur bonne conduite.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé :* SÉGUR (1). »

Désormais, la position de Berthier comme aide maréchal général des logis, auprès du général en chef, était définitive.

L'année 1782, commença par un repos qui dura

(1) Archives historiques, 3734, 224.

jusqu'en juin. A cette époque. l'armée dut se rendre à Baltimore et de là à Crompond.

Enfin, au mois d'octobre, des ordres venus de France, invitèrent Rochambeau à la porter dans les Antilles que les Anglais menaçaient. Elle dut s'embarquer sur l'escadre du marquis de Vaudreuil et passer sous les ordres du baron de Vioménil qui remplaçait Rochambeau, obligé de partir pour France. Il ne laissait à son successeur qu'un petit nombre d'officiers d'état-major, parmi lesquels se trouvaient Berthier et son frère.

L'armée quitta Crompond, le 22 octobre 1782, séjourna quatre jours à Hartford et arriva les 9 et 10 novembre à Providence. où elle s'embarqua le 6 décembre.

L'expédition dont Berthier faisait partie était dirigée contre la Jamaïque. Après une traversée difficile, l'escadre jeta l'ancre, le 27 janvier. à Porto-Cabello, possession de l'Espagne, alors notre alliée. Deux mois furent consacrés à des croisières dans la mer des Antilles; et tandis qu'on préparait des opérations plus sérieuses, on reçut, le 16 mars, l'avis de la signature des préliminaires de paix.

Pour Berthier, c'était la fin de sa première campagne qui durait depuis trois ans. Elle avait été signalée par des actions de guerre glorieuses, un service pénible et des fatigues excessives. Un grand nombre d'officiers et de soldats avaient été durement éprouvés. Mais la paix allait offrir à tous la perspective d'un repos mérité.

CHAPITRE II

MISSION DE BERTHIER EN PRUSSE. — SES PREMIÈRES FONCTIONS D'ÉTAT-MAJOR. — 1783-1789.

Le 17 juin 1783, l'état-major du baron de Vioménil débarqua à Brest, avec une partie de l'armée, dont les derniers détachements ne devaient rentrer qu'en octobre.

Berthier rapportait de son expédition de nouveaux titres à la considération de ses chefs, des notes d'officier de choix, l'estime particulière des généraux Rochambeau et Lafayette, et une grande expérience du service d'état-major, qui ne devait pas tarder à le faire désigner pour les emplois supérieurs (1).

Au moment où il rentrait en France, le maréchal de Ségur, ministre de la Guerre, venait de créer un corps d'état-major dont les officiers supérieurs avaient le titre d'aides maréchaux généraux des logis, avec le grade de colonel ou de lieutenant-colonel, chacun d'eux était assisté par un capitaine adjoint (2).

Les officiers, d'un effectif restreint, étaient choisis dans toute l'armée parmi les officiers d'élite. Cette organisation, décrétée le 13 juin 1783, entra de suite en vigueur. Berthier comptait en faire partie. Son espoir était d'autant plus justifié que le ministre avait exprimé

---

(1) Les états de service du maréchal Berthier portent qu'il fut nommé adjoint à l'état-major de l'armée, le 13 juin 1783, quatre jours avant l'arrivée à Brest.

(2) *Etude sur le service d'état-major pendant les guerres du Premier Empire*, par le lieutenant-colonel d'artillerie de Philip, breveté d'état-major, page 6 (R. Chapelot et Cie, éditeurs).

le désir d'utiliser là plupart des officiers d'état-major revenus récemment d'Amérique. Mais le général de Rochambeau, n'ayant été autorisé qu'à présenter un nombre de candidats limité, ne put proposer Berthier que pour un emploi d'adjoint. Il fut désigné comme étant le premier à prendre pour les fonctions d'aide maréchal général des logis; et le ministre lui en fit la promesse.

Malheureusement, l'excès des recommandations amena bientôt des choix arbitraires; et quoique le corps d'état-major ait eu à recevoir des augmentations dans le courant de la même année, Berthier eut le chagrin de se voir évincer. Il fut maintenu dans les cadres à titre d'adjoint d'état-major et employé à divers travaux militaires rentrant dans les attributions du corps. Il fit ainsi partie d'une mission qui fut envoyée en Prusse, sous les ordres du marquis de Custine, pour étudier l'organisation militaire de ce pays. Il visita plusieurs camps et remplit sa tâche avec le plus grand zèle. Ce n'est certes pas une des moindres curiosités de sa carrière que de voir le futur major général de la grande armée de 1806, examiner sur place vingt ans auparavant, les éléments de force et de faiblesse, des futurs adversaires de Napoléon.

Sa situation allait enfin se modifier avantageusement.

En 1786, le marquis d'Aguesseau, directeur du corps d'état-major, jugeant l'occasion favorable, demanda au ministre de la Guerre d' « accorder des lettres de service à dater du 1er mai jusqu'au 1er octobre, au Sr Berthier, adjoint au corps de l'état-major général de l'armée (1) ».

Cette proposition fut immédiatement agréée. Berthier

(1) Archives administratives. Ministère de la Guerre. Dossier Berthier.

reprit alors son rang dans ce corps où sa place était marquée depuis longtemps par ses services, son instruction spéciale et une vocation décidée qui répondait aux vœux de tous les siens.

La décision gracieuse dont il fut l'objet à cette époque, eut pour conséquence de le faire nommer à la fin de l'année suivante aide-maréchal général des logis. Il avait alors 34 ans.

En 1788, le 1er juillet, il fut désigné, pour remplir au camp de Saint-Omer, les fonctions de major d'état-major et reçut en même temps, comme récompense de ses services, la croix de chevalier de Saint-Louis.

Six mois après, il fut appelé à servir sous les ordres du général, marquis de Lambert, qui était alors inspecteur général de l'armée. Il l'accompagna dans ses inspections en Flandre et en Hainaut.

La même année, il fut nommé lieutenant-colonel et chargé des fonctions de chef d'état-major auprès du général, baron de Besenval, qui commandait l'armée rassemblée autour de Paris. Il les conserva jusqu'à sa dislocation (1).

Une ère nouvelle commençait. La Révolution venait d'éclater et préludait dejà aux agitations populaires par des émeutes qui troublaient profondément le pays.

Les événements de 1789 eurent dans l'armée un retentissement considérable et apportèrent bientôt dans ses rangs des bouleversements de nature à compromettre son organisation. Berthier, comme la plupart des chefs qu'il avait eus en Amérique, était partisan des idées de liberté, mais fondées sur des principes d'ordre et sur le maintien des pouvoirs établis. Il était dévoué au Roi et à sa famille.

En pleine possession de ses facultés, très au courant

(1) Général comte Mathieu Dumas. *Précis des événements militaires de 1799 à 1815*, tome II, note 7, page 164 et suivantes.

des services d'état-major, initié déjà à la direction des troupes et à l'exercice du commandement, il était en situation de rendre les plus grands services à une époque où le gouvernement allait bientôt avoir besoin de toutes les capacités.

Depuis son retour d'Amérique, il n'avait cessé d'étendre ses connaissances. Il avait suivi notamment les écoles de tactique instituées pour expérimenter les nouvelles manœuvres d'infanterie et de cavalerie. Les études pratiques qui y furent faites, produisirent dit le général Mathieu Dumas, « un degré de perfection tel, que d'imitateurs que nous étions, nous devinmes maîtres à notre tour (1) ».

Les premiers orages de la Révolution trouvèrent donc Berthier au milieu du développement de sa carrière militaire. Sous ce rapport, sa situation fut, dès le début, bien différente de celle des grands hommes de guerre que les circonstances allaient faire surgir. Napoléon, Lannes, Soult, Ney avaient vingt ans. Davout en avait 19; Murat, 18; Bernadotte, 25; Mortier et Bessières avaient 21 ans. Pour la plupart d'entre eux, la vie commençait.

Berthier au contraire avait 36 ans. Parvenu au grade de lieutenant-colonel, officier d'état-major distingué, il devait à ses services, une notoriété justement acquise; il était dans la force de l'âge, possédait une maturité sûre d'elle-même et comptait plus de vingt ans de grade d'officier. Ces avantages qui devaient influer si favorablement sur sa destinée future, allaient l'exposer dans les premières années de la Révolution à de graves dangers dont il sut heureusement sortir à son avantage.

(1) Général comte Mathieu Dumas. *Précis des événements militaires de 1799 à 1815*. Tome II, note 7, page 164 et suivantes.

II. PÉRIODE DE LA RÉVOLUTION (1789-1795)

CHAPITRE PREMIER

COMMANDEMENT DE LA GARDE NATIONALE DE VERSAILLES. — FORMATION DES ARMÉES. — BERTHIER, CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — SUSPENSION D'EMPLOI.

Après la prise de la Bastille, Lafayette alors député aux États-généraux, avait été nommé, par acclamation, commandant des milices citoyennes, auxquelles il avait donné le nom de gardes nationales. Dès le début il chercha à s'adjoindre des officiers capables de l'aider dans son commandement. Il songea naturellement au lieutenant-colonel Berthier, qu'il avait connu en Amérique, et le fit nommer le 25 décembre 1789, aide maréchal général des logis; puis, deux jours après, commandant intérimaire de Versailles.

Berthier fut instruit de cette désignation par le ministre de la Guerre, un sieur Duportail, qui lui apprit en même temps que sur la demande de Lafayette, il était chargé de veiller plus particulièrement à la sûreté « de la ville, du château de Versailles et à la conservation des bois et autres propriétés du Roi ».

Il reçut sa lettre de service le 1er janvier 1790; elle lui confirmait son grade de lieutenant-colonel, aux appointements de 400 fr. par mois (1); et lui confiait les

(1) Archives administratives de la Guerre. Dossier Berthier.

fonctions de commandant en second de la garde nationale de Versailles, sous les ordres de Lafayette qui résidait à Paris et qui commandait l'ensemble des milices citoyennes. Dans ce nouvel emploi, Berthier ne devait pas tarder à rencontrer des difficultés imprévues. C'était le moment, où la majorité des États-généraux et les passions populaires, menaçaient le pouvoir royal. Chaque jour, à Versailles, la situation s'aggravait. Berthier se fit remarquer dans le commandement qu'il exerçait, par son patriotisme éclairé et sa modération. Il put ainsi rendre à la Cour, des services signalés, et préserver plusieurs fois la famille royale, de périls imminents.

Lorsque le sieur Lecointre, plus tard membre de la Convention, proposa au comité militaire d'astreindre les gardes du corps à prêter le serment civique et à porter la cocarde tricolore, Berthier n'hésita pas à faire observer que dans l'état des esprits, cette mesure pourrait provoquer la guerre civile et fit ajourner la proposition.

Lafayette, heureux de ces résultats, demanda pour lui le grade de colonel et un emploi d'adjudant général dans le service des divisions militaires.

« Comme commandant pour le Roi, à Versailles, disait-il dans son mémoire, et comme commandant en second la garde nationale de Versailles, il a pleinement justifié le choix qui avait été fait de lui... Il a montré de la fermeté, de la prudence et de la sagesse dans des moments difficiles... Il a prévenu ou calmé des insurrections du peuple, etc. » Cette proposition n'eut pas de suites immédiates. Le ministre de la Guerre et la Cour étaient absorbés par les événements. Il fallut attendre une occasion plus favorable. Dans l'intervalle, Berthier eut à réprimer une émeute qui éclata à propos du départ des tantes du Roi pour l'Italie. L'émigration durait déjà depuis dix-huit mois et la famille royale était à peu

près abandonnée par la noblesse. Les sœurs de Louis XV qui habitaient Bellevue, n'avaient pu se décider encore à quitter la France. A la fin de janvier 1791, elles s'y préparèrent et Berthier en fut prévenu. Il était résolu à favoriser leur évasion.

Le 19 février, les princesses étaient prêtes à monter en voiture, quand le bruit de leur départ se répandit et courut jusqu'à Versailles. Des groupes de peuple se portèrent aussitôt sur Bellevue pour s'y opposer. Mais quand la foule en tumulte arriva, il n'y avait plus personne. Elle éclata alors en imprécations et se précipita dans le château pour le piller. Berthier accourut à la tête d'un détachement et réussit par son énergie, son activité et sa présence d'esprit, à empêcher les pires excès.

On parla beaucoup de cet incident. Les royalistes donnèrent les plus vifs éloges à la conduite du commandant de la garde nationale de Versailles. En revanche, les démocrates, qui se sentaient les plus forts, le blâmèrent hautement et tentèrent de lui faire donner sa démission, en répandant le bruit qu'il songeait à l'offrir. Il déclara alors dans le *Moniteur* du 2 mai, que son dévouement à la Constitution lui faisait un devoir de rester à son poste, jusqu'à la prochaine réorganisation des gardes nationales. Peu à peu l'agitation se calma et Berthier ne fut plus inquiété (1).

Le mois suivant, en mars 1791, Lafayette crut le moment favorable pour renouveler sa demande d'avancement. Il fit établir par Berthier, un mémoire spécial qu'il appuya des observations suivantes.

La bonne opinion que l'on a du sieur Berthier, et les preuves de zèle qu'il a données, l'ont fait nommer commandant pour le Roi à Versailles. Lorsque Sa Majesté l'a quitté, il était déjà com-

(1) Fastes de la Légion d'honneur, pages 359 et suivantes.

mandant de la Garde nationale de cette ville. Sa conduite a parfaitement justifié le choix qui avait été fait de lui pour ces deux places. Il a entretenu le bon ordre, l'intelligence, même la règle et la discipline parmi le régiment de Flandre, très porté à l'insubordination, et parmi les autres corps en garnison à Versailles. Sa prudence et sa fermeté ont prévenu les insurrections du peuple..... la sûreté a régné dans la ville et dans les environs. Le Roi et la Reine ont eu la bonté de témoigner au sieur Berthier leur satisfaction sur l'état dans lequel ils ont trouvé les environs de Versailles..., Le grade de colonel donné au sieur Berthier, ne peut exciter de réclamation (1).

Cette nouvelle démarche fut couronnée de succès ; et le 1er avril 1791, Berthier, nommé adjudant général, colonel, fut affecté à l'état-major des 1re et 16e divisions militaires. Deux mois après, le chef d'état-major de la 17e division militaire, à Paris, le demandait comme adjoint et obtenait sa désignation.

Parmi les exigences de service qui lui incombèrent à cette époque, il en est qui devaient être un jour pour lui, des titres à l'estime de ses concitoyens. C'est ainsi qu'il fut chargé de la levée des volontaires du Loiret et de Seine-et-Oise. Peu de temps après, on lui confia l'instruction de trente bataillons de volontaires nationaux qui formaient un corps de réserve cantonné entre la Somme et la Marne et qui étaient destinés à se porter aux frontières en cas d'invasion. Il s'acquitta de cette tâche à l'entière satisfaction de ses chefs. Néanmoins au milieu des agitations dont Paris était le théâtre, les fonctions de chef d'état-major de la 17e division n'étaient pas tous les jours attrayantes. Berthier, ayant eu l'occasion de revenir au dépôt de la Guerre, crut devoir la saisir. Au mois d'avril 1792, un décret royal, compléta l'organisation de cet établissement, par la création de deux adjoints ; et Berthier obtint un de ces emplois sous

(1) Archives administratives. Ministère de la Guerre. Dossier Berthier.

les ordres du directeur général Dumas. Ces fonctions devaient être de courte durée.

La guerre en effet était sur le point d'éclater. Depuis la fin de l'année précédente, les puissances européennes effrayées par les événements qui se passaient en France, excitées par la lutte engagée entre le Roi et l'Assemblée, entraînées par les émigrés dont elles favorisaient les rassemblements, avaient pris une attitude hostile. Des concentrations de troupes s'effectuaient sur nos frontières et ces menaces de guerre obligèrent la France à former quatre armées : celle du Nord, sous le maréchal de Rochambeau, le héros de la guerre d'Amérique, couvrant la frontière de Dunkerque à Philippeville ; celle du Centre, sous La Fayette, de Philippeville à Lauterbourg ; celle de l'Est, sous le maréchal Luckner, de Lauterbourg à Bâle ; et celle des Alpes, sous Montesquieu.

Bientôt les hostilités devinrent imminentes ; et le 20 avril 1792, la guerre fut déclarée. Le gouvernement fit appel aux officiers qui étaient restés en France. Berthier fut un des premiers sur lesquels le ministre de la Guerre s'empressa de jeter les yeux. A peine avait-il été désigné pour le dépôt de la guerre, qu'il fut nommé chef d'état-major de Rochambeau. Il assista avec lui aux premiers revers causés par la lâcheté. Son général, dégoûté par l'indiscipline de ses troupes, offrit sa démission, et, la motivant sur le délabrement de sa santé, il envoya Berthier au Roi pour lui faire connaître l'état de l'armée. Il dut aussi remettre des dépêches au ministre de la Guerre, et saisit cette occasion de lui parler des affaires de Tournay, de Quiévrain, etc. Il n'avait rien à dissimuler ; et les récents échecs que nous venions de subir ne justifiaient que trop les détails qu'il apportait. Mais déjà le ministre, esclave des passions des partis, ne pouvait rien pour améliorer cette situation.

La démission de Rochambeau fut acceptée ; et Luckner fut désigné pour le remplacer. Un de ses premiers actes fut de demander Berthier. Le ministre lui répondit que ce dernier allait repartir et qu'il serait un des premiers maréchaux de camp nommés.

Déjà à cette époque la réputation de Berthier, comme chef d'état-major, était établie d'une façon avantageuse et de divers côtés on réclamait son concours.

Peu de jours avant la désignation de Luckner, un des officiers généraux de l'armée du Nord, le général de Valence, écrivait à ce sujet au ministre Servan :

« *De Valence, maréchal de camp,*
« *au général Servan, ministre de la Guerre.*

20 mai 1792.

« ..... L'état de cette armée du Nord fait frémir ; elle manque de tout et spécialement d'ordre, de méthode dans les détails de service et d'état-major. Il est désirable par dessus tout, que les officiers généraux soient attachés aux troupes et, pour cela, il faut en avoir.

« Nous attendons MM..... et quelques autres ; enfin, Berthier. Je vous prie, Monsieur, avec instance, de ne pas souffrir, sous aucune espèce de prétexte que MM. Berthier et La Jarre se destinent à une autre armée. Ce sont deux hommes indispensables dans celle de M. Luckner et qui ne peuvent être suppléés.

« L'un d'eux, ou tous deux, veulent aller à l'armée de La Fayette ; mais il est de la plus grande importance de nous les conserver l'un et l'autre ; et *je vous supplie de n'entendre à rien qui change cet arrangement.....* (1) »

Le 1er juin, Luckner rappela au ministre sa promesse.

---

(1) Ministère de la Guerre. Archives historiques. Armée du Nord.

Deux jours après, Berthier nommé maréchal de camp du 22 mai, se rendait à son poste, où il eut à assumer presque toute la charge de la direction suprême. A peine entré en fonctions, il vit que tout lui manquait ; et qu'il ne pourrait arriver à un bon résultat avec les éléments insuffisants mis à sa disposition. Il écrivit aussitôt au ministre :

« Monsieur,

« Conformément aux ordres du Roi, je me suis rendu ici, et d'après ceux que m'a donnés M. le maréchal Luckner, je me trouve chargé en chef des détails de l'état-major de l'armée qu'il commande. . . . . .

. . . .

« Je ne suis pas découragé, Monsieur, parce que les difficultés redoublent mon énergie ; mais je suis véritablement affligé de l'état où j'ai trouvé l'armée de M. le maréchal de Luckner. J'ai trouvé un état-major nul. .

. . . .

« Vous verrez par la disposition d'état-major que je joins ici, disposition de nécessité absolue, combien je dois être embarrassé à la veille d'un mouvement, que nous ne sommes pas en état de faire, *tant par la désunion affligeante qui règne ici* que par le peu d'instruction de l'armée.

« Vous verrez qu'il me faut 8 adjudans généraux et 14 adjoints. Dans ce moment, j'ai Messieurs.....

« Il résulte, Monsieur, que je dois monter le service le plus difficile avec deux adjudans généraux et un adjoint.

. . . .

« Je vous envoie, Monsieur, l'état de ce qui m'est nécessaire pour monter l'état-major de cette armée. M. le maréchal m'autorise à vous le demander en son nom et jusqu'au moment où j'aurai ce nombre d'officiers, je ne peux me charger de la responsabilité de

3

chef d'état-major, fonctions qui réunissent celles du ci-devant maréchal-général des logis, du major-général de la cavalerie, de celui des dragons et de l'infanterie.

« Rappellez-vous, Monsieur, que si nous marchons le 9, il n'existe pas d'état-major..... Jamais je n'ai été dans une position aussi affligeante et jamais, je vous le promets, je n'aurai plus de courage.

« Je pourrais entrer dans beaucoup d'autres parties et vous affliger. Quant à moi, en vous parlant le language de la vérité, je remplis un devoir d'obligation.

« Vous avez, dans l'intérieur, de bons adjudants généraux, que des considérations retiennent, et qui devraient être ici.....

« C'est ici qu'il faut de bons officiers et non des adjoints qui ne savent pas leur métier. Ordonnez qu'ils se forment dans l'intérieur, et envoyez sur les frontières tous les adjudans-généraux.

. . . .

« Je vous écris à la hâte, et je dois encore vous rappeler que la position de cette armée, sous tous les rapports, mérite la plus sérieuse attention. S'il ne s'agissait que de se faire tuer, je ne vous parlerais pas ainsi ; mais, je vous le répète, il y va du salut de la patrie et de la perte de notre liberté.

« *Le maréchal de camp, chef de l'état-major*
« *de l'armée du Nord,*

« *Signé :* Alex. BERTHIER (1). »

Le ministre, frappé de la gravité de cette situation, s'empressa de déférer, dans la mesure du possible, aux avis de Berthier, et lui annonça un prochain envoi d'adjudants généraux. Mais ce fut une simple promesse.

---

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée du Nord.

Un mois après, la position du maréchal Luckner se modifiait. Il devenait commandant en chef des armées du Nord et du Centre réunies, tout en ayant la seconde sous ses ordres directs.

Berthier assuma, à partir de ce moment, les responsabilités d'un major général d'un groupe d'armées. Elles étaient d'autant plus grandes que le maréchal lui laissait une initiative entière et que le désordre était plus complet.

Les troupes, en effet, étaient désorganisées et sans discipline; les officiers mal disposés; les places désarmées; les arsenaux vides. Les soldats et une grande partie de leurs chefs subissaient le contre-coup des agitations de la capitale. Là l'insurrection du 20 juin, la déclaration de la patrie en danger, provoquée par la première invasion, enfin l'émeute du 10 août, avaient mis le comble à l'anarchie. La constitution ne fonctionnait plus; ses formes seules existaient; la guerre civile s'ajoutait à ces maux qui entretenaient les terreurs du peuple et de l'Assemblée. Les plus violents dominaient: et c'est ainsi que des hommes comme Danton, Marat et Robespierre, purent accaparer les faveurs populaires et provoquer des mesures déplorables.

Dans les armées, régnait l'esprit de révolte, de délation et d'indiscipline.

Au mois de juillet 1792, Dumouriez ayant quitté le ministère, vint prendre le commandement de l'armée du Nord. Un de ses premiers actes fut une désobéissance aux ordres du maréchal Luckner. Il reçut aussitôt un blâme qu'il attribua à Berthier. Il écrivit directement au Roi pour s'en plaindre et réclamer sa destitution. Cette démarche n'eut pas de suites immédiates; mais elle ne devait pas tarder à porter ses fruits.

Luckner, étant devenu généralissime, fut remplacé à l'armée du Centre par Kellermann, dont Berthier resta le chef d'état-major. Il avait eu récemment l'occasion

d'être favorablement apprécié par les représentants du peuple, Lamarck, Lamothe et Brua, qui étaient venus dans l'Est, exciter le courage des troupes et recevoir, après le 10 août, les serments des officiers. Les rapports qu'on leur fit sur le zèle de Berthier, lui méritèrent des éloges flatteurs. Il pouvait donc espérer d'échapper aux disgrâces qui, depuis quelque temps, frappaient autour de lui d'excellents généraux. Le moment approchait cependant où il allait être à son tour victime d'une dénonciation.

Dans une séance de l'Assemblée nationale, un sieur Delmas, député, qui ne le connaissait pas, éprouva le besoin de lire des pièces qui le compromettaient et permettaient de l'accuser d'incivisme. Les conséquences ne se firent pas attendre. Le 21 août, le Conseil exécutif de l'Assemblée ordonna sa destitution. Le maréchal Luckner, prévenu, eut le courage d'adresser au président de l'Assemblée, la lettre suivante :

Monsieur le Président, M. Berthier, chef de l'état-major de l'armée que je commande, vient de me communiquer un extrait de la séance de l'Assemblée nationale du 2 juillet, où M. Delmas a lu des lettres qui inculpaient cet officier général. C'est pour moi un devoir et un besoin, de rendre une justice éclatante à sa conduite, à son patriotisme éclairé, à son utile activité, dont l'état-major a reçu l'heureuse influence. C'est lorsqu'un bon citoyen et un bon militaire est attaqué ainsi par des méchancetés sourdes, que je dois proclamer hautement, les excellentes qualités que mes rapports habituels m'ont mis à même de reconnaître en lui.

Berthier était alors auprès du général Kellermann, qu'il mettait au courant des besoins de l'armée du Centre, et c'était par lui qu'il avait appris la mesure qui le frappait.

Il écrivit au ministre de la Guerre pour protester contre l'ordre qui lui enlevait ses fonctions. Dans sa dépêche du 11 septembre 1792, il exposa ses services passés, montra que sa conduite et les lettres qu'on lui

reprochait étaient celles d'un honnête homme et d'un ami de la liberté..... que les commissaires, délégués par l'Assemblée, étaient arrivés à l'armée, prévenus contre lui..... Il réclama l'examen de ses actes et demanda à servir comme volontaire à l'armée de l'Est (1), en raison de la proximité de l'ennemi et de rester auprès du général Kellermann dans un poste où il pourrait verser son sang pour la défense de la liberté (2).

Kellermann ne voulut pas laisser partir la protestation de Berthier sans l'appuyer.

Il écrivit de Saint-Dizier au général Servan :

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 9.....
Je viens de destituer M. Berthier, conformément à vos désirs. Je ne puis cependant que me louer du zèle et de l'activité qu'il a mis dans les fonctions de la place de chef d'état-major de l'armée du Centre, depuis le tems que je la commande (3).

Le même jour, dans une seconde dépêche, il ajouta :

J'ai signifié à M. Berthier qu'il n'était plus rien à l'état-major. Il vous adresse une lettre. Je vous avoue que c'est une perte. Cet homme avait le travail facile et très intelligent. Il attend toujours icy ce qu'on veut faire de lui. Je crois qu'il n'y aurait pas d'inconvénients qu'il soit employé intérimairement, en son grade de maréchal de camp. Pour moi, à moins qu'il n'y ait des raisons bien fortes de ne pas s'en servir, je le prendrais volontiers. Je n'ai pas encore rien remarqué en lui, qui soit contre le bien de la chose, etc..... (4).

Le ministre, craignant d'être compromis, préféra abandonner un de ses généraux aux rancunes des politiciens et écrivit en marge de la réclamation de Berthier :

L'opinion publique est si fortement prononcée contre M. Berthier; les lettres qu'on a trouvées de lui à la guerre, prononcent

---

(1) L'armée du Centre s'appelait aussi armée de l'Est.
(2) Archives administratives de la Guerre. Dossier Berthier.
(3) Archives historiques de la Guerre.
(4) Mêmes documents.

si fortement contre lui; sa conduite avant la Révolution, dans le commencement, à Versailles, et depuis; tout concourt à former une masse effrayante de probabilités (1).

En même temps, le ministre écrivait de nouveau à Kellermann pour lui annoncer que la destitution de Berthier était définitive. On lui reconnaissait « des talents, de l'activité ; mais il était poursuivi par l'opinion publique ; et le ministre était forcé de la suivre ».

Au même moment Luckner était accusé d'avoir gardé auprès de lui « des personnes suspectes et capables de l'induire en erreur, telles que Berthier, etc..... En conséquence, on lui retirait son commandement et on l'appelait à Paris, sans différer (2) ».

Quoique Berthier eut de la peine à le croire, sa disgrâce était complète. Elle fut inscrite plus tard sur ses états de service, à la date du 20 septembre 1792 et désignée comme une simple suspension de fonctions.

N'ayant pas de réponse à sa lettre, il attendit à l'armée, qu'on voulut bien lui faire connaître son sort. Le 18 octobre, il renouvela sa réclamation en demandant communication de l'arrêt qui l'avait destitué. « Sa conduite et sa conscience lui disaient qu'il avait bien servi sa patrie. »

Mais à cette date, on ne pouvait plus penser à lui. Paris avait été ensanglanté par les massacres de septembre et les excès de la Commune ; Dumouriez et Kellermann, avaient vaincu les Prussiens dans l'Argonne, et rejeté leurs masses au delà des frontières; la Convention concentrait le pouvoir dans ses mains au milieu des plus affreux désordres. Sur les frontières, dans le nord, dans les Alpes et le sud-est, nos armées obtenaient quelques succès, repoussaient les Autrichiens

(1) Archives historiques de la Guerre.
(2) Mêmes documents.

devant Lille, s'emparaient de Mayence, de Nice, de la Savoie et rendaient un moment à la France une confiance qu'elle avait perdue depuis longtemps.

Pour Berthier, c'était un bonheur d'être loin de Paris. Il n'avait à songer qu'à la défense des frontières et il espérait toujours reprendre des fonctions en rapport avec son grade et ses capacités. Le 3 novembre, il adressa une nouvelle lettre au ministre, se défendant contre les accusations dont il avait été l'objet et s'appuyant sur le témoignage de Kellermann qui n'avait cessé de demander son concours. Tandis qu'il faisait cette démarche, le général Custine qui commandait l'armée du Rhin, écrivait à son tour au ministre pour le demander comme chef d'état-major :

« Citoyen Ministre,

« Vous aurez vu par l'état des officiers généraux de cette armée, combien il y en a pénurie etc..... vous connaissez cependant la grande tâche que je me suis donné à remplir.

« Je ne sais si Alexandre Berthier a commis un crime, s'il a tramé contre sa patrie; alors je renonce à lui; mais s'il n'a été que soupçonné à raison de l'attachement que devaient lui donner pour le ci-devant Roi, les marques de bonté qu'il en avait reçues, en vérité, je crois qu'il est non seulement de votre pouvoir, mais du devoir du Conseil exécutif provisoire, de rendre à des fonctions militaires, un homme qui peut être très utile.

« Je puis en parler avec plus de connaissance que qui que ce soit, car c'est moi qui l'ai formé en Amérique. C'est moi qui, à la paix, ai achevé son éducation militaire dans un voyage en Prusse où je l'avais emmené. Enfin, je ne connais personne qui ait plus d'aisance et de coup d'œil pour la connaissance d'un pays, qui s'en acquitte avec plus de sévérité, à qui tous les détails

soient plus familiers qu'à lui. J'apprendrai peut-être à connaître quelqu'un qui puisse le remplacer, mais je ne le connais pas encore.

« Au nom de la République et pour mon soulagement, envoyez-le moi, citoyen ministre, s'il est possible, etc.....

« *Le citoyen, général d'armée*

« CUSTINE (1). »

Cette lettre, assez maladroite puisqu'elle avouait l'attachement de Berthier pour la famille royale, n'eut aucune suite; et l'année se termina pour lui, sans aucun changement.

CHAPITRE II

CAMPAGNE DE BERTHIER DANS L'OUEST. — SA RENTRÉE DANS SES FOYERS.

Les hommes sans expérience qui gouvernaient alors la France, commençaient à ne plus savoir où donner de la tête. Les débuts de l'année 1793, nous avaient mis en guerre avec l'Europe entière. L'abolition de la royauté, les luttes d'ambition des partis qui nous divisaient, l'exécution de l'infortuné Louis XVI, le triomphe des Jacobins, nous avaient aliéné tous les esprits.

La rupture de la France avec le passé était complète; la nation entière se trouvait compromise et il lui fallait désormais être la première, sous peine de devenir la dernière. Il n'y avait plus qu'à vaincre ou à périr.

(1) Archives historiques de la Guerre.

Jamais la Révolution n'avait été si audacieusement hostile aux principes sur lesquels reposait encore la société européenne; jamais elle ne s'était moins souciée, si elle triplait ses périls en augmentant les haines des gouvernements et en diminuant les sympathies des peuples; jamais elle n'avait avoué si terriblement, si arrogamment, qu'elle était la guerre. La tête du dernier Capétien, était suivant l'expression des Montagnards, le gant jeté à la vieille Europe..... Il n'y avait plus qu'à combattre (1).

Pour compléter ces malheurs, au mois de mars, à l'occasion du tirage au sort, la Vendée s'insurgea. Les troupes de paysans qui s'armèrent à cette occasion, débutèrent par des succès.

Les malheurs se multipliaient; il n'y avait plus à hésiter; il fallait utiliser toutes les bonnes volontés. Berthier fut autorisé par le Comité de Salut public à se rendre comme simple volontaire à l'armée des côtes de la Rochelle. Saumur était son centre d'opérations et la résidence momentanée des représentants du peuple. Berthier s'y présenta le 14 mai.

A la suite des échecs subis par les troupes républicaines, le ministre de la Guerre avait envoyé à Saumur, un de ses adjoints, le citoyen Ronsin, qui était chargé de veiller aux besoins des troupes et d'aider les représentants dans leur mission. Ceux-ci, mis au courant des services antérieurs de Berthier et de son expérience, le chargèrent d'accompagner l'adjoint du ministre dans ses tournées et notamment, dans une reconnaissance autour du pays occupé par les insurgés. Deux commissaires du Conseil exécutif de la Convention, les citoyens Gramon et Parrain, s'étaient joints à eux. Ce furent les appréciations de Berthier qui leur permirent de juger la

(1) Lavallée, *Histoire des Français*, IV, 106.

situation et d'apprendre que Saumur lui-même ne tarderait pas à être assailli par la masse des forces vendéennes. Comme on devait l'écrire plus tard, « Berthier s'acquit dans cette tournée l'estime et la confiance de ces patriotes ».

Aussi les représentants lui firent reprendre ses fonctions de général de brigade et de chef d'état-major de l'armée. Berthier n'y tenait guère ; mais forcé d'obéir, il fut chargé de la défense de Saumur, avec les généraux Coustard et Menou. Malgré leurs efforts, la ville attaquée par des masses fanatisées, tomba en leur pouvoir le 10 juin 1793. Berthier y déploya une bravoure qui fut remarquée, eut deux chevaux tués sous lui et y fut assez sérieusement blessé. En réalité, les soldats de la République n'avaient pas tenu devant la fureur des paysans vendéens, et leur retraite fut qualifiée plus tard de malheureuse déroute.

La prise de Saumur, que les insurgés, du reste ne purent conserver, ne devait pas nuire à Berthier dont le courage et le dévouement avaient été signalés. Car deux jours après, les représentants de la Convention, d'accord avec Rossignol, le nouveau général en chef, le maintinrent dans son emploi de chef d'état-major.

Devant une réquisition formelle, il n'osa pas refuser et demanda simplement que sa mission fut temporaire.

La tâche, en effet, était lourde et difficile. Il fallait réorganiser l'armée. C'était une nécessité urgente, que les divisions mêmes du commandement rendaient impraticables.

Berthier cependant, soutenu par l'adjoint du ministre, entreprit avec ardeur ce travail de réorganisation.

Sur ces entrefaites, Saumur ayant été repris, les délégués de la Convention discutèrent un nouveau plan de campagne. Berthier conseilla la formation d'une seule armée qui aurait eu pour mission d'isoler les

rebelles de la Loire et de les refouler du nord au sud, vers l'Océan, où l'on finirait par les acculer et les réduire.

Ce projet, qui devait être suivi plus tard, ne fut pas adopté. On préféra constituer deux armées sous Rossignol et Canclaux.

A la suite de cette résolution, le citoyen Ronsin ayant dû se rendre à Paris, Berthier lui confia sa démission en le priant de la remettre au ministre. Mais il n'en fit rien, jugeant le concours du chef d'état-major indispensable.

Celui-ci continuait à désapprouver les mesures prises et prévoyait les difficultés que devait susciter une position élevée dans un milieu aussi mal dirigé, et aussi tiraillé que le commandement de l'armée républicaine; il tenait absolument, comme il devait l'écrire plus tard, à servir la République « sans aucun des titres qui excitent la jalousie et la malveillance ».

Il saisit en conséquence la première occasion pour renouveler sa demande. Le représentant Choudieux partait pour Paris. Il le pria instamment d'insister pour obtenir un autre chef d'état-major.

Cette fois, le Comité de Salut public, saisi de la proposition, crut devoir l'accueillir et prit le 30 juin 1793, un arrêté ainsi conçu :

« Les représentants du peuple à l'armée de la Vendée sont autorisés à employer le général Berthier dans l'état-major et sous un chef, etc. (1). »

Cette décision donna lieu à une de ces situations fausses, comme pouvait seule en créer cette époque troublée. Les fonctions de chef d'état-major furent données à un colonel Bournet, qui eut sous ses ordres le général Berthier.

---

(1) Archives administratives de la Guerre.

« Je me suis empressé, écrivit ce dernier au mois d'août suivant, de lui remettre le travail et d'être son aide. Je n'ai vu que l'intérêt de la République et non, mon grade de général (1). »

Le colonel Bournet fut trop heureux de trouver un pareil adjoint. Malgré certaines préventions qui furent promptement dissipées, il n'hésita pas à témoigner hautement la considération que ses capacités lui inspiraient.

Mais il resta impuissant contre toutes les misères qui entravaient l'action des troupes. Les représentants Thureau et Bourbote, les premiers responsables de cet état de choses, résolurent d'envoyer à leur tour des délégués à Paris, pour exposer au Comité de Salut public « la situation de l'armée, ses besoins et proposer le remède à y apporter (2) ».

Ils choisirent pour cette mission les généraux de brigade Berthier et Dutruy qui avaient gagné leur confiance par leur zèle et leur activité. Arrivé à Paris, Berthier ne dissimula rien au ministre Bouchotte, et s'efforça d'obtenir les moyens nécessaires pour frapper un coup décisif sur les rebelles. Ses démarches eurent pour résultat la réunion des deux armées républicaines en une seule, mais aussi la perte de sa position. Le Comité de Salut public, sous l'influence de la dénonciation qui l'avait fait destituer l'année précédente, ne voulut pas le laisser revenir à son poste. Pour se défendre, Berthier demanda à ceux qui l'avaient connu et apprécié en Vendée, des attestations sur ses services. Les témoignages qu'il reçut à cette occasion, méritent d'être cités.

Les représentants Richard et Choudieux déclarèrent

---

(1) Archives administratives de la Guerre.
(2) Mêmes documents.



que « pendant tout le temps qu'il était à l'armée des côtes de la Rochelle, il avait servi la République, avec un zèle infatigable. Dans toutes les occasions, disaient-ils, il a montré des talents précieux, un grand courage et une activité toujours soutenue; dans différentes affaires et notamment à la prise de Saumur, il a eu des chevaux tués sous lui et a reçu d'honorables blessures. Il n'a pas dépendu de lui, que la guerre de la Vendée ne fut promptement terminée; etc. (1) ».

Santerre lui écrivit, le 5 août :

Si mon opinion pouvait être de quelque valeur sur votre compte, je dirais que dans les seules quatre affaires, dans lesquelles je vous ai vu, personne ne s'est mieux conduit et que les opérations militaires que vous nous fîtes faire, ont eu tout l'avantage possible; que dans celle du 18, à Vihiers, vous étiez, le matin, de mon avis d'une retraite qu'il était temps de faire.

..... Je dirais plus, c'est qu'arrivé prévenu contre vous, j'ai été satisfait de voir que je m'étais trompé sur votre compte.

Le chef d'état-major Bournet qui était un homme de cœur, lui adressa la lettre suivante :

Saumur, le 8 août, an II.

C'est avec le plus grand déplaisir que j'ai appris que le Comité de Salut public avait arrêté votre retour à cette armée.

C'est une injustice qu'on a fait. Ils ne vous connaissent pas. Tout le monde a des ennemis; vous l'éprouvez dans ce moment. Nous croyons bien que vous commanderiez notre avant-garde; mais nous nous sommes trompés.

Les personnes qui vous connaissent, vous rendront toujours justice. Quant à moi, je n'oublierai jamais un ami qui m'a reçu si généreusement.

Vous connaissez ma façon de penser : je ne désire que le bien de ma patrie. Votre amitié, mon cher général, c'est toute mon ambition.

Signé : BOURNET (2).

---

(1) Archives administratives. Ministère de la Guerre. Dossier Berthier.
(2) Archives administratives de la Guerre.

Berthier adressa ces documents, au Comité de Salut public, le 16 août 1793, à l'appui d'une pétition, dans laquelle il rappelait d'abord la confiance que lui avaient témoigné les représentants du peuple, en le chargeant de sa dernière mission.

Il ajoutait ensuite :

« Vous avez cru devoir m'empêcher de retourner en Vendée; et je suis dans l'inaction, quand je dois combattre et quand je puis être utile à la patrie.

« Je n'ai aucun acte officiel de vos motifs, ni de la position dans laquelle je suis.

« Les circonstances politiques, les trahisons que vous étiez occupés à découvrir, légitimaient ces mesures de rigueur. Mais elles ne peuvent être que momentanées. Vous devez me rendre justice, me rendre à mes fonctions, ou m'accuser. »

Berthier compléta cette déclaration par un résumé des services qu'il avait rendus en Vendée et des positions qu'il avait occupées. Il y joignit les certificats qu'il avait recueillis et termina par ces mots :

« Je suis loyal ; mon cœur est pur et jamais je n'ai connu l'intrigue ; j'ai constamment suivi la ligne de mes devoirs et mes principes de liberté et de respect pour la souveraineté nationale.

« Toute assertion contraire à ces principes est une calomnie, que, sur ma tête, je m'engage à détruire par des faits.

« *Le général de brigade au service de la République :*

« Alexandre BERTHIER (1). »

(1) Archives administratives de la Guerre.

Cette pétition avait un caractère de sincérité qui aurait dû frapper les membres du Comité, et la faire prendre en considération. Ce fut le contraire qui arriva et Berthier dut rentrer dans la vie privée.

Il se retira alors à Précy-sur-Oise, district de Senlis, où il vécut en simple citoyen, suivant les événements, et espérant un jour, revenir à l'armée.

La disgrâce dont il venait d'être l'objet, n'a pas été expliquée. Mais en étudiant les documents qui le concernent, on est tenté de croire qu'au point de vue politique, ses notes ne devaient pas lui être très favorables.

Parmi les haines, que Berthier s'était attirées, il faut compter celles de Dumouriez. Quand il essaya de faire destituer Berthier, il dut employer tous les moyens pour le compromettre. La trace de ses calomnies ne fut sans doute pas perdue et fut retrouvée au moment opportun.

On avait aussi au ministère de la Guerre, les témoignages officiels de ses services sous la royauté. Ces documents, qui existent encore, montrent qu'il était dans les meilleurs termes avec des personnages dévoués au Roi et que sa famille, connue des souverains, avait eu d'excellentes relations avec des membres distingués de l'ancienne noblesse. Enfin, il y avait eu probablement en 1789, des rapports malveillants sur la protection accordée par Berthier aux tantes du Roi, au moment de leur départ de Bellevue.

Tous ces faits constituaient un ensemble suffisant pour le faire traiter de royaliste, et pour expliquer l'ostracisme qui, par deux fois, avait atteint sa carrière, annulant les bons effets des éloges qu'il avait partout mérités.

Le ministre de la Guerre, Bouchotte, y avait fortement contribué, en peuplant ses bureaux de politiciens, qui tenaient à prouver leurs convictions, en désignant les chefs qui affichaient les opinions les plus avancées. C'est ainsi qu'on vit préférer des hommes tels que Rossi-

gnol, Santerre, Canclaux, Carteaux, au futur major général de Napoléon.

Ce fut un moment pénible dans la vie de Berthier. Mais le découragement n'eut pas de prise sur lui ; et à peine installé à Précy, il chercha à mettre son activité et ses connaissances au service de ses concitoyens. Ceux-ci reconnurent bientôt sa supériorité et utilisèrent sa bonne volonté dans l'intérêt de la commune et du district. Il fut d'abord nommé commissaire pour l'emprunt forcé ; et peu de temps après, proposé, à l'unanimité de ses concitoyens pour être « l'agent national de la commune et le chef des ateliers de fabrication du salpêtre (1) », pour les approvisionnements de poudre de guerre.

Son dévouement à la chose publique lui donna bientôt, à Précy, une véritable popularité. Une place d'administrateur du district devint vacante. Le représentant du peuple chargé de nommer un titulaire, dut obéir à l'opinion publique et le proposa à l'autorité supérieure.

Ce fut dans ces occupations que s'écoula pour lui la fin de l'année 1793 et toute l'année 1794. Pendant ce temps, à Paris, les partis qui se disputaient le pouvoir, se détruisaient l'un après l'autre.

CHAPITRE III

Campagne de 1795.

L'abolition des lois révolutionnaires, la chute des Jacobins, le retour aux idées de modération, rendirent à Berthier l'espoir de rentrer bientôt dans les rangs de

---

(1) Archives administratives de la Guerre.

l'armée. A mesure que le temps s'écoulait, cette idée se fortifiait dans son esprit. Au commencement de l'année 1795, l'occasion lui parut favorable. On se battait sur la Meuse, sur le Rhin, en Hollande, en Italie, aux Pyrénées. La France avait besoin de tous les dévouements. Les hommes qui dirigeaient ses affaires avaient été, comme lui, victimes des partis extrêmes. Il se décida à rédiger une nouvelle pétition et l'adressa au Comité du Salut public, le 23 pluviôse, an III (11 février 1795).

Il y rappelait ses services, parlait des diverses missions qu'il avait remplies, des notes qu'il avait obtenues et des disgrâces qui l'avaient frappé « sans qu'il y ait eu contre lui, aucun acte de suspension, ni de destitution (1) ».....

Il ajouta à cette demande les déclarations qu'il put recueillir. Elle fut d'abord apostillée et recommandée par le général Kellermann qui répéta à peu de chose près, son appréciation de 1792.

Les représentants du peuple à l'armée de l'Ouest, Richard et Goupilleau, attestèrent que, « témoins personnels de la manière de servir de Berthier, ils n'avaient que des éloges à donner à la conduite qu'il avait tenue, sous le rapport du patriotisme, du courage et des talents (2) ».

Un député, Bassat, écrivit « que ses talents militaires n'étaient contestés par personne et que le gouvernement n'aurait qu'à se féliciter de le mettre en état de se rendre utile à sa patrie (3) ».

L'attestation qui lui fut donnée par Marie-Joseph Chénier, député de Seine-et-Oise, a une valeur particulière. « ..... Ses talents distingués et célèbres, dit-il, me paraissent dignes de lui assurer l'attention des repré-

(1) Archives administratives de la Guerre.
(2) Mêmes documents.
(3) Mêmes documents.

sentants du peuple; et je pense qu'il n'est pas d'emploi militaire qu'il ne puisse remplir honorablement. La persécution exercée contre lui par Bouchotte, ministre intrigant et imbécile, est, pour ce citoyen un titre de plus à la bienveillance d'un gouvernement éclairé, etc.».

Deux autres représentants du peuple, Choudieux et Fourné, s'exprimèrent ainsi : « Cet officier a rendu des services importants à l'armée, par les soins qu'il a donnés à son organisation et, dans toutes les circonstances, il s'est distingué par les talents qu'il a déployés et par des preuves éclatantes de courage (1) ».

Le représentant Bourbotte déclara qu'il avait « contribué à relever le courage des soldats par son exemple, notamment à la bataille de Martigné, le 15 juillet 1793, où il contribua personnellement et d'une manière décisive aux succès qui couronnèrent nos armes dans cette journée (2) ».

La pétition de Berthier fut renvoyée à une commission spéciale et donna lieu à un rapport élogieux qui contient les appréciations suivantes :

« 72 titres honorables de civisme, des années 1789 jusqu'à l'an III[e] de la République, ont été joints à l'appui d'un mémoire remis au Comité de Salut public; enfin, quatre campagnes pour la liberté de l'Amérique, deux pour celle des Français et d'honorables blessures répondent de son patriotisme.

« Sa conduite morale a toujours été dirigée par la vertu, la probité et les mœurs..... Il a constamment offert à la Patrie le tribut de son travail et de ses talents.

« ..... Si, à la place où il combattait, il n'a jamais balancé à sacrifier au bien public, sa vie, son peu de fortune, son ambition, ses plaisirs, son caractère et ses

---

(1) Archives administratives de la Guerre.
(2) Mêmes documents.

principes sont tous pour l'amour de la Patrie et des lois.

« 37 années d'études et de travail dans l'art de la guerre, lui ont acquis des talents militaires, sous le rapport des reconnaissances, des ouvrages de campagne, des cartes et plans, de tout ce qui tient à la partie de l'état-major des armées, campements, marches, dispositions, manœuvres, fortifications, organisations, tactique des différentes armes. Il a la bravoure d'un républicain. Il parle anglais.

« ..... On ne peut douter de lui, d'après les certificats du général Kellermann et des représentants du peuple à l'armée de l'Ouest. etc.....

« En conséquence, la commission propose de le réintégrer et de le comprendre dans la nouvelle organisation (1). »

Ce rapport, d'une extrême bienveillance, ne pouvait manquer d'être favorablement accueilli.

Le ministre écrivit en marge : « A réintégrer comme général de brigade, chef d'état-major des deux armées des Alpes et d'Italie, sous les ordres de Kellermann (2) ».

Ce dernier venait probablement de demander son concours. Berthier fut prévenu de la décision du ministre, le 24 ventôse (14 mars) et devait lui en conserver une vive reconnaissance.

Désormais, il ne devait plus quitter les fonctions de major général que pour s'élever plus haut encore et recevoir les plus brillantes récompenses qu'un général puisse rêver.

L'année 1795, en lui offrant l'occasion de mettre ses capacités en relief, devait exercer sur sa carrière une influence des plus heureuses. Elle allait, en effet, lui

(1) Archives administratives de la Guerre.
(2) Mêmes documents.

permettre de connaître à fond la composition, les besoins, la valeur matérielle et morale de l'armée des Alpes et surtout de celle d'Italie.

Et lorsque l'année suivante, Bonaparte apparaîtrait à sa tête, il devait trouver dans Berthier le concours le plus précieux pour le succès de ses entreprises et l'épanouissement de son génie.

Ce fut en 1795 que Berthier put, pour la première fois, organiser un service d'état-major directeur, tel qu'il le comprenait, et lui imprimer à la fois l'activité, l'exactitude, la régularité, les traditions, qui devaient se généraliser plus tard dans nos armées, et devenir, pour elles, une sorte de règle.

Le service d'état-major des armées réunies des Alpes et d'Italie commença à fonctionner au mois de mai. Berthier en dirigeait l'ensemble, mais était plus spécialement occupé de celui de l'armée d'Italie.

Un de ses premiers soins fut d'établir ses relations de services avec le chef d'état-major de l'armée des Alpes, le général Piston.

Il lui écrivit à ce sujet :

20 Floréal, an III (9 mai 1795).

Vous trouverez ci-joint, mon cher camarade, une copie de l'arrêté des Représentants du peuple, pour organiser nos états-majors. Vous verrez que vous y êtes désigné pour continuer à remplir les fonctions de chef de l'état-major de l'armée des Alpes; et c'est un vrai plaisir pour moi, d'avoir à correspondre avec vous.

Recevez mes remerciements de l'exactitude avec laquelle vous me donnez connaissance des différents mouvements et des détails de votre armée. Mais vos moments étant précieux, je vous engage, pour diminuer vos écritures, à ne me donner les détails que par extraits. Pour les mêmes raisons, vous ne m'enverrez que tous les mois, l'état général de situation de votre armée.

Continuez, mon cher camarade, à mettre la plus grande promptitude à me prévenir des choses qu'il peut être important pour moi de savoir, surtout lorsqu'il y aura un mouvement de la part de l'ennemi, etc.....

Cette lettre donne une idée du style personnel du

futur major général de Bonaparte et de sa manière, à la fois large, précise, exacte, détaillée et très active, de comprendre le service.

Quand il arriva près de Kellermann, au mois de mai, l'armée était dans une situation des plus précaires.

Vous savez, écrivait-il le mois suivant, au général Clarke, chef du bureau historique et topographique de la Convention nationale, que j'ai trouvé tout, dans la plus entière désorganisation, que jamais je n'ai vu une armée si délabrée, etc. (1).

Les objets de campement, les moyens de transport, les effets de rechange, l'argent pour la solde, tout manquait. Les cadres étaient incomplets; la désertion ruinait les effectifs; le manque de ressources immobilisait les deux armées. Il fallut d'abord améliorer les services en souffrance, tout en veillant aux mouvements de l'adversaire.

Berthier commença par organiser le service directeur de l'état-major général et y régla les attributions des trois adjudants généraux, Vignolle, Franceschi et Wolf.

Le premier fut chargé des *mouvements de troupe* et des détails qui s'y rattachent: états de situation, emplacements, police de l'armée, surveillance, application des lois et réglements militaires.

Le second dirigea *la correspondance générale* qui comprenait: les enregistrements, les ordres, les correspondances, le journal historique des opérations, les bulletins, l'extrait à envoyer chaque jour à la 9e commission du Comité de Salut public, les réponses aux demandes particulières.

Le troisième fut chargé *des reconnaissances*, des marches et des ordres à donner à cet égard; il devait s'assurer que dans toutes les positions, on avait reconnu

(1) Archives historiques de la Guerre.

les communications, les débouchés, les lignes de retraite; il devait rendre compte de tous les détails de son service.

Il fallait un quatrième adjudant général. A son défaut, Berthier prit l'adjoint aux adjudants généraux Ballet et lui confia provisoirement *l'administration*, les subsistances, les fourrages, le campement, l'habillement, les mulets de transports, les hôpitaux sédentaires et ambulants. Il devait aussi veiller à ce que ces parties du service fussent toujours assurées et les ordres exécutés.

Cette division générale en quatre services dont un spécial aux reconnaissances, mérite d'être remarquée; car elle fut fondamentale dans les états-majors généraux d'armée. Au chef d'état-major de l'armée des Alpes, il prescrivit surtout l'envoi journalier des états indiquant les mouvements des troupes, les itinéraires et les présents sous les armes.

A l'ordonnateur en chef, qui était un de ses amis, le sieur Denniée, il réclama un état décadaire donnant la situation complète des magasins, vivres, fourrages, effets d'habillement de campement, de harnachement et d'équipement.

Il définit les fonctions du vaguemestre général, surtout dans les routes, où il avait l'entière responsabilité de la marche des équipages. Les indications qu'il lui donna dès le mois de juin, fixaient d'une façon définitive les heures de départ, la place dans les colonnes, la surveillance à exercer et les comptes à rendre.

Enfin, il adressa un ordre particulier aux généraux de division pour les obliger à communiquer entre eux et à s'instruire exactement de tous les mouvements de l'ennemi, et de tous les événements susceptibles de les intéresser; à se retrancher sur toutes les positions; à prescrire sans cesse des reconnaissances en avant, en arrière et sur leurs flancs.

Tandis qu'il déterminait ainsi les services généraux destinés à le renseigner chaque jour sur l'état de l'armée et les mouvements de l'ennemi, il suivait attentivement les dispositions des Austro-Sardes. Ceux-ci n'ignoraient pas les embarras qui immobilisaient nos armées ; et cette attitude était pour eux un encouragement à prendre l'offensive. Ils y étaient d'autant plus incités, que notre division de droite était en l'air, dans une position isolée qui permettait à un adversaire avisé de la couper du reste de l'armée.

Les forces de l'ennemi s'élevaient, disait-on, à 32.000 Autrichiens, 50.000 Piémontais, et 12 à 15.000 miliciens. Ces chiffres, grossis par des rapports d'espions, n'en étaient pas moins acceptés comme vrais et contribuaient à maintenir nos troupes sur une défensive prudente.

Celles-ci, disséminées sur une étendue de plus de 150 lieues étaient faibles partout. Nos adversaires, au courant de cette situation, attaquèrent Vado, le 18 messidor (6 juillet). Repoussés avec perte, il furent plus heureux contre les postes de Saint-Jacques et de Mélogne, qu'ils enlevèrent, ce qui obligea notre division de droite à prendre une position en arrière, à Borghetto. Partout ailleurs, nos troupes réussirent à conserver leurs emplacements et la bravoure du soldat suppléa à l'infériorité numérique.

Jusqu'à présent, écrivait Berthier, le 23 messidor (11 juillet) à notre ministre à Florence, nous avons résisté avec gloire aux entreprises de l'ennemi sur toutes les divisions de cette armée. Nous lui avons tué, blessé ou fait prisonniers, au moins 4.000 hommes ; tandis que notre perte en tués, blessés ou prisonniers ne s'élève qu'à environ 800 hommes. Aussi ne peut-on donner trop d'éloges à la bravoure et à l'intrépidité de nos braves soldats, on ne peut surtout trop admirer leur patience et leur constance. Continuellement sur les montagnes les plus élevées, exposés le jour à l'extrême chaleur et la nuit, aux brouillards et aux froids les plus insupportables, ils souffrent tout et ne désirent que le moment de

se mesurer avec les ennemis de leur liberté. Tel est l'esprit de nos troupes (1).

Mais, ce qui nuisait à leurs opérations, c'était le manque des moyens de transport, qui forçait les chefs à maintenir leurs hommes au bivouac et à les laisser parfois sans pain, faute de mulets pour leur en porter, ou d'argent pour en acheter aux Gênois.

Ce qui ressortait le plus clairement de cette correspondance, c'est qu'en effet nos soldats étaient remarquables de courage et d'endurance ; tandis que leurs généraux, entravés par l'insuffisance des moyens, ne pouvaient leur demander qu'une guerre d'avant-postes ; heureusement pour eux, leurs adversaires ne semblaient pas en connaître d'autres.

Ces premières tentatives des Austro-Sardes exigèrent de la part de Kellermann et de son chef d'état-major une vigilance de tous les instants, des déplacements continus et de grandes fatigues. Elles leur démontrèrent surtout la nécessité de sortir au plus tôt d'une situation aussi critique, en réclamant avec la plus vive insistance, les secours nécessaires. Dès la fin de juin, Berthier, alors à Finale, s'adressa à Clarke avec lequel il avait des relations de service :

Figurez-vous, mon cher Clarke, sur la carte la ligne qu'occupe l'armée des Alpes et d'Italie, et vous jugerez de mes peines ; je rassemble tous les matériaux qui peuvent me mettre à même de vous envoyer ce que vous désirez.

Depuis six jours nous nous battons continuellement et je ne me suis pas couché.

L'ennemi ne s'en tiendra pas aux attaques partielles qu'il a faites ; il connaît trop sa supériorité en nombre et l'avantage que lui donne sa position centrale, etc. . . . .

D'après ces motifs, je ne vous dissimule pas que la position de la droite de l'armée d'Italie est très critique. Elle l'est d'autant

(1) Archives historiques de la Guerre.

plus que toute communication par terre avec Gênes est interceptée, etc. (1). . . . .

. . . .

J'ajoute à la lettre que je viens de vous écrire mon cher Clarke, qu'il est de la dernière importance que les forces qui nous sont annoncées, arrivent en attendant les autres renforts qui nous seraient indispensables pour l'offensive.

Il n'est pas moins urgent que le Comité de Salut public propose à la Convention nationale des mesures répressives contre la désertion à l'intérieur, qui continue d'une manière effrayante et qui tend, particulièrement à l'armée des Alpes et d'Italie, à une décomposition presque totale.

Signé : Alex. Berthier.

Huit jours après, Berthier renouvela ses demandes aux représentants du peuple, espérant trouver de ce côté un appui plus efficace, dont il ne pouvait plus se passer :

Berthier aux Représentants du peuple à Nice.

Du 19 messidor, an III (7 juillet 1795).

Vous trouverez ci-joint copie d'une lettre du général Sérurier qui nous a bien tranquilisé sur l'événement de la prise du col de Terme par l'ennemi qui nous obligeait à un mouvement rétrograde. On ne peut donner trop d'éloges à nos braves soldats. . . . .

. . . .

Oui, citoyens représentants, le défaut des moyens de transport fait que depuis un certain temps nos troupes ont été plusieurs fois 24 heures sans pain, vin et eau-de-vie, faute des ouvriers qui travaillent à faire les fours et cuire le pain et qui ont annoncé qu'ils ne voulaient plus travailler s'ils n'étaient pas payés. Il n'y avait pas un sol à la disposition du commissaire ordonnateur, en numéraire, bien entendu ; car les assignats sont à compter pour rien ; nous n'avons pas hésité, nous avons donné le peu de numéraire que nous avions et nous sommes parvenus à faire une somme de 5.000 livres. Nous avons offert nos montres, nous donnerions tout jusqu'à notre dernière chemise pour assurer la subsistance du soldat.

Il est temps, citoyens représentants, que le gouvernement prenne les moyens les plus sûrs, et surtout les plus prompts pour sauver cette armée, etc. . . . .

(1) Archives historiques de la Guerre.

Nous ne pouvons faire faire aucun mouvement aux troupes, parce qu'il nous manque les moyens d'assurer leurs subsistances et le transport de leurs effets (1). . . . .

La situation déplorable que dévoilaient les lettres de Berthier devait donner à toute la campagne de 1795, un caractère de défensive impuissante, sauf à la fin, où la droite de l'armée d'Italie put obtenir quelques succès. Pour le chef d'état-major général, cette expectative forcée était loin d'être de l'inaction. Elle l'obligeait au contraire à une activité incessante pour parer à tous les besoins et parfois même à des sacrifices personnels.

Ce fut surtout à l'armée d'Italie que s'exerça l'action du commandement et de l'état-major. Il en résulta pour Berthier des notions très complètes sur le rôle de cette armée, sur la direction à lui imprimer et sur les résultats qu'on pouvait en attendre. Sa conviction à cet égard fut bientôt faite et elle avait une telle importance qu'il ne cessa dès lors de l'exprimer à tous ceux qu'elle intéressait.

Le 1er thermidor (19 juillet) il écrit à Clarke :

Si les secours que nous avons demandés nous étaient accordés, la campagne pourra finir d'une manière brillante. Nous ne négligeons rien pour cela.

Et plus loin :

Toutes les lettres écrites au Comité l'auront convaincu de l'importance de notre armée. C'est ici, mon cher général, qu'il faut porter un coup décisif et détruire toutes les espérances de la maison d'Autriche et les intrigues de l'Angleterre.

Le 16 thermidor (3 août), dans une nouvelle lettre au général Clarke, il revient sur cette pensée et lui dit :

Qu'il nous arrive quelques renforts et des subsistances, bientôt nous serons dans les plaines du Piémont.

(1) Archives historiques de la Guerre.

J'apprends à l'instant, la nouvelle de la paix avec l'Espagne. Sûrement, le Comité de Salut public nous fera filer une colonne des Pyrénées.

Le général Kellermann, continuellement à cheval et au cabinet, voit tout, prévoit tout; et ça ira; envoyez-nous des renforts et de l'argent, nous serons bientôt en Piémont.

Berthier, comme Bonaparte, comme la plupart des généraux qui avaient vu de près les conditions de lutte dans le sud-est, rêvaient de prendre l'offensive, et d'envahir le bassin du Pô, seul moyen à leurs yeux, d'arriver à une solution décisive.

Dans une lettre à un adjudant-général qui n'avait pas rejoint son poste, il écrit, le 22 thermidor, (9 août) : « La campagne va devenir offensive. Les renforts qui sont en marche, vont nous mettre à même de pénétrer dans le cœur des états de nos ennemis; et les dispositions exigent que les officiers d'état-major soient à leur poste ».

En même temps, il fait prendre de tous côtés les renseignements les plus précis sur le terrain, sur l'ennemi et prescrit à chaque service, à chaque élément de l'armée de se préparer à une vigoureuse offensive.

C'est ainsi qu'il écrit le 22 thermidor (9 août) au général Piston, chef d'état-major de l'armée des Alpes :

Je vous expédie un courrier, mon cher général, pour vous demander une réponse à une lettre en date du 5 du courant ; car j'attends vos états de situation et ceux décadaires, pour les réunir à ceux du corps d'armée d'Italie et les faire passer à la 9e commission et au Comité de Salut public.

Vous voudrez bien m'envoyer journellement les mouvements qui peuvent se faire dans le corps d'armée des Alpes, et le double de l'ordre du jour.

. . . .

Indiquez exactement les généraux et adjudants-généraux ; où ils sont placés. Ordonnez aux adjudants-généraux de faire chacun dans leur position qu'ils occupent, un journal de tout ce qui se passe et de tout ce qu'ils apprennent de la position de l'ennemi ; etc.

. . . .

Qu'ils fassent en forme de mémoire une description du pays, des positions, chemins, cols, etc....

Ordonnez à tous les généraux et adjudants-généraux d'avoir le nombre d'aides de camp, et d'adjoints prescrits par la loi, de se pourvoir de chevaux. L'armée doit être sur l'offensive la plus active; il faut que tous les services s'y préparent : vivres, transports, hôpitaux; assurez-vous de tout et rendez-moi compte de l'état où cela est et des mesures prises, pour que rien n'arrête notre invasion du territoire de nos ennemis.

J'attends tous les états décadaires et de situations par le retour du courrier que vous m'expédierez le plus promptement possible.

. . . .

Adieu, mon cher général, secondons-nous les uns les autres, et que notre fin de campagne force tous nos ennemis à nous demander la paix (1).

Cette lettre donne la mesure de l'activité de Berthier, de l'ardeur qu'il excitait parmi ses subordonnés, de ses exigences dans le service et des qualités qui. chez lui, devaient séduire Bonaparte. Les nouvelles parvenues depuis peu au général Kellermann étaient bien faites du reste pour éveiller dans son esprit, les plus sérieuses espérances. Le Comité, ému enfin de ses plaintes venait de lui annoncer le prochain envoi de dix mille hommes tirés de l'armée du Rhin et de six mille détachés de celle des Pyrénées. Avec de pareils renforts, l'offensive devait paraître imminente.

Ce fut à ce moment, au mois d'août 1795, qu'une affaire de service, d'ailleurs sans importance, fournit à Berthier l'occasion de témoigner à Masséna toute la sympathie qu'il lui inspirait :

Mon attachement pour vous, mon cher Masséna, lui écrit-il le 25 thermidor (12 octobre), n'est que la suite des sentiments de loyauté que j'ai cru apercevoir en vous, des services que vous avez rendus à la patrie, de vos talents militaires, etc....; enfin, de votre confiance et de l'attention que vous avez montrée pour le général

---

(1) Archives historiques de la Guerre.

Kellermann. J'ai manifesté hautement ces sentiments à votre égard, parce que je les ai véritablement. J'ai vu avec peine que l'on s'était trompé à votre égard et je vous en ai fait prévenir.

Le zèle déployé par Berthier depuis son entrée en fonctions, notamment dans les dispositions relatives à la droite de l'armée d'Italie, lui valurent des félicitations de la part du Comité de Salut public. Il en accusa réception dans les termes suivants :

Le général Berthier au Comité du Salut public.

Du 25 thermidor, an III (12 août 1795).

Je viens de recevoir les témoignages de votre satisfaction sur les dispositions et sur le travail relatif au mouvement de la droite de l'armée d'Italie.

Si les devoirs que j'ai remplis ont été utiles à ma patrie, les marques d'estime et d'approbation que vous me donnez sont la plus flatteuse récompense du bon citoyen.

Jusqu'à ce moment, tout prouve l'avantage du mouvement que vous approuvez ; l'ennemi, 2 tiers plus fort, recevant de fréquents renforts, est arrêté depuis 5 semaines, et est continuellement repoussé dans ses attaques.

Toutes les conquêtes faites par les Républicains sont à couvert, et notre nouvelle position est encore à 30 lieues en avant des frontières des Alpes maritimes. (1).

Cependant, l'espoir de prendre l'offensive qui animait Berthier, ne devait pas se réaliser encore ; et le mois suivant ce furent au contraire les Austro-Sardes, qui, voyant notre inaction, firent une nouvelle tentative contre nos postes. Leurs mouvements préparatoires la firent pressentir ; et, pour mieux s'en rendre compte Kellermann ordonna une reconnaissance sur la ligne des positions ennemies, de Borghetto à San Remo. Berthier la fit exécuter avec la précision qu'il exigeait dans ce genre de travaux, et elle était encore un sujet

---

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre.

d'étude pour le commandant en chef, quand l'attaque attendue se produisit, le 7 vendémiaire an IV (29 septembre 1795).

Le général autrichien de Vins lança ses troupes contre un poste fortifié, établi sur un rocher que nos soldats avaient appelé le « Petit Gibraltar ». Nos dispositions défensives avaient été préparées avec soin. L'effort des Austro-Sardes vint se briser contre elles; et Masséna ayant réussi de son côté à écraser une colonne ennemie, nos adversaires durent battre en retraite et renoncer à leur entreprise.

Berthier concourut au succès avec sa bravoure ordinaire et le général en chef qui dirigeait le combat, tint à le citer, en même temps que Masséna, dans son rapport au Comité.

Depuis quelque temps déjà, ce dernier songeait à confier l'armée d'Italie à un général capable d'adopter une autre tactique que celle d'une simple défense de positions. Sa décision était déjà prise au moment du combat de Borghetto.

Au commencement du mois, en effet, une lettre adressée au général Schérer, commandant en chef de l'armée du Midi (Pyrénées orientales), lui avait annoncé sa nomination de commandant en chef de l'armée d'Italie. Il recevait en même temps l'ordre de se rendre à Nice, d'y reprendre Vado et de recommencer une campagne active, dès le mois de février 1776.

Le même courrier annonçait aux représentants du peuple délégués à l'armée d'Italie, la séparation de l'armée des Alpes et d'Italie, en deux groupes : l'un des Alpes, sous Kellermann; l'autre d'Italie, sous Schérer.

« L'intention du Comité, ajoutait la dépêche, est que le général Berthier, chef d'état-major de l'armée d'Italie, continue à y être employé provisoirement. »

Le Comité, appréciant ses travaux dans les Alpes maritimes, avait tenu à ce qu'il puisse mettre le nouveau

général en chef au courant de la situation. Mais Kellermann, qui était médiocrement satisfait de ce changement, le laissa le moins longtemps possible à la disposition de son collègue.

A la fin d'octobre, il dut s'installer à Grenoble, d'où il exprima au général Clarke ses regrets et ses espérances au sujet de la brillante campagne qu'il entrevoyait pour l'armée qu'il venait de quitter :

Grenoble, le 9 brumaire, an IV (30 octobre 1795).

J'ai reçu, général, votre lettre du 8, il y a deux jours, et, à l'instant, celle du 16. Comme je vous l'ai mandé, je désirais rester à l'armée d'Italie pour y partager les succès qui, dans ce moment, doivent y couronner nos braves frères d'armes. Mais je ne devais qu'obéir aux ordres des généraux en chef.

Kellermann a insisté pour que je le suive aux Alpes; et je suis parti avec lui le 9 vendémiaire, après avoir passé 2 jours avec le général Schérer pour lui donner connaissance de la situation de l'armée et des projets d'attaque préparés qu'il a entièrement adoptés. Je lui ai promis de demander un congé au général Kellermann pour revenir passer avec lui le temps de l'attaque et j'attendais chaque jour un ordre du Comité pour rester pendant ce temps à l'armée d'Italie. Le général Kellermann, auquel j'ai demandé ce congé le 29 vendémaire, époque ou j'avais jugé lui être le moins utile, a cru devoir me le refuser, s'appuyant sur ce qu'il n'avait aucune demande officielle du général Schérer, ni d'autorisation du Comité de Salut public. Je me suis donc trouvé lié, mon cher général, mais je n'en ai pas moins été utile au général Schérer par tous les moyens que je lui ai fait passer d'ici.

. . . .

A partir de ce moment, la campagne de 1795, était virtuellement finie pour Berthier. La saison du reste s'avançait; l'hiver, dans ces régions, était commencé et paralysait l'armée des Alpes. Il n'y avait plus qu'à s'occuper d'organisation et des futures opérations du printemps. Sous ce rapport, le chef d'état-major de Kellermann avait retiré de ses courses dans le sud-est et des luttes de nos troupes, une conviction profonde sur la nécessité d'agir offensivement de ce côté. A ce

moment, du reste, tout le monde partageait cette opinion, Bonaparte, le Comité, les chefs d'état-major, les généraux en chef, le cabinet topographique, la 9e commission, tous étaient de cet avis; et Berthier ne pouvait tarder à exposer ses idées à Paris. Il le fit d'accord avec le général Kellermann.

Le général Berthier au général Clarke.

Embrun, le 1er frimaire, an IV (21 novembre, 1795).

. . . .

Dans l'état où sont les armées des Alpes et d'Italie, tels succès qu'ait obtenus cette dernière, il faut dans ce moment même s'occuper de la prochaine campagne. Oui, mon cher général, il n'y a pas un instant à perdre; car c'est une erreur de croire qu'elle s'ouvre plus tard dans les Alpes que partout ailleurs, C'est quand les neiges portent, c'est-à-dire vers floréal qu'on peut commencer des expéditions de la dernière importance.

. . . .

Pour faire une campagne brillante, il faut que les armées des Alpes et d'Italie agissent de concert et exécutent un plan combiné; et, je le répète, être prêt avant l'ennemi, c'est doubler nos moyens. Dans les différents projets, deux paraissent devoir fixer l'attention.

1° S'emparer du Milanais en tournant le Piémont, par le pays de Gênes, et par la vallée d'Aoste ; tenir en échec les places de Coni et de Demont.

2° Envahir le Piémont, et s'emparer des places, tels sont les principaux projets sur lesquels il faut s'arrêter.

. . . .

Il faut que les généraux, que les chefs d'état-major soient à leurs postes dans le mois de ventôse; il faut sur le champ s'occuper des approvisionnements de la campagne.

Je crois donc que Kellermann, Schérer seront utiles à Paris; je crois pouvoir donner également quelques détails utiles.

. . . .

Si vous approuvez mon idée, communiquez-là au membre du Directoire exécutif Le Tourneur, au ministre de la Guerre, mon ancien camarade d'armes en Amérique et mon ami (1).

Pendant ce temps l'armée d'Italie justifiait les espérances qu'elle avait fait naître, et remportait sur le

(1) Le général Aubert-Dubayet.

général autrichien de Vins, à Loano, le 23 novembre, un succès glorieux qui ne fut malheureusement suivi d'aucun autre.

Cette brillante victoire qui dégageait notre droite, releva notre prestige. Mais, en raison du climat et de la faiblesse de nos ressources, elle n'eut pas d'autres résultats, ce qui fut vivement critiqué à Paris.

Berthier, très heureux de ce succès, ne put s'empêcher d'exprimer à Paris, l'impression qu'il en ressentait.

Le général Berthier au général Clarke.

Chambéry, le 18 frimaire an IV (8 décembre, 1795).

Vive la République, mon cher général; l'armée d'Italie vient de remplir ses glorieuses destinées et M. le général de Vins, pour cette fois, ne niera pas la botte.

Le gouvernement jugera dans cette circonstance, et par les événements qui ont eu lieu sur la rive droite du Rhin, combien était importante notre bonne contenance en Italie pendant tout l'été, avec les faibles moyens que nous avons eus. En regrettant de n'avoir pas partagé les derniers travaux de l'armée d'Italie, j'ai la satisfaction de les avoir préparés.

Plus que jamais, je suis persuadé que c'est aux Alpes et en Italie, qu'il faut porter les grands coups si on fait la campagne prochaine; c'est là où nous forcerons l'Empereur à faire la paix, que nous voudrons lui dicter. Mais je le répète, il faut dans le moment même s'occuper de la campagne prochaine qui doit être ouverte le plus tôt possible; c'est le moyen de tirer parti des grands avantages que nous venons d'obtenir; mais il faut des dispositions aussi vigoureuses que sages et bien combinées. Quand bien même le gouvernement négocierait la paix pendant l'hiver, nous avons à travailler jour et nuit; c'est dans le moment des succès qu'il faut s'occuper des moyens de les continuer.

Dans le reste de sa dépêche, Berthier revenait encore sur la nécessité d'une opération offensive et ajoutait :

Je ne crois pas que nos armées des Alpes et d'Italie doivent rester plus de trois ou quatre mois dans l'inaction; ce temps suffit à leur repos et aux préparatifs de la prochaine campagne. Si les bataillons sont complétés, leur nombre me paraît suffisant pour les deux armées. Mais il faut : 1° Placer les chevaux de l'artillerie

et des troupes à cheval sur des points, où ils auront assez de fourrages pour se refaire, etc.

. . . .

2° S'occuper du recrutement et que tout volontaire soit à son poste au 1er germinal. 3° Avoir de l'argent, ou un papier qui en ait la valeur. 4° Travailler dans ce moment aux magasins, car c'est la base de toutes les opérations à faire.

5° Dresser les plans de campagne, organiser dans le moment même les états-majors, les divisions comme elles doivent l'être pour la campagne prochaine; rien n'étant plus important que chacun connaisse à l'avance les fonctions qu'il doit remplir (1).

A cette époque, Bonaparte, après avoir été un moment auprès du Comité de Salut public, en qualité de directeur des opérations militaires, était devenu depuis la fin d'octobre, la première autorité militaire de l'intérieur. Tout porte à croire que les propositions de Berthier lui furent soumises. Elles concordaient trop avec les siennes, pour qu'il n'en fût pas frappé. Ce fut là probablement la cause première du choix qu'il fit de son chef d'état-major général.

En attendant, tout en rêvant, comme son futur général en chef, aux destinées de notre armée du Sud-Est, Berthier dut s'occuper d'abord de la réorganisation de celle des Alpes.

Il fixa de suite la composition de son état-major, en désignant, à la date du 14 frimaire (4 décembre), un sous-chef, qui fut le général Piston, quatre adjudants généraux chargés des bureaux, un adjudant général dans chaque division pour en diriger l'état-major et les adjoints nécessaires.

Le reste du mois fut employé à compléter le personnel, à remettre sur pied les effectifs, à rassembler le matériel et les approvisionnements nécessaires, enfin à reconstituer tous les services, afin de les mettre en état de concourir aux prochaines opérations.

---

(1) Archives historiques de la Guerre.

Tandis qu'il se livrait à ces occupations, un grave accident vint suspendre son activité et le condamner à l'immobilité pendant tout le mois de nivôse (janvier 1796). Il visitait ses cantonnements, le 10 nivôse (1er janvier), lorsque son cheval glissant sur un terrain glacé, s'abattit brusquement. Sa jambe gauche fut prise sous l'animal et fracturée. Malgré de prompts secours, il dut rester trois semaines sans bouger et s'estimer heureux de n'avoir, à cette époque de l'année, que des travaux de cabinet. Il fit part de cet incident au général Clarke, en lui exprimant son vif désir d'aller faire un tour à Paris, après sa guérison, d'autant plus que le ministère de la Guerre, rétabli depuis peu, après un an de suppression, venait d'être confié à un de ses amis, le général de division Aubert-Dubayet.

Au même moment, il était question de lui, à son insu, à l'armée d'Italie. Le Directoire, inspiré peut-être par les rapports et les projets rédigés par Bonaparte, avait reproché à Schérer son inaction après la victoire de Loano, et insisté pour une reprise des opérations, après le mois de février. Le commandant de l'armée d'Italie demanda, pour agir, qu'on portât son armée à 65.000 combattants et qu'on lui donnât pour général d'avant-garde, ou pour sa réserve, Berthier, qu'il disait préférer même à Masséna, qui du reste était alors souffrant.

Citoyens directeurs, écrivait-il de Nice, le 16 nivôse (6 janvier 1796), quatre campagnes très pénibles ont un peu affaibli mes forces physiques ; l'armée que je commande tient une étendue de près de 60 lieues de terrain en face de l'ennemi ; il m'est impossible de me porter partout avec la célérité nécessaire dans des chemins presque impraticables ; je vous prie donc de faire venir à cette armée, le plutôt possible, un général divisionnaire sur les talents duquel je puisse compter, pour me suppléer et me seconder en certaines occasions.

Le général divisionnaire Berthier actuellement chef de l'état-major de l'armée des Alpes me paraît, par sa connaissance des localités et ses talents militaires, très propre à remplir cet objet. Je lui donnerai à commander la réserve de l'armée ; il n'y a pas

de comparaison entre l'utilité dont il peut être à cette armée, au bien qu'il peut faire à celle des Alpes.

Veuillez donc, citoyens directeurs, m'accorder ma demande ; elle est tout entière fondée sur le bien qui peut résulter du changement d'armée de cet officier général, que je connais depuis la guerre, sous le rapport des talents militaires.

Je voudrais que mes forces puissent répondre à mon zèle ; mais je commence à m'apercevoir que j'ai bientôt 50 ans.

Salut et fraternité.

Signé : SCHÉRER.

Cette lettre, si flatteuse pour Berthier, n'était pas faite pour relever Schérer dans l'esprit des directeurs ; et dès ce moment, son remplacement fut décidé.

Pendant ce temps l'armée des Alpes achevait de combler ses vides et de se reconstituer. Les loisirs que la fracture de sa jambe avait imposés à son chef d'état-major lui avait permis de terminer quelques travaux personnels ; entre autres un projet sur l'organisation du service d'état-major, qui fut expédié à Paris le 11 pluviôse (31 janvier) et sur lequel il y aura lieu de revenir. En signalant son envoi au général Clarke, Berthier ajouta :

Examinez, mon cher général, ce qui regarde les ingénieurs géographes ; et voyez, si vous croyez qu'il y ait quelques vues utiles pour le cabinet du Directoire (1) ; alors on pourrait prendre une disposition générale ; et si on me laissait aller à Paris, je me concerterais avec vous sur les moyens d'exécution.

Je savais que Schérer m'a demandé et je vous avoue que je désire être à l'armée qui aura le plus à faire ; et sûrement ce sera celle d'Italie. Je suis aimé de tous les braves qui y sont et je crains que nous ne soyons ici que d'observation. Au reste, je me trouve bien partout où je peux servir la patrie ; mais la manière la plus active est toujours pour moi la meilleure.

..... Je désire bien pouvoir aller passer quelques jours avec vous. Ma fracture de jambe va bien ; je vais avec des béquilles ; mais dans quelques jours elles seront au feu.

(1) Le cabinet historique et topographique.

Le désir de Berthier de se rendre à Paris ne devait pas être exaucé. Le changement de commandement de l'armée d'Italie était résolu quand ses lettres à Clarke et au Directoire arrivèrent à destination. Bonaparte avait arrêté ses vues sur la campagne de 1796. Dès le 19 janvier, il avait prévenu le Directoire qu'il fallait la commencer le mois suivant au plus tard. Sa nomination était décidée en principe et ses préparatifs étaient commencés. Il savait déjà qu'il ferait désigner Berthier pour son chef d'état-major et qu'en agissant ainsi il réaliserait ses vœux.

Désormais et à son insu, Berthier avait sa destinée liée à celle de Bonaparte.

III. PÉRIODE DU DIRECTOIRE (1795-1799)

CHAPITRE PREMIER

NOMINATION DE BONAPARTE A L'ARMÉE D'ITALIE

Le 30 pluviôse an IV (19 février 1796), Schérer commandant en chef de l'armée d'Italie, écrivait à Masséna:

J'ai besoin du rapport d'Aubernon pour fermer la bouche à des *faiseurs*, qui, de Paris, prétendent que nous pourrions beaucoup mieux faire que nous n'avons fait. Vous devinez de qui je veux parler, *de Buonaparte qui assiège le Directoire et le ministre de projets plus insensés les uns que les autres* et qui a quelquefois l'art de se faire écouter.

..... Je sais, mon cher général, que *des intrigants et des hommes ineptes* se sont permis de répandre à Paris, le bruit que l'armée d'Italie, après sa victoire du 2 frimaire..... pouvait s'emparer de Céva et de son camp retranché, pénétrer même en Piémont.....

Masséna répondit en traitant de *malveillants* et *d'intrigants* ceux qui parlaient ainsi de l'armée d'Italie. Augereau alla plus loin et les traita *d'imbéciles* (1).

En exprimant leur mauvaise humeur au sujet des observations qu'ils avaient reçues de Paris, les chefs de l'armée d'Italie ignoraient sans doute la situation considérable que Bonaparte avait déjà acquise.

Depuis le 4 fructidor an III (21 août 1795), il était

(1) *Campagne de l'armée d'Italie*, 1796-1797, par Gabriel Fabry, III, 152. Aubernon était un commissaire ordonnateur.

devenu, en effet, le véritable conseil du Gouvernement, pour les opérations militaires. En thermidor, les mauvaises nouvelles qui arrivaient de l'armée d'Italie avaient alarmé le Comité du Salut public. Son représentant à la guerre, Le Doulcet de Pontécoulant, esprit juste et éclairé, avait convoqué les divers députés qui avaient été délégués de la Convention auprès de cette armée pour leur demander leur avis. Tous lui avaient désigné Bonaparte, comme le chef militaire le plus compétent sur cette question et le seul capable d'indiquer le parti à suivre.

Ce dernier était alors à Paris dans une situation assez précaire. Venu en congé, au mois d'avril, à l'occasion d'une mutation récente, il comptait exposer ses vues sur les opérations à entreprendre. Mais il s'était heurté au mauvais vouloir du prédécesseur de Doulcet de Pontécoulant, un sieur Aubry, ancien officier d'artillerie, lancé dans la politique, déclassé et animé des plus mauvaises dispositions contre tous les militaires marquants de l'époque. Bonaparte, qui venait d'être désigné pour aller commander l'artillerie de l'armée de l'Ouest, sous Canclaux, se disait souffrant. Il demanda un congé de 2 ou 3 mois, et, en attendant, il s'installa rue de la Michodière (1).

Il se trouva ainsi réduit à une inaction forcée. Peu de temps après, il avait été désigné pour un commandement de brigade d'infanterie dans l'armée de l'Ouest, commandement qu'il avait refusé, se trouvant plus apte à diriger l'artillerie que l'infanterie (2).

Ce fut alors (août 1795) que le Doulcet de Pontécou-

(1) Dans le dossier de Napoléon au ministère de la Guerre, l'ordre du comité qui lui attribue ce commandement, est du 7 germinal an III (27 mars 1795). Il est antérieur à l'arrivée d'Aubry au ministère, qui est du 15 germinal (4 avril).

(2) Correspondance de Napoléon, I, n° 55.



lant provoqua la réunion des représentants dont il vient d'être question. Il y avait là Sieyès, Letourneur, Jean Debry et Doulcet. Bonaparte, mandé au Comité, eut avec eux plusieurs conférences. Surpris par la précision de ses vues, par l'autorité de sa parole et la force de ses convictions, ils s'empressèrent de l'attacher au bureau militaire du Comité, en définissant ainsi sa mission : « Vous êtes mis en réquisition auprès du Comité, pour contribuer de votre zèle et de vos lumières, aux travaux des plans de campagne et des opérations de l'armée de terre (1) ».

Il était, désormais, le véritable directeur des opérations militaires.

Cette situation prépondérante était peu connue ; et les généraux qui la jugeaient de loin, sans être au courant des circonstances qui l'avaient amenée, pouvaient être tentés de l'attribuer à l'intrigue. Il n'en était rien cependant ; car Bonaparte devait tout à son mérite.

C'est à tort en effet qu'on a attribué les premiers succès de sa carrière à ses relations d'amitié avec les délégués de la Convention et plus tard avec les membres du Directoire, notamment avec Barras. Sa supériorité et ses talents avaient tout fait.

---

(1) On trouve à ce sujet, dans son dossier, l'indication suivante : Le 29 fructidor, an III (15 septembre 1795) un arrêté du Comité du Salut public, raye Bonaparte de la liste des officiers généraux, « attendu son refus de se rendre au poste qui lui a été assigné ». Cette radiation lui fut transmise le même jour. Mais il n'avait pas à en tenir compte. Ce fait s'explique de la façon suivante.

L'arrêté du 4 fructidor (21 août) qui plaçait Bonaparte auprès du Comité n'avait été notifié qu'à lui et à Canclaux. Ce dernier avait été prévenu qu'il fallait le remplacer dans son commandement de l'artillerie de l'armée de l'Ouest. Le bureau de l'artillerie et du génie au ministère de la Guerre, qui réglait les questions de personnel ne fut pas avisé de cet arrêté. Il était encore sous l'inspiration des mesures prises par le ministre Aubry. Ce fut lui qui fit la radiation ; et Bonaparte, qui était alors en faveur auprès du Comité, la considéra sans doute comme nulle et non avenue.

Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler succinctement les débuts de sa vie militaire.

Quand la Révolution éclata, l'armée royale, sous l'impulsion d'un ministre éclairé, se livrait depuis plusieurs années à des études approfondies de tactique et de stratégie qui lui avaient fait réaliser de grands progrès. Des auteurs militaires distingués avaient été mis en vue; et les jeunes officiers, qui, à cette époque, avaient profité de ces travaux, se trouvaient tout indiqués après 1789, pour s'élever au dessus des ignorants que la politique avait improvisés généraux. Bonaparte et Berthier furent de ce nombre, et l'instruction spéciale qu'ils avaient acquise sous la monarchie, fut une des causes de leurs succès.

En résumé, les principes militaires, posés de 1780 à 1789, pendant et après la campagne d'Amérique, devaient servir aux armées de la République et y recevoir une consécration pratique (1).

« La puissance de l'artillerie de campagne, le développement du réseau routier, les progrès de la tactique élémentaire et de la grande tactique, tout concourt à la fin du XVIII[e] siècle, pour permettre de porter dans l'exécution, l'esprit offensif qui n'avait pu être jusque là, que dans les intentions des généraux. La génération militaire qui a précédé et instruit Bonaparte, n'a pu lui inspirer que le désir ardent de réaliser cet idéal de guerre offensive et vigoureuse, auquel on se croyait sûr d'atteindre (2). »

Telle fut l'éducation militaire que Bonaparte reçut aux écoles de Paris et d'Auxonne. Ses lectures perfectionnèrent ses convictions, et son génie fit le reste. Et,

---

(1) Ce fait a été mis en lumière par le capitaine d'artillerie breveté, J. Colin, de l'état-major de l'armée, dans une excellente étude intitulée : *Éducation militaire de Napoléon.*

(2) *Education militaire de Napoléon* par le capitaine J. Colin, p. 104.



ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans son apparition sur la scène du monde, c'est qu'elle fut prédite par Guibert à l'époque de sa naissance.

Il écrivit, en effet, en 1772, dans son *Essai général de tactique :* « Alors un homme s'élèvera, peut-être resté jusque-là dans la foule et dans l'obscurité, un homme qui ne se sera fait un nom, ni par ses paroles, ni par ses écrits, un homme qui aura médité dans le silence, un homme qui aura peut-être ignoré son talent, qui ne l'aura senti qu'en l'exerçant et qui aura fort peu étudié. Cet homme s'emparera des opinions, des circonstances, de la fortune; et il dira du grand théoricien ce que l'architecte praticien disait devant les Athéniens, de l'architecte orateur : Ce que mon rival vous a dit, je l'exécuterai (1) ».

En septembre 1789, le lieutenant d'artillerie Bonaparte, en congé à Ajaccio, est amené à prendre l'initiative du mouvement révolutionnaire et de la lutte contre Paoli. Officier depuis trois ans, il avait à peine vingt ans et fut forcé de faire son premier apprentissage du commandement, à un âge où les autres hommes ne savent encore qu'obéir. Avec sa nature, son éducation de chef militaire se fit sur-le-champ.

En 1792, il était adjudant major d'un bataillon en Corse, et comptait dans l'armée comme capitaine d'artillerie depuis le 6 février.

L'année suivante, il combattait encore contre Paoli, lorsque, le 11 juin, il dut s'embarquer pour Toulon.

Il y rencontra le général du Teil, son ancien professeur à Auxonne, qui le fit employer aux batteries de côte.

Au mois d'août, quand la trahison livra Toulon aux Anglais, l'émotion en France fut considérable. Marseille s'étant aussi soulevée, la Convention organisa une

(1) Cap. J. Colin, p. 107.

colonne sous le commandement du général Carteaux, pour reprendre ces deux grands ports. Le chef de bataillon Dommartin, qui commandait l'artillerie et qui avait Bonaparte sous ses ordres, ayant été blessé en septembre, dans les premières attaques contre Toulon, Bonaparte le remplaça.

Cet emploi le fit appeler dans les conseils de guerre réunis par les représentants du peuple pour décider les mesures à adopter. Il y exerça de suite une grande influence, fut promu chef de bataillon le 19 octobre, adjudant général, chef de brigade, le 30 novembre, et amena, par son habileté, la reddition de la place le 19 décembre. Le grade du général de brigade lui fut donné en récompense, le 7 janvier 1794. Il fut nommé en même temps commandant de l'artillerie de l'armée d'Italie et inspecteur d'artillerie pour l'armement des côtes de Provence (1).

Dans son rapport, qui avait été lu à la Convention, le général en chef Dugommier avait attribué son succès aux dispositions et au courage de Bonaparte; et l'un des représentants du peuple, Robespierre le Jeune, avait signalé son mérite transcendant.

Sa renommée commençait à percer.

Le 20 mars 1794, il avait rejoint le quartier général sous les ordres de Dumerbion. La notoriété que lui avait donnée le siège de Toulon, l'estime que les représentants de la Convention professaient pour lui, enfin ses talents personnels, lui assurèrent la confiance de son général qui n'hésita pas à suivre ses avis.

L'armée n'avançait pas et en était encore, à la fin de 1793, à disputer les passages des Alpes aux troupes sardes. Au commencement de 1794, les représentants,

(1) Voir pour les débuts de Bonaparte l'ouvrage remarquable de M. Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, I, p. 83.

poussés par la Convention, projetaient de tourner les Alpes, de violer la neutralité de Gênes et de s'emparer d'Oneille. Ils décidèrent, le 2 avril, l'exécution d'un plan que Bonaparte avait rédigé. L'expédition commença le 6. Oneille fut pris le 9, et l'offensive poursuivie le 15. Ponte di Nava, Ormea, Garessio et Saorgio tombèrent successivement en notre pouvoir. Les représentants dirigeaient les opérations sous l'impulsion de Bonaparte (1).

Et grâce à ses dispositions, un mois après la mise en mouvement, nous étions maîtres de la chaîne supérieure des Alpes maritimes, et des deux places fortes d'Oneille et de Saorgio. Les communications avec l'armée des Alpes étaient rétablies ; l'ennemi avait perdu 4.000 hommes et 70 bouches à feu ; enfin, nos frontières étaient reculées jusqu'à la Ligurie.

Les représentants du peuple, dominés par sa capacité, firent sur son compte des rapports élogieux qui fixèrent de nouveau sur lui l'attention du gouvernement.

Ces premiers avantages donnaient la certitude de pouvoir effectuer une descente victorieuse en Piémont. On s'y prépara aussitôt. Bonaparte rédigea alors son *Plan pour la seconde opération préparatoire à l'ouverture de la campagne de Piémont*. Les représentants de la Convention l'envoyèrent au Comité le 21 mai.

L'idée de la concentration des forces pour le combat y dominait. Les objectifs étaient : pour la division de droite, Coni ; pour celle de gauche, Santa Anna, avec mission de se relier à l'armée des Alpes, qui devait déboucher après celle d'Italie, par la vallée de la Stura.

Ce plan, remanié au mois de juin, fut reporté à Paris, à la fin du même mois, par Robespierre le Jeune, qui

---

(1) *L'Education militaire de Napoléon*, par J. Colin.

se heurta aux idées de Carnot. Ce dernier n'était pas alors partisan de l'offensive et le fit rejeter. Bientôt survint la chute de Robespierre; puis le bouleversement du 9 thermidor. Il eut pour contre-coup aux armées la suppression des mouvements commencés, et à celle d'Italie l'arrestation de Bonaparte, qui avait été l'ami du frère de Robespierre. Ce motif suffisait. Une enquête fut prescrite sur sa conduite et ses relations. Elle fut confiée au Sr Denniée, commissaire ordonnateur de l'armée. Ce dernier, bienveillant et modéré, émit des conclusions favorables, et Bonaparte, qui en fut toujours reconnaissant, recouvra sa liberté quinze jours après.

Ses projets d'opérations, justifiés d'ailleurs par les mouvements des Austro-Sardes sur Savone, furent aussitôt repris. Il rédigea alors pour les représentants le plan d'une attaque sur Cairo, Altare et Mallare, qui fut ordonnée le 9 fructidor (26 août) et commencée le deuxième jour des sans-culottides (18 septembre). L'armée, forte de 12.000 hommes avec une division d'artillerie de montagne et 600 dragons, enleva les positions de l'ennemi qui se retira sur les hauteurs retranchées de Carcare. On l'attaqua aussitôt et on enleva le château de Millesimo. Le général autrichien, craignant pour ses communications, battit en retraite jusqu'à Dego, à deux lieues au delà de Cairo. Carcare fut pris le même jour. Le lendemain, l'armée occupa Cairo et se porta sur les positions des Autrichiens au village de la Rochetta. Une attaque victorieuse sur leur droite et sur leur centre, complétée par une menace sur leur ligne de retraite, les fit plier de tous côtés et céder le terrain de combat (1).

Bonaparte voulait poursuivre cette offensive et obtenir des résultats décisifs; mais les représentants

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 37.

n'osèrent aller plus loin. Dumerbion rendit compte de cette expédition, en disant : « C'est au talent du général Bonaparte, que je dois les savantes combinaisons, qui ont assuré notre victoire ».

C'était la seconde fois que son général en chef le signalait comme l'auteur des succès de l'armée. Désormais, l'armée d'Italie possédait la base d'opérations la plus favorable à l'invasion du Piémont et à une nouvelle offensive destinée d'abord à séparer les Sardes des Autrichiens. Ce projet, qui contenait en germe le plan de campagne de 1796, surgit naturellement dans le cerveau de Bonaparte, après le combat de Dego. Il dut frapper aussi tous les chefs de l'armée, et fut soumis aux représentants Turreau et Ritter, qui venaient de remplacer Saliceti et Albitte. Ceux-ci le proposèrent au Comité, le 13 brumaire an III (3 novembre, 1794). Il s'agissait cette fois de partir de Vado, de refouler l'ennemi et d'entrer en Piémont; d'appeler à soi l'armée des Alpes, de marcher sur Céva, d'enlever son camp retranché, et de séparer les Piémontais des Autrichiens.

Mais le Comité, inspiré par Carnot, rejeta cette combinaison. A Paris, les idées étaient changées. On ne songeait plus qu'à une expédition en Corse, dont Bonaparte eut à s'occuper pendant l'hiver de 1795. Il était dans cette position effacée, lorsqu'à la fin de mars, il reçut une nouvelle destination, qui le força à se rendre à Paris et qui fut, en dépit des malveillants, la cause première de son élévation.

En quittant l'armée d'Italie, il avait une réputation faite, une expérience acquise et une force que nul ne soupçonnait. Il avait compris quelle supériorité, quelles chances de succès, lui assuraient son instruction, sa volonté, son initiative, la sûreté de son jugement, son activité débordante, la netteté de ses vues, sa bravoure, la puissance de son individualité, son sang-froid, son audace et sa ténacité. Il était mûr avant l'âge et habitué

déjà à l'exercice du commandement. Enfin, il avait vu que l'armée d'Italie possédait en elle-même, des éléments de succès remarquables, d'excellents officiers, des soldats aguerris, endurcis aux privations, avec lesquels on pouvait tout tenter; qu'elle était en mesure d'attaquer l'ennemi partout où elle le rencontrerait, sans tenir compte du nombre, du temps, de la distance, ou des obstacles. Par dessus tout, il avait constaté l'infériorité des Austro-Sardes.

En un mot, il tenait le secret de la victoire et seul peut-être parmi tous ceux qui faisaient partie de cette armée, il avait pressenti son glorieux avenir.

Telle était sa situation quand il vint à Paris, au mois d'avril 1795.

On a vu les incidents qui marquèrent les premiers mois de son séjour. Mais dès qu'il eut été placé à la tête du bureau des opérations, il eut à rédiger au nom du Comité, pour les généraux Kellermann et Schérer, des instructions qui restèrent sans effet. Il les compléta par divers projets qu'il devait exécuter lui-même et dont le principal est resté célèbre sous le titre de *Mémoire militaire sur l'armée d'Italie* (1).

Au mois de septembre 1795, il avait été question de l'envoyer en mission à Constantinople; mais le Comité, ne voulant pas se priver de ses capacités, le garda près de lui.

Sur ces entrefaites, le décret du 2 vendémiaire an IV (23 septembre 1795) qui proclamait la constitution de l'an III et l'installation d'un Directoire exécutif composé de cinq membres, avait soulevé les esprits et servi de prétexte à une insurrection redoutable.

La Convention, forcée de faire appel à l'armée, confia son salut à une commission exécutive de cinq membres

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 37.

et délégua tous ses pouvoirs à l'un d'eux, Barras, qui fut nommé général en chef des armées de Paris et de l'Intérieur. Ce dernier, ancien officier, devenu politicien, embarrassé de sa responsabilité, consulta Carnot qui lui conseilla de s'adjoindre un homme d'action et lui en désigna trois, parmi lesquels Bonaparte. Barras le choisit, sans le connaître, en raison de la réputation qu'il s'était acquise au siège de Toulon, et le manda aussitôt, pour lui proposer le commandement effectif des troupes. C'était le 12 vendémiaire (4 octobre.) Bonaparte accepta, prit ses dispositions, comprima l'émeute, sauva la Convention et lui rendit toute son autorité. Il fut aussitôt confirmé dans le commandement en second de l'armée de l'intérieur, promu le 4 brumaire suivant (25 octobre 1795) général de division et commandant en chef de la même armée, en remplacement de Barras, qui avait donné sa démission pour devenir directeur.

Bonaparte avait alors 26 ans. Il était parvenu par son seul mérite et ses actions d'éclat au sommet de la hiérarchie. Son élévation pouvait susciter des jalousies; elle n'en était pas moins méritée. Il était alors la plus haute personnalité militaire de l'intérieur; il avait l'appui du Directoire et de son membre le plus influent, Barras; il possédait la confiance entière de la Convention. Il devait être mis au courant de toutes les questions militaires d'un certain intérêt. Et lorsqu'il prit quelques semaines après, le commandement de l'armée d'Italie, ce n'était pas, comme on l'a dit, par suite d'une mesure inspirée par le Directoire pour l'éloigner, ou parce qu'on voulait lui confier une armée dont le dénûment l'exposait à des difficultés sans issue.

C'était simplement parce qu'il le voulait et l'avait demandé. Depuis son élévation, sa pensée ne quittait pas cette armée. Il en connaissait les mérites, les défauts et l'importance. Deux fois déjà il avait combattu à sa

tête et vaincu avec elle. Il savait qu'il y avait là une occasion unique de séparer les Austro-Sardes, de les vaincre séparément, d'imposer la paix au Piémont, d'envahir la riche vallée du Pô, de fanatiser des soldats dénués de tout, mais remarquablement aguerris, de détruire peut-être l'une après l'autre les armées que l'Autriche pourrait lui opposer, et d'assurer à la République, avec un éclat exceptionnel, une situation prépondérante.

Ce rêve l'absorbait. Il parlait sans cesse de l'armée d'Italie et s'occupait de tout ce qui la concernait. Il connut par conséquent les dégoûts de Schérer, et les aspirations de Berthier, qui était cité alors, comme le meilleur de nos chefs d'état-major. Il sut que le désir de ce dernier était d'être nommé à cette armée dont il pressentait aussi les destinées et dans les rangs de laquelle il avait eu, lui aussi, l'occasion de se distinguer.

Les plaintes de Schérer, et son désir de quitter son commandement parvinrent à Paris au commencement de février 1796. Mais depuis le mois précédent, son remplacement par Bonaparte était décidé. A la fin de janvier déjà, sur la demande de ce dernier, le Directoire avait prescrit l'envoi de renforts en hommes et en matériel, tirés des 9ᵉ, 10ᵉ et 11ᵉ divisions militaires. L'ordre en avait été donné par le ministre, et bientôt, sur les instances de Bonaparte, il fallut en presser l'exécution.

La passion du jeune général pour Joséphine de Beauharnais qui durait depuis le mois d'octobre, ne pouvait être une entrave à son ambition. Il fixa son mariage aux premiers jours de mars et continua de s'occuper de sa prochaine campagne. Ce moment coïncida avec l'envoi à Paris d'un projet de Berthier sur le service d'état-major et des lettres dans lesquelles il exprimait des idées conformes à celles de Napoléon. Tout était donc prêt pour le nouveau commandement de l'armée d'Italie.

CHAPITRE II

ORGANISATION DU SERVICE D'ÉTAT-MAJOR. — NOMINATION DE BERTHIER, COMME CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ITALIE.

Quand on étudie les merveilleuses carrières de l'Empereur et de Berthier, on est frappé de l'influence qu'a eue sur les événements, la rencontre de ces deux hommes célèbres. On est ainsi conduit à en rechercher les causes et l'on s'aperçoit que l'histoire à cet égard, est restée muette ou indécise.

Le général comte Mathieu-Dumas, un de leurs contemporains, écrit à ce sujet : « Le général Bonaparte (et ce ne fut pas pour celui-ci, la moindre faveur de la fortune) rencontrant à l'armée d'Italie, dont il prit le commandement, au mois de mars 1796, le général Berthier, en fit son compagnon d'armes et le principal instrument de ses succès (1) ».

Le général Thiébault a dit de son côté que Bonaparte avait désigné lui-même son chef d'état-major et il a fait de ce choix un récit qui serait intéressant, s'il était vrai. Berthier, a-t-il raconté, était à Paris. C'était le moment où Bonaparte venait d'être nommé commandant en chef de l'armée d'Italie (2 mars 1796). « Sans rappeler la spécialité de Berthier comme ingénieur géographe, il avait, dit Thiébault qui fut loin d'être son ami, les connaissances et l'expérience du service d'état-major ; de plus une compréhension remarquable de tout ce qui tenait à la guerre. Il avait plus, que tout autre, le don de se rap-

---

(1) *Précis des événements militaires*. Campagne de 1800, par le général comte Mathieu-Dumas. II, note 7.

peler la totalité des ordres et de les transmettre avec le plus de rapidité et de clarté; enfin, dans la force de l'âge et doué d'une vigueur peu commune, il avait une activité que soutenait chez lui un tempérament infatigable. Personne ne pouvait donc mieux convenir au général Bonaparte, à qui il ne manquait qu'un homme capable de le débarrasser des détails, de le comprendre au premier mot et au besoin de le deviner. »

Thiébault raconte que son père avait rencontré plusieurs fois Berthier chez un ami commun, le docteur Bacher, et que l'avant-veille de son départ pour l'Italie, il lui avait demandé d'emmener son fils. Berthier avait répondu : « Qu'il fasse de suite une demande pour être employé à l'armée d'Italie; qu'il me la fasse apostiller demain et je l'attacherai à mon état-major, si je ne puis l'attacher à ma personne ».

Thiébault explique ensuite que n'étant pas décidé, il crut devoir attendre et ne fit pas sa demande.

Son imagination l'a emporté trop loin. Car, au commencement du mois de mars 1796, Berthier, comme on l'a vu, retenu depuis assez longtemps à Chambéry, par un accident grave, n'avait pas quitté cette ville.

Il faut donc retenir simplement de ce qui précède, son portrait et sa convenance spéciale aux fonctions de major général de Bonaparte. Ce dernier du reste avait eu l'occasion d'apprécier ses qualités par ses lettres, ses travaux et ses services. Il connaissait sa réputation et ses idées sur la dernière campagne.

Berthier, en effet, avait écrit au général Clarke, le 8 nivôse (29 décembre 1795), à propos des opérations de Schérer :

..... Dans l'offensive, avec une supériorité qui a obtenu une éclatante victoire, on doit risquer de ces coups hardis qui donnent des avantages incalculables et qui, dans le cas où ils ne réussiraient pas complètement, ajoutent encore à la défection de l'ennemi et vous laissent dans la position où vous êtes.

Si j'avais été assez heureux pour être à l'expédition, j'avoue que j'aurais insisté pour profiter du moment de la déroute pour se porter sur le camp retranché de Ceva, pendant qu'un corps aurait poursuivi les débris fuyants de de Wins, qui ne pouvait se rallier que derrière Alexandrie. Je sais que l'armée manque de transports; mais elle a des vivres et c'est dans de pareils moments qu'un général habile doit déployer les grandes ressources du génie et du talent (1).

Cette idée d'offensive sur le camp retranché de Ceva et de refoulement des Autrichiens sur Alexandrie coïncidait exactement avec le plan d'opérations de Bonaparte. Clarke, qui était lié avec ce dernier qu'il avait connu au Comité, eut l'occasion de lui en parler, peut-être même de lui communiquer la lettre qu'il avait reçue. En tout cas, il avait dû en entretenir des membres du Comité que Bonaparte voyait alors assez fréquemment.

Un mois plus tard, Berthier adressa de Chambéry, au président du Directoire, un projet d'organisation du service d'état-major, qui très probablement aussi fut mis sous les yeux de son futur chef, déjà désigné à cette époque, pour commander l'armée d'Italie.

Ce travail était précédé de la lettre suivante :

ARMÉE DES ALPES — 31 janvier 1796 (11 pluviôse an IV).

Le général Berthier au président du Directoire exécutif.

Citoyen Président,

J'adresse au Directoire exécutif les dispositions provisoires que j'ai faites, pour le service de l'état-major général de l'armée des Alpes; elles sont suivies d'un projet sur le travail des ingénieurs géographes militaires aux armées, et qui tient au mode que je crois le plus propre à employer, pour que le Directoire exécutif ait continuellement sous les yeux, la position des armées, et qu'il puisse suivre à tout moment, et d'un seul coup d'œil, jusqu'au moindre de leurs mouvements,

. . . .

(1) *Campagne dans les Alpes, pendant la Révolution,* par Krebs et Morris. T. II, 355.

Si ces idées paraissent de quelque utilité, je donnerai tous les développements dont elles sont susceptibles pour que le ministre de la guerre établisse le même mode dans tous les états-majors des armées de la République.

Le général de division,
Signé : Alex. BERTHIER (1).

Sous le titre de : *Dispositions provisoires* (2), ce projet établissait une sorte de règlement du service d'état-major en campagne, concernant les états-majors des armées, des divisions et les ingénieurs géographes.

Les états-majors généraux des armées étaient répartis en quatre services, confiés à des adjudants généraux, savoir :

1° *Les mouvements et opérations,* comprenant les ordres généraux, les nominations d'officiers, les conseils militaires, les prisonniers et les déserteurs, etc.

2° *Le matériel,* armement, équipement, habillement, vivres, fourrages, hôpitaux, gendarmerie, jugements des conseils militaires, journal historique de l'armée, etc.

3° *Les reconnaissances,* plans et mémoires, tracé des camps, communications, marches des colonnes, postes de correspondances, vaguemestres, guides, etc.

4° *Le quartier général,* ses cantonnements, sa police, logements en général, casernements, etc.

Le travail journalier comprenait : l'*envoi de l'ordre*, la *rédaction du journal historique*, l'*envoi de ses extraits*, ou *bulletins historiques*, l'*envoi des pièces périodiques*, etc.

Des dispositions générales complétaient cet exposé. Elles portaient, sur la surveillance du service, sa répartition entre les adjoints à l'état-major général, l'emploi des secrétaires, l'établissement des tableaux de service, la tenue des registres, les rapports avec le chef de l'état-

(1) Archives historiques de la Guerre.
(2) Mêmes documents.

major général, les différents services de l'armée et les troupes, etc.

Le service des états-majors divisionnaires était une simple réduction du précédent.

Enfin les ingénieurs géographes étaient soumis à des règles fixes, avec des fonctions définitives; et constituaient, dans chaque armée, une brigade spéciale, d'un effectif déterminé.

Ce projet posait en outre des principes qui devinrent plus tard la base du service d'état-major, quand les victoires de l'armée d'Italie l'eurent sanctionné, tels que: la *promptitude* dans l'expédition des ordres, le *dévouement absolu*, sans compter ni son temps, ni sa peine, pour assurer le service; la plus *scrupuleuse exactitude* dans le travail, la *concision* du style, l'*importance* du service dans les divisions pour assurer celui de l'état-major général, le *droit* pour les chefs d'état-major des petites unités, de correspondre directement avec le chef d'état-major général, la *pratique continue des reconnaissances*, et *l'emploi des ingénieurs géographes*, dans tous les états-majors.

Cette instruction régularisait un service qui n'avait pas eu de prescriptions fixes depuis 1789; elle dut être très appréciée, après la période de troubles qui avait marqué les premières années de la Révolution. Elle présentait une particularité: c'était le développement du service des ingénieurs géographes et des relations historiques destinées à renseigner le bureau topographique du Comité de Salut public. Ce bureau avait alors une réelle importance. Créé depuis un an, il fonctionnait en même temps qu'une agence des cartes et un dépôt de la guerre qui ne tarda pas à absorber l'agence et qui faisait avec lui double emploi. Mais le *cabinet topographique* et *historique* étant l'organe spécial du Comité, continua ses fonctions. Il avait pour mission d'indiquer, sur des cartes, les mouvements des armées de la Répu-

blique et des puissances ennemies. Il centralisait les états de situation, les tableaux d'opérations, les ordres des généraux, les extraits de correspondances, les journaux, les pièces intéressant la position des troupes, leur force et leurs faits de guerre. Il eut une activité propre auprès d'un groupe qui représentait alors un pouvoir exécutif tout puissant.

En 1795, au moment où Bonaparte dirigeait le service des plans de campagne et opérations, le général Clarke était à la tête du bureau topographique. Ses rapports avec son collègue durent être fréquents et contribuèrent à faire connaître Berthier.

Bonaparte eut ainsi l'occasion de parcourir ses lettres qui parlaient toutes de l'offensive à prendre en Italie. Elles montraient en outre une activité, un zèle, une ardeur, un enthousiasme, une passion des choses de la guerre, qui répondaient à son tempérament et à ses projets.

Il savait que Rochambeau, Lafayette, Luckner, Custine, Kellermann, Schérer, même les délégués de la Convention à l'armée de l'Ouest, avaient demandé son concours. Il comprit qu'il ne pouvait trouver un meilleur major général et fut le premier à le désigner.

Par suite, sa nomination au commandement en chef de l'armée d'Italie, parut à Paris le même jour que celle de Berthier, le 12 ventôse, an IV, (2 mars 1796) tandis que ce dernier, alors à Chambéry, faisait encore des projets et des rapports sur l'organisation de l'armée des Alpes. L'arrêté qui le concernait, lui ordonnait de se rendre sans délai à l'armée d'Italie.

Il le reçut le 22 ventôse (12 mars), en accusa réception le même jour et partit pour Nice, le 24. Sa nomination fut mise à l'ordre de l'armée des Alpes, dans les termes suivants :

« *Ordre du jour.*

« Chambéry, 27 ventôse (14 mars).

« Par arrêté du Directoire exécutif, le général de division, Alexandre Berthier a ordre de se rendre sans délai à l'armée d'Italie, en qualité de chef de l'état-major général.

« Le général de brigade Piston est appelé par le général Kellermann, aux fonctions de chef de l'état-major de l'armée des Alpes, etc..... »

Au moment où Berthier va commencer auprès de Bonaparte cette carrière de major général qu'il ne devait presque plus quitter, il est utile de connaître exactement ces fonctions et l'importance qu'elles peuvent avoir dans le commandement des armées.

Dans le travail qu'il avait adressé au Directoire à ce sujet, il n'avait rien dit du rôle du chef d'état-major général.

Un de ses contemporains qui en fut également chargé, le général Thiébault, a traité cette question avec une compétence qui donne à ses appréciations une valeur spéciale.

« C'est, dit-il, le service des états-majors, qui, dans une armée, assure tous les autres.

. . . .

« Un état-major général est le point central des grandes opérations militaires et administratives d'une armée; celui, où d'après les ordres du général en chef, tout se règle et s'ordonne, et d'où tout s'active et se surveille (1).

---

(1) *Manuel général du service des états-majors* par le général Thiébault, pages 5 et 17.

Du général, chef de l'État-major.

« La gloire d'un général en chef dépend souvent de la manière dont on exécute ses ordres.....

« Pour ne pas nuire à la conception de ses plans, à leur direction, à leur modification et à la surveillance générale qui, dans un poste aussi élevé que celui de général en chef, suffisent déjà pour occuper l'homme le mieux organisé, il faut que le chef de l'état-major général le débarrasse de différentes parties du service.

« Après le général en chef, le chef de l'état-major général est celui qui, dans une armée, peut faire le plus de bien par sa capacité, ou le plus de mal par son insuffisance.

« A la fois, l'homme du général en chef, de l'armée, du ministre, de l'État et du prince, il a à remplir vis-à-vis d'eux tous, des devoirs qui l'honorent autant, lorsqu'il y suffit, qu'ils le déconsidèrent dans le cas contraire, parce qu'ils ne font plus qu'attester sa faiblesse.

« Sous les rapports du service, il doit au général en chef, de mettre en action tout ce qu'il conçoit, de rédiger et de faire exécuter tout ce qu'il pense; il lui doit de même, la communication de tout ce qu'il croit pouvoir intéresser l'armée et, sous tous les rapports, le tribut de ses idées.

« Il doit à l'armée la sollicitude la plus vive pour tous ses besoins, aucun ne lui étant étranger.

« Il doit au ministre de la Guerre, les rapports les plus exacts et les plus circonstanciés sur tout ce qui tient aux opérations et aux troupes; et au ministre de l'administration de la Guerre, les mêmes rapports sur tout ce qui tient à l'administration et aux services.

. . . .

« ..... Pour être en état de remplir de semblables devoirs, il faut réunir aux qualités intellectuelles et morales les plus heureuses, à un caractère ferme et

connu, une grande capacité, les connaissances les plus exactes et les plus étendues et un grand ascendant.

« Relativement aux qualités intellectuelles et à celles qui tiennent au caractère, il faut cet esprit d'ordre et de méthode, qui organise et classe le travail; cette fermeté, qui fait tenir à la marche établie; cette prévoyance, qui prépare; cette activité, qui vivifie; cette justice, qui encourage; cette sévérité, qui retient; cet amour de ses devoirs, qui prévient les moindres négligences et fait toujours tendre au perfectionnement; cette vigilance, qui excite celle des autres; et cette influence, qui commande le zèle, et fait obtenir de chacun tout ce dont il est capable.

« Relativement aux qualités morales, il faut ces formes qui ménagent l'amour-propre, adoucissent l'effet des refus, et ajoutent au prix des faveurs ou des grâces; et cette délicatesse, cette intégrité, qui commandent l'estime et la considération (1).

« Relativement à la capacité, il faut cette rectitude d'idées qu'annonce toujours une rédaction facile, claire et concise; cette étude des hommes et des choses, qui détermine l'emploi des uns, et le mode qui convient aux autres; cette pratique éclairée, qui fait qu'aucune circonstance importante n'échappe; cette lucidité de pensées et cette connaissance des détails, qui font toujours employer le mot propre; ces ressources qui naissent du besoin et se proportionnent à lui; cette sagacité qui lève les doutes, prévient les erreurs et éclaire les discussions; et ce jugement, qu'en sa qualité de premier conseil d'un général en chef, un chef d'état-major a tant d'occasions d'exercer dans la discussion journalière

(1) Le général Thiébault aurait pu ajouter: cette abnégation qui s'efface devant la personnalité du chef; ce dévouement, qui entraîne aux derniers sacrifices; et cette conscience, poussée jusqu'au scrupule, qui assure l'exécution des ordres dans leurs moindres détails.



de ses projets les plus importants et de ses moindres pensées.

« Enfin, relativement aux connaissances, il faut réunir, à l'étude des réglements et des ordonnances, et à celle des services, de l'emploi et des besoins des différentes armes, tout ce qui tient aux théories et surtout à l'habitude de la guerre et connaître non seulement le pays qui y sert ou peut servir de théâtre sous les rapports militaires et sous celui des produits et des ressources, mais toutes les campagnes qui y ont été faites, et cela plus encore par les mémoires particuliers qui en ont consacré les détails, que par l'histoire proprement dite et toujours insuffisante.

« Cet assemblage de qualités, de talents et de connaissances dans un chef d'état-major général, ne pourra cependant être réellement utilisé, qu'autant qu'il existera entre le général en chef et lui, une confiance entière et assez d'intimité pour que les communications soient fréquentes et faciles, et pour en exclure cette réserve qui paralyse les moyens, tue le zèle, décourage, rebute, rend le rôle d'un chef d'état-major pénible, et lui ôte cette influence nécessaire qu'il ne peut avoir que lorsque l'armée voit en lui, l'homme identifié aux idées et aux intentions du général en chef (1). »

Telles étaient les fonctions dont Berthier, en 1796, allait être chargé auprès du génie guerrier le plus complet des temps modernes, du chef le plus exigeant et le plus difficile que la France ait jamais eu. En les remplissant, il devait tellement se distinguer, qu'à partir de ce jour, Napoléon ne voulut plus le quitter.

Berthier, devenu ainsi le second des armées victo-

(1) Ce manuel général, rédigé en Espagne en 1810, fut publié en France en 1813.

rieuses de Bonaparte, et son lieutenant le plus fidèle, sut justifier sa confiance et répondre, dans une mesure qui fut admirée de ses contemporains, aux exigences d'un rôle aussi compliqué.

L'énumération des qualités qu'il exige, telle que Thiébault l'a faite, reste pour lui, un éloge des plus flatteurs. Et cependant, il serait utile, au moment où un nouvel avenir s'ouvre devant lui, de savoir dans quelle mesure son caractère et sa personne répondaient à l'idéal qui vient d'être exposé.

Un de ses officiers, le général baron Lejeune, ancien officier du génie, nous a laissé de lui un portrait qui permet de s'en faire une idée.

« Le génie de Bonaparte, dit-il, enfantait les conceptions, créait, improvisait les moyens, enflammait les cœurs et rendait tout possible. La spécialité de Berthier divisait, subdivisait les ordres. Il s'identifiait sans modifications à la pensée du chef, traçait à chacun ce qu'il avait à faire pour coopérer à l'ensemble, aplanissait les difficultés, pourvoyait à tous les besoins. Sa sollicitude, toujours inquiète, toujours active et sa coopération valeureuse ne se calmaient qu'après le succès. La part de gloire, bien secondaire sans doute, qui revenait au général Berthier, était fort belle encore; et pourtant, il était modeste, et apportait constamment, pour s'effacer et appeler les bienfaits du général en chef sur ses compagnons d'armes, les mêmes soins, les mêmes efforts que ceux-ci mettaient à se faire remarquer et trop souvent à le jalouser.

« Son dévouement pour son chef était un culte véritable, une abnégation complète de soi-même; c'était l'obéissance la plus tendre, la plus active, et souvent la plus patiente et la plus résignée.

« Il gardait avec ses officiers un sérieux, sous lequel il avait peine à cacher les élans de son bon cœur, et ne se livrait à la vive gaité, qui était le fond de son carac-

tère, que devant les personnes indépendantes de ses commandements. Il était, dans son ensemble, toujours naturel, égal d'humeur, poli, simple et modeste. Jamais un mot blessant ne lui échappait devant ses subalternes, dont il élevait, au contraire, de tout son pouvoir, la dignité. Son expression était habituellement pleine de douceur. Il était généreux et remit plusieurs fois en secret à ses officiers, des secours de vingt-cinq à cinquante louis d'or, pour des émigrés rentrés dans la misère.

« Avec ce caractère admirable, Berthier avait, malgré sa stature moyenne, des formes athlétiques très bien prises. Ses cheveux, abondants et crépus, annonçaient l'énergie qu'on lui voyait déployer dans les fatigues de la guerre et dans les exercices de la chasse, pour laquelle il était adroit et passionné. Personne n'était plus infatigable que lui: et on devait plus tard raconter, qu'il avait une fois passé treize jours et autant de nuits, à cheval, ou à travailler, sans se coucher.

« Dans sa jeunesse, il avait donné peu de temps aux études littéraires ; son langage le décelait quelquefois; mais son esprit avait acquis une telle rectitude dans les travaux géométriques auxquels il avait consacré ses premières années, que ses écrits et ses ordres étaient rédigés et réduits à leur plus simple expression, avec une lucidité, une clarté mathématique, qui expliquaient en peu de mots, les mouvements les plus compliqués d'une armée.

« Si les événements n'avaient pas fait de lui un grand homme de guerre, un chef d'état-major modèle, il se serait fait remarquer comme très habile ingénieur. Il avait conservé, pour les travaux graphiques, un goût et un talent, dont il donna plusieurs fois des preuves (1). »

---

(1) *Mémoires du général Lejeune* par Germain Bapst, 2ᵉ vol., p. 163-167.

Tel était l'homme remarquable que Bonaparte avait su distinguer et qu'il allait bientôt s'attacher, en utilisant ses facultés, pour sa plus grande gloire et pour le triomphe de ses armées.

Avec sa nomination, Berthier reçut l'ordre de partir de suite pour Nice, où son nouveau général en chef allait arriver.

Cette désignation était faite pour le ravir de joie, car un mois auparavant il sollicitait encore un congé dans le but de l'obtenir. Ce congé ne lui fut pas accordé.

Les projets de Bonaparte étaient arrêtés; et son départ était imminent. Berthier de son côté, était à peine remis de sa fracture et quelques jours de plus à Chambéry devaient achever sa guérison. Quand il reçut son nouvel ordre de service, il était en état de se mettre en route. Il partit le même jour et profita de son voyage pour visiter les arsenaux de Grenoble et de Valence, qui pouvaient offrir des ressources à l'armée d'Italie.

Le 4 germinal (24 mars), il arriva à Antibes et l'annonça de suite au général Clarke en lui adressant un projet d'opération pour l'armée des Alpes.

Je n'ai pas perdu un seul instant, mon cher général, lui disait-il, pour me rendre à l'armée d'Italie; j'arrive à Antibes, où j'ai précédé d'un jour le général en chef Bonaparte, qui a passé par Marseille et Toulon, et que j'attends ce soir ici, pour arriver à Nice avec lui.

La pénurie des transports et celle des fourrages parait être la même; mais cela doit être un puissant motif pour profiter des premiers secours donnés par le gouvernement, pour sortir de la rivière de Gènes, où la position que nous occupons offre autant d'avantages pour l'offensive, qu'elle est désastreuse en hommes et en argent pour la simple défensive. Il faut donc entrer le plus tôt possible sur le pays ennemi.

. . . .

L'armée d'Italie se trouve parallèlement à la mer, qu'elle a derrière elle; le seul aspect de la carte indique combien il est indispensable que la gauche de l'armée présente une force assez importante, tant pour couvrir le département des Alpes-Maritimes et la principauté d'Oneille, que pour faire une diversion imposante, ou pour attaquer, dans le cas où la droite et le centre de l'armée

qui doivent pénétrer dans le cœur des Etats de l'ennemi, obtiennent les succès qu'on doit attendre. Sans cette disposition, les avantages même de la droite peuvent devenir funestes.

. . . .

Le général en chef, qui connaît le pays, sera sûrement de l'avis de bien assurer notre gauche, en même temps qu'il portera les grands coups du côté de la droite. Il a les instructions du Directoire sur le plan de la campagne; je ne m'étendrai pas à cet égard. Je me borne à vous assurer que je le seconderai avec le zèle, l'activité et le dévouement que vous me connaissez, pour la gloire de nos armes et pour l'affermissement de la République.

Il me paraît nécessaire d'attaquer le plus tôt possible.

. . . .

Si nous pouvons attaquer d'ici à 15 jours, nous précéderons d'un mois au moins les opérations de l'armée des Alpes, dont les dispositions et les mouvements sont essentiellement liés avec celles de l'armée d'Italie, etc.....

En recevant cette lettre, Clarke dut s'applaudir d'avoir contribué au rapprochement de deux chefs militaires dont les idées concordaient aussi exactement. Quant à Berthier, dès les premiers jours de son entrée en fonctions, il fut saisi par la puissance de volonté et de conception de Bonaparte, par son activité, son ardeur et sa précision; il commença à l'admirer, et pressentit, dans son enthousiasme, les glorieuses destinées du héros. Bonaparte l'avait conquis et avait compris à son tour le merveilleux parti qu'il pourrait tirer de ses facultés et de son dévouement.

L'épopée allait commencer.

CHAPITRE III

CAMPAGNE DE 1796-1797

§ 1. *Etat-major général. — Règles de service.*

Au début de la campagne d'Italie, le 15 germinal (4 avril 1796), l'état-major général, comprenant le ser-

vice des généraux Gaultier et Berthier, avait 7 adjudants généraux, 13 adjoints aux adjudants généraux, 2 adjoints à l'état-major général et 2 aides de camp de Berthier avec 1 adjoint. C'était un ensemble de 28 officiers. Parmi les aides de camp de Berthier se trouvait l'adjudant général Dutaillis, qui devint son ami et fut plus tard général de division.

Dans les divisions se trouvaient les adjudants généraux Chabran et Boyer, qui ne devaient pas tarder à être mis en vue (1).

Dès son entrée en fonctions, Berthier, appliquant les principes qu'il avait préconisés, régla son service comme il suit.

Les ordres qu'il faisait préparer, étaient d'abord rédigés sous forme de minutes, qu'il examinait toujours; recopiés, puis signés par lui ou par le général en chef.

Les lettres particulières, les rapports au Directoire exécutif, les arrêtés etc..... transcrits sur un papier spécial, étaient signés par Bonaparte. Berthier conservait dans ses bureaux un exemplaire des ordres du général en chef, transcrits sur un registre particulier (2).

Il ne semble pas avoir encore eu à cette époque, un bureau personnel et des secrétaires particuliers, comme cela eut lieu plus tard.

Il se fit de suite l'exécuteur strict, exact et ardemment zélé des ordres dictés ou indiqués par Bonaparte. Cette dernière forme de transmission du commandement paraît, quand on étudie les documents originaux, avoir été plus fréquente, qu'on ne le croit généralement. Mais Berthier, n'en resta pas moins le reproducteur cons-

(1) Archives historiques.
(2) Ces registres ont fait partie des dons faits en 1816, au dépôt de la Guerre, par la princesse de Wagram.

ciencieux des volontés de son chef: sa fidélité, basée sur un sentiment éclairé du devoir et sur une affection dévouée, était garantie par une mémoire impeccable.

La lecture attentive des registres originaux et de la correspondance de Napoléon Ier, montre que ce dernier a toujours conservé la direction des mouvements de troupes, des combats, des approvisionnements, de la discipline, des rapports avec les soldats et avec les gouvernements.

Il a souvent laissé à Berthier, le soin de régler son service d'état-major, celui du quartier général, le mode de transmission des ordres, leur rédaction quand ils n'étaient pas dictés, leur expédition et la surveillance de leur exécution, en se réservant de faire contrôler lui-même cette exécution quand il le jugeait utile.

Berthier ne se bornait pas à une simple transmission. Il exigeait en outre l'ardeur, l'activité, l'exactitude, une conscience absolue, la rapidité et l'entrain dans l'exécution, qualités qu'il savait être de précieux éléments de succès. Cette manière d'établir le service convenait à la nature ardente de Bonaparte et fut une des causes les plus puissantes de l'estime et de l'amitié qu'il voua à Berthier.

Celui-ci de son côté, comme on l'a dit plus haut, dès qu'il eut le bonheur de concourir à ses opérations, pressentit son brillant avenir.

Le Baron Denniée, qui les connut tous deux dans l'intimité, dit à ce sujet, dans ses mémoires :

« Dès 1796, Berthier se dévoua au général Bonaparte, dont il avait en quelque sorte, deviné l'avenir glorieux.

« Un jour, à cette même époque, au moment où l'armée faisait sa première entrée dans Milan, le général Berthier et l'ordonnateur en chef de l'armée, son ami, étaient réunis chez le général en chef Bonaparte. Celui-ci eut, dans la discussion avec son chef d'état-major, un vio-

lent accès de colère. A l'issue de la conférence, l'ami du général Berthier lui dit avec émotion : « Savez-vous « bien que cet homme a des emportements intolé- « rables ? »

« Vous avez raison, mon cher Denniée, lui dit « Berthier ; mais souvenez-vous qu'un jour, il sera beau « d'être le second de cet homme-là. »

Cette admiration de Berthier pour Bonaparte, jointe à sa profonde conviction de la nécessité d'une offensive résolue et à son activité personnelle, explique le zèle et l'ardeur qu'il apporta à seconder son général en chef.

Quant à son influence sur l'expédition et l'exécution des ordres, elle se retrouve dans sa correspondance et quelquefois dans les comptes-rendus de combats qu'il faisait préparer, ou qu'il préparait lui-même, pour Bonaparte ou pour le ministre. A la suite de certaines affaires, où il avait joué un rôle personnel, le récit des dispositions qu'il avait prises, servit plus d'une fois au commandant en chef, pour établir ses rapports et ses bulletins de victoire ; ceux-ci sont restés des modèles ; mais ceux de Berthier n'en sont pas moins intéressants et mériteront parfois d'être reproduits.

Lorsque Bonaparte et Berthier se rencontrèrent à Nice, en mars 1796, ce dernier, grâce à sa prodigieuse mémoire et à son sens très juste des situations, put répondre aux premières questions de son chef, dans des termes et avec une précision qui durent frapper son esprit. Il fut en mesure de lui donner des indications précieuses sur les généraux et sur les divers régiments de l'armée.

Dès qu'il connut son projet d'opérations qui répondait à ses propres aspirations, il s'attacha dans sa correspondance et dans ses ordres, à imprimer à tous les services, une impulsion active, ardente, énergique, pleine de confiance dans le nouveau général en chef et qui devait provoquer l'enthousiasme, après les premiers succès.

Son registre de correspondance fut ouvert le 9 germinal an IV (29 mars 1796).

Le 19 germinal (8 avril) à Albenga, dans une lettre aux divisions, après avoir annoncé le paiement des suppléments de solde, qui n'avait pas eu lieu depuis longtemps, il ajouta :

L'activité de la campagne, la nécessité de donner à tous les ressorts militaires, cette impulsion qui doit répondre à l'ardeur de nos troupes, commandent impérieusement de régulariser la marche du service et particulièrement, celle de la correspondance. En conséquence, il est expressément ordonné à chaque partie militaire ou d'administration, de faire passer ses demandes par l'intermédiaire de son supérieur, etc.

. . . .

Deux jours après, revenant sur le même sujet, il écrivit aux adjudants généraux de division :

Comme il importe essentiellement au bien du service, que celui de la correspondance de l'armée se fasse avec la plus grande célérité et exactitude, on ne doit rien négliger de ce qui peut y contribuer, etc.

Bientôt, grâce à ces ordres, et aux rappels que Berthier ne négligea jamais quand on les méritait, le service de la correspondance prit une régularité et une exactitude remarquables.

Selon l'expression du général en chef, c'était une guerre de mouvements qui commençait. Pour la seconder, il fallait la précision et l'ardeur exigées par Berthier. On a souvent dit que sa correspondance fut toujours faite ou dictée par son chef. On oublie, qu'avec sa prodigieuse activité, Bonaparte avait à peine le temps de donner ses ordres. S'il avait dû les dicter, tous ses instants auraient été pris. Généralement, il n'a pu dicter que les parties les plus importantes de ses dépêches, ou de ses rapports. Berthier faisait rédiger le reste confor-

mément à sa volonté, veillait à tout et ne laissait partir aucun ordre, sans l'avoir lu avec attention.

Un des effets de la gloire, c'est d'absorber tous les mérites qui l'entourent. Celui de Berthier a subi la loi commune; et souvent, il est arrivé qu'on a attribué à Napoléon quelques-unes des rédactions qui émanaient de son chef d'état-major. Ce fait s'est produit même dans la correspondance courante. Berthier prenait des notes sur les ordres que lui donnait son chef; et certain d'avoir bien traduit sa pensée, il les signait et les faisait partir. La plupart des lettres qui ont été publiées dans la Correspondance de Napoléon, avec l'indication : *Dépôt de la Guerre. — Par ordre du Général en chef,* ont été signées en 1796 : *Le général divisionnaire, chef de l'état-major, Alex. Berthier*. Et, s'il en était ainsi, c'était certainement d'après les prescriptions de Bonaparte.

En résumé, en 1796 comme dans les années suivantes, Berthier a limité son action au rôle d'un major général, profondément dévoué, d'une intelligence, d'une capacité et d'un bon sens remarquables, d'une modestie et d'une abnégation parfaites. Il a su néanmoins y apporter le cachet d'une individualité propre, qui s'efface constamment, mais qui laisse l'impression d'un chef d'état-major modèle.

§ 2. *Opérations en Piémont.*

La campagne d'Italie s'ouvrit à Nice le 7 germinal an IV (27 mars 1796), par la fameuse proclamation de Bonaparte : « Soldats, vous êtes nus, mal nourris, etc. » L'état-major général commença son service le même jour.

Le lendemain, Berthier recevait son premier ordre de Bonaparte, relatif au transport du quartier général de Nice à Albenga, ville plus rapprochée du théâtre des opérations. Il en chargea l'adjudant général Chabran.

Ses premiers soins furent de veiller à l'organisation et à l'approvisionnement de l'armée. Il fit connaître en même temps l'arrêté du Directoire qui l'avait nommé *chef de l'état-major de l'armée d'Italie* et qui maintenait l'adjudant général Vignolle comme sous-chef (1).

Sa nomination avait été bien accueillie. Son sous-chef écrivait, en effet, de Nice, à Masséna, le 2 germinal (22 mars).... : « Il est bien heureux, pour nous et pour l'armée entière, que le général Gaultier soit remplacé par le général Berthier, etc..... »

Quatre jours après, il écrivait encore à Masséna : « ..... Les généraux Bonaparte et Berthier arrivent à l'instant, et ni l'un, ni l'autre ne sont porteurs d'aucun travail sur l'organisation de l'état-major de l'armée d'Italie..... Le général Berthier me charge de mille choses aimables pour vous. »

Une question se posait au sujet du dernier chef de cet état-major, le général Gaultier, qui n'avait pas de destination et qui n'avait pas quitté Nice.

On lui confia les affaires d'état-major de deux divisions de la côte et de la division de gauche de l'armée, pour les détails qui n'exigeraient pas de décision du général en chef ou chef de l'état-major; on y ajouta le commandement de Nice, de ses forts et des troupes qui y séjourneraient (2).

C'était une sorte de commandement de la tête de ligne d'étapes. Quant à l'état-major général de l'armée d'Italie, il allait suivre le général en chef, sous les ordres de Berthier, qui resta à Nice jusqu'au 12 germinal (1er avril).

---

(1) A cette époque, les chefs d'état-major des divisions et les officiers supérieurs employés à l'état-major général, choisissaient eux-mêmes les capitaines qui leur étaient adjoints pour le service. Ce système, qui décentralisait les nominations d'officiers d'état-major subalternes, était par cela seul préférable à l'usage adopté plus tard, qui réserva ce choix au ministre de la Guerre.

(2) Correspondance de Napoléon, I, n° 114.

Le 16, il était à Albenga.

A cette date, l'armée d'Italie comprenait :

1° Une avant-garde sous Masséna, formée par les divisions Laharpe et Meynier, forte de 1.800 hommes. Elle s'étendait sur la côte, de Loano à Savone, avec deux brigades sur les sommets de l'Apennin et une troisième envoyée depuis peu en poste avancé à Voltri, sur la route de Gênes, à 25 kilomètres de Savone;

2° La division Augereau (7.000 hommes), également sur la côte, à Loano, avec la brigade Rusca détachée à la division Sérurier;

3° La division Sérurier, atteignant avec la brigade Rusca un effectif de 12.500 hommes et occupant en première ligne différents postes sur les hauteurs des Apennins, de Bardinetto à Garessio;

4° La 1re division de cavalerie, 3.000 hommes, à Loano;

5° L'artillerie, etc., 1.700 hommes.

Cet ensemble formait une masse de 42.000 hommes, prête à prendre l'offensive.

Il y avait en outre : les divisions Macquard (3.700 hommes) et Garnier (3.100 hommes) cantonnées sur la gauche, dans les vallées qui conduisent aux cols de Tende et de Cerise.

Enfin, la 2e division de cavalerie, à Oneille (1.800 hommes).

L'armée d'opérations s'élevait, avec ces troupes, à 50.800 hommes.

En y ajoutant les divisions de la côte (9.000 hommes), on arrivait à 59.800 hommes (1).

Les forces ennemies comprenaient : l'armée autrichienne, 30.000 hommes environ, sous Beaulieu, vieux général de 72 ans, formée en deux groupes : l'aile droite

(1) Clausewitz. *Campagne de 1796,* traduction de J. Colin, capitaine d'artillerie breveté, — et *Etudes sur la campagne de 1796-97 en Italie,* par J. Colin.



sous Argenteau, occupant les localités entre Acqui et Sassello avec 7.000 hommes environ, tandis que le reste était encore à Alexandrie; l'aile gauche, sous Sebottendorf, laissée en arrière et commençant à se rassembler vers la Bocchetta au nord de Gênes ; elle couvrait la route d'Alexandrie et la Lombardie. Puis, l'armée piémontaise sous Colli, indépendante de l'autre et forte d'environ 20.000 hommes. Elle occupait Mondovi, Céva et Montezemolo, couvrant la route de Turin et le Piémont. Entre ces deux masses, séparées par un espace de 15 à 30 kilomètres, 2.000 Piémontais environ étaient chargés d'assurer la liaison.

L'idée de les séparer aurait surgi sur place, si elle n'avait été préconçue depuis longtemps dans l'esprit de Bonaparte.

Pourtant, en raison de cette loi de l'imprévu qui domine toujours à la guerre, il n'eut pas comme il l'espérait, l'initiative des mouvements. Grâce à une faute commise par le Directoire qui voulait en imposer à la République de Gênes, une brigade, avait été aventurée, par lui, à Voltri. Beaulieu prévenu, la fit attaquer le 21 germinal (10 avril) par des forces supérieures. Le général Cervoni résista jusqu'à la nuit et se retira en bon ordre à Varazze, à cinq kilomètres de Savone.

Bonaparte qui avait d'abord songé à attaquer les Piémontais, se résolut de suite à marcher contre les Autrichiens. Sur son ordre, Berthier prévint Sérurier que des mouvements imprévus forçaient le général en chef d'aller à Savone, au lieu d'aller à Garessio, comme il l'avait d'abord décidé (1).

A partir de ce moment, l'armée d'Italie commence une série de marches, de combats et d'opérations qui dénotent dans le commandement une énergie et une

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 128.

activité extraordinaires, et chez les troupes une vigueur qui permet de ne tenir compte d'aucune considération physique. Pour mieux surprendre l'ennemi, on marche presque toujours la nuit et pour l'accabler, on combat au besoin tous les jours sans trêve ni repos.

Le 21, Beaulieu est arrêté à Montelegino par Rampon avec sa demi-brigade.

Le 22, tandis que Sérurier contient à gauche les Piémontais, Augereau, Masséna, Laharpe sont dirigés, en grande partie de nuit, sur Carcare, Altare et Montelegino.

Le quartier général se porte au centre des mouvements. « A une heure après minuit, le 22, écrit Bonaparte, je partis avec les généraux Berthier et Masséna, le commissaire Saliceti et une partie des troupes du centre et de la gauche et nous nous portâmes par Altare, sur le flanc et le derrière de l'ennemi (1). »

Au point du jour, le 23, Beaulieu attaque Laharpe qui le contient. Masséna survient; tous deux l'attaquent à leur tour et le mettent en déroute. Bonaparte avait gagné sa première bataille à Montenotte, tué ou blessé 3.000 ennemis, pris de nombreux drapeaux et 2.500 hommes; nos pertes ne dépassaient pas 400 hommes.

Ces chiffres indiquaient que même en se battant bien, l'ennemi avait une valeur tactique, matérielle et morale, inférieure à la nôtre.

Le quartier général s'installe à Carcare. L'armée est déjà en Piémont, sur le versant nord des Apennins, à cheval sur les routes qui mènent à Alexandrie par Dego, à Mondovi et Turin par Céva.

Pour achever le refoulement des Autrichiens, Bonaparte dirige Laharpe sur Sassello, et Masséna sur Dego. En même temps, il fait attaquer l'armée piémontaise

---

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 177.

par Augereau qui force les gorges de Millesimo, le 24 germinal (13 avril).

Le lendemain, 25, il oblige le général Provera à capituler à Cosseria, tandis que Masséna et Laharpe battent les Autrichiens devant Dego, leur font 6.000 prisonniers, leur enlèvent 22 canons, 15 drapeaux et une partie de leur état-major.

Le 26, Dego est repris par l'ennemi qui fut repoussé par Masséna à la suite d'un nouveau combat.

Le sous-chef de l'état-major général, Vignolle, mérita d'être cité.

Le même jour, Rusca prit la position de Saint-Jean sur la haute Bormida; Sérurier s'avança jusqu'à Nuceto, sur le haut Tanaro et Augereau enleva Montezemolo.

De ce côté, il n'y avait plus qu'à emporter le camp retranché de Céva.

Le 27 (16 avril) Berthier transmit au général Dujard commandant l'artillerie, l'ordre d'aller le reconnaître. « Le compte rendu de cette reconnaissance, ajoutait-il devra être rendu au général en chef, dans la journée (1). »

Le 28, Bonaparte fit donner par Berthier l'ordre à Laharpe de surveiller les Autrichiens à Dego et sur la route d'Acqui; à Masséna de se porter contre les Piémontais à Monbarcaro, sur la route de Céva à Alba; à Sérurier, d'occuper Priero et de se rapprocher de Céva; à Augereau, d'enlever les redoutes du camp retranché, ce qui eut lieu après un vif combat.

Le lendemain 29, Sérurier occupa Céva que l'ennemi avait évacué pendant la nuit et le rejeta sur Mondovi. On continua à le refouler les deux jours suivants et le 2 floréal, on le battit à Mondovi qui fut occupé aussitôt. L'ennemi perdit 1.800 hommes, dont 1.300 prisonniers, plusieurs généraux et colonels, 11 drapeaux et

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 148.

8 canons ; nous n'avions eu que 200 tués ou blessés.

En rendant compte au Directoire de ce beau succès, Bonaparte écrivit : « Le général Despinoy a rendu de grands services, ainsi que le général divisionnaire Berthier, chef de l'état-major, chez qui les talents égalent l'activité, le patriotisme et le courage ».

Il n'y avait pas un mois que Berthier avait pris son service auprès du général en chef et déjà Bonaparte, après lui avoir accordé sa confiance, lui en donnait le témoignage le plus flatteur. C'était en même temps une première marque de haute estime et d'amitié. Elle développa chez Berthier un dévouement à toute épreuve, à côté d'une admiration qui grandissait chaque jour.

Maintenant les deux masses de l'adversaire avaient été battues l'une après l'autre. Le Piémont était envahi ; l'armée d'Italie était dans l'enthousiasme ; désormais Bonaparte et ses généraux pouvaient demander à leurs soldats des efforts surhumains.

Ceux-ci, guerriers ardents au combat, enivrés de gloire, fiers de leur courage et de leur mépris de la mort, étaient prêts à tous les sacrifices. Et cependant quels pillards indisciplinés ils faisaient !

Après les glorieuses luttes qu'ils venaient de soutenir, il fallait chaque fois les rappeler au devoir ; et chaque fois ils recommençaient leurs maraudes. Souvent même, les officiers donnaient l'exemple.

Aussi le 3 floréal (22 avril) à Lesegno, Berthier sur l'indication de Bonaparte, dut faire un ordre qui commençait par témoigner aux troupes la satisfaction du général en chef sur leur bravoure et leurs succès ; mais aussi son « horreur pour le pillage affreux auquel se livraient des hommes pervers qui n'arrivent à leur corps qu'après la bataille, pour se livrer aux excès les plus déshonorants, etc..... »

En conséquence, le général en chef demandait dans les 24 heures, « au chef de l'état-major un rapport sur

la conduite morale de ses officiers d'état-major (1) » ; aux généraux, colonels, chefs de service, une note sur la moralité de leurs officiers.

Les généraux de division étaient autorisés à destituer, à emprisonner et au besoin à faire fusiller tout officier ou soldat qui aurait donné l'exemple du pillage, etc.

A juger cette armée par de tels ordres, on serait tenté de la croire composée d'hommes de sac et de corde.

En réalité, c'étaient des hommes aguerris, surexcités par de longues privations, mais de vaillants soldats comme il en fallait à Bonaparte. Avec des conscrits de vingt ans, il n'aurait pu leur demander ni leurs marches continues de jour et de nuit à travers la montagne, ni leurs luttes acharnées : ses combinaisons de génie n'auraient abouti qu'à l'impuissance, à l'épuisement, et à la défaite.

Le lendemain de la bataille de Mondovi, Berthier eut à donner des ordres de tous côtés, pour courir sans perte de temps à de nouveaux succès. Sérurier, placé sous le commandement de Masséna, dut occuper les passages de l'Ellero et reprendre le contact avec l'ennemi ; Beaumont, avec sa cavalerie, fut mis également à la disposition de Masséna. Ce dernier dut s'établir en bataille sur le Pesio, affluent de gauche du Tanaro, en face Carru ; Augereau fut poussé en avant sur le Tanaro, jusqu'à Novello ; Laharpe et Victor furent rapprochés à Niella et Scaletta, pour couvrir la droite de l'armée.

Mais dès le 4 floréal (23 avril), deux jours après Mondovi, le général Colli demandait un armistice. Le Piémont était à bout de forces et vaincu. Bonaparte répondit qu'il exigeait la remise de deux forteresses en attendant la paix que le Directoire seul pouvait conclure.

(1) Correspondance de Napoléon I, n° 214.

Il envoya à ce sujet son frère Joseph à Paris, avec Junot porteur de 21 drapeaux.

Tandis que le général en chef, installé à Carru, le 5 floréal (24 avril, traitait ces graves questions avec les Gouvernements français et piémontais, Berthier, sur son ordre, prescrivait à Sérurier de pousser jusqu'à la Trinita et Fossano, sur la Scrivia; à Masséna, d'occuper Bene, sur la route de Carru à Cherasco; à Augereau, de saisir les points de passage du Tanaro et la position de Morra, à l'est de Cherasco; et au général Dujard, de faire reconnaître des emplacements de batteries pour canonner Cherasco. Dans la même journée, il transmit à Augereau et à Masséna, l'ordre d'attaquer cette ville le lendemain. Les événements se succédaient avec une rapidité qui exigeait dans tous les services et surtout à l'état-major général, une ardeur exceptionnelle.

Berthier, pénétré de cette nécessité, donna à ses officiers l'ordre suivant :

Ordre du jour.

Carru, le 6 floréal an IV.

. . . .

Il y aura un adjudant général de jour, qui sera tenu d'être au bureau de l'état-major à six heures du matin, et qui y restera jusqu'à six heures du soir. Il remplace le chef d'état-major en cas d'absence. Les adjudants généraux employés à l'état-major général alterneront à cet effet.

Indépendamment de ce service, les adjudants généraux et les adjoints sont tenus d'être continuellement au bureau et toujours prêts à marcher..... (1).

L'ennemi ne défendit pas Cherasco, qui fut occupé le 7 floréal (26 avril); on y prit 28 canons et d'immenses magasins. Les Piémontais abandonnèrent la ligne de la Stura et se mirent en retraite sur Turin.

---

(1) Archives historiques de la Guerre.

Le quartier général s'installa à Cherasco, et expédia aussitôt de nouveaux ordres, pour diriger Sérurier vers Morozzo, afin d'appeler à lui la brigade qui gardait le col de Tende.

Pendant ce temps, Augereau occupait Alba.

Le lendemain, après la période de combats qu'il venait de traverser, Berthier put enfin trouver un instant pour transmettre à Paris, la nouvelle des glorieux événements qui venaient de se succéder. Il adressa au général Clarke, une lettre qui en faisait le récit :

La victoire fait notre avant-garde, mon cher général, et la terreur nous précède.

Après l'affaire importante de la prise de *Mondovi,* nous avons marché sur *Carru* et sur *Bene;* de là, une colonne s'est portée sur *Fossano,* quartier général des Piémontais; nous nous en sommes rendus maîtres. Une seconde colonne s'est emparée de *Cherasco,* ville fortifiée en terre, fraisée et palissadée, avec un bon fort. Une troisième colonne est entrée dans *Alba,* ce qui nous rend maîtres du passage de la *Stura* et du *Tanaro;* enfin une quatrième colonne est à *Niella,* pour observer l'armée autrichienne, commandée par le général Beaulieu, dont le mouvement n'est pas encore décidé.

Nous voilà à dix heures de *Turin,* et les ennemis paraissent réunir toutes leurs forces pour couvrir cette place. Le Roi demande la paix : je crois qu'il est avantageux de la lui donner, et de porter la guerre dans les états de l'Empereur en Italie.

Nous devons opérer demain notre jonction avec les troupes de *Tende.* Le Directoire a-t-il ordonné à l'armée des Alpes d'agir ? Rien n'est plus pressant : nous pourrions aussi faire notre jonction dans peu de jours; mais nous ne connaissons pas encore les intentions du Gouvernement.

Les circonstances ont justifié les succès dont je vous présentai la perspective dans ma lettre d'*Antibes*. . . . .
. . . .

Les Autrichiens ralliés pourraient marcher sur nos derrières; mais nous avons l'œil partout, et j'espère que nos victoires se succèderont.

Je n'ai pas pu vous envoyer ni plans ni détails. Tout ce qui tient à l'état-major est harassé. La nuit on écrit, le jour on se bat ou l'on marche.

Le pillage est toujours affligeant. J'ai lieu cependant d'être assuré que l'ordre sera rétabli sous peu de jours.

Adieu mon cher général, secondez-nous. Portez des soins à cette

armée. Nous sommes faibles pour le nombre, et vous savez que la paix générale est ici (1).

Au moment où Berthier expédiait cette lettre, le Gouvernement Piémontais prenait une résolution des plus graves, qui allait couronner nos premiers succès.

Découragés par nos récentes victoires, par la succession rapide de nos marches, par l'arrivée si prompte de nos troupes aux environs de Turin, et par la retraite de leurs alliés qui se dirigeaient sur la Lombardie, les Piémontais s'étaient décidés à traiter. Le 9 floréal (28 avril) l'armistice de Cherasco était signé. Il suspendait les hostilités, remettait provisoirement entre nos mains, les places de Coni, Céva, Tortone et Alexandrie, ainsi que les postes au-delà de la Stura et du Tanaro, et nous assurait le passage du Pô à Valence.

En rendant compte de cet événement au Directoire, Bonaparte lui demandait 15.000 hommes de l'armée des Alpes, douze compagnies d'artillerie légère et de la cavalerie. Le même jour, il lançait Laharpe et Augereau sur les traces des Autrichiens, vers Acqui ; et Masséna sur Alba.

Berthier eut à s'occuper de suite de la remise entre nos mains des places et des territoires cédés, ainsi que de leur occupation. Le général en chef le chargea en même temps de faire connaître les succès de l'armée au général Kellermann, commandant en chef l'armée des Alpes et de lui demander l'envoi de 4.000 hommes dans la vallée d'Aoste.

§ 3. — *Opérations en Lombardie.*

Le jour même où la situation avec le Piémont était réglée, Bonaparte se retournait contre les Autrichiens. Le 9 floréal (28 avril) il écrivit à Laharpe : « Rends-toi

(1) Archives historiques de la Guerre.

sur le champ à Acqui et poursuis les Autrichiens dans leur fuite : ils évacuent et passent le Pô, etc. (1) ».

Berthier de son côté, confiait par ordre, le commandement des places de Céva, Mondovi et Cherasco, au général de division Haquin, et lui traçait sa mission. En le plaçant sous les ordres directs du général en chef, il ajoutait : « Le général Haquin aura une correspondance très active avec le général chef de l'état-major général, pour tout ce qui concerne les approvisionnements des magasins de l'armée soumis à sa surveillance et sur tout ce qui sera du ressort de l'état-major général. Le général en chef lui recommande expressément nos communications et nos ponts sur les rivières ».

En résumé, avant de pénétrer en Lombardie, Bonaparte organisait sa ligne de communication le plus fortement possible ; et l'état-major général était chargé d'y veiller.

Le 10 et le 11 floréal, Berthier fut absorbé par l'envoi des ordres de marche aux divisions. Masséna fut dirigé sur Acqui et Clavesana, où était déjà Laharpe; Augereau, sur Bistagno, au sud d'Acqui ; Sérurier, sur Alba.

Le 11, le quartier général se transporta à Acqui, en passant par Alba. Berthier dut s'entendre avec la municipalité pour la remise immédiate, des approvisionnements d'armes, de munitions et d'effets laissés par l'armée autrichienne, qui, dans la précipitation de sa retraite, avait négligé d'enlever ses magasins.

Il s'occupa en même temps d'expédier les ordres de mouvement : Laharpe devait occuper Tortone ; Masséna était dirigé sur Castellaro au sud d'Alexandrie ; Beaumont, avec sa cavalerie, sur Rivalta di Scrivia ; Augereau, sur Bosco, à l'est de Castellaro.

Les opérations en Lombardie allaient commencer ; et

---

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 261.

jugeant de l'avenir par les glorieux résultats obtenus en Piémont, Berthier pressentait de nouveaux succès. Il se rendait compte de l'importance que cette campagne allait bientôt acquérir dans l'histoire et combien il fallait, pour la gloire de son chef et la grandeur nationale, conserver le récit exact des exploits de l'armée. Il crut devoir le faire comprendre à tous les services et avec l'approbation du général en chef, adressa aux généraux de division, l'ordre suivant :

Ordre du jour de Berthier.

Acqui, le 12 floréal an IV (1er Mai 1796).

..... Les généraux de division sont invités de nouveau à envoyer au chef de l'état-major un précis des actions d'éclat et des traits de bravoure de ceux de nos frères d'armes qui se sont le plus particulièrement distingués.

On a ordonné aux adjudants généraux de faire un journal précis des opérations de la division dont ils ont le détail. L'adjudant-général Boyer est le seul qui se soit conformé à cet ordre. En conséquence, les généraux de division se feront rendre compte, chaque jour, de l'exactitude que mettent les adjudants généraux à se conformer à cet ordre, et après avoir employé les moyens que l'autorité militaire leur donne, ils demanderont le changement des adjudants généraux dans lesquels ils trouveront de l'insouciance à exécuter ce qui leur a été prescrit. Chaque adjudant général peut charger spécialement un adjoint de rédiger le journal et de faire les états et le rapport journalier; on doit sentir combien il est important de recueillir tous les événements de la guerre.

Dans les jours de marche, les adjudants généraux et les adjoints employés à l'état-major général, se rendront à l'ordre chez le général chef de l'état-major, une demi-heure après l'arrivée : à quelque moment de la journée que ce puisse être, ils ne se retireront qu'après avoir reçu l'ordre.

Il est ordonné aux généraux et adjudants généraux de mettre l'heure à la date de leurs lettres (1).

On avait perdu le contact de l'armée autrichienne; mais on se rapprochait d'elle; il importait d'éclairer nos divisions et d'apporter la plus grande vigilance au

(1) Archives historiques de la Guerre.

service d'exploration. Les ordres donnés à ce moment éveillaient à cet égard l'attention de tous.

Le 14 floréal (3 mai), le quartier général put s'établir à Tortone. Berthier expédia les ordres relatifs à la formation de bataillons de grenadiers dans les quatre divisions qui formaient maintenant le corps principal de l'armée d'opérations: Masséna, Augereau, Sérurier et Laharpe. Il prévint le général Kilmaine que toute la cavalerie passait sous son commandement, et qu'il devait aller occuper Casei, à l'ouest de Voghera, près du Pô; Augereau, qu'il allait se porter à Castelnuovo di Scrivia, poussant ses postes jusqu'au Pô; Masséna, qu'il devait se rendre à Sale et lancer son avant-garde sur le Pô.

L'armée était sur ce fleuve, rassemblant de tous côtés des bateaux et préparant déjà son passage.

Le 15, Bonaparte, poursuivant son idée, ordonna à Berthier de réunir en un seul groupe, sous les ordres du général Dallemagne, les cinq bataillons d'élite formés avec des grenadiers et des carabiniers, de les lancer en avant-garde à Casteggio, sur la route de Voghera à Stradella et Plaisance; et de leur adjoindre un corps de cavalerie de 1.500 chevaux. En même temps, toute l'armée était dirigée vers le Pô, où l'on échangeait le 16, de nouveaux coups de canons avec les Autrichiens, postés sur la rive gauche.

Ce fut à cette époque que Bonaparte reçut le premier décret, par lequel le Directoire déclarait que l'armée d'Italie avait bien mérité de la patrie, et remit à Berthier les félicitations personnelles que lui adressait le Gouvernement.

Félicitation au général Berthier sur les succès de l'armée d'Italie.

Le 12 floréal an IV (1er mai 1796).

Le Directoire exécutif au général de division Berthier, chef de l'état-major de l'armée d'Italie.

Vous avez rendu de grands services, citoyen général, dans les

diverses affaires qui ont eu lieu à l'armée d'Italie. Le Directoire n'attendait pas moins de vos talents et de l'activité dont vous avez donné des preuves dans la dernière campagne. Interprète de la reconnaissance nationale, il s'estime heureux d'avoir à reconnaître les actions qui honorent les défenseurs de la République, et à vous féliciter d'avoir si puissamment contribué aux succès nombreux que vient d'obtenir la grande armée dans laquelle vous servez.

Signé : CARNOT, LE TOURNEUR,
et LA REVELLIÈRE-LEPEAUX (1).

Cette récompense nationale, dûe aux rapports élogieux que Bonaparte avait faits de Berthier, contribuèrent à exalter encore chez lui cet enivrement de la victoire et cet enthousiasme qui entraînaient maintenant toute l'armée vers de nouveaux combats.

En remerciant le Directoire, le 17 floréal, et en lui donnant de nouvelles assurances « de son estime et de son dévouement à la Constitution », Bonaparte ajouta :

Depuis le commencement de la campagne, le général Berthier, chef d'état-major, a toujours passé la journée près de moi au combat et la nuit à son bureau ; il est impossible de joindre plus d'activité, de bonne volonté, de courage et de connaissances. Je lui ai, à juste titre, rendu la moitié des choses flatteuses et honorables que vous m'exprimez dans vos lettres.

A cette date, la suspension d'armes étant conclue avec le roi de Piémont, Bonaparte obtint que l'armée des Alpes lui enverrait 17.000 hommes, dont 9.000 par le col de l'Argentière et Coni, et 8.000 par le Saint-Bernard et la vallée d'Aoste. Il résolut en même temps de marcher sur Plaisance, afin de franchir le Pô le plus près possible de Milan, de menacer les communications de Beaulieu, et de tourner ses lignes de défense de l'Agogna, du Terdoppio et du Tessin.

En conséquence, Berthier dirigea le 17, au nom du

(1) Archives historiques de la Guerre.



général en chef, Masséna sur Voghera, Laharpe sur Calendasco, Augereau sur Castel San Giovanni, Dallemagne et la cavalerie de Beaumont, sur Borgo San Antonio, enfin le parc d'artillerie sur Castel San Giovanni.

Le même jour, le quartier général fut porté à Broni et à Castel San Giovanni. L'adjoint à l'état-major Guasco fut chargé par Berthier, de reconnaître les rives du fleuve et les mouvements de l'ennemi.

Le 18, à neuf heures du matin, Bonaparte atteignait le Pô, en face de Plaisance, et voyant que le passage était faiblement gardé, il résolut de le franchir de suite. Berthier expédia aussitôt à Augereau et à Masséna, un ordre qui commençait ainsi :

Sur la rive droite du Pô, vis-à-vis Plaisance,
18 floréal an IV (7 mai 1796).

Le général en chef me charge de vous prévenir, citoyen général, qu'il vient d'arriver au passage du Pô, où l'ennemi n'a environ que 150 chevaux; il paraît que son infanterie est encore vers Valence et Pavie. En conséquence, le général en chef est décidé à passer le Pô sur le champ, avec l'avant-garde de grenadiers et 1.800 chevaux qui la suivent. La division du général Laharpe suivra cette avant-garde et pourra passer pendant la nuit.

Le général en chef me charge de vous donner l'ordre de vous rendre à Plaisance, entre la rivière et le Pô, le plus promptement possible et par une marche forcée, avec toute votre division et votre avant-garde, etc. (1).

Le chef de l'état-major général transmit ensuite au chef de bataillon Andréossy l'ordre d'achever dans la nuit, le pont volant commencé; au général Laharpe, celui de franchir le fleuve; au général Augereau, l'ordre de passer au bac de Veratto après une marche forcée. Masséna devait suivre et arriver à Plaisance. Les adjudants généraux de l'état-major général furent formés en

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 350.

deux groupes, avec leurs adjoints, pour veiller au passage du Pô, maintenir l'ordre sur le pont volant, et accélérer la marche des troupes.

Ces ordres surexcitèrent tout le monde. A deux heures de l'après-midi, le pont était terminé; l'avant-garde se jetait sur la rive gauche et repoussait l'ennemi. La division Laharpe suivit, et successivement les trois autres arrivèrent. A la fin du même jour, l'armée entière était sur la rive gauche.

Beaulieu prévenu, envoya 6.000 hommes et 2.000 chevaux pour s'opposer au passage. Mais il était trop tard. Notre avant-garde se jeta sur eux, leur enleva Fombio où ils s'étaient retranchés, les mit en fuite et les poursuivit jusqu'à l'Adda.

Un second corps autrichien expédié au secours du premier, vint se heurter de nuit à Codogno, au général Laharpe, qui alla le reconnaître. A son retour, il fut malheureusement tué par ses soldats, qui prirent son état-major pour un groupe ennemi.

Le quartier général fut avisé, il n'y avait pas de général disponible pour remplacer Laharpe, dont la mort était une perte et un chagrin personnel pour Bonaparte. Berthier s'offrit pour commander sa division, et faire ce que les circonstances exigeaient. Le général en chef fut trop heureux d'accepter son concours. Berthier partit aussitôt, trouva la division Laharpe attaquée et en désordre, la rallia, prit le commandement, entraîna les troupes et rétablit brillamment nos affaires.

Dans son rapport du 20 floréal adressé au Directoire, le général en chef écrivit à ce sujet :

« Le général Berthier se rendit sur le champ à Codogno, poursuivit l'ennemi, lui prit Casal et une grande quantité de bagages. » En réalité le corps autrichien avait été battu et rejeté sur Lodi, en perdant un canon et 60 prisonniers. Berthier rentra le lendemain à Plaisance, où se trouvait le quartier général.

Le passage du Pô avait brillamment réussi. L'ennemi menacé sur sa ligne de communications, abandonnait Milan, et se mettait de nouveau en retraite sur Lodi. Il n'y avait plus qu'à le poursuivre.

Aussi, dès le 20, sur l'ordre du général en chef, Berthier porta les troupes sur cette direction : Augereau sur Borghetto; Masséna sur Casal, Maleo et Zorlesco. où il devait envoyer l'avant-garde de grenadiers passée sous ses ordres; et Kilmaine sur Casal. Bonaparte le chargea aussi d'annoncer à Kellermann les dispositions prises de concert avec le duc d'Aoste, commandant l'armée sarde. pour assurer la marche des troupes de l'armée des Alpes.

Le 21, en arrivant à Casal, le général en chef apprit que l'ennemi évacuait la Lombardie. Berthier en prévint Masséna et Augereau, en leur ordonnant de pousser de suite leurs reconnaissances le plus près possible des postes autrichiens et d'arriver à Lodi. Bonaparte partit avec elles, emmenant Berthier et ses officiers. A neuf heures du matin, il était devant Lodi avec l'avant-garde, enlevait la ville, et arrivait sur le pont, ayant en face sur la rive gauche, l'armée de Beaulieu en bataille. Un violent combat d'artillerie s'engagea pour permettre à nos divisions d'arriver. Quand Bonaparte les eut dans la main, vers cinq heures du soir, après être resté à la vue de ses troupes exposé au feu le plus violent, il fit former une colonne serrée de grenadiers et de carabiniers et la lança sur le pont. Malgré leur courage, ces braves exposés à un feu meurtrier, eurent un moment d'hésitation. A cette vue, Berthier se précipita à leur tête pour les entraîner. Masséna, Dallemagne, Cervoni, Lannes vinrent le seconder; et la troupe, raffermie aussitôt, guidée par cette rangée de chefs héroïques, parcourut le pont au pas de course, enleva l'artillerie autrichienne, rompit son infanterie et la mit en désordre. « En un clin d'œil, dit Bonaparte dans son rapport,

l'armée ennemie fut tout éparpillée. Les généraux Rusca, Augereau et Beyrand passèrent dès l'arrivée de leurs divisions et achevèrent de décider la victoire. »

L'ennemi perdit 20 bouches à feu et 2 à 3.000 hommes, tués, blessés ou prisonniers. Nous n'eûmes que 150 hommes hors de combat. L'armée autrichienne se retira sur Crema et Pizzighetone.

La nuit et l'excès de fatigue empêchèrent la poursuite. C'est à propos de ce brillant fait de guerre que Bonaparte écrivit au Directoire le 22 floréal :

Si j'étais tenu de nommer tous les militaires qui se sont distingués dans cette journée extraordinaire, je serais obligé de nommer tous les carabiniers et grenadiers de l'avant-garde et presque tous les officiers de l'état-major ; *mais je ne dois pas oublier l'intrépide Berthier, qui a été, dans cette journée, canonnier, cavalier et grenadier* (1).

Ce fut, en effet, un des plus brillants faits d'armes du chef de l'état-major général et un acte de courage que l'histoire a popularisé.

Le quartier général s'installa à Lodi, et Berthier eut d'abord à s'entendre avec la municipalité pour obtenir la déclaration des nombreux magasins que les Autrichiens y avaient laissés.

Il eut ensuite à diriger Masséna sur Mulazzano, et le général Beaumont sur Crema et Crémone, vers Pizzighetone, pour reconnaître la position de l'ennemi. Il l'avertit plus tard qu'il devait rester à Crema, avec l'avant-garde du général Dallemagne qui s'y portait de suite. Augereau dut fournir une demi-brigade pour accompagner le général en chef le lendemain matin. Enfin, Berthier écrivit au général Ménard, qui remplaçait Laharpe et qui était à Maleo :

« Le général en chef me charge de vous donner

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 382.

l'ordre de vous porter demain à la pointe du jour sur Pizzighetone, d'attaquer cette position avec vigueur, de passer l'Adda et de poursuivre l'ennemi aussi loin qu'il sera possible. »

Sérurier fut invité à passer le Pô et à le soutenir si c'était nécessaire.

Bonaparte poursuivit les Autrichiens avec deux divisions jusqu'à Pizzighetone, qui fut investie, canonnée et prise. La garnison, 5 bouches à feu et d'importants magasins tombèrent en son pouvoir. La cavalerie continua la poursuite sur Crémone qui se rendit également, tandis que Beaulieu se retirait sur Mantoue.

La Lombardie tout entière nous appartenait. Mais, comme la citadelle de Milan tenait encore, Masséna fut dirigé sur cette ville, le 24 floréal, pour s'en emparer et organiser le Milanais. Le même jour, le quartier général revint à Lodi.

Ce fut après ces brillants succès que le Directoire songea à modifier le plan de campagne de Bonaparte, à diviser son armée en deux et à en confier une à Kellermann. Bonaparte, mettant en avant le principe de l'unité de commandement et sa volonté formelle, offrit sa démission au gouvernement qui n'osa pas l'accepter.

La proposition injuste et maladroite qui venait de lui être faite n'eut ainsi d'autre résultat que d'affirmer son ascendant sur le Directoire et sur l'armée. Désormais, il était le maître. Les peuples du Piémont, de Parme et de Modène auxquels il venait d'imposer ses lois, ne s'y trompèrent pas et ses soldats n'en conçurent que plus d'admiration.

Absorbé par cette affaire, par l'organisation de la Lombardie, par l'exécution des conditions imposées aux ducs de Parme et de Modène, il laissa à Berthier le soin de traiter en son nom la plupart des affaires militaires.

C'est ainsi que le 25, ce dernier fit rédiger pour le

journal de l'armée, la relation de l'affaire de Pizzighetone, dans laquelle il citait l'adjudant général Vial et l'aide de camp du général en chef, Marmont. Il disait en terminant : « Cette dernière affaire, en donnant tout le cours de l'Adda aux républicains, leur assure le Milanais, conquis par le gain de la bataille de Lodi (1) ».

Bonaparte ne crut pas devoir continuer sa marche contre Beaulieu, sans organiser sa nouvelle conquête et assurer ses communications en créant, derrière lui, les commandements nécessaires.

En conséquence, le quartier général se rendit à Milan le 27 floréal (16 mai). Le même jour, Berthier fit sommer, de la part du général en chef, le gouverneur du château, qui répondit par un refus. Il fallut en faire le siège.

Bonaparte sentait alors que son armée, profondément remuée par les événements extraordinaires auxquels elle venait d'assister, diminuée par les pertes, fatiguée par ses marches et par les terribles épreuves qu'elle venait de subir, avait besoin de repos. Sur son ordre, Berthier transmit ses volontés, à cet égard, dans son ordre du jour du 28 floréal et le compléta par une circulaire particulière.

Circulaire aux généraux de division Ménard, Augereau, Masséna, Sérurier, Dommartin, commandant l'artillerie à cheval, Kilmaine, commandant la cavalerie, etc., Dujard, commandant l'artillerie.

A Milan, le 28 floréal an IV (17 mai 1796).

L'armée d'Italie est obligée de s'arrêter quelques jours pour prendre possession du Milanais ; il est bien important, général, de profiter de ce tems précieux pour faire reposer les troupes et leur procurer tout ce qui peut leur manquer, en employant les ressources que les localités peuvent offrir. Envoyez-moi, dans les vingt-quatre heures, l'état de vos besoins.

. . . .

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 423. Les mots : *Pour le journal*, en marge de la pièce originale, sont de la main même de Berthier.

Que dans quelques jours l'armée soit organisée, comme si elle sortait de ses quartiers d'hiver, pour recommencer une nouvelle campagne; que la tenue des armes et la discipline fixent votre attention. Donnez à toutes les parties une activité telle que notre force en soit doublée.

. . . .

Ecrivez-moi souvent, ne perdez pas un instant à me faire connaître vos besoins, ainsi que tous les objets que vous pourrez vous procurer, ou qu'il faudra que nous vous fassions passer (1).

Le séjour de Milan fut loin d'être un repos pour Berthier. Il lui permit néanmoins, de donner de ses nouvelles à Paris et d'adresser à Clarke un exposé de la situation de l'armée.

Nous voilà à *Milan,* mon cher général, et c'est bien là vous donner l'historique de la campagne, ainsi que la réponse à faire à ceux qui se plaisent à douter des succès des armées de la République.

La prise de possession du *Milanais* et les dispositions nécessaires pour l'attaque du château ont obligé le général en chef à laisser l'armée pour quelques jours dans la position qu'elle occupe; ce séjour était de la plus grande nécessité pour tirer du Milanais les effets d'habillement nécessaires à nos troupes qui étaient toutes nues; incessamment nous allons nous remettre en marche pour voler à de nouvelles victoires.

. . . .

Je suis toujours sans dessinateur, sans ingénieur et fort embarrassé pour faire dresser les plans que je désirerais vous envoyer; cependant je commence à établir un bureau de topographie, pour lequel je n'ai qu'un ingénieur, qui n'a pu trouver dans tout son corps, ni couleurs ni papier, ni crayons. Mon frère, comme vous le savez, est resté malade à *Chambéry*. Depuis mon arrivée ici, le travail de l'état-major n'en a pas été moins actif, puisqu'il faut organiser l'armée et pourvoir à tous ses besoins qui sont immenses. Il me faudrait encore trois adjudans-généraux propres au travail, et je ne sais où les prendre.

. . . .

Croiriez-vous que j'ai à peine le tems de vous écrire cette lettre et que c'est en vain que je m'enferme ? mais enfin il faut que le travail marche, et je vous dis une grande vérité, en vous assurant

(1) Archives historiques de la Guerre.

que l'état-major général est chargé de toutes les parties du service, etc..... Je ne vous parle pas de nos projets, mais soyez sûr que nous serons *entreprenants,* pour suivre ceux du Directoire, et que dans toutes nos opérations, vous y verrez audace, célérité et sagesse; nous nous occupons à cacher nos véritables desseins, et pour que notre secret soit gardé nous ne le confions à personne.

Adieu, mon cher général, croyez que le cabinet topographique ne perdra rien pour attendre (1).

Le 30 floréal (19 mai), tandis que le général en chef, de concert avec le commissaire du Directoire, remplaçait au nom de la République, les autorités des municipalités de la Lombardie et réglait leur mode d'administration. Berthier s'occupait des ordres de mouvement à expédier à l'armée :

Masséna était dirigé sur Lodi; Augereau, sur Milan; Sérurier, sur Crémone.

Une avant-garde spéciale fut constituée sous les ordres du général Kilmaine avec des éléments des trois armes et dès ce jour, l'armée fut prête à marcher.

Au moment d'en donner l'ordre, le général en chef reçut, du Directoire, l'avis de la signature de la paix par le Roi de Sardaigne. Cette heureuse nouvelle, transmise aussitôt aux troupes, leur communiqua une nouvelle ardeur.

Berthier reçut à cette occasion, de la part du gouvernement, une lettre de félicitations personnelle pour la part qu'il avait prise aux derniers combats.

Lettre de félicitation sur le passage du Pô et la bataille de Lodi.

Paris, le 29 floréal an IV (18 mai 1796).

Le Directoire exécutif au général de division Berthier.

Vous ne cessez de prouver, citoyen général, que vous réunissez les qualités militaires les plus distinguées : audace, valeur, activité, talents. La brillante part que vous avez eue au succès des opéra-

---

(1) Archives historiques de la Guerre.

tions de l'armée d'Italie depuis l'ouverture de la campagne, annonçait celle que vous vous êtes acquise au passage du Pô et à la bataille de Lodi qui seront longtemps célèbres.

Le Directoire exécutif se plaît à vous présager de nouveaux titres à la reconnaissance nationale, et vous renouvelle le témoignage de sa confiance et de son estime particulière.

Signé : CARNOT, REUBELL et P. BARRAS (1).

Le Directoire ne se contenta pas d'adresser à Berthier une lettre de félicitations et dans celle qu'il envoya au général en chef, il voulut encore rendre un hommage particulier à la conduite du chef d'état-major général de l'armée en le citant à côté de Bonaparte dans les termes suivants :

Gloire immortelle aux vainqueurs de Lodi! Honneur au général en chef qui a su préparer l'attaque audacieuse du pont de cette ville, en parcourant les rangs des guerriers français et s'exposant au feu le plus meurtrier de l'ennemi et disposant tout pour le vaincre!

Honneur à l'intrépide Berthier qui s'est précipité à la tête de cette formidable colonne républicaine qui a culbuté et renversé les ennemis! etc..... (2).

Ces belles récompenses marquèrent la fin du séjour du quartier général à Milan. L'heure était venue de reprendre la campagne. Avant de la commencer, Berthier crut indispensable de rappeler aux états-majors les prescriptions relatives à l'envoi des documents nécessaires.

Son ordre du jour du 3 prairial, disait à ce sujet :

. . . .

L'armée allant prendre de nouveau son activité glorieuse, le général chef de l'état-major recommande aux adjudants-généraux

(1) Archives historiques de la Guerre.

(2) Extrait de la lettre du Directoire au général en chef Bonaparte, le 29 floréal. Archives historiques de la Guerre.



de redoubler d'efforts pour qu'aucune des parties du service qui les concerne ne soit en souffrance et principalement celle relative à l'envoi des états de situation aux époques fixées.

Le 4 prairial, Bonaparte put enfin songer à poursuivre ses opérations et il chargea Berthier d'expédier les ordres suivants :

Le général Despinoy fut laissé à Milan, pour commander la place et continuer le siège de la citadelle.

Kilmaine dut partir le lendemain avec l'avant-garde pour Soncino, assurer le passage de l'Oglio, renseigner le quartier général à Crema et s'éclairer à deux lieues en avant.

Masséna se portait à Offanengo, à l'Est de Crema; Menard, à Soresina; Sérurier à Buttano, avec son avant-garde à Bordolano, éclairée par un escadron; le parc d'artillerie à Crema.

Le même jour, 4 prairial, le quartier général vint à Lodi et le 5 à Crema. Ce fut là qu'il apprit l'insurrection de la Lombardie, notamment celles de Milan et de Pavie, fomentées par les agents de l'Autriche. A peine instruit de ces événements, Bonaparte laissa le commandement de l'armée à Berthier qui était au courant de ses projets; puis, il rebroussa chemin avec trois cents chevaux et un bataillon de grenadiers et revint à Milan. Trois jours lui suffirent pour infliger aux révoltés, un châtiment exemplaire et les faire rentrer dans l'ordre.

Pendant ce temps, Berthier faisait continuer les mouvements, transportait le quartier général à Soncino, afin d'être plus près des positions ennemies et rendait compte de ses dispositions au général en chef.

Berthier au général en chef.

Du 5 prairial an IV (24 mai 1796).

Aussitôt mon arrivée à *Créma,* j'en suis parti pour *Soncino*, où j'ai trouvé l'avant-garde. Je me suis porté sur l'*Oglio* où il n'y a

pas de ponts, ni même de barque, la petite qui y était, étant coulée. Cette rivière est peu considérable dans cette saison ; elle a, au plus, etc... J'ai donné l'ordre au général Kilmaine de faire construire dans la nuit un petit pont de bois sur chevalets, afin que l'infanterie passe demain à pied sec ; etc..... Pour exécuter le mouvement que vous avez ordonné, j'ai donné des ordres aux généraux Masséna, Augereau et Sérurier, afin que les divisions de l'armée prennent une position à *Brescia*.

Les hommes envoyés en découverte ont été jusqu'à deux lieues en avant de *Soncino*, sans rencontrer l'ennemi. Tous s'accordent à dire qu'il a ses avant-postes entre le *Mincio* et *Castiglione delle Stivière*, avec environ 1.200 chevaux. Le corps d'armée est, dit-on, campé derrière le *Mincio*.

A mon retour, j'ai rencontré un adjoint de l'état-major qui m'a apporté vos ordres au crayon pour faire partir dans la nuit pour *Milan* deux régiments de troupes à cheval, deux bataillons de la 21e demi-brigade, un bataillon de grenadiers et quatre pièces d'artillerie légère qui, j'espère, vous arriveront demain avant le jour.

J'avais pensé que ces mouvements devaient suspendre la marche des troupes sur *Brescia*. J'ai bien regardé vos notes au crayon ; mais n'ayant rien vu qui en parlât, je n'ai rien changé à vos dispositions, et les troupes exécutent le mouvement général que vous avez ordonné pour se rendre sur *Brescia*. Si c'est un oubli de votre part, je vous prie de m'envoyer un courrier pendant la nuit et j'arrêterai les troupes en marche ; jusqu'à la réception de vos ordres, je vous préviens que le mouvement s'exécute ainsi que vous l'avez ordonné (1).

Tandis que Berthier tenait ainsi le général en chef au courant des mouvements de l'armée, celui-ci lui apprenait que l'ordre était rétabli dans Milan et qu'il se rendait à Pavie.

Berthier lui répondit aussitôt :

Soncino, le 6 prairial an IV (25 mai 1796).

Je viens de recevoir, général, votre lettre du 6 de ce mois. Je vois avec plaisir le calme rétabli dans Milan. L'exemple que vous avez fait sur la route de Pavie, intimidera les malveillants.

Pavie même paraît mériter des mesures très rigoureuses. L'armée attend de votre énergie et de votre sagesse, les dispositions nécessaires pour nous faire respecter ; mais elle vous désire avec impa-

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée d'Italie. Reg. 35.

tience; je crois en mon particulier qu'il est nécessaire que vous vous rendiez à l'armée qui est près de l'ennemi. Toute la partie entre *Crémone* et la position qu'occupe le général Sérurier aujourd'hui découvre notre droite: mais comme l'ennemi est sur la défensive, on ne doit pas présumer qu'il cherche à nous attaquer. J'ai donné au général Sérurier toutes les instructions nécessaires pour qu'il ne se compromette pas.

Je joins ici l'extrait des dispositions que j'ai ordonnées; vous y verrez que l'armée se trouve réunie dans un espace de 8 à 9 milles de la gauche à la droite; mais cette position ne peut être que momentanée, et votre présence est absolument nécessaire pour déterminer la marche de l'armée sur l'ennemi. J'ai trouvé que le quartier général restant à *Créma* était beaucoup trop en arrière de *Brescia;* en conséquence je le porte à *Soncino*, où nous vous attendrons. Ce soir, j'irai en avant et j'aurai soin de vous instruire des nouvelles que je recevrai de l'ennemi (1).

. . . .

Le lendemain, 7 prairial, Berthier continua cette correspondance.

Berthier au général en chef.

Soncino, le 7 prairial an IV (26 mai 1796).

Depuis l'arrivée de votre aide de camp Lemarois, je n'ai reçu aucune nouvelle de vous; et voilà 24 heures qu'il nous a quittés. Nous sommes tous très inquiets de votre silence, d'autant plus que votre présence me paraît indispensable ici.

Hier à 10 heures du soir, je n'avais pas encore reçu de nouvelles de la marche des troupes dans les positions qu'elles doivent occuper sur *Brescia*.

J'ai reçu une lettre du citoyen Faultrier qui est resté à *Créma* jusqu'à nouvel ordre; il me mande qu'un citoyen venant de *Lodi* et habitant de cette ville l'avait prévenu qu'il y avait un rassemblement de 5 à 6 mille hommes contre les Français, etc..... Sentant l'importance de m'assurer de la vérité, je fis partir, à 11 heures du soir, l'adjudant général Boyer avec ses adjoints pour se rendre d'abord à *Créma* et ensuite à *Lodi*, avec ordre de prendre des renseignements sur la situation des choses. Je lui recommandai que dans le cas où l'insurrection existerait réellement, il eût à m'en faire prévenir, et à passer lui-même l'Adda, soit au-dessus, soit au-dessous de *Lodi*, pour vous rejoindre et vous faire part de ce

(1) Archives historiques de la Guerre.

qu'il saurait. A cinq heures du matin, j'ai reçu une lettre de l'adjudant général Boyer datée de *Créma*, par laquelle il me mande qu'on n'a aucune nouvelle de l'insurrection de *Lodi;* mais qu'il poursuit sa route sur cette ville pour remplir entièrement les instructions que je lui ai données.

. . . .

J'ai reçu à 6 heures du matin, une lettre du général Kilmaine qui m'annonce son arrivée hier soir à 8 heures à *Brescia*, où sa troupe est arrivée extrêmement fatiguée, etc..... Les seuls renseignemens qu'il a eus de l'ennemi sont qu'il y a encore un corps de cavalerie assez considérable à *Castiglione*. Il me prévient qu'il a fait faire une reconnaissance ce matin et qu'il espère avoir des renseignemens certains.

Les généraux Masséna et Augereau me mandent qu'ils sont arrivés dans les positions qui leur ont été indiquées, à 4 milles en arrière de *Brescia;* le premier est sur la route de cette ville à *Soncino*, le second sur la route de cette même ville à *Bergamo*. Quant au général Sérurier il doit être sur la droite du général Masséna. Je n'en ai point eu de nouvelles, etc..... Je lui ai envoyé hier un adjoint, dont je n'ai pas de nouvelles et qui doit le rejoindre après avoir vu le général Masséna; je vais en faire partir un second pour tâcher d'avoir des renseignemens sur la position qu'occupe ce général.

Comme je suis dans le cas de recevoir d'un instant à l'autre des nouvelles des divisions ou des ordres de vous, j'ai cru ne pas devoir quitter le quartier général. Au reste, Lemarois votre aide de camp suppléera à tout ce qui ne serait pas dans cette lettre (1).

Le même jour, Berthier écrivit au général Kilmaine :

J'ai reçu, mon cher général, la lettre que vous m'avez écrite; j'ai vu avec plaisir que vous vous trouviez dans une bonne position. Il y a 24 heures que je n'ai reçu de nouvelles du général en chef, ce qui me fait présumer qu'il va arriver d'un instant à l'autre; mais dans tous les cas il me paraît que votre avant-garde aura séjour aujourd'hui et se remettra ainsi des fatigues d'hier.

. . . .

J'attends des nouvelles du général en chef. Jusqu'à ce qu'il me charge de vous faire passer de nouveaux ordres, vous devez vous borner à prendre connaissance des positions de l'ennemi, et à ne point vous compromettre; au reste, vous avez en arrière de vous la

(1) Archives historiques de la Guerre.

division du général Augereau à *Baitella*, celle du général Masséna à *Casaglia* et celle du général Sérurier à *Quinzanella*.

Berthier au général Masséna.

Soncino, le 7 prairial, an IV.

J'ai reçu votre lettre, général, j'ai aussi reçu des nouvelles des généraux Augereau et Sérurier qui sont dans les dernières positions qui leur avaient été désignées.

. . . .

Je n'ai pas eu de nouvelles du général en chef depuis 24 heures, ce qui me fait présumer qu'il va arriver sous peu. Je m'empresserai de vous faire part de ce que je pourrai savoir des mouvemens qui ont eu lieu à Pavie et à Milan.

Il me paraît bien nécessaire que vous reconnaissiez votre communication avec le général Sérurier qui est à *Quinzanella;* je ne connais pas bien la position; mais il est important qu'il soit plutôt en arrière qu'en avant.

J'ai une plainte à vous faire, mon cher général; cette plainte est très importante par son objet; votre division ayant ses subsistances assurées jusqu'au 9, s'est permis d'emporter les subsistances destinées aux autres troupes, ainsi que vous le verrez ci-joint par la copie de la lettre du commissaire ordonnateur en chef (1).

Le général en chef rejoignit l'armée le 7 prairial, après avoir infligé à Pavie, un châtiment terrible qui assurait la sécurité de ses communications. Ayant appris que Beaulieu avait pris une position défensive derrière le Mincio, la droite au lac de Garde, la gauche à Mantoue, il résolut de menacer sa ligne de retraite sur le Tyrol, par un mouvement vers Riva et de l'attaquer ensuite par sa droite. Dans ce but, il transporta le 8, son quartier général à Brescia et fit expédier par Berthier ses ordres de mouvement. Kilmaine avec son avant-garde composée d'éléments des trois armes, dont une colonne d'infanterie d'élite, se rendit à Desenzano, sur la route de Brescia à Peschiera; une demi-brigade

---

(1) Archives historiques de la Guerre.

sous le général Rusca, occupa Salo ; le reste de l'armée fut placé sur la Chiese, refusant sa droite ; Augereau, à Ponte San Marco ; Masséna, à Montechiaro et Sérurier, en arrière à Ghedi ; le parc d'artillerie à Caseglio.

Dans la journée du 9, Berthier fit savoir au général Kilmaine qu'il devait se rendre à Castiglione et pousser ses reconnaissances sur Goïto. On approchait de l'ennemi et on sentait qu'on était à la veille d'un nouvel engagement. Aussi les ordres à ce moment ont une précision plus grande que d'habitude ; et Berthier, sur l'invitation de Bonaparte, a soin de mettre dans chacun d'eux, les indications relatives aux troupes voisines et aux communications à établir entre elles.

Le 10, le quartier général s'étant porté à Calcinato, Bonaparte résolut, sur les renseignements qui lui étaient parvenus, de forcer le passage du Mincio à Borghetto, où Beaulieu avait son avant-garde forte de 3 à 4.000 hommes et 1.800 chevaux. Les ordres que Berthier transmit dans ce but, firent partir à deux heures du matin : Kilmaine, pour Borghetto, afin d'y surprendre le passage de la rivière ; Sérurier, pour Guidizzolo ; Masséna, pour Cavriana ; Augereau, pour Castellara et Peschiera. L'ordre adressé à Masséna disait : « ..... la journée de demain devant être décisive pour la destruction des restes de l'armée de Beaulieu, si les circonstances permettent de rendre l'affaire générale ».

Augereau était prévenu par Berthier que le général en chef suivrait les mouvements de l'avant-garde et qu'il recevrait les avis de ses généraux à Volta.

Le résultat de ces dispositions fut remarquable.

A deux heures du matin, les divisions marchèrent sur Borghetto. L'avant-garde rencontrant la cavalerie ennemie en avant du pont, la mit en déroute, lui prit un canon et la rejeta sur la rive gauche. Un combat d'artillerie s'engagea. Une petite colonne de grenadiers, impatiente d'agir, et se souvenant de Lodi, est entraînée par

le général Gardanne, qui lui fait franchir le Mincio à gué sous le feu des Autrichiens. Ceux-ci reculent. Le pont est réparé ; l'avant-garde passe, prend Valeggio et trouve l'ennemi en bataille entre ce village et Villafranca.

Pendant ce temps, Augereau marchait sur Peschiera et menaçait de tourner les Autrichiens. Ceux-ci prévenus, se mirent aussitôt en retraite sur Castelnovo.

Dès lors, Berthier prévint Masséna que sur l'ordre du général en chef, il devait continuer sur Borghetto; Kilmaine, qu'il devait poursuivre à fond ; Augereau, qu'il fallait investir Peschiera, Masséna arrivant pour le soutenir ; Rusca, qu'il avait à retrogader sur Desenzano et de là sur Peschiera.

Le lendemain, 11 prairial, le quartier général étant installé à Valeggio, Berthier expédia à Kilmaine et à Augereau, l'ordre d'attaquer Castelnovo ; Peschiera s'était rendu. Masséna fut dirigé sur Villafranca et Sérurier, sur Borghetto pour le soutenir. L'ordre envoyé par Berthier à Masséna, disait : « Le général en chef se trouvera au centre de l'armée et suivra soit l'attaque de Castelnovo, soit celle de Villafranca, suivant les nouvelles qu'il aura de l'endroit où l'ennemi aura réuni ses forces les plus considérables (1) ».

Mais tout se borna au combat de Borghetto où l'ennemi perdit 5 canons et 1.500 hommes, dont 400 prisonniers. Murat le poursuivit avec la cavalerie de l'avant-garde qui occupa Castelnovo. Le 12, nos troupes arrivèrent à Rivoli, sans pouvoir atteindre Beaulieu qui avait déjà franchi l'Adige et rompu les ponts derrière lui. Masséna fut dirigé sur Vérone pour s'emparer des points de passage.

Désormais les Autrichiens étaient chassés de l'Italie ;

(1) Correspondance de Napoléon, n° 526.

et Beaulieu s'était retiré dans le Tyrol. Mantoue seul leur restait et allait être bloquée.

Ce nouveau succès parut tout naturel à l'armée qui désormais ne doutait plus de rien et pour laquelle. depuis Lodi, Bonaparte était une sorte de demi-dieu.

Berthier écrivit à ce sujet au général Clarke :

Encore une victoire, mon cher général ; l'ennemi avait pris une ligne derrière le Mincio ; sa droite était appuyée à Peschiera, place vénitienne dont il s'était emparé, et sa gauche à Goïto, ayant Mantoue en arrière. . . . .

. . . .

Nous voilà donc maîtres de l'Italie. Mantoue est bloquée ; les marais qui l'entourent nous serviront mieux que nos canons pour en détruire la garnison. L'ennemi ayant fui de toutes parts, le cours de notre gloire se trouve momentanément suspendu ; nous allons agir suivant les plans du Directoire.

Adieu, je n'ai pas un moment à moi. Depuis trois jours nous bivouaquons ; à peine ai-je le temps d'écrire contre un arbre les ordres de l'armée (1).

Le quartier général s'installa le 13 à Peschiera. et s'occupa sans tarder des mesures destinées à compléter la soumission et l'occupation du pays.

Masséna se rendit le 13 à Vérone et s'empara des ponts ; Kilmaine alla prendre position sur l'Adige, au nord-ouest de Vérone, à Ponton ; Augereau occupa Castiglione le 14 ; Rusca retourna à Salo et Sérurier se porta sur Goïto pour reconnaître la position de l'ennemi à Mantoue.

L'armée avait alors pour mission de garder la ligne de l'Adige ; de bloquer Mantoue ; de surveiller le Piémont, l'état de Gênes, où la sécurité de nos postes était précaire, les duchés de Parme et de Modène dont la malveillance était notoire, Rome et Naples qui armaient ;

---

(1) Archives historiques de la Guerre.

enfin, Venise qui frémissait de nous voir occuper ses places fortes.

En outre, il fallait s'attendre à un retour offensif de l'Autriche, avec des troupes fraîches détachées des armées du Rhin.

Cette situation obligea Bonaparte à arrêter, dès le 13 prairial, une nouvelle répartition de ses forces. Le même jour, le chef d'état-major général la notifia aux troupes.

Le groupe chargé d'occuper la Lombardie et l'Adige, comprenait :

1° La division Masséna, 8 demi-brigades, avec cinq généraux de brigade et 13.600 hommes ; elle était cantonnée à Vérone avec des détachements à Milan et Plaisance ;

2° La division Sauret, 4 demi-brigades, 4.460 hommes, à Milan, Salo et Goïto ;

3° La division Sérurier, 2 demi-brigades, 4.700 hommes, à Goïto.

L'effectif total était de 22.760 hommes.

Le groupe destiné à agir éventuellement contre Bologne et les communes des fiefs impériaux, fort de 12.420 hommes, comprenait :

1° Une avant-garde de 3 bataillons, 2.100 hommes, commandée par le chef de brigade Lannes, sous les ordres du général Dallemagne ;

2° La division Augereau, 2 demi-brigades, 4.820 hommes, dont une demi-brigade à Ponton ;

3° La division Vaubois, 2 demi-brigades, 5.500 hommes.

Le groupe destiné au siège de la citadelle de Milan, comprenait 2 demi-brigades et 5.200 hommes sous le général Despinoy. Il avait fallu en outre laisser comme garnison : à Pavie, 1.400 hommes ; à Lodi, 700 hommes ; à Tortone, 1.600 hommes.

C'était un effectif total de 44.080 hommes.

Tout en faisant connaître cette répartition aux intéressés, Berthier eut à expédier le 13, au général Kilmaine, un ordre qui l'appelait, de Ponton, à Goïto. Il prévint Masséna que les demi-brigades détachées de sa nouvelle division allaient revenir à Castelnovo et Peschiera, et que la division Sauret passait sous ses ordre à Peschiera. Sa lettre se terminait par l'avis confidentiel ci-après : « Le général en chef compte se porter demain sur Mantoue et être après-demain à Vérone ; ce qu'il ne faut pas faire connaître. Son intention est que vous vous occupiez sur-le-champ de reconnaître l'ennemi (1). »

En même temps, Berthier envoyait à Masséna des instructions détaillées du général en chef pour le commandement qui lui était confié. Il avait en réalité, sous ses ordres, un petit corps d'armée composé d'éléments de toutes armes, placé en poste avancé sur le point où convergeaient les routes du Tyrol et du Vicentin, et par lesquelles pouvaient venir les armées autrichiennes.

Bonaparte prévoyait qu'avant peu, il serait forcé de revenir à Milan, ou de repartir pour Bologne ; il tenait en conséquence à organiser fortement la ligne de l'Adige et le blocus de Mantoue. Il fit en outre renforcer les défenses de Peschiera, de façon à la mettre en état de soutenir un long siège, et créer une flotille de guerre sur le lac de Garde.

Pour compléter ces dispositions, Berthier dirigea de nouveau Rusca sur Salo et appela Sauret au quartier général pour lui remettre son commandement. Il fut chargé le 14, par le général en chef, d'instruire le général Kellermann des dernières affaires et de lui demander des conducteurs et des canonniers ; puis, de renseigner tout spécialement les généraux Augereau et Sérurier sur la mission qui allait leur incomber devant

---

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 544.

Mantoue. Il leur envoya dans ce but l'adjudant général Boyer, muni d'un ordre précis et détaillé, dans lequel on retrouve la netteté et les recommandations qui donnaient au général en chef une garantie si complète pour l'exécution de ses volontés :

Quartier général Peschiera, 14 prairial an IV (2 juin 1796).

« L'adjudant général Boyer partira à l'instant pour se rendre à Castiglione-Mantovano, où il trouvera le général Augereau avec les 39e et 70e demi-brigades. Il le préviendra que le général en chef est à Vérone, où le général Augereau doit lui faire part des nouvelles qu'il pourrait avoir de l'ennemi, soit qu'il tienne encore quelque position hors de la ville, soit qu'il s'y soit retiré; il lui dira en même temps que le général en chef n'arrivera que demain matin à Castiglione.

« De là, l'adjudant général Boyer ira à Goïto, où doit se trouver le général Sérurier; il lui donnera les mêmes avis qu'au général Augereau, en lui recommandant surtout de faire part au général en chef, le soir, à Vérone, des nouvelles qu'il pourrait avoir de l'ennemi.

« Si les généraux Sérurier et Augereau croient pouvoir se porter en avant et resserrer davantage l'ennemi, sans se compromettre, ils le feront, en prévenant de suite le général en chef. L'adjudant général Boyer leur fera sentir qu'il est bien important de connaître les dispositions de l'ennemi et de le resserrer autant que possible.

« L'adjudant général Boyer restera avec le général Augereau ou avec le général Sérurier, jusqu'à l'arrivée du général en chef. Il aura soin de rendre compte au général, chef de l'état-major, de l'objet dont il est chargé. « Alex. BERTHIER (1). »

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 557.

Le 15 prairial, Berthier se rendit à Vérone pour rejoindre le général en chef, et revint le même jour à Roverbella, pour y installer le quartier général. Ce fut de là qu'il fit partir les premiers ordres pour une attaque sur Mantoue, qui fut probablement décidée par Bonaparte, sur les renseignements qui lui étaient parvenus, et qu'il comptait diriger lui-même.

Augereau devait investir la place, le 16, au point du jour, du côté de Cerèse, pendant que le général en chef en reconnaîtrait lui-même les abords du côté de Saint-Georges; le général Dallemagne devait se porter sur ce même point avec une partie de l'avant-garde, et y attendre des ordres, tandis que Sérurier irait occuper la Favorite.

Le lendemain, s'il faut s'en rapporter au compte-rendu qu'il adressa de Milan, au Directoire, Bonaparte se serait rendu à Mantoue pour commander en personne l'attaque du faubourg Saint-Georges.

Mais en rapprochant la correspondance officielle de Berthier, des détails contenus dans celle du général en chef, les choses se seraient passées autrement. Bonaparte fut forcé d'aller à Brescia, le 17 prairial, à 55 kilomètres de Roverbella, pour y conclure et signer une suspension d'hostilités avec le représentant du Roi des Deux-Siciles, qui se détachait de la coalition. Il dut ensuite continuer sa route sur Milan, pour régler l'exécution du traité de paix avec le Roi de Sardaigne.

Il est probable qu'avant de partir il chargea Berthier de le remplacer devant Mantoue, de concentrer des forces devant Roverbella en vue d'une expédition ultérieure, et de lui adresser des indications spéciales sur nos positions de l'Adige.

Il en résulta que le 17, Berthier commença par constituer à Roverbella, entre nos deux groupes de forces, un centre de commandement occupé par Dallemagne, avec 3 bataillons de grenadiers et par Kilmaine, avec

3 régiments de cavalerie. Il partit ensuite pour Mantoue, et revint le lendemain 18, à Roverbella, d'où il adressa au général en chef, la lettre ci-après.

Hier 17 à midi, général, tous les ordres dont vous m'aviez chargé étaient expédiés. A 2 heures, je suis parti pour Governolo (1), où il n'existe qu'une vieille digue qui servait à forcer les bateaux à passer au bureau du péage. Le Pô est fort augmenté et les eaux du Mincio restent sur Mantoue, ce qui seconde parfaitement les désirs des Autrichiens, qui s'inondent tant qu'ils peuvent. J'ai trouvé à ce pont une garde du général Augereau; ce pays se loue de la discipline observée par ses troupes. J'ai continué ma route jusqu'à Cerèse, où sa division était arrivée le matin (2). A portée de canon de ce village, à la gauche, se trouve un pont sur la branche du lac supérieur, qui se réunit au Mincio. L'ennemi occupait ce pont gardé par 300 hommes bien retranchés et soutenus d'une bonne batterie de trois pièces de canon.

Le général Augereau sentit qu'il ne pouvait exécuter vos ordres, s'il n'enlevait pas le pont et le retranchement de Cerèse. En conséquence, il disposa son artillerie et ses troupes pour l'attaque. Son canon protégea les mouvemens des colonnes d'infanterie qui s'avancèrent avec leur impétuosité ordinaire sur la tour, où elles trouvèrent le pont occupé. Pendant ce tems, deux bataillons, qui étaient déployés, firent une fusillade si vive, que l'ennemi se mit en fuite. Nos grenadiers raccommodèrent le pont, tandis qu'un petit tambour monta dans la tour sous le feu de l'ennemi, et descendit en dedans pour en ouvrir la porte aux grenadiers, qui passèrent et poursuivirent l'ennemi qui se retirait dans les ouvrages avancés. Je suis allé en reconnaissance, jusqu'à portée de pistolet des batteries, du côté qui m'a paru faible. La tour et le pont de Cerèse sont dans une position semblable au pont Saint-Georges. Le pont de Cerèse me paraît très important pour nous; il était bien retranché et pouvait arrêter l'armée, si l'ennemi s'y était bien défendu; je crois que l'on doit porter tous les soins possibles pour le conserver. J'ai couché à Cerèse. Aujourd'hui 18, j'ai suivi les bords de l'eau en suivant la place, et je suis arrivé à la chaussée de Pradella, défendue par un très bon ouvrage à corne, construit en terre, garni de canons et bien palissadé; nous nous en sommes approchés assez près pour recevoir quelques coups de fusil. J'ai continué ma reconnaissance, en suivant le Lac supérieur et le Mincio jusqu'à Goïto.

(1) Au confluent du Mincio et du Pô.
(2) Le mouvement avait donc eu lieu le 17, au lieu du 16.

Il résulte, général, que dans le développement de la place de Mantoue, compris entre le Mincio supérieur et le Mincio inférieur du côté du Pô, il n'y a que deux chaussées, celle de Cerèse et celle de Pradella, et enfin que nous sommes maîtres de cette partie, qui est la plus importante. La place est bien armée, et il est nécessaire de conserver, à tel prix que ce soit, les positions occupées par Augereau.

Je juge donc indispensable que 3.000 hommes soient employés dans cette partie, indépendamment des troupes de Sérurier. Tout le monde s'accorde à dire que la garnison n'est composée que de 7 bataillons et 2 escadrons qui ont peu de provisions, et que les habitants refusent de vendre à la troupe. Il paraît que si l'on avait de l'artillerie il serait facile de prendre la ville. Beaucoup de gens de la campagne se présentent pour sortir; on les renvoie.

Le général Augereau a tué quelques hommes à l'ennemi; le général Sérurier a fait ce matin 12 prisonniers qui s'accordent à confirmer ce que vous savez. Il assure que dans l'attaque de Saint-Georges l'ennemi a eu 50 tués et 71 blessés. J'ai ordonné que l'on ne perde pas un moment à construire le pont sur le Mincio au-dessus de Mantoue, afin d'assurer la communication entre Augereau et Sérurier. Le citoyen Barral a également ordre d'en construire un sur le Pô; mais cela est une opération majeure à cause de la largeur du fleuve; il va s'en occuper avec activité.

Comme je prévois que le pont ne pourra pas être jeté pour le moment du passage des troupes, j'ai ordonné qu'on s'assurât des barques à pontons, nécessaires pour y suppléer et servir au passage de l'artillerie.

Les trois bataillons de grenadiers sont réunis ici, ainsi que les régiments du 1er d'hussards, 10e de chasseurs et 8e de dragons.

Je pars demain pour Vérone ; de là j'irai reconnaître les positions entre le lac de Garda et l'Adige ; ensuite, voir où en sont les travaux de Peschiera et je vous rejoindrai.

Je passerai une partie de la nuit à donner les ordres pour tout ce qui me paraîtra utile à l'exécution des vôtres.

Point de nouvelles de l'ennemi du côté du Tyrol; il paraît qu'il est loin.

Adieu, général, conservez votre santé, vous êtes un citoyen aussi cher à l'Etat qu'à vos amis.

Alex. BERTHIER (1).

Au moment de quitter le quartier général, Berthier laissa les ordres suivants, à l'adjudant général qui

(1) Archives historiques de la Guerre.

remplissait les fonctions de sous-chef d'état-major général.

Berthier à l'adjudant général Franceschi.

Roverbella, le 18 prairial an IV (6 juin 1796).

Je vous préviens, citoyen, que je pars demain 19 pour Vérone; que le 20, je coucherai à *Brescia*, où je vous prie de me faire passer toutes mes lettres, et celles du général en chef: de là, je pars en poste pour rejoindre ce dernier, et c'est à *Milan*, que vous me ferez passer mes dépêches des 21 et jours suivans.

J'ai prévenu les généraux divisionnaires que vous resteriez à *Roverbella* pour correspondre avec eux, sur les objets pressés, et avec moi à *Milan*. Vous voudrez bien surveiller toutes les parties du service, et répondre à tout; les adjoints et les secrétaires restent à *Roverbella* jusqu'à nouvel ordre; vous les employerez ainsi que vous le jugerez convenable. Je vous ferai passer des notes pour l'ordre de l'armée que vous ferez transcrire sur le registre et dont vous ferez passer un extrait aux divisions.

Je vous recommande la plus grande surveillance pour mes papiers et particulièrement sur mes registres. Vous voudrez bien m'écrire chaque jour, pour me tenir au courant de tout ce que vous apprendrez.

Si le citoyen Charrière arrive, vous lui direz de venir m'attendre à *Peschiera*, le 20.

Veillez à la police du quartier général et à ce que nos troupes ne manquent de rien. Vous ne vous en absenterez pas et vous devez jour et nuit répondre à tout.

Alex. BERTHIER (1).

Berthier ne voulut pas s'éloigner sans communiquer au général Augereau, les renseignements qui pouvaient lui être utiles.

Berthier au général Augereau.

Le 18 prairial an IV (6 juin 1796).

En allant à *Goïto*, mon cher général, j'ai rencontré deux grandes et belles routes qui partent de la porte de *Pradella*, et qui vont l'une à *Marcaria* et l'autre à *Milan* et *Goïto*; sûrement, les troupes

---

(1) Archives historiques de la Guerre.



du général Ménard gardent ces routes. Il est bien important que rien ne puisse entrer ni sortir de *Mantoue* jusqu'au Lac Supérieur.

Si les routes qui sont très larges et très belles n'étaient pas gardées, l'ennemi pourrait recevoir des approvisionnements et sortir pour tourner et surprendre les troupes de Ménard par leur gauche; vous aurez sûrement tout ordonné, mais je n'ai rien vu qui gardât la grande route, ni la porte de *Pradella* à *Milan*, route qui longe le lac. Activez la construction du pont sur le *Mincio*, afin d'établir votre communication avec le général Sérurier. Recommandez au citoyen Barral, chargé de se rendre à *Borgoforte* pour y construire un pont de bateaux sur le Pô, de ne pas perdre de tems pour établir cette communication importante; mais en attendant, assurez-vous des moyens de passer l'artillerie sur les pontons à Borgoforte et autres endroits qui en présenteraient les moyens.

Je pars demain pour aller reconnaître l'entrée des gorges du *Tyrol*, et de là je me rends à *Milan*. Correspondez journellement soit avec le général en chef, soit avec moi, et adressez vos paquets à l'adjudant général Franceschi, qui reste à *Roverbella*. Je vous préviens que l'ordonnateur en chef et les administrations restent également à *Roverbella*, avec le fond de l'état-major.

Alex. Berthier (1).

Berthier rejoignit le général en chef à Milan, le 20 prairial, et complèta de vive voix les informations qu'il avait recueillies. Il y resta jusqu'au 23, jour où il l'accompagna à Pavie. Les affaires les plus importantes dont il eut à s'occuper dans ces trois jours, furent le rétablissement des ponts de Goïto à Crémone, l'envoi de Lannes à Tortone pour des mesures d'ordre, l'organisation du commandement du général Despinoy sur le Milanais et la désignation du général Sérurier pour commander toutes les troupes du Mantouan, y compris le corps de siège.

Avant de partir pour Pavie, sachant qu'il ne pourrait avant un certain temps, revenir prendre à Roverbella, la direction des affaires de détail de l'état-major général, Berthier, avec l'autorisation du général en chef, fit

(1) Archives historiques de la Guerre.

venir de Nice, son collègue le général Gaultier. Il lui adressa la lettre suivante :

Berthier au général divisionnaire Gaultier.

Milan, le 23 prairial an IV (11 juin 1796).

Le général de division Gaultier se rendra au quartier général à *Roverbella*, où il sera employé de concert avec le général chef de l'état-major, soit aux détails du service de l'état-major, soit à remplir les différentes missions qui lui seront confiées.

D'après cet ordre, que le général en chef me charge de vous expédier, vous verrez, mon cher général, qu'il croit utile que vous vous occupiez avec moi du détail de l'état-major général ; je vous préviens en conséquence que je pars avec lui, pour le suivre dans une expédition en Italie, ce qui doit encore rester secret.

Je crois utile au bien du service, que rendu à *Roverbella*, vous correspondiez avec moi pour tous les détails relatifs aux divisions. Je vous charge en conséquence des détails ci-après :

1° Des états de quinzaine pour le Ministre de la guerre ;

2° Des états décadaires au Ministre ; je joins ici la forme à suivre pour dresser les tableaux que j'ai fait imprimer, afin de faciliter le travail ;

3° De diriger et inspecter la confection de ces tableaux et de ces états de chaque mois, afin que je puisse les adresser au ministre aux époques déterminées ;

4° Des détails relatifs aux prisonniers de guerre et de leur échange. Vous trouverez tous les papiers qui les concernent dans les mains de l'adjudant général Franceschi.

Vous porterez avec vous le drapeau de l'armée qui sera déposé à l'état-major général à Roverbella.

L'intention du général en chef, mon cher général, est de faire tout ce qui pourra vous être agréable en utilisant vos talents, et vous ne doutez sûrement pas du plaisir que j'éprouverai à vous voir près de nous.

Veuillez surveiller, je vous prie, la confection des états de situation par quinzaine et par mois, tant pour moi que pour l'ordonnateur en chef, et vous faire remettre mes dispositions pour le service de l'état-major, afin de les faire exécuter pendant mon absence.

Alex. BERTHIER (1).

---

(1) Archives historiques de la Guerre.

Il y eut ainsi à cette époque, un double état-major général : l'un à Roverbella, pour traiter les affaires courantes; l'autre, auprès du général en chef, pour l'expédition des ordres émanés de son initiative.

Le 24, le quartier général s'établit à Pavie. Deux affaires absorbaient alors tous les soins du commandement : la répression des assassinats commis sur nos soldats par les habitants des anciens fiefs impériaux, et une expédition sur Bologne que rendait nécessaire l'attitude du reste de l'Italie, soumise aux influences autrichiennes.

Dès son arrivée à Pavie, Berthier eut à transmettre les ordres pour cette expédition. Il prévint Augereau de quitter le 27, sa position devant Mantoue et de se rendre à Bologne en quatre jours; le général Dallemagne partait le 26 de Roverbella, pour le remplacer dans le blocus de Mantoue. Sérurier prévenu à son tour, était en outre chargé de la défense du bas Adige, depuis Porto-Legnago, jusqu'à Badia. Vaubois et Sérurier étaient dirigés sur Gaastalla et Reggio, où ils devaient se trouver le 1er messidor.

Après avoir expédié ces ordres, Berthier partit avec Bonaparte pour Tortone, où furent arrêtées et signées les dispositions relatives à l'exécution du traité de paix avec le Piémont. Ce fut de là que Lannes fut dirigé, avec une colonne mobile sur les fiefs impériaux qui s'étaient révoltés et qui furent châtiés avec une rigueur exemplaire.

Berthier resta à Tortone du 25 au 30, pour assurer la sécurité des lignes de communication et transmettre à cet égard aux autorités chargées de commander le territoire, les instructions détaillées que le général en chef lui avait confiées. En outre, il eut à donner des ordres pour les services d'état-major dont la responsabilité lui incombait. Il écrivit à ce sujet aux adjudants généraux :

Berthier aux adjudants généraux chargés des détails dans les divisions.

Tortone, le 26 prairial, an IV (14 juin 1796).

Les adjudans généraux, chargés du détail des divisions, doivent pourvoir au logement des troupes et à leurs besoins en tout genre; ils doivent faire à cet effet des réquisitions aux commissaires des guerres chargés de ces différentes parties; ces derniers doivent être prévenus de l'arrivée de tous les corps de troupes, et de tous les mouvemens ordonnés par le général divisionnaire ou l'état-major général, lorque ces mouvemens concernent leurs divisions. C'est à eux, que les généraux divisionnaires doivent donner directement des ordres pour tout ce qui a rapport à la partie de l'état-major, et ceux-ci les transmettent aux commandans temporaires dans les places et aux commandans des corps.

Alex. Berthier (1).

Pendant son séjour à Tortone, Berthier reçut une réclamation de l'adjudant général Franceschi, qui, après avoir rempli les fonctions de chef d'état-major intérimaire, se trouvait blessé d'être obligé de les céder au général Gaultier. La réponse de Berthier, tout en lui imposant sa volonté, et en exprimant sur le service d'état-major quelques idées pratiques, avait une fermeté et une autorité qui méritent d'être signalées.

Berthier à l'adjudant-général Franceschi.

Tortone, le 28 prairial, an IV (16 Juin 1796).

Je reçois à l'instant votre lettre, citoyen, et j'étais persuadé d'avance de votre exactitude à exécuter les ordres que je vous ai transmis.

J'ai vû avec peine que vous regardiez comme une humiliation les fonctions que je vous confie au quartier général à *Roverbella;* je ne connais aucune fonction humiliante à la guerre; il n'est pas de mon devoir d'en donner, et il est encore moins dans mon cœur de le faire. Si j'avais à me plaindre d'un officier, je saurais le lui dire, et je saurais surtout employer l'autorité que la hiérarchie militaire me donne. Je détermine les fonctions des officiers sous mes ordres,

(1) Archives historiques de la Guerre.

sans autre considération que le bien du service, et c'est là le motif qui a dicté l'ordre que je vous ai donné et que je ne puis changer. Je compte beaucoup sur votre zèle et votre dévouement.

Je vous fais passer des imprimés que vous enverrez dans toutes les divisions de l'armée avec l'ordre du jour.

Je vous recommande d'apporter la plus grande surveillance dans toutes les parties du service, et d'avoir soin surtout de me prévenir de tout ce qui vous paraîtra intéresser le bien de l'armée.

Alex. BERTHIER (1).

Ces dispositions prises, Berthier partit avec le général en chef pour Modène, où il installa le quartier général, le 1er messidor (19 juin). Un de ses premiers actes fut de sommer au nom de Bonaparte le commandant du fort Urbin, à Bologne, de se rendre. Le lendemain, en arrivant dans cette ville, il reçut sa reddition, qui nous livra 40 canons, 5.000 fusils, 50 milliers de poudre et 700 hommes. Le cardinal, légat du pape, fut fait prisonnier. Il en fut de même à Ferrare.

Sur l'ordre du général en chef, Berthier dirigea de suite le général Vaubois, avec le chef de brigade Lannes et le général Murat, commandant son avant-garde, de Reggio sur Pistoja où il devait arriver le 6, menaçant ainsi Florence.

Le rapport adressé par Bonaparte au Directoire, le 3 messidor, lui rendit compte des derniers événements et en particulier des premiers résultats obtenus en pénétrant sur les États du pape. Il se terminait ainsi :

« L'infatigable Berthier qui a passé toute la nuit à parcourir les courriers de Venise, de Florence et de Rome, vous enverra des lettres d'émigrés et de plusieurs princes, qui nous ont paru assez curieuses et intéressantes, etc. (2). »

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée d'Italie. Reg. G. *bis*, 51.

(2) Correspondance de Napoléon, I, n° 663.



Le même jour, le général en chef annonça au Directoire que Würmser venait remplacer Beaulieu, que son armée se renforçait tous les jours, dans le pays des Grisons ; qu'elle avait déjà reçu 10.000 hommes, qu'elle s'était rapprochée de la Lombardie et que Masséna avait attaqué ses avant-postes la veille.

En même temps, il résumait au Directoire la situation de l'armée, à la date du 3 messidor, dans les termes suivants :

Division Masséna, défendant l'Adige, Monte-Baldo et la Chiusa	13.660 h.
Division Sauret, à Salo, entre les lacs de Garde et d'Iseo	4.460 h.
Division Sérurier, au blocus de Mantoue	4.700 h.
Division Augereau, à Bologne et à Ferrare.	4.820 h.
Division Vaubois, en Toscane	5.500 h.
Grenadiers du quartier général, à Roverbella.	2.100 h.
Division Despinoy, au siège de Milan.	5.200 h.
TOTAL DE L'ARMÉE ACTIVE. . .	40.440 h.

Pendant son séjour à Bologne, du 2 au 5 messidor, Berthier fut occupé à transmettre les ordres qui amenèrent l'occupation successive d'Imola, Faenza, Pistoja et Livourne. Le 5 messidor (23 juin) par suite des mouvements ordonnés, le représentant du pape s'empressa de signer un armistice avantageux pour nos armes. 200 bouches à feu, 7 à 8.000 fusils et de nombreuses munitions tombèrent entre nos mains.

Deux jours après à Pistoja, le général en chef conclut définitivement l'armistice qui avait été proposé à Brescia à la cour de Naples et chargea Berthier de faire connaître ces conventions à Masséna. Bonaparte tenait

à punir Livourne de sa connivence avec les Anglais. Aussi, le 8 messidor, sur son ordre, Berthier fit franchir l'Arno à Vaubois, avec mission d'aller prendre une position militaire près de Livourne.

Le général en chef le rejoignit le même jour et la ville ayant ouvert ses portes, le quartier général y fut installé. Suivant les ordres qu'il avait reçus, Berthier fit nommer un commandant à ce port de guerre, inspecter ses ressources et arrêter le gouverneur.

Ce fut pendant son séjour dans cette place que Bonaparte apprit, avec une vive satisfaction, la prise du château de Milan. Il fit aussitôt donner par Berthier l'ordre de tenir les troupes du siège prêtes à partir pour Bergame, afin d'y surveiller les débouchés de la Valteline.

Après avoir confié la garde de Livourne à Vaubois, le général en chef se rendit à Florence, le 13, pour y signer une convention complémentaire avec le représentant du pape. Le 14, il revint à Bologne et rentra à Roverbella, avec Berthier, le 17.

Les opérations en Lombardie, qui étaient terminées depuis la retraite de Beaulieu, avaient produit maintenant tous leurs résultats. Les États de Parme, Modène, Rome et Naples étaient réduits à l'impuissance, les révoltes de la Lombardie réprimées et les communications de l'armée parfaitement assurées. Parmi les glorieux trophées que nos troupes avaient conquis, il fallait compter 60 canons de campagne et 619 de siège.

Bonaparte allait pouvoir s'occuper de nouveau du siège de Mantoue et de l'arrivée d'une nouvelle armée autrichienne, dont il était menacé.

§ 4. *Premières opérations contre Wurmser.*

Le vieux feld-maréchal Würmser avait remplacé Beaulieu, renforcé son armée et occupé les positions

du haut Adige. La seule intention qu'on pouvait lui supposer était de débloquer Mantoue et de reconquérir les possessions perdues en Italie.

Les premiers engagements eurent lieu en messidor, entre la tête du lac de Garde et l'Adige, où sur l'ordre de Masséna, le général Joubert attaqua ses postes, détruisit ses retranchements, enleva 200 hommes, 400 tentes et de nombreux bagages. A cette époque, on évaluait l'armée autrichienne à 67.000 hommes dont 18.000 venant de l'armée de Beaulieu.

Il importait d'activer les travaux du siège de Mantoue. Sur l'ordre du général en chef, Berthier prévint en secret le général Sérurier, le 19 messidor, qu'il aurait à attaquer, le 22, les ouvrages avancés du côté de la porte de Cerèse. Il avisa en même temps Masséna à Vérone, où il était le 20 messidor, de diriger une reconnaissance de 300 hommes d'infanterie et d'autant de cavaliers, sur Roveredo et Lugo, au nord de Vérone, sur la rive gauche de l'Adige.

En présence des forces qu'il aurait bientôt à combattre, Bonaparte s'inquiétait de ne pas recevoir les troupes qu'on lui avait promises. Pour activer leur arrivée, Berthier envoya son aide de camp au général Kellermann. Pendant son court séjour à Vérone, il aida le général en chef dans les nouvelles dispositions qu'il prit pour assurer la défense de l'Adige et se rendit avec lui, le 22, à Porto-Legnago, qui couvrait Mantoue du côté de l'est.

Ce fut là que Bonaparte eut la première nouvelle de l'apparition d'un corps ennemi à Vicence. Les ordres qu'il donna alors à Berthier et qui furent expédiés aussitôt, étaient des plus remarquables. Sauret, avec sa division, fut chargé d'occuper la gauche du lac de Garde et de surveiller l'ennemi du côté de Riva. « Il est prévenu, lui disait Berthier, qu'en conséquence des localités, de la situation de l'ennemi et des mouvements

combinés par le général en chef, le général Masséna est autorisé à diriger les opérations et les mouvements de sa division. A cet effet, il correspondra avec ce général, en même temps qu'il le fera avec le général en chef (1). »

Le commandement de Masséna fut défini depuis le pays du lac de Garde inclus, jusqu'à San Giovanni au sud de Vérone ; un second ordre l'avisa de concentrer ses forces disponibles à Bussolengo, au nord-ouest de Vérone.

Despinoy était chargé de défendre l'Adige de San Giovanni à Ronco ; et Augereau, de Ronco à Badia.

Kilmaine dut rassembler à Valese la cavalerie de l'avant-garde et Murat, fut envoyé en reconnaissance sur Villanova.

L'armée protégeait ainsi le siège de Mantoue, interceptant les routes qui pouvaient y conduire. Elle était en position d'attente défensive, en présence d'un ennemi dont l'approche était signalée. La campagne recommençait.

Le 23 messidor (12 juillet), Berthier revint à Roverbella avec le général en chef, en passant par Marmirolo, au nord de Mantoue. Le lendemain, il l'accompagna à Vérone et se rendit avec lui à Milan, le 25 messidor.

La période qui s'écoula jusqu'au 11 thermidor, fut consacrée à des reconnaissances et à des mesures d'une vigilance extrême sur les mouvements de l'ennemi.

Parmi les dispositions adoptées, il y en eut une qui concerna surtout le service d'état-major : ce fut l'installation auprès du général Kilmaine, au point le plus intéressant des postes avancés, d'un officier supérieur de l'état-major général, chargé de centraliser tous les renseignements et de créer un service provisoire que Berthier appelait un quartier général volant.

---

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 742.

Cet officier reçut à ce sujet l'ordre suivant :

« *A l'adjudant général Vial.*

« Quartier général Milan, 25 messidor an IV.
« (13 juillet 1796).

« Il est ordonné à l'adjudant général Vial, de partir de Milan, le 27, pour se rendre à Valese, en arrière de l'Adige, quartier général du général Kilmaine, où le général en chef se réserve un quartier général volant. Il recevra les nouvelles de la division Augereau, qui est à Porto-Legnago; celles de la division Despinoy, qui est à Zevio, et enfin tous les renseignements de l'armée. Il aura soin d'en faire prévenir le général en chef partout où il sera; il sera pour intermédiaire entre le grand quartier général et les lignes et correspondra avec le chef d'état-major général pour tous les objets importants de service.

« Il fera marquer, dans le château où est le général Kilmaine, un logement pour le général en chef et pour le chef de l'état-major général.

« Alex. Berthier (1). »

Ces remarquables mesures de vigilance étaient secondées par l'état d'esprit de l'armée et par l'ardeur des troupes qui était alors fortement surexcitée. Ces sentiments se manifestaient dans tous les rangs et les communications de service contribuaient à les entretenir. Celles de l'état-major général y apportaient d'autant plus de soin que son chef lui-même était plein d'enthousiasme, et qu'à l'occasion ses ordres du jour le laissaient déborder.

---

(1) Correspondance de Napoléon, n° 758.

Ordre du jour.

Au quartier général de Milan, le 25 messidor an IV.
(13 juillet 1796)

Vive la République ; l'armée du général Moreau a remporté de nouveaux succès à la rive droite du Rhin ; l'armée de Condé battue fuit ; le général Kléber a repris sa supériorité et a remporté des avantages décidés sur l'armée de l'archiduc ; l'armée du Rhin rivalise de gloire avec l'immortelle armée d'Italie.

. . . .

Alex. BERTHIER (1).

Pendant le séjour de Berthier à Milan, il n'y eut à signaler qu'un fait de guerre : ce fut une attaque de Mantoue, par surprise, qui ne réussit pas et l'ouverture de la tranchée devant cette place.

Quelques jours après, le quartier général se transporta successivement, à Marmirolo, le 28 messidor pour veiller à l'exécution de l'attaque sur Mantoue, qui eut lieu le soir à dix heures : à Castiglione, le 2 thermidor : à Vérone le 5 ; et à Brescia, le 9, où l'on apprit que l'ennemi, prenant l'offensive, avait forcé le poste de la Corona. Bonaparte partit aussitôt pour Montechiaro, laissant Berthier en arrière ; là, il prescrivit de reprendre ce poste et d'attaquer l'armée autrichienne.

En conséquence, le 11 thermidor (29 juillet), Augereau reçut l'ordre d'assaillir l'ennemi, le lendemain à Montebello, pendant que la division de Vérone menacerait ses derrières. Mais les événements en décidèrent autrement.

Masséna, refoulé par des forces supérieures, dut reculer jusqu'à Castelnovo. En même temps, Sauret, assailli par 15.000 hommes environ, perdait Salo, laissait le général Guieu dans cette ville, cerné par les

(1) Archives historiques, Ministère de la Guerre. Armée d'Italie. Reg. n° 5.

Autrichiens et se retirait sur Desenzano, en découvrant Brescia. L'ennemi s'y porta de suite, y surprit quatre compagnies, deux généraux et quelques officiers supérieurs malades, et les fit prisonniers.

Bonaparte était attaqué en force de deux côtés à la fois, sur la rive droite du lac de Garde, par le général Quasdanowich, et sur l'Adige, par Würmser en personne.

Placé ainsi entre deux masses ennemies, il prit une de ces résolutions qui ont porté si haut la gloire de son nom et qui devait lui assurer bientôt des succès éclatants.

Il concentra d'abord autour de lui toutes les forces dont il put disposer et prit pour objectif immédiat celui de ses adversaires qui menaçait le plus ses communications, en opposant à l'autre, sur une position défensive, un rideau de troupes suffisant pour l'arrêter. Puis, il prit sur le champ l'offensive.

En l'absence du chef d'état-major général et pressé par les circonstances qui ne souffraient aucun retard, il donna ses ordres lui-même avec cette promptitude de décision qui surprenait à la fois ses soldats et ses adversaires.

Kilmaine et Masséna furent concentrés à Castelnovo et le général Robert de la division Augereau, à Villafrança, Augereau dut rompre le pont de Legnago, brûler ses affuts de position, jeter à l'eau les munitions superflues, rappeler la garnison de Ferrare et se retirer sur Roverbella. Le général Gaultier dut faire replier sur Milan, par Cremone et Pizzighetone, les gros bagages du quartier général et les trésors. « J'attends Berthier avec impatience, écrivait le général en chef, avec les officiers de l'état-major (1). »

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 804.

Le 12 thermidor, Bonaparte se porta sur Desenzano : il ordonna à Sauret, de reprendre Salo et de dégager Guieu; puis il se rendit à Castelnovo, où Berthier le rejoignit. Ce dernier prévint de suite Masséna que la ligne de l'Adige était abandonnée, qu'il eut à se retirer derrière le Mincio et Peschiera, en faisant occuper le pont de Valeggio. Il écrivit à Kilmaine que le général en chef lui prescrivait de concentrer à Roverbella, les brigades Cervoni, Rampon et Robert; Augereau fut porté à Castellaro au lieu de Roverbella, pour couvrir encore Mantoue.

Mais dans la même journée, le général en chef se décida à lever le siège de cette place. Il l'écrivit lui-même à Sérurier, en lui disant d'envoyer les troupes de Saint-Georges et de la Favorite, franchir le Mincio à Goïto; de passer l'Oglio avec les autres au pont de Marcaria; d'embarquer sur le Pô, à Borgoforte toute l'artillerie du siège; d'enterrer ou de noyer le reste.

Kilmaine reçut l'ordre d'attaquer le 14, l'ennemi qui s'était avancé à Calcinato et à Montechiaro avec 12.000 hommes environ. Masséna fut dirigé sur Lonato et Castiglione pour coopérer au besoin à l'opération projetée. Le but de cette attaque était de reprendre Brescia et par conséquent de combattre d'abord Quasdanowich.

Ces dispositions, favorisées par la solidité des troupes, réussirent complètement.

Le 14, Sauret délivra Guieu, battit l'ennemi, lui prit 2 drapeaux, 2 canons et 300 hommes. Dallemagne, attaqué à Lonato, au moment où il comptait attaquer lui-même, résista avec la 32e à des forces supérieures, les battit, leur tua 600 hommes et en prit autant.

A midi, Augereau entrait à Brescia et s'emparait des magasins des Autrichiens.

Le 15 (2 août), le quartier général s'établit à Brescia; Bonaparte avait toute son armée aux environs, fatiguée, mais résolue comme lui à disputer l'Italie avec acharne-

ment, avant de céder les territoires récemment conquis. Afin de mettre toutes les chances de son côté, le général en chef remania la composition des divisions Augereau, Sauret, Masséna, Despinoy, et Sérurier. Berthier notifia ces changements, le 15; fit diriger Despinoy sur Gavardo, pour soutenir Sauret, suivre l'ennemi chassé de Brescia et tenter une diversion dans le Tyrol. Il prévint Kilmaine de rester à Montechiaro et de s'éclairer du côté de Goïto.

En résumé, les premiers engagements nous avaient été favorables: l'ennemi avait été mis en déroute à Brescia et à Salo. Mais sa masse principale était encore intacte et se trouvait devant nos avant-postes qui maintenant faisaient face à l'est.

Le 15 (2 août), la position était la suivante: Augereau était à Montechiaro, sur la Chiese; Masséna, à Lonato et Ponte San Marco; le général Valette en poste avancé à Castiglione.

Le 16 au point du jour, Bonaparte donna l'ordre d'attaquer. Mais déjà Masséna était assailli à Lonato; résistait énergiquement, puis prenait l'offensive, enfonçait l'aile droite ennemie et la rejetait en désordre sur Desenzano.

Augereau de son côté, enlevait Castiglione et se heurtait à des forces supérieures qui se renforçaient sans cesse. Mais la valeur de ses troupes vint à bout de ces difficultés, mit l'ennemi en fuite et s'empara de ses positions. Il avait eu devant lui l'élite de l'armée autrichienne et deux divisions. A la fin de la bataille, Berthier, ayant à demander un bataillon à Sérurier, lui fit connaître en quelques mots ce nouveau succès.

« Je vous préviens, lui disait-il, que nous avons eu une affaire générale aujourd'hui, 16; que sur les points d'attaque, l'ennemi a été complètement battu; que le résultat de cette brillante journée est la prise d'environ 500 prisonniers, trente pièces d'artillerie et deux généraux autrichiens. L'ennemi a laissé près de

1.000 hommes sur le champ de bataille (1). » Nous n'avions eu que 150 tués et 500 blessés.

C'était la preuve d'une supériorité tactique remarquable.

Le lendemain, Berthier chargea le général Gaultier de transporter le quartier général à Castelnedolo.

Sérurier fut appelé à Pontevico; Joubert à Castiglione pour y rejoindre Augereau; Despinoy fut dirigé sur Gavardo, où Saint-Hilaire défit un corps ennemi, lui tua 500 hommes et lui en prit 1.800 qui furent dirigés sur Brescia.

Berthier en prévint par ordre, le gouverneur vénitien, ainsi que de l'arrivée dans la nuit, d'un autre corps de 400 prisonniers et lui prescrivit de les nourrir.

« Ces malheureux, lui disait-il, n'ont pas mangé depuis deux jours. L'humanité vous fait une loi de leur faire donner du pain par tous les habitants de votre cité. Le général en chef vous recommande de donner les ordres les plus précis.

« Alex. BERTHIER (2). »

Ces troupes appartenaient à Quasdanowich qui n'avait pu rejoindre Würmser et qui était rejeté vers le Tyrol.

De nouveau l'armée sentait sa force et sa confiance était sans limites. Mais l'ennemi n'était pas encore détruit. Würmser avait passé la journée du 17 à concentrer ses forces entre le Mincio et l'Adige; Bonaparte prit ses dispositions pour l'attaquer et repasser le Mincio à sa suite. Berthier prévint Masséna qu'il devait le franchir à Peschiera et manœuvrer pour couper la retraite à l'ennemi, pendant qu'Augereau franchissant le Mincio à Borghetto le ferait assaillir par son artillerie.

(1) Correspondance de Napoléon, n° 828.
(2) Correspondance de Napoléon, I, n° 832.



Ces dispositions étaient toutefois subordonnées aux événements et le général en chef comptait sur la prévoyance de Masséna pour les juger et les modifier (1). La cavalerie était partagée entre ces deux groupes. La division Sérurier, confiée provisoirement au général Fiorella, devait arriver de Marcaria et occuper Borghetto. Despinoy fut appelé à Castiglione.

Dès qu'il aperçut la division Sérurier, Bonaparte fit attaquer la gauche de l'ennemi par un fort groupe d'artillerie, la mit en déroute et la fit déborder par la cavalerie. Augereau se jeta alors sur le centre pendant que Masséna attaquait sa droite et son camp retranché de Peschiera. Würmser fut battu partout et forcé de battre en retraite, en perdant 18 canons, 120 caissons, environ 200 hommes et la ligne du Mincio.

Cette nouvelle campagne pouvait être regardée comme finie. Elle n'avait duré que neuf jours et pendant ce court espace de temps, en plein mois d'août, nos soldats, constamment en marche ou au combat, avaient remporté les deux victoires de Lonato et de Castiglione, livré cinq combats glorieux, pris à l'ennemi, 70 canons, tous ses caissons, 6 drapeaux, 3 généraux, 12 à 15.000 hommes, et lui en avaient mis 6.000 hors de combat. Trente mille hommes en avaient battu soixante mille.

Quels soldats, et quels officiers, il fallait pour de pareils efforts !

Aussi le 18 au soir, on était harassé; la poursuite fut impossible.

Le lendemain, le quartier général s'installa à Castiglione; mais comme toujours après de pareilles luttes, l'état-major général n'eut pas le loisir de se reposer.

Le 19, Berthier écrivit à la municipalité de Casti-

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 835.

glione, pour lui faire enterrer les morts; au général Despinoy qui avait montré de la mollesse, que le général en chef l'envoyait commander à Alexandrie; à Vaubois, pour le rappeler de Livourne; aux généraux Fiorella, Pelletier, Augereau, Beaumont, que par ordre du général en chef, ils devaient se porter à Peschiera, ce dernier faisait l'avant-garde d'Augereau; au général Dallemagne, de se porter sur Riva, avec toutes les troupes à ses ordres et de couper la communication de l'ennemi vers Trente.

Le 20, le Mincio fut de nouveau franchi; Masséna occupa ses anciennes positions en prenant à l'ennemi 7 canons et 400 hommes; la division Sérurier arriva devant Vérone à la nuit et y prit une partie des bagages de l'armée autrichienne qui fuyait vers le Tyrol.

Berthier prévint Augereau, le 21, qu'il commanderait à Vérone en dirigeant des reconnaissances sur Vicence et Legnago, de façon à surveiller de nouveau la ligne de l'Adige; il fit envoyer Fiorella sur la route de Legnago à Mantoue: avertit Dallemagne que le général en chef allait lui prescrire une attaque sur la Rocca d'Anfo; et Masséna, qu'il était chargé de faire poursuivre l'ennemi sur La Corona et au delà. Il lui donnait avis des positions du reste de l'armée.

Le quartier général, transporté à Peschiera, le 19, s'établit le 21 à Vérone.

Malgré son surcroît d'occupations dans ces jours de fièvre guerrière, Berthier eut le temps de raconter ces faits d'armes à l'un de ses amis.

Berthier au citoyen Miot, ministre de la République à Florence.

Peschiera, le 20 thermidor an IV (7 août 1796).

Je reçois, mon cher Miot, votre lettre du 16 thermidor que m'a remis le courrier que vous m'avez envoyé. J'y vois que votre imagination est aussi chaude que votre attachement à la République.

La dépêche dont vous me parlez ne m'est point parvenue; car vous ne devez pas douter que je n'y eusse exactement répondu;

au reste, dans la situation où nous nous sommes trouvés, il fallait plutôt se battre qu'écrire.

Le général Würmser ayant réuni son armée, qui avait reçu 30 bataillons d'élite de celle du Rhin, nous a attaqué sur tous les points, le 11 au matin. Nos postes de *Salo* et de la *Corona* ont été forcés avec une perte de notre part de 1.500 hommes et 12 pièces de canon. Le corps de Würmser qui avait débouché par Corona et Vérone que nous avions crû devoir évacuer, marcha audacieusement pour nous attaquer de front. Que fallait-il faire? prendre un parti décisif, rassembler l'armée disséminée pour couvrir le siège de Mantoue, se réunir sur cette place, en lever le siège, et avec toutes les forces combinées, faire un mouvement de retraite à marche forcée qui nous donnât une journée d'avance sur Würmser qui s'avançait contre nous; fondre sur le corps ennemi qui était sur nos derrières à Brescia, envoyer des partis pour couper sa retraite et le détruire dans les montagnes et les défilés qui vont de Brescia à Trente; faire faire demi-tour à droite à toute l'armée et aller au-devant de celle de Würmser pour lui livrer bataille et la culbuter. Telles ont été les opérations du 11 au 20, dans deux batailles rangées et cinq combats particuliers où l'armée de la République s'est couverte de nouveaux lauriers. Nous avons fait à l'ennemi 15.000 prisonniers, tué ou blessé 8.000 hommes, pris 97 pièces de canon, 150 caissons ou chariots de munitions, six drapeaux et trois généraux.

Nous sommes dans ce moment à la poursuite de l'ennemi qui a déjà repassé l'Adige. Nos avant-postes marchent sur Vérone, et bientôt l'étendard tricolore aura dépassé les montagnes du Tyrol.

Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails des différents combats qui ont couvert de gloire les républicains.

J'espère, mon cher Miot, avoir suffisamment répondu à votre lettre et calmé vos inquiétudes (1).

Berthier ne resta à Vérone que deux jours. Le général en chef avait besoin de revenir à Brescia; mais auparavant il était forcé de régler tout ce qui concernait la défense de l'Adige, et le blocus de Mantoue qui devait être repris; il lui fallait surtout achever la poursuite de l'ennemi qui semblait vouloir tenir à La Corona.

Berthier dut en conséquence, le 22, diriger le général Fiorella sur Mantoue, Augereau sur Ala, par la rive

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée d'Italie. Reg. 38.

gauche du haut Adige, pendant que Masséna attaquerait La Corona; enfin Sauret et Saint-Hilaire sur la Rocca d'Anfo, rive droite du lac d'Idro.

Le quartier général resta jusqu'au 5 fructidor à Brescia, où le général en chef avait à régler bien des affaires politiques et administratives.

Berthier profita de son séjour dans cette ville, pour faire cesser un abus qui se produisait depuis quelque temps dans le service d'état-major, et qui a été maintes fois renouvelé depuis. Il mit à l'ordre les prescriptions suivantes :

Ordre du jour

Brescia, 5 fructidor an IV (22 août 1796).

. . . .

Il est ordonné aux généraux de division de correspondre sans intermédiaire avec le chef de l'état-major général pour les objets qu'ils croient devoir lui communiquer.

Les adjudants-généraux chargés du détail des divisions doivent suivre la même marche pour ce qui tient au détail de la division en ce qui le concerne.

Des adjudants-généraux écrivent au nom des généraux de division, des adjoints au nom de leurs adjudants-généraux, ce qui peut avoir de graves inconvéniens.

Le seul chef de l'état-major général de l'armée écrit, signe et donne ses ordres qui sont considérés comme signés du général en chef même; mais le pouvoir tient essentiellement aux fonctions du chef de l'état-major et ne s'étend à aucun autre. Chacun doit correspondre en son propre nom pour les affaires de service; le général en chef seul en charge le chef de l'état-major.

. . . .

Alex. BERTHIER (1).

Pendant le séjour du quartier général à Brescia, les derniers ordres donnés par le général en chef s'exécutaient et leurs résultats ne se firent pas attendre.

---

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée d'Italie. Reg. n° 5.

Le 24 thermidor, Masséna attaquait l'ennemi à La Corona, lui enlevait ce poste, le Monte-Baldo et Préabocco, 7 canons et 400 hommes. Augereau passait l'Adige, refoulait les Autrichiens sur Roveredo, et leur faisait quelques centaines de prisonniers. Le 25, l'attaque sur Rocca d'Anfo réussissait aussi : l'ennemi perdait 6 canons, ses bagages et 1.100 hommes. A Mantoue, dont les abords étaient devenus pestilentiels, des camps d'observation bloquaient la garnison.

Berthier écrivit de nouveau au sujet des derniers succès de l'armée, à un de ses amis de Paris, probablement le général Clarke.

Berthier à ....

Vérone, le 21 thermidor an IV (14 août 1796).

Depuis ma longue lettre datée de Castiglione et partie par le dernier courrier, nous avons passé le Mincio et je vous répète, ainsi que je vous l'ai écrit par la voie de la poste, que la division du général Masséna avait trouvé l'ennemi retranché sur les hauteurs de Peschiera le 20, l'avait attaqué, mis en déroute, pris 7 pièces de canon et mille prisonniers.

Le 21 (1), la division du général Masséna s'est portée sur La Corona, où elle a pris 8 pièces de canon. Arrivée à Rivoli sur le bord de l'Adige, son avant-garde aperçoit 4 pièces de canon que l'ennemi y avait placées ; il s'établit une fusillade qui détermina une partie des ennemis à abandonner leurs pièces ; aussitôt une vingtaine de chasseurs se déshabillèrent, passèrent l'Adige à la nage, se portèrent sur les pièces et y trouvèrent encore une douzaine d'Autrichiens armés qu'ils font prisonniers quoiqu'ils soient sans armes et nus. La division du général Fiorella qui avait également passé le Mincio s'est portée sur Vérone, où elle est arrivée à huit heures du soir, après avoir culbuté les avant-postes ennemis. Les Autrichiens qui étaient encore dans Vérone, en fermèrent les portes et levèrent les ponts-levis, malgré les instances du gouverneur vénitien. Nous fîmes aussitôt avancer 4 pièces d'artillerie qui brisèrent les ponts-levis et nous ouvrirent l'entrée de la ville. Nos troupes après s'être emparé des portes, firent environ 300 prisonniers.

(1) C'était le 24.

Voilà Würmser chassé du Mantouan et cachant sa honte dans les montagnes du Tyrol. Assurez le Directoire qu'il peut ordonner à l'armée d'Italie telle opération qu'il jugera utile, jamais elle n'a été mieux disposée. L'Italie nous est assurée et il n'y a aucune chance contre nous. J'espère que vous êtes satisfait de nous, tous ces succès nous conduiront à une paix qui, j'espère, sera pour notre bonheur commun.

Depuis le 11, nous ne sommes pas descendus de cheval, et en suivant nos mouvemens, vous verrez qu'il n'y avait pas un moment à perdre (1).

Berthier eut l'agréable mission de féliciter Masséna, au nom du général en chef, sur ses derniers succès et de le prévenir que l'ennemi se retirait sur Trente. « Concertez-vous avec Augereau, ajoutait-il. Prenez les positions qui vous paraîtront les plus avantageuses, d'après celles de l'ennemi. Tâchez de fatiguer le moins possible vos troupes, etc..... Le général en chef compte aller incessamment à Vérone, et déterminera avec vous et Augereau, les positions et les mouvements ultérieurs..... (2) ».

Chargé de la même mission auprès du général Sauret, il lui écrivit :

« Le général en chef pense que vous ne devez pas poursuivre l'ennemi plus loin, mais bien vous concerter avec le général Saint-Hilaire, pour prendre la position la plus avantageuse pour couvrir Brescia, donner à votre division le moyen de se reposer, etc..... Rendez-moi compte, par l'adjoint porteur du présent, de la suite de vos victoires, et des nouvelles que vous pourrez avoir de l'ennemi.

« Alex. BERTHIER (3) ».

---

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée d'Italie. Reg. 38.
(2) Correspondance de Napoléon, I, n° 883.
(3) Correspondance de Napoléon, I, n° 884.

Augereau fut invité à reprendre sa position primitive à Vérone. en y faisant « tel changement qu'il croirait convenable ».

« L'intention du général en chef, ajoutait Berthier, est de réunir autant que possible, les troupes de chaque division, de reposer le soldat et de le mettre à même de marcher à l'ennemi..... Donnez-nous souvent de vos nouvelles et ne doutez pas de nos soins à pourvoir votre division de tout ce qui lui est nécessaire (1) ».

Ces correspondances montraient clairement que Bonaparte considérait la campagne contre Würmser, comme terminée ; mais qu'il songeait déjà aux nouvelles opérations qu'il serait probablement forcé d'entreprendre avant peu.

Ce fut à cette époque et pendant son séjour à Brescia, qu'ayant à demander au Directoire, des renforts et des officiers, il crut utile de lui donner son opinion sur les généraux employés à l'armée d'Italie. Celle qu'il exprima sur Berthier, si contraire à l'appréciation qu'on lui a attribuée à Saint-Hélène, ne saurait être passée sous silence. Elle était conçue en ces termes bien connus de tous ceux qui ont étudié cette célèbre campagne :

Berthier : talents, activité, courage, *caractère*, tout pour lui.

Le général en chef lui confia à ce moment le soin de transmettre au ministère de la Guerre, à l'armée du Rhin et Moselle et au général Kellerman, les nouvelles qui intéressaient l'armée. Berthier écrivit à ce sujet, une série de lettres qui résumaient la dernière campagne et qui sont, à ce titre, des documents historiques.

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 886.

Berthier au ministre de la Guerre.

Brescia, le 24 thermidor an IV (11 août 1796).

Le général en chef de l'armée d'Italie m'ordonne de vous faire passer six drapeaux enlevés à l'ennemi dans les derniers combats, qui ont de nouveau couvert de lauriers cette invincible armée. Mon aide de camp, qui accompagne ces trophées, vous donnera les détails des mémorables journées des 15, 16, 17 et 18 de ce mois, pendant lesquelles nos braves frères d'armes n'ont eu aucun repos; marches forcées, combats, privations, tout leur donnait un nouveau courage.

Les renforts que le gouvernement fait passer à cette armée sont attendus avec impatience; car les soldats ont besoin de repos. Obligés de se multiplier par les marches et contre-marches, ils ont éprouvé des fatigues qui ont étonné l'ennemi.

Comptez, Citoyen ministre, sur mon zèle et mon dévouement.

Alex. BERTHIER (1).

Sa lettre au chef d'état-major de l'armée du Rhin et Moselle avait un autre but et faisait connaître très exactement la situation de l'armée d'Italie.

Berthier au général de brigade Reynier, chef de l'état-major général de Rhin et Moselle.

Brescia, le 25 thermidor an IV (12 août 1796).

J'ai reçu avec bien du plaisir, mon cher général, votre lettre du 12 de ce mois, et je conçois que les progrès rapides de votre armée, secondés par nos victoires, doivent nous mettre bientôt dans la position d'anéantir toutes les forces de l'Empereur.

J'ai communiqué au général en chef la position de votre armée, Je vous fais part de celle que nous occupons dans ce moment, ainsi que celle de Würmser.

Position de l'armée d'Italie.

La division du général Sérurier est devant Mantoue.

La division du général Augereau est sur l'Adige à Vérone et pousse son avant-garde sur Ala.

La division du général Masséna est entre le lac de Garda et l'Adige, poussant l'ennemi sur Corona.

---

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée d'Italie. Reg. 38.

La division du général Sauret occupe Salo, Gavardo, Saint-Osetto, poussant l'ennemi sur Riva, à la Roca di Anfo.

Position de l'ennemi.

L'ennemi occupe la droite de la Roca di Anfo.

Le principal corps de l'armée est à Trente et Roveredo. Ses avant-postes sont vers Montebaldo et sa gauche pousse des corps vers Vicenze.

Une correspondance suivie entre les armées de Rhin et Moselle et celle d'Italie, me paraît de la dernière importance. Le général en chef l'approuve, et je crois que le seul moyen que nous ayons de l'établir sûrement, c'est de la faire par Milan, Coire et Bâle; et de prendre nos arrangements à cet effet avec le citoyen Bacher qui est à Bâle et le citoyen Comeiras, résident de la République française près les Grisons, à Coire. J'écris à ces deux agents pour qu'ils tiennent des courriers sûrs à leur disposition ; d'ailleurs, dans les circonstances importantes où nous serons à même de nous trouver, nous pourrons nous en envoyer mutuellement.

Lorsque vous serez à Constance, nous correspondrons directement par Coire, et toujours par l'intermédiaire du citoyen Comeiras.

L'armée de la République, si fatiguée pendant le cours des dernières victoires qu'elle vient de remporter, attend les nouveaux renforts dont elle a tant besoin, surtout par la diminution que lui font éprouver les maladies.

Aussitôt que le général en chef aura fixé ses idées sur ses opérations ultérieures, je m'empresserai de vous en donner avis.

Alex. BERTHIER (1).

Berthier au général en chef Kellermann.

Brescia, le 25 thermidor an IV (12 août 1796).

J'ai reçu vos différentes lettres, mon cher général, et je vous prie de m'excuser si je n'y ai pas répondu plus exactement ; mais croyez que je n'ai pas même le temps de donner ce qui serait nécessaire à ma santé.

Nous attendons les renforts que vous nous annoncez et nous en avons grand besoin. Notre armée est excédée de fatigue. Vous en jugerez par la relation ci-jointe de nos victoires. Oui, mon cher général, il fallait toute notre activité, le courage de nos troupes, et le parti décisif que nous avons pris pour repousser si glorieusement l'attaque de l'ennemi avec des forces si supérieures. Les

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée d'Italie. Reg. 39.

voilà donc encore une fois avortés les projets et les efforts de l'Autriche !!

Votre fils a été fait prisonnier à Brescia où il avait été envoyé par moi. Je l'ai réclamé et j'espère qu'il ne tardera pas à nous rejoindre (1).

Alex. BERTHIER.

Le surlendemain, il écrivit de nouveau à son ancien général pour lui demander de hâter l'envoi des renforts attendus. La lettre adressée par Berthier, à la même date, au général Clarke, est plus curieuse que les précédentes, parce qu'elle révèle la pensée du général en chef à cette époque et les projets d'opérations qu'il avait formés, avant l'ouverture de la campagne d'Italie, pour porter la guerre au cœur de l'Autriche et agir de concert avec l'armée du Rhin et Moselle. Mais, comme on le vit plus tard, ce n'était là qu'un rêve.

Berthier au général Clarke.

Brescia, le 27 thermidor an IV (14 août 1796).

Je vous fais passer, mon cher général, le bulletin de la suite de nos victoires. Notre armée, harassée, s'arrête un moment pour attendre ses subsistances, et nous nous occupons pendant ce tems là, des moyens d'agir de concert avec la droite du général Moreau. Je suis en correspondance avec son chef d'état-major. Il paraît que l'ennemi, battu à Brégenz, se reploie par Feldkirchk et Inspruck.

Je pense que voilà le moment où nous devons agir de concert avec l'armée du Rhin et Moselle. Nous sommes à l'entrée de tous les débouchés qui conduisent sur Trente. Je serais d'avis de laisser un corps de 10.000 hommes pour bloquer seulement *Mantoue,* où l'air infect est destructif. Déjà la division qui y est en observation, a 3 ou 400 malades par jour. On va renouveler les troupes; mais je crois qu'il faut se contenter pour le moment de cerner les communications pour empêcher les convois d'arriver et d'approvisionner la ville, en se tenant néanmoins le plus éloigné possible des marais qui entourent la place.

Le reste de l'armée active pourra marcher sur *Trente,* attaquer l'armée de Würmser où elle s'arrêtera; et de Trente, détacher un

(1) Archives historiques de la Guerre.

corps de 8.000 hommes, qui se porteront à marche forcée pour tomber à l'improviste sur *Trieste,* pendant que le reste de l'armée continuera de harceler Würmser, qui, d'après ces mouvements et la marche naturelle des troupes de l'armée de Moreau, qui doivent suivre l'ennemi sur Inspruck, effectuerait sa retraite à la hâte vers la Bavière et la Carinthie.

Nous laisserons une réserve pour conserver nos conquêtes, et faire craindre au Pape et à la Cour de Naples, la possibilité de porter une division de l'armée sur leur territoire.

Tout va bien, mon cher général, mais nous sommes harassés de fatigue. Presque tous les généraux et adjudants généraux sont malades, et le petit nombre qui jouit de la santé, et j'en fais partie, est obligé de se multiplier par son activité.

Adieu. Vous jugez que j'ai bien des affaires. Je viens de faire tout préparer pour rassembler un corps de 15.000 hommes à Bologne (notez que cela se réduira à un bataillon); mais le Pape tremble et se repent d'avoir mis trop de confiance dans les succès de Würmser. Cette disposition est politique, et mes ordres feront le même effet que la réalité de 15.000 hommes.

Alex. Berthier (1).

Dans les derniers jours de thermidor et pendant le séjour du général en chef à Brescia, l'armée eut un moment de repos et tous les corps l'employèrent à refaire leurs forces, à remettre en état les armes, les munitions, l'habillement et les approvisionnements.

Le 3 fructidor (20 août), les opérations recommencèrent devant Mantoue. Berthier prévint à cette date le général Sahuguet, nouveau commandant de la division Sérurier, que l'intention du général en chef était de chasser la garnison des positions qu'elle occupait en dehors de la place et de la refouler dans l'enceinte; que cette opération devait avoir lieu dans la nuit du 6 au 7, que sa division occuperait ensuite Borgoforte et Marmirolo, et qu'elle aurait à faire des patrouilles continuelles et de nombreuses reconnaissances pour maintenir l'ennemi.

(1) Archives historiques de la Guerre.



Il transmit ensuite les ordres du général en chef pour l'exécution de fortes reconnaissances sur les principales routes à l'est et au nord de l'Adige. Elles devaient marcher jusqu'à ce qu'elles aient rencontré l'ennemi et être appuyées par de petits détachements d'infanterie. Les renseignements parvenus au quartier général signalaient, en effet, des rassemblements sur le Haut-Adige, du côté de Bassano et de Padoue, et des troupes qui arrivaient à Würmser.

En même temps, Bonaparte réclamait instamment à Kellermann les secours attendus, ordonnait à Berthier de faire renforcer l'artillerie divisionnaire, de confier à Vaubois le commandement de Sauret, qui était malade, d'envoyer celui-ci à Brescia et de rassembler au village de Tende une colonne mobile pour détruire les Barbets.

Tandis que ces ordres s'expédiaient, l'attaque sur Mantoue s'exécutait, le 7, à 3 heures du matin, avec un plein succès. A cette époque, l'armée était reposée; mais elle comptait 15.000 malades et avait absolument besoin de renforts. Le 8 fructidor (25 août), le quartier général fut rappelé à Milan par des affaires diverses, qui l'y retinrent pendant quatre jours.

§ 5. *Deuxièmes opérations contre Würmser.*

Sur ces entrefaites, le moment de la reprise des opérations était arrivé. De retour à Brescia, le 12, le général en chef apprenait que Würmser, ayant refait son armée, avait pris position sur la Brenta, en laissant à Trente un corps important. Dès qu'il eut reçu ces nouvelles, Bonaparte marcha à l'ennemi et tout d'abord sur sa masse la plus rapprochée, celle qui menaçait le plus directement sa position et ses communications; par conséquent sur celle du Haut Adige. D'ailleurs, c'était aussi la route du Tyrol qui l'attirait depuis longtemps.

et celle des débouchés par lesquels Moreau pourrait l'appuyer.

En conséquence, le 14 fructidor (31 août), de Desenzano, Berthier envoya à Vaubois l'ordre d'être à Torbole, au nord du lac de Garde, le 17, de bonne heure, et de marcher sur Roveredo par Mori, en combinant son mouvement avec celui de Masséna.

Le quartier général se rendit ensuite à Peschiera, et de là à Vérone, où il était installé le 15 (1er septembre).

Ce fut de cette ville, à 10 heures du soir, que Berthier expédia les ordres du général en chef pour les nouvelles opérations que l'armée allait entreprendre. Masséna devait marcher, le 16, sur Borghetto et Ala; Augereau, sur les hauteurs à l'est, vers Rovere; une partie de la cavalerie se portait à la Chiusa, et Kilmaine couvrait Vérone en faisant des reconnaissances sur Vicence.

Bonaparte comptait que son mouvement pouvait le porter jusqu'au Tyrol. Les ordres qu'il donna alors à Berthier, en prévision de cette marche, sont des plus remarquables. Il faisait prévenir Sahuguet, devant Mantoue, des dispositions arrêtées et de celles qu'il aurait à prendre, si l'ennemi s'avançait, de Bassano, sur Vérone ou sur Legnago. Il ne considérait pas cette éventualité comme probable; mais comme elle pouvait se produire sur ses derrières quand il marcherait sur Trente, les mesures qu'il prit à cet égard furent des plus minutieuses.

Le général Serviez était chargé d'occuper le confluent de l'Oglio et du Pô, avec des grand-gardes à Legnago; il était sous les ordres du général Baraguey d'Hilliers, commandant la Lombardie.

Berthier détailla surtout les instructions laissées à Kilmaine à Vérone. Indépendamment des reconnaissances à envoyer vers Vicence « jusqu'à ce qu'elles aient rencontré l'ennemi », il devait « couvrir, par des patrouilles fréquentes, le chemin de Vérone à Legnago,

par Villanova ». Si l'ennemi l'obligeait à se renfermer dans Vérone, il défendrait la ville et continuerait à surveiller les rives de l'Adige; s'il lui fallait évacuer la ville, il laisserait le château occupé et se retirerait au delà du Mincio, en mettant une forte garnison à Peschiera; enfin, il devait renseigner le général en chef deux fois par jour (1).

Le 17, Berthier était avec le général en chef à Ala, où Masséna avait pénétré sans difficulté. Il en prévint Augereau, en lui transmettant l'ordre de marcher le lendemain sur Roveredo pour couvrir la droite de Masséna. Il envoya un ordre analogue à Vaubois, en l'invitant à occuper Volano.

Une particularité de la transmission des commandements, pendant cette partie des opérations, était l'installation à Lacize, sur le lac de Garde, près de Peschiera, d'un état-major général chargé, sous le général Gaultier, des questions de détail et de l'envoi des ordres aux généraux laissés en Lombardie et à Mantoue. C'était la continuation du procédé, déjà adopté au début de la campagne de 1796, quand ce général avait été laissé à Nice et, plus tard, quand il fut appelé à Roverbella. Cette combinaison avait l'avantage de ne laisser à l'état-major général, placé auprès du général en chef, d'autre préoccupation que celle de l'expédition des ordres de mouvement et de combat.

Les premières dispositions prises par Bonaparte avaient amené, le 17, un refoulement des avant-postes ennemis et la prise de plusieurs centaines d'hommes.

Mais le 18, on se heurta à des masses qui furent évaluées à deux divisions, l'une au camp retranché de Mori, qui fut assailli par Vaubois; l'autre, à l'entrée du défilé inexpugnable de Marco, qui fut attaqué par les

---

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 956.

troupes de Masséna. Après deux heures d'un combat acharné, l'ennemi céda ses positions et se replia sur Roveredo, puis sur Caliano, d'où il couvrait Trente. Sa position, quoique très forte, fut emportée après un nouveau combat et il fut réduit à se replier sur cette dernière ville.

La bataille de Roveredo nous avait donné 6 à 7.000 prisonniers, 25 canons, 50 caissons, 7 drapeaux. Nous n'avions guère que 200 hommes tués ou blessés, dont un général tué.

Le 19, Masséna s'emparait de Trente et apprenait que Würmser s'était dirigé sur Bassano par la vallée de la Brenta. Il poursuivit les Autrichiens, qui furent rejetés au delà de Lavis. Cette journée avait été des plus heureuses, et le général Davidowich était maintenant hors de cause.

Il restait à détruire le second groupe ennemi et à achever la défaite de Würmser.

Sans perdre un instant, le général en chef fit expédier par Berthier, le 20, à Vaubois, l'ordre d'occuper Trente, Torbole et Roveredo, d'où il contiendrait le corps autrichien qui venait d'être battu et d'envoyer un bataillon de grenadiers d'élite suivre l'armée dans la vallée de la Brenta.

Masséna, Augereau et la cavalerie sous Murat, remplaçant le général Dubois, tué le 18, marchèrent sur Levico et Borgo, tandis que le général Baraguey d'Hilliers envoyait sur Peschiera, ses cavaliers disponibles.

Le 21 (7 septembre), on poussa de l'avant. Augereau atteignit l'ennemi à Primolano, malgré ses deux jours d'avance, lui enleva ce poste et le fort de Covolo. Würmser perdit dans cette journée, 10 canons, 15 caissons, huit drapeaux et 4.000 prisonniers.

Le quartier général coucha à Cismone.

L'état-major général transmit, dans la soirée, à Augereau, l'ordre de passer la Brenta à Carpane, dans la

nuit ; à Masséna, l'ordre de le suivre à deux heures du matin.

Le lendemain 22, Augereau rencontrait à 7 heures du matin, à Solagna, au débouché des gorges de la Brenta, les Autrichiens qui occupaient une forte position. Après un rude combat, il les rejeta sur Bassano, où se trouvait encore Würmser, qui faillit être pris et n'eut que le temps de se sauver vers Vicence où il avait encore une division de 8.000 hommes, seul reste de sa seconde armée.

La journée du 22 nous avait rapporté 35 pièces attelées, deux équipages de pont, 200 fourgons, de nombreux bagages et 5.000 prisonniers.

Depuis six jours, l'armée avait fait plus de 45 lieues, livré deux batailles, quatre combats, fait 16.000 prisonniers dont plusieurs généraux et dispersé une nouvelle armée d'un effectif supérieur au sien.

La série de nos victoires continuait.

Le 23, Berthier, alors à Bassano, notifia à Masséna l'ordre du général en chef qui le chargeait de la poursuite sur Vicence où Bonaparte arriva avec son état-major le même jour.

Berthier, chargé d'en aviser Augereau, lui écrivit dans la soirée :

« Le général en chef me charge de vous prévenir que nous sommes arrivés ici, avec toutes nos forces, après en avoir chassé quelques postes de uhlans. Il paraît, par tous les rapports, que l'ennemi est du côté de Vérone, où son avant-garde a été battue hier et a été repoussée. On dit Würmser à Montebello avec les débris de son armée. Nous marchons demain sur ce point ; mais il est à présumer que l'ennemi, voyant qu'il pouvait être coupé par Padoue, se porte à Porto-Legnago.

« Le général en chef ordonne que vous partiez demain de Padoue, pour vous porter sur Porto-Legnago et

tâcher d'y prévenir l'ennemi pour lui couper la retraite sur ce point, etc..... (1). »

Les journées suivantes, jusqu'à la fin de l'an IV, furent encore marquées par des efforts surhumains et par une poursuite acharnée sur les débris de Würmser que Bonaparte espérait prendre. Berthier eut à ajouter à ces fatigues, celle d'une correspondance accablante.

C'est ainsi que le 24 fructidor (10 septembre) de Montebello, il dut prescrire par ordre à Kilmaine de se rendre à Isola della Scala ; au général Gaultier, de venir à Vérone ; au général Serviez, d'occuper le pont de Marcaria ; au général Sahuguet, de réunir ses forces à Goïto ; à l'adjudant général Pascalis, de mettre ses colonnes de prisonniers en marche sur Brescia ; aux gouverneurs vénitiens de Vicence et de Villanova de fournir à ces prisonniers, à leur passage, les vivres nécessaires.

Le 26, à Ronco, le 27, à Castellar, le 28, à Due-Castelli, il y eut encore à expédier de tous côtés des ordres dont les résultats ne se firent pas attendre.

Le 23, en effet, Würmser, traqué partout, filait le long de l'Adige qu'il passait à Legnago dont la défense n'avait pas été préparée. Le lendemain, Masséna passa ce fleuve à Ronco et Murat atteignit Würmser à Cerea. Mais celui-ci culbuta notre avant-garde qu'il fallut rallier. Puis, il marcha toute la nuit, passa la Molinella sur un pont que Sahuguet n'avait pas fait couper et fut atteint à Castellaro. Il repoussa encore la troupe trop faible qui le poursuivait et se réfugia dans Mantoue, où il renforça la garnison avec les débris qui le suivaient.

Pendant ce temps, Augereau avait pris Legnago avec 22 canons et 1.700 hommes.

---

(1) Correspondance de Napoléon, I, n° 980.

Le 28, Masséna arrivé devant Mantoue par Due-Castelli, attaqua l'ennemi qui s'était employé devant le faubourg Saint-Georges. Il le refoula, mais sans pouvoir occuper le faubourg. Sahuguet ne parvint pas non plus à s'emparer de la Favorite.

Le lendemain, la bataille de Saint-Georges recommença plus acharnée que la veille et cette fois se termina par un succès. Nos soldats enlevèrent Saint-Georges et la Favorite et en restèrent maîtres après avoir fait 2.000 prisonniers, et pris 25 canons. Nous avions 5 généraux et plusieurs officiers supérieurs blessés.

La seconde armée de Würmser était désormais détruite comme la première.

Après cette victoire, Berthier prévint Kilmaine, qu'il était chargé de commander le siège et le blocus de Mantoue, tout en conservant le commandement de la cavalerie. Il fit rentrer les détachements à leur corps, notifia la nouvelle répartition des troupes arrêtée par le général en chef et rassembla à Roverbella celles qui devaient y rester. Il fut aussi chargé de faire remettre les drapeaux pris sur l'ennemi à Marmont qui était désigné pour les porter au Gouvernement.

A la suite de ces glorieux événements, l'armée se trouva répartie de la façon suivante : Vaubois sur le Lavis, Masséna à Bassano, Augereau à Vérone et Kilmaine à Mantoue.

Berthier n'avait pas attendu la fin de cette nouvelle campagne pour faire connaître à Paris, d'accord avec le général en chef, les brillants résultats obtenus à la suite des dernières opérations.

•

Berthier au général Clarke.

Cismone, le 21 fructidor an IV (7 septembre 1796).

Par ma lettre de ce matin, je vous ai mandé que nous partirions pour suivre notre route par les gorges de la Brenta sur Bassano. Nous avions prévu que l'ennemi, comme à son ordinaire, se serait

disséminé. Effectivement, les rapports qui nous avaient été faits qu'une colonne était dans les gorges de Bassano à Trente, pour nous arrêter, et qu'un autre corps se portait sur Vérone pour faire diversion dans le dessein de nous faire évacuer le Trentin, se sont réalisés, en partie, pour la première disposition. Arrivés à *Primolano,* nous y trouvâmes l'ennemi derrière un retranchement formé par un mur épais et solide qui coupe la vallée très étroite et resserrée entre les rochers escarpés. Après une vive résistance, cette position a été enlevée à l'ennemi par la division Augereau, qui a fait 400 prisonniers. Arrivés au château de Covolo, l'ennemi avait pris une nouvelle position plus formidable que la première. Le petit fort de Covolo barrant le chemin, est appuyé à sa droite par un rocher escarpé de plusieurs cents pieds de hauteur, et sa gauche au précipice dans lequel coule la Brenta. Le feu de notre artillerie, et nos braves soldats dirigés par Augereau, gravissant les rochers, forcèrent l'ennemi à abandonner ce poste qui, dans nos mains, aurait été inexpugnable. Du moment que la porte du fort fut enfoncée, notre cavalerie déboucha et chargea l'ennemi avec impétuosité, sabrant tout ce qu'elle rencontrait. A Cismone, les débris de l'ennemi profitant d'une position avantageuse, voulurent faire encore quelque résistance; la cavalerie continua de charger et gagna la tête de la colonne ennemie; après l'avoir traversée au galop et en sabrant tout ce qu'elle rencontrait, elle s'arrêta près du village de Merlo à dix milles de Bassano, après avoir enlevé à l'ennemi 9 drapeaux, 10 pièces de canon, et fait à l'effectif 3.500 prisonniers. Voilà donc encore une colonne de 5.000 ennemis mise en déroute.

On assure que Würmser a porté une partie de ses forces sur Vérone, et qu'il en a laissé une autre à Bassano. Demain, à 2 heures du matin, nous nous mettons en marche pour Bassano; puisse l'ennemi nous y attendre! puisse-t-il avoir porté une colonne sur Vérone, et la journée de demain aura anéanti toute l'armée de l'Empereur en Italie.

Mais je crains que Würmser n'effectue sa retraite sur Trieste et nous empêche par là de lui détruire les 16.000 hommes d'infanterie qui lui restent encore (1).

La crainte exprimée par Berthier et ressentie d'abord par le général en chef, s'était évanouie. Maintenant, Würmser ne comptait plus. La nouvelle armée de 60.000 hommes qu'il commandait à la fin de juillet,

---

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée d'Italie. Reg. 39.

avait été dispersée. Il en restait 2.000 que Quasdanovich avait ralliés sur la Piave et 10.000 autres environ que Davidovich avait rassemblés dans le Tyrol. Cette nouvelle série d'opérations avait fait encore briller d'un nouvel éclat l'habileté des combinaisons de Bonaparte, la justesse de ses décisions, la promptitude de ses résolutions, sa prévoyance extrême quoiqu'il y ait eu un oubli à Legnago, et, par dessus tout, l'effort prodigieux accompli par ses troupes et par leurs chefs.

Les considérations qui avaient décidé Bonaparte à frapper ses premiers coups sur le Haut-Adige, et à organiser à Vérone un fort groupe défensif, ont été expliquées.

La marche et l'attaque sur Trente furent réglées sur plusieurs colonnes; de telle sorte que leur réunion au point décisif, assurait au général en chef, la supériorité numérique.

Le mouvement sur la Brenta, aussitôt après la défaite de Davidowich, fut également décidé d'après ce principe que l'ennemi restait toujours l'objectif à atteindre. Après les échecs de Würmser à Primolano, à Bassano, Bonaparte recueillit le fruit de sa prévoyance devant Vérone; son adversaire s'y fit battre en effet et aurait sans doute été réduit à se rendre, s'il n'avait pas trouvé à Legnago un passage sur l'Adige qui n'était pas défendu.

Après cette série d'opérations les deux masses ennemies avaient été successivement vaincues et l'une d'elles était annulée derrière les remparts de Mantoue.

C'était à sa logique supérieure, à son entente admirable des situations, à ses résolutions soudaines que Bonaparte devait encore ces récentes victoires. Mais quelle vigueur de corps et d'esprit ne fallait-il pas aux troupes qui exécutaient ses ordres, et aux états-majors qui les transmettaient avec une promptitude, une sûreté et une précision qui étaient la première garantie du succès?

Chacun dans l'armée comprenait la part qui en revenait à Berthier et lui en faisait honneur à l'occasion.

§ 6. *Premières opérations contre Alvinzi.*

Depuis le 29 fructidor (15 septembre) jour de la bataille de Saint-Georges, jusqu'au 10 brumaire (1er novembre) l'armée jouit d'un repos relatif. Mais le général en chef et son état-major général dominés par les exigences de l'état de guerre, ne purent se départir ni de leur vigilance sur les projets de l'ennemi, ni des travaux d'organisation que l'armée et les pays conquis réclamaient.

Le 1er vendémiaire (22 septembre), le quartier général vint de nouveau à Milan. Il fallut d'abord s'occuper d'une nouvelle répartition des troupes et du resserrement du blocus de Mantoue; puis de l'évacuation des officiers autrichiens prisonniers. Presque tous furent renvoyés sur parole.

Le 3 vendémiaire (24 septembre), Berthier fit parvenir au général Kilmaine, chargé désormais du blocus de Mantoue, les instructions du général en chef pour enlever les positions des assiégés sur la Fossa Maestra, attaquer le Serraglio, et diviser ensuite les troupes sous ses ordres, entre les généraux de division Sahuguet et Dallemagne.

« Le général en chef, lui disait-il en terminant, vous recommande de correspondre souvent avec lui, ou avec moi.... Je vous préviens encore que le général Gaultier n'étant chargé, à l'état-major, que de la partie des prisonniers de guerre, c'est toujours avec moi directement que vous devez correspondre pour tous les autres objets. »

Le même jour, il transmit au général Dommartin des ordres spéciaux pour une nouvelle répartition de l'artillerie. Sa lettre contient des détails sur la façon dont

le service était assuré à l'armée d'Italie, comme il devrait l'être dans toute armée bien commandée.

« Le général en chef, écrivait le chef d'état-major général, vous ordonne de vous occuper dès demain matin des dispositions ci-dessus. Son intention est que vous vous rendiez partout où vous devez ordonner qu'il y ait de l'artillerie légère; que vous vous assuriez par vous-même, si le nombre des pièces que vous ordonnez, est rendu à destination, et si tout y est organisé sous le rapport des pièces, des hommes, des chevaux et enfin des approvisionnements. Vous voudrez bien, général, me faire connaître dans le plus bref délai possible, si les dispositions ordonnées par le général en chef, sont entièrement exécutées. Les circonstances exigent que vous donniez, dans cette occasion, de nouvelles preuves de votre activité (1). »

Ces citations de la correspondance officielle de Berthier, permettent de se rendre compte de l'autorité qu'il avait acquise et dont il n'usait que pour assurer l'exécution du service suivant les volontés du général en chef. Sous ce rapport, Bonaparte savait depuis le début de la campagne, qu'il ne pouvait trouver un collaborateur plus sûr, plus consciencieux et plus propre à garantir le succès de ses opérations.

C'est à ce moment que Bonaparte eut l'idée de créer une compagnie des guides de l'armée qui fut le premier noyau de sa garde. Il en chargea Berthier qui n'eut qu'à assurer l'exécution. C'est aussi à cette date, 4 vendémiaire, que Bonaparte, préoccupé sans cesse de la défense de l'Adige, ordonna à son chef d'état-major de prescrire les reconnaissances qu'il jugeait nécessaires. Berthier en chargea son frère Léopold, qui était alors chef de la brigade des Ingénieurs géographes à Milan.

---

(1) Correspondance, II, 1028.

Pendant son séjour à Milan, Berthier fut principalement occupé à compléter l'armement et les approvisionnements des troupes, à assurer leur sécurité, et à veiller aux dispositions à prendre en vue des nouvelles luttes qu'elles auraient bientôt à soutenir.

On savait en effet que les débris de l'armée de Würmser se reconstituaient.

L'armée d'Italie, au contraire était affaiblie par ses détachements et par les maladies. A la date du 10 vendémiaire an V (1er octobre 1796), les situations fournies par l'état-major général, la répartissaient ainsi :

Armée d'opérations : 18.900 hommes.

Division Vaubois, 8.000 hommes devant Trente; les divisions Masséna, 5.500 hommes et Augereau, 5.400 hommes, en marche sur la Brenta pour y prendre position en poste avancé.

Devant Mantoue 9.000 hommes.

Les divisions Sahuguet, 4.500 hommes et Dallemagne, 4.500 hommes, devant Mantoue, sous Kilmaine.

Indisponibles 22.000 hommes.

En Lombardie, dans les places 4.000 hommes : malades, 14.000 hommes; blessés, 4.000 hommes.

Le général en chef, prévenu des nouveaux efforts de l'Autriche, se plaignait au Directoire et demandait instamment des secours qui n'arrivaient pas. En même temps, l'attitude des petits Etats d'Italie se modifiait à notre désavantage. Il fallut rompre l'armistice conclu avec Modène et Reggio. Par suite de l'inertie du Gouvernement, la situation empirait.

Le 20 vendémiaire (11 octobre), Bonaparte la faisait connaître au Directoire, en lui écrivant :

« Des corps nombreux de l'Empereur filent dans le

Tyrol. Les pluies d'automne continuent toujours à nous donner beaucoup de malades (1). »

Malgré ces nouvelles alarmantes, le Directoire se contentait de donner des ordres sans assurer leur exécution, et les renforts n'arrivaient pas.

Sur ces entrefaites, le quartier général dut se rendre à Modène, d'où Berthier expédia de nouveaux ordres, le 23 vendémiaire (14 octobre), pour les approvisionnements, en munitions et en artillerie, des places situées sur la zône frontière, et des postes placés près des points de passage importants. Il eut aussi à répartir des troupes dans les places de Bologne, Modène, Ferrare, Livourne, Cassano, etc.

Le 28, il accompagna Bonaparte à Bologne et à Ferrare, et, le 2 brumaire (23 octobre), revint avec lui à Vérone où le rappelaient les renseignements venus du Frioul et du Tyrol.

Une nouvelle série d'opérations s'annonçait en effet, et, malgré la faiblesse de ses effectifs, Bonaparte toujours sûr de ses troupes, envisageait l'avenir avec confiance. Il était alors dans la période d'observation des mouvements de l'ennemi. Il laissait le corps autrichien qui était sur la Piave, franchir cette rivière et marcher sur la Brenta. En même temps, il recueillait toutes les indications possibles sur les forces rassemblées dans le Tyrol. Ayant appris qu'elles avaient envoyé des détachements dans le Frioul, il les crut affaiblies et résolut de les attaquer. Cette erreur faillit avoir de graves conséquences.

Sur ses indications, Berthier prévint Vaubois, le 9 brumaire (30 octobre), de la diminution des masses placées devant lui, et lui transmit l'ordre de les refouler jusqu'à Neumarck. Au même moment, pour se conformer aux

(1) Correspondance, II, 1086.

désirs du général en chef, il envoya un de ses adjudants généraux reconnaître, dans la direction de Padoue, les forces autrichiennes qu'on lui signalait du côté de la Piave. Cet officier supérieur devait en faire connaître le résultat à Masséna, qui était placé alors en poste avancé à Bassano.

Les circonstances exigeaient de ce côté une vigilance extrême. Aussi Berthier, sur l'ordre qu'il avait reçu, écrivit à ce dernier :

« Quartier général, Vérone, 12 brumaire an V
(2 novembre 1796).

« Le général en chef vient de recevoir la lettre que vous lui avez fait remettre par un officier de votre division, par laquelle vous nous annoncez que l'ennemi a passé la Piave. Le général en chef vous renouvelle ses ordres pour la plus active surveillance, et surtout que vous combiniez vos mouvements de manière à ce que, si l'ennemi se portait sur Padoue, vous puissiez en même temps être à Vicence.

« ..... Si les choses en méritaient la peine, le général en chef désire que vous lui envoyiez des courriers toutes les trois heures, pour lui faire part de ce qui se passe.

« Nous attendons des nouvelles de Vaubois et nous sommes prêts à nous porter en avant (1). »

Bonaparte avait adopté alors sa combinaison habituelle : occupant une position centrale entre deux masses ennemies, il voulait prendre l'offensive contre celle qui placée sur son flanc, pouvait menacer ses derrières.

---

(1) Correspondance, II, 1144. Cette lettre, qui a bien le cachet de lettres officielles de Berthier, a été, comme beaucoup d'autres, insérée dans la correspondance de Napoléon.



Sachant que l'adversaire était en force, il fit rejoindre au plus tôt toutes les troupes destinées à l'armée. D'autre part, il commençait à pressentir qu'il pourrait être refoulé sur l'Adige, et réduit à la défensive. Berthier en prévint le commandant de la place de Vérone, en lui prescrivant les précautions nécessaires. Néanmoins Bonaparte envoya Augereau à Montebello, entre Bassano et Vérone, avec ordre de seconder Masséna et de surveiller Padoue; il se disposa lui-même à le rejoindre.

Pendant ce temps, Vaubois, se heurtant à des forces supérieures, avait échoué dans son attaque. Bonaparte ordonna de la renouveler; et, pour être plus sûr d'être bien compris, il envoya Berthier dans le Haut-Adige, le 14, pour expliquer à Vaubois ses projets et le rôle qui lui incombait dans leur réalisation.

« Arrangez-vous bien avec le général Vaubois, lui disait-il, pour qu'il exécute comme il faut, les dispositions du plan (1). » Berthier fut prévenu en outre que Masséna venait d'évacuer Bassano, le matin même, parce que l'ennemi était en forces à Castelfranco, sur la route de Trévise à Vérone; qu'Augereau était arrivé à Montebello; et que Meynier était chargé de défendre Vérone sous les ordres de Kilmaine dont le commandement supérieur allait s'étendre du fort de la Chiusa à Rovigo en y comprenant le blocus de Mantoue. Bonaparte plaçait ainsi sous un seul chef militaire toute la ligne de l'Adige, qu'il comptait avoir sur ses derrières.

Il recommanda à Berthier de lui envoyer le plus de courriers possible. La situation l'exigeait. Il lui prescrivit de garder Junot avec lui jusqu'après la nouvelle attaque de Vaubois, et de voir en passant si le fort de la Chiusa était bien approvisionné. Enfin, il lui annonça son départ immédiat pour marcher à l'ennemi.

(1) Correspondance, II, 1161.

Pendant que Berthier courait vers le Trentin, Bonaparte. arrivé à Montebello, portait Masséna sur la position de son avant-garde et Augereau, sur Vicence, où il le rejoignit.

Il écrivit de cette ville à Berthier, le 15 (5 novembre). pour lui apprendre que les Autrichiens avaient occupé Bassano, la veille au soir, qu'ils avaient du monde à Citadella et à Ospidaleto di Brenta; qu'il les croyait peu nombreux et que Masséna allait les en chasser. Il demandait qu'on pressât l'arrivée des cinq pontons qu'il attendait pour passer la Brenta. Il comptait sur eux pour la nuit suivante et espérait avoir le lendemain une journée décisive. « Je vous attends avec impatience (1) », lui disait-il en terminant.

A ce moment, le général en chef était encore en plein mouvement offensif et avait foi dans le succès. Le lendemain, en effet, il lança Masséna sur les Autrichiens; mais il rencontra une résistance imprévue.

« La journée, écrivit-il au Directoire, fut vive, chaude et sanglante : l'avantage fut à nous. L'ennemi repassa la Brenta: le champ de bataille nous resta. » C'était un succès; mais il était loin d'être décisif.

Tandis que la lutte se dessinait ainsi dans le Frioul, de graves événements survenaient dans le Tyrol. L'ennemi, prévenant Vaubois, l'avait assailli, le 13 (3 novembre), menaçant de le tourner, et l'avait forcé de battre en retraite, sur Roveredo. Le 17, il avait renouvelé son offensive; nos troupes avaient vaillamment lutté: mais le soir, prises de panique, elles avaient reculé jusqu'à Rivoli.

Berthier, arrivé après l'affaire du 13, avait trouvé la situation changée, était revenu trouver le général en chef à Vérone et lui avait sans doute fait connaître

(1) Correspondance, II, 1166.

l'insuffisance de Vaubois, car, dès le même jour, il fut chargé d'envoyer au général Joubert à Legnago, l'ordre de se rendre d'urgence auprès du général Vaubois, « pour l'aider » à prendre une position défensive à La Corona entre le lac de Garde et l'Adige, où il devait tenir le plus longtemps possible. On lui donnait une réserve de deux bataillons, et on lui faisait connaître qu'il fallait à tout prix conserver la ligne entre l'Adige et le lac.

Ces mesures restèrent sans effet par suite de la panique des troupes de Vaubois. Le général en chef, en l'apprenant, revint de suite à Vérone, exaspéré. Il lança alors une de ses plus célèbres proclamations qui se terminait par ces mots : « Soldats de la 29e et de la 85e, vous n'êtes pas des soldats français. Général, chef d'état-major, faites écrire sur les drapeaux : *Ils ne sont plus de l'armée d'Italie* ».

Berthier fit connaître une partie de ces événements à l'armée par un ordre du jour qui se terminait ainsi :

« Aujourd'hui l'armée se rapprochera de l'Adige, afin de concentrer ses forces et de se trouver plus près des divisions qui défendent le Tyrol, ce que le général en chef a jugé d'autant plus utile, qu'il a pris une nouvelle ligne sur cette partie, en évacuant Trente.

« A. BERTHIER (1). »

Depuis quatre jours, la situation s'était subitement aggravée.

Forcé de reculer, gravement compromis sur son flanc, menacé sur son front par un ennemi supérieur en nombre, obligé de concentrer ses forces autour de Vérone, Bonaparte aurait pu songer à la retraite. Mais c'était dans ces moments critiques que son âme, inébran-

(1) Archives historiques de la Guerre.

lable dans son énergie. montrait toute la puissance de son caractère. Cette pensée n'effleura pas un instant son esprit.

Il fallait d'abord couvrir son flanc. Masséna en fut chargé; et Vaubois fut mis sous ses ordres, avec toutes les troupes situées entre l'Adige et le lac de Garde.

Celles qui défendaient Vérone et le Bas-Adige furent placées sous le commandement supérieur d'Augereau. Tandis qu'on fortifiait la position de La Corona, les corps autrichiens du Frioul, commandés par Alvinzi, avaient repassé la Brenta, gagné Vicence. Montebello et atteint Villanova.

A cette nouvelle, le général en chef partit de Vérone, le 21 brumaire (11 novembre), pour reprendre l'offensive. Augereau rencontra l'avant-garde ennemie à San-Martino, l'attaqua, la culbuta et la poursuivit. Le lendemain 22, au point du jour, Masséna vint soutenir Augereau et la lutte recommença. Les débuts en furent heureux; Caldiero fut enlevé; mais l'ennemi, ayant reçu des renforts, s'en empara de nouveau; nous ne pûmes que lutter sur place jusqu'à la nuit et les Autrichiens restèrent maîtres du terrain.

Encore une fois. l'offensive de nos troupes avait été arrêtée. La situation tournait à notre désavantage et tout cela, parce que l'armée n'avait pas reçu à temps les secours demandés. Bonaparte, furieux, écrivit : « Je fais mon devoir; l'armée fait le sien. Mon âme est déchirée, mais ma conscience est en repos. Des secours! des secours!..... Nous avons eu 600 blessés, 200 morts, 150 prisonniers parmi lesquels le général de brigade Lannoy..... Le temps continue à être mauvais; toute l'armée est excédée de fatigue et sans souliers. J'ai reconduit l'armée à Vérone, où elle vient d'arriver.

. . . .

« Pour résister aux colonnes ennemies, je n'ai que 18.000 hommes. L'ennemi a au moins 50.000 hommes.

Aujourd'hui, repos aux troupes, demain, selon les mouvements de l'ennemi, nous agirons. Je désespère d'empêcher le blocus de Mantoue, qui, dans huit jours était à nous. Si ce malheur arrive, nous serons bientôt derrière l'Adda, et plus loin s'il n'arrive pas de troupes.

« Les blessés sont l'élite de l'armée; tous nos officiers supérieurs, tous nos généraux d'élite sont hors de combat; tout ce qui m'arrive est si inepte et n'a pas la confiance du soldat! L'armée d'Italie, réduite à une poignée de monde est épuisée. Les héros de Lodi, de Millesimo, de Castiglione, de Bassano, sont morts pour la patrie ou sont à l'hôpital. Il ne reste plus aux corps que leur réputation et leur orgueil..... Nous sommes abandonnés au fond de l'Italie..... Ce qui reste de braves voit la mort infaillible..... Peut-être l'heure du brave Augereau, de l'intrépide Masséna, de Berthier, la mienne est prête à sonner..... (1). »

Ces plaintes amères n'étaient pas l'indice du découragement, mais celui de la colère. Son indomptable énergie préparait déjà un nouvel effort, une application de l'offensive à la défensive; et un éclair de génie allait bientôt ramener la victoire sous ses drapeaux.

Il fallait d'abord expliquer les derniers incidents aux troupes de façon à entretenir leur courage et leur espoir. Sur son ordre, Berthier atténua dans les termes suivants, l'échec de Caldiéro.

Ordre du jour.

Villafranca, le 24 brumaire an V (14 novembre 1796).

Le 18 brumaire, la division du général Vaubois a pris position à La Corona. L'armée ennemie s'est avancée de *Vicence* à *Montebello* et de là à *Saint-Martin*. Le général en chef a fait marcher le corps d'armée que nous avons sur l'Adige et qui est parti de *Vérone*, le 21, à trois heures après-midi; il a rencontré l'avant-garde

(1) Correspondance, II, 1182.

ennemie entre *Saint-Martin* et *Saint-Michel;* elle a été culbutée et poursuivie pendant l'espace de trois milles: le lendemain, les deux armées, qui étaient en présence, se sont vivement battues. Le tems était extrêmement mauvais; cela n'a pas empêché l'armée française de débusquer plusieurs fois l'ennemi de ses positions, après lui avoir pris une pièce de canon et lui avoir fait environ sept cents prisonniers. Pendant la nuit, le général en chef ayant été informé que l'ennemi faisait des mouvements sur le bas de l'Adige pour le passer, fit marcher tout le corps de l'armée à Vérone, à la pointe du jour.

Le combat ayant été assez vif, on estime que la perte de l'ennemi est très considérable. La nôtre est de 350 blessés et 80 morts, parmi lesquels est le général de brigade Lannoy; nous avons eu 65 hommes faits prisonniers dans une maison où ils s'étaient écartés pour se chauffer.

. . . .

Alex. Berthier (1).

Pour le général en chef, l'heure d'une résolution suprême avait sonné. Il envoya d'abord Berthier à la Chiusa pour faire bien comprendre à Vaubois et à Joubert, l'importance de leur rôle. Le chef d'état-major général fit occuper en forces le pont d'Incanale, et leur laissa une instruction écrite dans laquelle il disait : « Je répète au général Vaubois que rien n'est plus important que de s'emparer, sur la rive droite de l'Adige, des hauteurs qui défendent le pont dont je viens de lui parler..... Je le préviens que je me rends auprès du général en chef (2) ».

Berthier revint ensuite à Villafranca où était Bonaparte, et reçut aussitôt l'ordre de compléter ses premières instructions, en prescrivant à Vaubois de concentrer ses forces à Rivoli, et de cacher ses mouvements à l'ennemi. « Dans le cas où le général Vaubois, lui disait-il, serait attaqué à Rivoli, il fera une résistance opiniâtre et défendra successivement toutes les posi-

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée d'Italie. Reg. n° 5.
(2) Correspondance, II, 1184.

tions, afin de gagner la nuit. L'armée fait un mouvement pour passer l'Adige à Ronco, etc..... (1). »

Le général en chef ne comprenant que l'offensive, quand il était réduit à se défendre, avait résolu d'attaquer Alvinzi sur ses derrières, tandis qu'il s'avancerait de Caldiero à Vérone. Pour cela, il comptait franchir l'Adige à Ronco, et déboucher sur des marécages où l'ennemi, forcé de combattre sur des chaussées étroites, perdait l'avantage du nombre; de plus, en enlevant Arcole, on pouvait gagner Villanova, et lui couper la retraite. Avec des troupes comme les siennes, ce plan, aussi audacieux qu'habile, le conduirait peut-être à un succès éclatant.

Tranquille, ou à peu près, sur le Haut-Adige, il se dépêcha d'agir en aval de Vérone. Il fit encore donner quelques ordres par Berthier, et quitta Vérone à la tête de ses deux divisions par la route de Castiglione. On crut un instant qu'il battait en retraite. Mais aussitôt après, il fit prendre à gauche le chemin de Ronco, franchit le fleuve dans la nuit, et se porta sur Villanova, par le pont d'Arcole, où il fut arrêté par des feux meurtriers. Ce fut en vain que les généraux se jetèrent à la tête des troupes pour renouveler l'exploit de Lodi; tous furent blessés. Augereau s'élança un drapeau à la main, sans réussir davantage. Bonaparte ne fut pas plus heureux. Il fallut attendre l'arrivée d'une troupe qu'on avait fait passer par Albaredo, et qui ne put atteindre Arcole qu'à la nuit. On l'enleva de suite, en prenant 4 canons et plusieurs centaines de prisonniers; mais son occupation n'avait plus d'intérêt. On l'évacua dans la nuit.

A la fin de la journée du 25 brumaire, l'armée restait ainsi en présence d'une situation nouvelle. Masséna tenait sur la gauche les débouchés sur la plaine de Por-

(1) Correspondance, II, 1190.

cile. La surprise sur Villanova était manquée; Alvinzi prévenu, avait fait face au sud, engageant deux de ses divisions et cessant de menacer Vérone. Ses pertes étaient déjà considérables.

Le lendemain, 26 brumaire (16 novembre), la bataille recommença et Masséna rejeta l'ennemi sur Caldiero; toutefois, le mouvement prescrit pour déborder la gauche des Autrichiens n'ayant pu avoir lieu, la lutte resta encore indécise.

Bonaparte profita de la nuit pour jeter sur les canaux et les marais à sa droite, des ponts qui permirent à Augereau de prendre une position avantageuse. Le 27, l'ennemi attaqua avec vigueur, mais on réussit à tourner sa gauche. Masséna vint renforcer le centre, Bonaparte comprenant que les pertes de l'adversaire avaient usé ses forces et que l'heure de la décision avait sonné, fit reprendre l'offensive. A la nuit, Alvinzi vaincu, était rejeté sur la route de Vicence, ayant perdu dans ces trois journées : 4.000 tués, 4 à 5.000 prisonniers, 4 drapeaux et 18 canons. Nous n'avions que 1.100 hommes hors de combat.

Pendant ce temps, Vaubois était forcé à Rivoli et, par sa retraite, découvrait le blocus de Mantoue.

Bonaparte, sans se lasser, lança sa cavalerie à la poursuite d'Alvinzi et revint à Vérone avec Berthier, le 28. Il fit rallier la division Vaubois à Castelnuovo; et dirigea de ce côté, le 1er frimaire (21 novembre), la division Masséna soutenue à droite par celle d'Augereau. On attaqua de nouveau Davidowitch qui, cette fois, fut battu et forcé de reculer jusqu'à Préabocco, perdant près de 2.000 hommes, deux équipages de ponts et des bagages. Son offensive était définitivement arrêtée. A cette nouvelle, Alvinzi qui avait reçu d'importants renforts et qui s'était rapproché de Vérone, s'empressa de rétrograder.

Commencées depuis un mois à peine, ces dernières

opérations étaient enfin glorieusement terminées. La quatrième armée mobilisée par l'Autriche était dispersée par un adversaire très inférieur en nombre, sans même avoir pu franchir la frontière que Bonaparte avait créée sur l'Adige.

Cette fois le génie du général en chef avait paré à tout. Ses généraux, sauf Vaubois, l'avaient, comme toujours, admirablement secondé. Mais les troupes avaient faibli. Aussi il écrivait au Directoire, le 29 brumaire (19 novembre): « Je ne dois pas vous dissimuler que je n'ai pas trouvé dans les soldats, mes phalanges de Lodi, de Millesimo, de Castiglione; la fatigue et l'absence des braves leur ont ôté cette impétuosité avec laquelle. j'avais droit d'espérer de prendre Alvinzi, etc..... Les généraux et officiers de l'état-major ont montré une activité et une bravoure sans exemple; douze ou quinze ont été tués: c'était vraiment un combat à mort; pas un d'eux qui n'ait ses habits criblés de balles (1) ».

Berthier et ses officiers avaient une large part dans cet éloge. De plus, un nouveau chef militaire s'était révélé dans ces combats: c'était Joubert. Le chef d'état-major général le prévint par ordre, le 1er frimaire (21 novembre) qu'il remplaçait Vaubois, que le grade de général de division allait lui être conféré et qu'il était chargé de défendre la position de Rivoli, tandis que Masséna rentrait à Vérone (2).

Le lendemain, il notifia au général Dommartin, que la défense de l'Adige, de Vérone à Castagnaro lui était confiée (3). Il s'occupa ensuite de faire connaître à l'armée les derniers événements et fit paraître à cette occasion, un ordre du jour qui terminait le récit des dernières luttes.

(1) Correspondance, II, 1196.
(2) Correspondance, II, 1208.
(3) Correspondance, II, 1210.

Ordre du jour.

Crémone, le 3 frimaire an V (23 novembre 1796).

Après avoir battu les troupes aux ordres du général Alvinzi en personne à Arcole, le général en chef faisait des dispositions pour attaquer la colonne commandée par le général Davidovich qui avait successivement porté ses avant-postes jusqu'à Castelnuovo; le général en chef donna ordre, le 1er frimaire, d'attaquer l'ennemi qui, repoussé de positions en positions, effectua sa retraite avec précipitation; son arrière-garde fut maltraitée et en partie coupée par les hauteurs de Rivoli, dont nous sommes restés maîtres. Différens corps l'ont poursuivi toute la nuit au-delà de La Corona et le long de l'Adige; nous avons fait à l'ennemi 1.100 prisonniers parmi lesquels se trouve le colonel comte de Berbacq; nous lui avons pris 4 pièces de canon et 6 caissons.

. . . .

Alex. BERTHIER (1).

Dans les premiers jours de frimaire, Berthier transporta le quartier général à Milan, où de nombreuses affaires appelaient le général en chef. A la même époque il eut l'occasion de revoir le général Clarke qui arriva dans cette ville, chargé d'entamer avec l'Autriche des négociations de paix, et, secrètement, de surveiller Bonaparte. Ce dernier n'eut pas de peine à pénétrer le but de sa mission et à le mettre dans ses intérêts. Il ne voulait pas d'ailleurs entendre parler de paix avant d'avoir pris Mantoue et commençait à entrevoir une marche sur Vienne, comme très possible, si le gouvernement consentait à lui envoyer au moins 20.000 hommes de renfort. Pour lui, c'était la seule opération à entreprendre pour obtenir la paix. Elle devait être décisive.

Le mois de frimaire et les premiers jours de nivôse furent employés à mettre de l'ordre dans l'administration de l'armée, à consolider ses rapports avec les petits états voisins et à modifier les emplacements des troupes.

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée d'Italie. Reg. n° 5.

Cette partie concernait plus spécialement le chef d'état-major général.

Peu après la fin des dernières opérations, ce dernier eut à veiller à la reprise par l'armée des positions fixées par le général en chef. Joubert avec 7.500 hommes occupa La Corona et Rivoli, surveillant le Haut-Adige. Masséna et Augereau placèrent leurs divisions sur l'Adige, de Vérone à Albaredo. Les garnisons des principales villes de la Lombardie, furent remaniées; Ferrare fut occupé; et le général Vaubois alla commander à Livourne.

L'une des principales mesures dont Berthier fut chargé fut l'organisation à Desenzano, 16 frimaire (6 décembre), d'une 4e division de l'armée active, sous le commandement du général Rey. Elle pouvait là servir de réserve aux autres divisions. A cette époque arriva enfin un premier renfort de 5.000 hommes, qui commença à réparer les fortes pertes des derniers combats.

Ce fut aussi à cette date que, sur l'ordre du général en chef, Berthier eut à réclamer aux divisions l'historique de chaque demi-brigade depuis le commencement de la campagne.

Le 19 frimaire (9 décembre), il transmit aux généraux Masséna et Augereau des ordres qui avaient pour but d'assurer la sécurité de l'armée du côté du Frioul. Masséna dut surveiller la route de Vérone à Vicence, avec deux demi-brigades à Saint-Michel et une grand-garde à Caldiero. Augereau plaça ses troupes à Bussolengo, Vérone, Ronco et Legnago. La cavalerie fut répartie entre ces deux divisions, avec sa réserve à Villafranca.

Le 28 frimaire (18 décembre), le quartier général revint à Vérone et le même jour, Berthier eut à s'occuper tout particulièrement de la division Joubert qui pouvait avoir, dans certaines éventualités, comme on l'avait déjà vu, un rôle si important à jouer pour couvrir les

positions du reste de l'armée. Sa lettre annonçait d'abord à Joubert une nouvelle des plus agréables : « Le général en chef, me charge de vous prévenir, général, que le Directoire exécutif vient de confirmer le choix qu'il a fait en vous donnant le grade de général de division..... Il paraît que les mouvements de l'ennemi sont défensifs. Je suis étonné que nos barques canonnières aient permis de débarquer du monde pour tourner Montagna..... Je donne ordre au général Guillaume qu'il vous fasse passer l'état de situation des barques armées, afin que, etc..... (1) ». Il terminait par l'établissement de signaux de correspondance avec le général Rey et Vérone.

Quelques jours après, le 30 frimaire (20 décembre), Berthier compléta ces indications. « Le général en chef, écrivait-il à Joubert, a lu, avec toute l'attention qu'elle mérite, votre lettre de ce jour ; il en approuve les dispositions qui lui paraissent parfaitement combinées..... Exigez que vos généraux de brigade et adjudants généraux servent avec la plus grande activité..... Tenez toujours les demi-brigades réunies, cela dût-il même affaiblir votre ligne..... Il vous reste encore à prendre deux mesures, qui, je crois pourraient être fort utiles.....

« ..... La première serait de marquer les emplacements etc....., la deuxième serait de faire un camp retranché sur les hauteurs de Castelnovo, qui puisse nous servir, etc..... (2). »

Le 3 nivôse (23 décembre), Berthier revint avec le général en chef à Milan, où il fut chargé d'installer, comme commandant de la Lombardie, le général Kilmaine dont la santé commençait à se remettre. Sérurier le remplaçait au siège de Mantoue.

(1) Correspondance, II, 1291.
(2) Correspondance, II, 1300.

Dans les premiers jours de nivôse, des correspondances de Vienne, saisies sur des espions ennemis, apprirent au général en chef que l'Autriche se préparait à tenter encore un effort pour dégager Mantoue, qui était à toute extrémité. Il s'empressa d'en informer le Directoire et de réclamer d'urgence les 20.000 hommes qu'on lui avait promis, d'autant plus que l'Autriche venait de retirer des troupes de son armée du Rhin pour les lancer sur l'Italie.

Il comptait peu du reste sur ce secours; et ses dispositions étaient déjà prises pour soutenir une nouvelle lutte.

§ 7. *Deuxièmes opérations contre Alvinzi.*

A la date du 8 nivôse, on savait qu'Alvinzi était toujours sur la Brenta et dans le Tyrol, que plus de huit mille hommes étaient arrivés à Trente et que, de divers côtés, les chemins étaient couverts de troupes.

Cependant, le général Clarke allait commencer ses négociations. Alvinzi, prévenu par son gouvernement, avait fait connaître qu'il y était favorablement disposé. A la suite de la réponse qui lui fut adressée, des entrevues eurent lieu à Vicence le 13 nivôse (2 janvier).

L'avant-veille, Berthier avait transmis des ordres pour l'établissement d'un camp volant à Bologne, commandé par le général Lannes, et pour une mesure spéciale que Bonaparte venait d'adopter. Il s'agissait de la création dans chacune des 4 divisions de l'armée active, d'une compagnie composée des officiers auxiliaires qui étaient en excédent. Berthier ne demandait encore aux généraux divisionnaires qu'un projet de formation.

Deux jours après, il fit connaître au général Sahuguet que le commandement du Ferrarais lui était dévolu, et à Lannes qu'il rejoindrait ses troupes à Borgo-San-Donino.

Jusqu'au 20 nivôse, le chef d'état-major général fut absorbé par diverses mesures destinées à compléter les effectifs, les munitions, les approvisionnements et à assurer la possession de Bergame, Bologne, Ferrare pendant les prochaines opérations.

A cette date, Berthier avait accompagné Bonaparte à Bologne, où celui-ci comptait en imposer par sa présence à la cour de Rome, lorsque des nouvelles venues du Bas-Adige lui apprirent que l'ennemi se mettait en mouvement. Il revint aussitôt, avec son chef d'état-major général, au centre de son armée, à Roverbella.

Croyant que l'attaque principale des Autrichiens allait se produire sur la ligne la plus directe de Padoue à Mantoue, Bonaparte fidèle à ses principes, résolut de prendre l'offensive par Legnago avec Masséna, Augereau renforcé d'environ 3.000 hommes, Dugua avec sa réserve de cavalerie et la division Rey prête à servir de soutien. Berthier expédia en conséquence de Roverbella, les ordres nécessaires, et prévint ces généraux de se tenir prêts à marcher au premier signal.

Le quartier général partit ensuite pour Vérone. A peine était-il en route que le général en chef reçut coup sur coup des avis qui modifièrent son premier projet.

L'ennemi, le devançant, avait pris l'offensive à la fois sur le Bas-Adige, devant Vérone et sur le Montebaldo.

Le 19 nivôse (7 janvier 1797), la division autrichienne qui était à Padoue, avait attaqué l'avant-garde du général Augereau à Bevilacqua et l'avait refoulée sur Legnago.

Le 23, tandis que Bonaparte arrivait à Vérone, l'avant-garde de Masséna était assaillie à Saint-Michel. Mais ce dernier, arrivant à son aide avec le reste de sa division, mettait les Autrichiens en déroute et leur prenait 3 pièces avec 600 hommes.

Le même jour, Joubert attaqué vigoureusement sur

sa ligne de défense, au Montebaldo, livrait un combat opiniâtre, refoulait l'assaillant et lui faisait 110 prisonniers.

Le lendemain 24, la division autrichienne de Padoue, franchissait l'Adige, à Anghiari. Joubert annonça de son côté que des forces considérables tournaient son avant-garde à La Corona.

Le général en chef en conclut que l'attaque principale, au lieu d'être sur le Bas-Adige, se produisait contre Joubert et sur Rivoli.

Berthier fut aussitôt chargé d'expédier de nouveaux ordres.

Il écrivit à Sérurier : « Le projet de l'ennemi est enfin démasqué ; il marche avec des forces considérables sur Rivoli. Il est à croire que le général Würmser fera une sortie de ce côté-ci ; le général Sérurier fera ses dispositions en conséquence.

« Le général en chef fait marcher une partie de la division Masséna pour soutenir le général Joubert. Le général Sérurier sentira combien il est important de ne rien changer à l'exécution des ordres que je viens de lui transmettre (1). »

Le général Rey fut dirigé sur Castelnovo et de là sur Rivoli.

Berthier écrivit en même temps à Masséna : « Le général Masséna partira avec les 18e, 32e et 75e demi-brigades pour prendre la gauche du général de division Joubert. Il se rendra de sa personne, le plus tôt possible, à Rivoli, où le général en chef va se transporter en poste, afin d'y arrêter de concert les dispositions pour la journée de demain ». Il lui indiquait ensuite les postes à occuper à Vérone et terminait ainsi : « Le général Masséna fera mettre à l'ordre du jour des demi-bri-

(1) Correspondance, II, 1379.

gades que la journée de demain est décisive et que, etc..... (1) ».

Leclerc et Kellermann, avec leur cavalerie, furent envoyés à Rivoli. Tous ces mouvements s'effectuèrent de nuit.

Augereau dut se contenter de renforcer Vérone et de contenir l'ennemi, avec autorisation de l'attaquer, s'il pouvait le faire avec avantage.

Telle était la situation la veille de Rivoli.

En réalité, les attaques qui s'étaient produites sur le Bas-Adige, sous les ordres de Provera, et l'attitude du gouvernement romain, n'avaient pas permis de concentrer à Rivoli plus de 23.000 hommes, dont 1.500 chevaux et 30 à 40 bouches à feu.

Alvinzi, qui commandait de ce côté, attaqua le 25, dès qu'il aperçut notre aile droite sur les hauteurs de San Marco. Le combat fut acharné; notre aile gauche fut attaquée par des forces supérieures et tellement accablée qu'elle commença à plier.

A cette vue, le général en chef confia à Berthier le commandement du centre, s'élança au secours des demi-brigades qui cédaient du terrain, et parvint à leur faire conserver leur position.

Les troupes placées sous les ordres du chef d'état-major général, encouragées par son exemple et par ses chaleureuses allocutions, résistèrent avec une valeur héroïque à tous les efforts de l'ennemi, qui avait prononcé contre elles et notamment contre la 14e demi-brigade, une attaque des plus violentes. Un moment même, en voyant l'aile droite vigoureusement pressée et prête à se replier, Berthier vint à son aide, la soutint et lui permit de garder sa position.

Pendant ce temps, un bataillon de la 14e s'était trouvé

---

(1) Correspondance, II, 1381.



cerné par les troupes des généraux Koblos et Ocksay, qui s'efforçaient d'enlever les pièces placées en batterie sur son front. Berthier fit concentrer les feux des autres bataillons sur les Autrichiens, qui, bientôt décimés, renoncèrent à leur tentative (1).

Peu d'instants après, Quasdanowich, jugeant que le plateau de Rivoli était le point décisif du combat, lança contre cette position une forte colonne pour l'enlever. Les deux armées s'en disputèrent la possession avec acharnement. Mais l'énergie de Bonaparte, de Joubert, de Masséna, triomphèrent des efforts des Autrichiens. Berthier, de son côté, entraînant une partie du centre, chargea de front la tête d'une colonne autrichienne et contribua à la rejeter en désordre dans un défilé où nos feux lui firent éprouver des pertes meurtrières. Le chef d'état-major prit ainsi une part glorieuse au succès de cette éclatante journée. L'ennemi finit par être mis en déroute. Mais il occupait encore La Corona. D'autre part, il fallait arrêter au plus tôt le général Provera sur le Bas-Adige. Bonaparte se décida à reporter vers Anghiari une partie des troupes qui avaient combattu à Rivoli et partit en poste de ce côté, après avoir donné les ordres urgents que la situation exigeait.

Berthier dut, en conséquence, le soir même de la bataille, expédier sans retard diverses dépêches d'une importance extrême.

Au point du jour, le 26 nivôse, à peine arrivé à Castelnovo avec Bonaparte, il écrivit à Joubert : « Après avoir mûrement réfléchi sur la situation actuelle des différentes divisions de l'armée, le général en chef pense, général, que tout dépend de la prompte occupation de La Corona. Il se serait transporté lui-même de nouveau à Rivoli, sans la confiance qu'il a en vos talents

(1) Fastes de la Légion d'honneur, p. 359.

et dans votre sagacité pour l'exécution des dispositions générales qu'il vient de faire. Vous attaquerez La Corona, comme il vous en a donné l'ordre avant de partir. Vous aurez, à cet effet, les troupes composant votre division et celles du général Rey, qui sera sous vos ordres.

« Les trois demi-brigades faisant partie de la division du général Masséna, ont reçu ordre de partir de Rivoli aujourd'hui, à la pointe du jour, ainsi que la 57ᵉ commandée par le général Victor, qui n'est arrivé à Rivoli que dans la nuit.

« Le général en chef donne contre-ordre à cette dernière demi-brigade, que vous tiendrez en réserve entre Rivoli et le plateau et que vous emploierez de la manière que vous jugerez la plus convenable, suivant que les circonstances vous paraîtraient l'exiger.

« Comme il pourrait se faire, cependant, que la 57ᵉ demi-brigade fût déjà partie de Rivoli, le général vous autorise à donner contre-ordre à celle de la division Masséna que vous trouverez le plus à portée de ce dernier point, le but du général en chef étant de vous renforcer d'une demi-brigade et de détruire enfin toutes les chances contre la réussite de votre attaque de La Corona.

« Si l'ennemi a évacué La Corona, ou lorsque vous vous en serez emparé, vous ferez refiler promptement la demi-brigade dont il s'agit, sur Villafranca. Vous donnerez le même ordre au général Rey, ainsi qu'aux troupes qui sont avec lui, dès l'instant qu'elles ne vous seront plus nécessaires..... Le général en chef vous charge de renvoyer la cavalerie, l'artillerie et généralement tout ce dont vous n'auriez pas une absolue nécessité. Vous dirigeriez le tout sur Roverbella ou Villafranca, selon le point qui, etc. (1).... »

Il dut envoyer de suite des instructions au général

(1) Correspondance, II, nº 385.

Chabot, commandant à Vérone. « Vous devez, général, lui écrivit-il, tourner toute votre surveillance sur les postes de Peschiera et de Villafranca..... Après la victoire que nous avons remportée hier, vous ne devez rien avoir à craindre dans Vérone, etc..... »

Il fit connaître au général Guieu les résultats de la bataille de Rivoli, les intentions du général en chef au sujet du Bas-Adige et de Mantoue et lui traça la marche à suivre d'après les éventualités à prévoir. Il expédia des instructions analogues au général Lannes et se rendit ensuite à Roverbella, d'où il prévint Augereau qu'on marchait au secours de nos troupes devant Mantoue, et fit connaître à Joubert quelle était la situation de ce côté. L'ennemi, après avoir passé l'Adige, s'était divisé en deux corps : le premier s'était mis en marche sur Mantoue, le second était resté à Anghiari, où il avait été attaqué par Augereau et Guieu, qui l'avaient battu en lui enlevant 2.000 hommes et plusieurs canons. Ils avaient ensuite brûlé ses ponts sur l'Adige.

Le premier corps, commandé par Provera, s'était présenté à midi, le 26, à Saint-Georges devant Mantoue, d'où il avait été repoussé.

Le lendemain, Bonaparte arrivait à son tour avec son état-major, les trois demi-brigades de Masséna et la 57e qu'entraînait le général Victor. Les Autrichiens attaquaient La Favorite et Würmser faisait exécuter une sortie qu'il rêvait de rendre décisive. Ces efforts se brisèrent contre l'énergie de nos troupes. Würmser fut rejeté dans la place et Provera, mis en déroute et cerné, fut forcé de capituler.

Cette lutte sanglante, entamée depuis huit jours, était terminée. Jamais encore l'attaque des Autrichiens n'avait été aussi acharnée ; jamais l'effort n'avait été plus violent. Jamais non plus, l'énergie du général en chef, de ses généraux et des troupes n'avaient atteint un pareil degré de force et d'héroïsme.

Quant aux opérations, elles avaient eu un caractère tout différent des précédentes. Au début, le général en chef, fidèle à ses principes, se disposait à prendre l'offensive contre la masse principale ennemie, dès que les premiers mouvements de son adversaire l'auraient fixé sur ses dispositions. Mais, mal renseigné sans doute sur ses rassemblements et sur sa marche, il fut attaqué partout et réduit à la défensive. Il perdit ainsi l'initiative des mouvements parce qu'il lui fallait, pour agir, savoir de quel côté allait se porter l'effort principal de son adversaire.

Celui-ci eut ainsi l'avantage de l'offensive stratégique à Anghiari, à Saint-Michel devant Vérone, et à La Corona; mais comme toujours, il commit la faute de se diviser. Et comme toujours aussi depuis le début de la campagne, la solidité de nos troupes leur permit de résister partout; puis les dispositions de Bonaparte, secondées par l'habileté et le courage des généraux qu'il avait su choisir, firent le reste.

Lui-même ayant compris que le corps autrichien le plus important marchait sur La Corona, dirigea contre lui tout ce qu'il put rassembler de forces disponibles, et reprit l'offensive dès que l'affaiblissement de l'adversaire lui indiqua le moment de l'acte décisif.

Obligé d'agir ainsi successivement à Rivoli et à La Favorite, il donna un exemple de ténacité, de vigueur et d'activité qui ne fut peut-être jamais égalé, toujours aidé par Berthier, qui montra, dans cette occasion, une vigueur de soldat, une puissance de travail, et une bravoure que son chef ne put s'empêcher d'admirer. Il en fit l'objet d'une mention spéciale au Directoire.

Au milieu de ces combats acharnés, une division et une demi-brigade étonnèrent et sauvèrent presque les autres. Ce furent la division Masséna, et la 57e demi-brigade commandée par Victor. Elles accomplirent des marches et des actions de guerre que les plus

célèbres légions romaines n'avaient jamais dépassées.

En résumé, ce fut la valeur guerrière de l'armée qui permit au génie du général en chef de se déployer de nouveau dans tout son éclat.

Dans son premier rapport au Directoire sur l'ensemble des opérations du mois de nivôse, il résumait ainsi les résultats obtenus : « Nous avons fait 23.000 prisonniers, parmi lesquels 1 lieutenant général, 2 généraux, 6.000 hommes tués ou blessés, 60 pièces de canon et environ 24 drapeaux (1) ».

Dans un rapport plus détaillé qu'il expédia de Vérone le 29 nivôse (18 janvier), il citait les généraux qui s'étaient distingués, et disait à propos de Berthier et de la part qu'il avait prise à la bataille de Rivoli :

« Le général Berthier, chef de l'état-major que j'avais laissé à la 14e demi-brigade, déploya dans cette occasion la bravoure dont il a fait si souvent preuve dans cette campagne (2). »

L'enthousiasme provoqué dans tous les rangs de l'armée par cette nouvelle série de victoires, fut sans limites. Il se traduisit tout d'abord dans les ordres, les relations et les comptes-rendus qui se rapportaient à ces brillantes journées et notamment dans la correspondance du chef de l'état-major général.

Le 27 nivôse (16 janvier), à onze heures du soir, il rédigea un premier résumé succinct qui était probable-

---

(1) Correspondance, II, 1394.

(2) Correspondance, II, 1399. Quelques mois après, dans un discours qu'il prononça au Conseil des Cinq-Cents, à l'occasion des victoires de l'armée d'Italie, le général Mathieu-Dumas cita « Berthier, dont les rares talents et le brillant courage avaient tellement contribué à la conquête de l'Italie, que Bonaparte s'honora lui-même, en demandant pour lui une part égale de gloire et de reconnaissance. Berthier, Masséna, Augereau et tous ces illustres chefs, tous ces hommes, à la fois grenadiers et généraux, se surpassèrent dans cette journée (de Rivoli), et dans celles qui la suivirent ».

(Fastes de la Légion d'honneur.)

ment destiné au ministre de la Guerre et qui ne fut expédié qu'avec l'approbation du général en chef.

Défaite des Autrichiens.

Du 27 nivôse à 11 heures du soir (16 Janvier 1797).

Nous venons d'anéantir la nouvelle armée de l'Empereur en Italie.

Depuis 6 jours, nous nous battons et les victoires les plus successives et les plus complètes ont couronné de succès les efforts et le courage de nos braves frères d'armes. Nous avons fait prisonnier le général Provera commandant une colonne qui avait passé l'Adige et se portait rapidement sur Mantoue. Lui et toute sa colonne ont mis bas les armes près Saint-Georges aux portes de Mantoue.

Les prisonniers sont au nombre de 22.000 hommes, parmi lesquels se trouvent 3 généraux. On a pris en outre 30 pièces de canon et 28 drapeaux.

Voilà encore une fois l'Italie délivrée du joug que lui destinait l'Empereur.

D'autres relations plus détaillées assurent que l'on s'est emparé d'une grande quantité de grains et de bestiaux que l'ennemi voulait introduire à Mantoue.

Signé: Alex. BERTHIER (1).

Les jours suivants, le général Rey fut chargé de conduire à Grenoble les prisonniers de guerre récemment tombés dans nos mains.

Berthier lui délivra à cet effet une pièce officielle destinée à constater sa mission; elle se terminait pas ces mots :

Ces trophées de la brave armée d'Italie sont faits pour étonner tellement nos amis les plus ardents, que j'ai cru leur faire plaisir en les certifiant d'une manière officielle.

Alex. BERTHIER (2).

---

(1) Archives historiques de la Guerre. Ce compte-rendu fut adressé sans doute au ministre de la Guerre.

(2) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée d'Italie. Reg. n° 42, n° 141.

Bonaparte chargea Berthier d'écrire à sa place à Carnot, ce qu'il manquait rarement de faire après une affaire importante. D'accord avec lui, Berthier lui adressa la lettre suivante, qui avait pour but de presser l'envoi des renforts attendus :

Berthier au citoyen Carnot, membre du Directoire exécutif.

Vérone, le 30 nivôse an V (19 janvier 1797).

L'armée d'Italie, citoyen directeur, vient de trouver une nouvelle occasion de prouver à l'univers ce que peuvent des hommes qui combattent pour leur liberté. J'envoie au général Dupont, pour le cabinet topographique du Directoire, une relation faite à la hâte, de nos nouvelles victoires. . . . .

C'est en Italie que vous dicterez la paix à l'Empereur ainsi qu'aux autres puissances. Je pense donc qu'il n'y a pas un instant à perdre pour accélérer et même augmenter tous les renforts dont vous pourrez disposer pour l'armée d'Italie. C'est dans le Tyrol, c'est à Trieste, peut-être même à Vienne, que nous devons battre le prince Charles et l'armée du Rhin.

Suivant tous les calculs, *Mantoue* doit être à nous dans 15 jours au plus; alors toute l'Italie prend les armes pour sa liberté.

Je ne vous parle pas de Rome. Une proclamation de Bonaparte suffira pour nous conduire au Capitole, si nous en avons envie. Mais, je vous le répète, il n'y pas un instant à perdre pour nous envoyer des renforts qui nous mettent à même de profiter de tous les avantages qu'on doit tirer des succès brillants que nous avons remportés.

L'armée d'Italie sera toujours aussi fidèle à remplir ses devoirs militaires, qu'elle le sera à faire respecter la Constitution et le Gouvernement. Je pense que Bonaparte, à qui l'on a tant d'obligations, doit avoir toute la confiance du Directoire. Il la mérite sous tous les rapports, et, sans cette certitude, il ne peut continuer à faire de grandes choses.

Je vous réitère, citoyen directeur, la demande que j'ai faite de mon frère, pour être employé dans cette armée comme adjudant général. Outre la satisfaction que j'éprouverai à l'avoir avec moi, j'ajouterai qu'il rendra de plus grands services à la République sous mes yeux, qu'il ne ferait loin de moi dans une autre armée. Je regarderai l'approbation de cette demande comme une récompense du Directoire.

Alex. BERTHIER (1).

---

(1) Archives historiques. Il s'agissait de son frère César.

La relation adressée au général Dupont (1), expédiée à Paris avec l'assentiment du général en chef, a un caractère de sincérité qui lui donne une valeur historique et contient sur le rôle de Berthier à la bataille de Rivoli, les détails suivants :

« Bonaparte me laissa au centre avec la 14e demi-brigade, avec l'ordre d'agir selon les circonstances..... La hauteur qu'occupait la 14e demi-brigade couvrait les seuls débouchés par où la droite, commandée par le général Joubert, pourrait se reployer. Aussi l'ennemi rassembla-t-il toutes ses forces pour se porter sur le centre..... J'avais envoyé le 2e bataillon de la 14e, pour favoriser la retraite de celui qui était dans les haies de Saint-Martin et protéger le mouvement rétrograde de la colonne Joubert. Avec le troisième, j'occupais la hauteur du centre. C'est là que ce bataillon, entouré par les forces du centre et d'une partie de celles de la droite de l'ennemi, en reçut le choc avec la plus grande valeur. Il tint environ vingt minutes dans cette position d'où l'ennemi ne put le débusquer, ni parvenir à s'emparer de 2 pièces de canon qui étaient à mi-côte en avant de lui et que nos charretiers avaient abandonnées.

« En même temps que je donnais l'ordre à une compagnie de se porter sur les pièces où l'ennemi était déjà parvenu et tâchait de ratteler les chevaux pour les emmener, un officier du 3e bataillon de la 14e demi-brigade se précipita seul en criant : 14e, laisserez-vous prendre vos pièces ? Mais le feu de l'ennemi ayant empêché de parvenir jusqu'aux canons, j'ordonnai qu'on fît un feu terrible sur cette batterie, où l'on tua tous les chevaux et les Autrichiens qui y étaient. Les deux pièces n'ayant pu être emmenées, nous restèrent. Je ferai con-

(1) Le général Dupont avait remplacé, au bureau topographique du Comité, le général Clarke envoyé en Italie pour tenter des négociations de paix.

naître le nom de ce brave, dont je ne connais que l'action. »

..... Berthier eut encore dans cette journée une part dans la reprise du plateau de Rivoli, en dirigeant dans une petite plaine qui le commande, un corps de cavalerie désigné à cet effet par le général en chef.

Tandis qu'il écrivait cette relation destinée à faire connaître le rôle glorieux de chaque demi-brigade, le chef d'état-major général faisait rédiger un exposé d'ensemble qui fut envoyé au ministre de la Guerre.

Par suite de l'acharnement de l'ennemi et de l'effort considérable qu'il venait de déployer, les dernières victoires avaient un effet plus décisif que les précédentes. Il s'agissait d'en profiter.

Arrivé à Vérone avec Berthier, le lendemain de la bataille de La Favorite, le général en chef donna aussitôt ses ordres dans ce but (1).

D'après l'un d'eux, Berthier fit remanier la composition des divisions Masséna, Augereau et Joubert, en vue d'une marche offensive à entreprendre le 1er pluviôse. Elles devaient comprendre chacune 5 demi-brigades d'infanterie, un régiment de dragons, 12 pièces, dont 6 légères et 6 à pied. La division Joubert était même portée à 8 demi-brigades, un régiment de chasseurs à cheval et 15 pièces dont 3 de montagne. C'était un véritable corps d'armée. En outre, une division mobile forte de 3 demi-brigades d'infanterie, un régiment de dra-

---

(1) Surchargé sans doute de travail à ce moment, Bonaparte dicta ses ordres à Berthier, de la façon la plus sommaire, comme il dut souvent le faire dans des moments semblables.

Les historiens qui ont affirmé qu'il les dictait en entier et que Berthier n'a jamais été qu'une sorte de premier secrétaire, auraient pu se rendre compte en lisant la série d'ordres reçus par ce dernier, le 28 nivôse, à Vérone, qu'il n'en était pas toujours ainsi. C'est du reste la forme habituelle dans laquelle les chefs d'état-major reçoivent les indications de leur chef sur les ordres à expédier.

gons et 12 pièces, était constituée à Trecenta, sous les ordres du général Victor.

Enfin, la réserve de cavalerie, reconstituée, devait avoir trois régiments à Villafranca, trois autres détachés dans les divisions Masséna, Augereau et à la colonne mobile, en sus de ceux qui y étaient déjà, trois au blocus de Mantoue et un à Bologne.

Les ordres concernant cette répartition furent immédiatement expédiés. L'armée allait être prête à marcher formée en deux masses dans lesquelles chaque division, élément principal de combat, était complète en troupes de toutes armes. Elles pouvaient ainsi remplir au besoin des missions indépendantes.

Une fois renforcés, Masséna et Augereau, partirent, le 2 pluviôse (21 janvier), pour aller occuper Bassano et Cittadella, à l'est de la Brenta. Ils devaient refouler vers l'est les forces arrêtées dans le Frioul, tandis que Joubert en ferait de même sur le Haut Adige, en poursuivant les troupes autrichiennes, restées dans le Trentin, et en couvrant le flanc gauche de l'armée au moment où elle s'avancerait dans le Frioul.

Quant à la division Victor, elle était destinée à marcher de suite sur Rome pour punir le gouvernement papal de ses mauvaises dispositions et contenir Naples.

Avec les renforts qui lui étaient annoncés, Bonaparte entrevoyait la possibilité de marcher sur Vienne pour imposer la paix à l'Empereur et il voulait auparavant en finir avec les ennemis qu'il laisserait en arrière.

Il mit d'abord en mouvement ses divisions de combat.

A cet égard, le 4 pluviôse (23 janvier), Berthier transmit à Masséna et à Augereau les ordres qui les concernaient. Le surlendemain, en écrivant à Joubert, il lui expliqua les intentions du général en chef et l'ensemble des mouvements à exécuter. Il lui indiquait : Roveredo et Trente comme ses premiers objectifs.

Murat le couvrait sur sa gauche, à Salo, Malcesine et Torbole. Il lui demandait d'établir des postes de correspondance de trois lieues en trois lieues « de manière à pouvoir faire passer ses lettres d'une manière très prompte, soit de jour, soit de nuit. Vous adresserez vos dépêches à Vérone lui disait-il, et vous écrirez souvent (1) ».

Il prévint également Murat et écrivit à Augereau : « La division du général Masséna va se porter dans les gorges, pour favoriser le mouvement de Joubert sur Trente.....

« Vous appuierez la division du général Masséna et vous lui assurerez sa retraite en cas d'événement, en occupant toujours Bassano avec une partie de vos troupes. Lorsque la division du général Joubert aura pris position à Trente. que celle du général Masséna aura repris celle de Bassano..... le général en chef ne voit pas d'inconvénient, à ce que votre division occupe Castelfranco et Trévise. Faites passer le plus tôt possible au général en chef tous les renseignements que vous aurez sur l'ennemi et faites reconnaître la situation actuelle de Trévise..... »

Le même jour, Berthier transmit à Masséna l'ordre de marcher vers Joubert, jusqu'à Borgo di Val Sugana. dans la Haute-Brenta. « Joubert attaque demain Mori, lui disait-il..... C'est alors qu'il est nécessaire que vous vous portiez à Borgo di Val Sugana. Le général Augereau vous appuiera et assurera votre retraite en cas d'événement. Le général en chef..... attend avec impatience des nouvelles de l'ennemi..... (2) ».

Enfin, il envoya à Victor l'ordre de se mettre en route, le 9. avec Lannes comme chef d'avant-garde, et se

(1) Correspondance, II, 1419.
(2) Correspondance, II, 1422.

disposa à suivre le général en chef dans sa marche vers Bologne et vers Rome.

Mais, avant le départ, les nouvelles reçues de Masséna donnèrent lieu à quelques dépêches.

Le 8 pluviôse (27 janvier), ce général avait rencontré les Autrichiens à Carpane, leur avait fait 800 prisonniers et les avait rejetés dans la Haute-Brenta. Berthier en prévint Joubert, le lendemain. « Le général en chef, lui écrivit-il, me charge de vous mander que si vous n'avez pas rassemblé votre division aujourd'hui et que vous n'ayez pu forcer l'ennemi pour vous porter sur Mori, cela ne doit point empêcher que vous continuiez à exécuter vos ordres. Vous rassembleriez alors votre division à Avio, pour de là, vous porter en avant..... Ne ménagez pas les courriers, afin que le général en chef reçoive plusieurs fois de vos nouvelles, tant pendant la nuit que pendant le jour (1). »

A la suite de la marche de Joubert, Berthier dut écrire le 10 à Masséna : « Je vous préviens, mon cher général, que Joubert avait hier 500 hommes à Torbole ; que l'ennemi a évacué la position de Mori et que la colonne du général Vial..... a enlevé plusieurs redoutes dans lesquelles elle a fait 450 prisonniers..... Le général en chef vous donne l'ordre que..... vous poussiez vivement l'ennemi dans les gorges, afin de faire votre jonction avec le général Joubert..... Communiquez à Augereau, la marche de Joubert et ses succès (2) ».

Toutes ces dispositions réussirent d'autant mieux que l'ennemi était affaibli et démoralisé. Bonaparte apprit bientôt que Joubert était entré à Roveredo, puis à Trente, après avoir culbuté les Autrichiens à Caliano ; que Masséna avait fait occuper Primolano et menacer Feltre,

(1) Correspondance, II, 1428.
(2) Correspondance, II, 1429.

aux abords de la Piave ; enfin qu'Augereau s'était approché de Trévise.

Berthier communiqua ces nouvelles à l'armée par son ordre du jour du 29 janvier.

Les succès obtenus sur la Brenta et dans le Trentin ainsi que la faible résistance de l'ennemi donnaient au général en chef la probabilité d'un répit assez long. Il jugea alors le moment opportun pour envahir les États du Pape.

Avant de se mettre en route, Berthier, adressa aux adjudants généraux des divisions, un ordre spécial afin d'obtenir d'eux chaque jour des renseignements détaillés sur les mouvements de l'ennemi.

Berthier partit avec Bonaparte, vers le 12 pluviôse, pour sa première expédition de Rome. Le lendemain (1er février 1797), il installait le quartier général à Bologne et transmettait au général Victor l'ordre de porter sa division le 14 à Forli ; il lui annonçait l'arrivée du quartier général, le même jour à Isola, peut-être à Faënza.

Pendant cette marche, le 14 pluviôse, Bonaparte reçut le projet de capitulation établi entre le feld-maréchal Würmser et Sérurier pour la reddition de Mantoue. Quoique prévue depuis quelque temps, la nouvelle de la prise de cette place causa dans tous les rangs de l'armée une explosion de joie. C'était pour elle, pour son chef, pour le Gouvernement lui-même, un avantage considérable, et le couronnement de la conquête de la Haute-Italie. Dans cette journée, Berthier fut chargé de faire au général Victor des observations au sujet d'un de ses derniers actes. Il le fit avec cette netteté qui répondait aux intentions du général en chef et qui lui donnait dans l'exécution du service une autorité particulière.

« Le général en chef me charge, général, de vous prévenir qu'il a cassé les dispositions que vous avez faites relativement aux gardes nationales. Vous ne devez

prendre aucune mesure d'administration, ni de gouvernement, là où est le général en chef. Il se plaint de ce qu'il n'y a pas d'ordre établi sur les derrières et que l'on n'a point désarmé les habitants. Le général en chef attendait de vous, etc..... (1). »

Les troupes papales essayèrent de lutter contre la division Victor entre Imola et Faënza sur la Senio, mais elles ne purent résister à la légion lombarde qui voyait le feu pour la première fois, et qui, entraînée par ses chefs, se jeta sur elles avec le plus grand courage, leur tua 4 à 500 hommes, et leur en prit un millier avec 8 drapeaux et 14 canons. Faënza et Forli furent enlevés le 14. Le quartier général se transporta le lendemain dans cette dernière ville, d'où Bonaparte fit expédier les ordres relatifs à la réorganisation de Mantoue et à la répartition des troupes de blocus dans l'armée active. Berthier écrivit à ce sujet au général Sérurier : « Je viens vous donner connaissance, général, des nouvelles dispositions du général en chef à votre égard ; il vous destine à commander une des divisions actives de l'armée; il veut seulement que vous conserviez quelque temps encore le commandement de Mantoue....., etc. (2) ».

Le 17, le quartier général était à Rimini. En dirigeant le général Victor sur Fano, Berthier dut lui faire encore des observations sur des actes de pillage commis par ses troupes et par ses officiers. « Aucun officier de l'armée, lui disait-il, ne peut s'approprier un objet sans un ordre du général en chef. Le général en chef me charge de vous marquer que c'est un corps d'armée qui marche et non une horde de pillards. Établissez l'ordre et maintenez une sévère discipline (3). »

(1) Correspondance, II, 1447.
(2) Id. II, 1454.
(3) Id. II, 1461.

Le mouvement sur Rome fut continué les jours suivants sans difficulté. En peu de temps, la Romagne, le duché d'Urbino et le territoire d'Ancône tombèrent en notre pouvoir. Cette marche vers Rome ne faisait pas perdre de vue les mesures à prendre pour la prochaine campagne contre l'Autriche. Pendant les dernières opérations, les travaux des ingénieurs géographes qui suivaient l'armée avaient été négligés. Berthier en avait été d'autant plus mécontent qu'ils étaient sous la direction de son frère Léopold. Il lui envoya l'ordre de prendre sans retard les dispositions nécessaires pour mieux assurer le service des reconnaissances.

Le 24 (11 février), sur l'ordre que Berthier lui avait transmis, Victor occupa Macerata, où le général en chef se rendit le 26. Le 30, il était à Tolentino, où le rejoignirent les envoyés du Pape, tous disposés à négocier. Le 1er ventôse (19 février), il signa le traité de paix, qui lui permit de songer aux nouvelles opérations à entreprendre dans le Frioul et le Trentin. On lui annonçait en effet que l'archiduc Charles, le nouveau commandant en chef des forces autrichiennes, était arrivé à Trieste et dirigeait des troupes sur la Piave pour reconstituer ses forces.

Il laissa ses instructions au général Victor, et repartit de suite avec Berthier. Il était, le 2, à Ancône; et le 6, à Bologne, où il fit une nouvelle répartition de ses généraux, en prévision d'une prochaine reprise des hostilités. Parmi eux se trouvait Bernadotte, qui arrivait du Rhin à la tête d'une division.

A cette époque, un incident se produisit à l'état-major général qui avait été laissé à Vérone pour le service de détail. Des lettres adressées au chef d'état-major général furent ouvertes par un officier.

Berthier adressa aussitôt à son état-major, le 28 pluviôse, des observations qui montraient son caractère et tranchaient une question de principe.

Tout officier de l'état-major général de l'armée qui se permettra d'ouvrir un paquet de lettres, ou de journaux ou d'imprimés de quelque espèce que ce puisse être, à l'adresse du chef de l'état-major, excepté l'officier dudit état-major qui représente le chef en son absence, sera sur le champ rayé de l'état des officiers de l'état-major de l'armée et traduit suivant les circonstances devant le conseil de guerre.

Il en sera de même pour ceux qui disposeraient de ces imprimés sans l'ordre du chef de l'état-major ou de l'officier qui le représente.

L'adjudant général Dufresne maintiendra le plus grand ordre dans le bureau de l'état-major.

L'intention du général en chef et celle du chef de l'état-major est qu'il n'y ait d'autres officiers employés à l'état-major que ceux qui, particulièrement par leur zèle et leur activité, n'ont pas besoin d'être surveillés pour remplir leurs devoirs avec exactitude (1).

Au même moment, Berthier reçut la réponse du Directoire à la lettre qu'il lui avait adressée, le 21 pluviôse, pour obtenir la désignation d'un certain nombre d'ingénieurs géographes. Elle était assez élogieuse pour mériter d'être reproduite.

Le Directoire exécutif au général de division Berthier, chef de l'état-major de l'armée d'Italie.

Paris, le 2 ventôse an V (20 février 1797).

Le Directoire exécutif voit avec intérêt, citoyen général, par votre lettre du 21 pluviôse, que vous vous occupez de donner aux opérations topographiques un nouveau degré d'activité. Les talents reconnus de l'adjudant général, votre frère, dans cette partie, vous seront d'une grande utilité et nous nous proposons de faire rechercher et d'envoyer à l'armée d'Italie les ingénieurs géographes que vous demandez ; employez en attendant les individus instruits en ce genre de travail qui peuvent se trouver à votre disposition.

Le mérite que vous ne cessez de vous acquérir, citoyen général, sous les ordres du général en chef, dans les principales parties de la guerre relatives à vos fonctions, ne nous empêchera pas de remarquer celui qui résultera de vos soins, pour l'objet dont il est ici question et que nous vous recommandons spécialement.

Signé : CARNOT, REUBELL
et L.-M. REVEILLÈRE-LÉPEAUX (2).

(1) Archives historiques. Armée d'Italie. Reg. n° 5.
(2) Archives historiques.

Le 12 ventôse (2 mars), le quartier général atteignit Mantoue, où il resta jusqu'au 19, occupé à faire compléter l'armement et l'approvisionnement de la place, à répartir les nouvelles troupes arrivées à l'armée avec des effectifs inférieurs à ceux qui étaient annoncés et à notifier les dernières promotions arrêtées par le général en chef.

Le 19, Berthier quitta Mantoue avec lui pour se porter sur la Brenta. Dès le lendemain, il prévint Masséna qu'on l'autorisait à quitter Feltre le 21 et lui demanda tous les renseignements qu'il pouvait avoir sur l'ennemi.

Le 20 ventôse (10 mars), Bonaparte annonça à son armée les nouvelles destinées qui l'attendaient. Une période d'opérations offensives et probablement décisives allait s'ouvrir. Le Directoire comprenant enfin que ce n'était pas l'armée du Rhin mais celle d'Italie qui pouvait imposer à l'Empereur une paix ardemment désirée, s'était décidé à la renforcer.

La situation désormais était tout à fait changée. L'armée d'Italie, si faible à son début, augmentée des divisions Bernadotte et Delmas, comptait maintenant un effectif de troupes actives qui s'élevait à 60.000 hommes environ. Maître de la Haute-Italie, possesseur de Mantoue, pacificateur des petits États italiens, Bonaparte, à la tête d'une armée victorieuse, était en mesure d'attaquer l'Empereur au cœur même de ses États héréditaires.

Sa position personnelle, sa réputation et son influence dépassaient toute idée. Ses généraux, Masséna, Berthier, Kilmaine, Sérurier, Lannes, Murat, Joubert, Victor, Leclerc, et bien d'autres encore, étaient devenus de véritables hommes de guerre. Ceux qui s'étaient distingués dans les autres armées briguaient l'honneur de servir sous ses ordres. Enfin, sa confiance dans ses soldats et celle qu'ils avaient en lui, n'avaient plus de bornes et

lui permettaient de tout entreprendre. Sous ce rapport, un fait de guerre survenu dans la dernière expédition de Rome, l'avait frappé au point qu'il l'avait signalé au Directoire : des Italiens, organisés depuis peu en légion et commandés par des officiers français, menés au feu pour la première fois, mais entraînés par le commandant de l'avant-garde Lannes et leur chef de brigade Lahoz, avaient enlevé 14 canons sous le feu de plus de 3.000 ennemis retranchés. Comment douter désormais que des troupes improvisées, commandées par lui et par ses officiers, battraient sûrement leurs ennemis quels qu'ils fussent? Désormais, il pouvait tout oser. Il allait donc envahir l'Autriche, l'attaquer dans ses propres États, et, après avoir battu sa dernière armée, marcher sur sa capitale.

§ 8. *Opérations contre l'archiduc Charles.*

Les opérations débutaient le 20 ventôse (10 mars 1797), par la marche de l'avant-garde de Masséna, sur Feltre. Le 22, il devait être à Bellune, franchir la Piave et marcher sur Udine. L'ennemi était rassemblé au delà de la Piave derrière un petit torrent, le Curano, où le général en chef comptait l'attaquer.

La situation la plus délicate était celle de Joubert qui allait se trouver isolé du corps principal et ne pourrait plus communiquer avec lui que par Brixen. Aussi Bonaparte apporta de ce côté une attention particulière.

Le 21, le quartier général s'avança vers la Piave et se porta à Asolo, entre Feltre et Trévise. Berthier transmit de là, aux généraux Dugua, Guieu et Sérurier, l'ordre d'aller passer cette rivière à Cornuda, le lendemain matin. Toutes ces troupes devaient partir de nuit, à une ou deux heures du matin. Le général Bernadotte fut envoyé à Castelfranco, sur la route de Trévise, avec Murat à l'avant-garde.

Le 22, Bonaparte arriva avec Berthier à Ciano, sur la Piave. Il fit prévenir Masséna des mouvements effectués et lui ordonna de poursuivre sur Bellune, l'ennemi qu'il avait devant lui, sans perdre le contact un seul instant. Bernadotte reçut l'ordre de se rendre à Trévise; Sérurier dut gagner Conegliano et se relier à Masséna, par Seravalle. Le général Guieu fut poussé jusqu'à Sacile avec ordre de ne pas le dépasser.

Le 23, Bonaparte et l'état-major général étaient à Conegliano, d'où Berthier écrivit à Masséna : « L'ennemi se retire et paraît dans la décision de prendre position derrière le Tagliamento. Le général en chef espère pouvoir lui livrer une bataille, qui doit être décisive sur le sort de la campagne..... Il est certain que le prince Charles commande. Le général en chef ordonne que le général Masséna parte demain de Bellune, pour se rendre sur le Tagliamento; il désire qu'il puisse être demain soir à Aviano..... L'ennemi paraît fort inquiet..... Tout nous présage les plus grands succès..... (1) ».

Le lendemain, à Sacile, Berthier transmit aux généraux divisionnaires un ordre du général en chef prescrivant une mesure des plus pratiques, malheureusement tombée plus tard en désuétude.

« Le général en chef, leur disait-il, vous donne l'ordre de vous porter tous les jours, à quatre heures du matin, à votre avant-garde, pour assister au compte-rendu de la patrouille du point du jour, et être par là à même de donner vos ordres suivant les circonstances. L'officier du génie et celui de l'artillerie de votre division devront se trouver également avec vous à l'avant-garde, pour y recevoir vos ordres (2). »

Depuis le passage de la Piave, on était maintenant à

(1) Correspondance, II, 1573.
(2) Correspondance, II, 1576.

peu près partout au contact de l'ennemi, et Bonaparte pénétré de la gravité des événements qui se préparaient, exigeait de tous, une vigilance plus grande que jamais. C'est alors qu'il interdit de recevoir tout parlementaire quand les troupes sont engagées. Berthier entrait dans ses vues et les dépêches qu'il expédiait alors, portent la trace de ces préoccupations. Telles sont celles qu'il envoya de Sacile, le 24 ventôse (14 mars), aux généraux Guieu, Sérurier et Bernadotte, pour les diriger le lendemain sur Pordenone, Belvedère près de Pasiano et Sacile.

Déjà à Bellune, Masséna avait atteint l'arrière-garde d'une colonne ennemie, et lui avait fait 700 prisonniers, dont 1 colonel et 1 général.

Joubert reçut à ce moment une instruction détaillée qui lui indiquait Brixen comme objectif, et lui ordonnait de rejoindre l'armée, quand elle serait sur la Drave.

Le 25, arrivé à Pordenone, Bonaparte fit diriger Masséna le plus tôt possible sur Cordenons. Puis, continuant à s'avancer sur le front de l'armée, il fit installer le lendemain le quartier général à Valvasone, sur le Tagliamento. Par son ordre, Berthier prévint Masséna, que le prince Charles était au-delà du fleuve avec 16.000 hommes; que Bernadotte et Sérurier avaient forcé le passage, enlevé à l'ennemi 8 canons, et 250 hommes, dont 1 général. Il ajoutait :

« Le général en chef vous ordonne de partir le plus tôt qu'il vous sera possible de l'endroit où vous recevrez le présent ordre, pour vous rendre à Spilimbergo avec toute votre division. Vous verrez sur la carte, que cet endroit se trouve sur le Tagliamento.

« Faites connaître par le retour du courrier et d'une double manière, par un officier de votre état-major, le lieu d'où vous partez, la route que vous suivrez, et enfin le moment où vous croirez devoir arriver à Spilimbergo.

Notre position exige que vous vous y rendiez le plus promptement possible (1). »

La bataille de Tagliamento venait en effet d'avoir lieu. En arrivant sur ce fleuve, la division Guieu avait aperçu l'armée ennemie retranchée sur la rive gauche. Dès que celle du général Bernadotte l'eut rejointe, Bonaparte avait fait ouvrir le feu par l'artillerie, et former les demi-brigades en colonnes serrées; puis, il les avait mises en mouvement par échelons, et les avait lancées contre l'ennemi, tandis que la division Sérurier servait de réserve. Surpris par la promptitude du déploiement et la manœuvre de ces vieilles troupes, accablés par la supériorité de notre artillerie, les Autrichiens n'avaient pas tenu, et profitant de la nuit s'étaient enfui en désordre. Le prince Charles n'avait eu que le temps de se sauver.

Sa petite armée forte de 22.000 hommes avait perdu 6 canons, 1 général, plusieurs officiers supérieurs et 4 à 500 hommes.

Dès le lendemain, 27 ventôse (17 mars), le général en chef ordonna la poursuite. D'après ses ordres, Berthier dirigea Bernadotte sur Palmanova, suivi par Sérurier et Guieu; Masséna sur San-Daniele, Osoppo, Gemona et la Chiusa Veneta. Tous deux devaient attaquer l'ennemi partout où ils le trouveraient. Joubert fut invité à occuper Botzen et Brixen.

Berthier notifia ces événements à l'armée, par son bulletin du 17 mars.

Le même jour, il transmit aux généraux commandant l'artillerie et le génie, les ordres qu'il avait reçus pour l'armement de Palmanova; et prévint les généraux Guieu, Bernadotte, Sérurier et Dugua, que le lendemain, au point du jour ils porteraient leurs avant-gardes sur

(1) Correspondance, 1588.

la Torre, prêts à la passer. Elle fut franchie le 29, et le même jour Berthier avisa Sérurier qu'il devait atteindre l'Isonzo et tâcher de le passer. Il écrivit en même temps à Masséna, pour lui prescrire des reconnaissances vers la Chiusa autrichienne et le tenir au courant de la situation.

« Nous allons passer l'Isonzo aujourd'hui. L'ennemi le défend. Nous voudrions nous emparer de Gradisca et de Goritz; après quoi, le général en chef viendra avec une partie de l'armée, pour opérer sa jonction avec vous, à Tarvis. »

Il lui annonçait en outre, que Joubert attaquait Botzen et serait bientôt à Brixen, et que l'armée se réunirait avant peu dans la vallée de la Drave.

A la suite de ces ordres, Gradisca fut enlevée, le 30 pluviôse, après une courte résistance, par les divisions Sérurier et Bernadotte. L'ennemi perdit 3.000 prisonniers, 8 drapeaux et 10 canons.

Masséna, de son côté, parvenu à Gemona, avait continué à remonter la vallée de la Fella, s'était emparé du fort de la Chiusa Veneta, avait bousculé l'ennemi au pont de Casasola, et l'avait poussé jusqu'à Pontebba, en lui faisant 600 prisonniers.

Le même jour, 30 pluviôse (20 mars), Berthier fit connaître à Bernadotte et à Sérurier qu'ils devaient aller prendre position devant Goritz, tandis que le général Guieu se rendait à Cormons. Il transmit ces nouvelles à Masséna.

L'armée avait désormais envahi l'Autriche, et s'avançait dans la province de Goritz, précédée par une impression de terreur que Bonaparte s'efforca vainement de dissiper par ses proclamations. Le 1er germinal (21 mars), le quartier général, d'abord porté à Gradisca, s'installa à Goritz. Un des premiers actes de Berthier fut de renouveler les reproches qui avaient déjà été adressés aux commandants des divisions, au sujet des actes de

pillage de leurs soldats. Il prévint ensuite le général Guieu qu'il devait se rendre à Caporetto et pousser des reconnaissances sur Tarvis, en vue d'une jonction prochaine avec la division Masséna, qui s'y dirigeait de son côté. Bernadotte s'était avancé au delà de Goritz, sur la route de Laybach, jusqu'à Cernitza. L'ennemi fuyait devant lui, abandonnant ses hôpitaux, ses malades, ses magasins.

On allait pénétrer dans la Carniole. Il devenait urgent que l'armée de Rhin et Moselle s'avançât à son tour sur le territoire ennemi et empêchât les Autrichiens de se porter sur Inspruck pour menacer le flanc gauche de l'armée d'Italie. Bonaparte le réclamait avec instance.

En attendant, il poussait vivement la division Bernadotte sur Laybach et la faisait appuyer par la division Sérurier, commandée par le général Chabot, remplaçant son chef malade. Guieu, de son côté, arrivait dans la Chiusa autrichienne, après avoir bousculé un corps ennemi à Pulfero. Masséna était à Tarvis et Dugua, après une pointe à droite, avait occupé Trieste, le 3 germinal (23 mars).

Parvenu à Tarvis, Masséna, attaqué par une division autrichienne, l'avait battue après un violent combat, et s'était emparé d'une colonne ennemie qui se rabattait sur la même ville, après avoir été repoussée de la Chiusa par le général Guieu. Il prit ainsi 5.000 hommes. 30 canons, 400 chariots de bagages et 4 généraux. Ce combat, au débouché des Alpes noriques, aux portes des territoires allemands, ouvrait à l'armée la route de Vienne.

Le 6 germinal, tandis que le quartier général était encore à Goritz, Berthier envoya au général Bernadotte une lettre qui résumait à la fois la situation et les prochaines opérations. Il lui fit connaître que le général en chef lui confiait provisoirement le commandement du comté de Goritz et de Gradisca, et que les divisions

Masséna, Augereau et Sérurier allaient se trouver réunies à Tarvis. « Dès l'instant, ajoutait-il, que le général en chef aura la nouvelle que le général Joubert est arrivé à Botzen, ce qui doit être déjà, il compte se porter sur-le-champ, sur Klagenfurt, dans le temps que les généraux Joubert, Baraguey d'Hilliers et Delmas seraient à Brixen. Le général en chef pense que dans cette position de la gauche et du centre, le prince Charles serait obligé de repasser la Drave et de se porter sur Gratz pour couvrir Vienne. Quand ce mouvement sera constaté, que Palmanova sera armé et un peu réparé, le général en chef vous retirera également sur Klagenfurt afin de pouvoir, avec une force imposante, menacer très sérieusement le cœur des Etats héréditaires et faire sa jonction avec Moreau qui ne doit pas tarder à passer le Rhin(1). »

Le 8 germinal (28 mars 1797), l'exécution de ce programme commença. Le général en chef, arrivé à Tarvis, et le soir à Villach, fit donner par Berthier de nouveaux ordres de mouvement. Beaumont fut dirigé, avec toute sa cavalerie, sur Wurzen, sur la route de Tarvis à Laybach; Chabot, avec sa division, sur Arnoldstein, par la route de Tarvis à Villach; Masséna sur Klagenfurt et Guieu, à sa suite. Bonaparte avait ainsi trois divisions et sa cavalerie sous la main; il marchait, couvert sur sa droite par la division Bernadotte, et sur sa gauche par le corps Joubert. De tous côtés, des reconnaissances détaillées par Berthier et poussées au loin, éclairaient ces différentes masses et renseignaient le général en chef sur les mouvements de l'ennemi. Une sorte d'épouvante, résultat de nos victoires et de la marche audacieuse de nos troupes, les précédait partout et soumettait les populations terrifiées.

Le chef d'état-major général notifia aux généraux

(1) Correspondance, 1640.

divisionnaires une disposition destinée à assurer le succès des prochaines opérations. Ce fut la désignation par Bonaparte des divers généraux de brigade chargés du commandement des avant-gardes. C'était, dans une tentative aussi hardie que sa marche sur Vienne, une garantie de plus pour la réussite finale. A ce moment, du reste, les mesures de prévoyance se multipliaient pour éviter tout retard ou tout malentendu. Les prescriptions de Berthier s'en ressentaient et entraient dans les moindres détails. Son ordre du jour du 9 germinal peut en donner une idée :

« *Ordre du jour.*

« Quartier général Villach, 9 germinal an V (29 mars 1797).

« Le général en chef réitère l'ordre déjà donné aux généraux de division, qui ne sont pas à plus de deux marches du quartier général de l'armée, d'envoyer au chef de l'état-major général deux ordonnances, qui auront l'ordre de se faire inscrire en arrivant au bureau de l'état-major ; elles se présenteront à l'adjoint du jour. Ces deux ordonnances seront relevées toutes les vingt-quatre heures.

« Les généraux divisionnaires porteront la plus grande attention à faire exécuter le présent ordre, qui a été éludé jusqu'à ce moment ; ils chargeront particulièrement de son exécution le général commandant la cavalerie de la division qui s'assurera si les ordonnances relevées rentrent exactement au corps (1)..... »

Tous les ordres, d'ailleurs, faisaient pressentir le contact immédiat de l'ennemi et une prochaine ren-

(1) Correspondance, II, 1655.

contre. Ce fut ce jour-là, en effet, 9 germinal (29 mars), que Masséna se heurta aux Autrichiens en avant de Klagenfurt, les attaqua et les mit en déroute en leur prenant 2 canons et 200 hommes. Puis, il entra à Klagenfurt, capitale de la Carinthie, où arrivèrent peu après Bonaparte et Berthier. A la suite de ce combat, Guieu vint aussi dans cette ville et Chabot à Villach, cherchant à se relier à Joubert qu'on supposait maître de Lienz.

Le lendemain du combat de Klagenfurt, Masséna marcha sur Saint-Veit; et Laybach s'étant trouvé évacué, Berthier prévint Bernadotte que le général en chef lui ordonnait de s'y rendre. « Vous vous y éclairerez sur tous les points, ajoutait-il (1). »

Mais déjà cette brillante campagne approchait de sa fin. L'effet produit par l'invasion de l'armée d'Italie, s'étendant des rives de l'Adriatique jusqu'aux gorges du Tyrol, faisait pencher enfin les idées de la cour d'Autriche vers la paix. Elle hésitait encore; mais les prochains mouvements allaient la décider.

Le 12 germinal (1er avril), Masséna s'avança jusqu'aux environs de Friesach et effectua sa jonction avec Joubert par un corps de cavalerie envoyé à sa rencontre aux abords de Lienz.

Les exploits de Joubert n'avaient pas peu contribué à décourager le gouvernement autrichien. Après son premier succès sur l'Avisio, le 30 ventôse, ce général, à la tête de ses trois divisions, avait enlevé le pont de Neumarkt, le 2 germinal, attaqué de nouveau le général Laudon à Tramin pour lui couper le chemin de Botzen et l'avait rejeté dans les montagnes. Arrivé à Botzen, il avait occupé cette ville, s'était lancé contre les forces qui lui barraient le chemin à Klausen, les avaient mises

---

(1) Correspondance, II, 1661.

en déroute, avait atteint Brixen et rejoint l'armée. L'ennemi avait perdu dans ces différentes affaires des canons, des drapeaux et près de 1.000 hommes mis hors de combat ou prisonniers.

Pendant son séjour à Klagenfurt, le général en chef qui pressentait la fin des opérations, était entré en communication avec le prince Charles. Berthier envoyait en même temps l'ordre à Masséna, de gagner Neumarkt, sur la route de Vienne; à Guieu, de suivre Masséna; à Bernadotte, de venir à Klagenfurt où Dugua devait prochainement le rejoindre; à Joubert, de lancer une division à la suite du général Spork qu'il venait de battre, pour l'empêcher de rejoindre le prince Charles. Berthier ajoutait : « Les opérations qui vont avoir lieu d'ici à quarante-huit heures décideront le général en chef sur les mouvements ultérieurs de votre division ; il sera très possible qu'il vous donne l'ordre de venir le joindre; mais actuellement, l'offensive n'est pas encore assez décidée, et Vienne menacée d'assez près, pour que véritablement toute envie ne vienne pas à l'ennemi de reprendre l'offensive dans le Tyrol: mais dans quarante-huit heures, tout sera changé..... Faites en sorte que, sans rien déranger à l'état actuel des divisions, les différentes demi-brigades qui devront composer la vôtre, se trouvent à même de pouvoir se réunir dans un seul jour et se mettre en marche le lendemain..... Le général en chef vous recommande de tenir libre la vallée de la Drave jusqu'à Lienz..... (1). »

A la même date, le général Victor fut prévenu par Berthier que le général en chef lui ordonnait de quitter la Romagne, avec ses troupes cispadanes, lombardes et polonaises, et de venir le rejoindre à marches forcées sur la route de Vienne.

(1) Correspondance, 1681.

En résumé, depuis le 12, Bonaparte, ayant toute son armée dans la main, avait commencé sa marche directe sur la capitale autrichienne. L'ennemi étant battu et dispersé, il n'avait plus d'autre objectif; et en se dirigeant sur elle, l'armée allait refouler tous les groupes autrichiens qui pouvaient tenir encore.

Le même jour en effet, dans les gorges entre Friesach et Neumarkt, Masséna rencontra l'arrière-garde ennemie et la rejeta de position en position. Le prince Charles, obligé de faire donner son corps principal, composé des plus vieilles troupes du Rhin, les vit mettre en déroute, nous laissant un champ de bataille couvert de morts et 5 à 600 prisonniers. Masséna entra à Neumarkt et le quartier général, à Friesach.

Deux jours après, il se rendit à Scheifling; et un nouveau combat fut livré à Unzmarkt. L'arrière-garde du prince fut encore battue, subit de grandes pertes et accéléra sa fuite. Knittelfeld, Murau et Judenburg furent occupés aussitôt, le 15 germinal (4 avril). Joubert de son côté, venait d'être encore une fois victorieux près d'Inspruck.

Le 18, le quartier général était à Judenburg, quand les généraux autrichiens Bellegarde et Merveldt firent demander une suspension d'armes. Bonaparte ne voulut l'accorder que si l'ennemi s'engageait à faire la paix. Cette proposition fut acceptée et signée dans ces conditions, pour cinq jours. Berthier notifia le fait aux divisions, avec l'ordre d'occuper aussitôt, sur la ligne des avant-postes, les points qui ne l'étaient pas encore, tels que Bruck et Gratz où Masséna et Chabot furent envoyés.

L'Autriche se voyait perdue; et, cette fois, elle voulait sérieusement la paix. Mais les cinq jours accordés pour la conclure étaient insuffisants. Le 24, à Leoben, où le quartier général s'était rendu, la suspension d'armes fut prolongée jusqu'au 27, puis jusqu'au 1er floréal (20 avril), à minuit.

Pendant ce temps, Berthier transmit au général Guieu l'ordre d'aller occuper Rottenmann; prévint Joubert, qu'il devait se rendre à Spittal et Delmas, à Sachsenburg.

Le lendemain, 29 germinal (18 avril 1797), les préliminaires de paix furent enfin signés à Leoben par les plénipotentiaires de l'Empereur d'Autriche et le général en chef Bonaparte.

La célèbre campagne d'Italie était terminée et la paix, si vivement souhaitée, allait combler les vœux du Directoire et de la nation française. L'Autriche vaincue reconnaissait la République, renonçait aux Pays-Bas, et à la partie de ses Etats d'Italie situés au delà de l'Oglio et de la rive droite du Pô, moyennant un dédommagement sur la terre ferme vénitienne. Elle reconnaissait les arrangements pris au sujet des duchés de Modène, Reggio, etc.; cédait à la France une partie des États vénitiens et admettait la création dans la Haute-Italie d'une République lombarde indépendante.

Cet événement fut notifié à l'armée, par Berthier, dans l'ordre du jour suivant :

« *Ordre du jour.*

« Quartier général, Leoben, 30 germinal an V (19 avril 1797).

« L'armée est prévenue qu'hier, 29 germinal, à trois heures après-midi, les préliminaires de paix entre la République française et l'Empereur et Roi ont été signés, au quartier général de Leoben, par MM. le général major comte de Merveldt et le marquis de Gallo, plénipotentiaires de l'Empereur et par le général en chef Bonaparte, pour la République française.

« Alex. Berthier. »

Tandis que le général en chef sanctionnait par ce brillant résultat, la gloire et la renommée qu'il venait

d'acquérir, son chef d'état-major général recevait, peu de jours avant la signature des préliminaires, une récompense qui, pour être plus modeste, n'en était pas moins une nouvelle consécration des services qu'il avait rendus. Au moment de marcher sur Vienne, le Directoire lui avait adressé les félicitations suivantes :

Le Directoire exécutif au général Berthier, chef de l'état-major général de l'armée d'Italie.

Paris, le 13 germinal an V (2 avril 1797).

En ouvrant cette campagne qui semble, citoyen général, devoir décider d'une paix que nous avons vainement cherché à négocier et qui ne peut plus être que le fruit de nouvelles victoires, nous donnons une preuve éclatante de notre confiance dans le courage des troupes républicaines et dans le talent de leurs chefs. Le rang distingué que vous occupez parmi ces derniers, sous le rapport du dévouement et des talents militaires, est le prix des services que vous avez rendus dans le cours de la dernière campagne et particulièrement à la bataille de Rivoli, qui a assuré la chute de Mantoue.

Nous aimons, citoyen général, à retracer tous ces événements glorieux, où vous avez heureusement secondé le général en chef Bonaparte, et nous croyons devoir vous féliciter d'avance de la part que vous aurez aux succès ultérieurs de la brave armée dont l'emploi de chef d'état-major vous est confié.

Signé : CARNOT, LE TOURNEUR et REUBELL (1).

Une mauvaise nouvelle troubla un instant la joie causée par ces succès ; une insurrection générale venait d'éclater sur nos derrières. La République de Venise avait soulevé ses paysans de la terre ferme, menaçant à la fois la vie de nos soldats et la sûreté de nos communications. L'avis en fut remis au général en chef par un aide de camp de Kilmaine, au moment où les préliminaires de paix étaient sur le point d'être signés.

Les ordres nécessaires furent aussitôt donnés.

Berthier prévint le général Kilmaine à Vérone que le

(1) Archives historiques.

général en chef lui confiait le commandement du Mantouan, de la division Victor et des Etats vénitiens et lui prescrivait d'agir avec la plus grande vigueur pour terminer au plus tôt cette agitation. Baraguey d'Hilliers fut renvoyé en Italie avec une division renforcée en artillerie et en cavalerie.

Peu de jours après, le 5 floréal, le quartier général se transporta à Gratz, et l'armée tout entière prit la direction des Etats vénitiens. Berthier expédia les ordres qui envoyaient Bernadotte et Sérurier à Laybach, Brune, à Gratz avec la division Masséna, Dugua à Goritz, Joubert à Sacile, Guieu à Klagenfurt, et Delmas à Pordenone.

Bientôt, des nouvelles graves arrivèrent de Vérone, et des environs de Trévise. Berthier en avisa Victor qui était dans cette ville et qui prit ses dispositions en conséquence. Il se rendit ensuite avec le général en chef, à Laybach, à Trieste et à Palmanova, d'où il prévint Augereau à Milan que Bonaparte l'envoyait d'urgence à Vérone, où une tentative de vêpres siciliennes venait d'avoir lieu. Venise y avait rassemblé plus de 40.000 paysans qui essayèrent d'assassiner nos soldats. La plupart de ceux-ci s'étaient réfugiés dans la forteresse qui était solidement armée. Pendant qu'on les assiégeait, Kilmaine avait livré aux insurgés des combats victorieux à Desenzano, à Valeggio et enfin à Vérone même, où il avait dégagé nos troupes, en faisant à ce nouvel ennemi 3.500 prisonniers et en lui prenant tous ses canons.

Le 16 floréal, Berthier était revenu à Milan avec le général en chef et s'empressait d'envoyer à Augereau les instructions qu'il avait reçues pour achever la répression de cette insurrection.

Le lendemain, les ordres qu'il expédia eurent pour résultat de diriger le général Delmas de Pordenone sur Bellune, pour y commander les pays de Bellune, Cadore

et Feltre; le général Sérurier, sur Sacile pour y commander le pays de la Piave au Tagliamento; le général Baraguey d'Hilliers, sur Mestre, pour y commander le Trévisan. Dans cette circonstance, Bonaparte fit encore organiser par Berthier le quartier général à Trévise, pendant qu'il se rendait à Milan, ayant ainsi comme précédemment deux centres d'état-major général. Joubert devait occuper Bassano. Bernadotte s'installait à Trieste et Udine, pour commander le Frioul. Enfin, Victor rassemblait sa division à Padoue.

Le chef d'état-major général fut chargé de recommander à tous les divisionnaires d'exercer journellement leurs troupes aux manœuvres et de veiller à la discipline et à l'organisation.

En même temps, Klagenfurt et Goritz restaient occupés.

La République de Venise n'ayant pas donné au général en chef les satisfactions qu'il avait le droit d'exiger, Berthier transmit au général Baraguey d'Hilliers, le 24 floréal (13 mai), l'ordre d'occuper cette ville.

Ces dispositions amenèrent, le 27, la conclusion d'un traité à la suite duquel nos troupes prirent complètement possession de Venise et de ses dépendances ; un nouveau gouvernement y fut constitué et la vieille République des Doges cessa d'exister.

Au commencement du mois suivant, le 6 prairial (25 mai), les négociations pour la paix définitive furent ouvertes à Mombello, près de Milan, et deux jours après le général en chef put annoncer au Directoire la ratification par l'Empereur du traité préliminaire.

A partir de ce moment jusqu'à la conclusion de la paix à Campo-Formio, le chef d'état-major général n'eut à s'occuper que de questions d'administration et d'organisation et à préparer avec le général en chef les projets qui commençaient à absorber ses pensées et à les tourner du côté de l'Orient.

Ce fut pour les dissimuler et pour attirer l'attention de ses ennemis d'un autre côté, que dès le mois de prairial, Bonaparte parla à ses généraux de l'expédition d'Angleterre. Plusieurs d'entre eux, confiants dans son avenir, lui demandèrent à en faire partie. Il en parla librement à Berthier, même dans sa correspondance, en réservant les questions d'Orient pour des entretiens secrets avec ses intimes.

Mais dès ce moment, son occupation d'Ancône de Corfou et des îles ioniennes, celles de Venise et de Gênes, le commandement des forces navales de la Méditerranée confié à l'amiral Brueys, toutes ces mesures visaient la possession de cette mer et la protection de la future expédition d'Egypte.

Le 26 prairial (14 juin), Berthier fut chargé de prendre les dispositions nécessaires pour une nouvelle répartition des troupes. Elles eurent pour résultat l'organisation de huit divisions d'infanterie à trois brigades, dont une d'infanterie légère; et la formation de 5 brigades de cavalerie, dont une de dragons, affectée à la 1re division d'infanterie, commandée par Masséna. Les quatre autres furent réparties dans deux divisions de cette arme (1).

Le même jour, il dut prendre des mesures analogues pour l'organisation du personnel de l'artillerie de l'armée et sa répartition entre les brigades d'infanterie, de telle sorte que chaque demi-brigade d'infanterie eut sa compagnie de canonniers.

Cette disposition donnait à chaque brigade d'infanterie une organisation qui augmentait sa force et lui permettait d'agir à l'occasion d'une façon isolée.

Deux jours après, les ordres qu'il expédia, portèrent sur une réorganisation territoriale que le général en

(1) Correspondance, III. 1919.

chef jugeait nécessaire pour régulariser l'administration, assurer le cours de la justice, la jouissance des propriétés et la sûreté des individus.

Cette réorganisation étendait le Brescian jusqu'au Mincio; faisait commencer le Véronais au Mincio, en lui affectant le pays de Cologna; réunissait le Vicentin et le Bassanais; formait un arrondissement avec le Padouan, la Polésine de Rovigo et d'Adria, jusqu'au Pô; un, avec le Feltrin, le pays de Cadore et le Bellunais; un, avec le Trévisan, moins le district de Mestre, et le Coneglianais; enfin, un dernier arrondissement avec le Frioul et Montfalcone.

Berthier avait profité du répit que lui laissaient à cette époque les affaires militaires, pour centraliser à l'état-major général les historiques de chaque corps, de façon à consacrer définitivement, par des documents authentiques, la part prise par chacun d'eux dans cette glorieuse campagne.

Les réponses ne se firent pas attendre, et furent assez complètes pour que le chef d'état-major général jugeât utile d'en remercier leurs auteurs.

« *Ordre du jour de Berthier.*

« Mombello, le 25 prairial an V (13 juin 1797).

« Le général chef de l'état-major général s'empresse de témoigner aux commandants des corps de l'armée toute sa satisfaction de l'exactitude avec laquelle ils lui font passer l'historique de leurs corps, et des différentes affaires où ils se sont trouvés.

« Il engage ceux qui ne lui ont pas envoyé ces détails intéressants, à le faire le plus tôt qu'il leur sera possible, le repos du moment en donne les moyens.

« Les chefs des corps doivent saisir avec empressement cette occasion de faire connaître toute la part que

leurs compagnons d'armes ont eue à la gloire que s'est acquise à jamais l'invincible armée d'Italie (1). »

Berthier resta avec le général en chef à Mombello et à Milan jusqu'au 10 fructidor (27 août), époque à laquelle le quartier général fut transporté à Passariano. C'est de là qu'il fut chargé, le 21, de se rendre à Venise, pour s'assurer de la bonne exécution du service de la solde, pour terminer l'armement et l'approvisionnement de Palmanova, ainsi que pour régler différentes questions d'administration, dont les solutions traînaient en longueur. Le général de brigade Dessoles le remplaça momentanément.

La correspondance qu'il entretint alors avec le général en chef montre quel degré d'intimité les derniers événements avaient fait naître entre eux. Le lendemain de son départ, en effet, Bonaparte lui envoyait les journaux qu'il avait reçus par un courrier extraordinaire et lui disait à propos de la conclusion définitive du traité de paix : « MM. les plénipotentiaires sont toujours, comme quand vous êtes parti, voulant et ne voulant pas, disant et se contredisant, cherchant à gagner du temps, mais un peu déconcertés par nos mesures. J'ai fait avancer de ce côté-ci, la division de cavalerie du général Dumas, etc..... (2) ». Il lui confiait en même temps le soin de prendre des dispositions spéciales pour le cas où les Anglais essaieraient de pénétrer dans l'Adriatique.

Cette pensée le préoccupait d'autant plus qu'il songeait plus que jamais alors à une expédition en Orient. Aussi fut-il très agité lorsque vers la fin de fructidor, Berthier lui fit connaître qu'il regardait comme une chose possible, le départ de Cadix de l'escadre anglaise

(1) Archives historiques. Armée d'Italie. Reg. 45.
(2) Correspondance, III, 2163.



qui s'y trouvait, et son arrivée à Malte. « Je vous prie, lui écrivait-il le 25, de me faire passer, dans le plus grand détail, tout ce qui peut porter l'amiral Brueys, à croire à cette nouvelle..... Si cette nouvelle se confirmait, il faudrait sur le champ, etc..... Veuillez bien voir l'amiral Brueys et signer ensemble un mémoire détaillé sur les objets contenus dans la présente lettre. Je vous le répète, le parti le plus clair, si les Anglais sont entrés dans la Méditerranée, est de désarmer, et d'entrer dans la rade de Venise (1). »

Bonaparte redoutait avant tout la perte de Corfou, et celle de l'escadre à laquelle il songeait déjà pour son expédition d'Egypte (2).

A peine Berthier eut-il terminé cette première mission, que le général en chef lui en confia une seconde. Le 29 fructidor (15 septembre), il lui prescrivit de se rendre à Milan, auprès du Directoire de la République cisalpine, pour lui témoigner son mécontentement et adresser des reproches au ministre de la Guerre, sur le dénûment absolu dans lequel il laissait la légion récemment envoyée à Palma. Berthier devait passer des revues et des inspections pour s'assurer de l'état des troupes, voir Crémone, Novara, Pavie, Bergame, Pizzighetone, Brescia, Mantoue, Porto-Legnago; faire compléter l'armement, l'approvisionnement, et mettre partout l'armée dans l'état d'organisation complète que les tergiversations de l'Autriche rendaient plus que jamais nécessaires. Elle comptait alors 83.800 hommes, dont 15.000 malades, 5.000 hommes en route, et 14.800 dans les garnisons; ce qui réduisait la portion active à 49.000 hommes. Du reste, depuis quelques jours, le

(1) Correspondance, III, 2186.
(2) Voir correspondance, III, 2195, la lettre de Bonaparte qui résumè à Talleyrand le projet de l'expédition d'Egypte, à la date du 27 fructidor.

Directoire avait décidé l'incorporation de l'armée des Alpes à celle de l'Italie, ce qui allait mettre avant peu celle-ci sur un pied imposant.

Malgré son absence, Berthier reçut des instructions détaillées au sujet de la répartition des troupes, dont il eut à s'occuper pendant son séjour à Milan. Confiant dans son expérience, Bonaparte lui disait : « Ayez soin de rédiger vos ordres à ces divers généraux, de manière qu'ils soient exécutés (1) ».

Ce fut vers le 12 vendémiaire (3 octobre), que Berthier, ayant terminé sa mission, rejoignit le quartier général à Passariano. Ses travaux étaient limités maintenant à des répartitions de troupes et de personnel, à des changements de cantonnements et de commandements.

Avant peu d'ailleurs, ces diverses mesures dictées par la prévoyance extrême du général en chef, ne devaient plus avoir la même utilité. Les négociations de paix allaient enfin aboutir.

Le traité de Campo-Formio, définitivement arrêté, fut signé le 26 vendémiaire (17 octobre 1797). Il donnait à la France : la Belgique, la frontière du Rhin, Mayence et ses fortifications, les îles de Corfou, Zante, Céphalonie, etc., et l'Albanie vénitienne, la Cisalpine avec le Modénais, le Ferrarais, le Bolonais et la Romagne, soit 3.500.000 habitants de plus. La France gagnait en outre 4.000.000 de population du côté du Rhin, et bénéficiait d'articles secrets qui lui concédaient de nouveaux avantages.

Bonaparte qui, jusqu'alors, avait toujours conservé Berthier à ses côtés, voulut à ce moment lui réserver l'honneur suprême de remettre le traité au Gouverne-

(1) Correspondance, III, 2225.

ment. En lui donnant cette marque de confiance, il écrivit au Directoire :

« Quartier général, Passariano, 27 vendémiaire an VI
(18 octobre 1797).

« Citoyens directeurs, le général Berthier et le citoyen Monge vous portent le traité de paix définitif qui vient d'être signé entre l'Empereur et nous.

« Le général Berthier, dont les talents distingués égalent le courage et le patriotisme, est une des colonnes de la République, comme un des plus zélés défenseurs de la liberté. Il n'est pas une victoire de l'armée d'Italie à laquelle il n'ait contribué. Je ne craindrai pas que l'amitié me rende partial, en retraçant ici les services que ce brave général a rendus à la patrie ; mais l'histoire prendra ce soin, et l'opinion de toute l'armée fondera le témoignage de l'histoire.

« ..... Accueillez, je vous prie, avec une égale distinction le général distingué et le savant physicien. Tous les deux illustrent la patrie et rendent célèbre le nom français. Il m'est impossible de vous envoyer le traité de paix définitif par deux hommes plus distingués dans un genre différent.

« BONAPARTE. »

Cette lettre et la mission dont il était chargé, constituaient pour Berthier la plus belle récompense qu'il pouvait rêver.

Il partit immédiatement pour Paris, remplacé provisoirement à l'état-major général par le général Dessoles. Le quartier général fut maintenu à Trévise, quoique le général en chef, se rendît à Udine le 1er brumaire (22 octobre) pour suivre les négociations. Il emmena le général Dessoles et les deux personnes de l'état-major

qui accompagnaient d'ordinaire le général Berthier (1).

Avant de quitter l'Italie pour se rendre à Rastadt, il prescrivit divers mouvements qui eurent pour résultat de placer l'armée, à la date du 19 brumaire, dans les positions suivantes :

1re division.	Masséna à Plaisance.	
2e id.	Brune à Brescia.	
3e id.	Bernadotte à Trévise.	
4e id.	Victor à Vérone.	
5e id.	Joubert à Vicence.	
6e id.	Sérurier à Venise.	
7e id.	Baraguey d'Hilliers à Udine.	
8e id.	Delmas à Bellune.	
9e id.	Guieu à Padoue.	
2 régiments	d'infanterie à Corfou.	
1 id.	id.	à Ancône.
1 à Gênes, 1 à Tortone, 1 à Coni, 1 à Milan.		

Le même jour, Bonaparte désigna les corps et les généraux qui devaient faire partie de l'armée d'Angleterre. Le 24 brumaire (14 novembre), il fit ses adieux à l'armée dans une proclamation restée célèbre et en confia le commandement au général Kilmaine « jusqu'à l'arrivée du général Berthier ». Il était déjà convenu qu'à son retour de Paris, ce dernier serait chargé d'achever son œuvre en Italie, surtout auprès de la cour de Rome, et de commander l'armée à sa place. Berthier prévenu, connaissait aussi, depuis les soirées de Passariano, les futurs projets de Bonaparte, et son intention de faire embarquer, dans les ports d'Italie, une grande partie des troupes destinées à l'expédition d'Egypte.

(1) Correspondance, 2315.

§ 9. *Considérations sur la campagne de 1796.*

Après avoir étudié la mémorable campagne d'Italie, on est conduit à se demander quelles peuvent être les causes de cette immortelle série de triomphes et de victoires. Et de suite, l'esprit se reporte au génie de Bonaparte, pour attribuer à ses remarquables combinaisons, tout le mérite des succès continus de son armée.

Si l'on cherche à les analyser, pour y trouver des principes, on se rend compte qu'il a eu la singulière fortune de voir ses adversaires diviser toujours leurs forces. Chaque fois, il a voulu d'abord pénétrer leurs intentions d'après leurs premiers mouvements; et pour cela, il lui a fallu des troupes solides, capables d'attendre une attaque et de résister, même à des forces supérieures.

Après avoir deviné leurs projets, il a pris de suite ses décisions, et choisi toujours pour objectif, la masse ennemie la plus menaçante. Il a rassemblé contre elle toutes ses forces disponibles, en faisant surveiller et contenir au besoin celle qu'il n'attaquait pas et a pris aussitôt l'offensive la plus résolue.

Ses dispositions tactiques ont presque toujours comporté une vigilance incessante, des reconnaissances continuelles, des comptes-rendus multipliés, des marches de nuit, des effets de surprise, de puissantes préparations d'attaque par l'artillerie, des menaces sur les communications de l'adversaire et des attaques décisives conduites avec la dernière énergie.

Ces principes peuvent être toujours appliqués. Mais la justesse de ses prévisions, la supériorité de ses conceptions, la variété et la promptitude de ses combinaisons, la prudence de ses dispositions, et l'audace de ses initiatives, ne pourront être égalées. Pour tout cela, il fallait le génie. On pourra suivre ses exemples; on ne saurait prétendre à l'imiter.

Le talent de Bonaparte est donc ici la cause prépondérante de ses succès. Mais est-elle la seule? Et aurait-il pu accomplir de si brillants exploits avec d'autres troupes que les siennes ?

A l'armée d'Italie, les officiers supérieurs et généraux, à peine âgés de 27 à 40 ans, pleins d'ardeur et d'ambition, avaient compris qu'ils entraient dans une période de guerre qui leur offraient une occasion unique d'avancement. Le succès et leur nouveau chef les avaient exaltés. Leur entrain, leur ardeur, leur courage étaient sans limites.

Les officiers subalternes, en contact direct avec la troupe, étaient des hommes faits, dans la force de l'âge, sortis du rang pour la plupart, connaissant les besoins du soldat, aguerris par plusieurs années de luttes, ayant toute la confiance de leurs hommes ; et, sûrs d'être bien commandés, ils étaient aptes aux plus rudes entreprises.

Quant à la troupe, elle était composée d'anciens soldats, endurcis depuis trois ans aux fatigues et aux intempéries, et tellement habitués au danger que souvent, pour trouver leur subsistance, ils avaient gaiement exposé leur vie. Privés de tout, ils avaient été séduits par le premier mot de leur jeune général qui avait été une promesse de bien-être et d'abondance. Ils avaient vite compris que pour la réaliser, il fallait vaincre ; et quand ils virent qu'avec leur nouveau chef, ils étaient sûrs du triomphe, leur courage et leur énergie ne connurent plus de bornes. Déjà en 1794 et 1795, ils s'étaient maintes fois mesurés avec les Autrichiens et ils étaient certains, à force égale de les mettre en déroute.

En 1796, avec leurs nouveaux chefs, leur aptitude au combat était devenue remarquable. Ils restèrent maraudeurs et pillards ; mais ce furent de superbes soldats.

Et comme à la guerre, tout se décide par le combat, ils offrirent à Bonaparte, une force de qualité supérieure, centuplée par cette qualité de la race qui la porte à

suivre aveuglément le chef qui devient son idole, et un instrument de guerre qui lui permettait toutes les audaces.

Avec une armée composée de soldats de 20 à 22 ans, ayant à peine quelques mois d'exercices, il n'aurait pu réussir, parce qu'ils n'auraient pas tenu au feu et qu'ils auraient péri décimés par les fatigues et les maladies. Les campagnes de 1813 et de 1814 devaient malheureusement en fournir un jour une preuve irrécusable.

En sorte que, si le talent du chef est le premier facteur de la victoire, la valeur de la troupe est un élément de succès indispensable. Avec une troupe éprouvée, un chef de capacité moyenne pourra vaincre son adversaire; tandis qu'avec une armée faible, un général de génie n'aboutira qu'à la défaite.

La première condition pour vaincre est donc d'avoir une troupe d'une énergie morale, physique et matérielle supérieure à celle de l'ennemi. La seconde consiste à l'engager avec une habileté stratégique et tactique qui l'emporte sur celle de l'adversaire. C'est dans cette partie de l'art militaire que le talent du général en chef et l'expérience des chefs en sous-ordre acquièrent une importance prépondérante.

Mais c'est la première de ces deux conditions qui fait la force des armées. Elle dépend de l'organisation du temps de paix, de l'état social, de la discipline et de l'instruction tactique.

Ces deux conditions, le génie du chef et la vaillance de l'armée, si pleinement remplies en 1796, sont les vraies causes de la continuité de nos triomphes.

D'habitude, le vulgaire n'en voit qu'une : le génie du chef; et les légendes aidant, on en vient aisément à croire qu'un général habile peut à lui seul remporter des victoires ; on se trompe. Avant tout, il lui faut une armée solide. Et si la pratique de la guerre ne lui a pas permis d'acquérir cette qualité, ce sera la puissance de

son organisation, son instruction tactique et par dessus tout sa discipline patiemment développées dans les loisirs de la paix qui y suppléeront.

En fait, une armée porte en elle-même, avant d'entrer en campagne, les causes de ses succès ou de ses revers. Le talent du chef développe les uns, ou atténue les autres. Dans le premier cas, il peut devenir un grand homme; dans le second, il sera heureux de ne pas être un traître.

Une armée possède donc toujours dans son sein le secret de ses victoires ou de ses défaites.

Après avoir résumé les deux conditions qui ont assuré les triomphes de l'armée d'Italie, on n'a pas encore tout dit. Et, parmi les facteurs du résultat final d'une campagne, on ne saurait négliger la faiblesse de l'armée vaincue. Quand celle-ci voit cette infériorité constatée par son adversaire, son courage est anéanti, tandis que celui du vainqueur est centuplé. A partir de ce moment, le sort des combats est à peu près réglé d'avance.

En 1796, Bonaparte avait 27 ans et sa carrière à faire, Beaulieu en comptait 72 et avait fini la sienne. Nos soldats affamés, combattants par métier, fanatiques de leurs généraux, ardents et infatigables au combat, n'avaient d'autres ressources pour vivre que de marcher et de vaincre. Leurs adversaires, simples mercenaires, ne voyaient dans leur profession qu'une ressource pour assurer leur existence et ne pouvaient en conséquence la sacrifier avec ardeur. Obéissants, ils se battaient convenablement à l'occasion, mais sans cet entrain qui conduit à la victoire. Enfin, nos hommes avaient une habileté tactique qui multipliait les pertes de leurs adversaires, et diminuaient les leurs.

Les imperfections de l'armée autrichienne étaient donc pour nos troupes une garantie du succès, et une garantie telle qu'il leur suffisait parfois de résister sur

place, pour être sûrs de voir leurs ennemis céder le terrain. A ce moment là, ceux-ci n'étaient plus qu'un résidu sans substance et les nôtres pouvaient tout oser.

Cette condition n'entre-t-elle pas aussi dans le secret de la victoire? Et ne pourrait-on avancer que la première cause du succès du vainqueur, est la faiblesse matérielle et morale du vaincu? La vaillance du premier double ses chances et s'il a un chef de talent, la victoire s'attache à ses drapeaux, portant aux nues le génie du général en chef et couvrant d'une gloire immortelle le peuple qui l'a choisi.

N'est-ce pas pour cela qu'à la fin de l'Empire, avec des troupes qui étaient devenues moins fortes que celles des coalisés, Napoléon malgré son expérience et des combinaisons plus habiles que jamais, a été battu et nous a laissés épuisés en présence de ruines sans nom et de malheurs irréparables?

De tout cela aujourd'hui, il ne peut rester qu'une pensée : malheur aux nations dégénérées qui affaiblissent leur armée et préparent ainsi leur asservissement.

Mais, si nous voulons revenir à ces merveilleuses journées d'ivresse guerrière et d'énergie militaire de 1796, nous y trouverons encore plus d'un enseignement.

Un fait qui frappe tout d'abord, c'est l'ensemble de qualités physiques et intellectuelles qu'il faut à des chefs militaires de grade élevé pour avoir l'activité, la décision, la résistance et la ténacité qu'exige la conduite des armées. Des hommes âgés peuvent les posséder; mais elles sont d'ordinaire, l'apanage de la jeunesse ou de l'âge mûr.

Il faut par conséquent que les dépositaires du commandement soient toujours dans la plénitude de leurs forces.

Et quand ces conditions seront remplies, on restera encore étonné de voir celles que la guerre réclame d'un

bon chef d'état-major et de ses officiers. Sous ce rapport, l'activité et la force de résistance de Berthier en 1796 ont été merveilleuses.

Aussi, à côté des combinaisons de Bonaparte, on ne peut s'empêcher d'admirer ce service d'état-major qui est toujours prêt à transmettre ses ordres, à passer ses journées au combat et ses nuits au travail.

Le zèle, le dévouement, l'énergie physique de Berthier et de ses officiers n'ont d'égale à cette époque que leur conscience et leur abnégation. Et, en étudiant leur rôle, en recherchant le concours qu'ils ont apporté aux actes du commandement, on comprend que leur part dans le succès, pour être plus modeste et plus effacée que celle des chefs d'unités tactiques, n'en est pas moins glorieuse, d'autant mieux qu'ils ont souvent pris rang à la tête des combattants.

On se rendra même compte que sans la puissance de ce concours, la transmission des ordres eut été moins rapide, l'exécution moins prompte, l'ardeur moins grande, le résultat moins assuré. Tout l'honneur de cette direction et de cette impulsion revient à Berthier. Et elles furent si parfaites en 1796, qu'elles devinrent dans l'armée une règle et une tradition.

Bonaparte fut le premier à s'en rendre compte et quoiqu'il fût disposé à laisser toujours ce service effacé, il comprit qu'il fallait le récompenser au moins autant que les commandements de troupes, qu'il pouvait même en son absence, confier à Berthier, la direction de ses armées. Aussi lui continua-t-il sa confiance, jusqu'au jour où la défaite, ayant changé les destinées des hommes et du pays, il ne put se consoler de ne plus l'avoir à ses côtés.

CHAPITRE IV

EXPÉDITION DE ROME (1798)

§ 1. *Commandement en chef de l'armée d'Italie.*

Depuis la fin d'octobre 1797, Berthier jouissait à Paris d'un repos bien gagné par deux pénibles années de campagne. Il s'occupait déjà avec Bonaparte de l'organisation de l'armée d'Angleterre, lorsque les nouvelles d'Italie lui firent pressentir la nécessité de s'y rendre. L'exécution des clauses de la convention conclue avec l'Autriche présentait en effet des difficultés. Depuis le mois de septembre, la cour de Rome, influencée par les cardinaux qui dirigeaient ses affaires, avait pris une attitude hostile et notre ambassadeur, Joseph Bonaparte, n'avait pu l'empêcher de placer à la tête de ses troupes notre ennemi, le général autrichien Provera. Avant de quitter l'Italie, Bonaparte avait prévenu le Directoire qu'il faudrait avant peu prendre de ce côté des mesures de rigueur. Au mois de décembre, les rapports de la République avec cette cour, les craintes qu'inspiraient ses intrigues à Naples et à Florence, décidèrent le Gouvernement, sous l'inspiration de Bonaparte, à renvoyer Berthier à l'armée d'Italie. Il lui fallait un chef très au courant de la question, en mesure de suivre les traditions si glorieusement tracées l'année précédente et d'agir, selon les circonstances, avec autant de tact que d'énergie. Berthier était désigné pour ce commandement depuis le départ de Bonaparte.

Le 22 frimaire an VI (12 décembre 1797), il reçut

l'ordre de se transporter à Milan pour l'exercer au plus tôt et fut invité à s'y trouver le 28 ou le 29 frimaire (18 ou 19 décembre).

Il était chargé de faire exécuter la convention secrète conclue avec l'Empereur d'Autriche, en ce qui concernait l'Italie; par conséquent, il devait faire évacuer sur Peschiera, l'artillerie qui se trouvait à Vérone, retirer de Porto-Legnago, d'Osoppo, de Palmanova, de Venise et de tous les pays que l'Empereur allait réoccuper, l'artillerie et toutes les munitions de guerre ou de bouche. Ces approvisionnements devaient être dirigés sur Corfou et sur Ancône.

« Le Directoire exécutif, disait la dépêche, vous autorise à traiter avec le général autrichien, pour régler tout ce qui pourrait être essentiel pour l'évacuation des magasins et de l'artillerie restante, ou de tout autre objet relatif aux intérêts de la République, dans les pays que nous devons évacuer. »

Au point de vue politique, la mission confiée à Berthier était particulièrement délicate.

« Vous devez, sans reconnaître positivement la République ancônitaine, la traiter avec égard et favoriser son organisation le plus qu'il vous sera possible.

« Vous devez favoriser l'entière organisation de la République ligurienne.

« Quant à la République cisalpine, le Directoire exécutif se repose sur vous du soin d'y maintenir la tranquillité, suspendant en conséquence, pour le moment, l'envoi d'un ministre, parce qu'il pense que, jusqu'à ce que les rapports de la République française avec la République cisalpine soient finis, nous devons toujours y conserver la haute police comme la garde de toutes les places fortes. »

Il devait, en résumé, occuper la République cisalpine jusqu'au jour où des pouvoirs dévoués à la France y seraient organisés, mettre en route les divisions destinées

à l'armée d'Angleterre, faire armer et approvisionner les places de la Lombardie et du Piémont, enfin envoyer des troupes en Corse, etc. (1).

Il allait donc continuer en Italie la belle mission que Bonaparte s'était donnée et s'inspirer de ses projets pour en assurer la suite. C'était la première fois qu'il allait commander en chef; et cette désignation était un nouvel hommage rendu à ses qualités, par son ancien chef et par le Gouvernement.

Arrivé à Milan, il fit annoncer à l'armée sa prise de commandement par les ordres ci-après :

Au chef de l'état-major.

Au quartier général de Milan, le 2 nivôse an VI (22 décembre 1797).

Vous mettrez à l'ordre de l'armée, général, l'arrêté du Directoire exécutif qui me nomme général en chef; vous mettrez ensuite, qu'étant arrivé aujourd'hui 2 nivôse, j'ai pris le commandement qui m'a été remis par le général de division Kilmaine.

Vous mettrez également que le général de brigade Leclerc est chef de l'état-major général.

A l'ordre suivant, vous mettrez ma lettre ci-après à l'armée:

« *Alexandre Berthier, général en chef de l'armée d'Italie à l'armée.*

« Le Directoire exécutif vient de me confier le commandement de l'armée d'Italie à la place du général Bonaparte, président de la commission française au congrès de Rastadt.

« C'est en cherchant à imiter, autant qu'il sera en mon pouvoir, cet illustre général, que je croirai acquérir des droits à votre estime.

« Dans les fonctions qui me restent à remplir, mes sollicitudes, mes soins, seront pour être utile aux braves frères d'armes avec lesquels j'ai combattu.

« Je crois faire plaisir à mes camarades, en leur faisant connaître que, parti de Paris il y a sept jours, j'ai laissé le Corps législatif, le Directoire et nos concitoyens jouissant de cette union et de cette

(1) Correspondance de Napoléon, III, 2386.

tranquillité, premier bienfait d'une paix qui assure la liberté et la Constitution de l'an III. La nation entière est pénétrée de la vive reconnaissance qu'elle doit à nos braves armées (1). »

Le général Berthier commandant en chef l'armée d'Italie, au chef de l'état-major général.

Milan, le 2 nivôse an VI (22 décembre 1797).

Vous voudrez bien, général, faire mettre à l'ordre de l'armée celui ci-après :

« Le général en chef ordonne à toutes les autorités militaires et administrations de l'armée, de suivre avec la plus grande exactitude les dispositions et mesures prises par le général Bonaparte et d'exécuter les ordres qui peuvent avoir été donnés par lui, à moins qu'ils n'en reçoivent de contraires, lesquels alors seraient adressés à chacun en ce qui les pourra regarder. »

. . . .

Après avoir pris son commandement et donné ses premiers ordres, Berthier crut devoir écrire au général Bonaparte. Sa lettre est le reflet de l'intimité affectueuse qui s'était établie entre eux à cette époque, et dont la forme devait se modifier à mesure que le vainqueur de l'Autriche s'élèverait à de plus hautes destinées.

Le général Berthier, commandant l'armée d'Italie, au général Bonaparte.

Milan, le 4 nivôse an VI (24 décembre 1797).

Je suis arrivé ici, mon cher général, le 2 nivôse, après bien de la peine, car les chemins sont affreux. Je vous envoie le double de la lettre que j'écris au Directoire. J'espère qu'avant que cette lettre vous arrive, vous m'aurez tiré de l'embarras où je suis vis-à-vis du général Mack. Il m'a présenté l'article 12 du traité que vous avez signé, et je n'y réponds que par des subterfuges qui ne peuvent échapper à un homme qui a autant de talent et autant de mérite. L'esprit est bon ici dans le Directoire et dans le Corps législatif.

. . . .

(1) Archives historiques. Toutes les pièces reproduites ci-après, relatives à l'expédition de Rome viennent de la même source.

On m'a vu ici avec assez de plaisir et j'y ferai tout le bien qui sera en mon pouvoir.

Il paraît certain qu'à Venise, le général Sérurier a bien fait ses affaires.

Laporte et Flachat sont jugés et le conseil de guerre les a jugés innocents.

Je joins ici une note confidentielle que vous brûlerez après l'avoir lue.

Rappelez-moi promptement; j'aime mieux être votre aide de camp que général en chef ici.

Tandis que Berthier s'occupait à Milan de remplir la mission que le Directoire lui avait confiée, la situation à Rome s'aggravait chaque jour. Dès son arrivée dans cette ville, Joseph Bonaparte s'était vu assailli par des députations de patriotes qui lui demandaient son appui pour le renversement du Pape et de son gouvernement. Des attroupements se formaient sous ses fenêtres; la foule protestait contre les autorités papales et réclamait la liberté.

Le 27 décembre 1797 (7 nivôse an VI), le Gouvernement envoya des troupes dissiper les groupes de mécontents. Le peuple était surexcité; l'émeute se préparait. L'ambassadeur sortit de son palais pour empêcher l'effusion du sang. Le général Duphot qui lui était adjoint, l'accompagnait. Des coups de feu éclatèrent et le général tomba, atteint d'une balle à la poitrine. Comme il essayait de se relever, des soldats du pape l'achevèrent à coups de baïonnette. L'ambassadeur faillit avoir le même sort et dut quitter la ville précipitamment.

Cet odieux attentat ne pouvait rester impuni. Berthier qui se trouvait à Mantoue, en fut instruit aussitôt et prit les premières mesures que les circonstances exigeaient.

Il en rendit compte à Paris, en s'adressant d'abord à Bonaparte auquel il était chargé de faire parvenir les rapports de l'ambassadeur.

Le général Berthier, commandant en chef l'armée d'Italie, au citoyen général en chef de l'armée d'Angleterre, Bonaparte, à Paris.

Mantoue, le 13 nivôse an VI (2 janvier 1798).

Je reçois dans l'instant, par un courrier de Florence que m'envoie votre frère ambassadeur à Rome, deux paquets très pressés, sur les événements qui viennent d'avoir lieu à Rome. Par une lettre particulière qu'il m'écrit, il m'annonce un des paquets, à cachet volant, pour en prendre connaissance ; tous les deux se trouvant cachetés par mégarde, j'ai ouvert le vôtre : vous croyez que je partage l'indignation que ces nouvelles m'inspirent.

J'avais déjà ordonné que la 11e demi-brigade de bataille se rendît à Ancône ; dans le moment, je viens d'ordonner à la 11e demi-brigade d'infanterie légère, qui est à Padoue, de se rendre à Ferrare avec le général Guieu, pour y attendre de nouveaux ordres.

J'écris au général Dessolles pour le prévenir de ce qui vient de se passer afin qu'il ait à se tenir à Ancône, dans l'état le plus respectable et qu'il assure notre communication entre Ancône et Rimini, en protégeant le mouvement populaire qui a eu lieu à Pezzaro et Sinigaglia et dont le peuple doit être réuni à la République anconitaine.

Du moment où j'aurai reçu l'ordre d'évacuer le pays vénitien, je ferai marcher des troupes dans la Romagne, pour être prêt à agir d'après les instructions que pourrait donner le Gouvernement. Cette incertitude sur le moment de l'évacuation du pays vénitien et le silence que le Gouvernement garde avec moi depuis mon départ, me mettent dans le plus grand embarras.

Ancône était tout indiqué pour devenir le point de concentration des forces qui allaient être appelées à marcher sur Rome. Le général Dessoles, qui y commandait, était un homme de valeur, jouissant de la confiance entière de ses chefs. Berthier lui écrivit sans retard, pour lui annoncer les mouvements de troupes qu'il ordonnait.

Le général Berthier, commandant en chef l'armée d'Italie, au général Dessolles, à Ancône.

Mantoue, le 16 nivôse an VI (5 janvier 1798).

Je viens de recevoir, mon cher général, votre lettre en date du 13. Je ne puis qu'applaudir à votre conduite. J'ai appris avec bien de la peine les malheureux événements arrivés à Rome.

J'avais prévu le besoin que vous aviez de troupes et vous recevrez deux bataillons de la 11e demi-brigade de bataille.

La 11e d'infanterie légère arrive également à Rimini le 25 de ce mois, où elle sera également à votre disposition, si vous jugez à propos de lui envoyer des ordres. J'ai fait avancer le 1er régiment de hussards à Ferrare.

Quatre demi-brigades de la division Sérurier se mettront en marche dans quelques jours pour Ferrare et Bologne. Je me mets en mesure d'exécuter les ordres que je pourrai recevoir du Gouvernement. J'ordonne dans ce moment, l'évacuation des places du pays vénitien, que l'Empereur doit occuper, conformément au traité de Campo-Formio. Il est à présumer que dans 10 jours les Autrichiens seront en possession de Venise et de leurs lignes sur l'Adige.

J'ai ordonné à Dombrowsky de garder les positions qu'il pourrait avoir dans le duché d'Urbin.

Je compte vous envoyer le général Dallemagne pour vous aider dans la situation où vous vous trouvez.

J'aurais désiré que vous m'envoyiez tout de suite mon aide de camp Bruyère.

Je vous fais passer copie de la lettre que j'écris au citoyen Trouvé (1) à Naples.

Je vous avais écrit pour vous faire connaître l'intention du Gouvernement qui était de faire passer à Corfou les trois vaisseaux vénitiens ; vous ne m'avez pas répondu sur cet objet.

Je présume qu'avec les forces qui vous arrivent, vous êtes dans le cas de n'avoir rien à craindre.

L'état-major de l'armée d'Italie, sous les ordres du général de brigade Leclerc, comptait alors 5 adjudants généraux parmi lesquels se trouvait César Berthier, frère du général en chef et 9 adjoints.

Les premières dispositions prises par Berthier, d'après les instructions du Directoire, avaient donné lieu à des mouvements, dont il importait de rendre compte, au moment où les événements de Rome allaient provoquer de nouvelles mesures. Le général en chef adressa au Gouvernement, la dépêche ci-après.

---

(1) Représentant de la France, à Naples.

Le général Berthier, commandant en chef l'armée d'Italie au Directoire exécutif.

Mantoue, le 22 nivôse an VI (11 janvier 1798).

Conformément à votre lettre du 8 nivôse, j'ai ordonné les dispositions nécessaires pour évacuer le pays vénitien sur la rive gauche de l'Adige.

Exécution du traité de Campo-Formio. — En conséquence, etc. . . . .

Nos mouvements, ainsi que ceux des Autrichiens se feront avec le plus grand ordre et sans que jamais nos troupes se trouvent avec eux, dans le même endroit.

Les précautions sont prises pour évacuer tout ce qui nous appartient dans les places de Palma et d'Ozoppo.

. . . .

Les dernières troupes désignées par le général Bonaparte pour faire partie de l'armée d'Angleterre sont en marche. . . . . .

Il ne reste plus rien à Venise: tout a été transporté dans nos ports, détruit ou vendu. L'arsenal n'offre plus qu'un bassin et des bâtiments dégradés.

. . . .

Avec de grandes difficultés, on mettra le *Bucentaure* à flot ; on le traînera le long de la côte jusqu'au premier port cisalpin. Il est impossible qu'il aille à Ancône dans l'état où il est ; peut-être coulera-t-il bas dans la rade. . . . .

Mais la solde des troupes, particulièrement l'escadre du général Brueys, demandent des services considérables en argent ; nous ne pouvons pas les fournir. Le commissaire du Directoire près ce département demande 300.000 livres par mois, et la solde ici est arriérée de quatre mois. Malgré notre pénurie, j'ai fait passer 100.000 livres à Corfou.

Je joins ici une lettre intéressante de l'amiral Brueys au général Bonaparte dont le Directoire doit prendre connaissance, dans le cas où ce général serait parti pour Rastadt. . . . .

. . . .

Ancône. Affaires de Rome. — Je vous ai mandé, qu'aussitôt que j'ai eu appris les derniers événements qui se sont passés à Rome, j'ai ordonné que les troupes cisalpines occupassent tout le duché d'Urbin. J'ai également ordonné au général Dessoles, commandant à Ancône, de ne souffrir l'approche d'aucune troupe, soit du pape, soit napolitaine, sur la marche d'Ancône, ni dans le duché d'Urbin. Les troupes françaises occupent Macerata. . . . .

. . . .

J'ai ordonné que l'on garde avec égards, comme otages, le gou-

verneur d'Urbin, l'archevêque de Saluce, celui de Fano et plusieurs autres magistrats du peuple.

. . . .

Je ne peux donner trop d'éloges à la conduite du général de brigade Dessoles. La commune de Sinigaglia lui a offert 30.000 livres. Il la remercia et lui dit : « Donnez-moi à la place 800 habits pour nos troupes ». Voyez le compte qu'il me rend et sa proclamation.

Quant aux Cisalpins, ils mettent la désolation partout : j'ai reçu des plaintes du grand-duc de Toscane et de la République de Lucques.

Au moment où le général Berthier adressait ce compte rendu au Directoire, celui-ci faisait rédiger les instructions qu'il jugeait utiles de lui envoyer à la suite des événements de Rome. Bonaparte fut chargé de ce travail, qui partit de Paris, le 22 nivôse an VI (11 janvier 1798).

Ces instructions débutaient ainsi :

« Le Directoire exécutif, citoyen général, n'a vu qu'avec la plus vive indignation, la conduite que vient de tenir la cour de Rome envers l'ambassadeur de la République française. Les meurtriers du brave général Duphot ne resteront pas impunis.

« L'intention du Directoire exécutif est que vous marchiez sur-le-champ sur Rome, dans le plus grand secret. »

Les troupes mises à la disposition de Berthier, pour cette expédition, comprenaient 20 demi-brigades, dont il devait former 4 divisions. La première, forte de 8 demi-brigades et de 3 régiments de cavalerie, devait être réunie à Ancône dans le plus bref délai ; la deuxième, de Ferrare à Porto-Legnago : la troisième, de Mantoue à Peschiera ; la quatrième, dans la vallée de Sabia.

Deux légions polonaises devaient tenir Rimini, avec 3.000 Italiens, et servir de réserve, dans le cas où le Roi de Naples ferait marcher ses troupes.

Il fallait exiger la neutralité de la République cisalpine, et marcher sur Rome avec la plus grande rapidité ; le

succès était à ce prix. Il fallait aussi favoriser la réunion à Ancône, du duché d'Urbin, de la province de Macerata et des pays adjacents :

« Vous ne ferez paraître votre manifeste contre le Pape, disaient les instructions, que lorsque vos troupes seront à Macerata. Vous direz, en peu de mots, que la seule raison qui vous fait marcher à Rome, est la nécessité de punir les assassins du général Duphot et ceux qui ont osé méconnaître le respect qu'ils doivent à l'ambassadeur de France.

« ..... Lorsque vous vous trouverez à deux journées de Rome, vous menacerez alors le Pape et tous les membres du Gouvernement qui se sont rendus coupables du plus grand de tous les crimes, afin de leur inspirer l'épouvante et de les faire fuir. »

Berthier devait encore préserver la République cisalpine d'une invasion et organiser sa défense; favoriser l'organisation d'une République ancônitaine, sans y prendre une part ostensible; agir de même, pour la création d'une République romaine et pour celle de la République ligurienne à Gênes; en imposer au Roi de Naples; donner une grande impulsion à l'organisation des finances de la République cisalpine et lui faire conclure un traité d'alliance offensive et défensive avec la République ligurienne.

Les huit millions de diamants payés par le Pape, à titre de contribution, étaient mis à sa disposition pour les besoins de l'armée.

En résumé, Berthier était chargé de s'emparer de Rome, d'y proclamer la République et de venger l'assassinat du général Duphot.

Les instructions finissaient par ces mots :

« Le Directoire exécutif connaît votre zèle et vos talents; il ne doute pas du succès qui vous suivra dans ces différentes opérations. »

Dans une lettre particulière du même jour, Bonaparte lui disait :

« Le Directoire désirerait que, dans les premières relations où vous annoncerez votre marche, vous eussiez l'air d'avoir fait cela d'un mouvement spontané.

« Vous êtes nommé, au reste, pour remplir les fonctions de chef d'état-major de l'armée d'Angleterre. Bien entendu qu'auparavant, vous finirez de pacifier l'Italie et de venger l'honneur national qui a été outragé avec si peu de ménagements. »

Berthier savait donc, avant de marcher sur Rome, qu'il était destiné à quitter l'Italie aussitôt sa mission terminée. Il n'en restait pas moins en présence d'une tâche difficile, exposé à des surprises inattendues et forcé, pour réussir, d'agir avec une promptitude extrême. Mais, prévoyant les ordres qu'il allait recevoir, il avait heureusement pris d'avance la majeure partie des mesures qu'on lui prescrivait. Aussi, sept jours à peine après la signature des instructions du Directoire, il put annoncer son départ pour Rome.

Le général Berthier, commandant en chef l'armée d'Italie, au général Bonaparte.

Milan, le 29 nivôse an VI (18 janvier 1798).

J'ai reçu, mon cher général, la lettre que vous m'avez adressée par mon aide de camp Le Turcq. J'ai lu avec l'attention qu'elle mérite, l'instruction du Directoire exécutif, dans laquelle j'ai reconnu les dispositions que je suis accoutumé de recevoir de vous. J'avais prévu les intentions du Gouvernement, et son instruction du 22 ne fait que confirmer toutes les mesures que j'avais prises, à l'exception des demi-brigades dont vous augmentez l'armée que je commande, et qui étaient indispensables en déclarant la guerre à Rome. Je ne pense pas que l'Empereur veuille se mêler de cette querelle ; mais s'il se brouillait avec nous, vous connaissez les avantages que lui donnerait sa position. Je ferai dans tous les cas, ce que les circonstances exigeront, ayant la plus grande confiance dans les dispositions générales qui seraient ordonnées, puisqu'elles le seraient par vous. Je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour mériter la confiance du Gouvernement, dans la mission délicate

qui m'est confiée. Je tâcherai que notre vengeance soit sans tache, c'est-à-dire sans pillage. Je vous remercie de m'avoir fait nommer chef de l'état-major de l'expédition d'Angleterre; mais vous n'avez pas observé qu'en m'amenant à Rome, vous m'en nommez le trésorier : enfin, je tâcherai de faire remplir la caisse. Je me propose de me faire suivre par Cacault qui, comme vous le savez, n'est plus employé à Florence.

Le Directoire cisalpin va assez bien depuis que je lui ai fait connaître l'autorité dont je suis investi et que je saurai maintenir.

Je suis toujours très content du Corps législatif; et, en général, les choses vont assez bien. J'attends avec impatience le général Brune que vous me renverrez sûrement de Paris. . . . . .

. . . .

Aussitôt que je jugerai que ma présence ne sera plus nécessaire à Rome, faites-moi remplacer, car il est très vrai que ma santé exige un mois de tranquillité. Vous me connaissez assez pour être bien persuadé que je sais tout sacrifier lorsque je puis être utile à mon pays.

J'espère dans huit jours être en marche de Macerata sur Rome; je pars après demain pour m'y rendre.

Je vous embrasse, mon cher général, en vous réitérant l'assurance de mon véritable attachement et du désir que j'ai de vous rejoindre.

§ 2. *Marche sur Rome. — Prise de la ville.*

Parti de Macerata, à la date qu'il avait indiquée, le général Berthier se trouvait à Tolentino, avec son avant-garde, le 16 pluviôse (5 février). Il adressa de cette ville la proclamation suivante aux habitants des Etats pontificaux :

Le général Berthier, commandant en chef l'armée d'Italie, aux habitants des Etats du Pape.

Tolentino, le 16 pluviôse an VI (4 février 1798).

PROCLAMATION

Des fanatiques, des hypocrites vous ont égaré un moment. L'armée française marchait au milieu de vous, en déclarant et en prouvant qu'elle était l'amie du peuple; mais vous avez voulu vous opposer à sa marche; vous avez poussé l'égarement jusqu'à tirer sur les Français; leurs phalanges se sont montrées et vous avez fui avec effroi.

Le soldat français sait que les seuls coupables sont les agents secrets du gouvernement de Rome; il vous a pardonné, et a respecté vos propriétés abandonnées par vous. Moi, général en chef, je vous pardonne au nom de la République française; rentrez paisiblement dans vos foyers, ne voyez dans l'armée française qu'une amie des peuples.

Je vous le répète, les personnes, les propriétés, le culte, ses temples seront respectés.

Obéissez à vos municipalités; soyez soumis à l'autorité française qui commande dans ce moment; suivez vos mêmes habitudes et vos usages; vous verrez le bonheur se répandre au milieu de vous.

L'armée française marche sur Rome; ce n'est pas pour faire des conquêtes, mais pour punir les assassins du général français Duphot et l'insulte faite à l'ambassadeur de la République française.

Après avoir lancé sa proclamation, le général en chef rendit compte au Directoire de la marche de l'armée et des mesures qu'il venait de prendre.

Le général Berthier, commandant en chef l'armée d'Italie, au Directoire exécutif de la République française.

Foligno, le 17 pluviôse an VI (5 février 1798).

Citoyens directeurs, en conséquence de vos ordres, le corps d'armée destiné à l'expédition de Rome se porte à marches forcées sur cette ville; l'avant-garde est aujourd'hui à Spoletto, la division du général Dallemagne à Foligno; dans quatre jours je serai sur Rome.

Je suis arrivé à Foligno sur deux colonnes : l'une partie de Fossonbrone, a passé par Carvi et Nocera; l'autre par Macerata et Tolentino.

Je vais vous rendre compte du seul événement qui a eu lieu pendant ma marche, mais qui ne l'a pas retardée.

. . . .

Je joins ici (n° 1), la proclamation que j'ai faite et qui nous a ramené tous ces habitants, qui n'étaient égarés que par les prêtres.

Excepté cet événement, nous avons été parfaitement reçus; l'armée est aimée et admirée par son exacte discipline. J'ai environ 1.200 hommes des troupes du pape qui fuient devant moi.

. . . .

Il n'y a encore aucun mouvement dans Rome; on y fait des prières continuelles et on n'y croit pas encore à l'arrivée des Français. Dans quelques jours, j'aurai à vous instruire de nouvelles plus importantes; je me conduirai d'après les instructions que vous m'avez données et suivant les circonstances.

. . . .

Dans l'instant, arrivent mon aide de camp Dutaillis et le général Murat; ils ne m'apportent aucune lettre de vous.

Je vous réitère le besoin que j'ai de quelques moments de repos.

Pendant la marche de l'armée d'Italie, diverses démarches furent tentées pour l'arrêter ou la ralentir. Le gouvernement papal envoya d'abord au devant d'elle les forces dont il disposait, environ 1.200 hommes. Mais il leur suffit d'apercevoir l'avant-garde pour les décider à prendre la fuite.

On eut alors recours aux négociations. L'ambassadeur du Roi de Naples, prince de Belmonte-Pignatelli, se présenta au quartier général de Berthier, le 19 pluviôse (7 février), pour lui exposer les craintes que l'approche de ses troupes donnait à son souverain. Il lui dit, en outre, que la cour de Rome était à ses pieds, qu'elle consentirait à toutes ses demandes et qu'il pouvait, dès lors, suspendre sa marche. Berthier lui répondit qu'il garantissait le maintien de la paix avec Naples; mais qu'en ce qui concernait Rome, il refusait de l'écouter. Il ferait connaître les intentions du Directoire dans l'enceinte de la ville.

Le lendemain, 20 pluviôse, une députation composée d'un cardinal, d'un prince romain et d'un prélat, demanda à entretenir le général en chef. Berthier refusa de les recevoir et leur fit savoir que le châtiment atteindrait surtout le Pape et les cardinaux.

Le 21, le chevalier d'Azzara, ministre du Roi d'Espagne, vint à son tour trouver Berthier pour lui faire connaître, disait-il, l'état de la ville et lui affirmer que le Saint-Père, décidé à rester dans Rome, s'abandonnait à la générosité française.

Ces différentes démarches ne ralentirent en rien le mouvement de l'armée, qui arriva sous les murs de l'antique capitale le 22 pluviôse (10 février).

Berthier fit aussitôt occuper les hauteurs du mont

Marius par l'avant-garde, sous les ordres du général Cervoni et le Ponte-Mole par la division Dallemagne. Il fit ensuite sommer le commandant du fort Saint-Ange de lui remettre la place. Ce dernier demanda deux jours; on lui accorda une heure. Il se soumit aussitôt et évacua le fort à deux heures de l'après-midi, avec les six cents hommes qui l'occupaient. Nos troupes en prirent immédiatement possession et y trouvèrent une quantité considérable de canons, de fusils et de munitions.

Une foule immense se trouvait sur leur passage. Elle semblait consternée et resta silencieuse. Le général en chef en conçut même une impression fâcheuse, au point de vue de l'inauguration d'un régime de liberté. Mais il lui fallait avant tout se rendre maître de la ville. Il plaça trois mille hommes au château Saint-Ange, fit occuper le Monte-Cavallo et le Capitole par le général Cervoni, avec les troupes de son avant-garde, et resta au Ponte-Mole avec la division Dallemagne.

Il avait déjà fait occuper les forts de Perugia et de Civita-Castellana, où l'on avait pris 38 canons. Il avait, en outre, dirigé une colonne de Narni, sur Civita-Vecchia, dont nos troupes s'étaient emparées. Enfin, l'ordre était donné de mettre sous le séquestre tout ce qui appartenait au Pape et aux puissances ennemies.

Ces dispositions une fois prises, tranquille désormais sur la possession de Rome et de ses abords, le général en chef jugea opportun de faire connaître au Pape et à sa cour, les réparations qu'il exigeait pour l'assassinat du général Duphot.

Le général Berthier, commandant en chef l'armée d'Italie, au Gouvernement de Rome.

Au quartier général devant Rome, le 22 pluviôse an VI
(10 février 1798).

Une armée française est devant Rome pour tirer une réparation éclatante de l'assassinat du général Duphot et de l'insulte faite à la République française, dans la personne de son ambassadeur.

Le citoyen Alexandre Berthier, général en chef de l'armée française en Italie, exige au nom de la République française :

Art. 1er. — Il sera remis sur-le-champ au pouvoir des Français, le château Saint-Ange, avec toute l'artillerie et les munitions qu'il renferme;

Art. 2. — Il sera envoyé de suite les otages ci-après dénommés pour l'exécution des dispositions prescrites ci-après : . . . . .

. . . .

Le pape ne pourra les remplacer par aucun de ceux qui étaient dans le gouvernement à l'époque de Basseville ou à celle de Duphot.

Art. 4. — Seront arrêtés de suite : . . . .

. . . .

Les dénommés ci-dessus seront tous livrés dans vingt-quatre heures au général en chef de l'armée française à son quartier général.

Art. 5. — Seront mis de suite en liberté les individus détenus pour opinions politiques.

Art. 6. — Le gouvernement de Rome payera dans trois décades une contribution extraordinaire de quatre millions de piastres effectives et deux millions de piastres en biens, à son choix.

Art. 7. — Il sera fourni pour le service de l'armée française, trois mille chevaux : ils seront livrés dans le délai de dix jours.

Art. 8. — Il sera pourvu à la consommation journalière de l'armée. . . . .

. . . .

Art. 13. — Tous les biens ou objets quelconques appartenant aux gouvernements avec lesquels la République française est en guerre seront séquestrés, ainsi que les objets appartenant aux sujets des mêmes puissances; les dépositaires en sont dès ce moment responsables.

Art. 14. — Il sera enlevé de la ville de Rome les tableaux, livres et manuscrits, statues et objets d'arts qui seront jugés dignes d'être transportés en France, d'après l'ordre du général en chef, sur l'avis d'une commission nommée *ad hoc*. . . . .

. . . .

Art. 16. — Il sera élevé un monument aux places où Basseville et Duphot ont été assassinés, où seront inscrits le crime et la réparation.

Art. 17. — Il sera envoyé à Paris une députation d'un cardinal, d'un prince neveu de Sa Sainteté, d'un prélat, pour porter à la République française l'expression des regrets du gouvernement de Rome, pour avoir laissé assassiner sous ses yeux le général français Duphot.

Art. 18. — L'armée française se rendra au Capitole pour y rendre hommage aux grands hommes qui ont illustré la République romaine. Cet hommage sera transmis à la postérité, par une inscription placée au Capitole.

Art. 19. — Le culte, les temples et leurs ministres, les personnes et les propriétés seront garantis et respectés.

Art. 20. — Les citoyens de la ville de Rome seront désarmés, à l'exception de la garde civique, qui sera réorganisée.

Art. 21. — Une proclamation ordonnera à tous les habitants de déposer au château Saint-Ange toutes les armes connues sous le nom de stylets, arme qui sera proscrite sous les peines les plus sévères.

Berthier rendit compte à Paris des mesures qu'il venait de prendre et envoya la copie des conditions qu'il avait imposées à la cour de Rome, sans dissimuler le peu d'enthousiasme que la population montrait pour un changement de régime. Cette attitude, jointe aux recommandations du Directoire, de ne rien faire d'ostensible qui put porter à croire que le gouvernement français songeait à créer une République romaine, le mettait dans un grand embarras. Il n'y avait qu'un moyen d'en sortir : c'était de provoquer un mouvement populaire. Le Directoire en ayant exprimé lui-même l'intention, le général en chef résolut d'agir sans retard.

Le général Cervoni, qui avait été nommé gouverneur de Rome, fut chargé de s'entendre avec les patriotes romains les plus influents, qui avaient demandé naguère à Joseph Bonaparte l'appui de la France pour changer la forme du Gouvernement. Un comité fut nommé, qui rédigea, au nom du peuple, une pétition dans laquelle il réclamait un régime de liberté, et prit ses dispositions pour une manifestation imposante.

Pendant ce temps, Berthier était resté au camp, se bornant à prescrire les mesures nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Les troupes de ligne du Pape avaient été désarmées et licenciées ; les magasins avaient été occupés ; les personnages hostiles aux Français avaient été arrêtés. Le premier jour de l'arrivée de nos troupes, la population, effrayée, redoutait le pillage et tous les excès qui l'accompagnent. Mais bientôt la disci-

pline de l'armée d'Italie la rassura ; et quand elle connut les conditions exigées pour la réparation dûe à l'insulte faite à la République, elle comprit que la cour de Rome aurait seule à subir le châtiment qu'elle avait mérité. L'arrestation du cardinal Doria, secrétaire d'État et celle des principaux agents de la police, acheva de la persuader. Dès lors, elle n'hésita plus à manifester ses sentiments et à montrer son hostilité contre le gouvernement du Pape.

Le 26 au soir, tout était prêt pour une révolution.

Le 27 (15 février) de grand matin, une foule considérable se réunit au Campo Vaccino, l'ancien Forum. Les groupes qui la conduisaient, y proclamèrent la souveraineté du peuple, la déchéance de l'ancien gouvernement, la reconstitution de la République romaine et l'établissement d'un Gouvernement provisoire, dont les membres avaient été, au préalable, soumis au choix du général Berthier. Une députation alla ensuite le trouver dans son camp pour lui exprimer les vœux du peuple romain, lui demander de proclamer la République et de reconnaître le nouveau Gouvernement.

Le commandant en chef lui fit savoir que cette démarche répondait au désir du Directoire et qu'il allait se rendre au Capitole pour répondre solennellement aux vœux qui venaient de lui être exprimés.

Il partit aussitôt précédé d'une musique militaire, et d'un bataillon de grenadiers, escorté par son état-major et suivi par un détachement de trois cents cavaliers.

En entrant en ville par la porte du Peuple, il vit venir à lui une nouvelle députation qui lui offrit une couronne d'olivier, au nom du peuple. Le général en chef lui parla en ces termes : « C'est aux victoires du général Bonaparte, que Rome doit la liberté qu'elle vient d'acquérir. J'accepte pour lui cette couronne et je la lui enverrai, en votre nom. Je charge mon frère de la lui

porter (1) ». Il pénétra ensuite en ville et fut accompagné, jusqu'au Capitole, par une foule immense, ivre de joie, au milieu de laquelle retentissaient les cris de Vive la République française; Vive la liberté de Rome (2).

Arrivé au Capitole, il prononça un discours destiné à enflammer le patriotisme des Romains.

« Mânes de Caton, leur dit-il, de Pompée, de Brutus, de Cicéron, d'Hortensius, recevez l'hommage des hommes libres, dans ce Capitole, où vous avez tant de fois défendu les droits du peuple et illustré la République romaine. Les enfants des Gaulois, l'olivier de paix à la main, viennent dans ce lieu auguste, rétablir les autels de la liberté, dressés par le premier des Brutus. Et vous, peuples romains, qui venez de reprendre vos droits légitimes, rappelez-vous quel sang coule dans vos veines; jetez les yeux sur les monuments de gloire qui vous environnent; reprenez les vertus de vos pères; montrez-vous dignes de leur antique grandeur et prouvez à l'Europe, qu'il est encore parmi vous des âmes qui n'ont pas dégénéré de celles de vos ancêtres, etc. (3). »

Il reconnut ensuite, au nom de la République française, la République romaine et son Gouvernement provisoire, auquel il promit la protection de notre armée.

Il rentra ensuite à son camp, aux acclamations du peuple et fit enlever partout les armes du Pape.

La révolution était faite, sans troubles, sans effusion de sang, et dans le plus grand ordre. La garde civique fut organisée aussitôt et chargée de garder le Pape au Vatican, jusqu'à son départ.

Tandis que ces événements s'accomplissaient à Rome,

---

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Correspondance du commandant en chef de l'armée d'Italie. Dépêche du 28 pluviôse (16 février) au Directoire exécutif.

(2) Mêmes documents.

(3) Mêmes documents.

le Directoire, sachant que Berthier devait diriger prochainement l'état-major de l'armée d'Angleterre, avait désigné Masséna, pour le remplacer à l'armée d'Italie. En attendant son arrivée, Berthier continua de procéder à l'organisation de la République romaine, et à l'exécution du programme qui lui avait été tracé.

Par son ordre, tous les biens du Pape furent saisis et les scellés mis sur son domicile. Le commandant en chef lui fit conseiller de se retirer à Florence, bien résolu à l'y faire transporter, s'il ne s'y décidait pas dans un délai de vingt-quatre heures.

Le Roi de Naples, inquiet sur ses États, n'osait plus bouger et exprimait le désir de conclure un arrangement, au sujet du duché de Bénévent. Berthier comptait qu'on pourrait en tirer plusieurs millions qui permettraient de subvenir aux besoins des troupes. Mais, n'ayant pas d'ordres à ce sujet, il dut se contenter d'en aviser le Directoire et d'attendre des instructions.

A Rome, la garde civique prêta le serment de fidélité à la République romaine, le 28 pluviôse (16 février) et cette cérémonie fut accompagnée, le soir, d'une illumination générale. Une autre fête d'un caractère funéraire, fut prescrite par le commandant en chef, pour rendre aux mânes du brave général Duphot, un hommage digne de notre armée. On s'y prépara pour le 2 ventôse et le peuple romain devait, à cette occasion, élever un arc de triomphe.

Berthier rendit compte de ces différentes mesures au Directoire, le 29 pluviôse, et termina sa lettre par les dispositions qu'il avait prises pour maintenir les troupes dans sa main et rester maître des points les plus importants des États romains.

L'armée, disait-il, conserve la plus exacte discipline; je la fais exercer journellement.

J'ai pris une superbe position au pont Mole où je fais baraquer. J'ai senti que je perdrais l'armée en la mettant dans Rome.

Je loge au milieu du camp; le service militaire se fait avec rigidité; Rome n'a que les troupes nécessaires pour en être maître. Personne n'y va sans permission. . . . .

Aussitôt l'arrivée du général Masséna, je partirai pour Milan d'où je continuerai ma route pour Paris. Ma santé, comme je vous l'ai mandé, exigeant absolument un mois ou six semaines de repos. . . . .

§ 3. *Commandement du général Masséna. Emeute militaire.*

Le moment approchait où Berthier, forcé de se rendre en France, céderait le commandement à Masséna. Il lui fallait prévenir le nouveau gouvernement romain et lui faire pressentir son prochain départ. Il lui adressa, à cet effet, la lettre suivante :

Le général Berthier, commandant en chef l'armée d'Italie, aux Consuls de la République romaine.

Rome, le 2 ventôse an VI (20 février 1798).

J'ai l'honneur de vous prévenir, citoyens Consuls, que le Directoire exécutif de la République française a nommé le général Masséna pour commander l'armée française qui se trouve sur le territoire de la République romaine.

Destiné à l'expédition d'Angleterre, je reste encore quelque temps commandant en chef l'armée de la République française en Italie, qui se trouve sur le territoire de la République cisalpine, etc.
. . . .

Il ne restait plus à Berthier, pour achever de remplir les intentions du Directoire, qu'à obtenir le départ du Pape. Ce ne fut pas sans difficultés qu'il y parvint. Le Saint-Père ne voulait pas quitter Rome. Mais la situation que lui créait la proclamation de la République, finit par le décider; et le 2 nivôse au matin, escorté par deux officiers qui lui servaient de sauvegarde, il se mit en route pour Florence. Il y eut bien un mouvement dans le peuple: mais il fut vite comprimé et Berthier n'eut plus qu'à rendre compte au Directoire. Il lui

annonça en même temps l'arrivée de Masséna et son intention de revenir à Milan, après avoir consacré deux jours à la visite des monuments de l'antique cité. Sa lettre se terminait ainsi : « Je remets le commandement à Masséna. Il trouve une armée disciplinée et estimée pour sa conduite, un peuple heureux, un pays rendu à la liberté, où il ne s'est commis aucune dilapidation sur les caisses et objets d'art et de sciences, et où les personnes et les propriétés ont été scrupuleusement respectées ».

Tout avait donc marché à souhait; et la mission délicate qui lui avait été confiée avait réussi. Mais, les derniers changements ne s'étaient pas accomplis sans provoquer des colères et des désirs de vengeance; et quatre jours ne devaient pas s'écouler, sans faire éclater dans Rome et dans l'armée une explosion de mécontentements qui allait laisser dans ses rangs un trouble profond et compromettre un instant, le caractère de notre occupation.

On admet d'habitude que les armées victorieuses sont des modèles de discipline. Sous ce rapport, celle d'Italie avait cueilli tant de lauriers et accompli de si beaux exploits que son obéissance ne devait rien laisser à désirer. Et cependant, les maladresses commises à son égard par le Directoire, en lui imposant des souffrances imméritées, avaient affaibli parmi les soldats et les officiers, les liens de dévouement et d'amitié qui les attachaient à leurs chefs.

Déjà, à son arrivée, Berthier avait trouvé, parmi ses vaillants compagnons d'armes, des germes de révolte qui l'avaient frappé. Il avait rendu compte de cette situation au Directoire, le 23 nivôse (12 janvier) par une lettre, datée de Mantoue, qui ne dissimulait rien et dont les termes auraient dû éveiller l'attention du Gouvernement.

« L'objet des finances, disait-il, est la première chose pour l'existence de l'armée; et il est de mon devoir, de vous faire connaître celles de l'armée d'Italie.

« La solde est arriérée de trois mois ; la Corse, Corfou et toutes les administrations demandent de l'argent, etc.

« ..... Les besoins se montent pour l'arriéré de la solde, à 3.200.000 livres ; les ressources à 916.000 livres par mois.

« Ce qui présente un déficit de 2.035.000 livres par chaque mois, sans compter que les abonnements de nivôse sont consommés.

« Quant aux entreprises des subsistances de l'armée, la compagnie Fournet laisse manquer partout, parce qu'on ne lui donne pas de fonds. Le soldat souffre. »

Les premières mesures de Berthier furent d'obliger la République cisalpine à nourrir les troupes, à la place de cette compagnie.

Après avoir énuméré les moyens de paiement, il ajoutait : « Il reste donc un déficit d'un million, trente mille livres, pour solder les troupes jusqu'au 30 frimaire. Nous devons tout nivôse.

« Les besoins réels du soldat et de l'officier les rendent mécontents.

« ..... J'ai l'honneur de vous observer aussi, citoyens directeurs, qu'il existe de plus un déficit d'environ sept millions dûs pour le service courant, aux administrateurs et pour lesquels nous n'avons aucune ressource.

« ..... Telle est la véritable situation des finances de l'armée. C'est avec beaucoup de peine que j'ai pris des mesures pour assurer la solde jusqu'au premier nivôse. Passé cette époque, c'est du gouvernement que j'attends des ordres (1). »

Mais ces ordres ne vinrent pas ; et le Directoire aux abois, habitué à voir l'armée vivre sur les pays occupés, ne prit aucune mesure pour parer à ses besoins. Autour de lui, du reste, on ne se faisait aucune illusion ; et dans

---

(1) Voir pièces annexes n° 5.

sa lettre du 22 nivôse (11 janvier), Bonaparte écrivait à Berthier : « Faites argent de tout, pour substanter votre armée ».

Ce dernier avait bien fait l'impossible pour subvenir à l'entretien de ses troupes, mais les ressources de ce riche pays étaient épuisées. Les soldats et leurs chefs se plaignaient hautement; et leurs misères leur semblaient d'autant plus injustes que leurs victoires avaient été plus éclatantes. Les partisans de l'Autriche, de Rome, de Naples, le clergé, les amis des pouvoirs renversés, exploitaient cet état de choses, et surexcitaient les officiers par tous les moyens, Les esprits s'irritaient chaque jour davantage, et les mesures prises par l'administration pour trouver des ressources, leur semblaient autant de vols et d'abus.

Le premier incident allait servir de prétexte et faire éclater une révolte militaire que l'histoire n'a guère expliquée et dont les passions du moment ont dénaturé les causes. A Rome, ce fut l'arrivée de Masséna et sa prise de commandement qui fit naître l'occasion, d'une façon inattendue.

Dans la campagne de 1796, ce grand homme de guerre avait commis des dilapidations qui avaient soulevé autour de lui de nombreuses récriminations. Elles recommencèrent à la suite de sa nomination et entraînèrent des officiers de son ancienne division à faire circuler une adresse pour refuser de le reconnaître.

Au même moment, un commencement d'insurrection militaire éclatait à Mantoue. Berthier chercha aussitôt à se procurer 500 ou 600.000 livres pour les envoyer dans cette place. Mais ces nouvelles avaient déjà causé une émotion profonde.

D'autre part, l'exécution des ordres du Directoire au sujet des biens du clergé romain et les embarras de la situation avaient achevé d'exaspérer les officiers. Ils avaient vu enlever les trésors des églises, saisir les biens

du Pape, emporter des œuvres d'art; et ces faits, qui n'avaient d'autre but que de parer aux besoins de l'armée, dénaturés par nos ennemis, leur avaient paru autant de déprédations destinées à enrichir leurs chefs. Pour quelques-uns c'étaient des actes de pillage commis avec l'aide de la troupe par ceux-là mêmes, qui auraient dû lui payer sa solde et soulager ses misères. La mesure était comble.

Le 5 ventôse, dans une cérémonie, en l'honneur du général Duphot, à laquelle Berthier et Masséna assistaient, on laissa percer des signes de mécontentement contre le nouveau général en chef.

Le lendemain, la révolte éclata. A l'heure de la parade, les officiers subalternes des troupes cantonnées dans Rome, se réunirent au Panthéon et rédigèrent une réclamation dans laquelle ils demandaient compte des contributions levées en ville, de l'argenterie prise dans les églises et réclamaient le paiement de leur arriéré de solde, dans les vingt-quatre heures. Ce fut en vain que les deux généraux en chef s'efforcèrent de dissoudre cette assemblée; ils ne purent y parvenir. D'autre part, ils ne pouvaient faire arrêter les meneurs, qui se vantaient d'être maîtres de leurs soldats et sûrs de leur obéissance.

Le soir du même jour, une députation de plus de deux cents officiers se présenta chez le général Masséna, pour lui remettre leur pétition. Dans leur animation, ils s'oublièrent jusqu'à l'interpeller sur sa conduite en 1796 et 1797. Masséna leur rappela la façon dont il les avait maintes fois conduits au feu et à la victoire. Ils lui répondirent par des reproches sur les actes dont ils l'accusaient « et la scène devint très scandaleuse (1) ».

La députation se rendit ensuite chez le général

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Lettre de Berthier au Directoire : Rome, le 8 ventôse, 2 heures du matin.



Berthier; les têtes étaient échauffées. On lui demanda compte des réquisitions, des impositions frappées sur les habitants; on se plaignit des envois d'argent faits à Mantoue et des millions qu'on croyait entassés dans la caisse de l'armée.

Berthier essaya de les calmer, leur fit sentir l'irrégularité de leur démarche et essaya tour à tour de la conciliation et du commandement. Tout fut inutile; son autorité était méconnue et ils annoncèrent qu'ils viendraient le lendemain faire connaître les noms des chefs militaires qu'ils accusaient d'avoir pillé.

Ces réunions d'officiers continuèrent le 7 et le 8, affectant en dernier lieu un ton de révolte, dont Berthier rendit compte dans les termes suivants:

Ce matin (8 ventôse), l'assemblée des officiers prit un caractère d'autorité qui paralysait toutes celles légitimes. On y forma des comités qui donnaient tous les ordres; les troupes n'obéissaient qu'à eux.

Les portes de la ville étaient fermées; l'assemblée des officiers envoyait des commissaires donner des ordres à nos généraux en chef; ils mandaient et faisaient arrêter ceux qui leur plaisaient; ils mirent des gardes à ma porte pour m'empêcher de partir; ils firent afficher la proclamation ci-jointe, ce qui fit beaucoup de fermentation dans la ville. Je me rendis à 10 heures du matin chez le général Masséna, où je trouvai tous les généraux.

Nos ennemis, qui sont nombreux dans Rome, profitèrent de ce moment d'insurrection pour organiser un mouvement populaire contre nous. A 4 heures, nous apprîmes qu'il était sur le point d'éclater.

Nous décidâmes de monter à cheval et de faire battre la générale; mais nous trouvâmes les portes de la ville fermées lorsque nous voulûmes nous rendre au camp; nous les fîmes ouvrir par notre propre force en désarmant le poste; la troupe ne reconnaissait d'ordres que ceux du Comité. On refusa d'obéir à tous les ordres du général Masséna; partout on criait qu'on ne voulait point de lui pour commandant. En même temps, la populace romaine sortit ses poignards et on se jeta sur les Français. L'anarchie était à son comble, puisque personne ne commandait (1).

(1) Archives historiques de la Guerre.

Cette situation semblait sans issue, lorsque l'excès même du mal fit naître ùn moyen de salut. En présence du soulèvement de la populace et des assassinats qu'elle commettait, la troupe comprit qu'elle était perdue, si elle ne reconnaissait pas l'autorité de ses chefs. De son côté, le général Masséna, sentant son impopularité et son impuissance, prit le parti de s'éloigner et de se rendre à Ancône.

Une démarche fut faite alors auprès de Berthier pour lui demander de reprendre le commandement et de réprimer les agressions des Romains. Il ordonna la dissolution immédiate du Comité d'officiers, rappela l'armée à la discipline dont elle n'aurait jamais dû s'écarter, rassembla les premiers groupes qu'il put réunir et fit attaquer les révoltés romains. On en tua une vingtaine; on en arrêta quelques-uns et l'effervescence se calma. Le rétablissement de la discipline suivit aussitôt, grâce surtout aux dispositions de la troupe qui avait obéi sans difficulté aux derniers ordres de ses généraux.

Le même jour, dans la soirée, le calme se rétablit et Berthier put en donner la nouvelle au Directoire dans sa lettre du 8 ventôse, 2 heures du matin, qui se terminait ainsi :

Enfin, dans ce moment, le calme est rétabli; l'armée est rentrée dans le devoir, officiers et soldats; les insurgés romains sont battus et dissipés. L'armée paraît m'avoir donné toute sa confiance : j'en profite pour passer demain une revue et rétablir la discipline. Je donne le commandement provisoire des troupes qui sont dans la république romaine au général Dallemagne qui est bien vu d'elles. Je passerai ici deux jours; ensuite j'irai faire une pointe à Bologne pour savoir ce qui se passe sur l'Adige et je surveillerai les deux armées; mais je vous demande un successeur.

Nous avons eu dans cette soirée plus de vingt français assassinés dans différents quartiers de Rome; mais tout est très tranquille dans ce moment . . . .
. . . .

Berthier jugea opportun de s'adresser, dans cette circonstance, au peuple romain, dont la populace avait été un instant égarée par des suggestions perfides, et à l'armée, dont il importait de rétablir la confiance. Il fit paraître les deux proclamations ci-après :

Le général Berthier, commandant en chef l'armée d'Italie.

Rome, le 8 ventôse an VI (26 février 1798).

PROCLAMATION AU PEUPLE DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE

Les ennemis de votre bonheur, ceux de la liberté ont cherché à vous égarer ; quelques rassemblements ont eu lieu hier dans le quartier de Transtevere et ils ont été dissipés par la force ; plusieurs Français ont été lâchement assassinés. Quelques coupables ont été arrêtés et seront punis. On a cru l'armée française désunie ; on s'est trompé ; s'il était possible qu'elle le fût jamais, soyez sûrs que du moment que les ennemis de la liberté, ceux des Français, auraient osé se montrer sous quelque couleur que ce puisse être, ce moment même verrait l'armée réunie et déployer ce caractère de force qui l'a si souvent conduite à la victoire et qui a fait trembler ses ennemis. Peuple romain, ne vous laissez donc pas entraîner aux conseils perfides, respectez les autorités constituées qui s'inspireront sans cesse du bonheur du peuple. J'invite tout citoyen romain à me faire connaître directement toutes les plaintes qu'il pourrait personnellement porter, contre les vexations et les dilapidations. Tout coupable sera sévèrement puni.

Le général Berthier, commandant en chef l'armée d'Italie.

Rome, le 8 ventôse an VI (26 février 1798).

PROCLAMATION A L'ARMÉE

Le général en chef réitère l'invitation, qu'il a déjà faite à tous les Français, de lui faire savoir par écrit les dilapidations et les vexations dont ils pourraient avoir connaissance ; mais il demande que ces plaintes soient portées de manière à ce qu'il puisse les envoyer au conseil de guerre, pour servir à juger les coupables. Le général en chef défend expressément les jeux de hasard et en rend les généraux responsables,

Le général en chef *ordonne* la plus exacte discipline.

Les événements qui venaient de se passer avaient, au point de vue militaire, une gravité exceptionnelle. En

outre, ils s'étaient produits dans un moment d'autant plus critique que le commandement en chef changeait de mains et que les manifestations s'adressaient surtout au nouveau général en chef.

Berthier n'avait pu jusqu'alors faire connaître au Directoire tous les incidents survenus, ni les conclusions qu'il y avait lieu d'en tirer. Il ne pouvait se dispenser de le faire, maintenant que l'ordre était rétabli. Il n'avait pu, du reste, passer deux jours dans Rome, comme il en avait l'intention, car les dispositions prises par Masséna l'avaient obligé à se rendre d'abord près de lui.

Ce fut après son entrevue qu'il adressa au Directoire une dépêche qui contient, sur l'émeute de Rome, les détails les plus circonstanciés.

Le général Berthier, commandant en chef l'armée d'Italie, au Directoire exécutif.

Radicofani, le 10 ventôse an VI (28 février 1798).

C'est dans ce moment et à cette poste que je reçois votre lettre et votre arrêté du 1er ventôse. Je vais vous rendre compte de ce qui s'est passé depuis la lettre que je vous ai écrite en date de Rome, du 8 à deux heures du matin.

Je vous ai mandé que le 7, le général Masséna, se trouvant avec moi à mon ancien quartier général du pont de Mole, vers les 9 heures du soir, me dit qu'il allait partir pour Ancône, vu l'insurrection qui s'était manifestée; qu'il laissait le commandement au général Dallemagne. Je me proposai également de continuer ma route pour l'armée d'Italie (1), mais ayant entendu une fusillade dans la ville, je ne crus pas devoir m'en éloigner dans ce moment et je me rendis chez le général Dallemagne. On vint me dire que le général Masséna était parti; il s'était effectivement mis en route pour Ancône; mais il était revenu sur ses pas; il reçut une députation d'officiers et il m'écrivit le billet ci-joint n° 1. Je croyais le général Masséna parti; l'on tirait encore des coups de fusil dans la ville; je ne crus pas devoir abandonner l'armée dans un pareil moment. Je m'occupai de sa sûreté, et, à deux heures du matin,

(1) Pour se rendre à Milan.

tout était parfaitement tranquille. Nous avons eu quelques Français assassinés; mais nous avons tué beaucoup d'assassins romains, et fait des prisonniers que j'ai fait fusiller.

Le même jour, à dix heures du matin, je passai avec le général Dallemagne et tous les autres généraux, une revue générale, en grande parade, de toutes les troupes qui étaient dans la ville, afin de prouver à Rome que l'armée était dans un état de discipline fait pour la rendre respectable.

Vers les onze heures, je vis arriver mon frère dont j'étais inquiet et qui m'apprit, non sans étonnement, que le général Masséna était resté jusqu'à cette heure au pont Mole, qu'il se rendait à Viterbe et de là à Ancône, qu'il avait déclaré conserver le commandement en chef de l'armée de Rome, qu'il ordonnait au général Dallemagne de commander dans Rome et de correspondre avec lui sur tout; qu'il ordonnait à l'ordonnateur en chef et aux administrations de se rendre auprès de lui, en laissant à Rome les agents nécessaires pour le service des troupes. Dans cette circonstance, je jugeai devoir me rendre auprès du général Masséna, pour le prévenir de l'état des choses et continuer ma route pour l'armée d'Italie. Je vis vos commissaires avant mon départ; la tranquillité était parfaitement rétablie et je partis le 8, vers les 7 heures du soir.

Je comptais trouver Masséna à Viterbe, mais je le trouvai couché à Monterossi, à deux postes de Rome; je le mis au fait de la situation des choses; il me dit qu'il vous avait écrit, et que, jusqu'à votre réponse, il gardait le commandement de l'armée de Rome. Nous nous quittâmes, pénétrés de ce qui s'était passé, et je continuai ma route jusqu'ici, où j'ai rencontré votre courrier.

Vous avez vu, citoyens directeurs, par la suite des événements, que j'ai rempli successivement vos intentions autant que les circonstances l'ont permis.

Conformément à l'article 9 de votre arrêté du 1er ventôse, j'ai envoyé ledit arrêté par courrier extraordinaire au général Masséna, par duplicata, au général Dallemagne et à vos commissaires; j'ai cru que l'article 9 me prescrivait de continuer ma route pour l'armée d'Italie.

Je joins ici copie de la lettre que j'écris au général Masséna et au citoyen Monge.

En passant à Florence, je ferai connaître à Mr Manfredini vos intentions sur le Pape.

Je vais entrer dans quelques détails sur les propos tenus par quelques officiers en insurrection. Ils disaient hautement qu'ils étaient venus pour venger la mort de Duphot et non pour autre chose. Ils se plaignaient à moi de ce que j'avais fait passer de l'argent aux troupes de Mantoue, qui, comme vous savez, se sont insurgées par l'arriéré de la solde, etc. . . . .
. . . .

Ils demandaient leur solde, non seulement sur le pied de moitié qui se paye en Italie, mais tout l'arriéré, etc. . . . .

Cependant, tout s'est apaisé, comme vous l'avez vu par le récit de ce qui s'est passé jusqu'au moment de mon départ. . . . .
. . . .

Au surplus, je vous envoie l'adjudant général Rivaud qui a été témoin de tout, vous fera connaître la situation des choses et vous mettra à même de prendre un parti pour punir d'une manière éclatante une insurrection si dangereuse. . . . .
. . . .

Je pense que le Directoire ne doit pas perdre de temps à remplacer le général Masséna et moi par des officiers porteurs de ses ordres.

Je répète au Directoire que j'ai laissé la ville de Rome tranquille et l'armée rentrée dans le devoir.

Je désire que ma conduite, extrêmement délicate dans toutes ces circonstances, soit scrupuleusement examinée . . . . . .
. . . .

Je réitère au Directoire la demande que je lui ai faite de me faire remplacer. Ma santé l'exige, indépendamment des circonstances.

La lettre du général Berthier au général Masséna, dont il envoya copie au Directoire, était conçue dans les termes suivants :

Radicofani, le 10 ventôse an IV (28 février 1798).

Je vous envoie, citoyen général, une lettre et un arrêté que je reçois du Directoire exécutif . . . .

Ne sachant pas définitivement si votre quartier général est à Ancône, à Narni ou si vous vous êtes rapproché de Rome, j'envoie un second courrier au général Dallemagne avec le double de l'arrêté du Directoire.

Je me rends à Bologne où je place provisoirement mon quartier général. J'y attendrai avec impatience de vos nouvelles, mon cher général . . . .

§ 4. *Rentrée à Milan. — Commandement du général Brune. Départ de Berthier pour Paris.*

Malgré le rétablissement du bon ordre, le général en chef, se rendait compte de la difficulté qu'il aurait désormais à maintenir l'obéissance dans les rangs d'une troupe qu'on laissait ainsi sans solde, et dans un véri-

table dénûment, après les éclatants services qu'elle avait rendus. Ce fut cette conviction qui lui fit demander son rappel et celui de Masséna.

De nouveaux incidents ne devaient pas tarder, du reste, à justifier sa démarche. A Bologne, où il se trouvait, le 13 ventôse. ce fut à grand peine qu'on empêcha la division Delmas de se révolter comme celle de Mantoue. Pour la calmer, le général en chef fit, dans cette ville, un emprunt personnel de 150.000 livres qui furent aussitôt distribuées.

Au moment où il partait pour Milan, il apprit de même la révolte du 14e dragons à Monza, et les mauvaises dispositions que la 24e demi-brigade venait de manifester.

A Brescia, la division Guieu s'était emparée de la citadelle et avait braqué les canons sur la ville, pour obtenir sa solde.

Dès son arrivée à Milan, Berthier fit désarmer les deux escadrons révoltés. et prescrivit les mesures de rigueur qui parvinrent à ramener l'ordre à Brescia. Toutefois, en rendant compte de ces faits au Directoire, il tint à lui présenter un tableau exact de la situation.

Mais, citoyens directeurs, leur dit-il, tout en blâmant la conduite illégale du soldat et de quelques officiers, on ne peut s'empêcher de reconnaître le droit qu'ils avaient de se plaindre, lorsqu'il leur était dû 4 ou 5 mois de solde, lorsqu'ils sont couchés sur la paille, lorsqu'il est impossible d'obtenir de la Cisalpine aucune fourniture. Faites-vous représenter ma lettre de *Mantoue du 23 nivôse* relativement à la situation des finances de l'armée : vous y verrez que je n'avais fait un tableau que trop vrai de notre position. La République cisalpine est sans argent et sans crédit.

Il est très important, citoyens directeurs, que vous vous occupiez du sort des troupes en Italie ; je crois pouvoir vous assurer que, dans ce moment, tout est rentré dans l'ordre par les différentes mesures que j'ai prises ; j'ai épuisé toutes les ressources de ce pays.

. . . .

Par des prêts divers effectués à Milan, Brescia, Man-

toue, Bologne, on put encore réunir 1.403.000 livres, et disposer en tout de 2.221.754 livres.

Cette somme, ajoutait Berthier, obtenue par tant de moyens difficiles et qui vient d'épuiser les banquiers de ce pays, me met dans le cas de faire payer à toute l'armée, qui est dans la République cisalpine et dans les places du Piémont, la solde jusqu'au 1er pluviôse; seulement il sera donc encore dû à la troupe cinq décades au 20, et il ne reste aucun argent, etc. . . . .

Si le soldat, par une voie d'insurrection si générale que celle qui a eu lieu en même temps dans tous les points de l'armée, demande l'arriéré qui lui est dû, je vous déclare qu'il ne me reste aucune ressource pour y satisfaire, etc. . . . .

Je crois pouvoir répondre de la sagesse de l'armée pour le moment, mais je vous le répète, assurez la solde; il n'y a pas un instant à perdre . . . .

Nous venons de sortir d'une grande crise; mais on ne peut prévoir les suites d'une seconde, si l'on ne prend pas des moyens sûrs pour donner au soldat ce qui lui est si légitimement dû.

Rentré à Milan, Berthier apprit que Masséna, excité par son entourage, s'en prenait à lui des désagréments qu'il avait récemment éprouvés. Mal conseillé d'autre part, et ne se rendant pas compte des véritables motifs du mauvais accueil qu'il avait reçu, il s'était décidé à revenir à Rome, le 23 ventôse, et à reprendre le commandement qu'il avait paru abandonner. Sa présence provoqua aussitôt une nouvelle révolte du corps d'officiers. Berthier, qui avait une grande amitié pour lui, et une haute estime pour ses brillantes qualités miltaires, en fut profondément affecté.

Peu de jours après, il recevait les décisions que la lecture de ses rapports et ceux de Masséna avaient inspirées au Directoire. Il les lui notifia par la lettre suivante :

Le général Berthier, commandant en chef l'armée d'Italie, au général Masséna.

Milan, le 1er germinal an IV (21 mars 98).

Je suis bien peiné, mon cher général, de tout ce qui se passe à Rome, et je le suis également du peu de justice que vous me

rendez dans cette affaire et particulièrement des gens qui vous entourent. Cependant, vous ne devriez avoir aucun doute sur ma façon de penser à votre égard.

Le Directoire exécutif vient de réunir l'armée de Rome à l'armée d'Italie, ce qui la met dans ce moment à mes ordres, en attendant l'arrivée du général Brune destiné à la commander, d'après les ordres du Directoire exécutif. J'envoie le général divisionnaire Saint-Cyr pour commander les troupes françaises qui sont dans la République romaine.

Je vous prie, mon cher général, de remettre au général Saint-Cyr et de lui faire remettre par votre état-major et par le général Dallemagne toutes les instructions et tous les papiers relatifs au commandement qui vous était confié; mettez-le particulièrement au fait de tout ce qui tient à l'embarquement de Civita-Vecchia.

Je joins ici une lettre du ministre de la Guerre qui a rapport à votre nouvelle destination.

Croyez, mon cher Masséna, que des hommes qui vous avoisinent, je suis le plus loyal, celui dans lequel vous devez avoir le plus de confiance et qui vous est le plus attaché.

Je vous embrasse, etc.

Cette lettre affectueuse réussit d'autant moins à dissiper les préventions de Masséna, qu'elle l'irritait de nouveau, en lui annonçant son remplacement. Ses relations avec Berthier en furent altérées, et ce refroidissement dura jusqu'au jour où ils se retrouvèrent dans les plaines du Piémont, après le siège de Gênes et la bataille de Marengo.

Le général Thiébault a fait, dans ses Mémoires, un récit des événements de Rome, dans lequel la vérité se mélange habilement à la fantaisie et à la malveillance. On ne peut en être surpris, quand on sait que ce général a attribué à Berthier la plupart des déceptions de sa carrière.

On a déjà vu ailleurs comment il s'était persuadé l'avoir rencontré à Paris, au début de la campagne d'Italie, et avoir été agréé par lui pour son état-major, alors qu'il n'y avait rien d'exact dans cette assertion.

En 1798, Thiébault, simple capitaine, avait quitté

Paris, le 12 ventôse an V (2 mars 1797), quand la première émeute de Rome était finie, et quand Berthier avait déjà prévenu le Directoire du rétablissement de l'ordre. Il n'avait donc pas assisté à cet événement, et ne pouvait en parler que d'après les récits de ses camarades. Il avoue cependant, que la rentrée de Masséna à Rome, fut le signal d'une nouvelle insurrection, plus grave encore que la première, dans laquelle les officiers révoltés s'oublièrent jusqu'à lui intimer l'ordre de quitter la ville.

Thiébault a raconté également que vers le 28 ventôse (18 mars), la position de Masséna était devenue intolérable; et qu'il en fut tiré par l'arrêté du Directoire que lui remirent les commissaires civils. On a vu que cet arrêté lui fut, au contraire, communiqué par son chef hiérarchique, dans une forme officielle, mais aussi bienveillante que possible.

Le Directoire, en effet, s'était ému des rapports de Berthier et de Masséna. Ceux-ci demandaient la grâce des coupables, tandis que les premiers réclamaient un châtiment exemplaire. On se borna à changer les dépositaires du commandement; puis, à prescrire la rentrée en France des plus anciennes demi-brigades de l'armée d'Italie et l'embarquement à Civita-Vecchia d'une partie des troupes cantonnées dans Rome.

Tous ces faits occasionnèrent à Berthier une grande fatigue morale et physique. Il était las d'un commandement qui ne lui avait rapporté que des déboires. Comment aurait-il pu en être autrement, dans un pays profondément troublé par les bouleversements politiques, épuisé par nos troupes, ruiné par les contributions qu'on lui avait imposées et avec une armée manquant de tout? Ces vaillants soldats de l'armée d'Italie, qui avaient acquis tant de gloire et inscrit en lettres d'or sur leurs drapeaux, les noms immortels d'Arcole, de Rivoli et de tant d'autres victoires, n'avaient

eu pour récompense que la misère et les privations de toute sorte. Sans solde, sans ressources. mal nourris, mal vêtus, plus misérables qu'en 1796, au moment où Bonaparte les avait conduits dans les riches plaines de la haute Italie. ils s'oubliaient parfois jusqu'à donner l'exemple de l'indiscipline et de la révolte.

Chargé de régler les dernières affaires du général Bonaparte, Berthier avait rencontré des difficultés presqu'insurmontables, dont la cause première était le dénûment dans lequel le gouvernement laissait nos soldats. Néanmoins, il avait accompli sa tâche; maintenant sa santé exigeait du repos; il aspirait à en jouir au plus tôt.

Au lieu de l'autorisation de rentrer en France qu'il espérait trouver à Milan, il reçut peu de temps après son retour, de nouveaux ordres de Bonaparte, portant la signature des membres du Directoire, puis, les arrêtés du 15 ventôse (5 mars) annonçant la transformation de l'armée d'Angleterre en armée d'Orient et l'invitation de procéder de suite à l'embarquement à Gênes et à Civita-Vecchia, des troupes destinées à en faire partie.

Il donna aussitôt ses ordres aux diverses autorités que ces dispositions concernaient (1). Il y mit le plus grand zèle, prenant d'urgence toutes les mesures et témoignant une fois de plus, par son activité, son vif désir de seconder son chef dans cette nouvelle entreprise. Il partit pour Gênes, le 22 ventôse (12 mars), afin d'activer les préparatifs, et data de cette ville les principales prescriptions qu'il dut adresser à son chef d'état-major, à l'ordonnateur en chef, au commandant de l'artillerie et à ses autres chefs de service. Sa correspon-

(1) Voir *l'Expédition d'Egypte* par le capitaine d'artillerie de la Jonquière, I, 291.

dance ne permet pas de douter qu'il ne fût très heureux de prendre part à la nouvelle expédition.

Ses ennemis devaient l'accuser plus tard de s'être enrichi à Rome. Or, comme l'argent manquait aussi à Gênes, il en fut réduit à écrire, le 29 ventôse (19 mars), à son chef d'état-major, le général Leclerc :

« Je viens de faire l'impossible ici pour rassembler cent mille francs que j'ai empruntés, que je vous envoie et que vous emploierez uniquement à la solde du soldat et de l'officier.

« Je n'ai pas le premier sol ici, pour les dépenses relatives à l'embarquement. Le gouvernement français m'a annoncé 200.000 livres; mais il n'en est pas encore question. »

Berthier resta plusieurs jours à Gênes et fit connaître le résultat de ses efforts au général Bonaparte, en lui démontrant la nécessité d'avoir des fonds pour finir l'embarquement à la date fixée.

Cette expédition ne cessait de l'occuper. Il n'était venu à Gênes que pour elle et terminait ainsi sa lettre au chef de la future armée d'Egypte :

« J'ai exécuté votre ordre relatif à vos chevaux. On aura bien de la peine à embarquer le nombre que vous désirez pour les troupes à cheval et l'artillerie. On fera ce qui sera possible.

« J'ai envoyé un de mes aides de camp à Civita-Vecchia, ainsi que vous me l'avez prescrit. Tous vos ordres et toutes vos dispositions sont actuellement exécutées; vous connaissez mon zèle et mon attachement.

« J'attends avec bien de l'impatience, le moment où je redeviendrai près de vous votre chef d'état-major; car je n'ai pas cessé de l'être quoique étant ici.

« En revenant de Rome, j'ai fait un emprunt de 400.000 livres à la République de Lucques, ce qui peut-être a sauvé l'armée. L'indiscipline, je vous le dis avec

peine, est presque générale. J'ai des nouvelles de Rome, du 28 : tout y est tranquille. Quant à Masséna, la tranquillité en Italie exige qu'il n'y soit pas employé. L'opinion est générale parmi les troupes, de même que parmi les habitants.

« On ne pouvait faire un meilleur choix que celui du général Brune. Je l'attends avec la plus grande impatience.

« Je repars cette nuit pour Milan. »

Cependant, il ne perdait pas de vue l'obligation où il était de revenir en France et réclamait son congé chaque fois qu'il écrivait au Directoire. A la fin, voyant qu'on ne lui répondait pas, il avait adressé de Gênes à Bonaparte, une lettre remplie d'amertume, dans laquelle il réclamait son rappel avec une insistance particulière.

« ..... Depuis la guerre, disait-il, je n'ai pas eu un seul instant de repos ; j'ai servi de manière à espérer quelque égard. Je demande ma démission, si on veut persister à me laisser dans le pays..... Vous m'aviez promis mon retour, aussitôt à Rome..... J'ai donc recours à votre amitié, j'y ai des droits ; envoyez-moi sur le champ mon rappel. Ma santé l'exige, telles circonstances qui arrivent ici..... J'ai beaucoup d'humeur ; je suis triste et affligé de l'oubli où on me laisse..... Non, mon cher général, je n'en impose pas sur ma santé, etc. »

Ce dernier était trop absorbé par son nouveau projet pour s'émouvoir de ces plaintes. Il savait d'ailleurs que Berthier n'en exécuterait pas moins ses volontés avec un dévouement complet. C'est ce qui eut lieu en effet. Après avoir dirigé sur Gênes la division Baraguey d'Hilliers, des sapeurs, des pontonniers, des mineurs, une puissante artillerie et fait presser tout ce qui concernait leur embarquement, il revint à Milan, le 1er germinal (21 mars), pour y régler d'importantes affaires

qu'il avait dû laisser en suspens. Il fit encore une courte apparition à Gênes, le 5 germinal, et quelques jours après, le 14 germinal (3 avril), il eut enfin la satisfaction de recevoir à Milan, son successeur, auquel il put remettre son commandement dans des conditions très améliorées. En particulier, la rentrée en France et l'embarquement des demi-brigades les plus fatiguées avaient été réglés et avaient reçu un commencement d'exécution. Il en était de même pour les itinéraires des troupes qui devaient les remplacer.

Enfin, Berthier avait préparé pour le général Brune un rapport détaillé sur la situation. Ce document, qui complétait sa remise de commandement, mériterait d'être reproduit, comme un modèle de travail sur le service d'état-major.

Il avait en outre l'avantage de faire connaître toutes les difficultés que le général en chef, avait dû surmonter, ainsi que l'état réel des esprits et des gouvernements italiens au moment de son départ.

Deux jours après, le 16 germinal (5 avril), Berthier put annoncer au général Bonaparte qu'il quittait Milan, le lendemain, pour le rejoindre à Paris.

CHAPITRE V

EXPÉDITION D'ÉGYPTE

§ 1. *Séjour de Berthier à Paris. — Préparatifs de l'expédition.*

Berthier arriva à Paris vers le 23 germinal (12 avril). C'était le moment où le Directoire signait les arrêtés fixant la composition de l'armée d'Orient, les droits

de son commandant en chef, sa destination et sa mission.

Il fut de suite au courant des incidents qui avaient transformé le projet de descente en Angleterre, en une campagne dans le Levant. Il eut maintes fois l'occasion d'en causer avec Bonaparte; et comme sa santé exigeait des soins, ce dernier le laissa jouir d'un congé mérité et n'utilisa guère son expérience pour le travail accablant dont il était chargé. Berthier eut ainsi tout le temps et toute la liberté d'esprit nécessaires pour réfléchir aux événements survenus récemment en France.

Il savait qu'à son retour d'Italie, Bonaparte pouvait aspirer à tout, mais que le moment de prendre le pouvoir ne lui semblait pas encore venu. D'ailleurs, la France avait toujours à lutter contre les Anglais. C'était dans ce but que la plus grande partie de l'armée d'Italie, avait été mise à la disposition du Directoire, pour en former celle d'Angleterre, dont Bonaparte était devenu le général en chef.

Il semblait tout disposé alors à tenter une descente chez nos voisins; mais, à mesure que les jours s'écoulaient, les moyens d'exécution de cette entreprise lui paraissaient plus aléatoires et les chances de succès à peu près nulles. Il voyait plus clair dans la question et ne croyait plus à une solution pratique. D'un autre côté, rester en France ou à Paris ne pouvait également lui convenir. Dès lors, sa pensée se reporta vers l'Orient et, à la fin de Janvier, il commençait à être persuadé que c'était là qu'il lui faudrait porter ses pas.

« Je vois que si je reste, disait-il alors à un de ses intimes, je suis coulé dans peu. Tout s'use ici, etc..... Il faut aller en Orient; toutes les grandes gloires viennent de là. Cependant je veux auparavant faire une tournée sur les côtes, pour m'assurer par moi-même, de ce que l'on peut entreprendre..... Si la réussite d'une descente en Angleterre me paraît douteuse, comme

je le crains, l'armée d'Angleterre deviendra l'armée d'Orient et je vais en Égypte (1). »

Cette idée d'une campagne en Orient hantait son esprit depuis le milieu de l'année 1797. Il l'avait exprimée sans réticences, dans ses lettres à Talleyrand et au Directoire. Il en avait maintes fois entretenu son entourage, dans les soirées de Passeriano, après la signature du traité de Campo-Formio. Elle l'occupait encore, quand il partit, le 21 pluviôse (8 février 1798), pour son inspection des côtes, car cinq jours après, au moment où il se rendait de Dunkerque en Belgique, il écrivait à l'ordonnateur Najac, à Toulon: « Bien loin de laisser sortir aucun vaisseau de guerre, ou frégate, de Toulon, il faudrait, au contraire, pour exécuter les ordres du Gouvernement, envoyer des avisos, pour faire rentrer tous les vaisseaux qui sont en croisière, dans la Méditerranée (2) ».

A son retour, le 3 ventôse (21 février), il était décidé; et dans son rapport au Directoire il déclara que l'expédition d'Angleterre ne lui paraissait possible que l'année suivante et qu'il fallait pour combattre les Anglais, leur enlever le Hanôvre, ou « faire une expédition dans le Levant qui menaçât le commerce des Indes (3) ».

Quatre jours plus tard, Desaix revint à son tour et son avis sur la descente, conforme à celui de Bonaparte, le fit définitivement renoncer à ce projet.

Le Directoire n'en persista pas moins jusqu'au 14 ventôse (4 mars) à donner des ordres et à prendre des arrêtés relatifs à l'expédition d'Angleterre, sans tenir compte des observations qui venaient de lui être soumises, ni d'un curieux mémoire sur l'Égypte, que Talleyrand,

---

(1) Mémoires de M. de Bourrienne, I, 221.
(2) Correspondance de Napoléon, III, 643.
(3) id. id. III, 644.

ministre des relations extérieures, lui avait fait remettre, comme par hasard, peu de jours avant la rentrée de Bonaparte. Ce dernier trouva ainsi le terrain tout préparé et sut amener le Directoire à discuter son projet. S'il faut en croire les mémoires que trois d'entre eux nous ont laissés, il rencontra d'abord une opposition assez vive.

Dans l'état où était l'Europe, en face des hostilités qui menaçaient la République, le Gouvernement redoutait d'éloigner une excellente armée et son meilleur général. Larevellière-Lépeaux, l'un de ses membres, combattit avec obstination, l'idée d'aller conquérir l'Égypte et fit ressortir toutes les conséquence fâcheuses qui pouvaient en résulter. L'avenir devait malheureusement justifier ses prévisions. La discussion fut des plus animées et Bonaparte, impatienté, en vint à renouveler son offre de démission. Cette fois, les Directeurs se montrèrent disposés à l'accepter: dès lors, il n'insista pas, reproduisit ses arguments en faveur de l'entreprise et finit par les faire prévaloir. La campagne d'Égypte fut résolue, et le Directoire devint, à partir de ce moment, l'exécuteur passif des volontés du général en chef, qui n'eut plus qu'à préparer sa flotte, son armée et son départ. Il s'en occupa de suite avec son activité ordinaire (1).

L'expédition d'Egypte, dans laquelle Berthier allait reprendre ses fonctions de chef d'état-major général, n'a été connue jusqu'à nos jours, que par des récits dont l'ensemble a formé une sorte de légende. Berthier lui-même y a contribué, en écrivant une relation de la

---

(1) Quelques années après, Larevellière-Lépeaux, rentré dans la vie privée, refusa de prêter serment à l'Empire. Napoléon le fit rayer de la liste des membres de l'Institut dont il faisait partie; puis, ayant appris qu'il était dans une position précaire, il lui fit offrir une pension qui fut refusée.

campagne, inspirée et souvent dictée par Bonaparte (1).

Ce qui surprend le plus au début de cette campagne, c'est qu'on ait pu se décider à la faire. La France, menacée en Europe, allait envahir, sur un autre continent, une province appartenant à une puissance qui ne lui faisait pas la guerre, la Turquie; tenter de soumettre un peuple musulman, par conséquent ennemi fanatique des chrétiens; fonder une colonie dans un pays lointain dont elle était séparée par une traversée d'un mois et demi, à une époque où sa marine n'était pas assez forte pour lui garantir la liberté de navigation. Bien des gens étaient d'avis qu'il fallait d'abord reconstituer notre flotte, et qu'on ne devait pas tenter une expédition au delà des mers, sans en être maître.

Dans un rapport au Directoire, daté du 25 floréal (14 mai 1798), l'amiral Bruix, ministre de la Marine, au moment où l'armée s'embarquait à Toulon, déclarait « qu'il fallait refaire notre marine, avant de rien tenter contre les Anglais..... Différons de vaincre, ajoutait-il; c'est avec des vaisseaux qu'il faut lutter contre l'Anglais (2) ».

Volney, qui avait vécu en Orient, écrivait que pour aller en Egypte, « il faudrait soutenir trois guerres : la première, de la part de la Turquie; la seconde, de la part des Anglais; la troisième enfin, de la part des naturels de l'Egypte; et celle-là, quoique en apparence la moins redoutable, serait en effet la plus dangereuse. Si des Francs osaient y débarquer, Turcs, Arabes, paysans

---

(1) Diverses tentatives ont été faites pour rectifier cette légende. La plus sérieuse est celle de M. le commandant d'artillerie de la Jonquière, de la section historique de l'état-major de l'armée. Son important ouvrage sur *l'Expédition d'Egypte* (1798-1801), puisé aux meilleures sources, constitue l'histoire la plus véridique et la plus approfondie qui ait été publiée sur cette entreprise.

(2) *L'Expédition d'Egypte*, par de la Jonquière, II, 88.

s'armeraient contre eux; le fanatisme tiendrait lieu d'art et de courage (1) ».

Ces avis et ces raisonnements furent inutiles. La majorité du Directoire, éprouvant d'ailleurs une certaine satisfaction à voir s'éloigner un jeune chef d'armée dont les talents et la popularité l'inquiétaient, finit par céder à ses désirs. Ses membres n'avaient pas pris l'initiative de la proposition; ils tenaient même à constituer sur les côtes de la Manche, une armée de 150.000 hommes, qui aurait été une menace pour l'Angleterre, et qui aurait pu suivant les circonstances, être rapidement jetée sur le Rhin. Mais, devant l'insistance de Bonaparte, ils consentirent à cette expédition, qui allait sans doute apporter à l'armée de nouveaux lauriers, mais dont les péripéties, l'imprévu et les dangers autorisaient les pires prévisions.

Pendant son séjour à Paris, Berthier fut mis au courant de cette situation, des objections des uns, et de l'entraînement des autres. Son opinion personnelle fut vite formée, et il est douteux qu'avec sa rectitude de jugement, il n'ait pas considéré la future expédition, comme une tentative hasardeuse qu'il n'y avait pas lieu de risquer. Malgré sa foi dans le génie et dans l'étoile de son général en chef, après avoir témoigné son empressement à le suivre, peut-être eut-il quelque hésitation, au moment de s'engager dans cette lointaine campagne, que des esprits sérieux regardaient comme une aventure. Ce qui est certain, c'est que le 14 floréal (3 mai), lorsque Bonaparte partit pour Toulon, Berthier resta à Paris. Sa santé et le règlement de ses affaires l'exigeaient sans doute. Peut-être crut-il devoir entretenir son chef des réflexions qui lui étaient venues. Ce der-

(1) *Considérations sur la guerre des Turcs avec les Russes,* par Volney, 1788.

nier devait s'en souvenir plus tard, aux heures sombres de sa carrière, alors qu'à Sainte-Hélène, le cœur aigri par le malheur, il ne parlait plus de Berthier sans songer à 1815. Ce fut lui qui devant ses compagnons de captivité, attribua à la passion de son chef d'état-major pour la Visconti, une scène que l'attitude, l'âge et la conduite de Berthier semblent démentir. Néanmoins, comme ce genre de médisances ou d'allusions. plaît toujours au vulgaire, cette explication fut admise et répétée.

En réalité, si Berthier avait eu quelque incertitude, elle fut de courte durée. Car son embarquement sur l'*Orient* avait été annoncé le 28 germinal (17 avril), et dès son arrivée à Toulon, Bonaparte, en confiant l'intérim des fonctions de chef d'état-major général, au général Caffarelli, le prévint qu'il attendait Berthier (1). Quatre jours après, ce dernier arrivait et prenait son service. Le départ de l'armée avait été indiqué pour la nuit suivante. C'était donc pour arriver à temps et pour s'embarquer avec son général en chef, que Berthier s'était rendu à Toulon à cette date (2).

Ce grand port de guerre était alors un milieu plein d'enthousiasme. La confiance que Bonaparte inspirait, la foi que ses officiers et ses soldats avaient dans son génie, les rendaient tous joyeux de partir avec lui, et remplis d'espérance dans l'avenir. A côté du chef qu'il chérissait, Berthier retrouvait ses plus vaillants compagnons d'armes, et les troupes les plus aguerries de l'armée d'Italie. Les marins de la flotte, les soldats, la population, tous montraient l'ardeur la plus guerrière. Berthier partagea l'entrain général, et recommença à diriger son service avec le zèle qui l'animait en 1796.

(1) Correspondance de Napoléon, IV, 129.
(2) *L'Expédition d'Egypte,* par de la Jonquière, I, 485.

Les vents contraires n'avaient pas permis de partir le 25; il fallut attendre qu'ils devinssent favorables. Pendant ce temps, l'état-major général, déjà constitué, fonctionnait avec activité, observant les règles que le général en chef avait formulées lui-même, au général Caffarelli :

« Les adjudants généraux et adjoints de l'état-major, écrivait-il le 21 floréal (10 mai), doivent être, dans ces moments-ci, toute la journée à leurs bureaux. La nuit même, il doit y en avoir un à l'état-major. Je vous prie d'être extrêmement sévère, afin d'organiser le service. »

Berthier trouva ainsi cette organisation terminée, et l'état-major général prêt à entrer en campagne. Sa composition était la suivante :

Alexandre Berthier, général de division, chef de l'état-major général;

Andréossy, général de brigade, sous-chef (1);

Aides de camp du général Berthier : Dutaillis, chef d'escadrons; Le Turcq, chef d'escadrons.

4 adjudants généraux : Grézieu, Lagrange, Boyer, César Berthier.

5 adjoints à l'état-major général.

6 adjoints aux adjudants généraux (2).

L'armée, de son côté, comptait le 25 germinal (14 avril), un modeste effectif de 29.402 hommes présents sous les armes.

C'était peu pour la conquête d'une vaste contrée. Mais le génie de Bonaparte secondé par le talent et la vaillance de ses lieutenants, devait suppléer à tout.

---

(1) Pendant la traversée, le général Andréossy quitta ses fonctions pour être chargé de l'équipage des ponts, et fut remplacé par l'adjudant général Grézieu.

(2) Ce personnel fut profondément modifié pendant la campagne.

§ 2. *Traversée de la Méditerranée. — Débarquement. Marche sur le Caire. — Bataille des Pyramides.*

Le 30 floréal an VI (19 mai 1798), le temps étant devenu favorable, la flotte mit à la voile et quitta Toulon. Berthier suivit son général en chef sur l'*Orient*, vaisseau amiral, avec la plupart des adjudants généraux et des adjoints à l'état-major général. Le travail ne devait pas leur manquer pendant la traversée.

Le rôle du général Berthier, dans la campagne qui allait s'ouvrir, n'a guère été connu que par sa correspondance officielle, émanation directe des ordres du général en chef. Ce fait a eu pour cause l'interruption des communications avec la France, après le désastre d'Aboukir.

D'autre part, l'armée d'Orient, en mai 1798, s'était lancée dans l'inconnu. Tout était nouveau pour elle : le pays, le climat, la nation qu'elle allait combattre. Le but même de l'expédition ne lui avait pas été nettement expliqué. La proclamation du 21 floréal lui avait appris qu'elle était « une des ailes de l'armée d'Angleterre ; et que le génie de la Liberté voulait que la République, devenue l'arbitre de l'Europe, le fût aussi des mers et des contrées les plus lointaines (1) ». C'était tout.

Bonaparte seul savait ce qu'il voulait. Chacun s'en rapportait à son génie; c'est lui, par conséquent, qui allait tout imaginer, tout faire, tout créer. Plus que jamais, l'initiative ne pouvait venir que de lui seul.

Berthier allait partager la foi de l'armée, ses émotions, ses dangers et les péripéties de son existence. Mais les occasions de se distinguer ou de concourir au succès

---

(1) Correspondance de Napoléon, IV, 128.

par des actes personnels devaient lui faire défaut.

De son côté, Bonaparte, déjà chef d'armée et d'escadre, allait encore devenir chef d'Etat, au milieu de circonstances difficiles, sous un climat accablant, avec des privations de toute sorte, une épidémie meurtrière et des événements inattendus. La situation ne devait souvent lui permettre que de donner des ordres d'ensemble, en laissant à Berthier le soin de les détailler. Ce dernier devait donc être presque toujours soumis à un travail multiple, varié et avoir à peine le temps de suffire à la correspondance officielle. Celle-ci constitue, d'ailleurs, la véritable histoire de la campagne: et il suffira de l'analyser pour connaître l'action personnelle du chef de l'état-major général et pour en apprécier la portée.

Le 7 prairial (26 mai), la flotte était en face des bouches de Bonifacio, retenue par un calme, à dix lieues au large du détroit. Le général en chef en profita pour donner divers ordres. Berthier eut ainsi à prescrire la formation d'un corps de chasseurs d'infanterie légère qui devaient être levés dans les départements du Golo et du Liamone; puis, dirigés sur Porto-Vecchio, pour être prêts à s'embarquer le 10 messidor (1).

Quelques jours plus tard, il transmit à l'amiral Brueys les dispositions arrêtées pour rallier le convoi de transports parti de Gênes.

Les prescriptions de détail, concernant le débarquement à Malte, commencèrent à être expédiées le 21 prairial (9 juin). L'adjudant général Boyer, de l'état-major général, fut désigné pour être attaché, pendant la période de débarquement, au général de division Vaubois, qui commandait la colonne du centre où était Bonaparte et qui était spécialement chargé, avec le général Lannes

(1) Capitaine de la Jonquière, II, 15.

et le chef de brigade Marmont, de s'emparer des batteries, de la cité Valette, du fort de Marsa-Musceit et des points les plus importants de l'île.

Cette habitude d'adjoindre un officier de l'état-major général au général chargé de l'opération principale, était très appréciée par Bonaparte et Berthier qui ne la négligeaient jamais.

L'adjudant Boyer était, à l'état-major de l'armée d'Orient, un officier supérieur très estimé. Sa mission, du reste, fut aisée à remplir, car après une résistance insignifiante, l'ordre de Malte comprenant qu'il ne pouvait résister, s'empressa de rendre la place. Berthier en prévint l'armée le 24 prairial (12 juin), par un ordre du jour qui recommandait aux troupes la plus exacte discipline, ainsi que le respect des personnes et des propriétés. Il adressa en même temps un compte rendu détaillé au ministre de la Guerre (1).

Deux jours après, sur l'ordre du général en chef, il réunit à la municipalité les divers magistrats et officiers municipaux, les chefs de métier, le clergé, les notables, et leur fit prêter serment d'obéissance à la République. Un procès-verbal, signé par les intéressés, consacra cette formalité.

Il prescrivit les dispositions de détail relatives à l'occupation de l'île qui fut confiée au général Vaubois.

Pendant le court séjour que l'on fit à Malte, Berthier seconda le général en chef dans les mesures remarquables qu'il prit pour assurer l'administration et la défense de l'île. Puis, il annonça aux troupes, le 26 prairial (14 juin), que l'escadre allait bientôt appareiller et qu'elles devaient se tenir prêtes à partir au premier ordre. L'armée cependant ne quitta Malte que le 1er messidor (19 juin).

---

(1) Voir *l'Expédition d'Egypte*, par le capitaine d'artillerie de la Jonquière, I, 594.

Pendant la traversée, depuis cette île jusqu'en vue de la plage d'Alexandrie, l'état-major général expédia de nombreux ordres sur les garnisons des vaisseaux, sur l'organisation de l'équipage de ponts qui allait avoir une importance spéciale dans la Basse-Egypte, sur la composition définitive des brigades et la séparation des divisions au moment d'aborder la côte. Il fit parvenir sur tous les bâtiments la proclamation du général en chef, les ordres relatifs aux rapports de l'armée avec la population égyptienne, au commandement de la cavalerie et enfin, le 13 messidor (1er juillet), ceux qui concernaient le débarquement.

En même temps, une préoccupation s'imposait à tous, mais plus particulièrement au général en chef, à son chef d'état-major général et à l'amiral : c'était la rencontre de la flotte anglaise. Les correspondances de l'époque en ont peu parlé. Mais, quand on y réfléchit, on se demande ce qui serait advenu si elle avait eu lieu, et comment cette considération n'a pas suffi à empêcher l'expédition.

D'après Bourrienne, le général en chef demanda plusieurs fois à l'amiral de quelle manière se ferait le branle-bas de combat, en cas d'attaque. Ce dernier lui aurait répondu qu'il ne s'inquiétait à cet égard que de l'encombrement de ses vaisseaux. Cela seul était pour lui un grave souci et il était loin d'être rassuré.

« Les renseignements qui nous parvenaient, dit Bourrienne, augmentaient ses inquiétudes..... Il se plaignait amèrement de l'organisation de la flotte, de l'encombrement des vaisseaux, et des frégates, et surtout de l'Orient, du grand nombre de transports, du mauvais armement des vaisseaux, de la faiblesse des équipages.... Il me déclara plusieurs fois que, dans le cas d'une rencontre avec l'ennemi, il ne répondait de rien..... En cas d'attaque, ajoutait Brueys, même par une escadre inférieure, le trouble et le désordre parmi un si grand

nombre de personnes amèneraient une inévitable catastrophe..... Il regardait une victoire comme une chose impossible; et même avec une victoire que deviendrait l'expédition? Dieu veuille, disait-il en soupirant, que nous passions sans rencontrer les Anglais. »

Bonaparte eut cette heureuse chance. Le 4 messidor (22 juin), dans la nuit, la flotte anglaise passa en effet à six lieues de nos navires sans soupçonner leur présence. On fut informé plus tard, quand cette rencontre n'était plus possible.

Berthier fut sans doute au courant des inquiétudes de l'amiral. Il avait du reste sous les yeux l'encombrement extraordinaire qui, sur tous les vaisseaux, entravait le service. Mais il avait foi dans les inspirations du général en chef, qui lui-même se fiait à son étoile et aux ressources de son esprit. Les faits leur donnèrent raison.

Le 13 messidor (1er juillet), la flotte était devant Alexandrie. L'état-major expédia aussitôt les ordres pour le débarquement qui s'effectua dans la nuit, par une mer agitée et non sans difficultés. Berthier était avec Bonaparte sur une galère qui servait de bateau de direction aux chaloupes. Mais l'état de la mer lui fit courir des dangers, et perdre de vue les canots qui portaient les troupes. Il fallut la laisser à une demi-lieue de la plage, et faire descendre le général en chef dans l'embarcation qu'on lui amena. Berthier débarqua avec lui, vers une heure du matin.

La traversée de la Méditerranée s'était effectuée sans encombre et avec un rare bonheur. Elle avait procuré à la France la souveraineté de Malte, conquête précieuse qu'elle ne devait pas garder et que son infériorité navale, conséquence de la Révolution, allait faire tomber avant peu, dans les mains des Anglais.

Cette première période de la campagne était d'un bon augure pour l'avenir.

A peine débarqués, les corps furent passés en revue,

puis lancés sur Alexandrie qui fut prise après une courte résistance. Berthier qui n'avait pas quitté Bonaparte, entra avec lui dans la ville et y installa le quartier général.

Dès le lendemain, 15 messidor (3 juillet), il transmit aux généraux de division les ordres de marche sur le Caire. Desaix fut chargé de commander l'avant-garde. Berthier lui avait tracé sa mission la veille, après le débarquement (1). Il devait se porter à deux lieues en avant de la porte de Rosette, et prendre des positions sur la route du Caire.

Pendant son séjour à Alexandrie, l'état-major eut fort à faire. Il fallut d'abord préparer le rapport au ministre, sur la prise de la ville. Dans ce document, qu'il expédia le 18 messidor (6 juillet), Berthier rendit compte en peu de mots des événements survenus depuis le départ de Malte, puis de l'ordre adopté par le général en chef pour le débarquement, et signala la violence du vent qui avait rendu cette opération périlleuse. « Mais, disait-il, l'armée et son chef, accoutumés à voir dans les obstacles, comme dans les contrariétés, un présage assuré de la victoire, ne comptaient pour rien les dangers de la mer; bientôt elle fut couverte de chaloupes (2) ». Le rapport de Berthier détaillait l'ordre adopté pour l'attaque d'Alexandrie et se terminait par l'annonce de la marche entreprise dans le désert, pour gagner les régions fertilisées, par les eaux du Nil. Ce rapport complétait, avec de légères variantes, celui que Bonaparte adressa le même jour, au Directoire.

Le séjour du général en chef à Alexandrie dura jusqu'au 19 messidor (7 juillet). Pendant ce temps l'état-major général dut veiller à l'installation du général

(1) Correspondance de Napoléon, IV, 269.
(2) Capitaine de la Jonquière, II, 44.



Kléber dans la place, et du général Menou, à Rosette; aux instructions à donner à l'amiral Brueys et à la mise en route de l'armée vers le Caire.

La combinaison adoptée par le général en chef consistait à marcher au sud-est, vers Damanhour, avec la plus grande partie de son armée, puis à gagner la branche occidentale du Nil, à El Rahmanieh, pendant que le général Dugua, à la tête de la division du général Kléber (1) se portait sur Rosette, et de là sur El Rahmanieh, en remontant le Nil. Une brigade de cavalerie, l'équipage de ponts, la réserve d'artillerie et du génie devaient suivre, sous les ordres du général Andréossy. La division Desaix avait commencé son mouvement, appuyée par celle du général Reynier et par le général Leclerc qui fut mis à sa disposition, avec deux régiments de cavalerie. Ce premier échelon, formant avant-garde était installé à Damanhour, le 19 messidor (7 juillet), après une marche des plus pénibles à travers un pays sans ressources.

Le second échelon était composé des divisions Bon et Vial, ce dernier, remplaçant provisoirement le général Menou, blessé à Alexandrie et désigné pour commander Rosette. Elles se suivirent à un jour de distance et atteignirent Damanhour le 20 et le 21 messidor (8 et 9 juillet) (2).

L'avant-veille, après avoir assuré l'exécution des ordres relatifs à la marche sur le Caire et à l'escadre, l'état-major général s'était disposé à se mettre en route à son tour. Berthier donna à cet égard à l'adjudant général Grézieu, son sous-chef d'état-major, les prescriptions nécessaires.

---

(1) Kléber, blessé à la prise d'Alexandrie, avait été chargé du commandement de cette place.
(2) Capitaine de la Jonquière, II, 135.



Le quartier général voyagea la nuit. et arriva le lendemain à Damanhour, où il fallut passer deux jours à remettre un peu de cohésion dans les divers éléments de l'armée (1).

Les premières journées passées en Egypte avaient en effet produit dans tous les rangs, du relâchement et de la confusion. D'abord, la vue d'Alexandrie, avait été pour tous, un désenchantement. Au lieu d'une splendide cité orientale, on avait trouvé une vieille ville arabe à moitié ruinée. Les marches qui avaient suivi l'occupation de la ville, n'avaient pas dissipé cette impression. L'aridité du pays, la vue d'une région désertique, la chaleur, le manque d'eau et de vivres, tout contribuait à faire naître le découragement. Rien ne correspondait aux espérances que le soldat avait conçues. Non seulement l'eau manquait, mais on n'avait rien pour en transporter. Les vivres consistaient en biscuit et viandes de conserve. qui avaient le défaut d'éveiller une soif ardente. Quelques soldats jetèrent leurs provisions. Dès le début, l'esprit des hommes était défavorablement frappé. Par suite, Berthier dans son ordre du jour du 15 messidor, en recommandant de ménager les vivres, crut devoir ajouter : « Nous avons encore quelques jours à souffrir; ensuite, nous serons dans un pays où le soldat sera dédommagé de ses privations et de ses fatigues ». Il faisait allusion à la vallée du Nil où l'on espérait trouver l'abondance, grâce aux récoltes qui venaient d'être rentrées. En même temps, suivant son habitude, Berthier rappela de suite la nécessité de fournir sans retard les documents dont le général en chef avait besoin pour connaître et juger la situation, pour donner ses ordres, et faire rédiger sur les lieux mêmes, l'historique des opérations.

---

(1) Capitaine de la Jonquière, II, 135.

Des recommandations au sujet des traînards et des hommes qui s'écartent du rang, s'imposèrent également; car tous ceux qui se mirent dans ce cas, furent dès les premiers jours, impitoyablement massacrés.

Il fallut surtout prévenir les troupes qu'elles allaient manquer d'eau, tant qu'elles seraient loin du Nil. Berthier leur recommanda à cet effet, « d'emporter, en quittant Alexandrie, le plus d'eau possible, selon la capacité des vases qu'elles pouvaient avoir ». Malheureusement, comme le firent remarquer plus tard des récits faits par des témoins oculaires, on n'avait pas songé avant le départ de France, à prémunir le soldat d'un récipient approprié aux besoins que le climat et l'état de la contrée allaient faire naître.

Les privations commencèrent avec les premiers mouvements. Elles provoquèrent des mécontentements et des désordres, dont il fallait éviter le retour. Le chef d'état-major général dut prendre à cet égard des mesures immédiates.

Le désordre s'était même manifesté dans les livraisons d'effets, ce qui amena Berthier à écrire à son ami, le général Menou :

« Tout ce que vous faites sera bien, mon cher général ; mais vous sentez qu'il faut de l'ordre. La 13e demi-brigade a pris, sans donner de reçu, plus d'effets qu'il ne lui en revient (1). »

Pour compléter les rapports journaliers et les récits d'opérations qu'il exigeait des états-majors divisionnaires, Berthier prit, dès qu'il en eut le loisir, les mesures nécessaires pour faire lever la carte du pays, travail auquel Bonaparte tenait autant que lui-même. Un ingénieur géographe en fut chargé. L'échelle adoptée fut le double de celle de Cassini, et s'appliqua d'abord à la

(1) Archives historiques de la Guerre.

reproduction des terrains de la côte, depuis le Marabout près d'Alexandrie, jusqu'à Rosette.

La question la plus grave peut-être dont l'état-major général fut saisi dans les premiers jours de l'occupation, fut celle de l'escadre. Le général en chef, voulait la garder à sa disposition, en cas d'éventualités graves.

Mais il n'y avait pour elle ni mouillage sûr, ni abri. Les sondages exécutés dans le port d'Alexandrie avaient démontré l'impossibilité d'y faire entrer nos vaisseaux. Ceux-ci d'ailleurs avaient des équipages incomplets et leurs provisions de vivres presque épuisées pour l'alimentation de l'armée.

Dans ces conditions, le maintien de l'escadre devant Alexandrie, en présence d'un ennemi redoutable, devenait pour elle un danger. Pour parer à cette situation, l'amiral Brueys avait eu l'idée de revenir à Toulon. Mais les ordres de Bonaparte l'en empêchèrent. Berthier dit à ce sujet :

« Les vaisseaux de guerre ne pouvaient entrer dans le port (d'Alexandrie) et restaient dans la rade à une grande distance, ce qui rendait le débarquement de l'artillerie également long et pénible. Bonaparte convient avec l'amiral que la flotte ira mouiller à Aboukir, où la rade est bonne et le débarquement facile, et d'où l'on peut également communiquer avec Rosette et Alexandrie (1). »

Ce fut après avoir réglé ces diverses questions que le général en chef quitta Alexandrie. Il n'avait plus désormais qu'à atteindre le Caire, au plus tôt.

Le 21 messidor (9 juillet), les troupes étant remises en bon état, Berthier expédia les ordres de marche sur El Rahmanieh.

(1) *Relation des campagnes du général Bonaparte en Egypte et en Syrie*, par le général Alex. Berthier, Paris, 1827, p. 9.

Le mouvement sur El Rahmanieh commença le 22 messidor. Berthier partit à trois heures du matin avec le général en chef.

Il y eut quelques escarmouches avec les Mameluks. Mais on arriva au Nil sans encombre, et, dans l'après-midi, les divisions Desaix, Reynier, Vial, et l'avant-garde de la division Dugua se trouvèrent réunies à El Rahmanieh. Le reste de cette division, celle du général Bon, et la flottille destinée à accompagner l'armée, rejoignirent le lendemain (1).

Les troupes ranimées par la vue du Nil, restèrent deux jours à El Rahmanieh. Ce qui leur manquait le plus, c'étaient les vivres. Pour s'en procurer, Berthier, d'après les intentions du général en chef, prescrivit au général Reynier, le jour même de son arrivée, de mettre des détachements d'infanterie sur des bateaux, et de parcourir les villages des bords du fleuve, pour en trouver.

Le chef d'état-major général dut aussi rappeler à tous l'obligation de se garder avec soin. A cet effet, un général de brigade fut désigné pour faire des rondes de nuit et visiter les postes (2).

Chacun sentait qu'en face de l'hostilité des Arabes et des indigènes, on ne pouvait montrer trop de vigilance.

Cette question s'imposait avec une telle évidence que Berthier dut y revenir dans son ordre du jour du lendemain.

Dans cette même journée du 24 messidor, le général en chef fut informé de l'approche de Mourad-Bey, l'un des deux chefs des Mameluks, qui s'avançait avec une troupe nombreuse et une flotille, pour s'opposer à sa marche sur le Caire. Bonaparte résolut de se porter de

(1) Capitaine de la Jonquière, II, 145.
(2) Capitaine de la Jonquière, II, 147.

suite à sa rencontre. Suivant ses indications, Berthier donna les ordres nécessaires pour diriger l'armée sur Miniet-Salâmeh, village plus rapproché de Chobrakhit, où se trouvait l'ennemi. Ces ordres, adressés aux généraux Desaix, Bon, Reynier, Vial, Dugua, Andréossy, Dumas et au chef de division Perrée, commandant de la flotille, eurent pour résultat de concentrer l'armée prête à combattre, à une faible marche de l'adversaire, avec la division Desaix, en avant-garde, poussée jusqu'à deux kilomètres à peine de Chobrakhit. Ils furent complétés par les instructions que le chef d'état-major général envoya au général Andréossy et qui résumaient le projet de Bonaparte (1), pour le combat du lendemain.

Le même jour, Berthier quitta El Rahmanieh, à 4 heures de l'après-midi, pour se rendre, avec le général en chef, à Miniet-Salâmeh, où les divisions bivouaquèrent.

Le 25 messidor (13 juillet), au point du jour, eut lieu le combat de Chobrakhit, premier engagement sérieux de la campagne. Berthier en rendit compte au ministre,

---

(1) Ces instructions et ces ordres sont reproduits par le capitaine de la Jonquière (II, 150-153) avec la signature *Alex. Berthier*, et par la Correspondance de Napoléon (329-332) avec la mention : *Par ordre du général en chef*. Le capitaine de la Jonquière a fait à ce sujet l'observation suivante dont la justesse ne saurait être contestée : « La plupart de ces ordres ne sont en réalité que la traduction d'ordres verbaux ou écrits que Bonaparte avait donnés à Berthier et que celui-ci a reproduits plus ou moins textuellement..... Mais la mention : *Par ordre du général en chef*, n'est pas tout à fait exacte ; elle ferait croire que le chef d'état-major signait « par ordre », la correspondance, dans les conditions actuellement usitées. Il n'en est rien. Les ordres du jour et les ordres de détail donnés en exécution de ceux du général en chef, étaient rédigés et signés par le chef d'état-major en son *propre nom ;* il se conformait, bien entendu, aux instructions et aux intentions de son chef ; mais la *rédaction* de l'ordre devenait pour ainsi dire, *son œuvre personnelle*. Il a donc paru logique de restituer à tous les documents de cette nature, leur signature réelle ». II, 150.

On peut ajouter que le style des instructions données à Andréossy suffirait pour ne laisser aucun doute sur l'origine de leur rédaction.

le 6 thermidor (24 juillet), à son arrivée au Caire, le jour où Bonaparte, de son côté, adressait son rapport au Directoire.

Après avoir décrit la position de l'ennemi, sa force évaluée à 4.000 hommes, avec une flotille armée et quelques canons, le chef d'état-major général faisait connaître les dispositions du général en chef. l'attaque de nos bateaux, le groupement des divisions en carrés par échelons, flanqués d'artillerie, l'impuissance des Mameluks et leur mise en fuite en désordre, après une perte de 300 hommes environ. Le compte rendu se terminait par une citation du chef de division Perrée, des généraux Andréossy, Zayonchek; puis, des savants Monge et Berthollet, du citoyen Bourrienne, secrétaire du général en chef et du payeur Junot « qui ont montré que lorsqu'il s'agissait de combattre les ennemis de la patrie, tout français était soldat (1) ».

L'armée coucha sur les positions de Mourad-Bey.

Le combat qu'elle venait de livrer, en lui donnant la mesure de l'infériorité de son adversaire, avait ranimé toute sa confiance. Le lendemain, elle reprit la marche sur le Caire, que les chaleurs, la fatigue et le défaut de vivres rendirent extrêmement pénible. Il y eut du désordre, du pillage, et quelques hommes massacrés. La troupe se plaignait ouvertement.

Le 2 thermidor (20 juillet), à Omm-Dinar, le général en chef apprit que les deux chefs des Mamelucks Ibrahim et Mourad ne s'entendaient plus et que le dernier avait rassemblé ses forces, près du Caire, à Embabeh, pour livrer un nouveau combat. Il résolut de l'attaquer de suite.

Après une forte marche de près de 12 heures, il rencontra l'ennemi le 3 messidor (21 juillet), et engagea

(1) Capitaine de la Jonquière, II, 156.

aussitôt la bataille célèbre qui porta, dans l'histoire, le nom des Pyramides.

Dans la relation qu'il adressa peu de jours après au ministre de la Guerre, Berthier fit connaître que le combat commença à 4 heures de l'après-midi. Les divisions furent formées en carrés par Bonaparte, qui était dans celui du centre. Après avoir repoussé les premières charges, il fit enlever les retranchements de l'ennemi par les généraux Rampon et Marmont. Les Mameluks, accablés par nos feux, firent de grandes pertes, s'enfuirent en désordre et furent poursuivis jusqu'à 9 heures du soir, au delà de Gizeh.

D'après Berthier, ce fut un succès facile et décisif qui brisa la résistance de l'adversaire, entraîna la reddition du Caire le 4 thermidor (22 juillet), et acheva la conquête de la Basse-Égypte. Il allait permettre d'occuper Damiette, Suez et le Fayoum. Il avait été obtenu après des fatigues « au dessus de toute expression », des privations de toute sorte, des chaleurs excessives, et « dix-sept jours sans pain ». Quelques hommes étaient morts de fatigue, ou assassinés par les Arabes; mais toutes les troupes éprouvaient une grande satisfaction d'être au Caire et d'avoir « soustrait l'Égypte au despotisme des Mameluks (1) ». Nos pertes dans la journée du 3, ne dépassaient pas 20 tués et 120 blessés.

Le 4 thermidor, le quartier général s'installa à Gizeh, en face du vieux Caire, sur la rive gauche du Nil. Berthier, dans son ordre du jour, fit connaître aux troupes l'installation de l'hôpital à Gizeh, défendit expressément le pillage et annonça une distribution de vivres. Il transmit à la même date les ordres du général en chef, pour le commandement du Caire et de la citadelle, et notifia au général Menou la victoire des Pyramides, en éva-

(1) Archives historiques et Capitaine de la Jonquière, II, 181.

luant à 5.000 le nombre des Mameluks (1). Il prescrivit ensuite le maintien de la division Reynier à Gizeh même, et l'envoi de la division Desaix à deux lieues au sud de cette localité, sur le chemin de la Haute-Égypte. L'annonce du départ de cette division provoqua de vifs mécontentements et des offres de démission qui furent d'ailleurs toutes refusées. La ville du Caire fut occupée sans difficultés, les 4 et 5 thermidor.

§ 3. *Occupation de l'Egypte.*

Le 6 thermidor (24 juillet), dans l'après-midi, Bonaparte fit son entrée au Caire, accompagné de son état-major et d'une faible escorte. Le quartier général fut installé sur la place Esbékieh, la plus belle et la plus grande de la ville. La modération de nos officiers et de nos troupes, et leur soin de payer largement toutes les denrées, inspirèrent confiance aux habitants.

En résumé, la victoire des Pyramides et l'occupation du Caire firent une grande impression sur la population de la capitale. Ce fut l'affirmation de notre force; et, pendant quelque temps, les attaques contre les personnes isolées diminuèrent. Mais ce fut tout et partout, en dehors de la ville, le fanatisme entretint la haine des Arabes et des fellahs. La soumission n'était qu'apparente et, dans un ordre du 8 thermidor, Bonaparte se vit forcé de prendre des dispositions contre les Arabes « qui assassinaient à la fois les naturels du pays, les Français et, en général, toute espèce de voyageurs ».

Quant aux Mameluks, convaincus de leur impuissance, ils s'étaient retirés, les uns dans la Haute-Egypte avec Mourad, les autres vers la Syrie avec Ibrahim.

(1) Capitaine de la Jonquière, II, 203.

Il restait maintenant à occuper les territoires de la Basse-Egypte, à leur donner une administration et à assurer l'obéissance des indigènes. Berthier eut à transmettre, à cet égard, les remarquables projets d'organisation arrêtés par Bonaparte.

Le 7 thermidor (25 juillet), il fut chargé de rassembler les neuf membres indigènes du Divan qui venait d'être institué au Caire. Il les installa, leur fit connaître qu'ils étaient chargés de gouverner la ville, de se réunir chaque jour, et leur fit prêter serment de ne rien faire contre les intérêts de l'armée (1). Un adjudant général dut assister aux séances et en rendre compte chaque jour au général en chef.

Les troupes restèrent concentrées en grande partie autour de la capitale :

La division Desaix, à deux lieues au sud de Gizeh ;
Id. Menou, au Vieux-Caire, commandée par le général Lannes ;
Id. Bon, au Caire ;
Id. Reynier, à une demi-lieue du Caire, sur la route de Suez ;
Id. Dugua, à Boulak ;
Le dépôt de l'artillerie et du génie, à Gizeh (2).

Il restait une demi-brigade à Alexandrie, et de forts détachements dans la province de Menouf, sous les ordres du général Zayonchek.

Pour régler le service d'état-major, Berthier prescrivit aux généraux de division d'envoyer chaque jour, à l'état-major général, un officier et quatre hommes, pour recevoir l'ordre. Les commandants d'armes spé-

(1) Correspondance de Napoléon, IV, 359.
(2) Capitaine de la Jonquière, II, 209.

ciales pouvaient charger une ordonnance de ce soin. Quant aux divisions cantonnées à plus d'une lieue du quartier général, c'était un adjoint de l'état-major général qui était chargé de le leur porter.

Les jours qui suivirent la bataille des Pyramides furent consacrés à des travaux d'organisation, de police, d'administration et d'installation des commandements. Le général en chef avait le temps de tout signer. Berthier eut surtout à faire préparer ses décrets et ses ordres. Il fallait aussi veiller sans cesse à la sécurité publique. L'attitude des habitants du Caire n'était pas restée longtemps pacifique et résignée; car, le 11 thermidor, le général en chef écrivait au général Menou qu'il était forcé de faire couper cinq ou six têtes par jour.

Berthier concourut alors à l'exécution des mesures de toute sorte que Bonaparte, avec sa prévision, son habileté et son énergie, dut prendre pour maintenir sa domination sur des populations restées ennemies et fanatiques. Les plus importantes de ces mesures furent : la création d'hôpitaux à Boulâq, au Vieux-Caire, à Gizeh ; la construction des fours nécessaires au pain des soldats ; l'installation de divans dans les provinces d'Alexandrie, de Rosette, de Gizeh, de Qelyoub; la création d'un bataillon turc ; la prise de possession de Damiette par le général Vial, et de la province de Menouf par le général Zayonchek ; la remonte d'un petit corps de cavalerie ; les nominations d'officiers destinées à combler les vacances ; l'installation, dans chaque province, d'intendants coptes désignés sous le nom de *moallems*, aidés et contrôlés chacun par un agent français ; la surveillance de la navigation du Nil ; l'organisation de la province de Bahireh ; la perception des impôts, le *myry* et le *feldân;* l'envoi du général Leclerc vers Belbeys et Suez pour en surveiller les routes, recueillir les nouvelles de Syrie et protéger la grande caravane d'Arabie ; les prescriptions données au Caire en cas d'alarme ; l'envoi

du général Rampon dans la province d'Atfyeh pour l'occuper et l'organiser; enfin, la création de magasins d'approvisionnements dans chaque province.

Ces divers travaux absorbèrent l'état-major général jusqu'au commencement du mois d'août. A cette date, il devint nécessaire d'agir de nouveau contre les débris des Mameluks.

Ceux qui suivaient la fortune de Mourad-Bey l'avaient accompagné dans la Haute-Egypte et restaient momentanément tranquilles. Il n'en était pas de même du côté d'Ibrahim, qui avait laissé du monde à Belbeys, à peu de distance du Delta, sur la route du Caire en Syrie, menaçant nos établissements. A la suite de reconnaissances qui avaient été vigoureusement attaquées, le général en chef avait dirigé le général Reynier avec le reste de sa division, sur El Qankah, où était déjà le général Leclerc.

Le 19 thermidor (6 août), Berthier prescrivit sur son ordre, au général Lannes, de se porter sur le même point et d'y prendre position: au général Dugua, de se rendre à El Mataryeh. Il concentra ainsi quatre divisions et prévint les généraux d'artillerie et du génie d'être prêts à accompagner le général en chef le lendemain.

Lui-même se disposant à partir pour El Qankah, avertit confidentiellement son sous-chef, l'adjudant général Grézieu, qu'il le laissait au Caire, avec l'adjoint Buscaille, deux secrétaires et les adjoints blessés ou malades: qu'il « tiendrait le bureau de l'état-major et enverrait chaque jour l'ordre aux divisions, en y inscrivant les dispositions qu'il pourrait lui faire passer (1) ». Il le chargeait de prévenir les adjudants généraux Lagrange et Boyer, qu'il les emmenait avec

(1) Capitaine de la Jonquière, II, 362.

trois adjoints et un ingénieur géographe, pour trois ou quatre jours.

Berthier se mit en route avec le général en chef, le 20 thermidor (7 août) et arriva le 22 à Belbeys, qu'on trouva évacué. Trois divisions y furent rassemblées le même jour et on essaya le lendemain, de poursuivre les forces d'Ibrahim qui se réfugiait en Syrie. Le général en chef, qui avait pris les devants avec le chef de l'état-major général, atteignit Salheyeh le 24 thermidor; mais, il en fut réduit à lancer en avant un petit corps de cavalerie qui rencontra une forte arrière-garde de Mameluks sans pouvoir l'entamer. Berthier adressa un compte rendu sommaire de ce combat, au ministre de la Guerre, à son retour au Caire. Mais avant de quitter Salheyeh, il prescrivit, sur l'ordre de Bonaparte, une nouvelle répartition de l'armée qui avait pour but d'occuper le territoire séparant le Delta de la Syrie. Le général Dugua prit le commandement de la province de Mansourah. Le général Reynier fut laissé à Salheyeh, province de Charqyeh; le général Fugière, à Mehallet-el-Kebyr, province de Gharbyeh; le général Zajonchek, à Menouf; le général Murat, à Qelyoub; le général Vial, à Damiette (2).

Après avoir assuré ces dispositions et expédié les ordres qui les concernaient, Berthier reprit, avec le général en chef, le 26 thermidor (13 août), la route du Caire et arriva le même jour à Belbeys. C'est pendant cette marche que parvint à Bonaparte, la terrible nouvelle de la destruction de l'escadre, par les Anglais, le 14 thermidor (1er août), dans la rade d'Aboukir et de la mort glorieuse de l'amiral Brueys, dont le vaisseau incendié avait fait explosion. Deux vaisseaux et deux

(2) Correspondance de Napoléon, IV, 476.

frégates, avec l'amiral Villeneuve avaient, seuls échappé au désastre.

Quoique profondément ému, Bonaparte reçut l'annonce de cette catastrophe avec un stoïcisme apparent qui dissimula son émotion à tous les yeux. Il chargea Berthier de faire connaître ce malheureux événement aux généraux de division.

Dans sa lettre au général Reynier, ce dernier eut soin d'ajouter : « Ce malheur est une raison de redoubler d'activité pour nos travaux dans le pays et particulièrement les vôtres (1) ».

Il rentra au Caire, avec le général en chef, le 27 thermidor (14 août), et y trouva de nouveaux détails sur cet événement. Deux jours après, ayant à prescrire au général Dugua, un mouvement de troupes nécessité par l'attaque d'une colonne à Mehallet-el-Kebir, il ajouta :

« Le général en chef me charge de vous prévenir, citoyen général, que le 14 de ce mois, notre escadre étant mouillée à Aboukir, une flotte anglaise, composée de 14 vaisseaux, a paru et aussitôt attaqué notre escadre, en prenant une position avantageuse. Le combat a commencé avec le plus vif acharnement. Un accident imprévu a mis le feu au vaisseau l'*Orient,* qui a sauté; un autre de notre escadre a eu le même sort. Enfin, le résultat du combat, est la perte de huit de nos vaisseaux, tant brûlés que jetés à la côte. Le reste s'est éloigné. L'escadre anglaise est également fort endommagée; mais le sort lui a été plus favorable. »

Berthier invitait ensuite le général Dugua à se porter sur Mehallet-el-Kebir pour y dissiper un attroupement d'indigènes qui avaient attaqué le général Fugière et l'avaient forcé de se retirer du côté de Menouf.

La destruction de l'escadre devait avoir les plus

(1) Capitaine de la Jonquière, II, 384.

funestes conséquences. Bonaparte qui les pressentait, ne put s'empêcher, une fois rentré au Caire, de donner, dans l'intimité, un libre cours à ses impressions. Il se voyait désormais dans l'impossibilité de rentrer en France quand il le voudrait et sentait qu'au besoin ses ennemis pourraient bien le laisser périr sur cette terre lointaine, privé de tout secours. Il craignait aussi l'impression que causerait ce malheur, aux populations déjà si mal disposées et à ses compagnons d'armes si ébranlés dans leur première ardeur.

Depuis l'arrivée en Egypte en effet, les symptômes de découragement n'avaient fait qu'augmenter. « Les plaintes étaient unanimes sur l'effet que produisit l'aspect de l'Egypte. Toutes les lettres, avec cet accent de vérité qui part d'une profonde impression. parlent du dégoût qui s'empara de la troupe depuis le premier homme jusqu'au dernier, et de l'égoïsme cruel qui fut bientôt le sentiment dominant. Les privations et les souffrances causées par le manque de pain et d'eau, sous un ciel brûlant, dont rien ne tempère la rigueur; la désolante aridité des plaines, la misère des villages, les maladies inconnues en Europe, les espérances trompées et ce silence qui accueillait toujours cette question : Que deviendrons-nous? Telle était notre véritable position. Combien le désastre d'Aboukir ne devait-il pas l'aggraver, en faisant évanouir même l'espoir de revoir la patrie? (1) »

Il n'y a pas lieu de rechercher ici les causes de ce désastre, dont on a voulu faire remonter la responsabilité au général en chef. Ce qui est certain, c'est que nos équipages s'étaient héroïquement battus; mais que leur insuffisance numérique avait obligé Brueys à recevoir l'attaque des vaisseaux anglais à l'ancre, ce dont ceux-ci

(1) Mémoire de M. de Bourrienne, I, 202.

avaient profité pour prendre plusieurs de nos navires entre deux feux et les accabler. En réalité, on n'était pas parti de France avec une escadre assez puissamment organisée.

Quoiqu'il en soit, en face de ce malheur, Bonaparte ne laissa jamais percer au dehors les sentiments qui l'agitaient et les premiers ordres qu'il donna après cet événement. eurent surtout pour effet de soutenir les courages. Berthier l'aida de son mieux. On a déjà vu que dans sa récente lettre au général Reynier, il lui avait dit que cette perte de l'escadre était une raison de redoubler d'activité. Il ne fallait plus songer qu'à se raidir contre la destinée, et à tirer le meilleur parti des ressources dont on disposait. Bonaparte allait déployer dans ce but, toutes les forces de sa volonté et de son énergie. Berthier de son côté, montra, à cette occasion, la fermeté de son caractère. On a voulu souvent le représenter, avec une humeur hautaine et raide; cependant à cette époque ses rapports avec les généraux étaient toujours empreints de conciliation et d'aménité. On peut en juger par une lettre dans laquelle le général Menou lui écrivait de Rosette : « Un de mes plus aimables compagnons, le citoyen Denou, me charge de le rappeler à ton souvenir. Nous passons quelques moments à causer ensemble des vanités de ce monde..... Je te recommande Brunet, son neveu. Villoteau est aussi avec moi : il me rend une infinité de services très utiles..... Je te prie de parler de lui au général en chef....., etc. Je t'embrasse (1) ».

A la même époque, Berthier reçut des réclamations de généraux auxquelles il répondit dans des termes qui étaient de nature à augmenter encore la confiance qu'il

(1) Capitaine de la Jonquière, II, 455.

avait su inspirer. Il écrivit le 3 fructidor (20 août), au général Dupuy :

« Je réponds, citoyen général, à votre lettre du 3 fructidor, relative aux réclamations que vous faites, pour les appointements des officiers attachés à la place et secrétaires..... Il me paraît juste que le général en chef vous accorde un traitement extraordinaire de table. Vous ferez bien de le lui demander. Moi-même, je lui en parlerai.

« L'adjudant général attaché à la place, ainsi que ses adjoints, n'a droit à aucun autre traitement que celui attribué à son grade, comme s'il était employé dans une division (1). »

A la même date et pour des questions de même nature, Berthier écrivait au général Vial, à Damiette :

« J'ai soumis, citoyen général, votre lettre du 26 thermidor et les deux réclamations qui y sont jointes.

« Je désirerais vous faire une réponse plus satisfaisante à vos désirs ; mais vous savez que je ne suis que l'organe des dispositions et des ordres du général en chef . . . .

« Donnez-nous de vos nouvelles. Envoyez-moi la situation de votre commandement.

« Croyez, je vous le répète, que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir. Mais il faut attendre que notre caisse soit en meilleur état (2). »

Ces citations donnent la mesure de la bienveillance qui animait Berthier. Elles montrent aussi qu'instruit par l'expérience, il était resté partisan des formes de langage qui adoucissent les rigueurs du commandement. Il appartenait à cette école de chefs d'état-major qui recommandaient jadis de mettre toujours plus

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Ordres particuliers du chef de l'état-major général, vol. 2/5. Campagne d'Égypte.

(2) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Vol. 2/5. Campagne d'Égypte.

d'aménité dans un refus que dans une approbation.

Après la perte de nos vaisseaux, son dévouement et celui de tous les officiers de l'armée devint plus nécessaire que jamais à son illustre chef, d'autant plus que la malveillance des populations ne faisait qu'augmenter.

Dans la deuxième quinzaine de fructidor, les généraux Fugière et Zayonchek durent en effet réprimer, dans la province de Menouf, et aux environs de Mehallet-el-Kebir, la révolte à main armée des habitants de plusieurs villages, entre autres ceux de Gamreïn et de Tatah, qu'il fallut enlever et détruire. Le général Dugua se vit contraint de soumettre la province de Gharbieh et de venger, à Mansourah, le massacre d'une garnison française.

Dans le Delta, un important déploiement de forces devint nécessaire. Mais l'énergie de nos généraux fit rentrer tout le monde dans le devoir, et assura l'obéissance.

D'autre part, en se portant sur le village d'Atfieh qu'il devait occuper, dans la moyenne Égypte, le général Rampon avait failli être victime d'un guet-apens des plus perfides. Plus au sud, on annonçait de nouvelles dispositions belliqueuses de Mourad-Bey, dont le désastre d'Aboukir avait ranimé le courage.

Il fallut reporter son attention de ce côté. En conséquence, sur l'ordre du général en chef, Berthier prescrivit à Desaix d'embarquer sa division à Gizeh, sur la flotille rassemblée par le contre-amiral Perrée et d'aller occuper la province de Beni-Souef. Le général Rampon fut mis ainsi en mesure d'aller châtier le village d'Atfieh. Suivant l'habitude qu'il avait prise depuis longtemps pour les lettres d'une certaine importance, Berthier fit porter sa dépêche au général Desaix, par un de ses officiers ; et quoique Gizeh fut aux portes du Caire, il crut devoir prendre à cette occasion toutes les précautions possibles.

Tandis que cette mission s'accomplissait, la crue du Nil s'achevait. Il fallut donner le signal de l'inondation fertilisante, en rompant la digue placée à la naissance du canal du Caire. Cette opération constituait la cérémonie solennelle du *Mekias*.

Le 1er fructidor (18 août), Berthier y accompagna le général en chef, avec les autres généraux (1). Cette solennité fut célébrée avec une grande pompe et suivie de la fête du Prophète qui donna aux habitants une preuve publique de notre respect pour leurs usages et leur religion.

L'arrivée des eaux du Nil dans la Basse-Égypte exigea l'envoi de nouvelles forces dans cette région. D'après les prescriptions du général en chef, Berthier fit partir pour Rosette, le général Marmont avec une demi-brigade et un peu d'artillerie. Il était chargé par des instructions personnelles que lui donna Bonaparte, de former une colonne mobile pour observer les Anglais, et soumettre la province de Bahireh, maintenir la communication entre Rosette et Alexandrie et servir de réserve contre les rassemblements hostiles.

A la même époque, l'état-major général prit les dispositions nécessaires pour faire diriger sur Salheyeh, le personnel et le matériel dont le général Reynier avait besoin pour faire exécuter les reconnaissances, les travaux de fortification, et les établissements militaires que le général en chef voulait y installer. Il s'agissait de protéger l'isthme de Suez et le Delta, contre les incursions des Turcs et des Mameluks, cantonnés en Syrie, sous les ordres d'Ahmed Pacha (2), surnommé Djezzar (le boucher), à cause de sa cruauté.

C'est aussi à ce moment que Bonaparte fit des ten-

---

(1) Capitaine de la Jonquière, II, 481.
(2) Capitaine de la Jonquière, II, 523.

tatives auprès de ce même Djezzar, du grand vizir et du shérif de la Mecque, pour se concilier leurs bonnes dispositions. Ces démarches restèrent sans effet. Les Turcs songeaient alors à faire une alliance offensive avec les Anglais, et à nous assaillir. Depuis la perte de notre escadre, les musulmans ne pouvaient considérer notre situation comme victorieuse, et pensaient même qu'il serait aisé de détruire l'armée d'Orient, maintenant qu'elle n'avait plus de vaisseaux pour se rembarquer.

Cependant l'énergie de Bonaparte et de ses compagnons d'armes devait rendre ces espérances vaines.

D'un autre côté, les privations imposées à nos troupes entraînaient parfois leurs chefs à lever des contributions, à prendre des vivres, ou à disposer des ressources locales. Des réclamations se produisaient; et constamment, sur l'ordre du général en chef, Berthier était forcé de faire des recommandations pour réprimer ces abus. Quoique bien organisé, le pays restait à l'état de révolte plus ou moins ouverte; et, sur bien des points, nous ne paraissions posséder que le sol foulé par nos soldats.

Il fallut aussi renouveler les recommandations sur des objets plus importants encore, sur les fusils des soldats aux hôpitaux qu'il ne faut pas perdre, sur les soins exigés par l'hygiène, sur les dépenses, les revues, la solde, les rations de vivres, enfin sur la « tenue des pièces de comptabilité qu'on néglige, et qui seules permettent une bonne administration ».

L'envoi répété de ces prescriptions deux mois à peine après le débarquement, alors que la conquête du pays semblait terminée, témoignait de l'état des esprits, et du manque de zèle pour l'accomplissement des devoirs les plus élémentaires.

La première quinzaine de fructidor (deuxième quinzaine d'août), procura aux troupes cantonnées dans la Basse-Egypte, une période de paix qui leur per-

mit d'achever leur installation, et de jouir d'un repos relatif. L'armée comptait alors un modeste effectif de 28.443 hommes, officiers compris, dont 24.942 disponibles et 3.501 indisponibles, en sus des corps qui n'avaient pas envoyé leurs situations à temps, et des 600 hommes dont la prise de Malte, et la perte de l'escadre avaient grossi nos forces. C'était un ensemble d'environ 33.000 hommes (1).

L'état-major de Berthier avait subi quelques changements depuis le départ. Il avait maintenant pour aides de camp : les adjoints Dutaillis, Le Turcq, Bruyère, Bondoux ;

Pour sous-chef de l'état-major général : l'adjudant général Grézieu ;

Pour adjudants généraux : Boyer, Bribes ;

Pour adjoints à l'état-major général : Beauvoisins, Netherwood, Deriot, Jarrin, Arrighi, Buscaille, Minerve-Mailly, Croisier, Rousset-Montpatrix, Pascalis (2).

L'adjudant général Lagrange, avait été promu général de brigade.

Au milieu des travaux d'organisation auxquels il se livrait, le général en chef ne perdait jamais de vue les exigences de la situation militaire. Sur son ordre, Berthier confia au général Lanusse le commandement de la province de Menouf, à la place du général Zayonchek, dont on avait besoin à Boulaq. Il fit en même temps commencer le levé de la province, par un ingénieur géographe.

Peu de jours après, il eut à faire préparer des règlements pour l'organisation d'une compagnie de janissaires, et à charger un de ses adjudants généraux de

(1) Capitaine de la Jonquière, II, 614. Annexes.
(2) Capitaine de la Jonquière, II, 615. Annexes.

s'assurer de l'installation dans les hôpitaux, des salles d'armes prescrites par le général en chef, pour la conservation des fusils des malades.

Sur ces entrefaites, le moment était venu de commencer les opérations dans la Haute-Egypte. Sur l'invitation qu'il avait reçue le 18 fructidor (4 septembre), Berthier fit savoir à Desaix, qu'il devait désormais attaquer Mourad-Bey, là où il le rencontrerait, et s'efforcer de le détruire.

L'époque à laquelle on était arrivé fut peut-être la plus prospère de l'expédition d'Egypte. L'organisation du pays était à peu près terminée, et malgré quelques tiraillements, Bonaparte pouvait écrire au Directoire, le 22 fructidor (8 septembre) : « Tout va parfaitement bien ici. Le pays est soumis et commence à s'accoutumer à nous. Le reste est l'ouvrage du temps. Toutes les institutions qui peuvent en accélérer la marche sont en activité ».

Ces nouvelles étaient vraies, mais à la condition de ne pas tenir compte du fanatisme des musulmans, ni de leurs dispositions à la révolte, ni du découragement de la plupart des généraux.

Il y avait en effet quinze jours à peine que Kléber écrivait au général en chef : « Vous seriez injuste, citoyen général, si vous preniez pour une marque de faiblesse ou de découragement, la véhémence avec laquelle je vous ai exposé mes besoins (1) ».

Il y avait de sa part un peu d'aigreur dans sa correspondance ; et, pour le calmer, Bonaparte y répondit par des marques d'estime.

D'un autre côté, six jours après l'envoi de son rapport au Directoire, le général en chef écrivait au général Murat, à Qelyoub : « Je vous répète que mon intention

(1) Mémoires de M. de Bourienne, I, 304.

est de détruire les Arabes que vous avez attaqués : c'est le fléau des provinces de Mansourah, de Qelyoub et de Gharbieh ».

Au milieu de ces incidents, la fête du 1er vendémiaire (22 septembre) approchait, et le général en chef pensait depuis quelques jours, à la célébrer avec un éclat de nature à frapper l'imagination des indigènes. Dans ce but, Berthier invita les généraux Lanusse et Murat, le 29 fructidor (15 septembre), à se rendre à Boulaq, avant le 5e jour complémentaire (1), avec les notables de leurs provinces.

En même temps, il envoya au général Desaix qui venait de la demander, l'autorisation d'entrer avec ses forces dans le canal Joseph, afin d'atteindre plus sûrement Mourad-Bey qui s'était approché du Fayoum et de la province de Gizeh.

L'annonce de ce mouvement détermina le transfert momentané du quartier général à Gizeh ; Bonaparte en profita pour visiter les Pyramides avec Berthier et plusieurs savants. Cette excursion terminée, on rentra au Caire, le 3e jour complémentaire de l'an VI.

Berthier transmit aux troupes, le lendemain, les dispositions arrêtées pour la fête de l'anniversaire de la République. Elles comprenaient le rassemblement de deux divisions sur la place Esbékieh, une revue du général en chef, un arc de triomphe, une fête des drapeaux décorés d'une inscription de victoires, une proclamation de Bonaparte, des hymnes patriotiques et un feu d'artifice.

Malgré ces préparatifs, la fête fut célébrée sans enthousiasme. Berthier y accompagna le général en chef ; et, dans le banquet qui eut lieu le même jour, il porta un toast à la destruction des Mameluks. Non

---

(1) Correspondance de Napoléon, IV, 701.

seulement les vainqueurs manquaient d'entrain, mais le chef d'état-major crut même prudent d'envoyer au général Dupuy qui commandait la place, l'ordre de mettre une garde à l'ouverture du canal qui servait à inonder la place de la revue. On se méfiait d'un acte de malveillance, qui eût produit le plus fâcheux effet : et tout porte à croire que dans cette journée, les pensées de la plupart des assistants se reportèrent avec regret vers la mère-patrie, plutôt que sur les destinées de l'Égypte.

Tandis qu'on organisait au Caire cette cérémonie nationale, le général Lanusse partait avec un bataillon pour appuyer les efforts du général Dugua dans la province de Mansourah ; le général Andréossy procédait à l'occupation à main armée du lac Menzaleh ; le général Marmont parcourait la province de Bahireh, et Berthier était invité à mettre dans son ordre du jour du 5e jour complémentaire, la veille de la fête de la République, que les Arabes de Soubât et de Myh-Ghamar, qui avaient assassiné des Français, venaient d'être châtiés par les généraux Verdier et Murat. Il faisait connaître en même temps un succès de Desaix sur Mourad-Bey qui avait été refoulé dans le désert.

Trois jours plus tard, le 3 vendémiaire (24 septembre), son ordre du jour annonçait aux troupes la tentative faite sur Damiette par les Arabes de Derne et du lac Menzaleh, dans la nuit du 29 au 30 fructidor, la révolte du village d'El Choarah, à une portée de canon de Damiette, le rassemblement sur ce point de 10.000 musulmans insurgés, l'attaque de ces révoltés par les généraux Vial et Andréossy et le châtiment qui leur avait été infligé. 1.500 d'entre eux avaient été tués ou noyés ; on avait incendié le village, pris deux canons et 3 drapeaux. « De nombreuses colonnes mobiles, disait l'ordre du jour, parcourent tous les villages des provinces de Damiette et de Mansourah, pour punir

sévèrement les chefs des révoltés et tirer une vengeance exemplaire de ces malheureux, etc. (1). »

Cette situation exigeait des combats incessants, mais heureusement peu meurtriers. Il en résulta de nouveaux ordres, qui dirigèrent les généraux Murat et Lanusse contre les Arabes de Derne, nos ennemis acharnés, afin de les détruire. Selon les prescriptions habituelles du général en chef, Berthier envoya sa dépêche par un adjoint d'état-major qui fut chargé d'accompagner Murat et de venir rendre compte de l'expédition.

En même temps, grâce à la remarquable organisation et aux nouveaux services créés par le général en chef, l'état-major général put faire connaître aux troupes les marchés qui avaient été passés dans toutes les places, pour les distributions régulières des rations de vivres réglementaires, qui, jusque là, n'avaient pu être complètement assurées. Il avait aussi à se préoccuper alors de l'armement de la citadelle du Caire, en prévision d'événements qui ne devaient pas tarder à éclater. Sur l'ordre de Bonaparte, Berthier en fit faire la visite le 6 vendémiaire, par un de ses officiers d'état-major, qui lui rapporta le même jour tous les renseignements nécessaires.

Vers la fin du même mois, des raisons de service amenèrent le général en chef à modifier les commandements des provinces. Sur son invitation, Berthier dirigea le général Dugua sur Damiette, et le général Vial sur Mansourah, avec des instructions pour l'organisation de la défense de ces places et du lac Menzaleh.

Il reçut à cette époque une nouvelle marque de faveur du général en chef qui, voulant lui être agréable, récompensa les services d'un de ses aides de camp, le chef

(1) Correspondance de Napoléon, V, 12.

d'escadron Le Turcq, en le nommant chef de brigade, adjudant général.

Malgré ce témoignage d'estime et d'amitié, Berthier se sentait gagné à son tour par le découragement. Sa santé laissait à désirer et le moral ne réagissait plus chez lui avec l'énergie dont il avait besoin pour seconder un chef aussi fortement trempé que Bonaparte. Cette impression ressort d'une lettre qu'il écrivit au général Menou à propos d'une permission que ce dernier avait demandée en faveur d'un de ses aides de camp.

ARMÉE D'ORIENT

— *Berthier à Menou.*

Le Caire, le 25 vendémiaire an VII (16 octobre 1798).

Je t'envoye, mon cher ami, la permission ou congé pour ton aide de camp, d'Albe. Je joins icy une lettre pour Mme Visconty qu'il lui fera parvenir au point où elle sera. S'il la voit, qu'il lui dise que j'espère être bientôt en France, que ma santé l'exige. Je joins une lettre pour ma sœur, et une pour mon aide de camp Dutaillis. Il saura chez Mme Visconty où le trouver. Il dira à mes amis ce que je ne peux écrire. En cas qu'il fut pris par les Anglais, il peut donner mes lettres à lire, elles ne contiennent que des choses particulières, sans parler politique ni guerre.

Je t'embrasse mon ami.

Alex. Berthier (1).

Il y avait pourtant encore de belles actions de guerre à accomplir à l'armée d'Orient.

C'est ainsi qu'à la suite de divers engagements, le général Desaix venait de remporter dans la Haute-Egypte la victoire de Sédiman, qui est restée, dans l'histoire, une des plus célèbres de cette expédition.

---

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée d'Orient. Correspondance générale. Le général Menou et Berthier s'étaient rencontrés dans l'armée de l'Ouest au moment de la guerre de la Vendée et les circonstances critiques où ils s'étaient trouvés, avaient établi entre eux des liens d'amitié.

Le 16 vendémiaire, il avait atteint Mourad-Bey, qui se trouvait à la tête de 5.000 à 6.000 cavaliers appuyés par un corps d'infanterie et par les ouvrages qui défendaient le village de Sédiman. Après une courte lutte, il l'avait complètement défait et lui avait enlevé ses retranchements, ses canons et ses bagages. Ce succès, qui ne nous avait coûté que 36 tués et 90 blessés, avait considérablement affaibli la puissance de Mourad-Bey et assuré la conquête de la Haute-Egypte.

Dix jours plus tard, Berthier mettait à l'ordre du jour les noms des hommes qui s'étaient distingués dans cette affaire. Il était chargé, en même temps, d'ordonner au général Lanusse de prendre le commandement des troupes de la province de Menouf et de détruire les Arabes de Soubât, restés insoumis. Il se sépara à ce moment de son aide de camp Le Turcq, que son avancement appelait à de nouvelles fonctions et qu'il fit partir pour El Ramanieh afin d'y prendre, sous les ordres de Marmont, le commandement de la province de Bahireh, que le général en chef venait de lui confier.

Tandis que l'on continuait à réprimer dans le Delta et dans l'Est toute tentative d'insurrection, au Caire même, les esprits s'échauffaient. La situation s'aggravait; et le 30 vendémiaire (21 octobre), une véritable révolte éclatait, suscitée par le fanatisme religieux et la haine du joug des chrétiens. Le général Dupuy, commandant la place, et l'aide de camp du général en chef, Sulkowski, en furent les premières victimes. Bonaparte prit aussitôt les mesures les plus énergiques. Le général Bon eut le commandement des troupes à la place du général Dupuy. « La fusillade s'engagea dans toutes les rues et la populace se mit à piller les maisons des riches. Sur le soir, toute la ville se trouva à peu près tranquille, hormis le quartier de la grande mosquée, où se tenait le conseil des révoltés, qui en avaient barricadé les avenues ».

« A minuit, le général Dommartin se rendit avec quatre bouches à feu sur une hauteur, entre la citadelle et El Qobbeh, qui domine à cent cinquante toises (294^{m}) la grande mosquée (1). »

Deux heures plus tard, Berthier transmettait aux généraux Bon et Dommartin l'ordre d'attaquer le quartier insurgé, de bombarder la mosquée, de pénétrer en ville et de passer au fil de l'épée tous les hommes qu'on rencontrerait en armes dans les rues.

Les énergiques dispositions prises par le général en chef et les canons de la citadelle vinrent promptement à bout des révoltés, qui perdirent environ 2.000 hommes. Plusieurs milliers de fellahs et d'Arabes, qui étaient venus les renforcer, furent chargés dans la plaine, refoulés au loin ou jetés dans le Nil.

Le 2 brumaire (23 octobre), tout était rentré dans l'ordre et Bonaparte put écrire, le 6, à Reynier : « ..... Toutes les nuits, nous faisons couper une trentaine de têtes et beaucoup des chefs ; cela, je crois, leur servira d'une bonne leçon (2) ».

Il faisait ensuite connaître cet événement à ses généraux, par l'intermédiaire de Berthier, qui s'efforçait, suivant son désir et dans l'intérêt du commandement, d'en atténuer la portée.

ARMÉE D'ORIENT

—

Le général de division Berthier, chef de l'état-major général, au général Dugua.

Au quartier général du Caire, le 2 brumaire an VII (23 octobre 1798).

Je m'empresse de vous apprendre, citoyen général, que quelques malintentionnés ayant égaré un instant la canaille de ce pays,

(1) Correspondance de Napoléon, V, 122.
(2) Correspondance de Napoléon, V, 124.

l'avaient mise en insurrection ; depuis avant-hier matin, les insurgés s'étaient réfugiés et barricadés dans la grande mosquée. Après avoir employé tous les moyens de douceur, le général en chef a fait canonner la mosquée. Les rebelles ont demandé grâce. Dans plusieurs parties de la ville, des rassemblements s'étaient également formés. Ils ont été dissipés par la force. Nous avons fait un massacre terrible de ces scélérats. Hier au soir, tout est rentré dans l'ordre, et dans ce moment, la plus grande tranquillité règne dans la ville. Nous n'avons à regretter que le général Dupuy qui s'est fait tuer par imprudence et quelques Français isolés dans la ville. Mais le nombre n'en est pas considérable. La canaille turque est aussi lâche que méchante ; il ne faut contre elle que de la rigueur ; nous avons tué 2 ou 3.000 révoltés.

Salut et fraternité.

Alex. Berthier (1).

Malgré les soins pris par le commandement pour atténuer la gravité de cette révolte, l'armée sut à quoi s'en tenir et les sanglants épisodes auxquels elle venait d'assister, n'étaient pas faits pour remonter son moral. On put s'en rendre compte dans certains détails de service. Aussi, dans un ordre du jour du 5 brumaire, Berthier dut reprocher aux corps de ne pas se conformer aux ordres donnés au sujet des armes prises aux musulmans, de laisser partir des détachements dans un état de dénuement complet et de ne pas même avoir encore fourni à l'état-major général les noms des hommes manquant depuis l'insurrection.

D'autre part, les attaques continuelles des diligences et les assassinats de voyageurs exigeaient des mesures spéciales. Trois compagnies furent créées pour les escorter, à Damiette, à Rosette et au Caire. De nouvelles recommandations furent faites pour assurer la sécurité des individus isolés. Berthier disait à ce sujet, dans son ordre du jour du 6 brumaire (27 octobre) :

« Tout Français doit être bien armé, avoir ses armes

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Ordres particuliers du chef d'état-major général.

en état et les munitions nécessaires..... On en vint même à armer les musiciens et les ouvriers. »

D'autres faits montraient que l'hostilité des populations ne diminuait pas. Le 13 brumaire (3 novembre), Berthier fut chargé de signaler au général Lannes, des rassemblements armés à El Negyleh et à El Ghârym et de lui donner l'ordre de les dissiper, en brûlant les villages et en « coupant le cou aux otages ».

En réalité, cette attitude des indigènes était encouragée par des émissaires turcs, dont le Sultan s'était allié aux Anglais depuis la fin de fructidor. Le général en chef avait eu quelques indices de ce fait, mais sans en être encore certain. A la fin d'octobre, en particulier, il y eut même à Aboukir, une tentative de débarquement qui fut vigoureusement repoussée. Le général Menou avait fait connaître à cette occasion que les Russes étaient aussi d'accord avec nos ennemis. Berthier lui écrivit à ce sujet :

Berthier à Menou.

Le Caire, ce 11 brumaire an VII (1er novembre 1798).

Que veulent donc, mon cher Menou, ces Anglais et ces Russes? Cette pasquinade des Turcs ! Car on ne peut présumer qu'ils soient réellement de la partie. Nous envions tous ton commandement; il y a gloire et plaisir à battre de pareils ennemis.

Murat doit être arrivé avec une colonne d'élite. Nous attendons des nouvelles de la fin de cette expédition.

Au surplus, ils sont entre bonnes mains. Tout va bien ici, et nos troupes brûlent du désir de combattre.

Je t'embrasse. Donne-moi des nouvelles.

Ton ami,

Alex. BERTHIER.

Je souffre beaucoup; une surdité presque totale m'affecte. J'espère cependant que ce ne sera qu'une fluxion (1).

---

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Ordres particuliers du chef de l'état-major général.

A cette époque, en effet, la santé du chef d'état-major général était assez éprouvée; et ses lettres particulières en disaient quelques mots. C'est ainsi que le 23 brumaire, il écrivit au général Dugua :

ARMÉE D'ORIENT

—

A. Berthier au général Dugua.

Au quartier général du Caire, le 23 brumaire an VII.
(13 novembre 1798).

J'ai reçu vos différentes lettres, mon cher général; je présenterai au général en chef la demande que vous faites, etc.....

. . . .

Je ne vous ai pas répondu sur le désir que vous avez témoigné de retourner en France; le général en chef n'aurait fait aucune réponse, quand je lui en aurais parlé.

Quant à moi je suis toujours sourd; l'on m'a mis les vésicatoires de tout le côté. Je désire bien que tout cela finisse.

Je vous embrasse, mon cher général.

Alex. Berthier (1).

Vers la fin de brumaire, le général en chef fit une tentative auprès des Anglais, par l'intermédiaire d'un lieutenant de guides, Guibert, dans le but de les inviter à lui envoyer un parlementaire et à entrer en relations. C'était la seconde démarche de ce genre qu'il faisait; et comme la première, elle resta sans résultat.

Il semble qu'il sentait alors sa position sans issue et qu'il en cherchait une. Il voyait son armée diminuée, affaiblie, découragée et il aurait voulu améliorer son sort. Lui-même, inaccessible à tout sentiment de faiblesse, agissait comme un chef d'état, énergique, prévoyant et résolu. Mais depuis la perte de l'escadre, il n'entrevoyait pas la fin de l'expédition et s'efforçait d'avoir des nouvelles pour prendre à l'occasion, une

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Ordres particuliers du chef de l'état-major général.

détermination utile. Son entourage, témoin de ses efforts, devinait ses préoccupations, mais gardait une confiance entière dans ses projets à venir.

Au commencement de frimaire, on le vit reporter parfois ses pensées du côté de la Syrie et songer en même temps aux entreprises que les Turcs pourraient tenter sur l'Egypte. Mais grâce à sa perspicacité supérieure, rien ne le troublait et il était pleinement convaincu, quand il écrivait au général Dugua, à Damiette :

« La force de la Turquie est dans sa cavalerie; ainsi nous n'aurons jamais d'attaque sérieuse à craindre par terre (1) ».

Parmi les mesures qu'il adopta pour occuper les officiers de l'armée, il en est une qui fut spéciale à l'état-major général et dont Berthier eut naturellement toute la responsabilité. Ce fut la création d'une école d'infanterie pour apprendre la manœuvre de cette arme, aux adjoints d'état-major dont l'instruction pratique laissait à désirer. Bonaparte devait lui-même leur faire commander plusieurs bataillons. Mais les événements ne lui en laissèrent pas le temps.

A cette époque, deux régions surtout étaient l'objet de son attention : la Haute-Egypte où Desaix poursuivait ses succès et qui ne donnait aucun souci ; la Syrie qu'il y avait lieu au contraire de surveiller sans cesse. Indépendamment des ouvrages qu'il faisait construire dans l'isthme pour se couvrir de ce côté, Bonaparte reconnut l'utilité d'étendre sa domination jusqu'à Suez. D'après son ordre, le 12 frimaire (2 décembre), Berthier dirigea, sur ce port, le général Bon, avec une troupe d'un faible effectif pour occuper la ville, la fortifier, installer les commandants des divers services, nouer des relations sur les côtes de la mer Rouge, pré-

(1) Correspondance de Napoléon, V, 205.

parer l'organisation d'une force navale, et recueillir des nouvelles sur la Syrie, Djeddah et la Mecque.

Au même moment, l'état-major général fit appliquer une mesure qui dut répugner à son chef, mais qui montre à quel point la population du pays était restée hostile. Ce fut l'enlèvement des femmes et des enfants jusqu'à l'âge de seize ans, dans les villages d'Arabes révoltés et leur internement chez les principaux cheiks du pays.

Comme l'avait écrit Volney avant le départ de l'expédition : la guerre faite « aux naturels de l'Égypte, quoique en apparence la moins redoutable, était la plus dangereuse ».

Berthier cependant continuait à se plaindre de sa santé : « Je suis toujours souffrant. J'ai besoin de repos et des Invalides », écrivait-il à Menou. Néanmoins, il ne cessait de s'occuper de son service et de la situation de l'armée qui, à la fin de frimaire, se résumait ainsi : la division Desaix poursuivait Mourad-Bey dans la Haute-Égypte sans pouvoir l'atteindre. Le général Bon occupait Suez, et partout ailleurs on travaillait aux fortifications. Alexandrie, Rosette, Damiette, Belbeys, Salheyeh, Suez et le Caire voyaient s'élever de nouveaux ouvrages.

En Syrie, quelques forces turques se rassemblaient (1).

De ce côté, la surveillance ne pouvait se relâcher un seul instant. Il y avait là un sujet de préoccupations constantes qui s'ajoutait, dans l'esprit de Bonaparte, à son désir d'avoir des nouvelles de France et d'Europe. Il employait pour cela tous les moyens imaginables ; et ce fut dans ce but, qu'à la fin de frimaire, il chargea de missions spéciales l'adjoint à l'état-major général Croizier et le lieutenant de chasseurs Fourès dont la femme lui accordait alors ses faveurs. Les Anglais qui étaient au courant de cette intrigue, ayant pris cet officier, ne

(1) Correspondance de Napoléon, V, 276.

voulurent pas le garder prisonnier et le ramenèrent en Égypte.

Tandis que cet incident se passait sur la côte, Berthier préparait une excursion du général en chef à Suez. Le 1er nivôse an VII (21 décembre 1798), il fit commander une escorte de 300 guides qui devaient être prêts à partir le surlendemain avec une pièce d'artillerie et prévint les généraux Dommartin, Caffarelli et le contre-amiral Ganteaume, qu'ils accompagneraient Bonaparte.

Il confia les affaires de l'état-major à son sous-chef, l'adjudant général Grézieu et partit du Caire, le 3 nivôse (23 décembre), après avoir expédié au général Reynier, à Salheyeh, un ordre qui semblait être une préparation à un mouvement offensif en Syrie. Il s'agissait de faire reconnaître la position de Qatyeh, sur la Méditerranée, d'y faire construire un fort, de l'armer, d'y rassembler des vivres, des munitions, et de faire des reconnaissances aux environs.

Le voyage du Caire à Suez dura quatre jours. Berthier arrriva sur la mer Rouge, avec le général en chef, le 6 nivôse (25 décembre), et passa une partie de la journée du lendemain à visiter avec lui la ville et le port. On y trouva des nouvelles de Syrie, qui amenèrent le chef d'état-major général à adresser au général Reynier la dépêche suivante :

ARMÉE D'ORIENT

—

Berthier au général de division Reynier,

Au quartier général de Suez, le 7 nivôse an VII
(27 décembre 1798).

Le général en chef me charge de vous mander, citoyen général, qu'il est prévenu indirectement que Abdullah Pacha est, dit-on, arrivé à Gaza avec 7 à 8 cents hommes et que *Ibrahim* est arrivé à El-Arich.

Si ces nouvelles vous sont également parvenues, le général en chef pense qu'il est également nécessaire que vous vous rendiez à Salheyeh, avec votre division, afin d'être à même de soutenir *Qatyeh*.

Le général en chef fera partir demain huit, Omar avec quatre-vingts Maugrebins et quarante hommes de la 32ᵉ commandés par l'adjoint Arrighi, pour reconnaître la route de *Suez* à *Salheyeh*.

Vous pourrez retenir Omar et la compagnie de Maugrebins avec vous et renvoyer les quarante hommes de la 32ᵉ et l'adjoint Arrighi au Caire.

Le général en chef compte partir le 10 au matin pour se rendre à *Belbeys*.

Par ce moyen, les trois routes de Suez au Caire, à Belbeys et à Salheyeh se trouveront parfaitement reconnues.

Si vous pouvez envoyer à notre rencontre quelques chameaux d'eau, à trois ou quatre lieues dans le désert, cela pourrait nous être utile.

Des batimens chargés de café, de poivre, etc... sont arrivés ici venant de *Djeddah* ; engagez les habitans de votre province à apporter ici le plus qu'ils pourront des subsistances et du grain.

Alex. Berthier.

Le 8 nivôse (27 décembre) fut consacré à une visite intéressante aux fontaines de Moïse, de l'autre côté de la mer Rouge, qui fut franchie à cheval à marée basse.

Le lendemain, Berthier expédia des ordres pour la construction d'un fort à Ageroud, aux environs de Suez ; et il quitta cette ville le 10, avec les commandants du génie et de l'artillerie, pour accompagner Bonaparte dans une reconnaissance de l'ancien canal de Suez. Il coucha ce jour-là à Ageroud, et le lendemain à Belbeys, dont le général en chef voulait inspecter les travaux. Berthier en partit avec lui, le 14, pour aller visiter Abou-Nechabeh, où ils retrouvèrent les traces du vieux canal, et rentra au Caire le 17.

Cette excursion, à l'extrémité de l'isthme, l'aspect de la mer Rouge, la traversée du golfe de Suez sur les traces de l'antique émigration des Hébreux, la visite des fontaines de Moïse aux portes de l'Arabie, la reconnais-

sance des vestiges de l'ancien canal, tous ces incidents furent pour Berthier et pour les généraux qui accompagnèrent le général en chef, un souvenir d'autant plus précieux, qu'ils furent les seuls de l'armée d'Orient ayant eu l'heureuse chance d'accomplir ce voyage.

Au retour, on se retrouva aux prises avec les difficultés habituelles, et notamment avec la démoralisation causée par les effets de la peste. Berthier dut même rappeler les officiers de santé à leur devoir, et notifier aux troupes la destitution de l'un d'eux, qui avait refusé ses soins à des blessés qui avaient touché des pestiférés.

§ 4. *Préparatifs de l'expédition de Syrie. — Projet de départ de Berthier.*

Le 20 nivôse, l'état-major général commença à s'occuper de la création du fameux régiment des dromadaires qui devait avoir sa place marquée dans l'histoire populaire de cette expédition. Il était destiné à la prochaine traversée du désert entre l'Egypte et la Syrie. Dans le même but, vers la fin de nivôse, on prescrivit des razzias de chameaux, et des approvisionnements d'outres. Kléber, désormais guéri de sa blessure, vint reprendre à Damiette, le commandement de sa division et celui de la province, afin d'être plus près de la frontière de l'Egypte, plus à portée d'entreprendre une action de guerre de ce côté, et de veiller aux approvisionnements.

Il fallait également songer à confier en cas d'absence, le commandement du Caire à un chef expérimenté, dont l'initiative et l'énergie seraient un gage de sécurité. Bonaparte jeta les yeux sur le général Menou, et Berthier l'en prévint par la lettre suivante :

ARMÉE D'ORIENT

—

Le citoyen A. Berthier, général de division, chef de l'état-major général de l'armée, au général de division Menou à Rosette.

Au quartier général du Caire, le 30 nivôse an VII
19 janvier 1799.

Vous trouvérez ci-joint, mon cher général, un ordre qui vous sera remis par l'adjoint aux adjudans-généraux Mailly. Je suis chargé de vous dire pour vous seul, que l'intention du général en chef en vous faisant venir au Caire, est que vous le remplaciez dans cette ville, si des circonstances militaires l'obligeaient de se rendre dans la Haute-Egypte, dans le désert, ou en Syrie. Le général en chef est très satisfait de vous et vous porte une grande confiance. Prévenez le général Marmont de votre départ.

Alex. Berthier (1).

Au Caire même, les dispositions les plus remarquables avaient été prises depuis longtemps pour comprimer toute nouvelle tentative de révolte. Les hôpitaux, les magasins d'artillerie, et du génie, les dépôts et magasins des corps, la manutention avaient été installés dans les forts et les ouvrages, en dehors de la ville.

Deux compagnies de vétérans avaient été créées; des garnisons avaient été placées dans les forts qui dominaient la ville; les généraux Rampon et Zayonchek, alors dans la moyenne Égypte, avaient été rappelés avec les forces dont ils disposaient; enfin, on avait fait livrer sous peine de mort, les canons qui se trouvaient encore dans les maisons des Mameluks.

Au milieu de ces travaux, Berthier sentait augmenter depuis quelque temps des souffrances à la tête qui l'avaient rendu à peu près sourd et qui avaient nécessité un traitement énergique. Se croyant hors d'état de répondre aux exigences de son service, il s'était décidé,

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée d'Orient. Ordres particuliers du chef d'état-major général.

au risque d'irriter son chef, à lui demander l'autorisation de rentrer en France. Il savait pourtant combien cette proposition devait lui déplaire, puisqu'il avait déjà refusé de lui en présenter des semblables, afin d'éviter aux généraux qui les avaient formulées le tort qu'elles allaient leur faire. Mais il savait aussi que Bonaparte avait été le premier à constater son état de santé et à se rendre compte de l'utilité qu'il y avait pour lui à aller chercher en France des soins et du repos.

Dans l'intérêt même de son chef d'état-major général et malgré la peine qu'il en éprouvait, le général en chef y avait consenti et faisait armer dans ce but, à Alexandrie, la frégate *la Courageuse*. En même temps, il rédigeait une courte instruction pour la mission dont il comptait le charger, espérant bien d'ailleurs que son absence serait de courte durée. Dans les premiers jours de pluviôse, tout était prêt.

Bonaparte lui donna son autorisation de départ, dans les termes suivants :

Quartier général, au Caire, 6 pluviôse an VII
(25 janvier 1799).

« Vous partirez, citoyen général, le 10 pluviôse, pour vous rendre à Alexandrie; vous vous y embarquerez sur la frégate *la Courageuse;* vous aurez avec vous, deux bâtiments du convoi, bons voiliers, que j'ai fait arranger à cet effet.

« Dès l'instant que vous aurez rencontré quelque bâtiment qui vous aura donné des nouvelles, vous m'en expédierez un sur Damiette, le lac Bourlos, ou même sur Alexandrie, si les vents l'y portaient. Vous m'expédierez l'autre dès l'instant que vous aurez appris d'autres nouvelles; ce que je désirerais être fait avant que vous ne touchassiez aucune terre d'Europe.

« Le plus sûr paraît être de vous diriger sur les côtes d'Italie, du côté du golfe de Tarente, du port de Crotone,

et, si le temps le permet, de remonter le golfe Adriatique jusqu'à Ancône ; soit que vous touchiez à Corfou, ou à Malte, ou dans un point quelconque, ne manquez pas de m'envoyer toutes les nouvelles que vous pourriez avoir, en m'expédiant des bâtiments auxquels vous donnerez l'instruction spéciale de se diriger sur Damiette.

« Vous prendrez aussi des mesures pour que l'on nous envoie de l'une des places, des sabres, des pistolets, des fusils, dont vous savez que nous avons besoin.

« Vous aurez bien soin que la frégate qui vous portera, dès l'instant qu'elle sera approvisionnée de ce qui pourrait lui manquer, reparte sur le champ, se dirigeant sur Jaffa, et là elle saura où je suis. Arrivée à Jaffa, elle mouillera au large, et avec précaution, afin de s'assurer si l'armée y est ; si elle n'y était pas, elle se dirigerait sur Damiette.

« Si vous pouvez faire charger sur la frégate quelques armes, vous le ferez ; si les événements qui se passeront dans le continent, font que votre présence n'y soit pas nécessaire, vous rejoindrez l'armée à la prochaine mousson.

« Vous remettrez les paquets ci-joints au Gouvernement et vous remplirez la mission dont vous êtes chargé (1). »

Loin de s'irriter d'un départ qui le contrariait vivement, le général en chef témoignait par cet ordre à son chef d'état-major général la plus vive sollicitude, en le lui facilitant d'un façon gracieuse et en lui donnant un nouveau gage de confiance par la mission dont il le chargeait. Cette preuve d'affection, au milieu des difficultés qui entouraient Bonaparte à la veille d'une expédition

---

(1) Correspondance de Napoléon, V, 359.

aventureuse, le regret de quitter l'armée au moment où elle allait courir de nouveaux dangers, enfin son attachement pour le chef héroïque qu'il ne cessait d'admirer, toutes ces impressions agitèrent profondément l'âme de Berthier; et, pensant qu'il ne devait pas abandonner son général au moment où une nouvelle campagne allait s'ouvrir, il lui confia ses hésitations, renonça à son congé malgré ses douleurs et resta à ses côtés prêt à se dévouer comme par le passé.

Bonaparte touché de cette décision en conçut pour lui une nouvelle amitié.

La commission chargée de publier la correspondance de Napoléon 1er, a rendu compte de ce fait, dans les termes suivants : « Cette mission n'eut pas de suite; le général Berthier, malade, avait obtenu l'autorisation de rentrer en France ; mais en apprenant le départ de l'armée pour l'expédition de Syrie, il rendit son passeport au général en chef et se mit à sa disposition (1) ».

Les ennemis de Berthier ont voulu attribuer sa demande de départ, à sa passion pour Mme Visconti. Il est inutile de revenir sur les considérations qui font rejeter cette appréciation, comme fausse et injuste. Mais on peut faire observer que Bonaparte n'eut pas pardonné à Berthier de quitter son poste en face de l'ennemi. Il était le premier à comprendre que sa santé exigeait son départ. Les instructions qu'il avait données à ce sujet, la mission qu'il lui confiait auprès du Gouvernement, l'ordre de revenir le plus tôt possible, tous ces détails montraient qu'il tenait toujours à lui et qu'il n'avait pas de reproche à lui adresser.

En réalité, une plus grande affection et un lien plus

---

(1) Correspondance de Napoléon, V, 360.

intime entre ces deux grands hommes furent l'unique résultat de cet épisode.

Berthier reprit son service avec une nouvelle ardeur, tout en se soignant, pour se mettre en état de quitter le Caire, en même temps que l'armée.

Le 8 pluviôse (27 janvier), sur l'ordre de Bonaparte, il fit commencer les premiers mouvements vers la Syrie, en faisant diriger la division Reynier de Salheyeh sur Qatieh; et en lui donnant les ressources nécessaires pour la construction d'un fort à El Arych. Il faisait aussi envoyer de Damanhour, d'Alexandrie et de Rosette, sur Damiette, les troupes que le général en chef prenait dans ces garnisons.

Le général Reynier ne devait rester que peu de temps à Qatieh. Le 13 pluviôse (1er février 1799), Berthier lui adressa par un adjoint d'état-major, l'ordre de se porter sur El Arych et d'y faire construire un fort. Il était en même temps placé sous le commandement supérieur de Kléber, qui devait aller occuper Khân-Younès à l'extrême frontière, après avoir achevé l'installation d'El Arych. Berthier annonçait en outre aux deux généraux, l'arrivée du quartier général à Salheyeh, pour le 21 pluviôse (9 février).

L'expédition de Syrie commençait. Ces premiers mouvements concentrèrent sur la frontière deux divisions de l'armée d'Orient, sous le commandement de Kléber, et leur firent occuper des positions défensives, qui allaient servir de base d'opérations.

Dans ces moments difficiles, au début d'une campagne offensive, dans un pays inconnu, en face de forces aguerries dont il ignorait le nombre et la puissance, en laissant sur ses derrières une population toujours prête à se soulever, Bonaparte montrait une perspicacité, une prévoyance et une audace étonnantes, qui étaient une précieuse garantie du succès, mais qui

compliquaient parfois à l'extrême le service d'état-major. L'ordre que reçut Berthier à cette occasion, en est un exemple.

Après avoir défini la mission du général Reynier, le général en chef ajoutait :

« Si le général Kléber pensait que le général Reynier n'est point assez fort pour s'emparer d'El Arych et que les circonstances fussent telles que l'inconvénient de porter à El Arych, un corps de troupes tellement nombreux que la subsistance devint difficile, fut couvert par les avantages militaires qui en résulteraient, il se porterait avec tout son monde sur El Arych.

« Arrivé là, il pourra, selon qu'il le jugera à propos, s'étendre jusqu'aux confins de l'Égypte, c'est-à-dire jusqu'à Khân-Younès.

« ..... L'adjoint chargé de porter ces dépêches sera chargé d'un seul ordre pour le général Kléber, en cas que le général Kléber soit à Qatyeh : et, dans cet ordre, sera celui au général Reynier, pour lui faire connaître qu'il est sous les ordres du général Kléber et qu'il doit exécuter tous les ordres qu'il lui donnera ; et, dans le cas où le général Kléber ne serait pas encore à Qatyeh, il y aura, outre l'ordre ci-dessus, un ordre particulier pour le général Reynier, dans lequel vous lui prescrirez d'exécuter la partie de l'ordre ci-dessus qui le regarde, ordre que l'adjoint ne donnèra au général Reynier que dans le cas où le général Kléber n'y serait pas. Il faut que l'adjoint règle sa marche de manière à être arrivé le 16. à Qatyeh. Vous annoncerez par un Arabe au général Reynier, qu'un adjoint part pour lui porter l'ordre de se rendre à El Arych : que cet adjoint n'arrivera probablement que vingt-quatre heures après l'Arabe ; qu'il fasse donc ses préparatifs pour pouvoir partir peu d'heures après l'arrivée de l'Arabe.....

« ..... L'adjoint qui portera cet ordre suivra le général

Lagrange (l'avant-garde), jusqu'à El Arych et reviendra par Qatyeh et Salheyeh et la route du pont pour me rendre compte..... (1). »

C'était dans l'exécution des ordres compliqués que Berthier excellait, grâce à son esprit méthodique, à sa mémoire, à sa conscience scrupuleuse et à sa profonde connaissance des volontés de son chef. Il savait qu'en pareille occurence il ne fallait négliger aucun détail, et il choisissait alors des officiers dont le zèle, l'intelligence, le courage et l'énergie ne laissaient rien à désirer. Aussi, après avoir donné ses ordres, le général en chef pouvait bannir toute crainte pour leur exécution et songer à d'autres mouvements.

A cette même date du 12 pluviôse (31 janvier 1799), les divisions Bon et Lannes étaient déjà en route, ainsi que la cavalerie et le parc de réserve. Le quartier général se disposait à partir le 17 et à suivre la route Birket-el-Hadji, Belbeys, Korâym, Salheyeh, le pont d'El Khazneh et Qatyeh.

Le but de l'expédition de Syrie était défini : il s'agissait de chasser Ibrahim-Bey des abords de l'Égypte, de dissiper le rassemblement de Gaza et de punir Djezzar, pacha de Syrie, de ses mauvais procédés.

Bonaparte avait aussi rêvé, si la fortune le favorisait, de conquérir la Syrie, peut-être l'Asie-Mineure et Constantinople, et de reconstituer un empire d'Orient, sur les ruines de celui des Ottomans.

Le 17 pluviôse (5 février), la division Bon était à Salheyeh ; et le 20, Berthier envoyait au général Rampon l'ordre de se mettre en route le 24 pour la rejoindre avec un bataillon et une bouche à feu. Il annonçait en même temps aux troupes du Caire, le départ du quartier général, le lendemain, 21 pluviôse.

---

(1) Correspondance de Napoléon, V, 378.

Sa santé s'était améliorée ; il se sentait désormais en état de faire cette nouvelle campagne et de déployer toute l'activité nécessaire. Il partait avec d'autant plus de confiance que l'exercice, le grand air et les marches convenaient mieux à son tempérament que le séjour des villes et le service de bureau.

Avant de partir, il avait donné ses ordres particuliers à son état-major général.

Le général Berthier à l'adjudant général Grézieu, sous-chef de l'état-major général.

Le Caire, 20 pluviôse an VII (8 février 1799).

Il est ordonné à l'adjudant général Grézieu de partir demain, avec les équipages du quartier général, dont il aura le commandement, ainsi que celui des troupes qui marchent avec lui, ainsi qu'il le verra par l'ordre du général en chef qui est ci-joint.

Il emmènera avec lui les adjoints aux adjudants généraux, René, Mailly, Buscaille.

Les adjudants généraux Boyer, Le Turcq partiront ainsi que leurs adjoints pour venir avec le général en chef, après-demain ; mais leurs chevaux et leurs bagages partiront demain, ainsi que tout ce qui tient au bureau de l'état-major général.

L'adjudant général Grézieu donnera tous les ordres pour que l'on parte à midi, pour aller coucher à Birket el Hadji et le 22, à Belbeys.

L'adjudant général Grézieu établira l'ordre de marche conformément au règlement de campagne ; il fera placer et affecter des gardes aux équipages du général en chef, du chef de l'état-major, du bureau et du commissaire ordonnateur en chef (1).

§ 5. *Expédition de Syrie.*

Le 21 pluviôse an VII (9 février 1799), après avoir passé la revue des deux compagnies de dromadaires qui accompagnaient le quartier général et avoir pris ses

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Ordres particuliers du chef d'état-major général. Reg. F, folio 25.

dernières dispositions, Berthier quitta le Caire avec le général en chef.

En son absence, le commandement des provinces était réparti comme il suit. Il laissait le général Dugua au Caire avec des instructions détaillées ; Marmont, à Alexandrie : Lanusse, à Menouf ; Fugière, à Mehallet el Kebir ; l'adjudant général Almeyras, à Damiette ; Menou, à Rosette et Desaix, dans la Haute-Égypte. En annonçant son départ au Directoire, Bonaparte demandait des secours et faisait pressentir son retour pour le mois de mars, « si la France à cette époque était en armes contre les rois (1) ».

Le 23, à Belbeys, Berthier, sur l'ordre du général en chef, dirigea la division Lannes sur Korâym et le général Bon, de Salheyeh sur Qatieh.

Le 24, le quartier général est à Salheyeh et le 25, à Qatyeh.

Le 26, le général Bon part de grand matin pour atteindre le second puits sur la route d'El Arych où se rend également Murat avec sa cavalerie et son artillerie. Berthier charge trois adjudants généraux de conduire des convois au général Kléber à El Arych et dirige le lendemain le général Lannes sur le même point, où il arrive le 29.

Il apprend de là au général Dugua, au Caire, que le général Reynier a battu, le 22, un corps de Mameluks, renforcé de soldats de Djezzar-Pacha et de Moghrebins, qu'il en a enfermé une partie dans la place, en a détruit un autre les 23 et 27 pluviôse, et que la tranchée est ouverte devant El Arych. Il prévient en même temps le général Reynier qu'il est chargé de faire le siège de ce fort, tandis que les généraux Bon, Kléber et Murat se mettent en mouvement le 30 (18 février), pour conti-

(1) Correspondance de Napoléon, V, 403.

nuer leur route vers la Syrie. Cette décision fut loin d'être agréable au général Reynier qui avait déjà partagé, dans les marches à travers l'isthme, la mauvaise humeur de ses troupes. Celles-ci, privées d'eau, énervées par la fatigue et par leurs étapes dans un désert aride, avaient fortement murmuré.

Leur général de division estima qu'après ses récents combats devant El Arych, le général en chef ne lui rendait pas justice ; et après une entrevue qu'il eut avec lui le matin du 29 pluviôse, il lui écrivit pour se plaindre du mauvais accueil qui lui avait été fait et du peu d'égards dont il avait été l'objet depuis qu'il faisait partie de l'expédition.

Le général en chef et Berthier laissèrent passer cette mauvaise humeur, qui trouva bientôt un calmant dans les négociations que les défenseurs du fort entamèrent pour sa reddition. Berthier dut prévenir les quatre divisions d'infanterie et la cavalerie qu'elles en attendraient le résultat sur place.

Il profita de ce repos momentané pour rappeler en même temps aux états-majors divisionnaires, comme il le faisait souvent au début d'une campagne, les prescriptions les plus importantes de leur service et notifier aux différents chefs du quartier général, l'emplacement qui leur serait habituellement affecté, dans les camps et bivouacs.

Le même jour (30 pluviôse), Berthier fit connaître au commandant turc du fort d'El Arych, les conditions que Bonaparte lui imposait, et fut chargé des négociations qui eurent lieu à ce sujet. Le 2 ventôse (20 février), dans l'après-midi, la reddition eut lieu.

Kléber fut averti aussitôt qu'il ferait l'avant-garde de l'armée, avec la cavalerie du général Murat, et qu'il devait partir le 3, pour aller coucher au premier puits sur la route de Khân-Younès.

Le 4, Reynier reçut l'ordre de partir à son tour le 7

avec sa division, pour rejoindre l'armée; il devait suivre à un jour de distance, le grand parc et les équipages du quartier général.

Le lendemain, on apprit que le général Kléber s'était égaré dans le désert, avait fait une étape de quinze heures sans s'apercevoir de son erreur, et que ses soldats découragés, s'étaient oubliés jusqu'à briser leurs fusils. Bonaparte partit avec Berthier pour les rallier, les retrouva le 6, au puits de Zaouy, fit battre à l'ordre, et leur dit : « Ce n'est pas en vous mutinant, que vous remédierez à vos maux; au pis aller, il valait mieux enfoncer sa tête dans le sable, et mourir avec honneur que de se livrer au désordre et de violer la discipline (1) ».

La marche sur Gaza fut reprise, et le 8 ventôse, le quartier général atteignait cette ville, que l'avant-garde avait enlevée la veille. L'aspect du pays avait tout à fait changé et rappelait celui du midi de la France.

Berthier notifia ce succès au général Dugua, par la lettre ci-après :

Nous voilà à Gaza, mon cher général, après avoir traversé soixante lieues de désert et pris le fort d'El Arych dans lequel Djezzar avait eu la bêtise de laisser 1.500 hommes que nous avons pris, en usant environ 400 boulets que nous avons retrouvés dans la brèche, et qui nous ont laissé également de la poudre et des vivres.

Arrivés à Gaza, les troupes, environ 600 hommes de cavalerie et quelques hommes d'infanterie de Djezzar, se sont retirés aussitôt que nos dispositions d'attaque ont été faites et que nos tirailleurs les ont joints. . . . .

Nous trouvons ici un pays qui ressemble à la Provence, et le climat, à celui d'Europe. . . . .

Donnez-nous de vos nouvelles, mon cher général, et croyez à l'amitié et au désir que j'ai de nous réunir (2).

. . . .

---

(1) Correspondance de Napoléon, V, 430.
(2) Archives historiques.

Berthier transmit les mêmes nouvelles aux autorités indigènes du Caire, et aux généraux restés en Egypte. Il s'occupa ensuite de l'organisation des places de Qatyeh et de Gaza, de l'installation des hôpitaux, des magasins, des dépôts sur les derrières de l'armée, et de la ligne d'étapes jusqu'au Caire.

Le 9 ventôse, conformément aux ordres du général en chef, il prévint les généraux Kléber, Lannes et Bon, qu'ils partiraient le lendemain, avant le jour, pour gagner le village d'Esdoud, tandis que le général Reynier et le parc, quitteraient Gaza l'après-midi, pour se rendre au village de Deyr-Esny.

Suivant l'usage, un adjudant général fut chargé des bagages de l'armée et de leur escorte.

Le 12, le quartier général était à Ramleh avec les divisions Lannes et Bon, qui partirent le 13, pour rejoindre Kléber devant Jaffa, où le général en chef arriva avec Berthier, le 14. La place fut immédiatement investie et l'attaque préparée.

Le 16 (6 mars), le chef d'état-major général transmit les ordres nécessaires pour l'ouverture du feu, par les quatre batteries déjà construites, et pour l'assaut, quand la brèche serait faite. Mais auparavant, sur l'avis de Bonaparte, il fit sommer le gouverneur qui, pour toute réponse, fit couper la tête au parlementaire. Le feu commença le 17, à sept heures. A une heure, la brèche était praticable. L'assaut fut ordonné : un adjoint de l'état-major général en fut chargé, à la tête de 10 hommes ; il fut suivi par un adjudant général avec trois compagnies. A cinq heures, la ville était prise. « Pendant vingt-quatre heures, écrivit Bonaparte au Directoire, elle fut livrée au pillage et à toutes les horreurs de la guerre, qui jamais ne m'a paru aussi hideuse (1) ».

---

(1) Correspondance de Napoléon, V, 468.

4.000 hommes de troupes de Djezzar furent passés au fil de l'épée. Une partie des habitants fut massacré. Nous prîmes 50 bouches à feu, dont 30 de campagne, et de nombreux approvisionnements de toute sorte.

A la suite de ce succès, Berthier eut à remplir une tâche cruelle. Il prescrivit à l'adjudant général de service de conduire au bord de la mer, tous les canonniers et les soldats turcs pris les armes à la main, et de les faire fusiller.

Le 21 ventôse (11 mars), eut lieu la célèbre visite de Bonaparte aux pestiférés de Jaffa. Berthier dut l'accompagner dans cette longue inspection, pendant laquelle le général en chef prit un malade dans ses bras pour dissiper l'effroi que la peste jetait dans les esprits (1).

Deux jours après, Berthier se sépara de son sous-chef d'état-major, l'adjudant général Grézieu, qui fut nommé commandant des provinces de Jaffa et de Ramleh, en attendant l'arrivée du général Menou, désigné pour gouverner la Palestine.

Au commencement de ventôse, on reçut du Caire, l'annonce des derniers succès de Desaix, notamment de l'affaire de Samhoud, qui avait fait tomber dans ses mains le 3 pluviôse, la flottille de Mourad-Bey, achevé la conquête du pays, et permis de procéder à l'organisation administrative des régions occupées.

Le 28 ventôse (18 mars), le quartier général se rendit au mont Carmel et le lendemain à Saint-Jean-d'Acre. Berthier prescrivit aussitôt au général Lannes, par ordre du général en chef, de se rendre à Chafa Amr, et de fournir une escorte au parc d'artillerie, pour l'aider à rejoindre l'armée. Il fit connaître aux villages voisins qu'ils devaient envoyer des députés au camp, pour faire acte de soumission.

---

(1) Mémoires de M. de Bourrienne, I, 372. Extrait du comte d'Aure.

En arrivant devant Saint-Jean-d'Acre, Berthier eut à régler une question de service d'état-major qui avait une importance pour le commandement, et dont la solution telle qu'il l'imposa, devait être plus tard abandonnée en France. L'ordonnateur en chef, le sieur d'Aure, directeur des services administratifs, avait tenté de s'affranchir de l'autorité du chef d'état major général. Ce dernier lui écrivit le 1er germinal :

« *Le général A. Berthier, chef d'état-major général, au citoyen d'Aure, ordonnateur en chef.*

« Au camp, devant Acre, le 1er germinal an VII (21 mars 1799).

« Je vous renvoie, citoyen ordonnateur, deux lettres que je reçois du citoyen Miot (1).

« Vous voudrez bien dorénavant correspondre, pour tous les objets du service, directement avec moi, qui ne parle jamais qu'au nom du général en chef. Il ne doit point y avoir d'intermédiaire entre vous et moi. Les commissaires des guerres, même celui du quartier général, ne peuvent recevoir que par vous, les ordres que je suis dans le cas de vous donner.

« Quant à la lettre, où vous ordonnez de passer aujourd'hui la revue du quartier général, ce n'est pas encore là la forme que vous devriez suivre. Vous devez me demander de fixer l'heure et le jour où cette revue peut se passer ; et à moi, à le déterminer, suivant les mouvements de l'armée et les dispositions militaires, etc.

« ..... Je dois vous observer que le service du quartier

(1) Le citoyen Miot était un des commissaires des guerres de l'armée.

général se fait très mal; et cependant, dans toutes les armées, on lui porte une attention particulière, vu le service fatigant qu'il est obligé de faire.

« Il est indispensable que vous preniez des mesures telles, que ce service se fasse plus régulièrement et que nous nous entendions mieux (1). »

Le lendemain, Berthier dut écrire encore à l'ordonnateur en chef :

« Le général en chef me renvoie, citoyen ordonnateur, votre lettre relative au moulin de Tassous. Il me charge de vous dire que, pour ces détails, c'est avec moi que vous devez directement correspondre, etc. (2). »

Le 3 germinal (23 mars), Berthier transmit les ordres relatifs au commencement du siège et à la construction des batteries. Puis, il dut se mettre en rapport avec le commandant de l'escadre anglaise qui croisait devant Acre, pour lui renvoyer des prisonniers de sa nation et lui demander les Français qu'il pouvait avoir entre ses mains.

Le bombardement commença dans la nuit du 7.

Deux jours après, on signala des rassemblements du côté de Naplouse. Murat partit pour Nazareth et y fit des reconnaissances destinées à protéger les troupes du siège. De son côté, Berthier, ayant à renseigner le général Dugua sur la situation de l'armée, lui demanda des munitions dont on avait un pressant besoin. On en était déjà réduit à recueillir les boulets de l'ennemi pour les lui renvoyer et à reprendre aux officiers leurs chameaux, pour transporter les vivres et les blessés.

Malgré l'énergie de la défense et le manque de munitions, Bonaparte espérait avoir une brèche praticable

---

(1) Archives historiques. Registre F, folio 72.

(2) Le reste de la lettre de Berthier a été attribuée à Bonaparte, par la Commission de la correspondance, et publiée avec sa signature, V, 479.



vers le milieu de germinal. En conséquence, Berthier fit connaître aux troupes, dès le 12, les dispositions adoptées pour l'assaut. L'une d'elles était spéciale au service d'état-major : un adjudant général était désigné avec ses deux adjoints, pour conduire les premiers grenadiers sur la brèche. Celle-ci était faite ; mais chaque nuit, les assiégés, dirigés par des Anglais et par des Français émigrés, la réparaient et débarrassaient le fossé. Il fallait recommencer le lendemain le travail de la veille.

Tandis que la lutte se prolongeait, on apprenait que l'ennemi rassemblait de nouvelles forces dans l'Est, aux abords du Jourdain. Murat, qui était à Safed, dut pousser sa reconnaissance au delà du pont d'Yacoub au nord du lac de Tibériade et couvrir l'armée du côté de Damas, tandis que le général Junot, à Nazareth, devait disperser ou tenir en échec un fort rassemblement qui était signalé à Genyn. Berthier apprenait au même moment au général Dugua, qu'on avait repoussé toutes les sorties des assiégés. « Le pays est à nous, disait-il; il ne nous manque que la ville, dont nous espérons être bientôt possesseurs (1). »

De son côté, Bonaparte écrivait à Marmont à Alexandrie : « La grande quantité d'artillerie que les Anglais ont jeté dans Acre, avec un renfort de canonniers et d'officiers, jointe à notre peu d'artillerie, a retardé la prise de cette place..... J'ai donc lieu d'espérer que sous peu de jours nous en serons maîtres (2) ».

Il ne semble pas, cependant, d'après ces appréciations, que la situation fut aussi bonne qu'on l'avait espéré. La résistance de Saint-Jean-d'Acre était des plus énergiques; et les ressources des assiégés en projectiles,

(1) Correspondance de Napoléon, V, 501.
(2) Correspondance de Napoléon, V, 502.

en vivres, en munitions, paraissaient inépuisables. La défense montrait, en outre, une habileté et une activité qui dénotaient un commandement expérimenté et résolu. En réalité, c'étaient des Anglais qui servaient les batteries de la place et l'ingénieur Philippeaux, émigré français, qui dirigeait les travaux. Le gouvernement turc, de son côté, venait de faire apparaître, dans l'est de la Palestine, une armée de secours inattendue que la vigilance de Bonaparte avait pressentie.

Aussi, le 20 germinal, sur son ordre, Berthier invita Kléber à se rendre à Nazareth, avec son infanterie. Il devait y trouver Junot, qui avait eu, la veille, un engagement heureux avec une force de cavalerie considérable. « L'intention du général en chef, disait le chef d'état-major général, est que vous couvriez l'armée et que vous dissipiez les rassemblements qui se sont formés, soit venant du côté de Damas, soit du nommé Gherar, à Genyn. » Kléber battit, en effet, l'ennemi, près de Cana.

Le 24 germinal, Berthier transmit au général Murat l'ordre de se porter à Safed, avec les forces dont il disposait et lui adressa les instructions du général en chef en cas de rencontre avec l'ennemi.

Il prévint Kléber de ces dispositions et lui envoya son nouvel aide de camp, l'adjoint d'état-major Arrighi, qui devait rester près de lui jusqu'à ce qu'il ait une nouvelle intéressante à rapporter au général en chef.

On apprit alors que l'ennemi recevait sans cesse de nouvelles troupes. Par suite, sur l'ordre de Bonaparte, Berthier fit partir le général Bon avec une partie de sa division, « de manière à ne pas être vu de la place » ; et le prévint que le général en chef l'accompagnerait.

Pendant ce temps, Kléber manœuvrait pour attaquer les masses ennemies qui avaient passé le Jourdain, se dirigeant sur Saint-Jean-d'Acre. Le 27 au matin, après avoir tourné le mont Thabor, il s'était trouvé entre

elles et cette rivière. Assailli de tous côtés, il avait supporté vaillamment toute la journée des charges de cavalerie.

Bonaparte, arrivé inopinément sur ces entrefaites, surprit les musulmans à revers avec les troupes de Vial et de Rampon, les mit en déroute et les dispersa de tous côtés, en leur faisant éprouver des pertes considérables. Cette armée comprenait des janissaires de Damas, des cavaliers de Djezzar, des indigènes de Naplouse, des Mameluks d'Ibrahim-Bey et des Arabes. De nombreux drapeaux, des canons, la plupart des bagages et 400 chameaux tombèrent entre nos mains. Murat, de son côté, enlevait Safed à l'ennemi.

On a dit que Berthier n'avait pas accompagné Bonaparte à la bataille du mont Thabor et qu'il était resté devant Acre, expédiant les ordres comme si le général en chef eut été présent, afin d'éviter les conséquences possibles de son absence, si elle avait été connue de Djezzar.

Ce fait, qui a du reste peu d'importance, a été contesté. Berthier lui-même a écrit, dans sa relation de la campagne, que Bonaparte rentra au camp d'Acre avec son état-major. Ce qui est certain, c'est que le 28 germinal (17 avril), à midi, tandis que Bonaparte signait des dépêches datées du mont Thabor, Berthier en signait d'autres, par ordre, datées du camp devant Acre, dont une entre autres au cheik de Naplouse, que la commission de la correspondance a attribuée à Bonaparte. Elle commençait ainsi : « Le général en chef Bonaparte me charge de vous faire connaître que, etc..... »

Le lendemain, 29 germinal, Bonaparte rentrait au camp devant Acre, victorieux et plein d'espoir dans le succès. Il écrivait, en effet, au général Dugua : « Acre sera pris le 6 floréal, et je partirai sur-le-champ pour me rendre au Caire ».

Berthier le renseignait de son côté.

ARMÉE D'ORIENT

—

Berthier au général Dugua.

Au camp devant Acre, le 29 germinal an VII
(18 avril 1799).

Je vous envoie, mon cher général, copie de l'ordre du jour d'aujourd'hui. Nous avons remporté une victoire complète sur les Mameluks réunis aux cavaliers de Djezzar et aux habitants de Naplouse qui venaient pour nous faire lever le siège de Saint-Jean-d'Acre. Tout va bien ; nous serons maîtres de la ville dans quelques jours.

Nous avons pris, avec les bagages de l'ennemi, trente Égyptiens que le général en chef renvoie au Caire, son intention étant que chacun de ces hommes rentre dans sa famille.

Le courrier Germain vous remettra également trois drapeaux, trophée de notre victoire. Dans quelques jours nous serons dans Acre, et aussitôt après, nous nous mettons en route pour le Caire.

Je vous embrasse.

Alex. BERTHIER (1).

Le surlendemain, impatient d'en finir avec la résistance de la place, le général en chef, fit communiquer par Berthier, au général de tranchée, une instruction spéciale destinée à activer le cheminement en sape debout qui s'effectuait alors sur une tour à gauche de la tour carrée où l'on avait fait brèche (2).

Le 4 floréal, ce travail de sape étant suffisamment avancé, Berthier transmit au général Lannes, l'ordre de rouvrir le feu, de faire brèche à la première tour ronde, de faire sauter la mine et de préparer l'assaut.

Mais cette tentative ne réussit pas comme on l'espérait. La mine ne produisit pas grand effet, et l'ennemi jeta des barils de poudre enflammés sur la brèche ce qui effraya les grenadiers chargés de s'y loger. Bref, on

(1) Archives historiques.
(2) Correspondance de Napoléon, V, 525.

ne put entrer dans la place. Il fallut se contenter de pénétrer dans la tour sans pouvoir s'y maintenir.

L'armée fit alors une perte regrettable : le général Caffarelli qui avait dirigé tous les sièges, et qui avait été amputé d'un bras sous les murs de la place, succomba à son opération. L'état-major avait été également éprouvé : les adjudants généraux Lescalle, Laugier et l'adjoint d'état-major Mailly avaient été tués.

Le sabre du général Caffarelli fut remis au général Berthier à qui il appartenait de droit. Malgré le prix qu'il attachait à ce souvenir d'un frère d'armes qu'il aimait, il ne crut pas devoir le conserver et écrivit à l'officier chargé de régler sa succession :

ARMÉE D'ORIENT

—

Berthier au chargé de la succession du général Caffarelli.

Acre, le 9 floréal an VII (28 avril 1799).

Le règlement de service de campagne me donne le sabre du général Caffarelli, mort au camp d'Acre.

Ce droit m'est précieux par l'homme distingué auquel il appartenait et j'en use pour laisser ce sabre à la famille du général Caffarelli. Il est un témoignage de l'estime particulière du général en chef Bonaparte qui avait donné ce sabre au général Caffarelli, général dont la mémoire vivra toujours comme un des hommes les plus distingués, tant par son génie, que par les services qu'il a rendus à sa patrie (1).

Le 11 floréal, l'équipage de siège tiré d'Alexandrie, étant arrivé, on commença à battre en brèche le corps de la place. Une nouvelle sortie de l'ennemi fut repoussée et on réussit à couler bas un navire anglais. Ces résultats furent annoncés aux divers commandants laissés en Egypte. Bonaparte, cependant, n'en était pas très satis-

---

(1) Archives historiques.

fait; car il écrivait à Kléber, le 13 germinal : « Une compagnie de grenadiers avait couronné hier la brèche; ils (les assiégés) sortirent de leurs boyaux avec tant d'impétuosité, qu'il fallut passer toute la soirée, à les faire rentrer dans la place (1) ».

Les 17 et 18 floréal, l'état-major général envoya aux généraux Bon, Vial et Dommartin, l'ordre de tenter encore une attaque, le soir même, de chasser l'ennemi de ses boyaux du glacis, de s'y loger à sa place et d'occuper la tour de brèche. Cette opération réussit et Berthier crut pouvoir écrire, le lendemain, à Kléber, en lui demandant une brigade : « L'intention du général en chef est de la faire participer à la gloire de la prise d'Acre ».

Dans ce but, on prépara une attaque générale pour la nuit du 20 floréal. Mais la veille, l'ennemi qui avait reçu du renfort, fit quatre sorties successives qui furent des plus meurtrières. L'assaut eut lieu néanmoins suivant les ordres donnés et amena un combat sanglant à la suite duquel on occupa différents points du rempart. Nos pertes étaient très fortes; on s'aperçut alors que l'ennemi avait construit une deuxième enceinte et qu'avec une défense aussi énergique, il faudrait conquérir encore cet obstacle, puis n'entrer en ville qu'en cheminant, ouvrir la tranchée devant chaque maison et perdre ainsi beaucoup de monde. On annonçait d'autre part le prochain débarquement d'une armée européenne ou turque en Egypte. Bonaparte comprit qu'il ne pouvait continuer et se décida à lever le siège.

Berthier s'occupa d'abord de l'évacuation de plus de 600 blessés qui furent dirigés sur Jaffa et sur des frégates chargées de les conduire en Egypte. « L'objet, écrivait-il au général Dommartin, est de la plus grande urgence. »

---

(1) Correspondance de Napoléon, V, 533.

Le même jour, 26 floréal (15 mai), les assiégés firent encore une sortie qui fut repoussée, mais qui montrait l'énergie dont la défense était encore animée.

Le lendemain 27, le général en chef annonça son départ, dans trois jours, au général Dugua et au Divan du Caire.

Avant de lever le camp, le général Dommartin reçut l'ordre de faire tirer dans la soirée du 28 floréal, tout ce qui restait de boulets et de mitraille, de répartir l'artillerie dans les divisions et de tout préparer pour un départ immédiat, vers le 1er prairial. Il devait noyer dans la mer huit pièces et tous les mortiers turcs. Les généraux Lannes et Bon qui étaient blessés, durent partir le 30 floréal (19 mai), avec un bataillon d'escorte, pour Hayfa, emmenant les blessés restés dans les divisions, les éclopés et les impedimenta. Enfin, le 1er prairial (20 mai), Berthier transmit aux généraux de division et aux commandants d'armes spéciales, les dispositions arrêtées par le général en chef, pour la marche en retraite.

La division Lannes devait partir, le 1er prairial, à huit heures du soir pour Hayfa, suivie des équipages du quartier général, des administrations, des guides à pied, du parc d'artillerie, des sapeurs, des divisions Bon, Reynier et Kléber, celle-ci faisant l'arrière-garde, avec le général Murat et sa cavalerie chargée de couper les ponts sur la rivière au sud d'Acre. Le général Junot couvrait l'armée du côté de Cherdâm (1).

L'expédition de Syrie était terminée. Pour la première fois, l'étoile de Bonaparte avait pâli et la fortune le trahissait. Il se rendait compte maintenant et Berthier avec lui, que s'il avait connu les puissants moyens d'action dont l'ennemi disposait, il n'aurait pas cru

(1) Correspondance de Napoléon, V, 559.

possible d'enlever Saint-Jean-d'Acre avec ses faibles ressources.

Dans sa relation de la campagne d'Égypte, Berthier dit en effet :

« La prise de Jaffa avait donné à l'armée française une confiance qui lui fit d'abord considérer la place d'Acre avec trop peu d'importance. On avait traité comme affaire de campagne un siège qui exigeait toutes les ressources de l'art, privé surtout, comme on l'était, de l'artillerie et des munitions nécessaires à l'attaque d'une place environnée d'un mur flanqué de bonnes tours et entouré d'un fossé avec escarpe et contrescarpe (1). »

Quant à la levée du siège, elle fut expliquée comme il suit : «..... La saison des débarquements en Égypte y rappelait impérieusement l'armée, pour s'opposer aux descentes et aux tentatives de l'ennemi. La peste faisait des progrès effrayants en Syrie ; déjà, elle avait enlevé sept cents hommes aux Français ; et, d'après les rapports recueillis à Sour, il mourait journellement plus de soixante hommes dans la place d'Acre ».

. . . .

« Le siège d'Acre pouvait être long et meurtrier. Tout rappelait Bonaparte en Égypte. Il ne pouvait, sans compromettre le sort de son armée et de ses conquêtes, prolonger plus longtemps son séjour en Syrie. La gloire et les avantages de son expédition ne dépendaient nullement de la prise du château d'Acre. Il cède donc aux puissantes considérations qui lui ordonnent d'en lever le siège (2). »

En résumé, l'armée allait rentrer en Égypte après avoir enlevé à l'ennemi 40 canons, 50 drapeaux, trois

---

(1) *Relation de la campagne d'Égypte*, par Berthier. Paris, 1827, 1re partie, p. 60.
(2) Même document.



places fortes et 6.000 prisonniers. Elle avait battu ses adversaires dans plusieurs combats, remporté la célèbre victoire du mont Thabor, supporté pendant trois mois des fatigues et des privations excessives et lutté sans se plaindre, contre une épidémie terrible. C'était pour elle et pour son chef, une campagne glorieuse; et Berthier, pour sa part, venait d'ajouter une belle page à ses brillants états de services.

§ 6. *Retraite de l'armée.*

Le quartier général arriva le 2 prairial à Tantourah, sans que l'arrière-garde ait été inquiétée. Berthier s'occupa de suite du transport des blessés, qui présentait de grandes difficultés. Aussi, quand il eut atteint Jaffa, le 5 prairial, il en chargea un des officiers d'état-major dans lequel il avait le plus de confiance, l'adjudant-général Boyer auquel il donna deux bataillons d'escorte, avec l'ordre de se diriger sur Gaza, El Arych, Qatyeh, Salheyeh, et d'arriver au Caire le plus vite possible. « Partout, disait-il, il marchera et campera militairement et ne souffrira aucun traîneur (1) ». Il portait les drapeaux turcs et le général en chef lui recommanda de les afficher, comme trophées de victoire. dans tous les villages où il devait passer.

L'armée resta quatre jours à Jaffa. Berthier en a rendu compte dans sa relation. « Arrivée le 5 prairial (24 mai), à Jaffa, dit-il, elle y séjourne les 6, 7 et 8 (25, 26 et 27 mai). Ce temps est employé à punir les villages qui se sont mal conduits. On fait sauter les fortifications de Jaffa. On jette à la mer toute l'artillerie en fer de la place. Les blessés sont évacués par mer et par terre; il

---

(1) Correspondance de Napoléon, V, 562.

n'y avait qu'un petit nombre de bâtiments et, pour donner le temps d'achever l'évacuation par terre, l'on est obligé de différer jusqu'au 9 (28 mai) le départ de l'armée (1) ».

Ce jour-là, il fit connaître les ordres du général en chef pour la reprise de la marche en retraite.

Le quartier général et la division Bon couchèrent à Ebneh, le 9, et à Gaza, le 10. Kléber avec sa division et celle du général Reynier, momentanément sous ses ordres, couvrait la marche. La division Lannes et le parc étaient partis le matin pour Gaza. On fit en outre brûler les moissons, et détruire à Jaffa, les magasins, les approvisionnements et tout le matériel d'artillerie.

On agit de même à Gaza où l'on fit sauter les fortifications et mettre hors de service les canons de la place.

Le 14 prairial, le quartier général était à El Arych, où l'on procéda à l'organisation défensive du fort, et à la constitution d'approvisionnements pour six mois. Cinq jours après, il arrivait à Qatyeh. Kléber fut invité à se rendre à Damiette avec sa division. Berthier lui transmit des instructions pour son commandement et expédia les prescriptions relatives à la répartition des troupes à Qatyeh, à Tyneh et à Omm Fareg.

A Qatyeh, il retrouva son ami, le général Menou, auquel il annonça la mission spéciale d'inspecteur d'infanterie, d'artillerie et du génie dont le général en chef le chargeait.

Le lendemain, le quartier général et l'armée atteignaient Salheyeh ; une triste nouvelle parvint le même jour au général en chef : un de ses aides de camp, l'adjoint d'état-major Croizier et le général Bon étaient morts des suites de leurs blessures.

(1) *Relation de la campagne d'Egypte*, p. 100.

Le 23 prairial, Berthier arriva à Belbeys et, le 26, au Caire, où il rentra avec le général en chef, au milieu d'une foule immense qui garnissait les rues. La retraite de l'armée était terminée.

A peine rentré, l'état-major général trouva le surcroît d'occupation qu'une longue absence donne toujours à un quartier général d'armée, surtout quand il est en même temps un centre de gouvernement. Les préoccupations du général en chef étaient attirées vers la côte par des craintes de débarquement; mais il fallait d'abord rendre aux troupes leur cohésion et rétablir leur état sanitaire.

On dut ensuite envoyer le général commandant l'artillerie à Alexandrie et à Rosette pour y réorganiser les approvisionnements de défense. L'adjudant général Boyer fut dirigé sur le Fayoum et Beni-Soueyf pour les levées d'impôts. L'état-major général s'occupa de l'inspection des casernes, dépôts et hôpitaux, de la répartition de la cavalerie en deux brigades indépendantes sous Murat et Davout, des punitions infligées pour les négligences constatées dans l'expédition de Syrie, des récompenses dues aux actions d'éclat, de la réorganisation de la 69e demi-brigade, de l'envoi des troupes à El Rahmanieh, à Qatyeh, du commandement de la province du Caire confié au général Rampon, de celui de la frontière orientale d'El Arych à Omm Fareg donné au général Leclerc sous les ordres de Kléber, de celui de la province de Qelyoub et de la réunion sous l'autorité supérieure de Kléber, des deux provinces de Damiette et de Mansourah.

Pendant l'absence du général en chef, le commandant de l'escadre anglaise avait fait à des soldats français par la voie des parlementaires, la proposition déshonorante d'abandonner leurs drapeaux pour rentrer en France. Bonaparte tenait à flétrir cet acte. Il fit communiquer par Berthier, le 30 prairial, un ordre du jour énergique

qui était destiné à produire un grand effet sur les troupes.

Pendant l'invasion de la Syrie, de graves événements avaient agité l'Égypte ; la révolte des Beni-Soueyf, survenue le 12 pluviôse (1er février), avait été rapidement comprimée par le général Veaux ; l'escadre anglaise avait bombardé Alexandrie le 15 pluviôse (4 février), mais sans obtenir de résultats. Dans la mer Rouge, une chaloupe canonnière avait pris feu et sauté ; dans la province de Charqyeh, le village de Horbeyt s'était révolté et avait été détruit ; l'émir Hadji avait également tenté une révolte qui avait été sévèrement réprimée ; dans les premiers jours de floréal, dans la province de Bahireh, un marabout avait pris le titre d'El Mahdi et soulevé cette partie de l'Égypte, au moment où une flotte turque comptait arriver devant Alexandrie. Les généraux Lefebvre et Lanusse avaient puni et dispersé ses partisans, et détruit Damanhour qui l'avait accueilli ; Suez avait été bombardé par les Anglais, vers le 15 floréal, et leur tentative avait été arrêtée par nos feux d'artillerie ; enfin, le 15 prairial, le général Lanusse avait dû détruire, dans le Charqyeh, le village de Kafr-Fournig qui avait donné asile aux partisans du Mahdi.

Dans la Haute-Égypte, le général Desaix avait continué le cours de ses succès. Après la brillante affaire de Samhoud, il avait livré le combat victorieux de Qeneh, le 22 pluviôse (10 février) ; celui de Samatah, le 24, engagé par le général Friant ; celui de Thèbes, le 23 ; celui d'Esnée, le 7 ventôse ; celui d'Abnoud, le 20 ventôse (10 mars), dans lequel le général Belliard avait rencontré une résistance opiniâtre ; celui de Byr-el-Bar, le 13 germinal ; de Gyrgeh, le 16, où le chef de brigade Morand commandait ; celui de Gehyneh, le 20 germinal, et celui de Beni-Adyn, dont l'honneur revenait au général Davout ; enfin, sur la mer Rouge, le général Belliard et l'adjudant général Donzelot, chef d'état-major de Desaix, s'étaient emparés de Qoseyr.

La conquête semblait finie, mais au prix de luttes sanglantes et acharnées. Mourad-Bey et Ibrahim-Bey, quoique battus, affaiblis et repoussés au loin, ne désarmaient pas. et sur les côtes. les Turcs unis aux Anglais nous menaçaient sans cesse, entretenant des rapports suivis avec Djezzar-Pacha et les Mameluks. C'était un état de paix armée, interrompu par des expéditions continuelles. C'est ainsi que le 9 messidor (27 juin), Berthier fut chargé de diriger Davout, du Caire sur Atfyeh, avec une brigade de cavalerie, renforcée d'infanterie et d'artillerie. Il avait pour mission de poursuivre les Mameluks qui étaient revenus se cantonner dans cette province, et de prendre ensuite le commandement des provinces de Beni-Soueyf, de Minyeh et du Fayoum. « Vous vous porterez, lui disaient ses ordres, sur l'une et sur l'autre rive, partout où vous croirez nécessaire, pour poursuivre les Mameluks, les Arabes, et presser la levée des impositions (1). » Davout devait en outre fortifier nos établissements de Minyeh et des Beni-Soueyf.

Tandis qu'il se dirigeait ainsi sur la moyenne Égypte, le général Destaing parcourait la province de Bahireh dans un but analogue et Berthier écrivait de son côté au général Lanusse, pour lui faire châtier des villages dont les habitants avaient attaqué une de nos felouques sur le Nil.

Ces mesures de répression devenaient un état normal et détruisaient lentement nos effectifs. Le général en chef écrivait à ce sujet, au Directoire, le 10 messidor, que l'armée avait perdu depuis son arrivée 5.344 hommes ; qu'il lui fallait un renfort de 5.000 hommes d'infanterie, 500 d'artillerie et 500 de cavalerie..... « Notre situation est très rassurante, disait-il ; Alexandrie,

(1) Correspondance de Napoléon, V, 619.

Rosette. Damiette, El Arych. Qatyeh, Salheyeh se fortifient à force ; mais si vous voulez que nous nous soutenions, il nous faut, d'ici à pluviôse, 6.000 hommes de renfort.

« Si vous nous en faites passer en outre 15.000, nous pourrons aller partout. même à Constantinople.....

« ..... S'il vous était impossible de nous faire passer tous ces secours, il faudrait faire la paix ; car il faut calculer que d'ici au mois de messidor, nous perdrons encore 6.000 hommes (1). »

Ces demandes étaient loin de témoigner d'une entière confiance dans l'avenir. Il ajoutait, en terminant, que le contre-amiral Perrée, sorti d'Alexandrie avec trois frégates et deux briks, avait été chassé par la croisière anglaise et forcé de se réfugier en Europe. C'était encore une diminution sensible des faibles forces maritimes qui restaient en Égypte.

Malgré ces épreuves, Bonaparte continuait à donner ses ordres comme s'il devait fonder en Égypte, une colonie permanente et durable. C'est à cette époque que Berthier, estimant que l'on avait désormais réuni tous les éléments d'une carte générale du pays, lui proposa de la faire exécuter sous sa direction. Ce projet, qui répondait aux idées du général en chef, reçut son approbation.

Il constituait un bureau topographique à l'état-major général, et organisait son service. Il consacrait en même temps un principe essentiel de l'organisation du commandement dans les armées. Il replaçait. sous l'autorité directe du chef de l'état-major général, le service topographique qui doit servir de base à la préparation des mouvements et qui est un des éléments essentiels de la direction des états-majors. Il eut pour résultat la pro-

(1) Correspondance de Napoléon, V, 622.

duction d'une carte remarquable qui contribua à populariser les exploits de notre armée d'Orient et qui est encore très appréciée.

Pendant ce temps, les mesures prises contre la province de Bahireh, n'amenaient pas encore la soumission espérée. Aussi, le 12 messidor, sur l'ordre du général en chef, Murat dut s'y transporter avec une force imposante, pour faciliter les opérations du général Destaing et « dissiper le rassemblement de Mameluks, Fellahs, et Arabes qui levaient des impositions ».

A cette époque, un des adjudants généraux de l'état-major général, le sieur Netherwood, d'origine suédoise, commit un acte d'indiscipline vis-à-vis du général Andréossy, devenu provisoirement sous-chef d'état-major, en remplacement de l'adjudant général Grézieu, mort de la peste. Berthier lui infligea aussitôt une punition sévère et une admonestation qui exprime ses idées personnelles sur les principes de subordination et sur l'expédition des ordres dans les états-majors.

« En entrant au service de France, lui écrivait-il le 18 messidor (6 juillet), vous auriez dû vous instruire quel est le respect et la subordination que, dans tous les cas, on doit à ses supérieurs.

« J'ai désapprouvé le général Andréossy de ne vous avoir mis qu'aux arrêts simples. Je vous ordonne les arrêts forcés, avec une sentinelle à votre porte.

« Si jamais vous étiez capable de vous conduire encore d'une manière si indisciplinée et si malhonnête envers vos supérieurs, je vous rayerai du tableau des officiers de l'état-major général, et le général en chef vous suspendrait de toutes vos fonctions militaires.

« Apprenez que tous les ordres, soit verbaux, soit par écrit ou fermés, doivent essentiellement être portés, non seulement par des adjoints, mais par les adjudants généraux mêmes, et que les officiers de l'état-major sont directement des ordonnances de la première confiance.

« J'espère qu'à l'avenir, vous tiendrez une conduite d'un meilleur exemple (1). »

L'indulgence dans les fautes n'était pas connue sous le commandement de Bonaparte; et Berthier était le premier à comprendre l'importance de ce principe. Aussi, malgré sa bienveillance habituelle, il considérait la sévérité comme un devoir, et ne manquait jamais de l'appliquer aux officiers soumis directement à son autorité.

Ces questions de service journalier, simples incidents de la vie courante, s'effaçaient du reste rapidement devant les exigences de la situation. Le 26 messidor, il fallut expédier une foule d'ordres destinés à lancer plusieurs colonnes à la poursuite de Mourad-Bey, dont la présence était de nouveau signalée aux abords de la province de Bahireh et des lacs Natroun. Bonaparte craignait que son apparition ne coïncidât avec des avis envoyés par les Turcs ou les Anglais, et tenait à s'emparer de sa personne.

Malheureusement, les ordres donnés dans ce but et les courses fatigantes qui en furent la suite, restèrent sans résultat. En dernier lieu, on annonça son passage aux Pyramides dans la nuit du 25 au 26. Cette nouvelle engagea Bonaparte à s'y rendre.

Berthier fut avisé, le 26 messidor, que le quartier général s'y transporterait le jour même avec les guides et six compagnies. Il régla aussitôt le départ de l'état-major général.

Ce nouveau déplacement fut encore inutile. Mourad-Bey, prévenu, se retira à temps, dans le Fayoum. A ce moment, du reste, une nouvelle d'une gravité exceptionnelle venait détourner d'un autre côté l'attention du général en chef.

(1) Archives historiques.

Marmont lui annonçait le débarquement d'une armée turque à Aboukir, le 23 messidor (11 juillet), sous la protection de l'escadre anglaise.

§ 7. *Bataille d'Aboukir. — Départ pour France.*

Bonaparte, prévenu le 27, donna ses ordres à Berthier, qui les expédia aussitôt. Toutes les forces et les généraux disponibles furent sur-le-champ concentrés au Caire et à Terrâneh, où le quartier général arriva le 29 ; le 2 thermidor (20 juillet), il était à El Ramanieh. En même temps, Marmont rassemblait ses forces à Alexandrie ; Kléber se portait sur Rosette et Bonaparte arrivait avec le reste de l'armée, à Birket-Gheytas, position centrale, à portée de ses lieutenants.

Berthier expédiait également à Murat, le 2 thermidor, l'ordre de se rendre avec sa cavalerie, 3 pièces et une faible troupe d'infanterie, au village de Besentouay, près de Birket, d'où il servirait d'avant-garde, éclairerait l'armée et renseignerait de son mieux le général en chef. Il devait faire en sorte que le lendemain au soir, ce dernier fut mis au courant de la situation et en mesure de prendre un parti (1).

Le même jour, sur l'ordre de Bonaparte, Berthier demanda au général Dugua au Caire, toutes les troupes dont il pouvait disposer. Sa dépêche montrait à la fois combien les circonstances étaient critiques, mais aussi avec quelle imperturbable présence d'esprit, quelle promptitude de décision et quelle rapidité d'exécution le général en chef allait parer à tout.

Le lendemain, les renseignements parvenus au quartier général amenèrent Bonaparte à faire lui-même.

(1) Correspondance de Napoléon, V, 671.

le 4, une reconnaissance des positions de l'ennemi. Aussitôt après, il résolut de l'attaquer et de le culbuter dans la mer. Sur son ordre, Berthier dirigea le général Lannes sur Birket; et le général Lanusse, avec la division Rampon, sur Besentouay, pour y prendre position. Il demanda au général Marmont de tenir prêt pour partir, le 6, un fort détachement d'infanterie et d'artillerie, sous les ordres du colonel Destaing. Le 5, une fois arrivé à Birket, il prévint le général Menou de la mission spéciale qui lui était dévolue sur la droite de l'armée; il devait éloigner les chaloupes canonnières du lac Madyeh, puis battre avec son artillerie la droite du promontoire sur lequel étaient situés la redoute et le fort d'Aboukir.

Le 6 thermidor, le quartier général se rendit au puits, entre Alexandrie et Aboukir; et c'est de cette position que Berthier expédia, à 9 heures du soir, les derniers ordres du général en chef pour l'attaque du lendemain. Murat formait l'avant-garde et partait à deux heures du matin pour entamer le combat; Lannes formait la droite, Lanusse la gauche; Bonaparte attaquait au centre, et Kléber, qui allait arriver, formait la réserve. Davout reliait le quartier général à Alexandrie.

Le 7 thermidor (26 juillet 1799), l'armée turque fut complètement battue. On lui prit ses redoutes, ses retranchements, son camp, son général en chef, Pacha d'Anatolie, avec tous ses officiers, 200 drapeaux et 40 canons. On lui tua un millier d'hommes; 8.000 à 9.000 hommes se noyèrent et 5.000 furent cernés et canonnés dans le château d'Aboukir. L'ancien aide de camp de Berthier, l'adjudant général Le Turcq et l'aide de camp du général en chef, Guibert, furent tués; les généraux Murat et Fugière, blessés. Nous perdîmes 100 tués et 400 blessés.

La victoire d'Aboukir fut un des plus beaux faits d'armes de l'expédition d'Égypte. Si elle n'effaça pas

les suites funestes de la perte de l'escadre, elle diminua l'amertume de cet événement et couvrit l'armée de gloire. « C'est une des plus belles victoires que j'ai vues », écrivait Bonaparte, le 9 thermidor, au général Dugua.

La veille déjà, Berthier avait transmis de nouveaux ordres pour retenir les troupes qui allaient se rendre à l'armée et pour diriger sur leurs commandements les généraux qui venaient de les quitter. Desaix dut retourner dans la Haute-Égypte, Kléber à Damiette, Lanusse à Menouf. Bonaparte comptait rester à Alexandrie, avec le quartier général jusqu'au 12.

Le 9 thermidor, Berthier, sur l'ordre du général en chef, chargea le général Lannes de faire organiser des batteries qui devaient battre les chaloupes canonnières de l'ennemi et le fort d'Aboukir. Il lui annonça le départ de Bonaparte pour Alexandrie.

Il eut, le même jour, l'agréable mission d'annoncer au général Murat, la belle récompense que le général en chef lui décernait. Il faisait don à sa brigade, qui s'était couverte de gloire, le 7, des deux pièces de campagne anglaises, envoyées en présent par la cour de Londres à Constantinople. On devait graver sur chacun de ces canons, le nom des trois régiments de la brigade, 7e hussards, 3e et 14e dragons, ainsi que le nom du général Murat et de l'adjudant général Roize. Sur la volée, on devait écrire : *Bataille d'Aboukir* (1).

Le général en chef revenant enfin sur des préventions justifiées qu'il avait contre Murat, ajouta dans son rapport au Directoire, que le gain de la bataille était principalement dû à son courage, et demandait pour lui, le grade de général de division (2).

(1) Correspondance de Napoléon, V, 694.
(2) Voir, à ce sujet, *Napoléon et sa famille*, par Frédéric Masson, I, 317.



Ce document se terminait par une citation en l'honneur de son chef d'état-major général : « J'ai fait présent au général Berthier, disait-il, de la part du Directoire, d'un poignard d'un beau travail, pour marque de satisfaction des services qu'il n'a cessé de rendre pendant la campagne (1) ».

Berthier prévint alors le général Menou, que par suite de la blessure du général Lannes, il allait prendre le commandement de sa division, et de toutes les troupes devant le fort d'Aboukir, avec mission d'activer les feux d'artillerie, et de hâter la reddition.

Après cinq jours de bombardement, le 15 thermidor (2 août 1799), le fort était rasé. Ses défenseurs, jetant leurs armes, vinrent s'agenouiller aux pieds du vainqueur, qui accepta leur soumission, et en rendit compte au général en chef. Le fils du Pacha et 2.000 hommes furent faits prisonniers. On trouva dans le fort 300 blessés et 1.800 cadavres.

Berthier fut chargé d'accuser réception à Menou de sa dépêche, et de lui indiquer les dispositions du général en chef. Il devait rester à Aboukir, avec des instructions qui étaient préparées pour organiser la défense, et mettre cette place à l'abri d'une nouvelle attaque.

Un parlementaire fut envoyé aux Anglais, pour les inviter à reprendre leurs blessés. Les nouvelles qu'il rapporta eurent pour le général en chef, une importance telle qu'elles le décidèrent à quitter de suite l'Egypte.

Dès le lendemain, Bonaparte annonça à Ganteaume, son départ de Menouf le 28, et son intention de revenir à El Rahmanieh, le 1er ou le 2 fructidor; puis, l'envoi de 100 drapeaux pris sur les Turcs, et de 3 queues de pacha, avec l'ordre de les garder chez lui, et de les faire

(1) Correspondance de Napoléon, V, 697.

ensuite embarquer clandestinement, peut-être sur un aviso qu'on dirait destiné à partir pour France. Trois jours après, il dut rectifier cette première dépêche, pour le prévenir qu'il serait encore à Menouf le 4 fructidor (1).

Au Caire, la fin du mois de thermidor ne fut marquée par aucun événement important; mais le 27, Kléber annonça l'arrivée à Damiette, de 24 bâtiments anglais. Bonaparte en conclut que ces navires étaient ceux qui venaient de quitter Aboukir. Il était alors à Menouf. Il prévint Kléber, qu'il allait se rendre à Rosette, « pour surveiller tous les mouvements de la côte, depuis la Tour des Arabes, jusqu'à El Arych » : et lui donna rendez-vous à Rosette le 7, « ayant à conférer avec lui sur des affaires extrêmement importantes ».

Le 3 fructidor, Berthier revint à El Rahmanieh, qu'il avait quitté depuis dix jours à peine, et transmit au général Menou à Rosette, l'ordre secret de venir trouver le général en chef, le 4, à l'emplacement où était le quartier général le jour de la bataille d'Aboukir.

A la suite de cette entrevue, le 5 fructidor (22 août 1799), le quartier général fut porté à Alexandrie, et Menou fut invité à s'y rendre pour y prendre le commandement de la place, celui de Rosette et du Bahireh. Le général en chef lui annonça alors son départ immédiat pour France; il le chargea d'un pli pour le général Kléber, qui devait arriver à Rosette dans deux ou trois jours, et d'un autre pour le général Dugua, avec ordre de l'expédier deux jours seulement après la disparition des frégates qui allaient l'emmener.

La lettre destinée au général Kléber contenait l'ordre de prendre le commandement de l'armée à sa place, « le Gouvernement l'ayant appelé auprès de lui. (2) »

(1) Correspondance de Napoléon, V, [illegible].
(2) Correspondance de Napoléon, V, [illegible].

Bonaparte lui disait que la crainte de voir reparaître la croisière anglaise d'un moment à l'autre. lui faisait précipiter son voyage de deux ou trois jours, et qu'il emmenait les généraux Berthier, Lannes, Murat, Andréossy et Marmont, ainsi que les savants Monge et Berthollet. Il lui demandait l'envoi en France, de Junot, de Desaix, et de la commission des arts, en octobre et en novembre.

Si, au mois de mai suivant, Kléber n'avait reçu de France ni secours, ni nouvelles, si la peste régnait encore et lui tuait plus de 1.500 hommes, il était autorisé à conclure la paix avec la Porte, même au prix de l'évacuation de l'Egypte.

Le général en chef envoya le même jour au général Menou diverses dépêches, annonçant son départ aux principales autorités, et une proclamation à l'armée, dans laquelle il disait : « Les nouvelles d'Europe m'ont décidé à partir pour France (1) ».

Le 5 fructidor an VII (22 août 1799), dans la nuit, il s'embarqua avec Berthier sur *la Muiron*. Cette frégate, accompagnée par *la Carrère*, et par deux avisos *la Revanche* et *l'Indépendant*, navigua pendant vingt jours, avec vent contraire, le long des côtes d'Afrique, parages éloignés de la route suivie par les navires qui allaient d'Egypte en France. Le contre-amiral Ganteaume commandait cette flottille, qui passa le 2 vendémiaire par le travers de Bizerte, et entra le 8, dans le golfe d'Ajaccio. Elle repartit le 15, et jeta l'ancre dans le port de Fréjus, le 17 vendémiaire, à dix heures du matin. La santé ayant exempté ces frégates de toute quarantaine, Berthier débarqua vers midi avec Bonaparte, et prit avec lui, le même jour, la route de Paris, après avoir été témoin à Fréjus, de l'enthousiasme extraor-

(1) Correspondance de Napoléon, V, 741.

dinaire qui avait accueilli son glorieux chef à son arrivée.

§ 8. *Considérations sur l'expédition d'Egypte.*

Il n'est pas possible d'étudier le rôle de Berthier dans cette mémorable campagne d'Egypte, sans être frappé tout d'abord des merveilleuses qualités que le général en chef eut de nouveau l'occasion de déployer.

Dès son embarquement à Toulon, il se montra l'homme supérieur dont les actes justifiaient la foi absolue qu'il inspirait à ses compagnons d'armes. Dans les ordres qu'il donna à l'amiral Brueys, dans ses dispositions pour le débarquement, pour l'attaque d'Alexandrie, pour la marche sur le Caire, pour ses combats et ses batailles, pour ses expéditions de Syrie et de la Haute-Egypte, sa rapidité de conception, son énergie, la netteté de ses résolutions, la promptitude de ses décisions, sa perspicacité et son audace provoquent à chaque instant l'admiration.

Et cependant, il ne put soumettre comme il l'espérait, les populations musulmanes qu'il avait subjuguées. L'expérience, du reste, a maintes fois prouvé que le mahométisme ne reconnait jamais complètement le joug d'un chrétien; et ici, la durée de notre occupation avait été trop courte quand Bonaparte revint en France, pour que ce résultat pût être atteint. Les Mameluks, Arabes et Fellahs avaient été vaincus; ils n'étaient pas soumis.

L'Egypte offrit néanmoins à Bonaparte une occasion exceptionnelle de s'exercer aux difficiles fonctions de chef de gouvernement: et là encore, son initiative, sa prudence, son habileté, la profondeur de ses vues et de ses prévisions, étonnèrent tous ceux qui en furent témoins.

Ce fut peut-être dans cette campagne qu'il apprit à quel point les hommes se mènent par la force et l'intérêt et combien dans les circonstances difficiles, la dureté de cœur est parfois nécessaire à un chef d'armée.

On ne saurait d'ailleurs apprécier les conséquences de l'expédition d'Egypte après le départ de Bonaparte; car les événements qui devaient se dérouler par la suite, eurent sur l'avenir de ce pays, une influence décisive. Néanmoins, son commandement laissa dans cette contrée des traces ineffaçables et le souvenir de sa domination fut tellement durable que, de nos jours encore, il a eu sa part dans l'influence que la France y a exercée.

Mais, à côté de ce résultat, il en est d'autres qu'on ne peut s'empêcher de regretter. Ainsi, ce fut la destruction de notre flotte à Aboukir qui amena la Porte à conclure une alliance avec la Russie et l'Angleterre.

Témoin de ce désastre, et circonvenu par les agents anglais qui lui montrait l'invasion de l'Egypte comme un outrage, le Sultan nous déclara la guerre, le 26 fructidor an VI (12 septembre 1798).

A partir de ce moment, les vaisseaux anglais libres de pénétrer dans les ports turcs, s'emparèrent de tout le commerce du Levant, au détriment de la France.

En sorte que, trois mois après son début, l'expédition d'Egypte avait un effet tout contraire à celui qu'elle poursuivait. La défaite de notre flotte eut ainsi pour résultat de livrer l'empire turc aux deux puissances qui convoitaient sa ruine, l'Angleterre et la Russie; elle inaugura l'apparition de cette dernière puissance dans l'Europe méridionale et devint bientôt le signal de la deuxième coalition.

Ce qu'on ne connait peut-être pas assez, c'est le vrai *motif du* départ du général en chef et l'effet qu'il produisit sur son armée. Comme on l'a vu plus haut, il avait écrit à Kléber que le Gouvernement l'avait appelé; à ses soldats et au Divan du Caire, que les nouvelles

d'Europe le décidaient à partir; au Directoire, que l'avis d'une guerre prochaine sur le continent transmise par des gazettes d'Angleterre, ne lui permettait pas de rester éloigné de France.

En réalité, depuis son départ de Toulon, il suivait les événements qui se passaient en France, avec une attention soutenue; il avait toujours espéré pouvoir revenir d'Egypte dans un délai assez rapproché; mais les circonstances en avaient décidé autrement. En juillet 1799, il était depuis six mois sans nouvelles de France et les premières qu'il reçut lui furent transmises par un numéro de la *Gazette française de Francfort*, du 10 juin 1799 (1), que lui apporta le parlementaire envoyé à l'amiral anglais, après la bataille d'Aboukir.

Apprenant que le fruit de ses victoires d'Italie était perdu, et devinant peut-être que le Gouvernement qui avait commis cette faute, l'était aussi, il résolut de partir sur le champ; ses conventions personnelles avec le Directoire lui en donnaient le droit.

Il fit d'abord appeler Berthier, lui fit lire les nouvelles, lui dit que les affaires allaient mal en France, qu'il voulait aller voir ce qui s'y passait et qu'il l'emmènerait, avec Bourrienne et Ganteaume. Il lui recommanda le secret et de ne rien changer à ses habitudes; il comptait absolument sur lui.

Il fit ensuite appeler Ganteaume et régla avec lui son embarquement (2).

Berthier connaissait donc le départ pour France depuis le 16 ou le 17 thermidor, et il sut prouver, par sa discrétion, qu'il était digne de cette confiance.

La suite des événements qui se déroulèrent en France, après la rentrée de Bonaparte, a permis de croire que

(1) Mémoires de M. de Bourrienne, I, 407.
(2) Bourrienne, I, 407.

les vraies causes de son abandon de l'Egypte furent l'état de désorganisation du pays, la faiblesse du pouvoir et l'espoir de s'en emparer.

Quoiqu'il en soit, son départ produisit sur l'armée un effet de surprise; et certaines correspondances de l'époque, ne se firent pas faute d'exhaler leurs plaintes. Quelques-unes, parvenues en France après le 18 brumaire et destinées aux membres du Gouvernement, tombèrent entre les mains mêmes du Premier Consul. Tel fut le sort d'une lettre adressée par Kléber au Directoire, le 4 vendémiaire (26 septembre), et dans laquelle il critiquait amèrement le départ de son général en chef et exposait avec amertume, les difficultés de la situation qui lui était laissée. « Le dénuement d'armes, de poudre de guerre, de fer coulé et de plomb présente, disait-il, un tableau aussi alarmant que la grande et subite diminution d'hommes dont je viens de parler..... Le général Bonaparte a épuisé toutes les ressources extraordinaires dans les premiers mois de son arrivée..... Cependant, à son départ, il n'a pas laissé un sou en caisse, ni aucun objet équivalent..... Quoique l'Egypte soit tranquille en apparence, elle n'est rien moins que soumise..... Telle est, citoyens directeurs, la situation dans laquelle le général Bonaparte m'a laissé l'énorme fardeau de l'armée d'Orient; il voyait la crise fatale s'approcher; vos ordres, sans doute, ne lui ont pas permis de la surmonter, etc. (1). »

Cette lettre fut plus tard réfutée par l'Empereur. Du reste, l'énergie et les talents de Kléber surent garantir le salut de l'armée et conserver son honneur intact. S'il y eut des plaintes contre le départ de Bonaparte, il y eut aussi certaines approbations et, d'une façon générale,

(1) Mémoires de M. de Bourrienne, II, 122.

une confiance inébranlable dans sa conduite et dans les motifs qui l'avaient dictée.

Ainsi, le général Menou écrivit à Kléber d'Alexandrie, le 10 fructidor an VII (28 août 1799) : « Je n'entre point ici dans le détail des motifs qui ont déterminé le général Bonaparte. Cette explication ne peut avoir lieu que verbalement. Je me bornerai à vous dire que j'ai trouvé ces motifs justes, et que cette mesure est la seule qui puisse être de quelque utilité à l'armée. »

Deux jours auparavant, en réponse à une première lettre de Menou, Kléber lui avait écrit de Rosette : « Si j'approuve le motif du départ de Bonaparte, du moins me reste-t-il quelque chose à dire sur la forme. »

Lanusse, général de brigade à Menouf, répondit à Kléber, le 14 fructidor (31 août), qu'il avait appris le départ de Bonaparte sans étonnement, parce qu'il y était préparé depuis quelques jours, et il ajoute : « Je ne sais si c'est par la même raison que ce départ n'a pas produit le moindre effet sur l'esprit du soldat, ni sur celui de l'habitant du pays; mais, ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'ai jamais vu le premier plus content et le second plus tranquille. »

Friant, général de brigade à Siout, écrivit le 18 fructidor (4 septembre) : « Je puis vous dire qu'officiers et soldats ne sont point mécontents du départ du général en chef, persuadés que le bien de l'armée exigeait ce voyage en Europe. »

Verdier, général de brigade, qui était à Damiette, lui écrivit à la même date : « Oui, mon général, je conçois que les motifs qui ont déterminé le départ du général Bonaparte, avec tant de précipitation et de secret, doivent être puissants. Je les respecte, ces motifs, et me borne à espérer dans la certitude qu'étant aussi dignement remplacé, l'armée n'a qu'à gagner dans les événements. »

L'ordonnateur Poussielgue écrivit du Caire au général Menou : « Je suis persuadé que Bonaparte avait de bonnes

raisons pour partir; mais je ne lui pardonnerai jamais d'en avoir fait un mystère à des hommes à qui il devait beaucoup, qui avaient toujours justifié sa confiance, et qu'il laissait chargés du fardeau du gouvernement. Le général Dugua et moi nous avons beaucoup à nous en plaindre; il nous a joués (1). »

Poussielgue avait un attachement personnel pour Bonaparte et était doué d'un excellent esprit. Il savait que Kléber avait déjà une grande célébrité et l'estime de tout le monde. Il était le premier à conseiller de se réunir à lui et de le seconder avec ardeur et dévouement.

Pour Kléber, le mécontentement que lui causa le départ de Bonaparte s'explique naturellement.

D'abord, après s'être hâté de rejoindre son chef, il fut vexé de le trouver parti. Depuis longtemps déjà, il était dégoûté de la campagne, des courses continuelles qu'elle exigeait, des privations de toute sorte et du peu de profit qu'on en retirait. L'expédition de Syrie l'avait irrité; il l'avait laissé voir et était devenu une sorte de centre de ralliement pour les mécontents. De nombreux officiers, fatigués et découragés, supportaient mal les reproches que leur manque de zèle leur attirait; les ordres qui leur causaient des ennuis, l'envoi dans des postes-frontières, par exemple, leur semblaient des vexations; ceux qui venaient de l'armée de Sambre-et-Meuse se considéraient comme sacrifiés.

Kléber partageait ces idées. Ce fut dans cette disposition d'esprit qu'il se rendit au rendez-vous de Bonaparte. La surprise causée par son départ, puis le trouble et l'inquiétude qu'il causa un moment aux troupes et à la population, le rendirent furieux. Il était vif. Il blâma tout d'abord sa conduite et ses ordres.

(1) *Relation de la campagne d'Egypte*, par Berthier, 2e partie, p. 233. (Cette 2e partie n'est pas dûe à Berthier), Paris, 1817.



Puis, la réflexion aidant, il revint à une appréciation plus juste des faits. Il adressa alors aux chefs de corps une circulaire qui présenta cet événement sous son véritable jour.

D'une façon générale, il faut donc reconnaître que si le départ de Bonaparte surprit l'armée, il ne découragea personne. On savait que ce n'était pas un abandon et qu'il continuerait à veiller sur elle. Officiers et soldats étaient trop vaillants pour penser autre chose, et l'avenir montra qu'ils avaient eu raison de compter sur sa sollicitude. Il fit plus tard l'impossible pour la secourir: et, plus que jamais, il comprit aussi que ce qui lui manquait alors, c'était une marine.

Un des résultats les plus remarquables de l'expédition d'Egypte fut de mettre en relief plusieurs généraux. Elle leur fournit des occasions fréquentes de montrer leurs capacités et d'acquérir une réputation méritée qui ne fit que grandir dans la suite. Desaix, dans la Haute-Egypte, fit preuve d'une initiative, d'un courage et d'une énergie qui dénotaient un chef militaire éminent. Sous ses ordres, Davout, Friant, Morand, Belliard, Donzelot, son chef d'état-major, réussirent à se distinguer.

Kléber, par son courage, sa loyauté, sa franchise sut inspirer autour de lui la plus entière confiance et mériter celle de son chef. Menou, Reynier, Dugua, Lanusse, Marmont surtout, prouvèrent dans maintes circonstances, qu'ils étaient dignes d'exercer les commandements les plus difficiles.

Un chef qui acheva de se dévoiler, ce fut Murat. Toujours à cheval, loin du Caire, en razzias continuelles, en missions souvent périlleuses et difficiles, toujours prêt, entraînant le succès à sa suite, et terminant sa brillante campagne par la victoire d'Aboukir qui fut due en grande partie à son audace, à son courage et à l'habileté de ses dispositions, il força l'admiration de ses cavaliers et de l'armée entière.

Enfin, au-dessus d'eux et servant de lien entre eux et le général en chef, Berthier eut constamment à déployer les qualités qui le distinguaient : vigueur infatigable qui lui permettait de braver toutes les fatigues ; activité remarquable, mémoire infaillible, sollicitude toujours en éveil, zèle sans limites ; énergie physique et morale ; enfin, dévouement complet à son chef et sentiment élevé de ses devoirs qui lui fit renoncer à son retour en France pour accomplir la partie la plus périlleuse de l'expédition, la campagne de Syrie, où il ne devait trouver d'autres péripéties qu'une recrudescence de la peste, les effets meurtriers des canons de Saint-Jean-d'Acre, et des privations inattendues couronnées par une retraite aussi périlleuse que fatigante.

Après cette campagne et de pareilles épreuves supportées vaillamment sans autre espoir de récompense que le succès de l'armée et l'approbation de son chef, Berthier ne pouvait plus être qu'un chef d'état-major modèle, inspirant confiance à tous, et, pour Bonaparte, qu'un aide incomparable, attaché désormais à sa fortune par des services qui ne devaient plus s'oublier et par des liens dans lesquels la reconnaissance avait autant de part que l'estime et l'amitié.

Au point de vue du service d'état-major, des missions confiées aux officiers et des règles admises pour les remplir, la campagne d'Égypte offre des enseignements qu'il est utile de mettre en relief.

L'attention apportée par Bonaparte et par Berthier à la rédaction des ordres, à leur transmission, à leur exécution et au compte-rendu qui devait la suivre, acquit en Égypte une importance particulière. Cela tenait à ce que leur transmission resta toujours difficile par suite du fanatisme et de l'hostilité des populations. Berthier fut ainsi amené à confier les ordres à des adjoints d'état-major et même à des adjudants généraux. Pour qu'ils fussent toujours nets, précis, hors

de toute discussion, il les donnait par écrit, même à son sous-chef quand il s'agissait d'un simple déplacement du bureau de l'état-major. Pour que le général en chef fût dégagé à leur égard de toute préoccupation, il les faisait rédiger aussitôt après les avoir reçus, et les les expédiait sans perdre de temps après les avoir collationnés.

En Égypte, on vit des officiers d'état-major porteurs d'ordres urgents et escortés par une vingtaine d'hommes, assaillis en route et massacrés avec tout leur monde. Il fallut alors augmenter les escortes et expédier les ordres en double ou en triple expédition.

Mais ce qu'on doit remarquer le plus, c'est la règle admise pour veiller à leur exécution. L'officier chargé d'un ordre. était mis d'habitude à la disposition du général qui le recevait et chargé par lui d'accompagner la troupe qui l'exécutait. Parfois même, on lui donnait le commandement d'une unité tactique et il concourait lui-même à cette exécution. En rendant compte du fait de guerre, le général parlait presque toujours de la conduite qu'avait tenue le porteur de l'ordre. Parfois même, il citait sa bravoure. Bonaparte et Berthier tenaient aux preuves de courage données par leurs officiers : ceux-ci représentaient une émanation du commandement et leur exemple montrait la voie à suivre.

A leur retour, ils étaient en mesure de donner au général en chef une physionomie exacte de l'action et l'impression d'un témoin oculaire qui complétaient avantageusement les renseignements fournis par les rapports officiels.

Tous ces détails étaient précieux. En les multipliant, Berthier ne faisait qu'obéir aux intentions de Bonaparte et suivre les leçons qu'une longue expérience lui avait apprises, même avant 1796.

Un principe du service d'état-major qu'il appliqua

constamment et auquel il tenait, fut la subordination des services administratifs, sanitaires et autres, à l'autorité du chef d'état-major. Maintenue dans les armées allemandes, cette règle a été abandonnée en France. Sous prétexte d'autonomie, ces services se sont soustraits à cette dépendance et ont obtenu de correspondre directement avec le général en chef, qui est ainsi absorbé par une infinité d'ordres à donner, de rapports à recevoir, de mesures de détail et de préoccupations dont il devrait être affranchi.

Il faut souhaiter, dans l'intérêt du commandement et de l'activité qu'exigent les opérations, que l'exemple donné par d'aussi grands hommes de guerre que Bonaparte et son chef d'état-major, soit de nouveau fidèlement suivi.

Il est à remarquer du reste que pour eux, l'officier d'état-major n'était pas seulement un secrétaire, ou un aide du commandement employé à l'expédition des ordres; c'était aussi un officier de confiance auquel on donnait les missions les plus difficiles. Les états-majors formaient une réserve d'officiers disponibles, également aptes à la rédaction des ordres et à des commandements actifs.

Le commandement des convois, la direction des colonnes, les reconnaissances devant l'ennemi, le commandement provisoire des places, l'administration d'une province conquise, le commandement des troupes d'élite dans les assauts, les courses périlleuses, telles étaient les fonctions spéciales dont on les chargeait.

Parfois, en parcourant la liste des états-majors d'Italie ou d'Égypte, on est surpris de voir des noms que plus tard on ne retrouve plus. C'est que la plupart ont disparu, tués dans les combats ou usés par la guerre. La consommation dépassait l'effectif.

En Égypte, si on suit le sort de ces officiers pour

juger des pertes qu'ils ont subies, on trouve, au moment de la rentrée de Berthier en France, douze tués et un nombre de blessés considérable.

Cette énumération suffit à donner une idée de l'activité, de la vigueur, du courage et de l'abnégation qui étaient alors nécessaires aux officiers d'état-major.

IV. PÉRIODE DU CONSULAT (1799-1804)

CHAPITRE PREMIER

RÉVOLUTION DU 18 BRUMAIRE

Débarqué en Provence, avec Bonaparte, sur la frégate *la Muiron*, le 5 fructidor an VII (22 août 1799), Berthier partit aussitôt avec lui pour Paris. En traversant la France, il fut témoin de l'enthousiasme extraordinaire que son général en chef excitait sur son passage, et des témoignages d'admiration que toutes les classes de la population lui témoignaient à l'envi. C'était une manifestation spontanée et un hommage rendu au héros qu'on acclamait partout comme l'espoir du peuple, et le maître de la situation. Les amis dévoués qui l'accompagnaient, Berthier, Lannes, Murat, Andréossy ne purent s'y tromper.

A Paris, l'état des esprits, quoique différent, n'en était pas moins digne d'attention. Une curiosité et une admiration respectueuses se manifestaient partout sur les pas du général. Son nom éveillait l'enthousiasme, et résumait toutes les espérances. Le Gouvernement, au contraire, n'inspirait que le mépris. Il avait compromis la sécurité extérieure et la prospérité publique, ruiné le crédit, augmenté les impôts, et créé au profit de ses membres, une omnipotence tyrannique, où l'intérêt personnel seul dominait. De tous côtés, on aspirait après un pouvoir ferme, juste et capable.

Les mois de fructidor et de vendémiaire s'écoulèrent au milieu des inquiétudes causées par cette situation, et des espérances peu dissimulées que le vainqueur de l'Italie et de l'Egypte avait provoquées. Imitant son exemple, ses compagnons d'armes et Berthier surtout se tenaient à l'écart, sur une réserve extrême. Ce dernier voyait souvent son chef dans son hôtel de la rue Chantereine, qui tendait à devenir, malgré les efforts de Bonaparte, un centre de direction vers lequel se tournaient tous les regards.

Très renseigné sur ses dispositions, voyant assez de monde pour être au courant des démarches et des aspirations des hommes qui l'approchaient, Berthier, avec son expérience et son esprit d'observation, ne put douter bientôt que le moment fût venu pour lui d'être avant peu l'arbitre des destinées de son pays.

Avec ses habitudes d'ordre, de méthode et de discipline, il ne pouvait voir l'affaiblissement de l'autorité sans une peine profonde. Partisan d'un gouvernement fort et libéral à la fois, il était disposé à approuver tous les changements qui se produiraient dans ce sens. Mais naturellement enclin à s'éloigner des affaires publiques, il y était encore plus disposé par l'intérêt de son chef, et resta constamment dans un rôle effacé. Il se bornait alors à seconder Bonaparte dans les rapports discrets qu'il entretenait avec les généraux et les officiers en résidence à Paris. Il notait les adhésions, les sympathies, les adresses de ceux qui venaient présenter leurs hommages et attendait un nouvel ordre de choses, qui d'après les apparences ne pouvait plus tarder.

Dans les premiers jours de brumaire, l'heure d'une crise décisive parut prête à sonner. Les relations de Bonaparte avec les hommes en vue, les réunions et les réceptions de la rue Chantereine, les conversations des généraux, les appréciations des uns, les espérances des autres, l'attitude de Bonaparte avec ses intimes, tout

indiquait qu'une solution approchait. Mais Berthier, comme tous ses compagnons d'armes, ne vit dans les événements qui se préparaient, qu'une nouvelle occasion de lui prouver son dévouement.

Tout en aspirant au pouvoir, Bonaparte songeait à l'obtenir par des moyens légaux. Il s'en exprima nettement à l'occasion, avec des membres du Conseil des Anciens qui étaient prêts à l'appuyer. Les chefs de parti qui dirigeaient cette assemblée, se décidèrent à exposer à leurs collègues, les vices de la situation.

Le 18 brumaire (9 novembre 1799), ils firent voter un décret qui lui confiait le commandement des troupes, et décidait, pour le lendemain, la translation du Corps législatif à Saint-Cloud.

Berthier, parti de la rue Chantereine, à la tête du brillant état-major qui accompagnait Bonaparte, s'était rendu avec lui au Luxembourg. Il passa la journée à ses côtés, complétant, quand il le fallait, les allocutions qu'il faisait aux troupes rassemblées pour la circonstance.

Ce jour-là, tout se passa paisiblement, aucun obstacle ne semblait devoir surgir. Mais les hommes qui dirigeaient le mouvement n'avaient sans doute pas songé qu'un changement de gouvernement, pour être admis sans protestation, doit presque toujours s'imposer du premier coup; et qu'en attendant au lendemain, on laissait aux mécontents, aux ambitieux déçus, et aux partisans du régime établi, le temps de réfléchir, et de se concerter pour la résistance ou la lutte.

Le 19 brumaire au matin, au moment du départ pour Saint-Cloud, Berthier était assez souffrant pour que Bonaparte l'engageât à rester à Paris. Mais en présence d'un événement aussi grave, dans une circonstance d'où dépendait peut-être l'avenir de son général, Berthier ne pouvait songer à le quitter. Il surmonta son mal, rejeta la proposition qui lui était faite et persista à le suivre.

Les détails de cette journée ont été maintes fois racontés. Dès le début de la séance des Cinq-Cents, l'opposition aux projets votés la veille éclata avec une violence qui troubla Bonaparte lui-même. Après avoir tenté de prononcer un discours entrecoupé qui n'eut aucun succès, se voyant bousculé et menacé, il se retira dans l'appartement qui lui avait été réservé et y retrouva Berthier parmi les plus fidèles, prêt à l'assister, à le réconforter, et résolu à ne plus le quitter jusqu'à la fin de cette périlleuse journée.

Dans cette révolution, Murat, Leclerc et Berthier furent les plus vaillants et les plus sûrs de ses amis. Ils rentrèrent avec lui à Paris dans le courant de la nuit du 19, lorsque la réunion des représentants rassemblés le soir à la hâte, eut constitué un nouveau Gouvernement et confié le pouvoir exécutif à un triumvirat composé de Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos (1).

Le rôle de Berthier dans cet événement se borne, comme on le voit, à un acte de dévouement pour le chef qu'il admirait et pour lequel, à cette époque, il était prêt à donner sa vie. L'histoire ne saurait y voir autre chose.

CHAPITRE II

PREMIER MINISTÈRE DE LA GUERRE DE BERTHIER

Au lendemain du 18 brumaire, il fallut songer d'abord à réparer le mal fait à la France par les partis

(1) Consulter pour les détails, pour le rôle de Lucien dans cette journée et pour ses conséquences, l'œuvre de M. Frédéric Masson : *Napoléon et sa famille,* I, p. 284 et suivantes.

qui l'avaient conduite au découragement et à la ruine. L'armée, la première, réclamait tous les soins de Bonaparte.

« A la guerre, dit M. Albert Vandal, c'était pis que tout, un chaos où il était impossible de se reconnaître, une pénurie sans nom (1). » Le précédent ministre, Dubois-Crancé, dont on a voulu faire un réorganisateur, n'avait ni états de solde, ni situations de vivres, ni états du bureau d'habillement (2).

L'armée ne touchait ni vivres, ni solde, ni effets. « Le service des fourrages, celui des fournitures, ceux des étapes, des hôpitaux, des transports, des casernements et lits et de la poste aux armées, tout était désorganisé (3). » Sous prétexte d'amélioration, Dubois-Crancé avait augmenté le désordre. « A l'intérieur, comme à l'extérieur, les armées vivaient sur le pays par réquisition et violation des caisses (4). »

Pour remettre tout ce système en mouvement, il fallait à Bonaparte un homme de premier ordre, d'une puissance de travail extraordinaire, d'un zèle à toute épreuve, d'une compétence spéciale et capable, sous sa direction, de rendre la confiance et la vie à ce grand corps militaire qui était partout en souffrance.

Le 20 brumaire an VIII (11 novembre 1799), il nomma Berthier ministre de la Guerre. Thiers dit à ce sujet : « Le général Berthier, fidèle compagnon du vainqueur de l'Italie et de l'Égypte, son chef d'état-major inséparable, qui savait si bien comprendre et rendre ses ordres, le général Berthier reçut le portefeuille de la Guerre qu'on retira à M. Dubois-Crancé, jugé trop ardent dans ses opinions ».

---

(1) *L'avènement de Bonaparte*, par Albert Vandal, p. 413.
(2) Id. id. p. 414.
(3) Id. id. I, p. 414.
(4) Id. id. I, p. 414.

Tout était à refaire. Le désordre le plus complet régnait dans l'administration militaire. Parmi les troupes en campagne, c'était encore plus navrant.

Les armées de Hollande, du Rhin, d'Helvétie étaient plongées dans la misère. L'armée d'Italie était en proie aux maladies et à la disette la plus affreuse. Les fusils, les canons, les munitions de guerre, les chevaux leur manquaient. Ce dénûment avait pour principale cause la situation financière, qui était désastreuse.

Telle était la tâche effrayante que Bonaparte venait de confier à Berthier. Ce dernier, déjà bien au courant des besoins de l'armée et des idées personnelles de son illustre chef, n'hésita pas à l'entreprendre sous sa haute direction.

On songea d'abord à organiser la défense du pays et, pour cela, à armer et approvisionner les places fortes d'Antibes à Berg-op-Zoom; puis, à mettre à exécution les arrêtés sur le service des côtes.

Ces mesures entraînèrent la réorganisation de l'arme du génie et une nouvelle composition de l'artillerie des armées du Rhin et d'Italie.

Tous les services administratifs durent ensuite être reconstitués. Ce fut rapidement fait et on vit aussitôt l'ordre et la régularité succéder partout aux imperfections signalées. On créa alors la garde consulaire, futur noyau de la garde impériale.

Pendant ce temps, la Vendée avait été pacifiée et la Constitution de l'an VIII, présentée le 22 frimaire (13 décembre), avait été acceptée par le peuple le 18 pluviôse (7 février 1800). Bonaparte venait d'être nommé Premier Consul pour dix ans.

Deux jours après, il voulut célébrer une fête nationale en faisant présenter au Gouvernement les drapeaux pris sur les Turcs à la bataille d'Aboukir. Le général Lannes en fut chargé. La cérémonie eut lieu à l'hôtel des Invalides, appelé alors Temple de Mars.

Tous les ministres, les conseillers d'Etat et les généraux s'y trouvaient. Berthier attendit le général Lannes dans la salle du conseil, où ce dernier prononça un discours.

En recevant ces glorieux trophées, le ministre de la Guerre répondit au général :

« Elever aux bords de la Seine des trophées conquis sur les rives du Nil, suspendre aux voûtes de nos temples, à côté des drapeaux de Vienne, de Pétersbourg et de Londres, les drapeaux bénis dans les mosquées de Bysance et du Caire, les voir ici présentés à la patrie par les mêmes guerriers, jeunes d'année, vieux de gloire, que la gloire a tant de fois couronnés, c'est ce qui n'appartient qu'à la France républicaine.

« Ce n'est là qu'une partie de ce qu'a fait, à la fleur de son âge, ce héros qui, couvert des lauriers d'Europe, se montra vainqueur devant les Pyramides, d'où quarante siècles le contemplaient; affranchissant par la victoire la terre natale des arts et venant y reporter, entouré de savants et de guerriers, les lumières et la civilisation.

« Soldats, déposez dans ce temple des vertus guerrières, ces enseignes du croissant, enlevées sur les rochers de Canope, par 3.000 Français à 18.000 guerriers, aussi braves que barbares. Qu'elles y conservent le souvenir de cette expédition célèbre, dont le but et le succès semblent absoudre la guerre des maux qu'elle cause.

« Qu'elles y attestent, non la bravoure du soldat français, l'univers entier en retentit, mais son inaltérable constance, mais son dévouement sublime.

« Que la vue de ces drapeaux vous réjouisse et vous console, vous guerriers, dont les corps glorieusement mutilés dans les champs de l'honneur, ne permettent plus à votre courage que des vœux et des souvenirs. »

. . . .

Peu de jours après cette cérémonie, Bonaparte confia

à Berthier, le soin de préparer la formation de l'armée de réserve, qu'il devait encore tenir secrète.

Le 1er mars, en effet, dans une lettre relative à l'organisation de l'armée du Rhin, sous les ordres du général Moreau et à la préparation de sa prochaine campagne, le Premier Consul entretient le ministre de la Guerre, d'approvisionnements de vivres, à Bourg, de mulets de bât à acheter dans le Dauphiné et les autres pays de montagne de France et de traîneaux pour pièces de 8 et de 4, à réunir le plus tôt possible à Grenoble.

A la même date, dans une lettre au général Lefebvre, commandant supérieur des 14e, 15e et 17e divisions militaires à Paris, le Premier Consul lui parle de la composition de la première division de l'armée de réserve et de sa prochaine entrée en campagne.

Au commencement de mars, Berthier est prévenu officiellement et secrètement de la formation de cette armée (1), qui est décrétée cinq jours après, le 17 ventôse an VIII (8 mars 1799). Elle doit être forte de 60.000 hommes et son rassemblement se fera à Dijon. Le ministre de la Guerre, est chargé de son organisation et de la concentration du matériel nécessaire.

A partir de ce moment, les troupes qui devaient la constituer furent dirigées vers la région indiquée. Elles furent prises un peu partout, puis groupées, réunies en corps constitués et mises en route vers Lyon, Genève et Dijon, de telle sorte qu'on put les considérer comme des renforts destinés à l'armée du Rhin.

Au fur et à mesure qu'elles étaient formées, les nouvelles unités recevaient leurs vivres et leurs munitions, tandis que de vastes approvisionnements étaient rassemblés à Bourg. En même temps, sur l'ordre de Bonaparte, le ministre de la Guerre faisait acheter des mulets

---

(1) Correspondance de Napoléon Ier, VI, p. 204.

dans la région du sud-est et dans les pays de montagnes.

Bientôt, il devint nécessaire de donner un chef à cette armée, en attendant que le Premier Consul vint lui-même en prendre le commandement.

Berthier était, de tous ses lieutenants, celui qui convenait le mieux à cette tâche délicate.

Dès la fin de mars, Bonaparte le fit remplacer par Carnot au ministère de la Guerre, et l'éleva au poste éminent de commandant en chef qu'il allait occuper pour la seconde fois.

En l'appelant au commandement de cette armée, il lui adressa la lettre ci-après :

« Paris, 12 germinal an VIII (2 avril 1800).

« Les talents militaires dont vous avez donné tant de preuves, citoyen général et la confiance du Gouvernement vous appellent au commandement d'une armée. Vous avez, pendant l'hiver, réorganisé le ministère de la Guerre; vous avez pourvu, autant que les circonstances l'ont permis, aux besoins de nos armées; il vous reste à conduire, pendant le printemps et l'été, nos soldats à la victoire, moyen efficace d'arriver à la paix et de consolider la République.

« Recevez, je vous prie, citoyen général, les témoignages de satisfaction du Gouvernement sur votre conduite au ministère.

« Bonaparte. »

CHAPITRE III

COMMANDEMENT EN CHEF DE L'ARMÉE DE RÉSERVE. CAMPAGNE DE 1800.

§ 1. *Préparatifs de campagne. — Convention avec Moreau.*

La campagne de 1800 fut une de celles qui mirent le plus en relief la personnalité de Berthier. Mais jusqu'à ce jour, on a cru tout le contraire. L'éclat de la glorieuse victoire de Marengo qui la termina et les conséquences extraordinaires qu'elle eut sur la puissance de la France et sur la pacification de l'Europe, portèrent en effet la renommée de Bonaparte à une telle hauteur que toutes les réputations s'effacèrent devant la sienne. Les rôles secondaires, même les plus importants, en furent amoindris et éclipsés.

Il ne pouvait du reste en être autrement.

Au moment où le Premier Consul prenait le pouvoir, la deuxième coalition triomphait de tous côtés. Ses armées avaient conquis Naples et le Piémont; nos forces avaient été rejetées sur nos frontières; et, dans les Alpes maritimes, au commencement de l'année 1800, le feld-maréchal autrichien baron de Mélas, après avoir refoulé dans Gênes, Masséna et son armée, venait d'envahir le territoire de la République. La situation était loin d'être rassurante.

Quelques semaines plus tard, l'apparition inattendue de Bonaparte dans la vallée du Pô, avait suffi pour tout changer. L'Autriche vaincue évacuait l'Italie et peu de mois après, la paix de Lunéville, en étendant notre territoire au delà de nos frontières naturelles, assurait à notre patrie un repos ardemment désiré, suivi bientôt

d'une prospérité dont le souvenir est encore un titre de gloire.

Ces merveilleux résultats, dus au génie de Bonaparte, parvenu alors au pouvoir suprême et devenu le maître incontesté de l'autorité souveraine, frappaient tous les esprits.

Quelle réputation aurait pu se fonder à côté de la sienne?

Les légendes qui s'étaient formées autour de son nom et qu'il avait su populariser avec une rare habileté, ne firent que se développer. C'est ainsi que l'opinion publique, comme celle de l'armée, lui attribuèrent, en 1800, le commandement exclusif de l'armée de réserve et l'honneur des beaux succès qu'elle a remportés.

Les faits cependant ne se sont pas passés exactement ainsi :

Bonaparte, chef d'État, n'avaït garde de limiter son action à une seule armée, surtout à la plus faible parmi celles que la République avait formées. Son rôle était celui d'un généralissime, et ce n'est certes pas lui qui l'aurait diminué. Il n'avait pas d'ailleurs à prendre ce titre. Celui de Premier Consul, supérieur à tous égards, lui donnait tous les droits, et c'est en cette qualité qu'il dirigea à la fois l'armée du Rhin sous Moreau, celle de Ligurie sous Masséna, l'armée de réserve de première ligne sous Berthier et celle de seconde ligne sous le général Brune. D'ailleurs, la Constitution qui réglait les pouvoirs consulaires, ne lui permettait pas de commander directement les troupes. Il pouvait seulement en régler la direction. Dans cette situation suprême, il avait pourtant été frappé de l'importance décisive que pouvait acquérir une armée descendant inopinément des Alpes, sur le centre de la vallée du Pô, pour couper la longue ligne de communication de Mélas et le surprendre à revers en cours d'opérations. A ce sujet, on ignore généralement, que la première idée d'un pas-

sage des Alpes par le mont Saint-Bernard, émanait de Berthier.

En 1795, en effet, alors qu'il était chef d'état-major général des armées des Alpes et d'Italie, réunies sous le commandement en chef du général Kellermann, Berthier, déployant son activité habituelle, avait parcouru les Alpes de la Suisse à la mer, fait exécuter et exécuté lui-même de nombreuses reconnaissances. L'une d'elles, de Borghetto à San Remo, avait été très remarquée.

Il en était résulté plusieurs projets d'opération en Italie et d'intéressants travaux qui devaient être très utiles aux armées rassemblées dans ces régions. C'est ainsi qu'au commencement de l'année 1796, Berthier adressa au général Clarke la lettre qui a déjà été reproduite, relative à une campagne de l'armée des Alpes et contenant un projet de traversée de ces montagnes.

Au printemps de 1800, ce projet allait être mis à exécution. Tout d'abord, il fallait constituer, organiser et concentrer une nouvelle armée, sans que l'ennemi s'en aperçût, puis franchir la grande chaîne et manœuvrer dans les plaines italiennes qui s'étendent à ses pieds, en couronnant cette tentative par une victoire.

Pour cela, le Premier Consul avait besoin d'un chef éprouvé, assez au courant des ressources militaires de la France pour organiser ses forces, assez actif pour les former en quelques semaines, assez habile pour les commander en son absence, assez dévoué pour accepter avec empressement sa direction, même en exerçant le commandement en chef.

Un homme seul pouvait répondre à ces vues, c'était Berthier. A peine remplacé par Carnot, il se mit à l'œuvre aussitôt et donna ses premiers ordres de Paris même.

L'activité de son commandement et sa coopération à l'entreprise du Premier Consul, se manifestèrent dès le début, par des observations que leur justesse fit presque

toujours écouter. Les rapports qui existaient alors entre lui et le Premier Consul, lui permettaient ces libertés. Une lettre, même insignifiante, en donnera une idée :

A. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au Premier Consul.

Au quartier général à Paris, le 18 germinal an VIII (8 avril 1800).

Le citoyen Fregeville, inspecteur général de la cavalerie, vient de me faire connaître la situation des corps de troupes à cheval auxquels vous avez donné l'ordre de partir le 20.

Il en résulte qu'il partira très peu d'hommes et très peu de chevaux, manquant de tout ; et que si vous différiez ce mouvement jusqu'au 10 du mois prochain, il partirait deux escadrons parfaitement organisés, habillés et équipés.

Comme les mouvements que je ferai se feront successivement et par échelons, je croirais extrêmement avantageux que vous différiez le départ de ces corps jusqu'au 10 floréal.

Attachement et respect.

Signé : A. BERTHIER (1).

Cet avis fut jugé utile et suivi.

Le lendemain, 19 germinal (9 avril), le Premier Consul rappelait à Berthier, les bases du plan général d'opérations qu'il l'avait chargé d'adresser cinq jours auparavant, au général Moreau, et lui définissait, dans les termes suivants, le rôle de l'armée de réserve :

« L'instant approche où les colonnes de l'armée du Rhin vont s'ébranler, et c'est l'armée de réserve à vos ordres qui, placée entre celle du Rhin et celle d'Italie, doit établir entre elles le concert d'opérations qui doit avoir lieu, et former le centre de la grande ligne dont la droite est à Gênes, et la gauche au Danube.

« L'intention des Consuls est qu'avant d'aller à l'armée de réserve, vous vous rendiez au quartier général de

---

(1) Archives historiques.

l'armée du Rhin, pour vous concerter avec le général Moreau, sur la série des opérations combinées, le plus parfait ensemble étant indispensable.

« Vous avez trois objets à remplir, etc. . . . . .

. . . .

En traçant à Berthier le programme de sa mission auprès de Moreau, et le rôle d'ensemble de l'armée de réserve, cette lettre dissimulait le véritable point de passage de l'armée à travers les Alpes, et l'importance que l'on attachait à la participation du général Lecourbe. Mais elle laissait au général Berthier le soin de la faire connaître. Il avait été le premier à la signaler, et il était aussi intéressé que le Premier Consul à l'obtenir.

Prévenu de ces dispositions, il partit pour Bâle, où se trouvait alors le général Moreau. Son chef d'état-major général, le général Dupont, devait l'accompagner.

Pendant ce temps, les divers éléments de l'armée de réserve continuaient à se diriger sur Dijon. On paraissait ainsi réunir des forces sur les derrières de l'armée du Rhin.

Le voyage de Berthier ne put s'effectuer aussi vite qu'il l'aurait désiré; et quand il arriva à Langres, le 24 germinal (14 avril), il reçut la nouvelle que le mont Cenis avait été occupé par l'ennemi. Cet incident, qui n'eut pas de suites, l'amena à « faire filer deux demi-brigades sur Genève, et à en mettre une à la disposition du général commandant l'aile gauche de l'armée d'Italie (1) », avec l'ordre de reprendre le mont Cenis. Il en rendit compte au Premier Consul, par une lettre du 24 germinal (14 avril), qui lui annonçait son intention de marcher contre les Autrichiens, à son retour de Bâle, s'ils pénétraient en force dans le mont Blanc. Dans ce

(1) Ministère de la Guerre. Archives historiques. Correspondance du général en chef.

cas, il prendrait une division pour les écraser. Il faisait savoir en outre, au Premier Consul, que le général de Saint-Rémy, qu'il avait désigné pour commander l'artillerie était mourant, et il demandait, poûr le remplacer, les généraux Marmont ou Andréossy. Le Premier Consul lui envoya Marmont, qui allait lui apporter un concours d'une valeur inappréciable.

Berthier annonçait en même temps son arrivée à Bâle, le lendemain matin, 26 germinal (15 avril). Il terminait par un post-scriptum ainsi conçu : « Ordonnez au ministre. d'activer l'envoi des fusils et des habits. Un grand nombre de conscrits manque des deux objets (1) ».

Le général Moreau avait déjà refusé de se prêter à diverses combinaisons du général Bonaparte sur l'ouverture de la campagne. Mais ce qui importait le plus à l'armée de réserve, c'était de voir l'armée du Rhin prendre l'offensive la première et rejeter les principales forces des Autrichiens au-delà d'Ulm afin de dégager la gauche de l'armée de réserve et de protéger ses communications.

« Le but de votre mouvement en Allemagne, avait écrit le Premier Consul à Moreau, le 1er germinal (22 mars), doit être de pousser l'ennemi en Bavière, de manière à lui intercepter la communication directe avec Milan, par le lac de Constance et les Grisons (2). »

Berthier allait trouver Moreau tout disposé à accéder à cette idée, qui lui réservait l'honneur des premières opérations. Mais on lui avait prescrit en même temps, d'avoir un corps de réserve aux ordres du général Lecourbe, composé du quart de l'infanterie et de l'artil-

---

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Correspondance du général en chef.

(2) Correspondance de Napoléon. VI, 258.



lerie de l'armée du Rhin et du cinquième de la cavalerie. Ce corps de réserve devait être spécialement chargé au début, de garder la Suisse ; puis, quand l'ennemi aurait été suffisamment éloigné, de céder la place aux dernières divisions, moins aguerries, de l'armée de réserve et de passer sous les ordres de Berthier afin de franchir à son tour les Alpes et d'opérer sa jonction avec cette armée dans les plaines de la Lombardie.

Dans la campagne précédente, le général Lecourbe s'était acquis une grande réputation par son énergie et ses talents en pays de montagnes. Bonaparte et Berthier estimaient que ses connaissances et son expérience devaient le rendre très utile dans les régions où ils allaient opérer et tenaient essentiellement à l'avoir à leur disposition, avec un corps bien constitué d'environ 25.000 hommes.

Sur cette question, Moreau, tout en adhérant aux projets qui lui étaient soumis, proposa des modifications qui parurent acceptables. Berthier réussit ainsi dans sa mission et en fit part aussitôt au Premier Consul, par la lettre ci-après :

Berthier, général en chef de l'armée de réserve,
à Bonaparte, Premier Consul.

Bâle, le 26 germinal, an VIII (16 avril 1800).

J'ai reçu cette nuit, citoyen consul, la dépêche du ministre de la Guerre qui m'annonce que votre intention est que je dirige les opérations dans la partie des Alpes qui tient au département du mont Blanc.

Je me rends en toute diligence à Dijon où j'aurai des nouvelles.

J'ai expédié un courrier pour faire partir de Dijon pour Genève le général Duhesme avec deux demi-brigades, un régiment de troupes à cheval et huit pièces d'artillerie ; je compte y établir mon quartier général sous peu de jours.

. . . .

L'attaque du général Moreau me paraît bien combinée. Je pense qu'il aura de grands succès ; mais je vois dans un temps éloigné le

retour du général Lecourbe avec les forces nécessaires pour exécuter le passage en Italie.

. . . .

J'aurai l'honneur de vous écrire plus en détail à mon arrivée à Dijon.

Attachement et respect.

A. Berthier (1).

Cette lettre fut suivie de la convention arrêtée entre les commandants des deux armées du Rhin et de réserve. Aux termes de cet arrangement, Moreau devait laisser onze bataillons pour garder la Suisse et ne détacherait le général Lecourbe de son armée qu'après avoir obtenu un avantage marqué sur son adversaire, le général Kray. Il mettrait alors sous ses ordres le quart de son infanterie et le cinquième de sa cavalerie, pour être réunis aux troupes de l'armée de réserve.

Le général Berthier devait porter de suite une partie de ses forces à Genève et appuyer celles qui gardaient le Valais. Le général Moncey les commanderait à la place du général Lecourbe (2).

Ce n'était pas précisément un consentement de la part de Moreau ; mais c'était la certitude d'être appuyé sur la gauche et de voir occuper en temps opportun les passages du Saint-Gothard et du Simplon.

Cette convention avait aussi l'inconvénient de confier la garde de la Suisse à un corps très inférieur à celui que le Premier Consul avait jugé nécessaire et de ne promettre le concours du général Lecourbe que dans un délai éloigné.

Néanmoins, Bonaparte l'approuva. « J'ai lu avec plaisir, écrivit-il à Berthier, ce que vous avez arrêté avec le général Moreau et qui m'a paru raisonnable ». Il esti-

(1) Archives historiques.

(2) Voir, pour le texte complet de la Convention, *Campagne de l'armée de réserve en 1800*, par le capitaine de Cugnac, I. 117.

mait que même en gardant la Suisse, avec un détachement de cinq demi-brigades et de 2.000 hommes de cavalerie, l'opération en Italie était possible et que l'armée de réserve serait bientôt en mesure d'agir d'une façon indépendante.

§ 2. *Formation et concentration de l'armée de réserve.*

Berthier n'eut plus qu'à s'occuper de l'organisation de son armée. Ce fut une œuvre des plus pénibles ; et quand on ne connaît d'elle que son énergie et ses glorieux succès, on ne se douterait pas des difficultés qu'éprouva sa formation et de la pénurie qu'elle eut à supporter au début. Les lettres de Berthier à cette époque donnent une idée exacte de cette situation et montrent en même temps à quels résultats peuvent arriver deux chefs d'armée résolus, doués d'une forte ténacité, et d'une confiance sans limites, comme Bonaparte et Berthier.

Dès son retour à Dijon, ce dernier informa le Premier Consul de l'état des choses.

« J'ai organisé l'armée, disait-il, en quatre divisions, que je porterai à quatre demi-brigades chacune, à mesure que les troupes arriveront. »

Il annonçait aussi que le général Turreau avait prévenu ses ordres en attaquant l'ennemi, le 22, par la vallée de Suse. Le succès avait été complet et on avait fait prisonnier tout ce qui était sur le mont Cenis. La division Watrin recevait l'ordre de se rendre à Genève pour y occuper Lausanne, Vevey et le camp de Saint-Maurice. Les autres divisions devaient suivre la même direction dès qu'elles auraient leur artillerie et leurs divers services organisés.

Berthier demandait au Premier Consul la confirmation des titres de lieutenants du général en chef, qu'il

avait dû conférer provisoirement aux généraux Victor et Duhesme, ce qui était l'équivalent d'un grade de commandant de corps d'armée formé de deux divisions.

Il se plaignait ensuite de l'insuffisance de la Compagnie Vanderberg, avec laquelle on avait passé un marché pour les fournitures et les transports.

Si vous aviez approuvé les mesures que j'avais prises avec le citoyen Ouvrard, disait-il, nous aurions profité d'un crédit de 3 millions. Vous auriez fait une bonne opération. L'ordonnateur Dubreton a envoyé des agents à Genève pour y assurer le service par des achats ; mais ce ne peut être qu'avec notre argent et nous n'en avons pas assez pour continuer ce mode vicieux, en ce qu'il peut porter la ration à des prix très forts.

Il n'est encore arrivé que 1.800 fusils. Gassendi fait l'impossible ; mais rien ne lui arrive.

Nous n'avons que 60 chevaux à Auxonne. L'artillerie des colonnes de l'armée de l'Ouest est venue avec des chevaux de réquisition.

J'avais donné des ordres pour diriger sur Auxonne des chevaux qui étaient à Mons. J'avais ordonné que les 80 caissons de Sampigny fussent dirigés sur l'armée de réserve. Ces dispositions ont été annulées par mon successeur ; je désire qu'en changeant mes dispositions, il pourvoye à nos besoins qui sont grands. On ne peut organiser l'armée de réserve, qu'en y portant l'intérêt et l'activité que j'ai portés à l'armée du Rhin, qui est dans l'abondance de tout ce qui lui est nécessaire (1). . . , ...

Au moment où il annonçait au Premier Consul son arrivée à Dijon, Berthier faisait notifier aux troupes sa prise de commandement par l'ordre du jour ci-après :

Alexandre Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au chef de l'état-major.

A Dijon, 29 germinal an VIII (19 avril 1800)

ORDRE DU JOUR DU 29 GERMINAL

Alexandre Berthier, général en chef de l'armée de réserve, a pris le commandement de l'armée.

(1) Archives historiques. Voir aussi *Campagne de l'armée de réserve en 1800*, par le capitaine de Cugnac. I. p. 144.



Le général en chef à l'armée.

Officiers et Soldats,

Une nouvelle campagne va s'ouvrir ; il faut conquérir la paix. Votre valeur, votre patience à supporter toutes les privations inséparables d'une guerre active, une discipline sévère, première vertu du soldat, nous assureront la victoire, et avec la paix, le bonheur de la République. . . . .

A cette date, l'armée, très incomplète encore, avait pour chef et sous-chef d'état-major les généraux Dupont et Vignolle.

Les généraux divisionnaires Victor et Duhesme devaient, comme on l'a vu, commander des groupes de deux divisions, avec le titre de lieutenants du général en chef, qui était également conféré au général Murat, commandant la cavalerie.

Les divisions étaient sous les ordres des généraux Loison, Watrin, Chabran, Boudet et Chambarlhac (1).

Ce n'était encore qu'un groupement de forces.

Le Premier Consul, certain des avantages que devait lui procurer une action prompte et vigoureuse, commençait à s'irriter et communiquait son impatience à ses agents d'exécution. Le manque de nouvelles de l'armée de Ligurie ne faisait qu'exciter ces dispositions. En conséquence, il faisait expédier au général Moreau, à la date du 4 floréal (24 avril), l'ordre d'attaquer l'ennemi ; et au général Berthier, celui de porter, en toute diligence, son armée à Genève ; d'envoyer à Villeneuve, par le lac, tous ses approvisionnements de guerre et de bouche, qui seraient ainsi placés au débouché de la route du Saint-Bernard ; enfin, il prescrivait de pénétrer le plus rapidement possible, en Piémont et en Lombardie, par le Saint-Bernard ou le Simplon (2).

---

(1) Voir *Campagne de 1800*, par le capitaine de Cugnac, I. 146

(2) Correspondance de Napoléon, VI, p. 289.

Le lendemain, Berthier, aussi pénétré que lui de la nécessité d'agir au plus tôt, lui adressa une dépêche dans laquelle il exposait les moyens à employer pour atteindre ce but. Après avoir rappelé la nécessité où il était d'attendre le premier succès de Moreau pour agir en Italie, il exprimait ses craintes sur la situation de Masséna et l'obligation de faire, au plus tôt, un mouvement pour le dégager.

Ces circonstances lui faisaient regarder comme indispensable de prendre sans retard des mesures énergiques et il les demandait au Premier Consul, dans des termes qui ne laissaient place à aucune hésitation.

Je serais à Genève, disait-il, si la formation de cette armée et tout ce qui est le plus essentiel à son organisation me le permettaient ; mais dans les circonstances du moment, elle est en retard de vingt jours.

Je pense qu'il est indispensable de prendre un parti indépendant des événements du Rhin et même de ceux de l'aile droite de l'armée d'Italie.

Je propose :

Ordre impératif au général Moreau de réunir le 15 de ce mois, à Lucerne, un corps de quinze mille hommes aux ordres du général Lecourbe avec les approvisionnements et tout ce qui est nécessaire pour passer le Gothard.

Ordre impératif au général Lecourbe, qui est indispensablement nécessaire par ses connaissances du pays.

Vous verrez par l'état de situation ci-joint que je n'ai dans ce moment que 22.000 hommes d'infanterie disponibles, 6.000 qui sont en marche et 3.000 qui sont annoncés et non en marche.

La légion italique peut former 4.000 hommes sans armes et sans habits dans ce moment ; observez dans le nombre ci-dessus, un quart de conscrits dont la désertion est journalière.

Je ne puis donc pas compter passer les Alpes avec plus de 25.000 hommes portant des bayonnettes, non compris la cavalerie ni l'artillerie ; ajoutez 3.000 hommes du général Turreau et nous trouverons au plus 30.000 hommes d'infanterie ; calcul du général en chef et non celui des *Bureaux* ; ce que vous savez apprécier mieux que personne. Je ne compte pas les bataillons de l'armée d'Orient destinés à garder la Suisse.

Il est donc indispensable que l'armée du Rhin, quelque chose qui arrive, me donne le général Lecourbe avec 15.000 hommes

organisés pour passer le Gothard, et le général Moreau restera encore avec plus de monde qu'il ne lui en faut.

Les affûts-traîneaux arrivent le 9. Ils continueront leur route pour Genève, où ils seront arrivés le 18. J'ai fait toutes mes dispositions pour que l'armée y soit aussi réunie à cette époque.

J'ai envoyé au-devant des fusils ; j'attends les cartouches, les chevaux et beaucoup d'autres objets d'ici au 9.

Genève et l'Helvétie sont des pays ruinés pour les subsistances ; je ne puis donc que les traverser et ménager nos faibles ressources pour mon passage.

Les approvisionnements extraordinaires à Genève vont assez bien et seront bientôt au complet, si la Trésorerie envoie à l'ordonnateur Lambert, à Lyon, les fonds mis à sa disposition par le ministre de la Guerre.

La levée des 2.000 mulets éprouve des retards. Envoyez de l'argent à Boynod ; j'ai fait passer un marché pour en louer : j'éprouve beaucoup de difficultés.

J'espère, le 18 ou le 19, avoir à Genève les principaux objets nécessaires à mon mouvement ; et, suivant les circonstances, je me mettrai en marche pour pénétrer en Italie, soit par le Saint-Bernard, soit par le Simplon, soit par le Gothard. Je me déciderai suivant les circonstances au moment même.

Le Simplon est impraticable pour les traîneaux ; le Saint-Bernard et le Gothard sont des débouchés préférables. La division Watrin est en marche sur Genève. La tête doit être arrivée et faire un bon effet pour le général Masséna ; marquez-moi si je dois faire marcher avec moi la garde des consuls et l'artillerie.

Je vous fais connaître ma véritable position, non pour me plaindre, mais pour vous mettre à même de prendre les mesures convenables.

Je marcherai avec ce que j'aurai, sans compter le nombre des ennemis ; les troupes ont de l'ardeur ; nous vaincrons les difficultés ; nous en aurons beaucoup et par conséquent plus de gloire.

Le projet de l'ennemi me paraît découvert. Mélas veut s'emparer de Gênes et se porter ensuite dans l'Helvétie pour nous y attaquer de concert avec le général Kray.

Dévouement et respect.

Alex. BERTHIER (1).

Dans une seconde dépêche du même jour, le général en chef revenait sur les inquiétudes que lui causaient

(1) Archives historiques. Correspondance du général en chef et *Campagne de l'armée de réserve en 1800*, par le capitaine de Cugnac, I, 165.

les retards apportés dans l'envoi des munitions et des bouches à feu.

Serait-il possible, disait-il, que les opérations de cette armée se trouvassent paralysées par quelque négligence à éxécuter vos ordres ?

Nous n'avons que 300.000 cartouches, apportées par la division Chambarlhac; aucune lettre du ministre ne me fait connaître l'époque de l'arrivée des cinq millions de cartouches qui me sont destinés.

Les dix-huit pièces d'artillerie venues de l'armée de l'Ouest ont été conduites par réquisitions et sont sans chevaux.

J'ai été obligé de prendre des chevaux d'artillerie de la division Chambarlhac pour atteler six pièces et trois caissons d'infanterie que j'ai donnés à la division Watrin, que je dirige sur Genève.

Pas de plomb; point de moules à balles; j'en ai envoyé chercher à Metz.

Pas un seul caisson pour faire suivre les cartouches d'infanterie lorsqu'elles nous arriveront.

Pas un caisson pour les transports et effets des corps, ni pour les services administratifs.

Les affûts-traîneaux vont arriver et il n'y a pas de chevaux pour porter les munitions. Le commissaire Boynod n'a pas encore levé 400 mulets. Les subsistances de l'armée ne sont point assurées à Genève; je viens d'y envoyer cent mille francs.

Il est de mon devoir de me plaindre de la position dans laquelle se trouve une armée à laquelle vous portez si justement tant d'intérêt et qui est paralysée, puisqu'elle ne pourrait agir qu'avec ses bayonnettes, faute de munitions et de moyens pour transporter son artillerie.

Je vous envoie cette lettre par mon aide de camp, le citoyen Dutaillis, qui vous fera connaître la situation des choses, et qui vous donnera tous les renseignements que vous pourrez désirer.

Aucun des fusils achetés n'est arrivé. J'en ai emprunté 400 avant-hier à la 96e demi-brigade, pour compléter ce qui manquait à la 22e, qui marche sur Genève (1).

Il terminait en priant le Premier Consul de ne rien changer à l'organisation de la légion italique et d'empêcher le ministre de lui envoyer de nouveaux généraux dont il ne saurait que faire.

---

(1) Archives historiques.

L'exposé de la situation que Berthier venait d'adresser au Premier Consul aurait vivement ému tout autre chef d'Etat. Pour lui, il se contenta de lui accuser réception de sa dépêche; lui dit qu'il voyait avec peine que « le séjour de Dijon lui donnait de la mélancolie » et lui conseilla « d'être plus gai ».

Il l'invita ensuite, à la date du 6 floréal (26 avril), à constituer les quatre divisions Loison, Chambarlhac. Boudet et Watrin à 3 régiments et à les tenir prêtes à marcher, le 10. Une 5e division, commandée par le général Chabran, devait être à Genève, le 15 floréal, en état de les suivre. Avec 4.000 Italiens qui allaient rejoindre peu de jours après, Berthier aurait dans la main 40.000 hommes, avec lesquels il devait, suivant les ordres du Premier Consul, franchir les Alpes et arriver à Aoste et à Suse, du 20 au 30 floréal (9 au 19 mai 1800).

La 6e division devait partir de Dijon du 25 au 30 floréal pour le rejoindre, et être suivie par la 6e. Le général Turreau devait le renforcer de 3.000 hommes et l'armée du Rhin, de 3.000 autres, qui étaient dans le Valais.

Berthier aurait ainsi, dans la deuxième décade de floréal, 50 à 60.000 hommes, dont 4.000 cavaliers et 48 bouches à feu.

Au début des opérations, il pénètrera en Italie avec la masse principale de l'armée, pendant que le Premier Consul, établi en Suisse, sur le revers septentrional des Alpes, inspectera le reste des troupes et activera leur mouvement. Bonaparte a déjà prévenu Berthier qu'il n'attendait qu'un mot de lui pour se rendre à Genève. « J'espère, lui écrit-il, le 6 floréal (26 avril), être le 10 ou le 11 à Dijon, si rien ne s'y oppose. Tout à vous, amitié. »

Berthier connaissait mieux que personne l'impatience de Bonaparte, quand il avait un projet en tête.

Il faisait l'impossible à cette époque pour le satisfaire et, en réalité, il réalisait souvent ses désirs, avant même

qu'ils fussent exprimés. Pressé surtout par les nouvelles qu'il recevait de Masséna, il prévint le Premier Consul, le 7 floréal (27 avril), que sans attendre davantage, il dirigeait toute l'infanterie de l'armée sur Genève, Lausanne et Vevey, à l'exception de la 58e et de la 60e, qui venaient de Langres et qui devaient attendre des ordres de Pontarlier, dans le cas où les circonstances l'obligeraient à porter des renforts sur Lucerne.

Maintenant, ses subsistances et ses approvisionnements arrivaient par le lac. Il serait déjà en pleine montagne, s'il avait des cartouches et des affûts-traîneaux.

« Me voilà devant l'ennemi, ajoutait-il, et je n'ai pas une cartouche ; je n'ai même aucune nouvelle de l'arrivée des cinq millions de cartouches dirigées sur Auxonne, ni de l'arrivée du plomb.

« Nos affûts-traîneaux sont en arrière ; j'aurai donc une armée sur le lac, dans le Valais et je serai devant l'ennemi, sans avoir de quoi me battre. Je n'ai pas un caisson d'infanterie, excepté ceux venus avec la division Chambarlhac ; je n'ai pas un transport pour conduire mes munitions d'Auxonne sur le lac. Le soldat marche avec confiance, mais il lui faut les moyens de se battre. »

Sa lettre se terminait par de nouvelles plaintes au sujet des fournisseurs. Il y mettait même une amertume non déguisée. Mais la vivacité de ses récriminations laissait voir dans son commandement une ardeur, une activité, une confiance et une volonté pour réussir qui ne pouvaient inspirer à Bonaparte qu'un vif sentiment de satisfaction.

Oui, général, lui écrivait-il, ce que j'avais fait avec Ouvrard était utile. Il partait avec 3 millions et de grands moyens pour nous approvisionner : et, plus que tout cela, il voulait regagner votre confiance et celle du gouvernement.

Croyez que je ne fais rien sans y être porté par mon dévouement pour la patrie, par mon attachement pour vous. Des influences étrangères sont indignes de moi.

Comptez sur l'armée ; comptez sur ceux qui la conduisent ;

ordonnez, que les caissons de Sampigny soient dirigés sur Dijon et Auxonne ; Moreau a passé le Rhin, ils ne lui sont plus utiles.

Je ne doute pas de tous vos soins, ni de votre sollicitude. C'est dans cette confiance que j'irai en avant. Vous sentez que je sèche du désir d'aller au secours de la brave armée d'Italie (1).

Malgré tout ce qui lui manquait, Berthier avait une foi aveugle en Bonaparte, et il redoublait d'efforts. Certain de marcher dans ses vues et préoccupé, comme lui, d'agir au plus tôt, pour dégager Masséna.

Le même jour, ayant reçu une dépêche du Premier Consul, il lui rendit compte aussitôt que ses intentions étaient déjà remplies.

Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au Premier Consul.

Au quartier général à Dijon, le 7, à 11 heures du soir, an VIII (27 avril 1800).

Je reçois à l'instant votre dépêche du 7, datée de 4 heures du soir.

J'avais pensé comme vous ; toute l'armée est en marche sur Genève, etc.

. . . .

..... J'ai prévenu toutes les dispositions contenues dans votre lettre du 7.

Je vois que Masséna est encore dans une position inquiétante : mais il est audacieux, persévérant et heureux.

Votre arrivée à Genève vous met dans une bonne position pour ordonner les mouvements, d'après les événements qui auront lieu sur le Rhin.

. . . .

Dévouement et respect.

Signé : Alex. Berthier (2).

Au reçu de cette lettre, Bonaparte donna de nouveaux ordres qui hâtèrent l'arrivée des attelages d'artillerie et

(1) Ministère de la Guerre. Archives historiques. Correspondance du général en chef.

(2) Archives historiques. Correspondance du général en chef.

des munitions, Berthier en accusa réception le 10 et put enfin lui donner des nouvelles rassurantes sur les premiers mouvements.

Tout, disait-il, est dans la plus grande activité. Je partirai le 12 pour Genève. J'ai ordonné que le 12ᵉ de hussards et le 21ᵉ de chasseurs partent de leurs cantonnements, le 12, pour marcher sur Lausanne; ils arriveront pour déboucher avec l'avant-garde; je mettrai toute la cavalerie en marche, de manière à suivre le mouvement de l'infanterie.

Il réclamait encore la diversion, par le Saint-Gothard, d'un corps de 12.000 à 15.000 hommes tiré de l'armée du Rhin et insistait pour l'arrivée du Premier Consul à Genève, vers le 15.

Il terminait par ces mots :

Je ne vous parle point de nos besoins; vous les connaissez aussi bien que moi; je ne vous demande rien; je sçais que vous faites l'impossible.

Le 10 floréal (30 avril), grâce à l'activité extraordinaire du Premier Consul et de Berthier, l'armée de réserve commençait enfin à se constituer; et aussitôt formé, chaque corps, tout en se complétant, était acheminé vers Genève, nouveau point de concentration, qui le rapprochait de la future ligne d'opérations. A ce moment, l'ensemble des forces placées sous le commandement de Berthier, présentait les effectifs suivants:

Situation de l'armée de réserve, le 10 floréal an VIII (30 avril 1800)

	Infanterie	Cavalerie	Artillerie	Totaux
Troupes disponibles en mouvement. . . .	23.828	4.167	»	27.995
A reporter	22.828	4.167	»	27.995

Report	22.828	4.167	»	27.995
Troupes attendues à Dijon dans le courant du mois	10.826	2.412	»	13.238
Légion italique	3.130	391	75	3.596
Dépôts de l'armée d'Orient.	6.979	1.107	»	8.086
Artillerie	»	»	1.180	1.180
TOTAUX GÉNÉRAUX (1) :	44.763	8.077	1.255	54.095

L'état de l'armée d'Italie exigeait impérieusement la plus grande hâte dans les mouvements. Aussi, dès le 11, Bonaparte prescrit de diriger les premières troupes sur Villeneuve, à l'extrémité sud-est du lac, au débouché de la route du Saint-Bernard.

Au même moment, Berthier lui confirmait son départ pour Genève le lendemain 12, en passant par Châlons et Bourg et son arrivée, le 14, dans la matinée.

Ma présence, ajoutait-il, bien nécessaire ici pour mettre tout en mouvement, l'est encore plus à Genève, où malgré tant d'ordres réitérés, rien n'est prévu, ni pour les vivres ni pour les fourrages.

. . . .

Pourquoi le ministre n'a-t-il pas pris les précautions nécessaires? Pourquoi avoir rompu les mesures que j'avais signées? Non, ils ne sont pas animés comme moi de la volonté de tout prévoir, d'assurer tous les services. Dubreton a chargé ses chefs d'administration d'acheter ; mais ils ne finissent rien ; ils ne peuvent rien faire que l'argent à la main à des prix excessifs et en épuisant le peu de ressources du pays sans autre précaution. Nous allons mettre la famine à Genève, si on ne prend des mesures. Pourquoi n'avez-vous pas eu assez de confiance en moi? Je sçais prévoir ; mes idées sont quelquefois bonnes ; au moins elles sont pures.

(1) Ministère de la Guerre. Archives historiques. Correspondance du général en chef.

Il faut que j'emploie mes fonds pour vivre, quand on aurait pu nous faire des avances.

Je fais partir pour Genève les mulets rassemblés à Bourg. Je serai prêt vers le 20, si j'ai les cartouches et l'artillerie de montagne.

Je ne ferai aucun mouvement sans votre ordre; j'attends de vos nouvelles; je désire surtout votre présence, si nécessaire au point central, entre les armées du Rhin et d'Italie.

On est surpris, en lisant ces lettres, des libertés que Berthier prenait alors avec le Premier Consul. Mais comme elles étaient inspirées par l'amitié, par le dévouement le plus absolu et par le bien du service, elles ne choquaient pas son chef dont les pensées et les efforts concouraient au même but. L'espoir du succès et la volonté de vaincre les animait au même degré.

Avant de partir pour Genève, Berthier ayant reçu de nouvelles informations sur ce qui manquait dans cette place, ne put s'empêcher d'en rendre compte au Premier Consul et d'accuser formellement le ministre de la Guerre, d'imprévoyance.

Je l'avais prévu, citoyen consul, il n'y a aucun approvisionnement fait à Genève pour la subsistance de l'armée.

On n'a rien fait pour assurer les étapes sur la route de Dijon à Genève. Je diminue le mal en employant une partie de l'argent qu'il serait si précieux de conserver pour les autres dépenses nécessaires aux mouvements de l'armée. Le ministre n'a rien prévu de ce qui devait seconder vos dispositions. Je fais tout de mes propres moyens.

Tandis que Berthier se plaignait amèrement de l'inexécution des ordres du Premier Consul, ce dernier pressait l'envoi à l'armée de tout ce qui lui manquait et annonçait son arrivée pour le 16 ou le 17 (1).

A Châlons, le général en chef rencontra un aide de

(1) Correspondance de Napoléon, VI, 316.

camp de Masséna venu pour lui apprendre que son général, enfermé dans Gênes, ne pourrait y tenir qu'un mois. Il n'y avait donc pas un instant à perdre pour se jeter en Italie et « y attaquer Mélas à revers ».

Il transmit ces nouvelles au Premier Consul en renouvelant ses instances pour avoir un corps de douze ou quinze mille hommes, passant par le Gothard, au moment où l'armée française franchirait le Saint-Bernard.

Il réclamait sa présence comme « indispensable » ; on l'attendait avec impatience.

Les nouvelles de Masséna que Berthier envoyait au Premier Consul se croisèrent avec celles que ce dernier lui adressait. Des deux côtés elles devaient avoir pour résultat d'activer encore les préparatifs.

C'est à ce moment que le général en chef reçut les premiers ordres de mouvement, datés du 11 et lui prescrivant de diriger :

La division Loison, sur Lausanne ou Genève ;
id. Boudet, sur Villeneuve ;
id. Watrin, sur Villeneuve et Saint-Maurice ;

Un détachement de 1.500 Italiens, sur Genève : le général Chabran, avec 1.500 hommes de sa division et les bataillons déjà organisés de l'Orient, sur le petit Saint-Bernard ; enfin, d'une façon générale, de rassembler à Genève et à Villeneuve, toutes les forces qui étaient à peu près prêtes.

Le lendemain, 14 floréal, Berthier recevait du Premier Consul des indications sur le passage des Alpes, sur la constitution d'une 6e division, commandée par le général Gardanne et l'ordre d'être à Aoste, le 22, avec cinq divisions. Le passage doit s'effectuer par le grand et le petit Saint-Bernard ; et, plein d'espoir dans son entreprise, Bonaparte ajoutait : « Vous voyez que je m'occupe beaucoup de vos détails ; mais c'est que c'est dans votre opération, qu'est véritablement le succès de

la campagne, et que je ne doute nullement que vous n'ayez la gloire de reconquérir ce beau théâtre de la valeur française (1) ».

Le 15 floréal (4 mai), Berthier est à Genève ; et Bonaparte, pressé par les événements, n'hésite plus à faire envoyer à l'armée du Rhin, l'ordre impératif que lui avait proposé le commandant en chef de l'armée de réserve. Un arrêté des consuls prescrit à Moreau, le 15, « de faire pénétrer une colonne de 25.000 hommes, infanterie, cavalerie et artillerie comprises, par le Saint-Gothard et le Simplon, pour agir sous les ordres du général en chef de l'armée de réserve, etc. (2) ».

Le Premier Consul quitte Paris le même jour. En route, il reçoit une lettre de Berthier qui peint d'une façon saisissante, l'état de dénûment de cette armée, au moment où elle a déjà reçu ses ordres de mouvement.

L'infanterie, disait-il, se rassemble ; mais je suis arrêté par l'artillerie ; les chemins sont affreux ; je n'ai pas encore un affût-traineau, ni un traineau.

Je fais l'impossible ; mais je ne peux attaquer l'ennemi sans artillerie. J'attends ces affûts aujourd'hui ou demain.

J'éprouve de grandes difficultés ; je ferai tout pour les surmonter ; si les affûts-traineaux arrivent, je tâcherai de passer le Saint-Bernard du 20 au 22 : il y a beaucoup de neiges, et des avalanches très dangereuses. On ne peut passer que la nuit et jusqu'à midi, sans beaucoup de danger.

. . . .

Je voudrais vous voir ici. Il y a des ordres à donner pour que les trois armées agissent de concert ; vous seul pouvez donner cette direction sur les lieux ; les mesures décidées à Paris sont trop tardives.

Les dépôts des troupes à cheval des régiments qui sont en Orient sont hors d'état de faire aucun service à cette armée.

Les 3 1/2 brigades du général Chabran sont dans un état de dénuement pénible. En passant à Mâcon, j'ai fait tout ce que j'ai

(1) Correspondance de Napoléon, VI, 316.
(2) Id. id. VI, 321.



pu pour habiller la partie qui y était ; je suis obligé de les faire passer ici pour leur donner des armes.

Les 1.200 hommes de Chabran sont déjà à Moustiers ; le reste, formant environ 2.500 hommes, va y marcher aussitôt qu'il sera arrivé ici et qu'il sera armé ; il ne faut pas compter sur ces 1/2 brigades ; il n'y a pas assez de vieux soldats ; Chabran aura au plus 3.000 hommes pour passer le petit Saint-Bernard.

J'envoie le 7e de chasseurs en Hollande ; je garde à l'armée 120 hommes formant un escadron mal équipé.

J'ai le 15e régiment de chasseurs sans pistolets, sans carabines : je ne sais où en prendre ; donnez des ordres pour qu'on en envoie de Saint-Etienne.

Les officiers de santé ne sont pas arrivés ; il n'y a pas une seule caisse d'instruments de chirurgie. Tout est en arrière.

J'ai envoyé en poste chercher ce qu'il peut y avoir à Lyon.

La pluie qui a tombé a mis la moitié de l'armée pieds nuds. Tous les corps crient après des souliers ; j'en fais venir en poste de Lyon, de Dijon ; j'en ai fait acheter ici.

Cette lettre vous trouvera en route ; votre arrivée est indispensable.

. . . .

Cette lettre fait penser à celles qui ont été écrites au moment de la concentration de notre armée, en 1870. Mais elle montre aussi comment avec de la volonté, de l'activité et de la ténacité, on surmonte toutes les difficultés. Qui pourrait croire en effet que cette armée encore informe au 15 mai 1800, mal équipée, sans cartouches, sans souliers, sans canons, avec une masse de conscrits sans expérience, remportera un mois après l'immortelle victoire de Marengo ?

Ce qui ressort surtout de cette dépêche, c'est la précieuse collaboration de Berthier ; ce sont ces avis répétés qui signalent toutes les imperfections, et qui indiquent le moyen d'y suppléer ; c'est cette activité qui répond à celle de Bonaparte, ces efforts continus qui aplanissent tous les obstacles, et cette foi inaltérable dans les projets du Premier Consul. C'est, en un mot, cet ensemble de volontés et de résolutions, qui, sous l'impulsion du génie, secondé par un général d'élite, pourra dans peu de jours, conduire cette armée à de nouveaux triomphes.

Le 18 floréal au soir (8 mai 1800), Berthier reçoit le Premier Consul à Genève, heureux de le voir enfin arriver. Deux jours après, il transmet au général Lannes, commandant l'avant-garde, l'ordre de Bonaparte, d'être le 25, au pied du massif des Alpes, avec ses affûts-traîneaux et son artillerie en tête de colonne. Il faut que le 26, une heure avant le jour, il soit au delà du grand Saint-Bernard, où il devra repousser les avant-postes ennemis, s'il les rencontre. L'armée suivra l'avant-garde, la division Chabran en tête, passant par le petit Saint-Bernard, pour opérer ensuite sa jonction avec Lannes.

Cette dépêche du 20 floréal (10 mai), que Berthier signe comme général en chef, quoique émanant du Premier Consul, contient les premiers mouvements de l'armée.

Le lendemain, en effet, elle est toute entière en marche, et le 22, le quartier général est transporté à Lausanne. Berthier s'y trouve avec Bonaparte, qui lui fait compléter ses ordres du 20, en adressant une lettre détaillée au général Dupont, son chef d'état-major. On y relève une phrase qui donne la mesure de l'inexpérience d'un grand nombre de ces soldats avec lesquels on va bientôt envahir l'Italie, et attaquer l'armée autrichienne : « Ordonnez que dans toutes les demi-brigades, on fasse tirer, dès demain, quelques coups de fusil à tous les conscrits ; qu'on leur fasse connaître de quel œil on mire pour ajuster, et enfin de quelle manière on charge son fusil ».

Quoique cette lettre émane du Premier Consul, certaines parties, la fin surtout, sont spéciales à Berthier.

« Donnez l'ordre, dit-il au général Dupont, à tous les équipages de l'armée et au quartier général, d'être rendus le 24, à Villeneuve.

« Les officiers d'état-major se rendront demain à Vevey. Je partirai demain (23 floréal-13 mai), avec le Premier Consul, pour me rendre à Vevey, y passer la

revue à midi; de là, j'irai à Villeneuve voir la situation des choses, et je reviendrai le soir coucher à Lausanne.

« Vous êtes le maître de venir avec moi, ou de rester si vous jugez avoir à travailler à Lausanne, dans la journée de demain. Dans tous les cas, faites toujours partir vos chevaux pour Villeneuve, et une partie des bureaux de l'état-major.

Le 24, je repartirai en poste pour rejoindre mes chevaux à Villeneuve, et de là, à l'avant-garde, etc. »

Cependant, le 25, il est encore à Villeneuve.

Les rations de biscuit, les approvisionnements de blé, d'avoine, d'eau-de-vie, d'effets d'hôpitaux, les cartouches, les fusils, les canons, commençent à arriver et sont aussitôt distribués. Le Premier Consul en est prévenu de suite.

Pendant ce temps, le général Lannes a commencé son ascension le 23, en faisant gravir le Saint-Bernard à son artillerie. Mais, à la date du 25, le général en chef ignorait encore si elle avait atteint l'hospice. Lui-même se mettait en route pour Martigny et Saint-Pierre, où il comptait se trouver le lendemain.

§ 3. *Passage du Saint Bernard. — Attaque du fort de Bard. Marche dans la vallée d'Aoste.*

La présence du Premier Consul, si instamment réclamée par Berthier suffit, pour hâter l'exécution des ordres; et, malgré les imperfections signalées, le mouvement commença. Berthier pensait comme Bonaparte, que ces imperfections disparaîtraient en marchant, et, pénétré de la nécessité d'entrer au plus tôt en Italie, il se mit en route, le 24 floréal (14 mai). Avant de quitter Lausanne, il transmit à son chef d'état-major, de nouveaux ordres du Premier Consul, relatifs à l'organisation et aux approvisionnements de l'armée. L'une de

ces dépêches indiquait la composition du corps de 15.000 hommes qui devait être détaché de l'armée du Rhin, pour former la gauche de l'armée de réserve, et qui devait franchir les Alpes par le Saint-Gothard. Moreau n'avait obéi qu'à moitié. Il avait gardé le général Lecourbe, et l'avait remplacé par le général Moncey, qui fut invité à réunir ses troupes au Saint-Gothard, et à se presser. Le général Dupont fut prévenu que le commandant en chef comptait arriver à Ivrée, avec l'armée, le 28.

A partir de ce moment, Bonaparte et Berthier vont être de nouveau séparés.

Le 20 floréal (10 mai), lorsque le passage des Alpes allait commencer, l'armée de réserve était à peu près constituée. Elle présentait la composition suivante :

Avant-garde.

Commandant : le général Lannes. Elle comprenait deux divisions à 3 demi-brigades, sous les ordres des généraux Watrin et Mainoni ; et une brigade de cavalerie commandée par le général Rivaud.

Corps du général Duhesme.

Ce corps était formé des divisions Loison et Boudet, chacune à 3 demi-brigades, avec un escadron de cavalerie et 10 pièces.

Corps du général Victor.

Ce corps comprenait les divisions Chambarlhac, Chabran et la légion italique du général Lechi. La division Chambarlhac comptait 3 demi-brigades, un régiment de hussards et 10 pièces. La division Chabran avait 4 demi-brigades, dont 3 formées avec des batail-

lons de dépôt de l'armée d'Égypte, un escadron de cavalerie et 2 pièces. Le général Lechi commandait une légion de 1.200 Italiens qui devait être portée à 2.000 hommes.

Corps de cavalerie du général Murat.

Ce corps comprenait 3 brigades : une de 3 régiments commandée par le général Harville ; une de 2 régiments de dragons ; une de 2 régiments de cavalerie légère sous les ordres du général Duvignau.

La plupart de ces troupes étaient encore en marche vers Dijon, Lausanne, Gex, Villeneuve, Nyon, et elles devaient arriver à destination du 16 au 23 mai. Elles devaient être suivies par trois demi-brigades d'infanterie qui étaient en route sur Langres et qui allaient constituer une 6e division sous les ordres du général Gardanne.

Quatre régiments de cavalerie étaient en outre attendus à Dijon, avant le 23.

L'effectif de ces forces augmenté des 800 hommes de la garde des consuls, s'élevait le 1er prairial (21 mai), à 40.754 hommes. C'était peu, mais on espérait n'avoir pas à lutter contre une armée supérieure en nombre.

Le 26, à Saint-Branchier, Berthier apprit que l'avant-garde avait effectué son passage sans encombre, avec toute son artillerie. Il en rendit compte, en ajoutant qu'il la croyait arrivée devant Bard. Il demandait encore des cartouches et des mulets et se disposait à gravir le Saint-Bernard. Il venait de faire partir deux régiments de cavalerie qui étaient destinés à l'avant-garde et qui s'étaient mis en retard. Sa lettre se terminait par de nouvelles recommandations :

« Il nous faut des souliers.

« Faites, je vous prie, renouveler l'ordre pour que

les femmes et les bagages restent en arrière ; nous en sommes accablés. »

Il se rendit ensuite à Saint-Pierre, au pied du Saint-Bernard, où il trouva des nouvelles directes du général Lannes. Il lui répondit qu'il approuvait le rassemblement de l'avant-garde à Aoste : il l'engageait à recueillir des renseignements positifs sur l'ennemi et à pousser rapidement sur le fort de Bard, dès qu'il aurait son artillerie. Il faisait envoyer au général Chabran, qui avait dû passer par le petit-Saint-Bernard, l'ordre de prendre position à Aoste et de ne pas suivre le mouvement du général Lannes. Il insistait sur la nécessité de renvoyer à Saint-Pierre tous les moyens de transport dont il pouvait disposer. L'armée en était encore réduite à ce moyen pour avoir des cartouches.

Enfin, Berthier annonçait son arrivée à Aoste pour le lendemain, 27 floréal.

Berthier dut, en même temps, rendre compte au Premier Consul, de son arrivée à Saint-Pierre dans le milieu de la journée, du passage de l'artillerie de l'avant-garde avec un approvisionnement simple et des difficultés momentanées qu'éprouvait le général Marmont pour faire avancer l'artillerie de la division Boudet, qui allait se mettre en route à 4 heures du matin.

En résumé, sa lettre du 26 floréal annonçait à Bonaparte que le passage du Saint-Bernard déjà effectué par les premières troupes du général Lannes, n'offrirait pas plus de difficultés aux divisions qui allaient suivre. C'était là l'important; et pour le Premier Consul, c'était presque la certitude du succès de cette première opération.

Les deux régiments de cavalerie de l'avant-garde allaient partir à deux heures du matin ; et quant à l'artillerie, il fallait s'attendre à y mettre du temps. Cependant, les gens du pays avaient imaginé de remplacer les

traîneaux par des rondins de sapin évidés dans lesquels ils logeaient les pièces. Soixante hommes s'attelaient après et traînaient sans trop de peine un canon de huit jusqu'au sommet du Saint-Bernard.

Berthier annonçait l'arrivée de Lannes à Aoste, le jour même et la sienne propre le lendemain. « L'ennemi, disait-il, a un petit camp à Châtillon : mais c'est à Bard qu'il nous attend ». Il réclamait les ordres les plus impératifs pour l'envoi de tous les mulets disponibles à Saint-Rémy, où un encombrement d'artillerie et de munitions s'était produit, par suite du manque de moyens de transport.

Il faisait connaître l'ordre qu'il avait envoyé au général Lannes, de marcher sur Bard, dès que son avant-garde serait réunie à Aoste et la communication avec le général Chabran, établie.

Cette habitude d'informer le général en chef, jour par jour et quelquefois heure par heure, des moindres incidents survenus dans les mouvements de l'armée, était une des grandes ressources du commandement. Comme officier d'état-major, Berthier en avait senti l'importance depuis longtemps, et, sous ce rapport, sa mémoire et sa ponctualité étaient, pour le Premier Consul, une précieuse ressource. C'étaient ces renseignements si complets et si continus qui lui permettaient de donner à ses ordres la précision et la justesse qui concouraient si puissamment au succès.

Tout en renseignant ainsi le Premier Consul, Berthier avait invité son chef d'état-major général, le général Dupont, à faire préparer le quartier général, pour le 27, à Etroubles et à Aoste. Il l'avait prévenu, en outre, de son départ, à 3 heures du matin, pour effectuer le passage.

Berthier franchit ainsi le Saint-Bernard, à la suite de l'avant-garde, le 27 floréal (17 mai), et arriva le même jour à Etroubles, en Italie, où il apprit que l'ennemi

occupait Châtillon, sur la route même suivie par l'avant-garde.

Il fit aussitôt prescrire au général Lannes d'attaquer l'ennemi, le 28 floréal au matin, avec toute son avant-garde et les deux pièces qui devaient le rejoindre dans la nuit. On le prévenait que les munitions d'artillerie lui arriveraient sur des mulets du pays qui le quitteraient à Aoste ; qu'il serait soutenu par la division Boudet, par les deux régiments de cavalerie partis pendant la nuit et par la 9e demi-brigade légère que le général en chef allait lui envoyer. Le général Dupont devait lui ordonner de poursuivre l'ennemi le plus loin possible et de s'emparer du fort de Bard dès qu'il le pourrait.

La division Chabran resterait en position à Aoste, surveillant et faisant reconnaître les deux chemins de Saint-Léger et de Coigne, qui y débouchent. Un officier d'état-major accompagnerait cette reconnaissance. Berthier faisait annoncer son arrivée à Aoste de très bonne heure.

On battrait la générale à trois heures et demie du matin, l'assemblée à trois heures trois quarts et les drapeaux à quatre heures précises, pour se mettre en marche.

Les détails de cet ordre donnent une physionomie spéciale à cette première marche offensive de la campagne de 1800. Ils indiquent surtout la résolution qui animait tous les rouages de l'armée, leur volonté de vaincre, leur décision en présence de l'ennemi et leur expérience des choses de la guerre.

Le même jour, 27 floréal, Berthier se rendit à Aoste, tandis que le Premier Consul se transportait de Lausanne à Martigny, au nord du Saint-Bernard. Il en prévint aussitôt Berthier en lui témoignant son impatience de voir enlever le fort de Bard. Ce sentiment était partagé par le commandant de l'armée de réserve, dont l'ardeur était surexcitée par les nouvelles reçues sur la

situation de Masséna et par l'offensive des Autrichiens dans la vallée du Var. Une lettre du Premier Consul datée de Lausanne, le 26, lui avait prescrit de lancer Lannes en avant « quand même le reste de l'armée n'aurait pas passé le Saint-Bernard et de lui faire occuper Ivrée le plus tôt possible ».

Ce fut sous l'empire de ces préoccupations, que le lendemain de son arrivée à Aoste, Berthier prévint son chef d'état-major qu'il partirait pour Bard, le 29, à 5 heures du matin ; qu'il faudrait maintenir à Aoste, le quartier général, les administrations, les divisions d'infanterie et les corps de cavalerie qu'on ferait bivouaquer au fur et à mesure qu'ils arriveraient, enfin le parc et les cartouches destinées aux divisions, dont on ferait un dépôt à Aoste.

Le général Dupont était chargé de prescrire au général Lannes, de s'emparer au point du jour des hauteurs qui dominaient Bard : et de l'avertir qu'il serait renforcé par la 28e demi-brigade, quoique les 6.000 hommes dont il disposait, dussent suffire pour ses premières rencontres.

Berthier ajoutait : « Faites sentir au général Lannes que le sort de l'Italie et peut-être de la République, tient à la prise du château de Bard. Prévenez-le de l'artillerie, qui part dans la nuit. Envoyez cet ordre par un officier d'état-major qui sera escorté de six hommes de troupes à cheval. Il devra partir dans une heure au plus tard (1) ».

(1) Cette lettre a été attribuée à Bonaparte par la commission de la Correspondance de Napoléon, tome VI, page 371. Or, le 28 floréal, le Premier Consul était à Martigny, dans la vallée du Rhône, sur le revers nord du Saint-Bernard, à 50 kilomètres d'Aoste. Il y resta le 29 et n'atteignit Etroubles, sur la Dora Baltea, que le 30. Il n'a donc pas pu écrire d'Aoste au général Dupont le 28 : « Je pars demain à cinq heures du matin pour établir mon quartier général devant Bard. » Il n'a pas pu davantage faire écrire cette lettre à Berthier. D'ailleurs, elle n'est pas signée par ordre. Il faut donc admettre qu'elle est bien du général en chef

Dans la nuit, Berthier reçut la nouvelle du premier succès remporté par l'avant-garde, à Châtillon. Il la transmit au Premier Consul, à 3 heures du matin.

A la fin de la journée du 28, en arrivant devant Châtillon, le général Lannes avait trouvé l'ennemi sur les hauteurs environnantes. N'ayant pas réussi à l'attirer à lui, comme il l'espérait, afin de le faire tourner par le général Malher dont il attendait les troupes, Lannes se décida à attaquer. Le village fut enlevé à la baïonnette par les grenadiers de la 22e; puis, 100 hussards du 12e régiment, conduits par le chef de brigade Bonrivet, se jetèrent sur l'ennemi. Les généraux Watrin, Mainoni et tous les officiers d'état-major le chargèrent en même temps.

A cette époque, c'était la règle; quand on rencontrait l'ennemi, on fonçait sur lui, souvent sans compter et sans attendre des ordres. 300 prisonniers, 100 hommes hors de combat, 2 canons et 4 caissons, tels furent les trophées de cette première journée, qui ne nous avait coûté que 5 blessés.

Après quelques heures de repos, Lannes se reporta en avant pour enlever les hauteurs de Bard. Berthier allait le rejoindre, avec l'artillerie qu'il avait déjà fait partir.

Le Premier Consul fut heureux de ces bonnes nouvelles. Il écrivit aussitôt à Berthier, de Martigny, où il était le 29, pour le « féliciter de cette première victoire, qui était, pour lui, le prélude de plus grandes ». Il lui

---

de l'armée de réserve. Les préoccupations sur le service d'état-major qu'elle contient, sont habituelles à Berthier; tandis que Napoléon, au contraire, s'en mêlait fort peu, sachant qu'il était remarquablement dirigé. Cette observation a, du reste, une autre portée. On a souvent écrit que les mesures prises pour surmonter les difficultés du passage de l'armée sous les feux du fort de Bard, avaient été ordonnées par Bonaparte sur les lieux mêmes. La lettre qui précède servira à démontrer plus loin que le mérite de ces dispositions revient à Berthier.

recommanda, en outre, d'être. le 4 prairial) en avant d'Ivrée, avec la plus grande partie de ses forces. C'était peut-être beaucoup exiger. Mais il pensait alors qu'on pourrait enlever d'assaut le fort de Bard. L'obstacle était plus sérieux qu'il le supposait. Les dépêches suivantes lui en donnèrent la preuve, en témoignant néanmoins des efforts qui furent faits pour le surmonter.

Pendant ce temps, le passage des Alpes s'effectuait par le reste de l'armée, avec un entrain et une ardeur que l'histoire a popularisés, les soldats s'attelant d'eux-mêmes aux traîneaux qui portaient leurs canons sur la neige et refusant plus tard, par un sentiment de fierté et d'honneur, les gratifications que leurs chefs voulaient leur offrir. Cette traversée remarquable dura cinq jours, un par division, les 26, 27, 28, 29 et 30 floréal (16-20 mai 1800).

De son côté, le général en chef arrivait devant Bard, le 29, comme il l'avait annoncé à son chef d'état-major, en laissant son quartier général à Verres. En présence de l'ouvrage fortifié qui interceptait la route, il se crut obligé de renseigner de suite le Premier Consul.

La difficulté à vaincre était très sérieuse. « Le fort était situé sur une hauteur d'un accès difficile, fermé de deux enceintes, contenant deux étages de batteries, dont 12 pièces à la première, et 5 à la seconde (1) ». Une hauteur le dominait, mais on ne pouvait y amener que de très petites pièces, et encore avec une peine inouie.

Berthier avait donné l'ordre d'en monter trois sur des mulets, la nuit même de son arrivée. En transmettant ces indications au Premier Consul, il ajoutait qu'on tenterait, le lendemain, de s'emparer de vive force de la ville de Bard, et qu'il ferait passer l'infanterie au delà, afin de faciliter les moyens d'existence.

---

(1) Archives historiques. Correspondance du général en chef.

Ces premiers renseignements furent complétés, le 30 floréal, par deux lettres détaillées. Dans la première, Berthier insistait sur l'impossibilité de faire passer l'artillerie devant le fort, avant d'en être maître. Mais il comptait maintenant pouvoir le faire tourner par l'infanterie et la cavalerie, en utilisant un chemin de mulets qui allait d'Arnaz à Perlo. Une partie de l'avant-garde occupait les hauteurs entre ces deux points, et dominait ainsi le fort. Le reste des troupes du général Lannes était déjà au delà, à Donnaz et à Saint-Martin.

Ce temps d'arrêt dans la marche avait un grave inconvénient : les vivres allaient manquer. En outre, il était urgent d'avoir toute l'artillerie des divisions qui étaient arrivées, et les munitions qui leur étaient affectées.

Dans cette situation, Berthier demandait des ordres pour le cas où le fort de Bard ne serait pas pris le 3 prairial; mais surtout, il réclamait au plus tôt, du biscuit.

Il annonçait en outre, que, le 1er prairial, il porterait toute la division Lannes à Saint-Martin; la division Boudet, sur les hauteurs, entre Arnaz et Donnaz, et la division Loison, à Arnaz, devant Bard.

Tandis qu'un courrier portait cette lettre au Premier Consul, celui-ci passait le grand Saint-Bernard et arrivait à Etroubles, où il reçut ces nouvelles. Il répondit le soir même, en ordonnant de sommer le commandant du fort, dès que l'artillerie serait prête, et d'exécuter des reconnaissances entre Bard et Ivrée.

Mais déjà ses intentions avaient été prévenues par Berthier. On avait canonné le fort toute la matinée, sans résultat. Et le commandant autrichien, sommé deux fois de se rendre, avait répondu en homme qui connaissait son devoir, et qui était résolu à le remplir jusqu'à la dernière extrémité.

Berthier prescrivit alors au général du génie Mares-

cot, de prendre les dispositions nécessaires pour exécuter un siège en règle, et d'établir d'abord des batteries sur les hauteurs qui dominaient le fort.

D'autre part, dans l'intérêt de Masséna, et pour faire une diversion en sa faveur, il fallait montrer le plus tôt possible des forces au cœur de l'Italie. Lannes était à Saint-Martin, et le général Boudet à Donnaz. Berthier leur ordonna de se mettre en route, et de continuer leur marche dans la vallée. Pour les soutenir et leur donner les moyens de s'éclairer, quoique le chemin par lequel on pouvait tourner le fort fût très difficile, même pour l'infanterie, Berthier prit sur lui d'y faire passer le lendemain, les deux régiments de cavalerie de l'avant-garde. Déjà, il y avait fait traîner à bras, 3 pièces de 4, destinées à battre le fort; mais, à la date du 30, elles n'étaient encore qu'à mi-chemin de la montagne.

De tous côtés, les difficultés semblaient insurmontables. Dans ce moment critique, il fallait une volonté énergique, car les préoccupations les plus graves venaient en même temps assaillir le général en chef. Ainsi, on était sûr qu'après une ou deux affaires, les cartouches allaient manquer, et pour avoir des canons, il n'y avait encore qu'un moyen, c'était d'en prendre à l'ennemi.

Le Premier Consul connut tous ces détails, dans la journée même du 30. Et, comme il se rendait bien compte des difficultés et des efforts que Berthier et ses généraux faisaient à chaque instant pour en venir à bout, il se contenta dans sa lettre du 1er prairial, de lui communiquer les nouvelles reçues, et de lui donner son avis, soit pour faire passer l'armée par un autre chemin, soit pour canonner le fort et tenter ensuite l'assaut.

Pendant ce temps, le général en chef s'était décidé à faire ouvrir un chemin par ses troupes, sur le flanc de

la montagne d'Albard (1). Il comptait que toute l'infanterie de l'armée et peut-être la cavalerie, pourraient y passer.

Puis, dans la soirée du 1er au 2 prairial, il fit ordonner à quatre compagnies de grenadiers de s'emparer, de nuit, des habitations qui étaient au pied du fort, des deux côtés de la route et qu'on a appelées : la ville de Bard. Cette opération réussit. On enfonça les portes, on baissa les ponts-levis; on pénétra dans les maisons et on les occupa. L'armée était désormais en possession de la route de la vallée, mais sous le feu des batteries de la place.

Dès ce moment, la pensée du général en chef fut fixée sur les moyens de faire franchir à l'armée ce malencontreux défilé. Tandis que l'infanterie et la cavalerie se porteraient au delà par le chemin d'Albard, le fort serait canonné; puis on laisserait une troupe pour le bloquer. Il ne restait plus qu'à imaginer un moyen de faire passer l'artillerie.

Dans la journée du 2 prairial, Berthier ordonna au général Dupont de faire garnir de foin et de paille mouillée, les roues de deux pièces de 4 et d'un obusier appartenant à l'avant-garde; de faire couvrir la route de paille, de telle sorte que le roulement de ces canons, ne fit aucun bruit; de faire traîner, à 10 heures du soir, chacune de ces pièces par 25 hommes résolus, qui les conduiraient du côté d'Ivrée, hors de portée des coups de fusil du fort. Les chevaux, qui suivraient les pièces, les prendraient alors et les mèneraient à Saint-

(1) Albaredo. A propos du fort de Bard, on a reproché à Berthier d'avoir songé à interrompre le mouvement de l'armée. Sa correspondance prouve le contraire. S'il en a parlé dans une de ses lettres, c'était pour combattre cette idée comme inadmissible. Et il suffit de voir les efforts qu'il a faits, pour être persuadé qu'elle n'a jamais pénétré dans son esprit.



Martin. On désignerait autant de soldats qu'il y avait de caisses de munitions. Chacun en porterait une jusqu'aux avant-postes de la division Boudet, qui les ferait passer au général Lannes.

« Tous ces hommes, disait Berthier, devront être choisis parmi les braves et recevront un écu. Si les deux pièces de 4 vont bien, on s'occupera de faire passer de suite, deux obusiers et une pièce de 4, si le temps le permet. Avec un peu de hardiesse, cette opération doit réussir (1). »

Tandis qu'on prenait ces dispositions, le général en chef avait fait confectionner des quantités de gabions et de fascines, pour réparer les batteries endommagées et recommencer le lendemain des feux continus sur le fort.

Enfin, il faisait confectionner des radeaux pour faire passer des troupes au pied du fort, du côté de la vallée de Champorcher.

La plupart de ces dispositions avaient été annoncées le même jour au Premier Consul, qui fut satisfait de la prise de la ville et n'eut plus, pour le reste, qu'à attendre le résultat des ordres donnés. Il ne fut pas possible d'exécuter, le soir même, ceux qui concernaient l'artillerie. On se borna à activer les préparatifs.

Pendant cette même journée du 2 prairial, l'avant-garde, continuant sa marche, était arrivée devant Ivrée et avait trouvé cette ville gardée par une garnison, que Lannes fit attaquer aussitôt. Après une fusillade de deux heures, l'assaut fut donné et la place emportée. On apprit alors qu'elle devait recevoir le lendemain un renfort de 5.000 hommes (2). L'ennemi avait fait des pertes sensibles. On lui avait pris 300 hommes et ses canons.

---

(1) Archives historiques. Correspondance du général en chef, 2 prairial.
(2) Mêmes documents. Lettre du général Dupont au ministre de la Guerre.

Cet heureux événement, qui répondait aux vues du Premier Consul, lui fut communiqué aussitôt. Berthier lui apprit en même temps que les Autrichiens annonçaient la reddition de Gênes pour le 5 prairial et la prochaine apparition du baron de Mélas, avec quinze mille hommes. Par suite, il était d'avis de diriger l'infanterie et la cavalerie sur Ivrée, au fur et à mesure de leur arrivée et demandait au Premier Consul s'il approuvait cette disposition. On ne savait pas encore si l'artillerie réussirait à passer et Berthier songeait à profiter de la supériorité numérique qu'on pourrait avoir sur l'ennemi, pour lui prendre ses bouches à feu (1).

Toutefois, dans une seconde lettre du même jour, en lui avouant qu'on avait encore canonné le fort toute la journée, inutilement, il lui annonça que le chemin d'Albard serait praticable pour les mulets, dès le lendemain, qu'il permettrait de se rendre de Bard à Donnaz en cinq heures et qu'on pourrait même y faire passer l'artillerie, en démontant les pièces, comme on l'avait fait au Saint-Bernard. Par suite, il réclamait la prompte arrivée de la division Chabran pour la charger de l'investissement du fort, afin de pouvoir se porter avec le reste de l'armée, au débouché de la vallée dans la plaine du Piémont. Berthier comptait essayer le chemin à cheval, le lendemain et reconnaître lui-même, le fort de Bard, du côté d'Ivrée (2).

Bonaparte répondit d'Aoste, le 4 prairial, aux deux lettres du commandant en chef de l'armée de réserve en lui annonçant que les généraux Moncey et Béthencourt passeraient, le 7, le Saint-Gothard et le Simplon avec 15.000 hommes ; et qu'il espérait voir, le 6 ou le 7, toute

(1) Lettre au Premier Consul, du 3 prairial.
(2) Lettre au Premier Consul, du 3 prairial.

l'armée de réserve réunie à Ivrée, à l'effectif d'environ 30.000 hommes.

Quoiqu'il fût très contrarié par la résistance du petit fort de Bard, il avait éprouvé une vive satisfaction en apprenant que l'avant-garde de l'armée s'était emparé d'Ivrée et s'avançait rapidement vers la vallée du Pô. Il recommanda de nouveau l'escalade et l'assaut du fortin comme les meilleurs moyens à employer pour le réduire. Il termina sa lettre par des prescriptions relatives à l'organisation du commandement, qui eurent pour résultat de former des groupes de deux divisions, véritables corps d'armée, moins le nom.

A la même date, le Premier Consul adressa à l'armée et au Gouvernement son premier Bulletin de l'armée de réserve destiné à faire connaître le succès du passage des Alpes et des premiers combats. Il y rendait hommage aux qualités de Berthier et définissait sa part dans les premiers événements, dans les termes suivants :

Le 28 (floréal), le général en chef Berthier a cerné le château de Bard, s'est emparé des hauteurs d'Albard qui le dominent et a fait sommer le commandant, qui a refusé de se rendre.

Le 2 prairial, il s'est emparé de toute la partie basse du château. Quatre compagnies de grenadiers y ont pénétré la nuit et ont baissé les ponts-levis.

L'ennemi s'est retiré dans le donjon et une autre enceinte qu'il a pratiquée sur le rocher de Bard.

Le 2 prairial, l'avant-garde a rencontré l'ennemi qui défendait le débouché de la gorge, du côté de Saint-Martin, l'a repoussé et a fait 50 prisonniers.

Le même jour, le général en chef Berthier, ayant fait avancer la division Boudet pour soutenir l'avant-garde, lui donna l'ordre de s'emparer d'Ivrée.

En réalité, les premiers mouvements de l'armée de réserve étaient couronnés de succès. La résistance du fort de Bard, n'était qu'un de ces incidents imprévus qu'on rencontre si souvent à la guerre ; mais elle n'avait pas ralenti la marche vers la plaine de la Haute-Italie

qui était le point essentiel. Néanmoins, elle préoccupait Berthier au dernier degré.

Sa reconnaissance vers Donnaz lui apprit que de ce côté encore le fort était bien défendu. Il poussa alors usqu'à Ivrée, examina ses abords, la citadelle, les moyens de défense et se trouva en mesure, à son retour, d'adresser au Premier Consul de précieux renseignements.

La ville d'Ivrée avait des remparts et un fossé, des embrasures récemment ouvertes, un approvisionnement de fascines et de gabions déposés dans la citadelle, une vingtaine de bouches à feu, de nombreuses caisses de gargousses, des poudres en quantité et un matériel d'artillerie abondant. Une fois approvisionnée de vivres, elle serait en état de défense. Berthier prescrivit à Lannes de le faire et ordonna aux généraux Marescot et Marmont, de confier l'organisation de la place à des officiers du génie et d'artillerie, spécialement choisis.

Après la prise d'Ivrée, la tête de l'armée avait occupé une position sur les hauteurs, en avant du pont, la droite à Biorano, la gauche sur la Dora Baltea. La division Boudet tenait la rive gauche et la route de Verceil.

D'après les indications recueillies, les généraux autrichiens Haddick et Desprès étaient arrivés sur les hauteurs de Marserasco, à deux lieues d'Ivrée, avec les 5.000 hommes annoncés, soutenus par 3.000 cavaliers et attendant de nouveaux renforts. Du côté de Suze et de Novare, on ne signalait aucun rassemblement. Le général Turreau s'était avancé jusqu'à une localité du nom de Rivoli.

Enfin, chose importante, Gênes tenait toujours.

Devant Bard, la situation restait la même et le passage de l'artillerie n'avait pas encore réussi. Néanmoins, Berthier comptait l'effectuer et partir ensuite pour Ivrée avec la division Loison, tandis que celle du général Chabran investirait le fort et finirait par en venir à bout

avec de l'activité, de l'énergie et de la ténacité. Toutefois, en prévision d'un échec pour le transport de l'artillerie, il songea à se procurer des canons en rejoignant par sa droite le général Turreau ou, par sa gauche, le général Moncey. Il demanda, à ce sujet, l'avis du Premier Consul, en lui transmettant, le 4 prairial (24 mai), les nouvelles qu'il avait reçues à Ivrée.

Or, dans la nuit qui suivit, les pièces dont on avait un si pressant besoin passèrent sans accident sous les feux du fort, grâce aux précautions qu'on avait prises pour étouffer le bruit des roues. On choisit le moment d'une profonde obscurité et quoique l'ennemi, placé à demi-portée de fusil, ne cessât d'envoyer des grenades et des pots à feu sur la route, on se lança hardiment et on put transporter au delà du défilé deux pièces de 4 et un caisson sans avoir un seul blessé.

En somme, cette périlleuse opération fut accomplie avec succès. Immédiatement, on se prépara à faire passer, la nuit suivante, le 5 prairial, les pièces de 8 et le reste des obusiers. On ne devait laisser en batterie que la pièce de 12 et les pièces de 4 installées sur la montagne.

Ce fut une vraie joie pour Berthier de pouvoir annoncer ce résultat au Premier Consul, dans la journée du 5. Il était sûr maintenant, une fois la division Chambarlhac, arrivée à Ivrée, de pouvoir attaquer l'ennemi partout où on le rencontrerait. Désormais, la situation était nette : le défilé de Bard était franchi ; le Premier Consul pouvait se mettre à la tête des troupes, et Berthier lui fit savoir qu'il l'attendait. La période des opérations offensives allait bientôt commencer.

Le moment était venu d'exécuter, à cet effet, les ordres du Premier Consul relatifs au groupement des divisions, à l'emploi des divers généraux et aux mouvements de l'armée dans la direction d'Ivrée et au delà. En conséquence, Berthier les transmit ce jour là, 5 prairial, à son chef d'état-major, en y ajoutant les détails néces-

saires et les diverses prescriptions destinées à les compléter.

Le général Chabran, qui arrivait dans la journée, devait relever aussitôt le général Loison, fournir un bataillon pour la garnison d'Aoste, un pour garder le défilé de Cogne et un pour la garde du parc d'artillerie, à Étroubles. La division Loison se rendrait ensuite à Ivrée.

Les dispositions ordonnées pour le passage de l'artillerie, le soir du 5, avaient un caractère de précision et d'énergie qui n'admettait aucune hésitation.

Le chef de brigade Dufour, avec le nombre d'hommes d'élite nécessaire, sera chargé de passer cette nuit, les obusiers, les pièces de 8 et leurs caissons. Ce passage doit s'effectuer, telle disposition que l'ennemi fasse pour l'empêcher. S'il y a des hommes tués ou blessés, ils seront sur le champ remplacés, sans que cela arrête le passage des pièces. Les adjudants généraux Lacroix et Pannetier, avec leurs adjoints, surveilleront ce passage important. On peut, dans la journée, faire passer les chevaux de ces pièces (1).

En même temps, Berthier faisait diriger le général Lecchi sur Fontanamora; plaçait les divisions Chambarlhac et Monnier sous les ordres du général Victor; les divisions Loison et Boudet, sous les ordres du général Duhesme; toute la cavalerie, sous le commandement de Murat; l'avant-garde toute entière, avec deux régiments de cavalerie, sous les ordres du général Lannes. Les commandants de ces groupes de divisions avaient le titre de lieutenants du général en chef.

Toutes les troupes devaient être dirigées sur Ivrée, sauf celles qui étaient chargées d'investir Bard.

Berthier terminait cet ordre de mise en mouvement et d'organisation, par les prescriptions nécessaires pour

---

(1) Lettre du général Dupont, du 5 prairial.

les munitions, pour un magasin d'approvisionnement à constituer à Ivrée, pour le commandement de la place et de la province, pour l'installation du quartier général, le placement des troupes, leur subsistance, enfin pour le logement du Premier Consul et du général en chef.

C'était un véritable ordre de début des opérations. Malgré la satisfaction profonde qu'il éprouvait d'avoir enfin assuré le passage de l'armée sur un point aussi difficile, il ne voulut pas s'éloigner sans faire une tentative d'escalade que le Premier Consul avait recommandée dans sa lettre du 4 prairial. Il ordonna au général Loison de faire attaquer, dans la nuit du 5 au 6, les retranchements de la première enceinte du fort, par une colonne venant de Donnaz ; en même temps, le chef de brigade Dufour devait se porter sur la porte du fort et en tenter l'assaut. C'était la véritable attaque. Elle était appuyée par une fausse attaque sur la rive droite de la Dora, qui devait s'engager avec la plus grande vigueur. Chaque colonne avait un officier d'état-major et un adjoint.

La présence même du Premier Consul vint un moment surexciter les courages. Arrivé à Verres, le 5 prairial, il y fut acclamé par les troupes et se rendit de suite à Bard. Là, accompagné des généraux Berthier et Dupont, il fit une reconnaissance du fort et approuva fortement l'attaque qui avait été ordonnée. Elle répondait d'après lui au vœu de toute l'armée.

Cependant cette tentative échoua. Berthier, du reste, avait écrit plusieurs fois au Premier Consul, qu'une attaque de vive force n'avait pas de chance de succès. Celle-ci eut pour conséquence de nous causer quelques pertes. Le général Loison et le chef de brigade Dufour étaient au nombre des blessés. Ce dernier succomba à ses blessures.

Trois jours après, Berthier, rendant compte de ce fait

de guerre au Premier Consul, fut forcé d'avouer cet échec. Mais Bonaparte supprima de sa main le passage qui contenait ce récit et le remplaça par une phrase de nature à faire croire à un succès. Le rapport du général en chef parut au *Moniteur*, avec cette transformation.

Il n'y avait plus maintenant qu'à revenir à la combinaison de Berthier, c'est-à-dire à l'investissement du fort et à la continuation de la marche en avant.

Au moment où le Premier Consul se disposait à rejoindre Berthier à Ivrée, il reçut, d'un des régiments de l'armée de réserve, une lettre qui avait pour but de refuser la gratification envoyée à la 96e demi-brigade pour le passage du Saint-Bernard et qui donne une idée de l'esprit militaire et de l'enthousiasme qui animaient cette armée. En quelques semaines, la présence de Bonaparte et celle des chefs illustres qui le secondaient, avait suffi pour donner à la troupe une cohésion remarquable.

A. F. Lepreux, chef de la 96e demi-brigade d'infanterie de ligne, au Premier Consul.

Saint-Vincent, le 6 prairial an VIII (26 mai 1800).

Général Consul,

La 96e demi-brigade d'infanterie de ligne, glorieuse d'avoir conjointement avec les autres corps de sa division, contribué au transport de son artillerie, refuse l'indemnité accordée à cet effet par le général en chef de l'armée. Officiers, soldats, aucun d'eux ne voudrait diminuer l'étonnant de l'opération qu'ils ont entreprise, qu'ils ont consommée, en en recevant le prix. Agréez, général Consul, cette somme que vous nous destiniez : qu'elle soit conservée pour des besoins plus urgents. Le seul regret qui puisse rester à la demi-brigade, c'est de n'avoir pu que suivre l'exemple des corps de la division ; son ordre de bataille a empêché qu'elle ne le donnât.

Recevez, général Consul, de la part de tous les militaires de la 96e, l'assurance de leur dévouement à obéir à vos ordres. Ils y joignent les tributs de l'admiration générale qui vous sont dus.

Salut respectueux.

Signé : LE PREUX.



Le 6 prairial au soir, Berthier eut la satisfaction de recevoir le Premier Consul à Ivrée. Il sentait combien sa présence était nécessaire et était heureux de le voir arriver.

Maintenant, la première opération de l'armée de réserve, comprenant la traversée des grandes Alpes et l'entrée en Italie, venait de se terminer. Il fallait en rendre compte officiellement. Le lendemain fut en partie consacré à ce travail. Berthier prépara avec le Premier Conseil le rapport qui fut adressé le 8, de Chivasso au Gouvernement, et fit rédiger celui que son chef d'état-major devait adresser au ministre de la Guerre. Le premier a été publié dans la Correspondance de Napoléon, quoiqu'il ait été signé par Berthier. Le second reproduisait à peu près les mêmes indications.

§ 4. *Opérations dans la vallée du Pô.*

Désormais, dans le cours de cette mémorable campagne, le Premier Consul n'hésita plus à laisser voir l'action prédominante qu'il exerçait sur la marche des événements; et, tout en laissant à Berthier le commandement en chef de l'armée de réserve, il en conserva la direction suprême, en même temps que celle des diverses armées et des affaires du Gouvernement. Il prescrivit tous les mouvements. Quelques-uns néanmoins furent dus à l'initiative de Berthier.

Le 8 et le 9 prairial, l'armée continua ses progrès. L'ennemi s'était retiré sur Turin, où se trouvait le baron de Mélas, arrivé de Nice en poste. L'avant-garde avait occupé Chivasso. Le général Murat était entré dans Verceil avec la cavalerie et la division Monnier. Des approvisionnements de vivres considérables étaient tombés en son pouvoir. Le Piémont était en grande

partie dans nos mains, et sa population accueillait nos troupes avec enthousiasme. La légion cisalpine avait passé la Sesia. Les colonnes du Simplon et du Saint-Gothard avaient pénétré en Italie, refoulant devant elles les faibles troupes qu'elles rencontraient.

A la suite de ces événements, Berthier s'était rendu à Verceil avec le Premier Consul. Son rôle se bornait alors à un commandement nominal, à la transmission des ordres qu'il recevait, aux dispositions à prendre pour assurer leur exécution, et à des comptes rendus qui servaient de documents au Premier Consul, pour l'établissement de ses bulletins et de ses rapports.

C'est ainsi que le 14 prairial, après être entré à Milan avec Bonaparte et après avoir assisté à la réception enthousiaste qui lui fut faite, il lui adressa un rapport qui résumait les mouvements de l'armée depuis le 10 prairial.

Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au Premier Consul.

A Milan, le 14 prairial an VIII (3 juin 1800).

J'ai à vous rendre compte des mouvements de l'armée depuis le 10 prairial, de ses opérations et des traits de bravoure par lesquels elle s'est distinguée.

Passage et combat du Tessin. — Le général Murat, parti de Novarre le 10, s'est porté sur le Tessin qu'il avait ordre de passer. Il a disposé sa cavalerie de manière à inquiéter l'ennemi sur cette rivière, depuis le lac de Côme jusqu'au delà de Vigevano, tandis que la division Boudet, qui était à ses ordres, se présentait au pont de Buffalora, où l'ennemi avait retiré son pont de bateaux et dont le passage était défendu par quelques pièces de canon. J'avais dirigé cette division sur Vigevano.

Le général Murat fit ses dispositions, dont le but était de persuader à l'ennemi que son intention était de passer le Tessin près d'Olleggio. Instruit qu'il y avait quelques bateaux cachés dans un petit bras du Tessin, il ordonna à son artillerie, à une partie de la cavalerie et à la 70e demi-brigade, de se présenter au pont de Galiate pour surprendre ce passage.

Le 11, à la pointe du jour, la 70e était au pont de Galiate, que l'ennemi défendait avec 2 obusiers et 3 pièces de 11 qui faisaient

un feu de mitraille très vif. Le général Murat mit son artillerie en position et riposta avec la même vivacité. Pendant ce temps, la 70e enlevait les barques qui se trouvaient dans le petit bras du Tessin: les soldats portèrent ces barques sur leurs épaules et parvinrent à les transporter sur l'autre bras de la rivière à travers une grêle de mitraille. D'après l'ordre qu'ils en avaient reçu, les grenadiers, ayant de l'eau jusqu'à l'estomac, gagnèrent une île boisée, d'où l'on pouvait faire un feu de mousqueterie avantageux. Le général Murat fit approcher son artillerie pour prendre en flanc celle de l'ennemi. Sous la protection de ce feu et à l'aide de deux bateaux, il passa de vive force et obligea l'ennemi à retirer son artillerie. Plusieurs petits bateaux, ramassés à la rive opposée, donnent les moyens de passer un bataillon qui charge aussitôt la cavalerie ennemie à travers les broussailles et protège le passage de la demi-brigade. Le chef de brigade Duroc a manqué de se noyer.

L'adjudant général Gérard était passé avec les premières troupes.

L'ennemi fait prendre à son artillerie plusieurs positions d'où il cherche à inquiéter le passage; il se reploye ensuite dans le village de Turbigo, où il reçoit des renforts considérables, commandés par le général Laudon en personne.

L'adjudant général Gérard s'empare du pont en avant de Turbigo et s'oppose aux sorties que la cavalerie ennemie voulait faire sur notre infanterie. La nuit approchait. Le général Murat sentant l'importance de chasser l'ennemi de sa position, ordonne au général Monnier d'attaquer de vive force Turbigo. Ce général, accompagné du général cisalpin Pino, attaque avec impétuosité et emporte le village à la bayonnette après une défense opiniâtre. Il tue à l'ennemi 200 hommes et lui fait 400 prisonniers.

Nous avons eu de notre côté 15 hommes tués et 50 blessés; parmi les premiers se trouvent les citoyens Voton, Laplace et Lagret, capitaines de la 70e demi-brigade. Ce corps a montré dans cette action une bravoure digne d'éloges. Le citoyen Morin, aide de camp du général Dupont, a reçu une blessure au bras.

Le général Murat se porte ensuite sur Buffalora, que ce mouvement oblige l'ennemi d'évacuer. Le général Duhesme fait passer, dans un petit bateau, quelques hommes de la division Boudet, tandis que le général Vignolles se porte de l'autre côté et s'empare des bateaux du pont que l'ennemi avait reployés et coulés au moment de sa fuite.

On s'occupe, pendant la nuit, à construire des ponts volants. L'adjudant général Berthier, employé à l'avant-garde du général Murat, s'est distingué par son activité et a rendu de grands services.

La nuit et la journée du 12 sont consacrés à passer les divisions Boudet, Loison et Victor, qui se portent le lendemain sur Milan, dont le général Murat ne tarde pas à recevoir les clefs. Il forme aussitôt le blocus du château.

Prise de Pavie. — De son côté, le général Lannes se portait sur Pavie. L'ennemi a abandonné cette ville en nous laissant 200 bouches à feu qu'il n'a pas eu le temps d'embarquer sur le Pô, 8.000 fusils, 2.000 barils de poudre, des magasins immenses et un million de cartouches.

Le corps du général Duhesme se porte aujourd'hui, 14, sur Lodi et chasse l'ennemi au-delà de l'Adda. Le général Moncey est arrivé à Bellinzona. La 44e, qui a passé le Simplon, est arrivée à Arona.

La légion cisalpine bloque la citadelle d'Arona ; elle a l'ordre de se porter sur Brescia par les montagnes.

Je joins ici la capitulation du fort de Bard.

Signé : Alex. BERTHIER (1).

Le général Berthier resta à Milan, auprès du Premier Consul jusqu'au 17 prairial (6 juin). Pendant ce temps, l'armée continuait à s'avancer. occupait la Lombardie, refoulait les lieutenants de Mélas jusqu'à Mantoue, et se reliait avec les troupes du général Moncey. Lannes était entré à Pavie le 14, et avait pris tous les magasins, 300 canons, 10.000 fusils et d'immenses approvisionnements; la légion cisalpine était à Cassano ; le général Duhesme arrivait à Lodi; l'avant-garde du général Moncey, à Côme, et tout son corps était mis en route sur Milan. Désormais, il n'y avait plus qu'à franchir le Pô, et à marcher sur l'armée autrichienne.

Sur l'ordre du Premier Consul, Berthier invita Lannes à jeter deux ponts sur le Pô, à Plaisance et à Castel-San-Giovanni. Il fit investir par le corps du général Duhesme la place de Pizzighetone, et occuper Crema.

Puis, laissant alors le Premier Consul à Milan, il se rendit à Pavie pour y diriger le passage du Pô. Les généraux Victor, Monnier, Lapoype, marchaient avec leurs divisions sur le même point, tandis que Murat se présentait devant Plaisance. Le jour où Berthier arrivait

(1) Les corrections de ce rapport sont de la main de Bourrienne, sous la dictée du Premier Consul, pour l'insertion au *Moniteur* (Voir 1er sem. 1800, page 1053).

à Pavie, Lannes, dont la vigueur et l'audace ne s'étaient pas ralenties un instant, attaquait l'ennemi sur le Pô, franchissait ce fleuve à Belgiojoso, occupait l'importante position de Stradella, y livrait aux Autrichiens un brillant combat, et les rejetait sur Plaisance.

La situation de Murat devant cette dernière ville, en présence d'un corps autrichien qui l'occupait en forces, et des troupes qui revenaient de Stradella, inquiéta un moment Bonaparte. Mais, dès le lendemain, il fut rassuré par la lettre suivante, que lui adressa Berthier, et qui lui annonçait en outre une mauvaise nouvelle, malheureusement prévue, la capitulation de Gênes.

Alex. Berthier au Premier Consul.

Au quartier général, à Pavie, le 18 prairial an VIII
(7 juin 1800), à 11 heures et demie du soir.

Citoyen Consul,

Je reçois à l'instant une lettre du général Murat, qui me mande qu'il a passé le *Pô* et pris *Plaisance;* qu'il a fait 600 prisonniers, et qu'il y en a autant dans les hôpitaux. Il me marque que 60 pièces de canons filent sur Stradella, escortées seulement par 50 hommes; que 1.500 chariots marchent sur Parme.

La ville a été enlevée de vive force. Environ 80 hommes de cavalerie n'ont eu que le temps de se jeter dans le fort, qui doit se trouver encombré par les chirurgiens, gardes-magasins et autres employés qui s'y sont précipités avec tous leurs bagages.

Le général Murat m'annonce qu'il m'enverra cette nuit un courrier, pour m'apporter des lettres interceptées.

Un agent du duc de Parme qui est envoyé près de vous, pour vous complimenter, suit mon courrier. Il vous dira des choses intéressantes.

J'ai peine à croire à la nouvelle de la capitulation de Gênes; si elle était vraie, nous aurions bientôt l'ennemi sur les bras.

Je pense que votre présence sera nécessaire ici pour les dispositions que nous aurons à faire demain.

Respect et attachement.

Signé : Alex. Berthier.

Le général Murat dit avoir intercepté une lettre du général Mélas, où il est parlé de la capitulation de Gênes.

L'armée entière allait passer le Pô, pour se concentrer sur la position de Stradella. Cette action de guerre, coïncidant avec la reddition de Gênes, devait amener, à brève échéance, des luttes d'autant plus meurtrières et décisives, que le général de Mélas avait sa retraite coupée. Les événements prenaient par ce fait une gravité et une importance exceptionnelles.

Le Premier Consul, qui était le premier à s'en rendre compte, apporta dès lors la plus grande attention à se prémunir contre toute surprise. Il ordonna à Berthier de doubler ses moyens de passage sur le Pô, et craignant que Murat, un peu aventuré dans la direction de Plaisance, n'y rencontrât un corps ennemi supérieur en forces, il prescrivit à Berthier de le faire soutenir. « Vous voyez, lui disait-il, combien il devient plus urgent de faire marcher au secours du général Murat (1). »

En même temps, il écrivait à ce dernier : « Le général Lannes va marcher sur Plaisance, pour arriver à votre position. Manœuvrez pour vous joindre le plus tôt possible (2) ».

D'autre part, il avait à redouter de voir assaillir le général Victor du côté de Voghera. Aussi, le lendemain matin, envoya-t-il à Berthier des recommandations pressantes, pour ne pas avancer au delà du Pô, sans avoir fait exécuter de nombreuses reconnaissances. « Vous vous serez assuré, avant de faire partir le général Lannes, que l'ennemi n'est pas en mesure pour attaquer aujourd'hui le général Victor, et qu'il n'est pas arrivé à Voghera. »

Plus loin, il lui prescrit de garder une partie des troupes de Lannes, à portée de Stradella, où il pourrait

(1) Correspondance de Napoléon, VI, 433.
(2) Correspondance de Napoléon. VI, 434.

être attaqué par 20.000 hommes, et de s'assurer une position de retraite (3).

Berthier qui était sur les bords du Pô, n'apprécia pas la situation comme le Premier Consul, qui était à Milan, et qui ne voulait pas quitter cette ville, avant d'avoir reçu des nouvelles rassurantes sur le sort de Murat.

Une crue inopinée du Pô venait de rendre le service des ponts volants très difficile. Il fallait les déplacer constamment, et apporter dans leur emploi, une vigilance de tous les instants. Néanmoins, le passage du fleuve s'effectuait; et le 19 prairial au soir, il ne restait plus sur la rive gauche, que l'artillerie de la division Chambarlhac, les divisions Monnier, Gardanne, Lapoype, avec leur artillerie et un régiment de chasseurs.

Du côté de Plaisance, Berthier ne partageait pas non plus les appréhensions du Premier Consul. Aussi se contenta-t-il d'envoyer à Murat, les deux régiments de cavalerie de l'avant-garde, en lui ordonnant de « laisser ce qu'il jugerait nécessaire pour bloquer la citadelle, et de le rejoindre avec le reste de ses forces, infanterie et cavalerie (1) ».

Toutefois le passage du Pô ne lui parut pas assez avancé, pour se porter sur Voghera. Il se borna donc à pousser son avant-garde jusqu'à Casteggio, et la fit soutenir par le général Victor.

Il rendit compte de ces dispositions au Premier Consul, en ajoutant : « Je rassemblerai les autres divisions à Broni et à Stradella. J'espère qu'après demain, nous serons assez réunis pour attaquer l'ennemi à Voghera, et partout où il sera en forces ».

En résumé, Berthier estimait qu'il n'y avait pas lieu

(3) Correspondance de Napoléon, VI, 437.
(1) Correspondance du général en chef, 19 prairial. Archives historiques.

de se préoccuper d'un danger du côté de Plaisance, ni d'une difficulté pour le passage du Pô. Mais il pensait qu'au delà de ce fleuve, il fallait prévoir une rencontre rendue imminente par la reddition de Gênes, et concentrer au plus tôt, toute l'armée, sur une position de combat.

Les événements qui allaient se dérouler sur la rive droite du Pô, devaient démontrer avant peu, la justesse de ces dispositions, que Bonaparte ne put qu'approuver.

Le 20 prairial (9 juin), Berthier établit son quartier général à Broni, où se trouvait l'avant-garde du général Lannes, interceptant désormais les communications de l'ennemi.

Les mouvements qu'il venait d'ordonner et dont il rendit compte dans sa lettre du 19, ainsi que de son intention d'attaquer les Autrichiens à Voghera, présentaient cette particularité, qu'ils devançaient les intentions du Premier Consul.

En effet, tandis que Berthier lui en donnait avis, ce dernier lui prescrivait d'établir de nouveaux ponts, de ne pas envoyer Lannes à Plaisance et d'attendre des nouvelles de Murat (1). Dans une seconde lettre, il lui faisait connaître la situation de l'armée autrichienne, lui énumérait les forces qu'il pouvait rencontrer et l'invitait à pousser l'avant-garde sur Voghera. Dans la même journée, se trouvant mieux fixé sur l'emplacement des corps autrichiens, il autorisa le général en chef à diriger, le 20, l'avant-garde sur Voghera, en la faisant appuyer par Victor, Monnier, Gardanne, Duhesme qui arrivait de Crémone et enfin Murat. « S'il se présente des troupes entre Voghera et Stradella, disait-il, qu'on les attaque sans ménagements (2) ». La lettre de Berthier, du même

(1) Correspondance de Napoléon, VI, 437.
(2) id. id. 442.

jour, lui apprenait que tout était prêt pour cela, et confirmait sa conviction d'un engagement pour le lendemain.

Aussi dès que Bonaparte l'eut reçue, il quitta Milan pour rejoindre l'armée.

§ 5. *Batailles de Montebello et de Marengo.*

Le 19 prairial, conformément aux indications du Premier Consul, Berthier ordonna à Lannes d'occuper Casteggio, le lendemain, de repousser l'ennemi s'il le rencontrait, mais de ne pas le rejeter plus loin, parce qu'il voulait l'attaquer à Voghera, le 21, avec toutes ses forces réunies. Il le faisait soutenir par le corps du général Victor (1).

Lannes rencontra à San Giuletta, le corps autrichien du général Ott, qui était fort d'environ 18.000 hommes, et engagea aussitôt la division Watrin. Le combat devint acharné aux abords de Casteggio, qui fut pris et repris plusieurs fois, et qui finit par rester entre nos mains. Nos troupes s'emparèrent aussi des hauteurs situées au sud de ce village. Malgré ces succès, la lutte restait indécise, lorsque le général en chef donna l'ordre (2) au général Victor de renforcer les troupes de Lannes de deux demi-brigades de la division Chambarlhac. L'entrée en ligne de ces nouvelles forces décida la victoire. L'ennemi fut repoussé jusqu'à Montebello, qui fut enlevé; on le rejeta ensuite sur la route de Voghera et la nuit seule arrêta la poursuite, à 8 heures du soir.

Cette brillante affaire prit le nom de bataille de Montebello.

(1) Archives historiques. Correspondance du général en chef.

(2) *Campagne de l'armée de réserve en 1800*, par le capitaine de Cugnac, II, 257. Journal de l'adjudant commandant Brossier.

Le bulletin de l'armée de réserve daté du lendemain, 21 prairial, rendit compte en ces termes de l'arrivée du général Bonaparte sur le terrain du combat :

« Le 20, le Premier Consul est parti de Milan pour se rendre à Pavie; il n'y est resté qu'une heure, est monté à cheval et a passé le Pô pour rejoindre l'avant-garde, qui déjà était aux prises avec l'ennemi (1). »

On devait donc supposer qu'il avait dirigé l'action et que l'honnneur de la journée lui revenait. Par suite, le secrétaire d'État Maret, écrivit au ministre de la Guerre, le 26 prairial :..... « Le Premier Consul a complétement battu, le 21, le corps du général Ott, qui venait pour rétablir la communication avec Plaisance ».

En réalité, le Premier Consul annonça le 20 à Berthier qu'il arriverait à Pavie à 2 heures de l'après-midi et lui dit de l'attendre, ce qui ne put avoir lieu en raison de la bataille. De Pavie à Casteggio, il avait 39 kilomètres à parcourir à cheval, sans compter la traversée du Pô en bateau. Il n'est pas probable qu'il ait pu arriver sur le champ de bataille avant la nuit. Il est prouvé d'ailleurs qu'il s'arrêta à Stradella, à 16 kilomètres de Casteggio (2).

L'honneur de cette victoire revient donc au général en chef de l'armée de réserve, qui y assista, commanda les troupes et prescrivit le mouvement décisif de la division Chambarlhac.

Les généraux Lannes, Watrin, Victor, Chambarlhac, s'y couvrirent de gloire.

L'ennemi y perdit plus de 5.000 prisonniers, deux mille tués ou blessés, et 6 canons avec leurs caissons. Notre armée n'eut que 60 tués et 400 blessés.

---

(1) Correspondance de Napoléon, VI, 450.

(2) *Campagne de l'armée de réserve, en 1800*, par le capitaine de Cugnac, II, 259.

Berthier, qui avait son quartier général à Broni, le jour de la bataille, adressa, le soir même, au Premier Consul, un compte rendu sommaire des événements de la journée (1), qui fut complété trois jours après par une relation détaillée, destinée à être publiée dans le *Moniteur*. Dans ces rapports, il attribuait l'action décisive au général Victor et à la division Chambarlhac, tout en faisant valoir comme ils le méritaient les généraux Lannes et Watrin. Parmi les officiers qu'il cita, figurait un de ses aides de camp, le capitaine Laborde. Le rapport du 23 prairial, après avoir constaté l'acharnement de la lutte entre les troupes de Lannes et l'ennemi, dit simplement : « L'avant-garde se battait depuis quatre heures ..... La réserve, commandée par le général Victor reçoit l'ordre d'appuyer l'avant-garde », etc....

Or, cet ordre ne pouvait être donné que par le général en chef. Mais Berthier préféra s'effacer dans un rapport officiel. sachant que tout l'honneur des dispositions prises, devait revenir au Premier Consul.

La bataille de Montebello ne pouvait être que le prélude d'une action décisive. Chacun le pressentait. Aussi à dater de ce moment, le Premier Consul ne quitta plus l'armée et Berthier, tout en restant général en chef, n'exerça plus de nouveau que des fonctions de major général, avec cette nuance qu'il transmettait les ordres de Bonaparte par l'intermédiaire de son chef d'état-major le général Dupont.

Le 21 prairial (10 juin) et le 22, des avis sont donnés de tous côtés pour la concentration de l'armée, sur la rive gauche du Pô, entre Stradella et la Scrivia. Le Premier Consul et Berthier sont à Stradella; et c'est dans cette ville que sont arrêtées toutes les dispositions relatives aux graves événements qui se préparent. Mais, dès ce

(1) Même ouvrage, II, 247.

moment, le Premier Consul se trouve aux prises avec les difficultés inhérentes à la combinaison stratégique qui l'a porté sur les derrières de Mélas. En réalité, après avoir franchi le Pô, il est placé avec une armée relativement faible, entre deux masses ennemies importantes, l'une vers Mantoue, l'autre vers Alexandrie.

La manœuvre est remarquable; mais elle repose sur l'audace d'une offensive résolue. En pareil cas, l'expérience a prouvé que l'assaillant doit être plus fort à tous les points de vue que chacune des armées opposées.

Or, par suite des circonstances et de la topographie du théâtre d'opérations, au moment de rassembler ses forces pour combattre, Bonaparte se voit forcé de faire des détachements de tous côtés.

Le général Moncey, avec les troupes de l'armée du Rhin, moins la division Lapoype, garde Milan et bloque le château.

Le général Duhesme occupe Plaisance et surveille les corps autrichiens qui pourraient passer par Bobbio. La division Loison, postée à Castel-San-Giovani, le seconde dans cette mission.

La division Lapoype reçoit bien l'ordre de passer le Pô que lui envoie Berthier, le 22 prairial, à 10 heures et demie du soir; mais elle doit laisser du monde en arrière pour garder Pavie et le pont de Gravellone.

La division Chabran, venue du fort de Bard qui avait capitulé le 12 prairial (1[er] juin), est encore à Verceil le 21, où elle reçoit l'ordre de rejoindre l'armée; mais elle doit surveiller la rive gauche du Pô.

Le général Broussier, avec un fort détachement d'infanterie et de cavalerie, éclaire les routes de Mantoue et de Brescia, en avant de Crémone, et investit Pizzighetone. Le 21 prairial, au soir, il reçoit l'ordre de rejoindre, mais en laissant du monde pour le blocus.

Le général Béthencourt est devant Arona;

Les généraux Lorche et Lecchi sont à Créma et à Brescia;

Le général Rivaud, avec une brigade de cavalerie, est à Salé;

La division Turreau est à Bussolino, près de Suze.

Il faudra bientôt ajouter à ces détachements ceux que les circonstances exigeront le jour même de la bataille.

Les troupes, qui restent disponibles pour le combat, sont, par suite, peu nombreuses.

A côté de cette situation qui, au moment même, aurait pu inspirer quelques craintes, on constate, sur différents points, des défectuosités plus graves encore. On pourrait croire que cette armée qui marche à l'ennemi, confiante dans le talent de ses chefs et dans ses récents succès, est dans les meilleures conditions pour vaincre son adversaire.

Il n'en est rien; et, si l'on y regarde de près, on est stupéfait de voir tout ce qui lui manque. Il suffira, pour s'en convaincre, de citer quelques extraits de correspondance des généraux.

Le général de division Gardanne, qui est à l'avant-garde, écrit au chef d'état-major général, trois jours avant la bataille de Marengo, qu'il n'a pas un seul cavalier pour lui servir d'ordonnance; ni un corps de cavalerie pour faire les reconnaissances que le Premier Consul lui a prescrites, ni même un canon; il demande au moins *un* obusier.

Le général de division Boudet, qui fait partie du corps Desaix, rend compte, le 23 prairial (12 juin), que ses hommes n'ont pas de pain; qu'il *espère* cependant pourvoir à leur subsistance; qu'au lieu de 50 cartouches par hommes, il en aura 20 environ; enfin, qu'il a bien reçu ses 6 bouches à feu, mais que la division Monnier, du même corps, n'en a que 2. Le corps Desaix aura ainsi, en tout, 8 bouches à feu.

Un rapport du chef d'état-major du général Lapypoe

montre qu'avant le 19 prairial, les sous-officiers de la division n'étaient pas armés et que le 23 prairial, il y avait encore 19 hommes sans armes (1).

A la même date, le commandant de la place de Stradella se plaignait de n'avoir pas de troupes pour garder son poste, ni un homme pour sa correspondance.

La veille de la bataille de Marengo, on rencontre encore des chefs de corps ou d'état-major qui réclament des cartouches. Le général Loison rend compte qu'il ne lui en reste pas deux par homme, qu'il n'a pas une pièce de canon et il en demande au plus tôt.

Malgré toutes ces insuffisances, nul ne se plaint. La troupe et les officiers ont confiance en Bonaparte, en Berthier, dans leurs généraux; et chacun va de l'avant, marchant à l'ennemi, comme si rien ne lui manquait. Dans ces quatre jours qui séparent la bataille de Montebello de celle de Marengo, les ordres donnés par le général en chef émanent du Premier Consul; son initiative est annulée et ne se manifeste que par des actes isolés.

Il suffira par conséquent pour apprécier son rôle, dans ces événements, d'en résumer les faits généraux. Le 21 prairial (10 juin) est surtout consacré à l'expédition des ordres de rassemblement et au repos, pour les troupes qui ont combattu la veille.

Le 22 (11 juin), Murat, avec une partie de sa cavalerie et la division Gardanne, se rend à Voghera; le corps de Lannes est en arrière, à Montebello; la division Boudet à San-Giuletta. Le général en chef fait établir de nouveaux moyens de passage sur le Pô, à hauteur de Stradella. Le Premier Consul tient ainsi à assurer sa retraite au besoin.

---

(1) *Campagne de l'armée de réserve en 1800,* par le capitaine de Cugnac, II, 327.



La division Lapoype surveille la rive gauche du Pô (1).

A cette date, le général Desaix vient d'arriver ; la situation générale exige une nouvelle répartition des divisions de l'armée. Elle est arrêtée par le Premier Consul et communiquée aux intéressés par Berthier.

Les généraux, lieutenants du général en chef, ont sous leurs ordres :

Le général Lannes : la division Watrin et la brigade Mainoni formant l'avant-garde ; le général Desaix : les divisions Boudet et Monnier ; le général Victor : les divisions Chambarlhac et Gardanne ; le général Duhesme : la division Lapoype, la brigade des dépôts d'Orient et le reste des troupes de la division Chabran.

Le général Loison commande trois demi-brigades formant réserve.

Le général Moncey commande les troupes venues de l'armée du Rhin, moins la division Lapoype.

Le général Murat commande toute la cavalerie, formant quatre brigades (2).

L'armée toute entière atteint un effectif de cinquante et un mille six cent quarante huit hommes, mais elle ne pourrait même pas en présenter la moitié en ligne.

Le 22 prairial, le commandement en chef comptait que la bataille décisive aurait lieu le 24. Par suite, Berthier dirige ses forces sur la Scrivia, suivant les ordres du Premier Consul ; appelle la division Lapoype sur la rive droite ; rallie tout ce qui est disponible et fait établir un pont fixe avec tête de pont, à Mezzana-Corti, sur la route de Pavie à Casteggio (3).

---

(1) *Campagne de l'armée de réserve en 1800,* par le capitaine de Cugnac, II, 298.
(2) Même document, II, 306.
(3) Id. II, 311.



Le corps de Lannes est envoyé à Castel-Nuovo-di Scrivia; celui de Victor marche sur Tortone.

Celui de Desaix suit en réserve.

En même temps, le général en chef déplace son état-major, le porte à Casteggio et ordonne à ses officiers d'état-major d'aller l'attendre à Voghera, à cinq heures du matin (1). Il fait avancer les ambulances et prévenir les généraux Marmont et Marescot.

Le 23 prairial (12 juin), l'armée occupe la rive droite de la Scrivia : Lannes à Castel-Nuovo-di-Scrivia ; Desaix à Ponte-Curone, où se trouve aussi Murat; Victor, près de Tortone, avec un régiment de dragons et la brigade Kellermann.

L'ennemi, représenté par le corps du général Ott, cède le terrain, passe la Bormida et laisse une forte arrière-garde entre Spinetta et Marengo (2). L'armée autrichienne, rassemblée à l'abri des remparts d'Alexandrie et séparée de nos avant-postes par la Bormida, était hors de notre contact. Elle hésitait encore sur le parti qu'elle prendrait et faisait des préparatifs près de Valenza et de Cazala, pour faire croire à son passage sur la rive gauche du Pô.

Ces circonstances eurent pour résultat de laisser le quartier général français sans nouvelles et d'y faire naître une grande incertitude sur les résolutions de Mélas et sur la situation de son armée. Ce sentiment se manifesta dans la lettre que le général en chef adressa la veille de Marengo, 24 prairial (13 juin), à son chef d'état-major (3), pour obtenir des indications sur les mouvements de l'ennemi sur la rive gauche du Pô et hâter l'arrivée trop lente de la division Lapoype.

---

(1) *Campagne de l'armée de réserve en 1800,* par le capitaine de Cugnac, II, 312.

(2) Même document, II, 322.

(3) Id. II, 328.

La veille, déjà, notre cavalerie avait cherché vainement les masses de l'ennemi. Le Premier Consul en avait conclu que l'armée autrichienne s'était dérobée. Le 24 prairial, il passa la Scrivia et vint à San Giuliano, avec les corps de Lannes et Victor qui se heurtèrent à l'arrière-garde laissée par le général Ott. Celle-ci fut refoulée sans difficulté et se laissa enlever le village de Marengo par le général Gardanne, qui marchait à l'avant-garde. Elle repassa la Bormida sur les ponts dont elle disposait, laissant des avant-postes entre nos troupes et cette rivière.

Ces incidents ne procurèrent pas de nouveaux renseignements, et le Premier Consul resta persuadé que Mélas s'était dirigé sur Gênes ou sur la rive gauche du Pô, par Valenza. Cette conviction lui fit prendre des dispositions qui faillirent lui être funestes le lendemain. A midi, il envoya le général Desaix vers le sud, avec la division Boudet, pour couper la route aux Autrichiens. Ce dernier dut heureusement s'arrêter sur la rive droite de la Scrivia, en face de Rivalta, sans pouvoir franchir cette rivière. Sa seconde division, Monnier, rejoignit le gros de l'armée vers Torre-di-Garofoli, tandis que la division Lapoype venait se placer en réserve à Ponte-Curone (1).

Pour justifier les mesures prises dans cette journée, Berthier devait faire écrire plus tard, dans une relation officielle de la bataille de Marengo : « Pouvait-on croire, en effet, qu'une armée de 50.000 hommes eut cédé, presque sans combat, le village de Marengo, si son projet était de se battre sur la rive droite de la Bormida, pour se frayer un passage à travers l'armée française ? (2) ».

---

(1) *Campagne de l'armée de réserve en 1800*, par le capitaine de Cugnac, II, 350.

(2) Même document, II, 359.

Le 24 prairial (13 juin), au soir, le Premier Consul croyait, sur un faux rapport ou un malentendu, que les ponts des Autrichiens sur la Bormida avaient été détruits. Dans la nuit, les reconnaissances ne lui apprirent rien. Le matin du 25 prairial, il en fut de même. Sa conviction fut arrêtée : il ne douta plus que Mélas n'eut quitté les environs d'Alexandrie. Par suite, vers 9 heures du matin, il fit ordonner à Desaix de marcher au sud, sur Pozzolo-Formigaro, et à Lapoype de se porter sur la rive gauche du Pô.

Au même instant, l'armée autrichienne débouchait en face Marengo et la bataille s'engageait.

Nous avions alors :

A Marengo et le long du ruisseau, le Fontanone, le corps Victor, comprenant une division et une brigade, en tout : 8.978 hommes, avec 6 à 8 bouches à feu.

Au nord de Marengo, le corps de Lannes, composé de la seule division Watrin, à l'effectif de 5.083 hommes, soutenu par une dizaine de bouches à feu, dont 5 prises à l'ennemi, à Montebello, et à sa droite, la garde à pied des consuls, forte de 800 hommes.

Au nord de ces positions, l'important village de Castel Ceriolo devait être occupé par la division Monnier qui fut dirigée sur ce point, au milieu de la journée. Elle comptait 3.614 hommes et 2 bouches à feu (1).

Cet ensemble de forces ne dépassait pas 18.400 hommes et 18 bouches à feu environ.

L'armée autrichienne allait les assaillir avec trente mille hommes et plus de cent pièces d'artillerie. Cette infériorité d'effectifs, de bouches à feu et de munitions faillit compromettre la fortune de Bonaparte.

Nos faibles divisions, assaillies à l'improviste vers

(1) *Campagne de l'armée de réserve en 1800*, par le capitaine de Cugnac, II, 372.

8 heures du matin par un ennemi nombreux et résolu, résistèrent vaillamment jusque vers midi. A ce moment, le manque de munitions força les troupes de Victor à reculer. La prise de Castel Ceriolo par la division Monnier, ne fit que retarder le mouvement de retraite.

Dès que le Premier Consul se rendit compte de l'importance de la lutte, il fit rappeler Desaix et Lapoype. Le premier seul arriva à temps, vers 5 heures du soir. La bataille semblait perdue. Les troupes engagées au début de la journée, avaient rétrogradé en bon ordre et en combattant jusqu'auprès de San Giuliano.

Mais à la vue du renfort que lui amenait Desaix, Bonaparte, donnant à son armée un exemple admirable d'énergie et de ténacité, harangua ses soldats, ranima leur courage, fit rassembler par Marmont une batterie de dix-huit pièces qui mit en désordre les rangs ennemis alors très rapprochés, puis lança la division Boudet contre les masses victorieuses qui s'avançaient, en ordonnant au général Kellermann de l'appuyer.

L'offensive fut aussitôt reprise; les colonnes autrichiennes, repoussées à leur tour, battirent en retraite, une charge vigoureuse des cavaliers de Kellermann, acheva de les rompre. Nos soldats reprirent leur élan; on s'avança au pas de charge: une panique s'empara des Autrichiens; et, à la fin de cette mémorable journée, la victoire qui nous avait abandonnés, revint à nos drapeaux, plus éclatante que jamais.

La lutte avait été acharnée et meurtrière. Elle coûta la vie au général Desaix, un de nos premiers hommes de guerre.

A l'entrée de la nuit, par un merveilleux retour de la fortune, l'armée de Mélas rejetée sur la rive gauche de la Bormida, privée de son major général, le général Zach qui était prisonnier, menacée par l'armée victorieuse, par les forces de Masséna et de Suchet, coupée

de sa base d'opérations et découragée, n'avait plus qu'à se rendre.

Le soir même du 25 prairial (14 juin 1800) sur le champ de bataille, à 9 heures du soir, le général en chef Berthier fit rédiger un compte-rendu sommaire de cette terrible lutte, destiné au Premier Consul et qui doit être regardé, comme un des récits les plus sincères de cette journée célèbre (1).

Cette narration fut complétée peu de jours après, par un rapport plus développé, qui fut également soumis au Premier Consul et publié dans le *Moniteur*.

Ce dernier document a, pour le général en chef, un caractère plus personnel, mais en même temps une forme officielle, qui présente les faits à un point de vue spécial. Il fait connaître, dans une très faible mesure, la part d'action que prit Berthier aux incidents de cette journée; il relate ainsi que ce fut sur son ordre, que la division Monnier alla s'emparer de Castel Ceriolo.

Un des meilleurs historiens de cette campagne, qui en fut aussi un témoin oculaire, l'adjudant commandant Brossier qui en a rédigé le journal, dit à ce sujet :

« Le général en chef Berthier a ordonné tous les mouvements avec la précision qui caractérise le guerrier consommé et a soutenu à Marengo, la célébrité qu'il a si justement acquise en Italie et en Egypte sous les ordres de Bonaparte. Il a été atteint d'une balle au bras. Deux de ses aides de camp, Dutaillis et La Borde ont eu leurs chevaux tués (2). »

Le lendemain de la bataille, Berthier annonça ce glo-

---

(1) Voir *Campagne de l'armée de réserve en 1800*, par le capitaine de Cugnac. II, 414.
(2) Même ouvrage, II, 434.

rieux événement au ministre de la Guerre, dans les termes suivants :

Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au ministre de la Guerre.

Au quartier général, à San Giuliano, le 26 prairial an VIII (15 juin 1800).

La journée d'hier, citoyen ministre, est une des plus glorieuses pour les armes de la République. Une bataille sanglante, disputée pendant treize heures de combat le plus vif, 7.000 prisonniers, dont 3 généraux, parmi lesquels le général Zach, chef de l'état-major général, 10 pièces de canon, et 9 drapeaux sont le résultat de cette journée ; M. de Mélas s'est retiré sous la citadelle d'Alexandrie.

Le premier Consul fait connaître le précis de cette mémorable journée ; demain il en enverra, par un nouveau courrier, la relation détaillée que je m'en vais rédiger.

Salut et attachement.

Signé : Alex. BERTHIER (1).

P.-S. — Parmi les officiers tués, nous avons à regretter le général Desaix.

§ 6. *Armistice d'Alexandrie.*

Après la bataille de Marengo, le rôle de Berthier prend de nouveau une importance particulière. Le Premier Consul redevient chef d'État ; le commandant de l'armée de réserve réunit les pouvoirs de chef d'armée et de négociateur.

Le 26 prairial, le quartier général resta à Torre-di-

---

(1) Archives historiques de la Guerre.

Cette relation à déjà été publiée ; mais comme elle émane directement du général Berthier, elle devrait avoir sa place marquée dans cette étude. Elle mérite d'autant plus d'être reproduite, qu'elle fut approuvée par le premier Consul, et transmise par lui aux Consuls, par une lettre datée de Milan, le 1er messidor (20 juin). Elle fut publiée à Paris, dans le *Moniteur* du 7 messidor (26 juin). Le manuscrit sans signature, est de la main de Bourrienne. Malheureusement l'espace nous manque pour l'insertion de ce document.

Garofoli et le général en chef donna les ordres nécessaires pour ravitailler les troupes qui avaient combattu la veille et rallier les corps disponibles qui étaient encore éloignés.

Pendant ce temps les Autrichiens se décidaient à négocier. Vers midi, un de leurs généraux se présenta en parlementaire à Garofoli et soumit au Premier Consul les propositions de Mélas, qui ne furent pas acceptées. Bonaparte se montra prêt à admettre un arrangement, mais sur la base des conquêtes qu'il avait faites. Les Autrichiens durent se soumettre à cette condition. Berthier fut chargé de se rendre à leur quartier général, accompagné du général Zach, quartier-maître général de Mélas, pour régler avec ce dernier les différents articles de la convention à établir entre les deux armées.

Les pourparlers furent terminés dans l'après-midi et la convention fut signée la nuit suivante par Berthier et le feld-maréchal de Mélas.

Elle donnait à la France des avantages assez considérables pour faire écrire à Jomini que « jamais, depuis Louis XIV, une bataille n'avait eu des suites aussi importantes. L'Europe étonnée apprit du même coup la nouvelle de la bataille et la cession à la France du Piémont, de la Lombardie et de la Ligurie. Ces résultats, immenses pour la République, acquéraient un nouveau degré d'intérêt par les circonstances dont ils étaient accompagnés et par la situation du personnage au génie duquel on attribuait tous ces succès (1) ».

D'après les stipulations arrêtées entre les deux généraux en chef, le 26 prairial, à Alexandrie, un armistice était conclu jusqu'à la réponse de la Cour de Vienne sur les propositions de paix.

---

(1) Jomini. *Histoire des guerres de la Révolution,* livre XVI, 253.

La possession de toute l'Italie septentrionale jusqu'au Mincio et jusqu'à Mantoue, était reconnue à la France.

Douze places fortes, 1.500 canons et d'immenses approvisionnements étaient livrés à l'armée française (1).

L'armée autrichienne devait se rendre à Mantoue, par Plaisance, en trois colonnes, du 27 prairial au 7 messidor.

Berthier donna, dès le lendemain, à son chef d'état-major, les ordres nécessaires à l'exécution des diverses clauses de la convention : d'abord pour la cessation des hostilités; ensuite pour l'occupation des places fortes; Tortone et sa citadelle devaient être remises à la division Lapoype, le 28 prairial à 8 heures du matin; celle d'Alexandrie devait être livrée au général Gardanne, le même jour; celle de Milan, au général Vignolle, le 29; celle de Turin, au général Turreau: Pizzighetone et Plaisance, au général Lorge; Arona, au général Béthencourt.

Il ordonna surtout d'exiger la mise en possession des places avant le départ des colonnes autrichiennes.

Mais l'exécution de ces ordres présentait des difficultés pratiques devant lesquelles il fallut s'incliner.

Berthier dut en rendre compte, le 28, au Premier Consul qui était retourné la veille au soir, à Milan, où il s'occupait déjà d'organiser la République cisalpine. La livraison des places fortes et le départ des colonnes autrichiennes se trouvaient retardés; mais le général en chef ne doutait pas que tous les articles de la capitulation fussent exécutés. Ces modifications n'inspirèrent pas la même confiance au Premier Consul. Elles présentaient en effet des particularités de nature à

(1) Pour le texte de la convention, voir la Correspondance de Napoléon, VI, 458.

éveiller ses soupçons. Les colonnes de l'armée de Mélas devaient être mises en route avant la livraison des places. Il y avait là un danger. Bonaparte ordonna à Berthier de ne laisser partir les troupes autrichiennes qu'après l'occupation des places fortes.

Berthier ne crut pas pouvoir modifier les termes d'une convention qu'il avait signée. Il expliqua ses raisons au Premier Consul dans une lettre datée de Tortone le 30 prairial, et lui fit connaître les dispositions qu'il avait prises pour arrêter les colonnes autrichiennes, dans le cas où les places fortes n'auraient pas été livrées aux dates fixées. Bonaparte admit ces raisons, et peu à peu les diverses clauses de la convention d'Alexandrie furent exécutées.

Par mesure de précaution, l'armée de réserve fut concentrée aux environs de Plaisance, où, en ralliant les corps détachés, on parvint à rassembler une masse de 48.932 hommes, 5.749 chevaux et 64 bouches à feu (1). Cette force était assez imposante pour faire réfléchir nos adversaires, dans le cas où l'idée de violer leurs engagements serait venue à leur esprit.

Tandis que ces événements s'accomplissaient, Masséna vint à Tortone pour voir le général Berthier, qui ne put s'empêcher de témoigner sa joie en retrouvant ce glorieux compagnon d'armes qu'il avait appris, dans ses précédentes campagnes, à aimer et à estimer. Il en prévint le Premier Consul en lui disant qu'il avait été heureux de l'embrasser. Il annonçait, en même temps, qu'après la reddition d'Alexandrie et après avoir passé la revue des troupes, il comptait le rejoindre à Milan, le 1er messidor.

C'est de là qu'il acheva de faire donner les ordres

---

(1) *Campagne de l'armée de réserve en 1800*, par le capitaine de Cugnac, II, 503.



pour la concentration des divisions autour de Plaisance, et qu'il fit adresser au ministre de la Guerre, par son chef d'état-major, des articles additionnels à la convention du 26 prairial, destinés à résoudre diverses questions de détail.

Au même moment, Carnot envoyait au général Berthier, des félicitations sur la part qui lui revenait dans les récents succès.

Le ministre de la Guerre au général Berthier, commandant en chef l'armée de réserve.

Paris, le 2 messidor (21 juin 1800).

Je reçois, citoyen général, la nouvelle de la victoire mémorable remportée par l'armée que vous commandez, et que vous m'avez fait l'amitié de me transmettre, par votre lettre du 26 prairial. L'éclat de cette victoire ne peut être égalé que par les fruits qu'on en a recueillis, et par ceux qu'on doit en recueillir encore. Recevez mes félicitations les plus sincères, sur la part distinguée que vous avez eue à un événement aussi heureux pour la gloire et la prospérité de la République.

Le commandement en chef de l'armée de réserve n'eut plus à s'occuper que des récompenses à attribuer à ceux qui s'étaient distingués dans cette brillante et rapide campagne, notamment dans la sanglante journée qui avait couronné nos succès.

Une fois cette tâche accomplie, le rôle de cette armée était fini. Un arrêté pris par le Premier Consul, le 4 messidor (23 juin), décréta sa suppression, et sa réunion partielle à l'armée d'Italie, qui était créée en même temps. Le 5 messidor, Masséna en fut nommé le général en chef et prit son commandement le lendemain.

§ 7. *Mission de Berthier en Piémont.*

Après la bataille de Marengo, et pendant son séjour à Milan, le Premier Consul avait décidé le 4 messidor (22 juin), la création à Turin, d'une Consulta, chargée

de préparer l'organisation du nouveau Gouvernement piémontais. Et, comme il était forcé de rentrer à Paris, il confia à Berthier, le soin de procéder en son nom, à la nomination et à l'installation de ses membres.

Elle devait en compter trente, et être présidée par le ministre extraordinaire du Gouvernement français. Elle avait pour mission de rédiger les lois et les règlements relatifs aux diverses branches de l'administration publique. Toute acte de gouvernement lui était interdit, et son rôle restait purement consultatif.

Berthier se transporta aussitôt à Turin, et prit le 8 messidor, un arrêté qui la constituait. Cet acte se terminait ainsi :

Le général Dupont, remplissant provisoirement la fonction de ministre extraordinaire du Gouvernement français à Turin, le général Turreau, commandant militairement dans le Piémont, se concerteront, en ce qui les concerne, pour l'exécution des dispositions du présent arrêté.

Suivant l'ordre de Bonaparte, le Gouvernement du Piémont devait être exercé par une commission exécutive de sept membres, réunissant tous les pouvoirs, excepté les pouvoirs législatifs et judiciaires. Elle proposait à la Consulta les lois et réglements nécessaires.

En vertu de la mission qui lui était dévolue, Berthier nomma ces sept membres, et prescrivit aux deux généraux de procéder le lendemain 4, à l'installation de ce nouveau gouvernement. En exécution de cet ordre, le général Dupont réunit la Consulta et la Commission, le 9 messidor, leur expliqua leurs fonctions, et reçut leurs serments. Il prononça ensuite un discours, et leur dit..... « Le général en chef Berthier, animé des mêmes sentiments que le Premier Consul, s'est empressé d'organiser l'administration générale du Piémont. Il n'a voulu en confier les rênes qu'à des hommes doués des vertus publiques qui sont nécessaires, pour réparer les

Etats et les rendre florissants. Votre nomination est la preuve qu'il les a trouvées en vous. Sa confiance est fondée sur la confiance publique qui vous entoure, etc. »

La mission de Berthier était désormais terminée. Il partit à son tour pour Paris, où il retrouva le Premier Consul au milieu des témoignages d'admiration qu'on ne cessait de lui témoigner, et dans une situation que sa dernière campagne avait encore grandie.

Ne voyant du reste dans les adulations et les hommages qui l'entouraient qu'une nouvelle consécration de son pouvoir, il avait repris, dès son retour, la direction des affaires, et fit connaître à Berthier, son désir de lui confier une nouvelle mission à laquelle il attachait une importance spéciale. Il s'agissait d'une négociation à terminer avec la Cour d'Espagne. Mais avant d'en être chargé, Berthier put rester quelques jours près des siens, et se reposer des fatigues qu'il avait eues à supporter.

Le 25 messidor (14 juillet), il assista aux cérémonies de la Fête nationale, dans laquelle le chef de l'Etat dit aux généraux porteurs des drapeaux pris sur l'ennemi :

« Les drapeaux présentés au Gouvernement, devant le peuple de cette immense capitale, attestent le génie des généraux en chef Moreau, Masséna, Berthier, etc. (1). »

Cet éloge vint s'ajouter à ceux qu'il avait déjà reçus pour la part qu'il avait prise aux succès de la dernière campagne, et qui avaient encore augmenté dans l'armée la réputation dont il jouissait.

Maintenant le moment approchait où il lui fallait préparer son départ pour l'Espagne, et s'occuper plus particulièrement des questions diplomatiques qu'il aurait bientôt à traiter.

---

(1) Correspondance, VI, p. 507.

§ 8. *Considérations sur la bataille de Marengo.*

Il n'y a peut-être pas une seule bataille du Consulat et de l'Empire qui fut aussi discutée que celle de Marengo; il n'y en eut pas non plus dont le récit fut, après l'événement, plus modifié au gré du vainqueur et des circonstances; il n'y en eut aucune dans la suite, qui donna lieu à une plus grande variété de narrations. Celle du général en chef Berthier rédigée hâtivement sous la forme d'un rapport écrit aussitôt après la bataille et adressé au Premier Consul, paraît une des plus sincères. Elle fut sans doute utilisée pour la rédaction du bulletin de l'armée de réserve, daté de Torre dei Garofolli, le 26 prairial (15 juin), le lendemain de Marengo. Il fut dicté par Bonaparte, comme l'indique la commission de la correspondance de Napoléon, qui en a eu la minute sous les yeux (1). On a reproché à ce bulletin d'avoir altéré la vérité. On l'a aussi reproché à beaucoup d'autres.

Or, en les jugeant, on ne doit pas oublier que ces documents n'ont pas été écrits pour l'histoire, mais pour l'armée et pour entretenir l'enthousiasme des soldats. Le rapport de Berthier, au contraire, présente un caractère d'authenticité qui lui valut plus tard d'être utilisé pour la relation officielle. Malheureusement, celle-ci devait être commencée à une époque où Napoléon, arrivé au faîte du pouvoir, n'avait plus autour de lui que des courtisans.

Or, dans la journée de Marengo, qui porta si haut la puissance de la France, à côté de l'énergie, de la ténacité et des heureuses dispositions du Premier Consul qui rappelèrent la victoire sous nos drapeaux, il y eut des

(1) Correspondance de Napoléon, VI, p. 454.

incidents qui durent souverainement lui déplaire. Tels furent la dissémination de nos forces la veille de la bataille, la perte du contact après la journée du 24 prairial, l'oubli de la rupture des ponts sur la Bormida, la retraite de nos corps sur le champ de bataille, après la perte de Marengo et de Castel-Ceriolo, enfin la crise subie par l'armée dans l'après-midi du 14 juin.

Aussi devait-on s'efforcer plus tard d'arranger le récit de la bataille de façon à atténuer tous ces faits. Le maréchal Berthier eut à en surveiller lui-même la rédaction. Le premier compte-rendu fut le bulletin dicté par Bonaparte, le lendemain de la bataille, envoyé aux consuls à Paris et reproduit en 1860, par la commission chargée de publier la correspondance officielle de Napoléon. Il fut inséré dans le *Moniteur* du 22 juin 1800. Il a le caractère des narrations écrites après les grands événements, lorsqu'on ignore encore une foule de détails, même des faits importants. La surprise de l'attaque au début de la journée et la retraite précipitée de l'armée y sont avouées. On a ajouté que les routes étaient couvertes de fuyards, de blessés, de débris et que la bataille paraissait perdue. Ce bulletin, ne parlait que des mouvements et des troupes de l'armée de réserve. Il ne pouvait rien dire encore de l'armée autrichienne dont les efforts étaient peu connus.

En somme, l'histoire de la bataille n'était pas faite.

En 1803, on s'occupa de rédiger un récit complet, sous forme d'un article d'instruction destiné au mémorial du dépôt de la Guerre. On utilisa, dans ce but, le bulletin précité, le rapport officiel du général Dupont, chef d'état-major de l'armée, le journal du colonel Brossier chargé du service topographique, et des notices allemandes. Le maréchal Berthier s'en référa sans doute à ses anciens rapports. On interrogea un grand nombre de témoins oculaires, notamment des officiers de la division du général Monnier, auquel on reprochait de n'avoir pas

soutenu avec sa réserve, ses deux brigades qui défendaient Castel-Cériolo.

On a dit que pour ce fait, Bonaparte ne voulut pas le nommer dans la relation, et qu'il substitua à son nom, celui du général Carra Saint-Cyr, un de ses brigadiers. Une première fois, Napoléon approuva le travail que lui présenta Berthier. Mais peu de temps après, ayant été couronné Roi d'Italie et ayant passé une grande revue sur le champ de bataille de Marengo, il changea d'avis, blâma tout ce qui avait été fait et ordonna de brûler les cinq exemplaires qui avaient déjà été tirés des premières épreuves. Cet ordre ne fut exécuté qu'en partie. Un des exemplaires fut soustrait au dépôt de la Guerre et conservé par un colonel, jusqu'en 1828.

La relation de la bataille et le dessin des planches furent recommencés et terminés à la fin de 1805. Il y avait de nombreuses variantes et cette fois la bataille était présentée comme le résultat obligé d'une conception habile et préconçue. C'était la troisième relation. Elle fut définitivement acceptée par l'Empereur, après Austerlitz.

Enfin, à Sainte-Hélène, Napoléon en fit rédiger une quatrième qui porte l'empreinte des malheurs et des souffrances qu'il avait endurés (1).

Il résulte de ces faits, qu'au point de vue de la vérité historique et du rôle de l'armée de réserve, le rapport transmis par Berthier au Premier Consul, le soir de la bataille de Marengo, doit être considéré comme le plus véridique, tout en faisant la part de l'ivresse du triomphe qui animait alors son auteur. Ce dernier fut cité par le Premier Consul dans son bulletin de victoire, dans les termes suivants : « Le général en chef Berthier a eu ses habits criblés de balles. »

(1) Mémorial du Dépôt de la Guerre, IV, p. 268.



Il n'y a pas à revenir ici sur les péripéties de cette journée, ni sur les discussions passionnées qu'elles ont soulevées. Aujourd'hui, l'histoire est fixée, et ce qui reste de cet événement, c'est le souvenir d'une gloire impérissable pour notre armée, pour le Premier Consul qui avait conçu et préparé le plan de campagne, pour le général en chef de l'armée de réserve qui l'avait si remarquablement secondé, enfin pour les généraux qui avaient vaillamment exécuté ses ordres et montré parfois une rare initiative pour parer aux circonstances imprévues. Combinée avec une rare habileté stratégique, complétée par des combinaisons d'une prévoyance et d'une audace extraordinaires, cette campagne devait rester dans l'histoire une des plus célèbres de Napoléon. Et, comme l'a écrit Jomini, « si le vainqueur de Rivoli avait été regardé comme un des premiers généraux de son siècle, celui de Marengo, devenu chef d'un vaste empire, fut placé dans l'opinion publique, à côté des plus grands hommes d'Etat et des princes les plus puissants ».

Cet écrivain militaire n'en a pas moins porté, sur la journée du 14 juin 1800, un jugement qui a été remarqué, surtout à l'étranger.

« De toutes les batailles gagnées par Bonaparte, dit-il, il n'y en a pas dont il doive moins s'enorgueillir que celle de Marengo. Assailli ici à l'improviste, comme à Eylau, il fut sauvé, dans l'une et l'autre de ces journées, par un corps détaché à plusieurs lieues du champ de bataille. Le résultat des deux affaires fut toutefois bien différent, parce que les Russes montrèrent plus d'aplomb que les Autrichiens et qu'ils n'étaient pas d'ailleurs, comme ceux-ci, coupés de leurs communications. La circonstance inouïe qui priva à la fois l'armée impériale de ses deux chefs, ne permet pas non plus d'établir aucun parallèle entre les situations respectives. Sans cette circonstance, l'arrivée de Desaix eût mis les

Français à même de faire une retraite honorable, mais ne leur eût point procuré la victoire.

« On ne peut trop s'étonner de la lenteur avec laquelle les Autrichiens poussèrent leurs premiers avantages : depuis 6 heures du matin jusqu'à 3 heures, ils furent constamment vainqueurs et n'entamèrent que faiblement leurs adversaires.

« ..... La dissémination des forces de Mélas était bien plus répréhensible que celle de Bonaparte. »

Ces observations montrent, une fois de plus, que le secret de la victoire réside autant dans les faiblesses de l'armée vaincue que dans les combinaisons du vainqueur.

En résumé, en trois mois et demi, sous le commandement et l'impulsion du Premier Consul et de Berthier, l'armée de réserve, formée et organisée avec une rapidité surprenante, avait exécuté à travers les Alpes, un passage à jamais mémorable, livré vingt combats victorieux, gagné deux batailles, couronné nos drapeaux d'une gloire immortelle et conquis à la France trois magnifiques provinces.

Dans l'histoire et en Europe, la renommée de Bonaparte égalait désormais celle des plus célèbres conquérants et sa place était marquée aux yeux de ses contemporains, parmi les chefs d'Etat les plus remarquables. Dans l'armée, c'était un être légendaire et adoré, marqué au front de l'étoile éclatante des grands génies de l'humanité.

Mais, au-dessous de lui, une autre réputation était aussi consacrée : celle de Berthier. C'était lui, qui, après le 18 brumaire, comme ministre de la Guerre, inspiré par Bonaparte, avait réorganisé nos forces, alors sans consistance ; c'était lui qui avait préparé, formé et rassemblé, en quelques semaines, l'armée décrétée par le Premier Consul ; c'était lui qui en avait guidé l'avant-garde et les divisions à travers le massif du Saint-Bernard. C'était lui qui l'avait tirée du mauvais

pas de Bard, qui avait présidé aux premiers combats, au passage du Pô, à la bataille de Montebello. Et si le génie de Bonaparte inspirait les conceptions premières, c'était le talent de Berthier qui, pénétrant sa pensée, savait assurer l'exécution de ses ordres, prévoir ses intentions et prendre de tous côtés les dispositions multiples qui conduisaient à la victoire. Sa place reconnue était à côté du génie de la guerre, au premier rang parmi les lieutenants illustres du grand homme. Le rôle qu'il avait rêvé en 1796, de devenir un jour le second de ce chef victorieux, était rempli; la confiance des troupes lui était acquise et les généraux les plus en vue n'hésitaient pas à lui en donner les plus touchants témoignages. C'est ainsi que Masséna rejoignant l'armée, après la reddition de Gênes, se rend d'abord auprès de Berthier, pour serrer dans ses bras cet illustre frère d'armes, qui a fait l'impossible pour voler à son secours et qu'il veut revoir avant le Premier Consul.

Tels furent, pour ces deux grandes renommées, les résultats de la glorieuse campagne de Marengo.

CHAPITRE IV

AMBASSADE EXTRAORDINAIRE EN ESPAGNE

Le 9 thermidor an VIII (28 juillet 1800), le Premier Consul prévint le ministre des Affaires étrangères, Talleyrand, de son intention d'envoyer le général Berthier en Espagne, sans titre diplomatique apparent, mais muni d'une lettre qu'il adressait au roi d'Espagne, à titre de présentation. Il désirait en outre que Talleyrand lui en remît une autre pour le chevalier d'Urquijo, premier secrétaire d'Etat de Sa Majesté catholique.

Il prescrivait néanmoins de lui donner « le titre de plénipotentiaire et les pouvoirs nécessaires pour conclure et signer toutes les conventions qu'il plairait au Roi d'Espagne de faire en faveur de l'Infant, duc de Parme, ainsi que pour la cession à la France de la Louisiane et d'un certain nombre de vaisseaux de guerre ».

Ces derniers avantages seraient réclamés en échange de ceux que le Premier Consul était disposé à accorder à l'Infant.

Berthier devait, en outre, « exciter l'Espagne, par tous les moyens possibles, à déclarer la guerre au Portugal, l'allié de l'Angleterre ». Pour cela, il avait à faire comprendre que la France ne pourrait jamais prendre Mahon, et qu'au moment où la guerre continentale allait finir, où les négociations pour une paix générale allaient s'ouvrir, il était indispensable d'avoir en mains le plus d'équivalents possibles pour Malte, Mahon et la Trinité (1). Telle était la mission politique.

Le général Berthier aurait en même temps à visiter les principaux ports militaires d'Espagne, afin de voir quelles ressources cette puissance pouvait offrir à la France, dans un cas de guerre maritime. Il devait profiter de son séjour à Barcelone, ou dans un autre port de la Méditerranée, pour envoyer à Malte le plus tôt possible, des bâtiments à rames chargés des objets dont M. Alquier, notre ambassadeur en Espagne, avait déjà reçu la liste. Enfin, il devait passer des marchés pour expédier dans cette île, au commencement de l'équinoxe, 10.000 quintaux de blé et une quantité proportionnelle d'autres approvisionnements.

Talleyrand s'empressa de se conformer aux désirs du Premier Consul, et prévint notre ambassadeur à Madrid de ses intentions à l'égard de Berthier. « Le général lui

(1) Correspondance, VI, 593.

disait-il, sera chargé de traiter avec M. Urquijo, de quelques intérêts sur lesquels vous avez déjà dû préparer l'esprit de ce ministre..... Ne nommez pas le général Berthier, le choix du Premier Consul n'étant pas encore définitivement arrêté (1). »

Peu de jours après lui avoir donné cet avis, le ministre des Relations extérieures annonça à l'ambassadeur que le général Berthier avait reçu l'ordre de partir, et motivait ainsi cette désignation : « Le Premier Consul a pensé que la présence d'un agent, investi de pouvoirs déterminés persuaderait mieux la Cour d'Espagne de tout l'intérêt que le Gouvernement de la République met à un arrangement prompt et définitif. Il a cru en même temps, que le choix du général qui a le plus constamment partagé ses travaux, et qui est connu pour n'avoir jamais cessé de jouir de sa confiance, fortifierait les dispositions que le Roi a toujours montrées, de se confier à la politique sage, et aux vues élevées du Gouvernement de la République..... Enfin, un des objets de cette mission étant de porter le Gouvernement d'Espagne, à des mesures vigoureuses contre le Portugal, le Premier Consul a cru qu'il ne pouvait mieux faire que de la confier à un de ses meilleurs généraux, qui, à tous les motifs de confiance que l'habitude des victoires suggère, saura joindre des conseils et des renseignements à ce plan de campagne, lorsque la Cour d'Espagne se sera enfin déterminée à une guerre, que son honneur et des hostilités communes rendent indispensable. Telles ont été les considérations qui ont décidé le Premier Consul à charger le général Berthier, etc..... (2). »

---

(1) Archives des Affaires étrangères. Correspondance de M. Alquier, ambassadeur, 659, folio 207.
(2) Mêmes documents, folios 242, 243.

La lettre par laquelle le Premier Consul accrédita Berthier auprès du Roi d'Espagne achevait de définir le caractère de sa mission.

« *Au nom du Peuple français, Bonaparte, Premier Consul, à Sa Majesté catholique.*

« Paris, 30 thermidor an VIII (17 août 1800).

« Sire,

« Désirant que les relations existantes entre la République française et les Etats de Votre Majesté s'améliorent pour l'avantage commun des deux nations..... j'ai choisi le général Alexandre Berthier que je charge de négocier avec les ministres de Votre Majesté, sur tous les objets relatifs à l'accroissement de la puissance en Italie de l'Infant, duc de Parme. Je me persuade que le choix d'un homme aussi avantageusement connu en Europe par ses talents militaires, et par ses qualités personnelles, ne pourra manquer de lui être parfaitement agréable. Je prie donc Votre Majesté d'accorder une foi entière, à tout ce que le général Berthier sera chargé de lui dire en mon nom, et principalement, etc..... (1). »

Tandis qu'il présentait Berthier au Roi d'Espagne dans des termes aussi élogieux, le Premier Consul lui remettait des instructions confidentielles (2).

« La confiance dont le Premier Consul honore le général Berthier, l'appelle à remplir aujourd'hui une mission importante pour ses divers objets, honorable par l'occasion qu'elle lui procure d'ajouter à la gloire

(1) Archives des Affaires étrangères. Correspondance de M. Alquier, folio 313.
(2) Ces instructions écrites de la main de Bourienne avaient été dictées par lui, dans son cabinet particulier.

30

militaire qu'il a acquise, celle de resserrer de plus en plus, les liens de l'alliance qui unit la République à l'Espagne.

« Le général trouvera le ministère espagnol disposé à discuter avec faveur et franchise les intérêts qu'il est chargé de traiter avec lui.....

« Le premier objet de la mission du général Berthier est la reprise des négociations pour l'échange de la Louisiane, contre un territoire en Italie, devant servir à accroître la puissance territoriale de l'Infant de Parme en Italie.....

« ..... Le deuxième objet sera de demander au Gouvernement espagnol dix de ses vaisseaux, pour la marine de France. L'équivalent de cette cession doit se trouver dans l'agrandissement de la maison de Parme..... L'Espagne ne peut pas ne pas sentir, que dans le système maritime de l'Europe, tout ce qui est hors de l'action de la France est hostile contre l'Espagne, que les intérêts de l'attaque et de la défense sont communs aux deux nations, etc.....

« ..... Le troisième objet sera de presser l'Espagne de prendre enfin à l'égard du Portugal une attitude décidée..... Le général Berthier représentera au Gouvernement espagnol que son honneur exige enfin des efforts et des mesures qui ne soient plus une vaine parade, etc..... Il ne restera plus au général Berthier qu'à s'occuper de l'approvisionnement de Malte. Une première expédition doit être partie dans ce but. Le général Berthier pressera le départ de la seconde. De plus, il fera passer des marchés pour etc..... Le général Berthier sera secondé..... par la forme non ostensible que le Premier Consul donne à la mission dont il est chargé.

« Il part pour l'Espagne avec le titre officiel de plénipotentiaire, mais sans caractère public. Ses pouvoirs seront reconnus par le Gouvernement et seront ignorés du public. Mais, si la célébrité qui est attachée à son

nom fait présumer un objet politique à son voyage, cette présomption ne sera pas nécessaire pour lui obtenir partout l'accueil distingué que sa réputation seule suffirait pour lui procurer. Elle servira seulement à intéresser d'une manière favorable pour lui, l'opinion publique au succès de sa mission (1). »

En même temps, une instruction détaillée était envoyée à l'ambassadeur de France à Madrid, sur les rapports entre la France et l'Espagne.

Le 2 fructidor (19 août), ce dernier accusa réception à Talleyrand de la lettre qui l'avisait de la prochaine arrivée du général Berthier, donna des assurances de son empressement à le seconder, exprima quelques regrets de ne pas terminer une négociation qu'il avait déjà mise en bonne voie et ajouta :

« Il serait impossible de vous rendre l'impression qu'a produite sur la cour, la ville et l'armée, le bruit de l'apparition prochaine du général Berthier. On ne peut arriver sous de plus glorieux auspices. L'enthousiasme est au comble et on tient compte également au général de ses talents, de ses victoires et de la confiance du Premier Consul (2). »

Tout marchait donc à souhait pour la mission de Berthier, lorsqu'au même moment, un journal de Paris, appelé *La Clef du Cabinet,* crut devoir annoncer son prochain départ et publier un article qui indiquait la rétrocession de la Louisiane comme le but du voyage. Cette indiscrétion produisit à Madrid un si mauvais effet que l'ambassadeur crut devoir le signaler, en ajoutant que le cabinet de Madrid avait intérêt à cacher cette

---

(1) Archives des Affaires étrangères, 659, folios 314-316.
(2) Archives des Affaires étrangères. Correspondance de M. Alquier, folio 327.



négociation à l'Angleterre et aux États-Unis ; qu'il était très mécontent et qu'il se plaindrait.

On laissa cette impression s'effacer et on apprit bientôt qu'elle tendait à s'atténuer. Le roi d'Espagne en donnait une première preuve en faisant partir de Madrid seize chevaux de prix, choisis parmi les plus beaux, pour être offerts au Premier Consul.

L'époque du départ de Berthier approchant, Talleyrand crut devoir lui envoyer ses dernières instructions. A son arrivée à Madrid, il devait trouver un avis qui le renseignerait sur l'état encore indécis des négociations engagées avec la Cour de Vienne. Talleyrand ajoutait : « L'influence que l'espoir d'une plus prompte issue devait naturellement avoir sur celle de la mission dont le Premier Consul vous a chargé, ne doit cependant pas ralentir vos démarches, etc..... » Il définissait l'objet de la mission, comme un « engagement éventuel » à conclure entre les deux puissances et faisait ressortir l'importance de la rétrocession de la Louisiane.

Tandis que Berthier faisait ses préparatifs, un avis de Barcelone fit connaître qu'une des affaires dont il avait été chargé, venait de recevoir une première solution. Le commissaire des relations commerciales françaises dans cette ville annonça, le 5 fructidor, qu'un second bateau chargé de provisions venait de partir pour Malte. Il ajoutait : « Le bruit de l'arrivée du général Berthier à Madrid et tout ce qu'il a fait naître de conjectures, a eu pour résultat de faire donner l'ordre à deux régiments de se tenir prêts à partir ».

Il semble du reste que l'annonce de la mission confiée au général, ait, à ce moment, surexcité le zèle et l'empressement de tous. L'ambassadeur lui-même ne paraît pas avoir échappé à cette impression, car, dans sa lettre du 6 fructidor, il rendit compte à Talleyrand que la négociation était désormais très avancée : « Le ministère espagnol, disait-il, consent à traiter la

cession de la Louisiane sur la base d'un équivalent pour le duc de Parme. Mais il est très pressant sur la nature et la qualité de l'équivalent. Il faut donc s'attendre que le général Berthier trouvera dans cette réclamation, soit qu'elle soit sincère, ou qu'elle ne serve que de prétexte, beaucoup d'obstacles pour conclure l'accord éventuel qu'il doit ménager. Il faut le mettre à même de lever ces obstacles, en l'autorisant à s'expliquer d'une manière aussi catégorique que les circonstances où se trouvent les affaires d'Italie et la longueur des négociations avec Vienne, permettent de le faire. »

Il conseillait d'accorder à l'Infant, un accroissement d'un million à douze cent mille âmes de population. Cette augmentation devait causer une satisfaction certaine. « On peut donc, disait-il, autoriser le général Berthier à conclure un traité éventuel sur cette base, pour ce qui concerne le territoire à procurer au duc de Parme ».

Il indiquait ensuite le reste des conditions à admettre, et le moment à déterminer pour la prise de possession. Puis, dans le cas où le Premier Consul approuverait son rapport, il demandait qu'on l'adressât au général Berthier à titre d'instruction complémentaire, avec le *projet de* traité qu'il envoyait à Paris.

En réalité, à partir du jour où l'annonce d'un négociateur extraordinaire lui était parvenue, l'ambassadeur s'était empressé de fixer presque toutes les bases du traité ; il l'avait même rédigé : et il semble que le général n'avait plus qu'à signer.

Cette situation allait se dessiner plus nettement encore dans la réponse que Talleyrand fit à Alquier. Il le prévint, le 8 fructidor, qu'il lui envoyait de nouvelles instructions que le général Berthier aurait à déchiffrer avec le chiffre de l'ambassade. Ces instructions étaient relatives à l'affaire de la Louisiane. La négociation lui paraissait maintenant assez avancée, pour qu'il pût mettre le

général en état de conclure. Il lui adressait à cet effet, un projet de traité préparé d'après les derniers rapports qu'il avait reçus. Le Premier Consul tenait à ce que la plus grande confiance régnât entre l'ambassadeur et le général qui devait lui montrer ses instructions et en être secondé.

Il semble, à lire cette dépêche, qu'on craignait déjà quelques froissements. Mais Berthier avait une trop haute expérience des hommes et de sa situation personnelle, jointe à une grande mesure et à une réserve habituelle, pour ne pas éviter toute difficulté. Il espérait d'autant mieux satisfaire le Premier Consul que le principal sujet de discussion était aplani.

Il fut, du reste, fixé à cet égard par une lettre de Talleyrand qui se résumait ainsi : la négociation a fait récemment de grands progrès et il n'y a plus guère qu'à signer. En conséquence, il lui expédiait un projet de traité (1).

Berthier devait le recevoir en route ou à Madrid. Ce document était ainsi conçu :

« *Traité préliminaire et secret entre la République française et Sa Majesté Catholique, touchant la rétrocession de la Louisiane et l'agrandissement du duc de Parme en Italie.*

« Les deux Gouvernements étant d'accord, etc..... ils ont autorisé à cet effet, savoir : le Premier Consul de la République française, le citoyen Alexandre Berthier, dernièrement général en chef de l'armée d'Italie, ministre plénipotentiaire ordinaire de la République française auprès de Sa Majesté Catholique, et Sa Majesté le Roi d'Espagne, etc...,.

---

(1) Archives des Affaires étrangères. Alquier, folio 357.

« Art. 1. — Agrandissement d'au moins un million d'habitants, en faveur de l'Infant, duc de Parme, après agrément de Sa Majesté l'Empereur et Roi.

« Art. 2. — Rétrocession de la Louisiane, avec son étendue actuelle. L'Espagne y joindra les deux Florides orientale et occidentale.

« Art. 3. — Cession par l'Espagne de dix vaisseaux de guerre avec leurs armements, six mois au plus après l'exécution de la stipulation relative au duc de Parme.

« Art. 4. — Fixation du moment de l'exécution.

« Art. 5. — Alliance des deux États dans le cas où le traité porterait ombrage à d'autres puissances.

« Art. 6. — Maintien des engagements déjà conclus, quels que soient ceux qui sont annoncés dans le traité d'alliance (1). »

Berthier arriva à Madrid le 16 fructidor (3 septembre). Le même jour, Talleyrand prévenait l'ambassadeur que l'état des négociations avec l'Autriche venait de s'améliorer, et que cette puissance était disposée à la paix. Il le chargeait d'en aviser l'Espagne et le général Berthier. Ce dernier se rendit à Saint-Ildephonse, séjour de la cour, le 18.

Tandis qu'il s'occupait de ses présentations, le Premier Consul, qui cherchait toujours le moyen d'améliorer la situation de l'armée d'Egypte, lui en faisait transmettre des nouvelles par Talleyrand. Il savait que l'Espagne avait des relations avec Alger et avec la Turquie. Il fit recommander à Berthier d'écrire à notre chargé d'affaires à Alger « au moins par triplicata » pour lui recommander d'expédier au général Menou les paquets dont il était chargé. Il lui rappelait son désir de conserver

(1) Archives des Affaires étrangères. Alquier, folio 369.

cette conquête et lui demandait de se mettre en rapport avec le général qui commandait à Malte, pour tâcher de de lui faire passer des secours et lui faire connaître ainsi qu'au général Menou, l'état de la France. Le Premier Consul lui prescrivait d'envoyer un de ses aides de camp à Alicante, pour veiller au départ de ses dépêches pour Alger.

Le général Berthier reçut à la Cour d'Espagne l'accueil le plus flatteur. Il fut comblé d'attentions et de témoignages d'estime. La considération dont il fut constamment honoré était celle des plus hauts personnages. « Les Espagnols, écrivait l'ambassadeur, qui sont bons juges de tous les genres de mérite et de talent, se sont empressés d'honorer chez eux l'un des hommes les plus distingués de l'Europe. M. le chevalier d'Urquijo a mis une délicatesse infinie dans l'accueil qu'il a fait au général Berthier (1) ».

Cette réception permit au général d'ouvrir de suite des pourparlers au sujet de sa négociation. Mais, dès le début, il rencontra des résistances qui venaient de ce qu'on n'avait pas songé, dans les premières ouvertures, à joindre la demande de la Floride à celle de la rétrocession de la Louisiane. Toutefois, cette difficulté fut vite aplanie. Une seule personne dominait alors à la Cour d'Espagne : c'était la Reine; et l'idée qui la préoccupait le plus, c'était la situation de l'Infant, duc de Parme. Tout le reste, pour elle, était secondaire.

Cette disposition ne pouvait que favoriser la mission de Berthier. Son tact naturel et l'expérience qu'il avait déjà acquise firent le reste. Déjà, le 25 fructidor (12 septembre), l'ambassadeur pouvait écrire à M. de Talleyrand : « Ce négociateur vous est trop bien connu pour qu'il soit besoin de vous parler des talents qu'il a mis

(1) Archives des Affaires étrangères. Alquier, folio, 502.

dans cette affaire. Il me suffit de vous dire que le général Berthier a fait tout ce que vous deviez attendre de lui et qu'il s'est montré digne de sa réputation. Le Roi prend l'engagement de donner six vaisseaux au terme fixé par le projet de traité (1) ».

Trois jours après, Berthier prévint Talleyrand qu'il avait écrit dès son arrivée, par triplicata, à notre agent d'affaires à Alger et envoyé à Menou et à Vaubois à Malte, des nouvelles de notre situation politique; qu'il avait donné des ordres pour le ravitaillement de Malte; enfin, qu'il venait de faire partir son aide de camp Dalton, avec toutes ses dépêches pour Alicante et qu'il y resterait jusqu'à ce que le triplicata soit expédié.

Ce fut pendant son séjour à Madrid que Berthier rencontra de nombreux matelots et soldats français, anciens prisonniers de guerre, venant du Portugal et de Cadix, où on les avait débarqués. Ils étaient dans le plus grand dénûment. L'ambassadeur n'avait aucun fonds pour leur venir en aide. Berthier ne pouvant souffrir que des Français au service de la République fussent réduits à demander l'aumône en pays étranger, leur avança trois mille francs pour payer leur voyage jusqu'à Bayonne.

En même temps, il obtenait la remise d'un contre-projet de traité que le Roi était prêt à approuver et dans lequel la Reine demandait le titre de Roi pour le duc de Parme. Berthier l'envoya aussitôt à Talleyrand.

Pendant le cours de ces négociations survint une nouvelle, qui, tout en diminuant ses préoccupations, fut pour lui, comme pour le Premier Consul, un grave sujet de tristesse. Après une résistance énergique et prolongée, la garnison de Malte, aux abois, venait de se rendre.

Talleyrand en avisa Berthier, le 4 vendémiaire (25 sep-

(1) Archives des Affaires étrangères. Alquier, folio, 450.

tembre 1800), en le priant de prévenir notre agent à Alicante. Il lui faisait connaître en même temps que son crédit comme envoyé extraordinaire était augmenté de 15.000 francs.

Les clauses du traité étaient alors à peu près arrêtées. Au dernier moment, Berthier obtint que les vaisseaux cédés à la France, seraient complètement armés. Il s'efforça aussi de faire décider que le duc de Parme aurait 3.000 hommes de plus pour la défense de son territoire, 2.000 d'infanterie et 1.000 de cavalerie. Enfin, il insista pour que l'Espagne prît les armes contre le Portugal.

Sur la première de ces demandes, le chevalier d'Urquijo fit savoir à Berthier que l'Espagne n'était pas en mesure de fournir 3.000 hommes au duc de Parme; mais il promit de faire commencer les hostilités contre le Portugal, à la fin du mois d'octobre, si cette puissance ne faisait pas la paix avec la France. En attendant, il affirmait que les préparatifs continuaient avec activité.

Ces renseignements furent transmis par Berthier à Talleyrand, le 13 vendémiaire (5 octobre). Il ajoutait que la demande des 3.000 hommes embarrassait l'Espagne. Il avait signé le traité depuis trois jours, après avoir obtenu l'acceptation des clauses que désirait le Premier Consul. Il lui restait maintenant à achever sa visite des ports. Il allait partir pour se rendre à Carthagène, Valence et Barcelone; et comptait ensuite prendre la route de Paris.

A l'occasion de la fin de ces négociations, le chevalier d'Urquijo écrivit à Talleyrand :

« L'Escurial, le 7 octobre 1800.

« Citoyen ministre,

« La mission extraordinaire du général Berthier auprès du Roi, mon maître, m'a été d'autant plus

agréable qu'elle m'a fourni l'occasion de vous témoigner directement combien je suis sensible aux expressions flatteuses dont vous m'avez honoré par votre lettre du 13 août, qui m'a été remise par ce général.

« Le compte que cet illustre guerrier rendra à votre Gouvernement, tant de l'accueil qui lui a été fait par LL. MM., que de l'heureuse issue des négociations dont il était chargé, vous prouvera combien le choix de sa personne a été agréé.... Je ne saurais rien ajouter aux détails de la négociation qui vous sont déjà parvenus, ou qui vous seront transmis par celui-même qui l'a accomplie à la satisfaction réciproque, etc..... (1). »

Deux jours après, le 7 vendémiaire (9 octobre), Talleyrand faisait connaître à Berthier l'heureux effet produit à Paris par les résultats qu'il avait obtenus.

« J'ai soumis, mon cher collègue, au Premier Consul, vos dernières dépêches et le traité préliminaire et secret que vous avez conclu avec M. d'Urquijo. Le Premier Consul a été pleinement satisfait de la marche et du résultat de la mission dont il vous avait chargé. Il ne tardera pas à confirmer par sa ratification, l'engagement que vous avez contracté en son nom.

« Le Premier Consul me charge de vous faire parvenir sur-le-champ l'arrêté qui vous rappelle au ministère de la Guerre. Ce nouveau témoignage de ses sentiments pour vous a cela de particulièrement agréable pour moi, qu'il me rend à votre égard l'organe de sa confiance et que par les rapports qu'il m'avait donnés avec vous, il m'a mis à portée de sentir et de vous exprimer à quel point vous savez la justifier.

« Salut et fraternité (2). »

(1) Archives des Affaires étrangères, folios 42, 43.
(2) Folio 47.



Cette nomination était une nouvelle preuve de la haute confiance du Premier Consul dans les talents de Berthier.

Talleyrand prévint en même temps M. Alquier que la mission du général était terminée, que le Premier Consul avait ratifié son traité et l'avait appelé au ministère de la Guerre. Désormais les parties accessoires de la négociation seraient confiées à l'ambassadeur.

Ce traité secret, qui s'appela en diplomatie la Convention du 9 vendémiaire, donna lieu à un rapport qui fut adressé au Premier Consul par Talleyrand, le 24.

« Le général Berthier, disait Talleyrand, m'a fait parvenir, le 9 courant, le Traité préliminaire et secret qu'il a arrêté et signé, en qualité d'envoyé extraordinaire, etc.....

« Ce traité statue au nom de la République et de la part du Premier Consul, qu'il sera donné à la paix générale une augmentation d'États à l'Infant de Parme. portant une population de un million à douze cent mille âmes et situés en Italie. La République est engagée à obtenir l'agrément des puissances pour la garantie de cette clause, et à faire reconnaître par elles le titre de roi qui sera accordé au duc de Parme, avec les droits et prérogatives qui sont attachés à cette dignité.

« Le traité statue, de la part du Roi d'Espagne, que six mois après l'exécution de ces clauses, la France sera remise en possession de la Louisiane, dans l'étendue que cette province avait lors de la cession qui en fut faite par la France, et qu'un mois après cette exécution. six vaisseaux de guerre espagnols armés, gréés et prêts à recevoir des équipages et des approvisionnements. seront livrés à la France, dans les ports d'Espagne, en Europe.

« Les deux puissances se sont engagées à faire cause commune pour le maintien des concessions du traité et à le ratifier un mois au plus après la signature. »

En terminant son rapport, Talleyrand proposait au Premier Consul de « donner les dernières sanctions à un acte qui, en resserrant les liens qui unissent la France et l'Espagne, assure à la France un surcroît de forces maritimes dont elle a besoin, et la rétrocession d'une colonie importante, qui eût sauvé la perte de ses autres colonies, si elle avait été réintégrée dix années plus tôt, et qui servira essentiellement à les rétablir après la paix prochaine et à les garantir dans les guerres futures (1) ».

On ne pouvait mieux définir l'importance du pacte qui venait d'être conclu et auquel Berthier avait attaché son nom. Le Premier Consul en fut très satisfait; mais il avait à cœur de suivre jusqu'au bout la question de la guerre contre le Portugal, et voulut en charger un ambassadeur spécial d'une situation personnelle assez haute pour exercer une influence sur la Cour d'Espagne. Il nomma à cet effet son propre frère Lucien, qu'il tenait alors à éloigner de Paris.

Quant à Berthier, après avoir terminé sa visite des ports, il rentra à Madrid le 2 brumaire et en repartit le lendemain pour rentrer en France par Bayonne.

Le 16, Lucien fut nommé ambassadeur à la place de M. Alquier qui reçut une autre destination, et, le 30 du même mois, l'échange des ratifications fut envoyé de Madrid à Paris.

Berthier allait reprendre pour la deuxième fois la direction du ministère de la Guerre, qu'il devait conserver pendant plusieurs années. Ce fut pendant cette période qu'il organisa la grande armée, assura le fonctionnement de ses services, fixa la composition de son personnel d'après les choix du Premier Consul et pré-

(1) Archives des Affaires étrangères, folios 61, 62.

para les éléments des grandes victoires de l'époque impériale.

CHAPITRE V

DEUXIÈME MINISTÈRE DE LA GUERRE

§ 1. *Relations avec les armées. — Bataille de Hohenlinden.*

Rentré à Paris vers le 10 brumaire (1er octobre 1800), Berthier reprit immédiatement ses fonctions de ministre.

Parmi les questions d'organisation et les affaires qui l'absorbèrent dès le début, il y en eut une qui l'intéressa directement. Ce fut une modification des arrêtés sur l'organisation des états-majors.

Depuis un certain temps déjà, les corps s'étaient plaint qu'on leur prenait leurs meilleurs officiers pour en faire des adjoints d'état-major, qui parvenaient rapidement au grade d'adjudant général, puis à celui de général, ce qui diminuait l'avancement et décourageait leurs camarades.

Par suite, on avait décidé, le 27 messidor précédent, (15 juillet 1800) que désormais les adjudants généraux s'appelleraient *adjudants commandants* et qu'ils auraient les grades de chefs de bataillon à chefs de brigade. On avait ainsi donné une première satisfaction aux demi-brigades et aux régiments.

Le 16 vendémiaire an IX (8 octobre 1800), Berthier fit compléter cette mesure. Les adjoints ne devaient plus être attachés spécialement aux adjudants commandants, qui jusqu'alors en avaient deux à leur choix. Ils prenaient désormais le titre d'adjoints à l'état-major général et restaient attachés aux corps d'infanterie et de

cavalerie, à raison de deux au plus par demi-brigade. Lorsque leurs fonctions d'état-major cessaient, ils étaient placés dans leurs *corps* à la suite des officiers de leur grade et y restaient jusqu'à la première vacance d'un commandement de troupe.

Un mois après, le 14 brumaire (5 novembre 1800), un nouvel arrêté fixa le nombre des adjoints à 300 et prescrivit de les prendre parmi les capitaines ayant servi avec ce grade, pendant un an au moins dans les troupes de ligne. Ils ne pouvaient être nommés chefs de bataillon ou d'escadron qu'après deux ans de service au moins dans l'état-major. Les aides de camp étaient soumis à la même règle; mais, au terme d'un arrêté spécial du 18 brumaire an IX, ils ne pouvaient être désignés pour ces fonctions que s'ils avaient fait deux campagnes dans cet emploi, ou dans celui d'adjoint. Ces mesures, excellentes à certains égards, avaient l'inconvénient de rendre plus difficile le recrutement d'officiers d'état-major instruits. Aussi quand on eut besoin de connaissances spéciales on dût s'adresser à l'arme du génie, qui eut ainsi a fournir plusieurs officiers à ce service. Il en résulta avec le temps, des réductions dans le nombre des adjoints.

Dans ce même mois de brumaire an IX, le ministre modifia les habitudes de correspondance des chefs d'état-major généraux d'armée. En principe, ils ne devaient plus adresser directement leurs lettres ou leurs rapports au ministre de la Guerre; ce soin incombait aux commandants d'armée. Réciproquement, Berthier donna l'ordre aux bureaux du ministère, de remplacer, dans les lettres soumises à sa signature, les chefs d'état-major généraux d'armée par les commandants en chef « puisque, disait-il, c'est au nom de ces derniers que les chefs d'état-majors généraux écrivent au ministre ».

Ce fut une pensée hiérarchique parfaitement juste qui dicta ce changement; mais il était bien entendu qu'il

ne devait diminuer en rien la transmission de tous les renseignements susceptibles d'éclairer le ministre sur la situation et les mouvements des armées. Du reste, en raison des usages en vigueur, cette mesure ne pouvait avoir partout une application immédiate. A cette époque, en effet le ministre avait à correspondre avec plusieurs commandants en chef: Moreau, à l'armée du Rhin; Augereau, à celle de Batavie; Brune, à l'armée d'Italie; Macdonald, à celle des Grisons; Bernadotte, à l'armée de l'ouest et Menou, à l'armée d'Orient. C'était la partie la plus absorbante de sa tâche, d'autant plus que c'était aussi celle qui préoccupait le plus le Premier Consul.

La première question importante dont Berthier fut saisi, avait trait aux armées en campagne. Le Premier Consul voyant les négociations avec l'Autriche traîner en longueur, fut persuadé que cette puissance ne voulait plus traiter et qu'elle cherchait seulement à gagner du temps pour refaire ses forces. Il avait tout intérêt à empêcher cette manœuvre et décida en conséquence de rompre l'armistice.

Berthier fut chargé d'en prévenir les différents chefs d'armée et notamment Moreau, dont les forces étaient les plus en mesure d'amener la Cour d'Autriche à conclure la paix. Il lui adressa la lettre ci-après.

Le ministre de la Guerre au général Moreau.

Paris, le 14 brumaire an IX (5 novembre 1800).

Je vous transmets, citoyen général, copie d'une lettre que je reçois à l'instant du Premier Consul relative à la prompte rupture de l'armistice; j'expédie un courrier au général Dessoles (1) pour lui en donner connaissance, afin qu'il fasse de suite au général de l'Empereur, la déclaration qu'exige la lettre du Premier Consul, et prenne sur le champ les mesures les plus propres à remplir vos

(1) Chef d'état-major général de l'armée du Rhin.

intentions, en attendant que vous puissiez les donner vous-même. Vous verrez suffisamment, citoyen général, ce qu'exigent de vous ces nouvelles dispositions; vous saurez par la lettre du Premier Consul ce qui les motive, et vos talents trouveront dans la brave armée que vous commandez, l'un des plus puissants moyens de les rendre aussi utiles à la paix, que glorieux pour la République.

Les généraux des armées d'Italie, des Grisons et de Batavie reçoivent par des courriers extraordinaires la même communication.

Je vous salue (1).

Parmi les lettres que le ministre dut envoyer alors à l'armée du Rhin, il en est une qui contient sur le service d'état-major en campagne, et sur la précision qu'il exigeait, des règles aussi intéressantes qu'utiles. Elle émanait de son initiative personnelle, et montre à quel point la direction qu'il imprimait à certains services devait convenir au besoin incessant de renseignements dont Napoléon ne pouvait se passer pour la préparation de ses ordres et de ses mouvements.

Le ministre de la Guerre au général Moreau, commandant en chef l'armée du Rhin.

29 brumaire, an IX (20 Novembre 1800).

Il doit m'être rendu compte, citoyen général, le 1er et le 15 de chaque mois, de la position militaire des corps de troupes composant toutes les armées de la République, de manière à pouvoir juger des rapports qui existent et de ceux qu'il est nécessaire d'établir entre ces positions.

Je vous prie de renouveler les ordres les plus précis pour que les éléments de ce travail, relativement à l'armée que vous commandez, me soient adressés régulièrement et me parviennent exactement, vers le 10 et le 25 de chaque mois.

Le tableau d'indication du placement des divers corps de troupes, doit continuer de comprendre celle des différentes divisions et les noms des généraux qui les commandent. Il est surtout essentiel

---

(1) Archives historiques. Ministère de la Guerre. Armée du Rhin. Reg. A 43.

qu'on ne manque jamais d'y joindre un dessin figuré du pays qu'elles occupent, etc. . . . .

Mais il ne suffit pas de connaître la position des armées de la République ; il est encore nécessaire de pouvoir juger de celle des troupes ennemies qu'elles ont à combattre. Il faut donc indiquer, en même temps, sur chacun de ces calques, les positions occupées par ces dernières, leurs divisions, leur répartition, leur nombre, les noms des généraux qui les commandent, et vous procurer à cet égard, autant qu'il vous sera possible, les renseignements les plus étendus et les plus exacts. . . . .

Vous concevez facilement, citoyen général, combien ce travail exécuté avec précision et suivi avec exactitude, peut jeter de lumières sur l'ensemble et la suite des opérations militaires, et combien ces matériaux sont précieux pour l'histoire de la guerre.

Je ne saurais trop vous recommander de donner les ordres les plus précis pour qu'il soit exécuté avec soin, et que ce service soit organisé de manière que, dans aucun cas, il n'éprouve ni retard ni interruption.

Je vous salue.

Signé: A. BERTHIER (1).

Berthier rendit compte aux Consuls des mesures qu'il venait de prescrire, et des positions qui en résultaient pour l'armée du Rhin. Il transmit en même temps au général Brune, les ordres donnés par Bonaparte, pour le renforcement de l'armée d'Italie, au moyen de deux colonnes de troupes que Murat allait lui conduire, et le prévint de l'appui qu'il trouverait sur sa gauche, dans l'armée des Grisons, commandée par Macdonald.

Les mesures prises par le Premier Consul pour renforcer l'armée d'Italie avaient pour lui une importance d'autant plus grande, qu'elle avait en face d'elle de nombreuses forces autrichiennes. Berthier crut devoir veiller d'une façon spéciale à leur exécution, et écrivit à ce sujet au général Brune :

J'envoie mon aide de camp Bruyère à votre armée pour examiner si les dispositions que j'ai faites, s'exécutent ; si on presse la marche

(1) Archives historiques.

des chevaux d'artillerie. Je le charge de vous rendre compte de tout ce qui peut intéresser l'armée d'Italie.

. . . .

Tout va bien. Le Premier Consul attend les nouvelles de l'effet qu'aura produit sur l'armée la reprise des hostilités. Croyez, citoyen général, que je veille sur tous vos besoins; si je ne fais pas tout ce que je veux, je fais au moins tout ce qui est possible (1).

Les résultats des dispositions prises par Bonaparte, allaient bientôt être atteints.

Ce fut en effet le 12 frimaire (3 décembre), que Moreau gagna sur les Autrichiens, la célèbre bataille de Hohenlinden. L'effet à Paris en fut considérable, elle causa une joie universelle. Dix jours après, Berthier ayant reçu son rapport, s'empressa de lui envoyer ses félicitations.

Berthier au général en chef Moreau (Rhin).

22 frimaire, an IX (12 décembre 1800).

La brave armée que vous commandez, citoyen général, vient, en remplissant l'attente de la République, d'ajouter un nouvel éclat, etc.. . . . .

Cette brillante journée remplit la France de joie et d'espoir; elle fait envier à tous les braves, la gloire de ceux qui l'ont immortalisée; vous distribuez à tous l'honorable part qui leur en revient: vous oubliez la vôtre; mais cet oubli qui ne fait que la rendre plus belle, la France entière le répare. Recevez-en mes vives félicitations ; soyez-en l'organe auprès des dignes français que vous commandez, etc. . . . .

. . . .

Tandis que Moreau s'illustrait à Hohenlinden, Augereau qui avait reçu l'ordre de le seconder, arrivait à sa hauteur sur le Haut-Mein, et remportait un brillant succès à Bourg-Eberach. Dès que Berthier eut reçu sa relation sur cette affaire, il lui adressa ses compliments, et ceux du Gouvernement.

---

(1) Archives historiques.

Berthier au général en chef Augereau.

22 frimaire, an IX (12 décembre 1800).

On reconnait, citoyen général, à vos habiles manœuvres, à votre marche rapide sur le Haut-Mein et à la brillante journée de Bourg-Eberach qui en est le résultat, cette impulsion puissante que vous savez donner aux braves que vous commandez, etc. . . . . .

. . . .

Transmettez aux braves qui vous ont si bien secondé, ces témoignages de la reconnaissance nationale et dites-leur que leurs glorieux travaux hâtent le jour de leur plus belle récompense, celui d'une paix honorable et sûre, appelée par la victoire et offerte par la générosité (1).

. . . .

§ 2. *Armées des Grisons, d'Italie et d'Egypte.*

Les armées de Batavie et du Rhin ne furent pas seules à cette époque à obtenir des succès : et tandis qu'elles s'illustraient en Allemagne, celle des Grisons sous Macdonald accomplissait un exploit qui est resté célèbre dans les annales militaires de l'époque. Elle franchissait le col du Splugen, au milieu de difficultés qu'on aurait pu croire insurmontables, et venait appuyer la gauche de l'armée d'Italie. Berthier écrivit à son chef, en réponse à son compte-rendu.

Berthier au général Macdonald

23 frimaire, an IX (14 décembre 1800).

Je viens de recevoir, citoyen général, la relation que me transmet le chef de votre état-major, sur le passage du Splugen, par l'armée que vous commandez.

J'en ai fait connaitre les détails aux consuls, et ils me chargent de vous faire connaître toute leur satisfaction pour l'intrépidité et

(1) Archives historiques de la Guerre.

la constance héroïque que les soldats, officiers et généraux ont montré dans ce passage, qui sera une des époques mémorables de nos fastes militaires. . . . .

Donnez-moi souvent de vos nouvelles et croyez à mon empressement pour contribuer à tout ce qui intéresse l'armée que vous commandez ; soyez l'organe du Gouvernement envers tous ses braves ; transmettez-leur le tribut d'admiration et de reconnaissance qu'ils se sont acquis (1).

Les mouvements des armées des Grisons et d'Italie avaient surtout pour but de soutenir ceux de l'armée du Rhin. Celle-ci, après sa victoire, poursuivit l'ennemi, passa l'Inn, en refoulant ses arrière-gardes et l'obligea à se retirer derrière la Salza. Bientôt la cour de Vienne demanda un armistice à Moreau. Berthier, prévenu, lui transmit aussitôt les instructions du Premier Consul.

Berthier au général Moreau.

7 nivôse an IX (28 décembre 1800).

. . . . . C'est toujours avec un nouvel enthousiasme que nous apprenons vos succès.

Le Premier Consul désire que si vous aviez cru devoir accorder un armistice, il ne soit que de quelques jours. Le gouvernement, pense qu'une suspension d'armes ne peut que nous être très désavantageuse. Le dernier courrier, parti de Vienne le 27, et dépêché à M. de Cobentzel, à Lunéville, n'apporte rien de satisfaisant sur les moyens d'arriver à la paix.

L'armée d'Italie a forcé toutes les positions de l'ennemi, sur le Mincio : le général Brune a fait environ mille prisonniers ; il annonce qu'il va forcer le Mincio, ce qui doit être fait dans ce moment.

Le général Macdonald se porte dans le Trentin.

L'armée d'Italie brûle de rivaliser avec celle du Rhin. La paix est certaine, si les armées profitent de leurs avantages, en ne laissant aucun repos à l'ennemi.

Le Gouvernement attend tout de vos talents, dont vous donnez continuellement de nouvelles preuves (2).

---

(1) Archives historiques. Armées d'Italie et des Grisons. Reg. 4.
(2) Archives historiques.

§ 3. *Armistices en Allemagne et en Italie. — Paix de Lunéville.*

Les espérances de paix allaient enfin se réaliser.

Le 11 nivôse, Berthier recevait un courrier de Moreau qui lui annonçait la conclusion d'un nouvel armistice, avec l'acceptation par l'Empereur d'Autriche des conditions imposées par le Premier Consul.

Cette nouvelle entraîna le ministre de la Guerre à une correspondance où l'on retrouve l'expression de la joie profonde qu'elle causa partout, même dans les sphères les plus élevées.

Tout d'abord, avant qu'un second armistice fut conclu en Italie, il dut prévenir Brune et Murat de l'urgence qu'il y avait à occuper Ancône. Bonaparte songeait toujours à envoyer par là des secours en Egypte. Il s'empressa ensuite de complimenter de nouveau les chefs de l'armée du Rhin.

Le ministre de la Guerre au général Dessoles, chef de l'état-major de l'armée du Rhin.

13 nivôse an IX (3 janvier 1801).

C'est toujours avec un vif intérêt, citoyen général, que je reçois vos lettres; elles rendent compte des opérations de l'armée du Rhin; c'est dire, qu'elles sont constamment remplies d'événements nouveaux et toujours glorieux. Vous réduisez ainsi mes réponses, à n'être que l'expression répétée de la vive satisfaction, qu'éprouve le Gouvernement, au récit des exploits de cette brave armée, de la joie et de l'espoir qu'ils donnent à la République entière.

. . . .

Vos lettres seront, pour nos contemporains comme pour la postérité, l'intéressant dépôt des titres de gloire de l'armée du Rhin. En admirant les hauts faits qui l'immortalisent, la reconnaissance nationale et l'estime des guerriers, signaleront en vous, citoyen général, celui qui eût, aux exploits de cette armée, une part brillante et qui sut les écrire d'une manière digne d'elle et du caractère de son chef. . . . .

Le lendemain, le ministre de la Guerre adressa au commandant en chef de l'armée du Rhin les compliments qui lui étaient dûs.

Berthier au général Moreau.

14 nivôse an IX (4 janvier 1801).

L'Europe contemple avec étonnement, la France avec orgueil, la marche imposante de l'armée que vous commandez, mon cher général; à peine s'était-elle ébranlée des bords du Rhin, qu'en moins de trois mois, elle avait compté autant de victoires, de manœuvres savantes, de mouvements rapides et brillants, qu'il en faudrait pour illustrer plusieurs campagnes.

. . . .

Tant de prodiges fixeront l'admiration de la postérité, comme ils commandent déjà l'admiration de tous les Français. Organe du Gouvernement, j'éprouve une vive jouissance, mon cher général, à vous faire connaître les sentiments dont il est animé avec toute la nation, pour l'armée du Rhin et son illustre chef (1).

De tous côtés, le succès couronnait nos efforts.

La politique du Premier Consul et la brillante offensive qu'il avait imprimée aux armées, avec le concours si actif du ministre de la Guerre, aboutissaient à des triomphes. Aussi, le 11 nivôse an IX (31 décembre 1800), M. de Cobentzel, plénipotentiaire de l'Empereur d'Autriche, déclarait officiellement qu'il était prêt à ouvrir des négociations pour une paix séparée, en dehors de l'action de l'Angleterre. Il savait, du reste, qu'il s'agissait de reconnaître à la France, comme une nouvelle frontière, la rive gauche du Rhin; d'arrêter l'Autriche sur l'Adige et de proclamer l'indépendance des Républiques helvétique et batave, qui devaient rentrer ainsi dans notre sphère d'action.

Il restait maintenant à récompenser les armées. Tout d'abord, Bonaparte fit voter des lois séparées par les-

(1) Archives historiques.

quelles le Gouvernement déclarait qu'elles avaient bien mérité de la patrie.

Ensuite, il fit en sorte de distribuer à chacun la part d'éloges qui lui revenait. L'armée des Grisons avait eu un rôle effacé entre celles du Rhin et d'Italie. Elle méritait néanmoins des félicitations et le Gouvernement s'empressa de les lui faire parvenir.

Berthier au général Macdonald.

22 nivôse an IX (12 janvier 1801).

Il ne fallait pas moins, citoyen général, que votre infatigable activité et la vigoureuse impulsion que vous savez donner aux braves, qui marchent sur vos pas, pour franchir tous les obstacles que renouvellent à chaque instant, devant votre armée, l'hiver et l'âpre sol des Alpes.

. . . .

Il est un prix bien flatteur, pour vous et les braves que vous commandez : c'est l'estime et la reconnaissance nationale, sentiments que le Gouvernement me charge de vous témoigner et de transmettre à ceux qui vous secondent. Je m'en acquitte, avec d'autant plus de plaisir, que je les partage bien sincèrement (1).

Il restait une quatrième armée qui n'avait pris aucune part aux exploits des trois autres; celle de Murat, dont la mission subsistait tout entière.

Berthier fut chargé de lui expliquer cette situation.

Berthier au général Murat

23 nivôse, an IX (13 janvier 1801).

L'intention du Premier Consul, mon cher général, est que le corps d'observation que vous commandez, et qui a pour but de se porter sur le point de l'Italie que les Anglais menaceraient, ne peut être considéré que comme un corps faisant partie de l'armée d'Italie, et vous qui le commandez, comme lieutenant du général en chef Brune. Vous devez rendre compte à ce général; mais,

(1) Archives historiques.

comme son éloignement mettrait de la lenteur dans la correspondance, vous devez en même temps correspondre avec moi.

. . . .

Votre mission est belle : la prise d'Ancône est de la dernière importance et cela vous fera honneur (1).

. . . .

A la suite de ces événements et pour parer à ceux qui pouvaient survenir dans le cas d'une nouvelle rupture des négociations, le Premier Consul prit différentes mesures que le ministre de la Guerre dut notifier aussitôt aux chefs d'armée qu'elles concernaient. Il prévint ainsi Macdonald qu'il devait occuper les vallées de la Drave et de l'Adige, et Moreau, le Tyrol. Peu de jours après, il annonça à ce dernier, que le général Brune ayant signé de son côté un armistice pour son armée, il était autorisé à se rendre à Paris, où tout le monde serait heureux de le voir et de le fêter.

§. 4. *Travaux de réorganisation. — Expédition du Portugal. — Rentrée des armées. — Retour des troupes d'Egypte.*

La conclusion de la paix allait permettre de reprendre les travaux d'organisation de l'armée. Parmi ceux qui incombèrent alors au ministère de la Guerre, il faut citer la reconstitution des états de service et des dossiers des officiers de tous les corps. C'était une tâche énorme et difficile. La période de guerres continues que la République avait soutenues depuis près de dix ans, avait apporté un désordre profond dans la situation du personnel. Il était urgent de remédier à cet état de choses, surtout dans les troupes en campagne, au moment où

(1) Archives historiques.

elles allaient rentrer en France. Berthier adressa à cet effet, aux différents chefs d'armée, une lettre circulaire qui devait produire les meilleurs résultats.

Aussitôt après, il dut s'occuper d'une nouvelle expédition, celle du Portugal. Le Premier Consul tenait toujours à lancer l'Espagne contre ce pays; et, pour éviter que le prince de la Paix, Godoï, voulût diriger les opérations, il en chargea le général Gouvion Saint-Cyr. Pour assurer l'exécution de cette décision, Berthier écrivit d'abord à l'ambassadeur de France à Madrid.

Berthier au citoyen Lucien Bonaparte, ambassadeur de la République française, à Madrid.

16 pluviose, an IX (5 février 1801).

Le général Saint-Cyr, mon cher Lucien, a reçu l'ordre de se rendre en Espagne pour diriger la guerre contre le Portugal; sa mission est importante et délicate; c'est à ces deux titres qu'il a été choisi par le Gouvernement. La cour de Madrid sentira tout le prix de ce choix.

Le général Saint-Cyr ne tardera pas à vous rejoindre; ses instructions sont d'agir selon vos indications. Vos talents et vos lumières unis à ceux d'un officier aussi distingué, donnent droit d'espérer les résultats les plus brillants et les plus utiles à la République (1).

Berthier adressa, en même temps, au général Saint-Cyr l'arrêté qui le désignait.

A cette époque, la France était dans la joie la plus complète. La paix de Lunéville venait d'être signée le 20 pluviôse (9 février 1801). Tout le monde la croyait durable, et partout on s'en réjouissait.

Au ministère de la Guerre, elle entraîna l'obligation de préparer de suite les ordres relatifs aux nouvelles destinations à donner aux troupes. Une lettre du

(1) Archives historiques de la Guerre. Reg. 4.

ministre au général Moreau, donne une idée d'ensemble sur les premiers mouvements à exécuter.

Le ministre de la Guerre au général Moreau.

12 ventose, an IX (3 mars 1801).

Le moment approche, citoyen général, où l'armée que vous commandez, se conformant aux honorables conditions de la paix, à laquelle elle a si glorieusement contribué, doit rentrer sur le territoire de la République. Ce mouvement dont la direction vous est entièrement confiée, exige néanmoins, de ma part, quelques dispositions préliminaires que je m'empresse de vous communiquer. La nécessité d'établir à l'avance les approvisionnements et les dépôts des divers services relatifs aux besoins de l'armée, amène aussi celle de désigner préalablement les principaux lieux de ses cantonnements. C'est ce que j'ai fait dans les tableaux que vous trouverez ci-joints ; ce n'est, surtout dans les détails, qu'un projet de répartition des troupes, que je laisse à votre sagesse et à votre expérience, à modifier selon les convenances des corps et des localités, mais de manière cependant à coordonner ces modifications avec les principales masses qui sont assujetties aux établissements de l'administration générale.

Veuillez, citoyen général, m'instruire des changements, s'il en est d'un peu importants, que vous trouverez convenable d'y faire, l'intention du gouvernement étant d'accueillir et d'effectuer tout ce qui peut contribuer au bien être de l'armée du Rhin et à la satisfaction de son digne chef.

Quant à la marche des colonnes, il appartient à celui qui les a guidées au loin à la conquête de la paix, de les ramener au sein de la République pour en jouir. Il suffira que je sois informé de l'ordre que vous aurez prescrit. — En cantonnant l'armée dans son ordre de bataille, l'intention du Gouvernement est qu'elle conserve provisoirement son organisation et son général ; je vous informerai très incessamment de ce que décideront les Conseils relativement à vos rapports avec les commandants des divisions territoriales.

Ce maintien du groupement de l'armée du Rhin répondait sans doute à une arrière-pensée du Premier Consul. Mais, pour le moment, on devait s'occuper d'abord d'une réorganisation des forces militaires de la République. Berthier reçut à ce sujet une instruction détaillée, le 14 ventôse (5 mars), et fit préparer de suite sa mise en vigueur. L'effectif devait s'élever à

320.000 hommes, dont 250.000 d'infanterie, 40.000 de cavalerie, et 30.000 de gendarmes, vétérans, etc. L'armée d'Orient comptait dans ces chiffres pour 28.000 hommes. Les compagnies d'infanterie étaient réduites à 72 hommes, les bataillons à 5 compagnies. On comptait laisser environ 50.000 hommes en Italie, et n'avoir, en réalité, que 250.000 hommes à payer pour l'an X.

L'état-major général restait soumis au règlement du 16 vendémiaire précédent (8 octobre 1800).

Cette décision donna lieu à une correspondance des plus actives. Il fallut d'abord supprimer une quantité de corps existants sous des dénominations variées, et les fondre dans les demi-brigades ou les régiments. Berthier donna, à cet égard, les ordres nécessaires. Mais, la question la plus importante était celle du cantonnement des troupes de l'armée du Rhin. Berthier soumit à ce sujet deux projets au Premier Consul, et lui proposa diverses rectifications, qui furent approuvées. Le 28 ventôse (19 mars), les dispositions de détail furent arrêtées, et le ministre n'eut plus qu'à veiller à leur exécution.

Il eut, à ce moment, une surprise inattendue. Le Gouvernement de la République cisalpine, reconnaissant de ses actes de bienveillance, lui envoya un sabre d'honneur, avec la lettre ci-après.

RÉPUBLIQUE CISALPINE

—

Le Comité du Gouvernement au général Berthier, ministre de la Guerre de la République française.

Milan, 28 ventôse an IX (19 mars 1801).

Le Comité du Gouvernement, pénétré de la plus haute estime pour vos parfaites qualités, citoyen ministre, de la plus profonde reconnaissance pour l'attachement que vous avez montré à la République cisalpine, vous prie d'accepter, comme un témoignage des sentiments qui l'animent, un sabre qu'il a l'honneur de vous

adresser par le citoyen Cellentani, que vous connaissez déjà et qui est expédié uniquement pour cette commission.

Le célèbre Appiani en est l'inventeur ; il en a lui-même dirigé le travail. Cet ornement qui n'appartient qu'à la valeur, vous retracera les traits de bravoure et les exploits qui ont rendu votre nom immortel. Parmi tant de grands et glorieux souvenirs, vous distinguerez, citoyen ministre, les triomphes éclatants de la première campagne d'Italie, qui établirent la base de la République cisalpine. Quelle idée douce et flatteuse pour un cœur aussi sensible que le vôtre, que celle d'avoir tant contribué à la liberté d'un peuple et à sa félicité! Veuillez bien continuer, citoyen ministre, à accorder votre bienveillance au peuple cisalpin ; il la mérite, parce qu'il sait apprécier tout ce qu'il vous doit.

Le Gouvernement se flatte, citoyen ministre, que vous honorerez le sabre qu'il vous a destiné, daignant vous en servir. Il pourra juger par là que vous avez agréé cet hommage de reconnaissance (1).

La paix qui avait été récemment conclue avec l'Autriche, n'engageait que cette puissance ; l'Angleterre continuait les hostilités. Le Premier Consul résolut, sans tarder, de prendre de nouvelles dispositions pour la défense des côtes. Berthier y concourut activement et écrivit à ce sujet à son collègue de la marine, une lettre qui indique un commencement de préparatifs pour le futur projet de descente en Angleterre.

Le ministre de la Guerre au ministre de la Marine et des Colonies.

Paris, le 1er germinal an IX (22 mars 1801).

J'ai reçu, mon cher collègue, la lettre par laquelle vous me donnez connaissance de l'arrêté des consuls, en date du 22 ventôse, qui ordonne l'armement d'une flottille légère, distribuée depuis Flessingue jusqu'aux côtes de Morbihan en douze divisions, etc.

. . . .

Je viens d'adresser des ordres au général en chef de l'armée de l'Ouest, pour l'exécution de ces mesures, en ce qui concernera les troupes à fournir, etc.

. . . .

---

(1) Archives de Grosbois.

Cette organisation de la défense des côtes constitua, au commencement de l'année 1801, un travail nouveau qui vint s'ajouter aux ordres à donner à Murat, nommé commandant en chef de l'armée d'occupation du midi de l'Italie, chargé d'occuper et de fortifier la presqu'île et le golfe de Tarente, puis l'île d'Elbe, et de défendre nos intérêts en Italie; au général Gouvion Saint-Cyr, qui commandait en Espagne, l'expédition contre le Portugal; au général Leclerc, mis à la tête du corps d'occupation de la Gironde, noyau de la future expédition de Saint-Domingue; aux généraux chargés de fortifier les places de la Haute-Italie, de Juliers, de Venloo, etc.; au général Lannes, nommé commandant en chef de la garde des Consuls; enfin, au général Jourdan, chargé alors de l'organisation militaire du Piémont.

Néanmoins, à l'intérieur, l'armée était entrée dans une période de calme. Les guerres continentales semblaient finies. Le Premier Consul voulut en profiter pour faire mettre au net les relations des dernières campagnes. Berthier, que ces travaux intéressaient, fut chargé d'y veiller. Il envoya aussitôt, le 25 floréal an IX (14 mai), une circulaire aux chefs d'état-major des armées, pour leur demander tous les documents dont ils disposaient. « Ce dernier service, leur disait-il, que vous rendrez à l'armée de....., en recueillant et conservant ainsi tout ce qui atteste ses droits à la reconnaissance nationale, à l'estime de son siècle, et à l'admiration de la postérité, est trop grand, pour que vous n'y apportiez pas tout le zèle, etc..... »

Il fit envoyer ces documents au Dépôt de la Guerre, où l'on commença de suite la rédaction et les cartes des théâtres d'opérations.

Pendant ce temps, les esprits se préparaient à célébrer le premier anniversaire de la bataille de Marengo. Il fut l'occasion de grandes réjouissances nationales.

Berthier en profita pour donner une grande fête en

l'honneur de l'Infant Louis de Bourbon, devenu Roi d'Etrurie, à la suite de son traité avec la Cour d'Espagne. Ce prince était venu à Paris avec la Reine, pour remercier le Premier Consul. La fête de Berthier eut un éclat exceptionnel.

Pendant la longue série de campagnes que l'armée venait de faire, les troupes, habituées à la victoire et fières de leurs exploits, avaient pris un esprit particulier qui s'accordait mal avec les droits et les habitudes de l'autorité civile. De là, certains conflits qu'il fallait éviter, tout en ménageant l'amour-propre de soldats et d'officiers couverts de lauriers, et dignes de tous les respects. Cette situation avait préoccupé le Gouvernement, et forcé le ministre de la Guerre à se prononcer sur ce sujet, dès la fin du mois de prairial.

En messidor, il dut reprendre ces questions, et, suivant les idées du Premier Consul, exposer dans une circulaire les principes destinés à régler les rapports et les attributions des diverses autorités.

Le ministre de la Guerre aux généraux commandant les divisions militaires.

1er messidor an IX (20 juin 1801).

En vous transmettant, citoyen général, par ma lettre du 29 prairial dernier, les décisions du Gouvernement sur quelques difficultés survenues relativement à vos rapports avec les préfets des départements, je crois devoir appeler particulièrement votre attention sur l'esprit qui les a dictées. La force armée qui remplit au dehors le glorieux devoir de faire respecter l'indépendance et l'intégrité de la République, est appelée, dans l'intérieur, à un devoir moins brillant, mais non moins utile : celui d'amener l'exécution des lois et d'honorer, avec les autres citoyens, les dépositaires de l'autorité civile. Mais, cette double destination a des bornes que fixent d'une part, les besoins du service public et, de l'autre, la nécessité de conserver au militaire cette estime de soi-même si essentielle, surtout dans une profession dont le premier mobile est l'honneur. Aussi, la force armée ne se meut que lorsque la voix à laquelle les autres citoyens obéissent, réclame son assistance ; aussi, l'autorité militaire ne le cède à l'autorité civile que lorsque cette dernière,

apparaissant au milieu du peuple, a droit aux égards de l'universalité des citoyens qui ont consacré sa magistrature.

C'est d'après ces principes que le Gouvernement a porté ses décisions. Il est persuadé que la considération distinguée que les fonctions des préfets et autres agents de l'administration publique attachent à leur caractère, doit s'accroître par l'effet de leurs qualités personnelles, plus que par leur participation à des honneurs particuliers aux militaires. Mais, en conservant à ces derniers les distinctions qui leur sont dues, il ne s'attend pas moins à les voir, comme soldats citoyens, donner à tous l'exemple du respect et des égards dus aux magistrats d'un peuple qu'ils ont couvert de gloire. J'aime à croire que l'estime que doivent vous inspirer les préfets et autres délégués du Gouvernement avec lesquels vous avez des rapports, vous dispose naturellement à remplir, à cet égard, son intention, et que vous maintiendrez, selon ses désirs, par des prévenances mutuelles, par un esprit d'urbanité et de conciliation, cette harmonie et cette paix si nécessaires au bien commun, entre vous et ces magistrats.

Je vous salue.

Alex. BERTHIER (1).

En fructidor, les préoccupations du ministre furent absorbées par un projet d'arrêté pour l'organisation de l'armée, conforme aux bases indiquées par le Premier Consul, et par un second projet sur la composition de l'artillerie. Enfin, en vendémiaire, il dut préparer l'organisation spéciale des troupes coloniales et l'expédition de Saint-Domingue, dont les corps devaient s'embarquer à Brest, à Rochefort, à Nantes, à Lorient, à Flessingue, au Havre et même à Cadix, où le général Saint-Cyr, commandant les troupes françaises en Espagne, avait l'ordre de rassembler 1.500 hommes.

La rentrée des troupes de l'armée d'Orient eut lieu à cette époque.

Elle avait dû quitter l'Égypte à la suite d'une convention. Elle comptait encore, après quatre campagnes des plus pénibles, 23.000 hommes, auxquels le Gouverne-

(1) Archives historiques de la Guerre. Reg. 4.

ment témoigna la plus grande sollicitude. Le ministre de la Guerre, suivant les ordres qu'il avait reçus, prit à leur égard les mesures les plus bienveillantes.

Le Premier Consul avait été très affecté de l'issue malheureuse de cette expédition ; et, voulant témoigner son estime aux troupes qui en revenaient, il décida l'envoi à Marseille d'un général chargé de veiller à leurs besoins. Berthier lui proposa son frère Léopold qui fut agréé.

Le mois suivant, à une autre extrémité de la France, arrivèrent aussi des troupes dont il fallut s'occuper sans retard. C'étaient celles de l'ancien corps d'observation de la Gironde qui se trouvait en Espagne avec le général Saint-Cyr. Quelques jours après, Berthier eut à soumettre au Premier Consul un projet de réorganisation du personnel de l'artillerie et du génie, qui fut bientôt suivi d'un autre sur les conditions à exiger pour l'avancement des officiers. Elles furent plus tard la base des règles qui furent adoptées pendant toute la durée du siècle.

§ 5. *Paix d'Amiens. — Consulat à vie. Défense de l'Italie.*

Bonaparte éprouva alors une vive satisfaction. La paix avec l'Angleterre fut conclue à Amiens, le 25 mars. Elle marquait, pour le moment, la fin des guerres de la Révolution. C'était une grande joie pour le pays et pour son Premier Consul qui était heureux d'avoir mis fin à cette longue période d'hostilités. Les corps constitués, voulant lui témoigner leur reconnaissance, lui offrirent le consulat à vie. A cette occasion, il voulut faire un plébiscite et décida que l'armée serait consultée. Cet acte, quoique contraire aux principes d'une

bonne organisation militaire, fut demandé aux troupes par la circulaire ci-après :

Berthier aux généraux de division et aux chefs de corps.

22 floréal an X (12 mai 1802).

Je vous adresse, citoyen, un acte du Gouvernement, qui appelle le peuple à émettre son vœu sur cette question :

Napoléon Bonaparte sera-t-il Consul à vie ?

Les officiers, sous-officiers et soldats, voteront comme citoyens; ils pourront émettre leur vœu, suivant le mode indiqué par l'arrêté, ou consigner leur vote sur des registres, ouverts aux commissaires des guerres et chez les quartiers-maîtres.

La tranquillité de l'État est attachée à la stabilité de son Gouvernement et de ses institutions : cette stabilité augmente la confiance du peuple et de ses chefs, en donnant au génie qui conçoit, le temps nécessaire à l'exécution.

La marque de confiance que les premières autorités de la République viennent de donner au général Bonaparte, est un gage éclatant de la reconnaissance et de l'admiration que la gloire des armées inspire.

Le premier Consul, a voulu faire dépendre son acceptation, de la sanction du peuple (1).

Le Consulat s'efforçait alors de donner à la France des institutions nouvelles et d'organiser un nouvel ordre de choses.

Le 29 floréal an X (19 mai 1802), parut le projet de loi portant création de la Légion d'honneur, qui rencontra au début une si vive opposition et qui devait être plus tard l'objet d'une faveur si marquée. Berthier, qui en comprenait la haute portée, fut de ceux qui soutinrent le projet du Premier Consul. Il apporta tous ses soins à le faire réussir et devait en être brillamment récompensé au moment de son application.

La même année, le ministre fut saisi de diverses questions qui n'étaient pas sans offrir des difficultés. Ce

(1) Archives historiques.

fut d'abord l'évacuation de l'Helvétie par nos troupes; les détails en furent entièrement fixés par le Premier Consul. Puis vinrent les instructions à envoyer à l'inspecteur général des fortifications en Italie; la préparation et l'exécution de reconnaissances ayant pour but d'assurer les communications de la France avec cette contrée par les principaux cols des Alpes, ainsi que par les vallées supérieures de la Sesia, de la Doire, du Tessin; la construction d'établissements militaires à Martigny et à Brigg. Le dépôt de la guerre devait y concourir.

Ce fut un travail considérable.

En octobre 1802, le Premier Consul décida l'occupation de la Suisse par une armée française. Depuis trois ans, ce pays était divisé par les factions qui se disputaient le pouvoir. Bonaparte tenait à avoir, de ce côté, une frontière qui couvrît la Franche-Comté et un gouvernement stable, ami de la France. Après avoir autorisé, en l'an X, le retrait de nos troupes, il résolut d'en renvoyer d'autres, voyant que cette mesure n'avait servi qu'à augmenter les troubles.

Cette décision amena Berthier à transmettre à Ney l'ordre de prendre le commandement du Valais, avec deux demi-brigades; et à rassembler: dans la 5e division militaire, pour être à sa disposition, 6 bataillons et 6 pièces; à Pontarlier, dans la 6e, 3 bataillons et 6 pièces: en Italie, une brigade commandée par un général de division. Il lui transmit également des instructions spéciales sur la mission de conciliation qui lui était confiée. Tout en affirmant ce caractère de conciliation, Bonaparte fit prescrire à Ney par Berthier « d'employer vivement la force, si cela devenait nécessaire », et lui fit envoyer deux adjudants commandants du Ministère (1), qui

(1) Correspondance, 6359.

devaient « rester près de lui et agir selon les circonstances ».

Cette intervention à main armée n'avait d'autre but que d'imposer le protectorat, appelé alors, la médiation de la France. Les Suisses s'étaient insurgés récemment contre cette médiation ; Ney avait ordre « de rétablir les préfets acceptés par le Premier Consul et de remettre les choses comme elles étaient avant l'insurrection (1) ».

Berthier ne tarda pas, du reste, à modifier ces premières instructions, en présence des bonnes dispositions que la Suisse s'empressa de montrer. Ney dut, en conséquence, suspendre ses mouvements et rester à Berne, en attendant.

Le 9 brumaire (31 octobre), le ministre le prévint qu'à sa position de commandant en chef, s'ajouterait désormais celle de ministre plénipotentiaire. En fait, la question de la médiation du Premier Consul se terminait au gré de ses désirs et des intérêts de la France.

La tranquillité dont tout le monde et l'armée elle-même jouissait à cette époque, avait inspiré à Bonaparte l'idée de perfectionner, dans les corps de troupes, la discipline et l'administration. Berthier leur adressa, à ce sujet, la circulaire suivante, dont les principes peuvent encore aujourd'hui avoir leur utilité :

Circulaire de Berthier aux chefs de corps.

21 brumaire an XI (12 novembre 1802).

L'intention du Gouvernement, citoyen, étant de profiter du repos que la paix procure, pour perfectionner la discipline, la tenue et l'administration des troupes, je dois fixer votre attention sur quelques moyens à faire atteindre ce but.

Votre premier soin, doit être d'employer tous vos efforts à retenir les anciens soldats sous les drapeaux. C'est par la bravoure

(1) Correspondance, 6359.

et la discipline qu'ils ont vaincu ; mettez-les à même de se créer des successeurs, en apprenant aux jeunes militaires à être braves et disciplinés. Cette discipline doit être forte, sévère même, mais sans jamais cesser d'être juste et paternelle; quelques chefs ont paru oublier ce principe dont ils ne doivent plus s'écarter : ils se renfermeront, pour les punitions, dans les limites que les règlements prescrivent. Traiter le soldat français avec dureté et humiliation, c'est lui ôter le sentiment d'honneur qui l'a fait vaincre, c'est manquer le vrai but de la discipline.

. . . .

Les chefs ne laisseront jamais échapper l'occasion de faire travailler les soldats; celui qui travaille, acquiert de la force et se fait une aisance qu'il répand sur ses camarades, en leur payant son service. Tout ce que gagne le soldat, doit donc être mis à sa disposition; il ne peut, sous aucun prétexte, lui être fait de retenue.

Il y aura cinq nuits de repos, tel est l'ordre du Gouvernement. Les appels trop multipliés le tourmenteraient sans utilité; il ne doit être soumis qu'à ceux assignés par la discipline. Il ne doit pas non plus être consigné avec cette rigueur qui était en usage avant la Révolution. Les chefs ne perdront pas de vue, qu'un soldat français est un *citoyen soumis à des lois militaires*.

Que ces sentiments, citoyen, deviennent ceux de tous les officiers de votre corps; engagez-les à profiter des loisirs de la paix, pour travailler, avec ardeur, à leur instruction. C'est par leurs talents, par la sévérité de leurs mœurs, par la dignité et l'élévation de leur caractère, qu'ils imprimeront, dans l'âme du soldat, cette estime et ce respect que le rang seul ne peut commander.

Je vous invite, à correspondre avec moi, toutes les fois que l'expérience vous aura fait découvrir de nouveaux abus, vous aura fait apercevoir de nouvelles améliorations à proposer.

Les observations faites dans cette circulaire, ne sont applicables qu'à un très petit nombre de corps : je m'empresse de rendre justice, à ceux dont le respect pour les règlements, le zèle et la sagesse, se sont acquis des droits à la confiance du Gouvernement (1).

Le commencement de l'an XI fut encore marqué, pour le ministre, par deux affaires auxquelles le Premier Consul s'intéressait tout spécialement : l'une au sujet de la répartition des conscrits; l'autre relative à la

(1) Archives historiques.

création d'une école militaire. Bonaparte en régla tous les détails.

A cette époque, sa situation s'était profondément modifiée. Devenu consul à vie, maître sans contrôle de tous les rouages de l'Etat, directeur effectif de tous les actes du Gouvernement, il jouissait d'un pouvoir dictatorial et imposait à tous sa volonté avec une autorité que son génie, son élévation au rang suprême et la supériorité de ses décisions faisaient accepter sans murmure. Ses rapports avec ses compagnons d'armes s'étaient modifiés. Il ne parlait plus qu'en chef d'Etat et son accès était devenu moins facile. Souvent, il transmettait ses ordres ou ses observations à ses ministres, par la plume d'un secrétaire; et quoique toujours prêt à recevoir Berthier, il n'en était pas moins forcé par les circonstances d'agir avec lui comme avec ses collègues. Mais, ce dernier, dépositaire permanent de sa pensée, la complétait au besoin, quand le service l'exigeait.

Pour lui, cependant, comme pour tout le monde, Bonaparte n'était plus le même. Depuis le vote du Consulat à vie, en mai 1802, la dictature ne lui suffisait plus; il rêvait une puissance perpétuelle et héréditaire. A l'intérieur, il voulait un trône, un titre souverain; à l'extérieur il cherchait à dominer tous les États voisins. Déjà la Suisse, la Hollande, l'Italie, voire même l'Espagne et le Portugal subissaient ses lois. L'Angleterre, irritée par son omnipotence et son ambition, préparait la rupture d'une paix qu'elle n'avait signée qu'à contre-cœur.

D'un autre côté, les ordres du Premier Consul semblaient aussi trahir un changement dans son caractère. Le ton était plus impératif, plus exigeant, quelquefois blessant, même pour ceux qui le servaient avec le plus de dévouement. Son attitude, parfois despotique, n'était plus faite pour lui attirer des sympathies ou des affections. On sentait sa toute puissance; on craignait ses

colères; on obéissait néanmoins avec empressement; mais ce n'était plus pour tout le monde, comme pour les soldats, un chef adoré. C'était un maître redouté; et en cédant ainsi à sa nature, comme à l'ivresse de la gloire, il se condamnait lui-même à des succès continus. Il le savait, mais il avait foi en son génie et poursuivait son rêve de domination, persuadé que, désormais, il pouvait tout oser.

Dès ce moment, le jour d'une défaite devait marquer celui de sa chute. Des esprits avisés l'avaient pressenti de bonne heure; mais alors, l'enthousiasme soutenu par le succès était à son comble. Bonaparte entrevoyait maintenant la couronne impériale: et la fortune, obéissante à sa voix, souriait à ses vastes desseins.

L'année 1803 s'ouvrit sous ces auspices. Le ministre de la Guerre, toujours confiant dans ses hautes destinées et dévoué à sa tâche, poursuivait le cours de ses travaux. Une de ses premières dépêches, datée de la fin de nivôse (janvier 1803), eut trait aux généraux commandant les divisions et les départements. Elle augmentait leur solde, leur bien-être et réglait leurs rapports avec les populations. Elle leur faisait connaître qu'en élevant leur traitement, le Gouvernement voulait « les voir traiter les officiers des garnisons et les principaux citoyens des villes où ils se trouvaient, afin de maintenir l'harmonie et l'union entre les corps militaires et les citoyens (1) ».

Le 1er ventôse (20 février), l'exposé de la situation de la République fut communiqué, par un message, au Sénat et au Corps législatif. Un des passages de ce document résumait en quelques mots les progrès accomplis dans l'armée, par le ministre de la Guerre, sous l'initiative et la direction du Premier Consul.

---

(1) Correspondance, 6548.

« Dans nos armées de terre et de mer, se propagent l'instruction et l'amour de la discipline; la comptabilité s'épure dans les corps militaires; une administration domestique a succédé au régime dilapidateur des entreprises et des fournitures. Le soldat, mieux nourri, mieux vêtu, connaît l'économie; et les épargnes qu'il verse dans la caisse commune l'attachent à ses drapeaux, comme à sa famille (1). »

Ce résumé faisait l'éloge de Berthier et du collègue qui lui avait été récemment adjoint avec le titre de ministre de l'administration de la Guerre.

Ce fut au milieu de cette prospérité que l'attitude hostile de l'Angleterre vint mettre un terme à la tranquillité de la France et à l'état de paix. Par suite, dès le 4 germinal, Berthier fut chargé de donner des ordres pour assurer la défense des côtes de la Hollande, et bientôt, de toute la France. Au commencement de germinal (fin de mars 1803), il prépara une sorte d'inspection militaire que le Premier Consul comptait effectuer lui-même, le mois suivant, dans les 16e, 24e, 25e et 26e divisions militaires.

L'organisation de l'armée helvétique l'occupa vers le 20 germinal (10 avril). Puis, ce fut la défense de l'île d'Elbe et de la Corse; l'organisation des écoles d'artillerie, et enfin le 13 floréal (2 mai), une affaire des plus graves, l'occupation du Hanovre.

§ 6. *Rupture de la paix d'Amiens. — Invasion du Hanovre. Défense des côtes.*

Le Premier Consul avait maintenant la certitude que l'Angleterre n'avait jamais voulu exécuter le traité

(1) Correspondance, 6591.

d'Amiens; la rupture était imminente: il résolut de s'emparer de suite du Hanovre, qui relevait de sa couronne, et fit d'abord pressentir la Prusse à la fin de ventôse.

La constitution du corps de troupes destiné à cette opération fut fixée par la lettre ci-après :

Ordre au général Mortier.

2 prairial an XI (21 mai 1803).

Il est ordonné au général Mortier, de partir aussitôt la réception du présent ordre, pour se rendre en toute diligence, à Nimègue, où il prendra le commandement du corps de troupes, composé ainsi qu'il suit : etc. . . . .

Il aura pour chef de l'état-major, le général de brigade Léopold Berthier, etc. . . . .

Arrivé à Nimègue, le général Mortier passera sur le champ la revue du corps de troupes à ses ordres, et il m'en enverra l'état de situation le plus exact.

Le général Mortier mettra ce corps de troupes prêt à partir au premier ordre. Il fera faire du biscuit, de manière à pouvoir faire une distribution pour six jours de marche.

Il est probable qu'il recevra des ordres pour se mettre en marche, par un courrier qui partira dans vingt-quatre heures.

. . . .

Le général Mortier laissera un aide de camp, auprès de moi, pour être prêt à lui porter des ordres.

Le Gouvernement, donne au général Mortier, la commission temporaire de lieutenant-général. Je lui en expédierai demain le brevet (1). . . . .

Tandis qu'il décidait l'occupation du Hanovre, le Premier Consul avait résolu d'agir de même dans l'Italie méridionale. Berthier adressa à cet effet une lettre de commandement au général Saint-Cyr; puis, il adressa au général Mortier, le 13 floréal, une instruction qui contenait, avec les développements nécessaires, les énergiques volontés du Premier Consul.

---

(1) Archives historiques.

Berthier au général Mortier.

2 prairial an XI (21 mai 1803).

Vous devez envahir l'Électorat de Hanovre, le duché d'Osnabruck et tout ce qui appartient à l'Angleterre, dans le nord de l'Allemagne.

Vous ferez prisonniers toute l'armée hanovrienne, tous les officiers anglais, les administrateurs, les matelots, etc.; vous les ferez, sur le champ, passer sur les derrières, sous bonne et sûre garde, afin qu'il ne s'en échappe aucun.

. . . .

Les deux buts de votre mission, je vous le répète, sont donc d'occuper l'Électorat de Hanovre, et de faire le plus grand nombre de prisonniers possible, etc. . . . .

La rupture de la paix avait été effectuée par l'Angleterre, dans des conditions qui avaient révolté le patriotisme français, profondément irrité le Premier Consul et justifié aux yeux de tous les mesures qu'il avait prises.

L'invasion du Hanovre parut donc toute naturelle. Son occupation n'offrit du reste aucune difficulté. Mais les actes qui en résultaient réclamèrent une vigilance des plus attentives.

Dès le début de cette expédition, le Premier Consul qui la suivait avec le plus vif intérêt, fut mécontent des rapports du chef d'état-major. Berthier fut chargé de lui adresser des reproches. Il le fit dans des termes qui n'auraient jamais pu faire supposer qu'il s'adressait à son frère et qui montre à quel point les liens de famille s'effaçaient pour lui devant le service.

Berthier au général Léopold Berthier, chef de l'état-major de l'armée du Hanovre.

13 prairial an XI (2 juin 1803).

Je viens de recevoir, citoyen général, votre lettre datée de Meppen, du 8 prairial. Le Premier Consul, a vu avec peine, que vous ne lui ayez donné encore aucun détail sur la marche des troupes, depuis Cœverden. Quelle est la longueur des marches

qu'elles ont faites? Les lieux où elles ont bivouaqué? Quelle est la nature des villes et villages, leur population? Enfin, vous devez m'écrire tous les soirs et monter votre bureau, de manière à ce que je sois instruit de tout ce qui se passe, que vos rapports me fassent connaître la situation du pays que vous traversez, sa nature, ses ressources. Vous sentez, que rien n'est indifférent, jusqu'aux plus petits détails.

L'aide de camp du Premier Consul, Rapp, part dans l'instant avec cent mille francs en or.

Vous aurez dû établir votre ligne de communication sur vos derrières, fixer les points de vos magasins à Cœverden, Meppen, Quakenbruck, points où doivent être réunies toutes les ressources que vous tirerez de l'évêché d'Osnabruck, Diepholz, etc....

Recommandez au général Dulauloy de me donner des détails sur l'artillerie; les munitions ne doivent pas manquer; nous en avions beaucoup dans les places de la Hollande; d'ailleurs, on peut en tirer des approvisionnements, débarqués par le général Victor, dont l'expédition n'a plus lieu.

Le général Mortier vous communiquera la lettre que je lui ai écrite, n'ayant pas le temps d'entrer avec vous dans les mêmes détails (1).

Berthier adressa des observations analogues au général commandant l'artillerie. Il dut même écrire à l'ambassadeur de la République à la Haye, pour lui exprimer le mécontentement du Premier Consul, au sujet des vivres et des moyens de transport que le gouvernement batave n'avait pas fournis au corps du général Mortier.

Faites, à cet égard, de nouvelles demandes, lui dit le ministre; Je vous recommande, citoyen ambassadeur, d'employer toute votre influence, pour que le gouvernement batave etc..... Je ferai de mon côté toutes les dispositions secondaires pour envoyer de France, tout ce qui sera jugé nécessaire, suivant les circonstances.

Le général Léopold Berthier expédia à son frère, le 15 prairial (4 juin), un rapport détaillé qui devait cette

(1) Archives historiques, Reg. 4/2.

fois donner pleine satisfaction au Premier Consul et au ministre de la Guerre. Il résumait toute la marche du corps d'occupation.

Le rapport de Mortier sur les résultats obtenus ne satisfit pas davantage le Premier Consul. Berthier lui expliqua qu'on aurait voulu voir les soldats hanovriens prisonniers en France, afin d'être sûr que le Roi d'Angleterre les échangerait contre des matelots. Par suite, on ne pouvait pour le moment, ratifier la convention qu'il avait conclue. Mais pour atténuer ces observations, le ministre ajoutait :

La marche rapide de votre armée traversant un pays presque désert, sans aucune organisation de transports, sans magasins, sans les objets les plus nécessaires, a été justement admirée. Toutes les dispositions que vous avez faites pour les attaques d'avant-garde qui ont eu lieu, ont été approuvées par le Premier Consul, etc.....

..... Le Gouvernement désire que vous ayez avec moi une correspondance très suivie, afin que je puisse prendre ses ordres, etc.

..... Envoyez-moi exactement l'état de situation des différents forts et places, etc..... Employez les ingénieurs géographes que j'ai fait passer à votre armée, à rectifier les cartes du pays par de bons figurés à vue.

Recevez, citoyen général, mes compliments bien sincères sur les événements heureux qui, dans cette circonstance, ont justifié l'idée que nous avions de vos talents (1).

Tandis que les actes du général Mortier provoquaient les observations du Premier Consul, le général Victor, en Hollande, prenait l'initiative de disposer à son gré des troupes qui devaient constituer la réserve de l'armée du Hanovre. Il s'attira une lettre de désapprobation du ministre, qui crut devoir en faire l'objet d'un rapport au Gouvernement.

---

(1) Archives historiques.

Rapport du ministre de la Guerre au Premier Consul.

Le 25 prairial an XI (14 juin 1803).

. . . .

Par sa lettre du 24 prairial, le général Victor me mande qu'il a pris le commandement des troupes françaises stationnées en Hollande et de l'armée batave et que le Gouvernement d'État de cette République, ayant paru vouloir s'opposer à l'exécution de cette disposition, il s'était vu dans la nécessité de faire approcher de La Haye les 54e et 84e demi-brigades qui étaient en marche pour se rendre à Dewinter.

. . . .

Ce général m'annonce encore que la formation du corps de réserve qui devait être commandé par le général Dessolle ne lui paraissant plus aussi pressante, il gardera à sa disposition les 54e et 84e demi-brigades . . . .

J'ai blâmé la conduite qu'a tenue le général Victor dans cette circonstance et je lui ai ordonné par un courrier, d'exécuter sur le champ tous les ordres que je lui avais donnés.

. . . .

Je prie le Premier Consul de me faire connaître ses intentions (1).

Le blâme de Berthier fut approuvé. Le général Dessolle, reprit le commandement de ses régiments et les cantonna dans l'évêché d'Osnabruck, où il fut chargé de garder l'armée hanovrienne prisonnière.

L'occupation du Hanovre s'achevait.

A la fin de messidor, le général Mortier conclut avec le chef de l'armée hanovrienne une capitulation qui fut acceptée à Paris. Le ministre le lui fit connaître en ces termes : « J'approuve la conduite que vous avez tenue et toutes les dispositions que vous avez faites en cette circonstance, comme conformes aux intérêts et à la générosité du Gouvernement ».

Désormais, Berthier allait pouvoir se consacrer à une tâche d'une autre importance.

Depuis le jour où le Premier Consul avait pressenti

(1) Archives historiques.

la rupture de la paix par l'Angleterre, l'organisation de la défense des côtes était entrée dans une période de grande activité. Les premières mesures avaient été prises dès le mois de mars; et de l'extrémité de la Hollande jusqu'à Bayonne, les rives de la mer du Nord, de la Manche et de l'Océan, voyaient depuis lors construire et rassembler des bateaux, concentrer des troupes, élever des batteries, armer les ouvrages de pièces d'artillerie. C'était partout un mouvement extraordinaire qui annonçait déjà les préparatifs d'une grande expédition. Peu à peu les moyens de traversée de la Manche s'accumulaient et les corps de troupe, successivement renforcés, se groupaient et s'organisaient.

Aux ministères de la Guerre et de la Marine, cette question de la défense des côtes commençait à primer toutes les autres. A la fin de prairial, Berthier eut à présenter au Premier Consul des projets pour la création d'un camp à Saint-Omer.

Les résolutions de Bonaparte étaient alors bien arrêtées. Au moment de l'expédition d'Égypte, les premiers rassemblements de l'armée d'Angleterre et les inspections des côtes du Nord lui avaient servi à détourner l'attention des Anglais de la Méditerranée et à préparer l'embarquement de son armée d'Orient dans les ports du Midi.

Mais cette fois, il n'en était plus de même. Après la rupture de la paix d'Amiens, un grand élan s'était produit en France; et l'idée du transport d'une armée, par bateaux plats, de Calais à Douvres, était devenue populaire.

Bonaparte n'avait pas hésité un instant; le projet d'une descente en Angleterre flattait son esprit et excitait son audace. Il donna de suite ses ordres pour réunir tous les moyens d'exécution possibles et se prit à étudier les combinaisons qui pouvaient le conduire au succès.

Sans se faire illusion sur les risques d'une semblable entreprise, il espérait trouver un jour l'occasion de concentrer dans la Manche une flotte de guerre supérieure à celle de son ennemi et en profiter inopinément pour tenter l'aventure.

D'un autre côté, la formation de 6 camps, contenant chacun un corps d'armée, allait lui permettre de rassembler en pleine paix, d'entraîner, d'aguerrir, de perfectionner une armée organisée sur le pied de guerre. Il serait prêt de la sorte, soit à envahir le territoire anglais, soit à répondre à toute menace de conflit que son adversaire pourrait susciter sur le continent.

Il fallait s'y attendre, en effet, et l'été ne devait pas se passer sans que l'attention du Premier Consul ne fût éveillée par les dispositions de la Russie et de l'Autriche.

§ 7. *Formation des camps. — Armée des côtes de l'Océan.*

Le Premier Consul avisa Berthier de ses résolutions par une lettre du 25 prairial (14 juin), qui débutait ainsi : « Six camps seront formés, lesquels, destinés à ne composer qu'une seule armée, seront commandés par six lieutenants généraux commandant en chef, etc..... (1) ». Utrecht, Gand, Saint-Omer, Compiègne, Brest et Bayonne étaient les lieux d'installation. Trois de ces camps devaient recevoir ultérieurement des corps de grosse cavalerie. Le ministre devait préparer de suite les arrêtés et les faire signer à la prochaine séance. Il devait présenter en même temps les ordres destinés à rassembler un matériel d'armement et de munitions considérable. Enfin, il devait réunir

(1) Correspondance, VIII, 6814.

dans chaque camp le nombre de chevaux d'artillerie nécessaire.

C'était la grande armée qui allait se former et se mobiliser.

Pour compléter ses préparatifs, le Premier Consul ordonna dans divers ports la construction de flottilles spéciales, activa tous les travaux de la marine et partit lui-même le 7 messidor (26 juin), pour se rendre dans le Nord. Il visita successivement Amiens, Abbeville, Calais, Dunkerque, Lille, Ostende, Bruges, Gand, Anvers, et revint par Bruxelles, Maëstricht, Liège, Namur, Sedan et Reims.

A son retour, les ordres pour la composition des camps étaient prêts. Berthier, qui était resté à Paris, les expédia aussitôt.

Berthier au général Soult, commandant en chef le camp de Saint-Omer.

11 fructidor an XI (29 août 1803).

Je vous préviens, citoyen général, que le Premier Consul, dans son travail du 10 de ce mois, vous a nommé général commandant en chef le camp de Saint-Omer ; vous pourrez correspondre immédiatement avec le Premier Consul.

Le camp de Saint-Omer fait partie des camps qui vont être formés sur les côtes de l'Océan et dont les troupes sont destinées à s'embarquer sur la flottille nationale qui doit porter sur le territoire de l'Angleterre, la guerre que cette puissance a voulu faire à la République.

Les opérations militaires des différents camps sont immédiatement commandées par le Premier Consul, comme général.

L'état-major de cette grande expédition est composé ainsi qu'il suit :

Le ministre de la Guerre chef d'état-major général (1).

. . . .

---

(1) Voir pour les noms des chefs de service, l'ouvrage : *Projets et tentatives de débarquement aux Iles britanniques*, par le capitaine de cavalerie breveté Ed. Desbrières, 3e vol., p. 191.

Ce grand état-major sera le centre d'où partiront les ordres et les dispositions tant militaires qu'administratives.

Le camp de Saint-Omer que vous commandez en chef est organisé ainsi qu'il suit :

Le général de division Andréossy, chef de l'état-major.

. . . .

Il y aura auprès du chef de l'état-major, deux adjudans commandans, quatre adjoints capitaines.

Il y aura en outre six adjoints d'état-major, capitaines, employés à l'état-major.

Deux commissaires des guerres employés près l'ordonnateur en chef.

Deux sous-inspecteurs aux revues.

. . . .

Je vous ferai connaître incessamment ce que le Gouvernement aura décidé sur le traitement extraordinaire qui vous sera alloué ainsi qu'aux généraux employés sous vos ordres.

Le Premier Consul, par son travail du 10, m'ayant autorisé à vous donner des ordres relativement au commandement en chef qu'il vous a confié, vous partirez du 15 au 20 fructidor, après avoir pris les ordres directs du Premier Consul, pour vous rendre à Saint-Omer et de là à Ardres, où vous établirez votre quartier général.

Je vous prie de vous trouver chez moi jeudi matin, à 9 heures, pour conférer sur les objets dont vous auriez à me parler relativement à votre commandement.

Je vous salue (1).

La forme des lettres de service destinées aux commandants en chef et à leurs chefs d'état-major témoignait des égards que l'autorité supérieure avait alors pour ces hautes personnalités militaires, et du soin qu'elle apportait à affirmer les droits du commandement.

Au nom du peuple français.

COMMISSION DE GÉNÉRAL EN CHEF.

Bonaparte, Premier Consul de la République, ayant à pourvoir au commandement des troupes réunies au camp de Saint-Omer, et prenant une entière confiance dans la valeur, l'expérience et la fidélité dont a donné des preuves le général de division Soult, le nomme général en chef, commandant les troupes du camp de Saint-Omer.

---

(1) Archives historiques de la Guerre. Camp de Saint-Omer.

Ordonne, en conséquence, aux troupes composant ledit camp, aux officiers généraux et d'état-major, à ceux du génie et de l'artillerie, aux commissaires des guerres, et à tous autres employés près les dites troupes, de reconnaître ledit général Soult en qualité de général en chef et de lui obéir, et faire obéir par ceux étant à leurs ordres, et en tout ce qu'il leur commandera pour le bien du service et le succès des armes de la République.

Donné à Paris, le 11 fructidor an XI de la République.
(29 août 1803).

Par le Premier Consul.

Le ministre de la Guerre,
Alex. Berthier.

Le secrétaire d'État,
Hugues Maret.

Bonaparte (1).

La lettre de service du chef d'état-major était identique. Le ministre ajoutait à ces commissions des dépêches personnelles qui en relevaient encore la valeur.

Davout nommé commandant en chef du camp de Bruges, reçut des ordres semblables. Mais, il demanda au ministre des explications qui amenèrent ce dernier à lui adresser une longue lettre, dans laquelle il lui expliquait l'objet de son commandement, et lui exposait la situation générale de l'armée sur les côtes, au moment de la création des camps.

Berthier au général Davout, commandant en chef le camp de Bruges.

Du 18 fructidor an XI (5 septembre 1803).

Tout se fait, citoyen général, pour préparer la grande expédition contre l'Angleterre; mais rien n'est encore terminé.

On travaille à Ostende, à Dunkerque, à la construction de plusieurs chaloupes et de plusieurs batteries; vous devez favoriser et fournir de tous les moyens qui dépendent de vous, ce qui peut activer ces travaux si importants.

Les ennemis peuvent tenter, par des bombardements, par des attaques de nuit, de retarder tous les travaux. C'est à vous, général, qu'il appartient de se concerter avec l'amiral Bruix, ou le vice-amiral, afin de prendre toutes les mesures possibles pour que les travaux ne soient par retardés, et que l'ennemi ait lieu de se

(1) Archives historiques de la Guerre. Camp de Saint-Omer.

repentir de toutes les entreprises qu'il voudrait faire. Le premier obstacle que nous ayons à franchir, pour arriver au but que le Premier Consul se propose, ne peut l'être sans les secours les plus efficaces de la marine.

Un objet important de la conduite des généraux commandant en chef, doit consister à vivre en très bonne harmonie avec l'amiral; encourager, soutenir un corps auquel les individus de l'armée de terre sont disposés à reprocher les malheurs qu'a éprouvés la marine. Il faut éloigner ces souvenirs, et concilier autant que possible, l'affection de la marine et de l'armée de terre; il ne faut pas se dissimuler que nous avons une tâche très difficile dans cette expédition.

La surveillance des côtes, bien placer les détachemens de cavalerie, les batteries mobiles, les inspections fréquentes sur les batteries des côtes, tant pour s'assurer de l'aptitude des canonniers, que de l'approvisionnement et de la bonne tenue des batteries, sont des parties importantes et qui doivent attirer les soins du général sur le service des côtes.

Il doit y avoir un mouvement de bateaux de Dunkerque à Ostende. L'ennemi mettra tous ses soins à l'intercepter; il faut donc que l'armée soit disposée de manière que lorsque les mouvemens auront lieu, les batteries de la flottille soient protégées, et par les batteries mobiles, et par les détachemens de cavalerie et d'infanterie bien plaçés.

Lorsqu'il y aura des péniches et des bâtimens en rade, l'amiral doit les faire sortir; on doit alors y mettre des garnisons, ainsi qu'il a été ordonné. Il est extrêmement nécessaire que les soldats s'accoutument à manier les avirons, car nous n'aurons jamais assez de matelots, si les soldats ne s'exercent pas à ramer.

Une fois le détroit passé, on aura à faire une campagne d'hiver; il faut donc veiller à ce que le soldat ait tout ce qui lui est nécessaire.

Une grande partie de l'armée est composée de conscrits : il est donc important de veiller à ce que dans les cantonnemens et aux corps, les soldats s'exercent fréquemment; les conscrits particulièrement doivent faire souvent l'exercice à feu.

Les ordres ont été donnés pour la formation des camps à Dunkerque et à Ostende : il est important qu'ils puissent être placés de manière à ce que, dans un quart d'heure, l'armée puisse s'embarquer, si cela était nécessaire.

Telles sont, citoyen général, les principales idées sur lesquelles vous devez baser vos ordres et vos dispositions.

Les baraques pour les soldats doivent être faites de manière à pouvoir y passer l'hiver (1). . . . .

---

(1) Archives historiques de la Guerre. Camp de Bruges.

A partir de ce moment, tous les soins du ministre de la Guerre eurent pour but de porter les corps de troupes à leur effectif de guerre, de les munir de leurs services accessoires et d'organiser tous les rouages de l'armée d'une façon complète.

Les états-majors, en particulier, furent dotés de larges crédits pour tous leurs besoins.

Malgré ces dispositions, les tiraillements inévitables qui se produisent toujours dans les mobilisations, se manifestèrent dès le commencement de la formation des camps; et le ministre de la Guerre reçut de différents côtés, des demandes qui auraient pu être un sujet d'inquiétude pour des généraux moins expérimentés. Il suffira d'en citer un exemple.

Soult, général de la garde du Gouvernement, commandant en chef le camp de Saint-Omer, au ministre de la Guerre.

Au quartier général à Boulogne, le 2 vendémiaire an XI
(24 septembre 1803).

J'ai l'honneur de vous rendre compte, citoyen ministre, que hier, 1er vendémiaire, j'ai établi dans les camps à droite et à gauche de Boulogne, les 14e, 55e, 28e et 57e demi-brigades d'infanterie.

. . . .

Les quatre bataillons tirés du camp d'Amiens, que vous m'avez annoncés, citoyen ministre, devoir arriver le 1er vendémiaire à Etaples, n'ont pas paru; je n'ai pas même nouvelle de leur marche; je vous prie de me dire si cette disposition est changée, et, s'ils doivent toujours venir, ayez la bonté de me faire connaître les nos des corps desquels ces bataillons dépendent.

Nous n'avons presque pas d'effets de campement; mais le conseiller d'état Petiet nous en a annoncés. J'espère qu'ils arriveront.

Nous n'avons pas non plus aucun moyen de transport d'administration et nous éprouvons toutes les contrariétés et difficultés possibles pour nous en procurer, et nous n'en trouvons pas qui puissent même fournir à la troupe le bois qui lui est nécessaire pour établir ses baraques; encore devons-nous payer les voitures qu'avec toute peine nous obtenons, un prix exorbitant; les travaux qui s'exécutent dans cette partie, et qu'aucun prétexte ne peut arrêter, absorbent tout.

Le commissaire ordonnateur en chef n'a aucuns fonds à sa

disposition pour faire payer ces transports, ainsi que d'autres dépenses d'établissement, réparation, etc...., et nous épuisons nos bourses, car le service ne peut souffrir.

. . . .

Aucun officier de santé n'est encore arrivé.

Je vous prie, citoyen ministre, d'avoir la bonté de prendre des dispositions qui remédient à la pénurie de moyens que nous éprouvons et que je viens d'avoir l'honneur de vous soumettre.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé : Soult (1).

Ces réclamations étaient naturelles; mais il fallait du temps, surtout à cette époque, pour mobiliser tous les éléments d'une armée. Et comme tous les ordres destinés à satisfaire ces besoins étaient déjà expédiés, le ministre de la Guerre n'en fut pas ému. Il savait qu'avant peu ces plaintes se calmeraient. Il se contenta de prévenir de suite son collègue et subordonné, le général chargé de l'administration de la Guerre, des faits qui le concernaient et rendit compte au Premier Consul, en ajoutant qu'il avait donné son approbation aux mesures prises par les commandants en chef.

Au commencement de l'an XII (octobre 1803), se produisirent dans l'armée des changements de dénomination et des réglementations de détail, qui se sont en parties perpétués jusqu'à nos jours. Les demi-brigades furent appelées des *régiments*, en conservant leurs numéros; les chefs de brigades devinrent des *colonels* et les officiers supérieurs chargés des détails furent nommés *majors*. Le grade de ceux-ci était intermédiaire entre ceux de colonels et de chefs de bataillon. Ils avaient les fonctions et les marques distinctives des lieutenant-colonels actuels. Ils étaient spécialement chargés des détails de l'instruction, de la tenue, de la discipline, de la police et de la comptabilité des corps et des com-

(1) Archives historiques de la Guerre. Camp de Saint-Omer. Reg. 5.

pagnies ; ils étaient dépositaires des contrôles et rapporteurs des conseils d'administration; enfin ils commandaient le régiment en l'absence du colonel.

Dans le milieu de vendémiaire, le Premier Consul voulut aller visiter les camps. Berthier devait l'accompagner. A cette occasion, il envoya en avant un de ses officiers, pour établir son quartier général successivement à Saint-Omer, Calais, Dunkerque et Ostende. A Boulogne, il prévint le général Soult par la lettre ci-après.

Le ministre de la Guerre au général Soult, commandant en chef le camp de Saint-Omer.

Boulogne, le 23 vendémiaire an XII (16 octobre 1803).

Je vous préviens, mon cher général, que je compte partir de Boulogne mardi, 25, à 6 heures du matin, à cheval sur des bidets de poste, pour me rendre d'abord à la baie de Vimereux, où nous examinerons les projets du citoyen Gazin et ceux du général Bertrand, sur la plus prompte manière de remplir les intentions du Premier Consul; de là je verrai Ambleteuse et je me rendrai à Calais, où je vous prierai de me faire accompagner par un officier de votre état-major.

Donnez vos ordres pour que je trouve sur cette route des détachements de 6 hommes à cheval, pour m'accompagner.

Donnez l'ordre au commandant de Calais de m'attendre vers midi, pour me faire voir toutes les dispositions faites pour la défense de cette partie et enfin tout ce qui tient à l'armée et à la flottille.

Après avoir vu Calais, j'irai coucher à Dunkerque ; j'envoie un courrier au général Davout pour le prévenir du moment où j'arriverai sur la limite de son commandement.

Je vous salue.

Signé : Alex. BERTHIER.

Le courrier que j'envoie au général Davout prendra vos lettres pour Calais (1).

Dans le cours de ce voyage, Berthier fut chargé d'aller examiner les fortifications de Berg-op-zoom. Il y arriva

---

(1) Archives historiques de la Guerre. Camp de Saint-Omer. Reg. 5.

le 30 vendémiaire (22 octobre), et rendit particulièrement compte au Premier Consul de l'état d'instruction dans lequel il avait trouvé la garnison. Celle-ci, composée en partie de recrues, dressées par les anciens soldats, lui parut, au bout de trois mois, prête à entrer en campagne. Il n'eut qu'à se louer de la tenue des troupes, des établissements et de l'accueil des autorités.

L'activité qui régnait alors sur les côtes était entretenue par tous les moyens et notamment par des inspections qui tenaient tout le monde en éveil, excitaient le zèle et préparaient les troupes à une prochaine entrée en campagne. Les instructions envoyées par Berthier aux généraux qui en étaient chargés, se renouvelaient sans cesse.

Malgré cette vigilance, tout ne se passait pas au gré du Premier Consul. Les Anglais avaient des communications continuelles avec nos pêcheurs et, par eux, réussissaient à obtenir d'utiles informations. L'autorité cherchait vainement à s'y opposer. Le ministre de la Guerre fut obligé d'en faire un rapport spécial au Premier Consul et de lui demander ses ordres. Des mesures de police furent prises par la marine; mais sans jamais réussir entièrement.

Pendant toute la durée de l'organisation des camps et de la préparation d'une descente en Angleterre, le ministre de la Guerre fut plus spécialement absorbé par les travaux qui en résultaient. Mais il avait en même temps à veiller sans cesse aux besoins des divisions militaires de l'intérieur et au reste des affaires de l'armée dont l'action s'étendait alors jusqu'aux frontières de la Hollande, du Hanovre et jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Italie.

C'est ainsi qu'en octobre, il avait eu à créer des dépôts de convalescents, et à organiser de nouvelles inspections des côtes; en novembre, à compléter l'organisation des troupes et des camps, d'après les observations

provoquées par la visite du Premier Consul; à former des bataillons d'Irlandais et à préparer un arrêté pour la répartition des conscrits par département; enfin à commencer l'organisation de la Garde.

Pendant ce temps, on ne cessait de former des corps d'éclaireurs destinés à poursuivre les brigands qui dévastaient les départements.

A la fin de décembre, il fallut faire un appel de dix mille conscrits affectés à l'armée de réserve et un autre pour la création de deux corps de vélites; puis, élaborer un projet pour la création de compagnies de partisans dans chaque bataillon d'infanterie légère; et vers la fin de nivôse (janvier 1804), organiser l'expédition d'Irlande.

Le 16 pluviôse, le général Mortier fut prévenu par le ministre que le Premier Consul l'appelait à Paris pour y prendre son service auprès de lui.

A cette date, le commandement en chef de l'armée d'Angleterre se préparait à fonctionner et à s'installer sur les côtes. Berthier se décida à constituer son état-major général. Il en prévint les commandants en chef des camps, par la lettre suivante :

Berthier au général Soult.

17 pluviôse an XII (6 février 1804).

Je vous préviens, citoyen général, que les officiers généraux et supérieurs désignés ci-après, savoir :

Le général de brigade Pannetier;
Le général de brigade Reille;
L'adjudant commandant Lomet;
L'adjudant commandant d'Alton;
L'adjudant commandant Curto.

Sont nommés pour être employés à l'état-major général des camps, sous les ordres du major général.

L'adjudant commandant Le Camus est également nommé pour être employé comme commandant du quartier général du grand état-major.

Les officiers ci-après désignés sont nommés pour etre employés près du major général, comme officiers adjoints à l'état-major général des camps, savoir :

Vallongue, colonel du génie, chargé en chef du détail de l'état-major général.
Chevallier, adjudant commandant;
Dherval, colonel;
Mergès, chef d'escadron;
Lejeune, chef de bataillon;
Parigot, id.
Blein, chef de bataillon du génie;
Pilet, chef de bataillon;
Lejeune, capitaine;
Flahaut, lieutenant;
Lagrange, sous-lieutenant.

Tous les officiers généraux et supérieurs désignés par la présente, ont reçu l'ordre de partir jeudi, 19 pluviôse, pour Saint-Omer, où le colonel Vallongue établira provisoirement l'état-major général.

Ces officiers n'auront aucunes fonctions à remplir, avant mon arrivée à l'armée; mais j'ai dû vous prévenir de leur départ de Paris, et du lieu où ils doivent attendre mes ordres.

Je vous salue (1).

Au moment où l'état-major général et le commandement en chef de l'expédition d'Angleterre s'organisèrent, il devint nécessaire de bien définir les attributions des différents chefs des grandes unités. C'était la première fois qu'une armée composée de six grands commandements était réunie et qu'elle avait à sa tête un état-major général dont le chef était en même temps ministre de la Guerre. Il fallait préciser les pouvoirs de chacun. Les intentions du Premier Consul à cet égard, furent communiquées par Berthier aux commandants en chef par les deux lettres ci-après, qui établissaient en même temps diverses règles à adopter pour l'avenir.

---

(1) Archives historiques.

Le ministre de la Guerre au général Soult, commandant en chef le camp de Saint-Omer.

1er ventôse an XII (20 février 1804).

Je vous préviens, citoyen général, que le Gouvernement, par sa décision en date du 16 pluviôse dernier, a donné au ministre de la Guerre, major général des camps rassemblés sur les côtes pour la grande expédition, les distinctions attribuées aux généraux en chef des armées.

Je vous salue.

Signé : Alex. BERTHIER.

Le ministre de la Guerre au général Soult.

1er ventôse an XII (20 février 1804).

L'intention du Premier Consul étant, citoyen général, d'organiser la grande expédition sur des principes stables, tant pour ce qui concerne la hiérarchie des pouvoirs que pour tout ce qui peut concerner l'administration, de manière à servir de règle pour l'avenir, il a cru devoir déterminer les rapports entre le ministre de la Guerre, les généraux en chef et les chefs d'état-major.

Les généraux commandant en chef les camps, reçoivent directement les ordres du ministre de la Guerre et doivent correspondre avec lui pour tous les objets de service.

Les chefs d'états-majors reçoivent les ordres des généraux en chef et sont chargés de les transmettre aux différentes parties de l'armée. Il est essentiel qu'ils ne s'écartent point de ces dispositions; ils ne doivent correspondre avec le ministre de la Guerre, que pour lui adresser les états de situation, les reconnaissances militaires qui leur sont demandées et les relations historiques de la campagne.

La correspondance des généraux en chef doit être directe avec le ministre. Le ministre est l'autorité émanée du Gouvernement pour transmettre ses ordres aux généraux commandant en chef les camps. Les chefs d'état-major sont l'autorité émanée du général en chef pour transmettre ses ordres à l'armée qu'il commande. C'est donc par un faux principe, contraire au bien du service, que quelques généraux en chef font écrire directement par leurs chefs d'état-major au ministre, pour des objets autres que ceux qui sont exceptés ci-dessus.

Signé : BERTHIER (1).

(1) Archives historiques de la Guerre. Camp de Saint-Omer. Reg. 5.

En fixant ces principes pour un avenir qu'il pressentait plus grand encore que le présent, le Premier Consul tenait à mettre Berthier au premier rang de la hiérarchie et lui attribuait pour cela un droit de priorité sur les commandants en chef. En lui conservant à la fois ses fonctions de ministre de la Guerre et de chef d'état-major général d'une grande armée, alors même qu'il dirigeait tous les rouages, il lui reconnaissait aux yeux de tous, une capacité personnelle, une puissance de travail, une expérience et un jugement qu'il n'accordait à aucun autre. Ces faits constituaient une situation exceptionnelle, tout à l'honneur du chef militaire pour qui Bonaparte la créait.

La confiance qu'il lui accordait était alors sans bornes; et cependant Berthier présentait quelquefois des observations qui auraient pu la diminuer. Elles étaient rares, sans doute : d'abord parce que le Premier Consul se trompait rarement; ensuite, parce qu'on pouvait toujours craindre l'irritabilité de son caractère. Cependant, Berthier n'hésitait jamais à prendre cette initiative, avec tous les égards convenables, quand le bien du service lui en faisait un devoir. Il n'était pas toujours écouté ; mais il n'y manquait pas et on ne lui en voulait pas.

La petite question d'effectifs qui est traitée dans la lettre ci-après, en est un exemple.

Berthier au Premier Consul.

10 ventôse an XII (1er mars 1804).

J'ai l'honneur de rendre compte au Premier Consul que les deux bataillons de guerre du 9e régiment d'infanterie légère qui font partie de la première division du camp de Montreuil, sont actuellement composés de 1.782 hommes, par les augmentations successives qu'ils ont reçues, ce qui excède de 182 hommes le complet de guerre, précédemment fixé pour ce régiment.

Le général Soult demande que cet excédent soit conservé au 9e régiment, attendu qu'une partie de ce corps étant embarquée,

la réduction souffrirait des difficultés, et que le Premier Consul lui a d'ailleurs témoigné que son intention était que les deux bataillons de guerre de chaque corps fussent augmentés et portés à 1.700 hommes.

J'ai l'honneur de faire observer au Premier Consul qu'un tel excédent au-delà du nombre déterminé pour la composition de chacun des bataillons de guerre, pourrait avoir des inconvénients relativement à l'ordre établi pour la formation des compagnies et pour la comptabilité des corps, et je propose au Premier Consul de décider généralement que ces sortes d'excédent seraient incomplets, en sorte que, par exemple, les 182 hommes dont il a été question seraient incorporés dans les deux bataillons du 69e régiment dont l'effectif n'est, en ce moment, que de 1.179 hommes. Je demande les ordres du Premier Consul.

Dévouement et respect.

Au moment où nous sommes arrivés, l'irritation contre les Anglais était à son comble, et si la guerre avait été portée chez eux, elle aurait été faite avec une fureur difficile à contenir. Le patriotisme français était surexcité par leurs procédés, par leur mauvaise foi dans les traités, par la haine qu'ils nous témoignaient, par les souffrances des prisonniers parqués sur leurs pontons, enfin par la façon dont ils nous faisaient la guerre. La lettre suivante de Berthier peut donner une idée des moyens qu'ils employaient à l'occasion.

Le ministre de la Guerre au général Soult, commandant en chef le camp de Saint-Omer.

14 ventôse an XII (5 mars 1804).

Le Premier Consul me charge de vous faire parvenir, citoyen général, un extrait de la correspondance de Londres.

« Le gouvernement anglais a le projet de faire jeter sur les côtes de France 6 à 700 balles de laine recueillies dans une contrée où la peste eut regné ; le baron d'Anweck eut jadis la même pensée. »

Vous sentez, mon cher général, que le gouvernement anglais est capable de tout et qu'on doit se prémunir contre les procédés les plus invraisemblables parmi les nations policées. Il serait donc très prudent de faire examiner avec la plus grande attention les

300 et quelques balles de laine qu'un vaisseau échoué vient d'apporter du côté de Dunkerque.

Signé: Alex. Berthier (1).

La surexcitation causée par de pareils faits avait gagné tout le monde. Le Premier Consul lui-même, exaspéré alors par de récents complots, et poussé par des courtisans mal inspirés, oublia, un jour, toute mesure, fit arrêter le duc d'Enghien en territoire étranger, et commit le crime irréparable que l'histoire a enregistré. Une tache de sang ineffaçable devait rester désormais sur sa mémoire, et ternir sa glorieuse carrière. Quant à Berthier, il n'eut heureusement aucune responsabilité dans ce triste événement.

Les affaires de l'armée l'occupaient exclusivement. Vers la fin de ventôse, il eut à prescrire dans la constitution des bataillons d'infanterie, une modification avantageuse qui fut conservée pendant de longues années. C'était la création d'une seconde compagnie d'élite par bataillon, sous le nom de compagnie de voltigeurs. Peu de temps après, au milieu de germinal, il transmit les ordres du Premier Consul, pour la formation d'un corps de vélites, qui ne tarda pas à s'illustrer dans les prochaines guerres.

A cette époque, un incident se produisit au camp de Bruges. Le général Davout n'apportait pas toujours assez d'aménité dans ses rapports avec ses inférieurs. Berthier dut lui adresser les observations du Premier Consul. Il le fit avec le tact qu'il avait toujours montré en pareille occasion.

Berthier au général Davout, commandant en chef le camp de Bruges.

Le 16 germinal an XII (6 avril 1804).

Le Premier Consul m'a remis, citoyen général, toutes les pièces

(1) Archives historiques de la Guerre. Camp de Saint-Omer. Reg. 5.



relatives au différend survenu entre vous et le contre-amiral Magon. Il me charge de vous faire connaître confidentiellement qu'il a vu avec beaucoup de peine que vous ayiez ordonné les arrêts à cet officier de marine.

Le Premier Consul a décidé que vous n'aviez pas ce droit ; mais, que du moment que vous aviez pris sur vous d'ordonner ces arrêts, le contre-amiral devait y obéir.

La discussion du principe relatif à la subordination entre l'armée de terre et celle de mer entraînerait à des difficultés qu'il faut, dans ce moment, plutôt concilier que chercher à décider.

En vous faisant connaître que cet événement a fait de la peine au Premier Consul, c'est vous assurer qu'il n'entendra plus parler de cette affaire qui est déjà ancienne.

Le général Magon et les opérations qu'il dirige émanent essentiellement de l'autorité du ministre de la Marine.

Signé : Alex. Berthier (1).

Vers la fin de germinal eut lieu une création qui devait avoir une grande importance pour l'administration de l'armée. Ce fut celle des inspecteurs aux revues, choisis, en grande partie, parmi les généraux et officiers supérieurs, et gratifiés de l'avantage de l'assimilation aux grades. Le ministre en fit comprendre la portée aux troupes, par la lettre-circulaire suivante :

Le ministre de la Guerre au général Soult.

Du 25 germinal (15 avril 1804).

Le Gouvernement, citoyen général, en créant les inspecteurs aux revues et en les choisissant en partie parmi les officiers généraux et supérieurs de l'armée, a voulu que ce corps fût entouré d'une considération proportionnée à l'importance de ses fonctions. Chargés d'établir les bases sur lesquelles reposent toutes les parties de l'administration militaire, de surveiller l'exécution des lois sur l'ordre de la comptabilité, de prévenir et de réprimer les abus, les inspecteurs doivent trouver dans tous les militaires sur lesquels s'étend leur surveillance, les égards et le respect que commandent

(1) Archives historiques de la Guerre. Camp de Bruges. Reg. 4/6.



la sévérité de leurs fonctions et la confiance du Gouvernement dont ils sont investis.

C'est d'après ces motifs que le Gouvernement a déterminé les prérogatives qui leur sont affectées et le rang qui leur est assigné dans l'armée.

L'arrêté du 9 pluviôse an VIII fixe l'assimilation aux grades militaires, dont doivent jouir les inspecteurs en chef, les inspecteurs et sous-inspecteurs.

En conséquence, toutes les fois qu'ils passent devant une sentinelle, on doit leur porter les armes.

D'après l'arrêté du 26 ventôse, même année, les troupes seront dans la plus grande tenue, lorsque les inspecteurs et sous-inspecteurs les passeront en revue. Aucun officier, membre du Conseil d'administration, ne peut s'y présenter sans être également en tenue, lorsque l'inspecteur et le sous-inspecteur doit y assister (1).

. . . .

Cette institution est une de celles qui produisirent d'excellents résultats tant que l'armée eut à sa tête un chef tout puissant et d'une capacité supérieure. Mais, lorsque cette condition eut cessé d'exister, les prérogatives des inspecteurs aux revues et de leurs successeurs leur permirent de s'affranchir de fait, sinon de droit, du commandement, d'entraver par suite ou d'influencer ses décisions, et d'éveiller des jalousies qu'il eût mieux valu éviter.

§ 8. *Création de l'Empire. — Berthier maréchal de France.*

Au commencement de floréal, Berthier était dans les camps, avec le Premier Consul. Etait-ce pour préparer le départ pour l'Angleterre, ou la création de l'Empire qui était imminente et dont tout le monde s'entretenait depuis la conspiration de Georges Cadoudal? L'étude des faits est plutôt favorable à cette dernière hypothèse.

(1) Archives historiques de la Guerre. Camp de Saint-Omer. Reg. 5.

Le Ministre fut chargé de voir les troupes et la lettre qu'il adressa ensuite à leurs chefs, notamment au général Soult avec lequel il était lié, ne laisse guère de doute à cet égard.

Le ministre au général Soult, commandant en chef le camp de Saint-Omer.

Boulogne, le 5 floréal (25 avril 1804).

Je vous prie, citoyen général, de faire connaître à l'armée que vous commandez, ma satisfaction sur le zèle et le dévouement que les généraux, les officiers et les soldats ont portés à exécuter tout ce que votre active et sage prévoyance a ordonné.

La tenue de cette armée, l'esprit dont elle est animée, les travaux qu'elle a exécutés dans la saison la plus rigoureuse, présentent l'aspect le plus imposant. J'ai rendu compte au Premier Consul de la situation satisfaisante où se trouvent toutes les parties du service. Il sait qu'à votre exemple l'armée lui rend ,le degré d'affection que lui-même lui porte ; il connait aussi son entier dévouement.

Je lui ai fait connaître que les autorités civiles se sont empressé de manifester que la conduite dès soldats était aussi agréable aux habitants, que leur attitude imposante pour l'ennemi.

L'union qui règne entre le service de terre et de mer est un nouveau garant du succès que le Gouvernement peut attendre du courage et du dévouement de tant de braves contre l'ennemi du repos du monde.

Vous connaissez, citoyen général, mes sentiments d'estime et d'attachement pour vous.

Signé: Alex. BERTHIER (1).

Peu de jours après, l'armée fut consultée sur le titre d'Empereur que les corps constitués voulaient donner au Premier Consul et sur le principe de l'hérédité du pouvoir qu'ils songeaient à lui offrir. La réponse ne pouvait être douteuse, et, dans tous les rangs, le nouveau César fut acclamé avec enthousiasme. Berthier répondit dans les termes suivants, aux rapports qui lui furent adressés dans cette circonstance.

---

(1) Archives historiques. Camp de Saint-Omer, reg. 5.

Le ministre de la Guerre au général Soult, commandant en chef le camp de Saint-Omer.

Du 25 floréal an XII (15 mai 1804).

J'ai rendu compte au Premier Consul, citoyen général, de la situation dans laquelle j'ai trouvé l'armée que vous commandez. Le degré de perfection qu'ont atteint l'instruction et la discipline, le zèle qui anime l'armée, l'excellent esprit qui la dirige ont justifié les espérances fondées sur la supériorité de vos talents.

Le Premier Consul a été ému des sentiments unanimes qu'elle a manifestés en joignant son vœu à celui de la France entière pour que Napoléon Bonaparte illustre le titre d'Empereur et transmette à sa postérité l'hérédité d'un pouvoir dû à ses vertus et à ses talents.

La manière dont l'armée a exprimé son vœu qui depuis si longtemps avait besoin de se faire entendre et les témoignages de respect et de dévouement qui ont éclaté dans cette circonstance, prouvent qu'elle a été pénétrée de ce qu'elle doit à la magistrature suprême de l'Empire et sont un gage certain de sa fidélité.

Signé : Alex. BERTHIER (1).

L'Empire était fait.

Depuis la mort du duc d'Enghien et les dernières conspirations, les grands corps de l'Etat étaient décidés à adopter cette institution et à l'offrir au Premier Consul. L'opinion publique et l'armée approuvaient. Il n'y avait plus qu'à la consacrer.

Dans les derniers jours de germinal, la question du rétablissement du trône en faveur de Bonaparte, avait été posée devant le Conseil d'Etat; une majorité nombreuse s'était montrée favorable. Le Sénat avait de son côté, présenté au Premier Consul, une adresse dans le même sens. Enfin, le 28 floréal (18 mai 1804), il se rendit en corps à Saint-Cloud pour faire signer au chef de l'Etat, le Sénatus-Consulte organique relatif à la fondation de l'Empire. Bonaparte fut salué du titre de Sire et répondit par son acceptation.

---

(1) Archives historiques de la Guerre. Camp de Saint-Omer, reg. 5.

Le même jour. il nomma les grands dignitaires et reçut le lendemain, aux Tuileries, les félicitations des chefs de l'armée. On s'empressa ensuite de faire prêter le serment de fidélité à tous les fonctionnaires et aux troupes.

Le ministre de la Guerre envoya à cet effet, dans les camps et dans tous les commandements, un exemplaire du Sénatus-Consulte de la veille et la lettre ci-après :

Le ministre au général Soult, commandant en chef le camp de Saint-Omer.

Du 29 floréal an XII (17 mai 1804).

Aux termes du Sénatus-Consulte organique du 28 floréal an XII, que vous trouverez ci-joint, citoyen général, tous les fonctionnaires publics doivent prêter le serment ci-après : « Je jure obéissance aux Constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur ».

Vous m'adresserez votre serment rédigé d'après cette formule et vous recevrez celui des officiers généraux employés sous vos ordres, des officiers attachés à votre état-major, des inspecteurs et sous-inspecteurs aux revues, des commissaires ordonnateurs et commissaires des guerres. Les officiers généraux commandant les brigades feront prêter le même serment aux officiers de leurs états-majors, à ceux des états-majors des places et aux troupes à leurs ordres. Ils en dresseront, par corps, des procès-verbaux que vous réunirez et me ferez parvenir.

Signé : BERTHIER.

Cette circulaire fut immédiatement appliquée, et l'armée prêta serment avec l'enthousiasme que chacun pouvait prévoir.

Le lendemain même de la promulgation du Sénatus-Consulte qui proclamait la Constitution impériale, l'Empereur nomma les quatorze premiers maréchaux d'Empire. En tête de la liste figurait Berthier, le plus ancien des généraux promus. C'était la récompense des services éminents et continus qu'il n'avait cessé de rendre depuis 1796. Son titre de maréchal de France fut bientôt suivi de celui de Grand Veneur qui lui

attribuait une des grandes charges de la nouvelle cour. Devenu ainsi grand dignitaire de l'Empire, il était en même temps sénateur de droit. Ces honneurs parurent mérités et nul n'envia le major général de talent qui avait si puissamment secondé, depuis huit ans, le génie du grand homme de guerre auquel la France devait son relèvement, l'affirmation de sa puissance et sa place au premier rang des grandes nations.

Cette date célèbre de la fondation de l'Empire, marque aussi pour Berthier une époque mémorable qui permet de s'arrêter un instant dans le récit de sa carrière.

Il est utile, en effet, au moment où il parvient au sommet de la hiérarchie militaire, de jeter un coup d'œil sur les événements qui l'ont porté si haut et sur les causes de son élévation.

Après les faits de guerre, qui avaient tant contribué à sa réputation, il faut remarquer la part qu'il a eue, de 1800 à 1805, à la formation de la grande armée impériale. Cette force redoutable, qui allait bientôt triompher des autres armées européennes, avait pour facteur principal le génie guerrier de l'Empereur. Mais ce n'était pas le seul; et l'action du ministre de la Guerre était aussi pour beaucoup dans le degré de perfection qui devait, avant peu, la couvrir de nouveaux lauriers.

L'éclat extraordinaire de la personnalité de Napoléon a souvent empêché ses contemporains et la postérité de juger ses collaborateurs comme ils le méritaient. On s'est habitué ainsi à ne plus compter avec son ministre de la Guerre, à croire que le Premier Consul et plus tard l'Empereur remplissait effectivement ces fonctions et que Berthier n'était pour lui qu'un intermédiaire. Ce n'était pourtant pas ainsi que les choses se passaient.

Le rôle de Bonaparte, Premier Consul, était celui d'un dictateur généralissime, d'une capacité, d'une ardeur, d'une audace et d'une fécondité créatrice incomparables.

Celui de Berthier était de mettre en œuvre les idées, les projets, les volontés du héros, chef d'État et de l'armée. L'ordre introduit dans les services du ministère, les agents qu'il a choisis pour l'aider, les habitudes qu'il a introduites, la régularité, l'ardeur, la puissance de travail dont il donnait un exemple assidu, le sens pratique qui le guidait, dans l'étude des questions si variées qui lui étaient soumises, l'esprit de conciliation qui l'animait, la confiance qu'il inspirait à ses égaux et à ses subordonnés, celle dont il jouissait auprès du chef suprême, son sentiment exact du commandement, de la discipline, de la hiérarchie et du devoir militaire étaient autant de facteurs qui exerçaient une influence directe sur la valeur de l'armée.

A l'époque du Consulat à vie, Bonaparte ne correspondait plus qu'avec les chefs d'armée ou les commandants en chef. Il ne le faisait même plus que dans les cas importants ou pressés. Le reste du temps, Berthier le suppléait, comme le montre sa correspondance, et entretenait des relations avec toutes les autorités. Il signait tout ce qui intéressait l'armée, et voyait tout, d'abord parce que c'était son devoir, ensuite parce qu'il lui fallait renseigner son chef sur tout.

Quand on suit, par ordre de date, les documents qu'il a laissés, on est frappé de la quantité de travail qu'il produisait chaque jour. Pendant son ministère, les mouvements de troupes et des petites unités ont été d'une fréquence extraordinaire causée par la rentrée des troupes après la paix de Lunéville, les préparatifs des expéditions de Saint-Domingue et d'Irlande, les formations continuelles de colonnes d'éclaireurs à la poursuite des brigands, la défense des côtes, la création des camps destinés à l'expédition d'Angleterre, les appels de conscrits, l'organisation de corps nouveaux, celle de l'armée, les constitutions d'effectifs, enfin les groupements d'armes ou d'unités tactiques prescrits par le Premier

Consul. Berthier transmettait les ordres au chef de la 2e division du ministère, l'adjudant commandant Lomet et veillait ensuite à leur exécution, vérifiant sans cesse les itinéraires, les situations et les effectifs.

Parfois aussi, quoiqu'on en ait dit, il se trouvait en face de décisions pressées à prendre. Avec un chef du caractère de Bonaparte, il ne pouvait le faire que le moins possible. Mais, quand la nécessité l'exigeait, il n'hésitait pas, en ayant soin d'en rendre compte au Premier Consul qui, le plus souvent, approuvait.

Tous ces faits constituent une situation difficile, souvent accablante, mais dans laquelle l'influence du ministre de la Guerre, sur l'organisation de l'armée, était indéniable, quoique inspirée toujours par la volonté suprême, absolue et parfois tyrannique du grand homme qui présidait alors à nos destinées.

Ce dernier le savait et trouvait toujours qu'il ne pouvait être mieux secondé. Sa confiance restait entière; et elle consacrait alors aux yeux de tous la position exceptionnelle que Berthier occupait avec un mérite et un talent que nul n'aurait songé à contester.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Portrait de Berthier.
Fac-simile d'une lettre de Berthier.

I. Période de la Monarchie (1753-1759).

Chapitre premier. — Origine du maréchal Berthier. — Ses débuts dans la carrière militaire. — Campagne d'Amérique (1753-1783) 1

Chapitre II. — Mission de Berthier en Prusse. — Ses premières fonctions d'état-major (1783-1789) 12

II. Période de la Révolution (1789-1795).

Chapitre premier. — Commandement de la Garde nationale de Versailles. — Formation des armées. — Berthier, chef d'état-major général. — Suspension d'emploi 17

Chapitre II. — Campagne de Berthier dans l'ouest. — Sa rentrée dans ses foyers 30

Chapitre III. — Campagne de 1795 38

III. Période du Directoire (1795-1799).

Chapitre premier. — Nomination de Bonaparte à l'armée d'Italie 61

Chapitre II. — Organisation du service d'état-major. — Berthier, chef d'état-major général de l'armée d'Italie . . 73

Chapitre III. — Campagne de 1796-1797. 86

§ 1. Etat-major général. — Règles de service.
§ 2. Opérations en Piémont.
§ 3. Opérations en Lombardie.
§ 4. Premières opérations contre Wurmser.
§ 5. Deuxièmes opérations contre Wurmser.
§ 6. Premières opérations contre Alvinzi.
§ 7. Deuxièmes opérations contre Alvinzi
§ 8. Opérations contre l'Archiduc Charles.
§ 9. Considérations sur la campagne de 1796.

Pages.

Chapitre IV. — Expédition de Rome (1798). 231
§ 1. Commandement en chef de l'armée d'Italie.
§ 2. Marche sur Rome. — Prise de la ville.
§ 3. Commandement du général Masséna. — Emeute militaire.
§ 4. Rentrée à Milan. — Commandement du général Brune. — Départ de Berthier pour Paris.

Chapitre V. — Expédition d'Egypte 269
§ 1. Séjour de Berthier à Paris. — Préparatifs de l'expédition.
§ 2. Traversée de la Méditerranée. — Débarquement. — Marche sur le Caire. — Bataille des Pyramides.
§ 3. Occupation de l'Egypte.
§ 4. Préparatifs de l'expédition de Syrie. — Projet de départ de Berthier.
§ 5. Expédition de Syrie.
§ 6. Retraite de l'armée.
§ 7. Bataille d'Aboukir. — Départ pour France.
§ 8. Considérations sur l'expédition d'Egypte.

IV. Période du Consulat (1799-1804).

Chapitre premier. — Le 18 brumaire 367

Chapitre II. — Premier ministère de la Guerre. 370

Chapitre III. — Commandement en chef de l'armée de réserve. — Campagne de 1800. 376
§ 1. Préparatifs de la campagne. — Convention avec Moreau.
§ 2. Formation et concentration de l'armée de réserve.
§ 3. Passage du Saint-Bernard. — Attaque du fort de Bard. — Marche dans la vallée d'Aoste.
§ 4. Opérations dans la vallée du Pô.
§ 5. Batailles de Montebello et de Marengo.
§ 6. Armistice d'Alexandrie.
§ 7. Mission de Berthier au Piémont.
§ 8. Considérations sur la bataille de Marengo.

Chapitre IV. — Ambassade extraordinaire en Espagne . . 452

Chapitre V. — Deuxième ministère de la Guerre. 468
§ 1. Relations avec les armées.— Bataille de Hohenlinden.
§ 2. Armées des Grisons, d'Italie et d'Égypte.
§ 3. Armistices en Allemagne et en Italie. — Paix de Lunéville.
§ 4. Travaux de réorganisation. — Expédition du Portugal. — Rentrée des armées. — Retour des troupes d'Égypte.

Pages.

§ 5. Paix d'Amiens. — Consulat à vie. — Défense de l'Italie.
§ 6. Rupture de la paix d'Amiens. — Invasion du Hanovre. Défense des côtes.
§ 7. Formation des camps. — Armée des côtes de l'Océan.
§ 8. Création de l'Empire.— Berthier, maréchal de France. — Considérations.

Table des matières. 525

LIBRAIRIE MILITAIRE R. CHAPELOT ET Cie

